La Suisse en chiffres

Annuaire statistique

2024



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur: Office fédéral de la statistique OFS
Renseignements: themenmanagement@bfs.admin.ch
Rédaction: Marc Kipfer, OFS (rédacteur en chef); Rolf Duffner, OFS
Contenu: Rédacteurs des sections métiers de l'OFS
Série: Annuaire statistique de la Suisse
Domaine: 00 Bases statistiques et généralités
Conception et design: moxi ltd. design + communication
Langue des textes originaux: français et allemand
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Réalisation: Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne: www.statistique.ch
Impression: Küng Druck, Näfels GL
Éditeur: Office fédéral de la statistique OFS
Distribution: Office fédéral de la statistique OFS
Copyright: OFS, Neuchâtel 2024
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS: 411-2024-f
ISBN: 978-3-907396-97-1

La Suisse en chiffres
Annuaire statistique 2024

130e année

PUBLIÉ PAR
L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

Les statistiques accompagnent l'État fédéral suisse depuis ses débuts au XIXe siècle. L'un des sept premiers conseillers fédéraux, Stefano Franscini, compilait déjà des statistiques sur la Suisse. Il avait compris l'importance de disposer de données fiables comme outil de pilotage, de pouvoir se baser sur des faits pour bien argumenter. Nos partenaires et nous poursuivons aujourd'hui l'héritage de Stefano Franscini: l'Annuaire statistique de la Suisse, dont vous tenez la dernière édition entre les mains, en fait partie.

Aujourd'hui, en 2024, le nombre de données disponibles augmente à un rythme effréné. Il devient de plus en plus difficile, tant pour les non-initiés que pour les décideurs, de se faire une vue d'ensemble parmi l'énorme quantité de jeux de données disponibles. C'est là que les organisations statistiques endossent un rôle essentiel. Dans la partie «La statistique fédérale en bref» de cet annuaire, vous découvrirez comment l'Office fédéral de la statistique (OFS) et ses partenaires contribuent à rendre les données utiles et utilisables.



Le flot de données actuel pose les mêmes défis à tous les pays. Il est notamment essentiel que les données et les statistiques soient comparables au niveau international: le produit intérieur brut de la Suisse, par exemple, ne constitue une information intéressante que si d'autres pays calculent leur produit intérieur brut de la même manière. C'est pourquoi les organisations statistiques de différents pays travaillent en étroite collaboration. Ce n'est qu'en échangeant nos connaissances et expériences – par exemple au sein de la Commission de statistique de l'ONU – que nous pourrons garantir que nos méthodes et analyses répondent aux normes les plus élevées et accroître la comparabilité internationale des données, malgré leur expansion rapide. Je suis donc très heureux que la Suisse joue un rôle important cette année au sein de la Commission de statistique de l'ONU: notre pays la dirige avec le Mexique, la Slovénie et la Corée du Sud, et a le privilège de la présider.

Nos partenaires en Suisse et au-delà de nos frontières et nous sommes convaincus de la plus-value de cet engagement. Les données et les statistiques fournissent des clés importantes pour comprendre notre pays et le monde. Le conseiller fédéral Stefano Franscini et ses contemporains l'avaient déjà compris: les statistiques permettent de prendre des décisions fondées. Elles mettent en évidence les tendances économiques, illustrent les évolutions sociales et servent à réfuter les suppositions erronées. Bref, elles constituent un pendant fiable à l'intuition.

Et notre but est d'en faire profiter tout le monde: l'administration, dont nous voulons renforcer les compétences en matière de données au cours des prochaines années. Les politiques, qui peuvent bénéficier de meilleurs outils de pilotage grâce à une utilisation adéquate des données. Et le grand public, que nous souhaitons accompagner dans l'utilisation des données et des informations statistiques. En donnant une vision claire de la réalité, nous contribuons aux processus démocratiques.

L'année 2025 sera placée sous le signe des jubilés pour la statistique fédérale: 175 ans se sont écoulés depuis le premier recensement de la population et l'OFS a été créé il y a 165 ans. À l'automne 2024, notre office a fêté sa dix millième publication. Quant à l'annuaire, il a été publié pour la première fois en 1891 et en est à sa 130e édition. Plus de 130 ans de travail et d'engagement ont été nécessaires pour obtenir les précieuses données et analyses dont nous disposons aujourd'hui.

L'édition actuelle comprend encore plus de renvois entre les thèmes que les précédentes. De quoi permettre également aux non-initiés d'accéder rapidement aux statistiques qui les intéressent. Et en plus, le fameux index est de retour: vous le trouverez à la fin de la publication. Je vous souhaite une agréable lecture.

Bien à vous,



Georges-Simon Ulrich
Directeur de l'Office fédéral de la statistique OFS

Table des matières

La statistique fédérale en bref

Aperçu du but, du mandat, des sources, des acteurs et des défis de la statistique fédérale. Présentation de l'Office fédéral de la statistique et de ses domaines de services.

Champs thématiques de la statistique fédérale

La statistique publique considère l'état et l'évolution de la Suisse selon divers champs thématiques. La structure de ces champs s'inspire des principaux domaines politiques de la Suisse, sur la base desquels est d'ailleurs formulé le mandat de la statistique fédérale.

Les statistiques

En Suisse, la statistique publique produit, publie et archive des données et des informations statistiques selon 21 domaines statistiques. Éprouvée de longue date, cette nomenclature est utilisée à tous les niveaux étatiques.

Glossaire et liste des abréviations	→ p. 389
Index	→ p. 412
Crédit photographique	→ p. 420

→ p. 9

Organisation et méthode de travail → p. 11

L'Office fédéral de la statistique, une plaque tournante et un centre de compétences → p. 21

Efforts actuels → p. 24

→ p. 27

Champ thématique **Population** → p. 31

Champ thématique **Éducation et science** → p. 41

Champ thématique **Énergie** → p. 51

Champ thématique **Société** → p. 57

Société de l'information → voir thèmes transversaux

Champ thématique **Santé** → p. 67

Champ thématique **Mobilité et transports** → p. 77

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** → p. 87

Espace et analyses spatiales → voir thèmes transversaux
La qualité de vie dans les villes → voir thèmes transversaux
Développement durable → voir thèmes transversaux

Champ thématique **Social** → p. 95

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

Thèmes transversaux → p. 115

→ p. 123

Domaine statistique 1: **Population** → p. 127

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** → p. 145

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** → p. 157

Domaine statistique 4: **Économie nationale** → p. 171

Domaine statistique 5: **Prix** → p. 183

Domaine statistique 6: **Industrie et services** → p. 191

Domaine statistique 7: **Agriculture et sylviculture** → p. 205

Domaine statistique 8: **Énergie** → p. 215

Domaine statistique 9: **Construction et logement** → p. 223

Domaine statistique 10: **Tourisme** → p. 233

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** → p. 243

Domaine statistique 12: **Monnaie, banques, assurances** → p. 257

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** → p. 267

Domaine statistique 14: **Santé** → p. 279

Domaine statistique 15: **Éducation et science** → p. 297

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** → p. 313

Domaine statistique 17: **Politique** → p. 327

Domaine statistique 18: **Finances publiques** → p. 339

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** → p. 349

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** → p. 361

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** → p. 375

La statistique fédérale en bref

Organisation et méthode de travail de la statistique fédérale → p. 11

L'Office fédéral de la statistique, une plaque tournante et un centre de compétences → p. 21

Efforts actuels de l'Office fédéral de la statistique → p. 24

En Suisse, près de 90 institutions produisent des informations pour la statistique publique. Ces informations constituent l'un des fondements principaux d'un débat démocratique basé sur des faits et sont utiles pour planifier et piloter divers domaines de l'action politique. L'Office fédéral de la statistique coordonne les activités de tous les organismes impliqués. Connaître les liens inhérents à ce système permet de mieux situer l'offre de données statistiques.

En Suisse, la statistique publique est obtenue de manière décentralisée. De nombreuses institutions et associations sont soumises à la loi sur la statistique fédérale. Les communes, les cantons et la Confédération participent eux aussi à la production statistique. La coordination de tous les services concernés est particulièrement importante. Responsable de cette coordination au niveau fédéral, l'Office fédéral de la statistique OFS à Neuchâtel est la plaque tournante et le centre de compétences de l'écosystème suisse des données.

L'OFS s'engage également à promouvoir les compétences en matière de données. La 130e édition de l'Annuaire statistique de la Suisse répond à cet objectif – avec deux parties explicatives placées avant la partie principale. On y met notamment en lumière le contexte dans lequel les informations statistiques ont été produites, ce qui permet de mieux les situer. L'annuaire est divisé en trois parties, chacune se distinguant par une couleur particulière:

La première partie de l'annuaire – «La statistique fédérale en bref» (rouge) – explique le but de la statistique publique, la méthode de travail de la statistique fédérale, la coordination de la statistique fédérale par l'OFS, les prestations de l'OFS dans les domaines des données et de la statistique, les possibilités de collaboration avec l'OFS et les efforts actuels de la statistique fédérale.

La deuxième partie – «Champs thématiques de la statistique fédérale» (bleu) – permet d'avoir une vue d'ensemble de l'offre d'informations de la statistique publique. La structure par champs thématiques s'inspire des domaines politiques courants en Suisse. L'annuaire facilite ainsi l'accès aux statistiques présentées dans la troisième partie.

La troisième partie – «Les statistiques» (sable) – reprend la tradition de l'Annuaire statistique, vieille de plus de 130 ans, et propose une chronique de la Suisse en chiffres. Les principales informations statistiques y sont mises à la disposition d'un large public et à long terme.

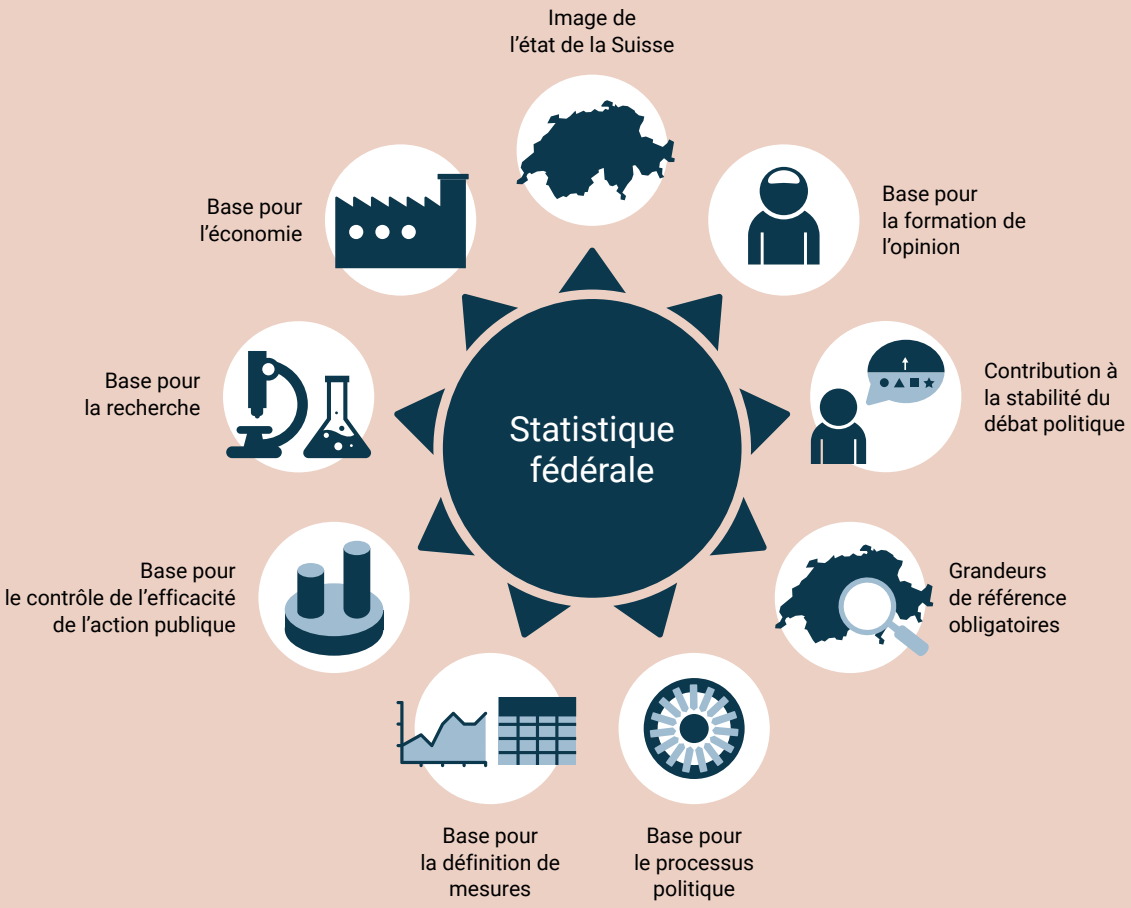
Organisation et méthode de travail de la statistique fédérale

La statistique publique recourt à des méthodes scientifiques et des normes internationales pour mesurer, à l'aide de données compréhensibles et comparables, l'évolution de la Suisse dans les domaines les plus divers. Ces données permettent aux milieux politiques et économiques, ainsi qu'à la société, d'évaluer les fait les plus divers de manière objective. L'indépendance de la statistique publique garantit la confiance dans ses résultats.

Buts de la statistique fédérale

Les informations statistiques publiques poursuivent plusieurs buts: refléter l'état de la Suisse et de ses régions au fil du temps, fournir une base pour se forger une opinion ainsi que constituer une référence pour la politique, la recherche et l'économie.

NEUF BUTS



Les informations statistiques sont des points d'ancrage importants dans notre monde complexe. Elles reflètent l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, du territoire et de l'environnement. Elles servent de mémoire collective à la Suisse et aident à se forger une opinion fondée. Les statistiques compensent les perceptions déformées et offrent une référence à la réalité. Elles servent de base aux décisions politiques et à la planification dans des domaines tels que la formation, la santé et l'économie. Les chercheurs les utilisent à des fins d'analyse et de validation, et les acteurs économiques pour la prise de décision et la planification.

Mandats de la statistique fédérale

En Suisse, les informations statistiques publiques sont produites conformément aux bases légales, en vertu des mandats du Conseil fédéral et du Parlement, ainsi que d'accords internationaux.

ORIGINE DES MANDATS



En Suisse, les informations statistiques publiques sont produites sur la base de textes légaux tels que la Constitution fédérale (art. 65), la loi sur la statistique fédérale et des lois spécifiques telles que la loi sur l'harmonisation des registres. Le Conseil fédéral et le Parlement peuvent également donner des mandats. Les accords internationaux déterminent aussi certaines activités. Le programme pluriannuel du Conseil fédéral fixe les priorités de la statistique fédérale pour quatre ans. Les cantons et les offices fédéraux peuvent également proposer des mandats sur des thèmes spécifiques en tant que mandants individuels de la statistique fédérale. Dans le cadre de ces tâches, la statistique fédérale collabore avec les cantons, les communes, les milieux scientifiques, l'économie privée et les partenaires sociaux ainsi qu'avec des organisations étrangères et internationales et tient compte, dans la mesure du possible, de leurs besoins en matière d'information.

Sources de la statistique fédérale

Pour l'essentiel, les informations de la statistique fédérale sont produites sur la base de données figurant dans les registres, de données administratives ainsi que de relevés et d'enquêtes.

Quatre types de sources



REGISTRES

Une gestion commune des données de référence est un élément central pour soutenir la transformation numérique des autorités. Elle allège la charge de travail des citoyens et des entreprises, puisque ceux-ci ne doivent idéalement transmettre leurs données qu'une seule fois à l'administration. Les registres jouent un rôle important dans cette approche. Ils sont harmonisés en permanence afin de permettre une utilisation multiple. L'accès aux données des registres se fait via un point de contact central qui garantit la protection des données. Les principaux registres sont le registre des habitants, le registre des entreprises et des établissements ainsi que le registre des bâtiments et des logements. Un service national des adresses est en préparation.



DONNÉES ADMINISTRATIVES

La statistique fédérale utilise les données administratives existantes. Conformément à la loi sur la statistique fédérale (art. 4), elle renonce, lorsque c'est possible, à réaliser des enquêtes directes auprès des personnes, des ménages, des entreprises et des autorités. La statistique fédérale recourt par ailleurs à des données personnelles qui sont produites dans le cadre du travail quotidien des autorités et qui sont rendues anonymes à des fins statistiques. Dans la mesure du possible, la statistique fédérale utilise les données de l'administration fédérale et des cantons. Ce n'est que lorsque celles-ci ne suffisent pas que des enquêtes sont réalisées.



RELEVÉS ET ENQUÊTES

Si les informations ne peuvent pas être obtenues par le biais de registres ou de données administratives, alors la statistique fédérale collecte les données au moyen d'enquêtes réalisées auprès de personnes, d'entreprises et d'institutions.



SYSTÈMES CYBERPHYSIQUES

Dans certains cas, la statistique fédérale recourt à des données de machine qui sont générées dans le cadre de processus de production ou de transaction numérisés, par exemple des données scannées provenant de l'industrie et du commerce pour établir des statistiques de prix.

Principes de la statistique fédérale

Les activités et les informations de la statistique fédérale ont six caractéristiques principales: elles répondent à des principes éthiques et à des normes scientifiques, elles sont largement documentées, conformes à la loi sur la protection des données et au secret statistique, élaborées de manière décentralisée et comparables dans le temps ainsi que dans l'espace.

Six principes



PRINCIPES ÉTHIQUES

La statistique fédérale agit selon des principes éthiques, lesquels sont par exemple inscrits dans les «Principes fondamentaux de la statistique publique» des Nations Unies. Alors que le «Code de bonnes pratiques de la statistique européenne» s'applique en premier lieu à la collaboration avec les partenaires européens, la «Charte de la statistique publique de la Suisse» concerne également les offices statistiques cantonaux et communaux. Ces différents documents fixent des principes tels que la légalité, l'indépendance ou la neutralité.



MÉTHODES SCIENTIFIQUES

Les activités et les informations de la statistique fédérale correspondent aux normes statistiques scientifiquement valables, elles sont compréhensibles, indépendantes et fiables. L'origine de chaque chiffre publié est explicitée dans des rapports méthodologiques.



DOCUMENTATION

Les informations de la statistique fédérale sont documentées par des métadonnées. Celles-ci décrivent la structure et le contenu des données. Des métadonnées uniformes permettent de trouver facilement les données et de les comparer.



PROTECTION DES DONNÉES

Les données et les activités de la statistique fédérale sont conformes à la législation en vigueur sur la protection des données et sont soumises au secret statistique.



DÉCENTRALISATION

Les informations de la statistique fédérale sont élaborées de manière décentralisée et sauvegardées séparément. Dans la mesure du possible, les données sont conservées et exploitées là où elles sont produites. L'OFS renonce volontairement à regrouper les données lorsque cela n'est pas nécessaire.



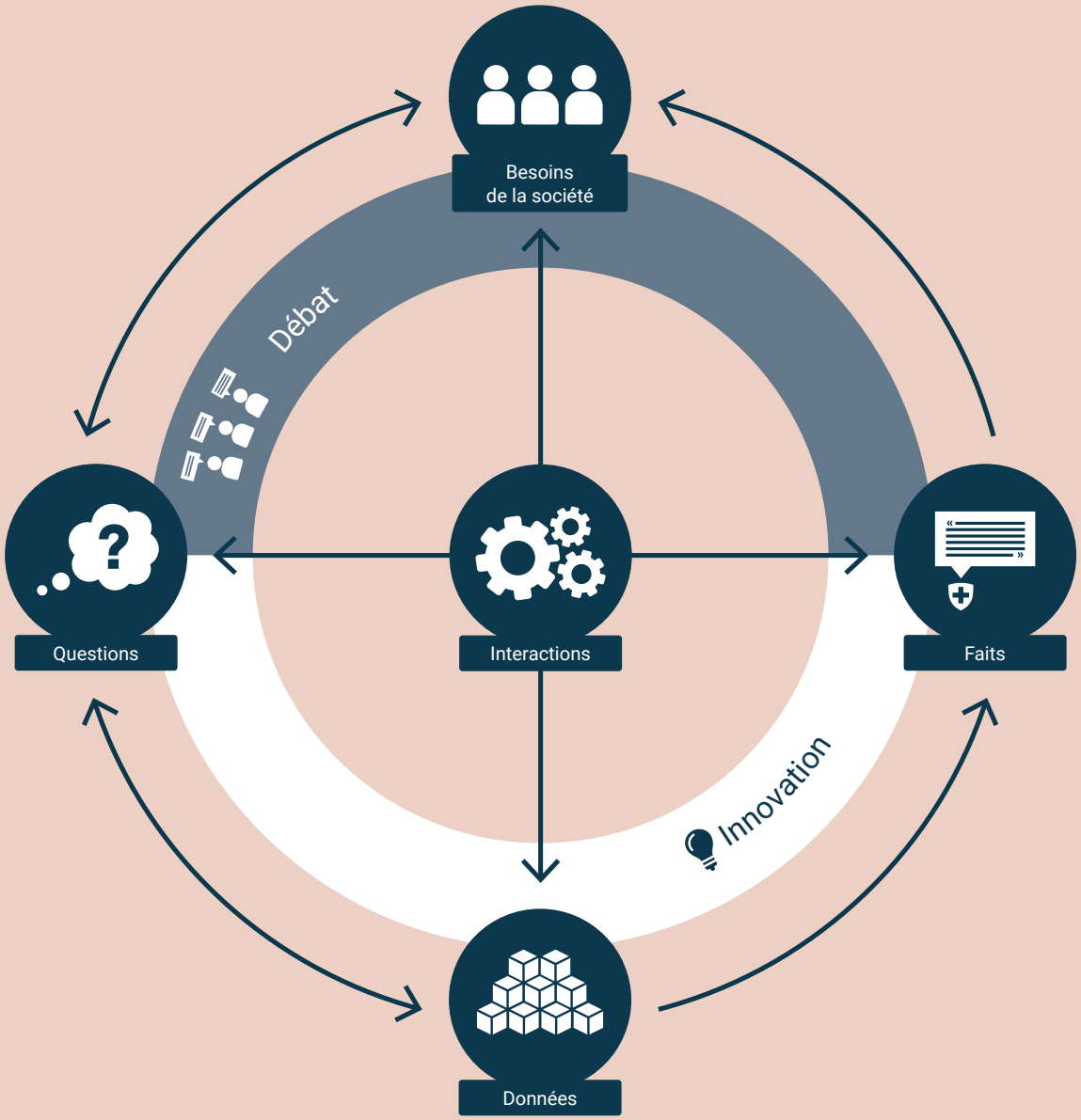
COMPATIBILITÉ

Les informations de la statistique fédérale sont contextualisées; cela les rend comparables avec des informations statistiques d'autres époques ou d'autres lieux. Les critères selon lesquels elles ont été collectées et calculées sont toujours clairement indiqués. Les changements méthodologiques sont mentionnés de manière transparente et des nomenclatures, indicateurs et systèmes transversaux sont utilisés. La comparabilité dans le temps (avec des données plus anciennes de la statistique fédérale) et dans l'espace (avec des données de tiers) est ainsi assurée. Le système de comptabilité nationale (SCN), par exemple, permet de rendre les chiffres clés économiques comparables au niveau mondial.

Modèle conceptuel de la statistique fédérale

La statistique fédérale base ses actions sur un modèle de référence orienté vers la production, dans lequel les besoins de la société, les questions statistiques, les données et les informations factuelles élaborées interagissent étroitement.

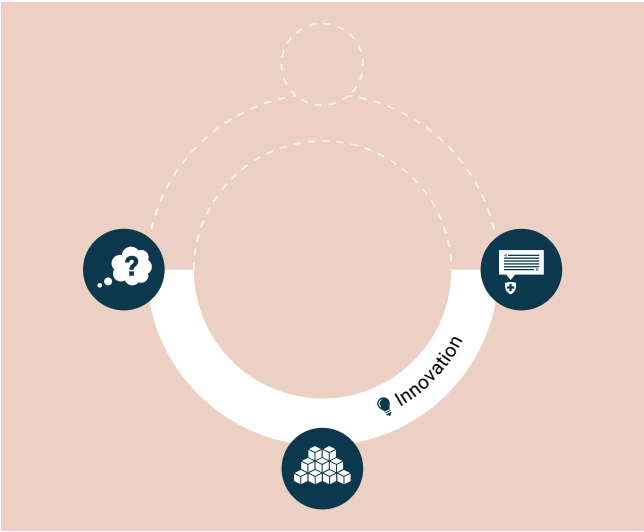
MODÈLE DE RÉFÉRENCE ORIENTÉ VERS LA PRODUCTION





LE SYSTÈME ET SES INTERACTIONS

Les besoins d'information de la société soulèvent des questions précises. Chacune de ces questions donne lieu à l'élaboration d'informations de qualité sur la base de données scientifiques fondées sur des faits, qui sont communiquées à la société. Ces informations permettent le dialogue social ainsi que la prise de décisions. Pour que ce système fonctionne, les questions doivent être adaptées aux besoins de la société: les données et les faits établis peuvent alors faire avancer la société dans son débat.



INNOVATION CONSTANTE

Pour pouvoir répondre aux questions par des informations factuelles de manière efficace, ciblée et rapide, l'OFS est dans un processus d'innovation constant. Il ne cesse de poursuivre le développement des processus statistiques, des bases méthodologiques et du traitement des données.



DÉBAT PUBLIC

L'OFS adapte ses activités de manière optimale aux besoins d'information de la société et sensibilise le public aux potentiels et aux limites de la statistique, de la gestion des données et de la science des données. Il soigne pour ce faire le dialogue avec les parties prenantes.

Acteurs impliqués et séparation des tâches

En Suisse, les informations statistiques publiques sont produites et publiées par près de 90 instances différentes. L'Office fédéral de la statistique (OFS), en tant que centre de compétences, occupe la fonction de chef de file.

En Suisse, 40 offices fédéraux, les cantons et huit villes ainsi que diverses institutions proches de la Confédération produisent et publient des informations statistiques publiques. Chaque canton produit et publie ses propres informations statistiques, mais l'organisation et l'ampleur de la production d'informations varient considérablement d'un canton à l'autre. En tant que centre de compétences national, l'OFS est le chef de file de la statistique fédérale et coordonne les travaux par le biais de différents organes. Les collectivités, établissements ou particuliers peuvent également faire partie de la statistique fédérale dès lors qu'ils sont soumis à la surveillance de la Confédération, reçoivent des aides financières ou des indemnités fédérales ou exercent une activité fondée sur une concession ou une autorisation de la Confédération. Il s'agit par exemple du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) ou du Bureau de prévention des accidents (BPA).

Source d'informations inestimable pour nombre d'acteurs et d'institutions, la statistique fédérale permet des analyses fondées, aide à la prise de décisions et étaie divers travaux de recherche.

La statistique fédérale donne au grand public (population, médias, entreprises, partis politiques, ONG, etc.) un accès aisé à des informations sur la Suisse. Pour que ces données soient utiles et compréhensibles, l'OFS les replace dans leur contexte.

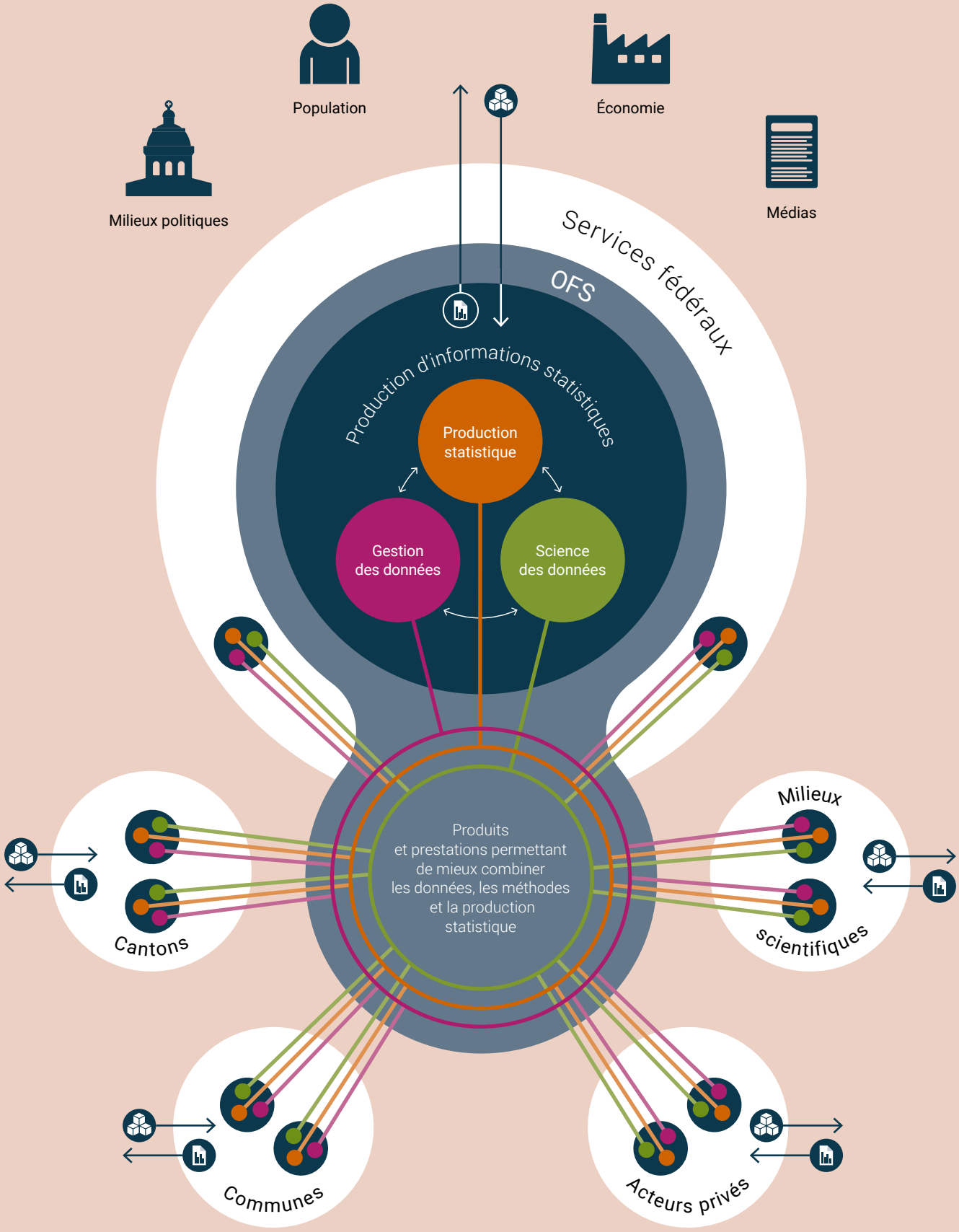
Les pouvoirs publics bénéficient également des informations fournies par la statistique fédérale: elles servent à l'analyse des problèmes, constituent une base pour l'évaluation des conséquences possibles des mesures et soutiennent les processus décisionnels. Ces informations jouent en outre un rôle dans la préparation, la documentation et l'évaluation des mesures prises, ainsi que dans la simulation de scénarios et l'établissement de prévisions. À ce sujet, précisons que la statistique fédérale s'abstient d'établir toute prévision. Elle peut toutefois développer des scénarios dans des cas particuliers: c'est notamment le cas des scénarios démographiques, dans lesquels l'OFS évalue l'évolution future de la population en prenant en compte divers facteurs.

Les partenaires institutionnels – parmi lesquels les partenaires sociaux tels que les employeurs et les employés, les associations professionnelles et les groupes d'intérêt – s'appuient eux aussi sur les données de la statistique fédérale. Ces données servent de base de connaissances commune, améliorant l'efficacité des discussions et des négociations, par exemple en matière de conventions collectives de travail.

En outre, les informations de la statistique fédérale constituent une ressource précieuse pour les milieux scientifiques qui, pour mener leurs recherches efficacement, doivent pouvoir compter sur des données solidement documentées et utilisables selon plusieurs approches. La statistique fédérale aspire à assurer une utilisation flexible des données. Elle documente par ailleurs de manière détaillée la méthodologie appliquée ainsi que l'évolution des données au fil du temps.

Les organisations internationales, à l'instar du Fonds monétaire international (FMI), ont également recours aux informations fournies par la statistique fédérale, notamment à des fins d'analyse, d'évaluation de l'impact de mesures possibles et de prise de décisions.

COOPÉRATION COORDONNÉE

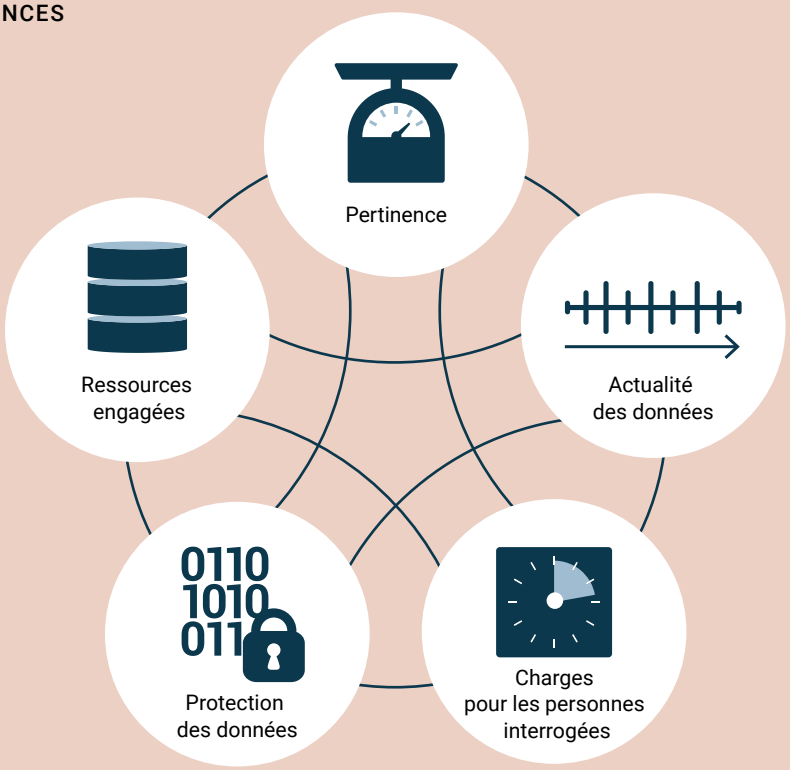


LÉGENDE Informations statistiques Données servant à la production statistique

Entre actualité des données, investissement et pertinence

La statistique fédérale veille à trouver un juste équilibre entre la pertinence souhaitée des données, les ressources engagées, la charge imposée aux personnes interrogées et l'actualité des données.

AU CARREFOUR DE NOMBREUSES EXIGENCES



L'actualité d'une information statistique désigne l'intervalle de temps entre la date de référence ou la fin de la période considérée et la mise à disposition des données. Il est parfois très important que ce délai soit le plus court possible. Lors de la pandémie de COVID-19, un suivi de la mobilité a fourni des informations très rapidement, mais approximatives, sur le comportement de la population en matière de transports.

Pour produire et publier des informations statistiques, il faut non seulement engager des ressources dans la production d'informations statistiques au sein de l'administration, mais aussi et surtout pouvoir compter sur la participation des personnes interrogées. Depuis des années, la statistique fédérale fait de gros efforts pour solliciter le moins possible les personnes et les entreprises pour ses enquêtes, dans le but de réduire leur charge de travail. Dans la mesure du possible, la statistique fédérale utilise les données existantes, exploite des registres et, grâce au cadre d'échantillonnage, constitue des échantillons de qualité et représentatifs.

La comparabilité avec d'autres états temporels ou avec des données provenant d'autres sources, la taille de l'intervalle de confiance ou la possibilité de régionaliser l'information, même à petite échelle sont autant de critères qui parlent en faveur de la pertinence de l'information statistique.

La statistique fédérale doit trouver le bon équilibre entre ces exigences: elle n'est pas seule face à cette tâche, mais peut s'appuyer sur les connaissances des organes internationaux avec lesquels elle collabore, tels que la Commission de statistique de l'ONU. La procédure est harmonisée par-delà les frontières, ce qui rend les données comparables entre les pays et garantit l'indépendance professionnelle des producteurs de statistiques en Suisse.

L'OFS mise également sur des innovations techniques et méthodologiques, conformément à sa stratégie d'innovation sur les données. Ces projets sont présentés sur le site experimental.bfs.admin.ch.

← EXPERIMENTAL.BFS.ADMIN.CH

L’Office fédéral de la statistique, une plaque tournante et un centre de compétences

L’OFS n’est pas seulement un producteur de statistiques reconnu, il est aussi devenu une plaque tournante et un centre de compétences dans l’écosystème suisse des données. Outre son activité principale – la production de statistiques – l’OFS a, depuis 2021, un rôle de coordinateur et de prestataire de services au sein de l’administration fédérale. L’inter action entre la statistique, la gestion des données et la science des données génère un grand potentiel.



← L’OFS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Les trois domaines d'activité de l'OFS

Chaque jour, les sources les plus diverses génèrent d'énormes quantités de données qui peuvent être mises à profit pour la production de la statistique publique. Reste que gérer ces données nécessite de nouvelles méthodes et de nouveaux instruments. Grâce à sa longue expérience dans le traitement des données et à l'interaction entre la statistique, la gestion des données et la science des données, l'Office fédéral de la statistique s'efforce de développer en permanence ses offres et ses prestations.

TROIS DOMAINES D'ACTIVITÉ

Production statistique

Les prestations apportées par l'OFS dans le domaine de la statistique sont régies par la loi sur la statistique fédérale. Ces prestations sont réparties en deux domaines :

- produire et diffuser des informations statistiques,
- gérer et uniformiser les informations statistiques.

Gestion des données

Dans le domaine de la gestion des données, l'OFS fournit des prestations pour l'ensemble des pouvoirs publics en Suisse. Ces prestations sont réparties en deux domaines :

- gérer des registres fédéraux et des registres statistiques,
- garantir l'utilisation multiple des données.

Science des données

Dans le domaine de la science des données, l'OFS fournit des prestations pour l'ensemble des pouvoirs publics en Suisse. Ces prestations sont réparties en deux domaines :

- fournir un soutien en science des données aux services publics,
- poursuivre le développement des bases en matière de science des données.

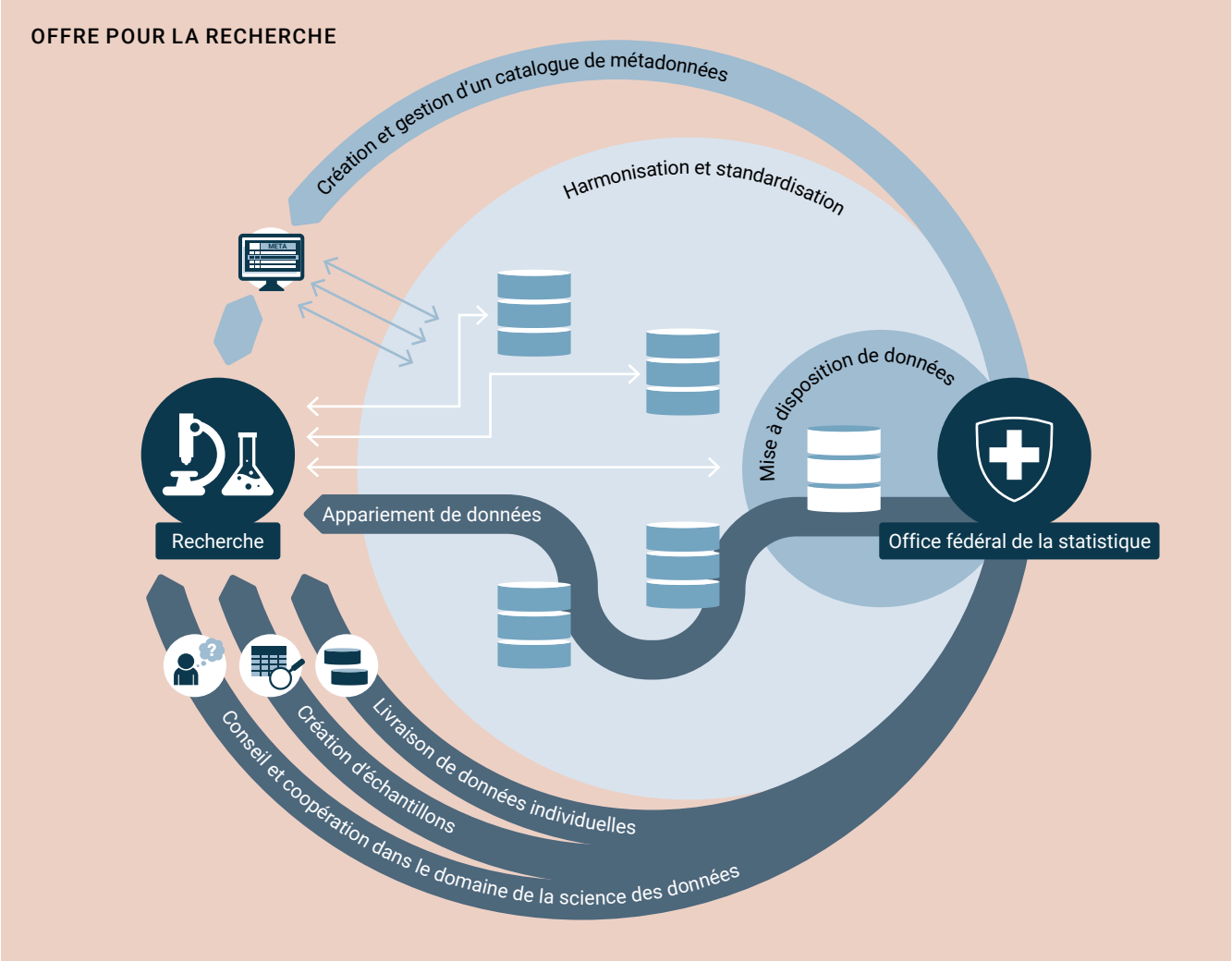
Objectives et probantes, les données produites par l'OFS permettent des comparaisons, en Suisse comme à l'international. Elles renseignent sur l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, de la formation, de la mobilité, du territoire et de l'environnement en Suisse et constituent une base importante d'un débat démocratique reposant sur des faits avérés.

Via la gestion des données, l'OFS crée des infrastructures et des processus permettant un échange efficace des données au sein de l'administration. À cette fin, les données doivent être «interopérables». Autrement dit: elles doivent notamment être décrites de manière uniforme. La gestion des données standardise, harmonise et documente les données, créant ainsi les conditions nécessaires à l'utilisation multiple des données.

Pour relever les défis tant actuels que futurs, l'OFS privilégie de nouvelles approches en matière de science des données. Mettant à profit ses compétences en science des données, il apporte son expertise et son conseil aux autres offices fédéraux. Dans le but de promouvoir rapidement et durablement le recours à l'intelligence artificielle et la confiance dans les nouvelles technologies, l'OFS travaille au sein du réseau de compétences en intelligence artificielle CNAI, qu'il a contribué à mettre en place.

Collaboration avec l'OFS

Fortement intéressé par la collaboration avec les milieux de la recherche en Suisse, l'Office fédéral de la statistique met à leur disposition des produits et des services importants.



Une tâche importante consiste à rendre les données visibles dans le catalogue de données national suisse. Ce catalogue de métadonnées permet de savoir quel service dispose de quelles données, comment celles-ci sont structurées, comment elles peuvent être obtenues en tenant compte de la protection des données et dans quelle qualité les données sont disponibles. Ce catalogue, appelé «I14Y», est à la disposition de toutes les personnes intéressées et s'étoffe désormais en continu.

L'un des principaux objectifs de la statistique fédérale est de permettre une utilisation aussi souple que possible des données et de bien documenter la méthodologie ainsi que l'évolution des données au fil du temps. Outre l'harmonisation et la standardisation, la mise à disposition de données est un service phare de l'Office fédéral de la statistique.

Plus de 700 fois par an, l'OFS donne aux chercheurs un accès à des données individuelles en établissant chaque fois un contrat de protection des données. En outre, près de 100 fois par an, des données sont appariées, par exemple en associant les observations d'un chercheur sur un groupe de personnes à des données sur la population, afin de mieux évaluer la représentativité des résultats de la recherche. Dans le même but, l'OFS soutient les chercheurs dans le tirage d'échantillons représentatifs lorsqu'ils réalisent eux-mêmes des enquêtes. Enfin, l'OFS offre des conseils méthodologiques dans le domaine statistique et des prestations de services pour l'exploitation des données et les projets de recherche de méthodologie statistique – depuis 2021 également dans le domaine de la science des données.

Efforts actuels de l’Office fédéral de la statistique

La statistique fédérale est sans cesse confrontée à de nouveaux défis qu’elle aborde avec une stratégie claire et une vision à long terme. Les différents acteurs échangent donc régulièrement à de nombreux niveaux, évoluent et se réorientent.

De nouvelles connaissances par le traitement des données: l'OFS ouvre la voie

L'Office fédéral de la statistique apporte son soutien pour utiliser les données de façon plus efficace et plus fiable. Autrement dit, il aide tout un chacun à maîtriser ses données.

COMPRENDRE LES DONNÉES, UNE COMPÉTENCE CLÉ AU XXIE SIÈCLE

De nos jours, il est essentiel d'être compétent en ce qui concerne les données. Comme la lecture et l'écriture, la compétence en matière de données est une base indispensable pour s'impliquer activement et de manière éclairée dans la vie sociale. En Suisse, chacun – l'administration, les milieux économiques, les scientifiques et la société dans son ensemble – devrait être en mesure de comprendre les principes et les enjeux de l'utilisation des données: de quoi s'agit-il exactement? Qu'est-il possible et autorisé de faire avec ces données? Comment, en tant que pays, voulons-nous gérer nos données dans le but de les utiliser de manière souveraine? Dans une démocratie vivante, il s'agit de répondre ensemble à ces questions. Autrement dit: c'est à nous de décider comment nous voulons utiliser nos données, en tant que pays, mais aussi en tant qu'individu.

LE RÔLE DE L'OFS

Établir une statistique, c'est travailler avec des données. Depuis sa création en 1860, l'OFS recueille et rassemble des données pour établir des statistiques. À l'époque, le fondateur de la statistique fédérale Stefano Franscini comptait encore lui-même les vaches de Suisse afin que le pays puisse prendre des décisions judicieuses en matière d'agriculture. De nos jours, nous sommes en mesure d'obtenir une bonne partie de ces données à partir d'autres sources, qui les collectent par ailleurs. Avec la numérisation, les données sont devenues omniprésentes.

Pour partager les données aisément et de manière responsable, et donc bénéficier de tout leur potentiel, il importe d'harmoniser les données, de définir des normes uniformes et de mettre en place une infrastructure adéquate. Ainsi par exemple, un algorithme doit savoir si, dans tel jeu de données, le code «1» représente une femme, un homme ou une autre caractéristique. Là aussi, l'OFS ouvre la voie.

LA PLATEFORME I14Y FAIT UN ÉTAT DES LIEUX

Il n'est souvent pas clair qui possède quelles données, ni à quel degré ou dans quelle qualité. Pour pallier cette lacune, l'OFS a créé la plateforme suisse I14Y, qu'il met à disposition du public depuis 2021: le site i14y.admin.ch inventorie, harmonise et rend interopérables tous les jeux de données de l'administration fédérale. Autrement dit: la plateforme montre quelles données sont disponibles dans notre pays et si celles-ci sont compatibles, s'il est techniquement et légalement possible de les comparer et de les apparier, ce qui est de plus en plus souvent le cas. La plateforme fournit donc un état des lieux des données publiques. Les acteurs externes tels que les associations, les communes et les offices cantonaux sont invités, eux aussi, à partager leurs jeux de données sur cette plateforme.

TIRER ENSEMBLE LES ENSEIGNEMENTS DES DONNÉES

Dans le but de rendre les processus administratifs plus efficaces, il faut que les données existantes puissent être réutilisées à d'autres fins. Le fait de ne plus devoir remplir plusieurs fois le même formulaire permet de gagner du temps et d'éviter les erreurs. Nos bases de décision s'améliorent aussi dès lors que nous avons accès à toutes sortes de données et savons les comprendre et les utiliser. Il est possible d'utiliser les données existantes pour de nouvelles statistiques, pour la recherche ou à titre de planification. L'OFS aide à poser les bonnes questions, à trouver les données appropriées et à utiliser ces données.

APPARIEMENT ET UTILISATION SECONDAIRE

Le projet «Apprentissage automatique Sécurité sociale» ou ML_SoSi en fournit un exemple. L'OFS a analysé de manière inédite un jeu de données anonymisées et appariées entre elles dans le but de mieux comprendre l'impact du chômage en Suisse. En effet, jusqu'à récemment, la statistique faisait face à certaines limites: elle était certes en mesure de montrer combien il y avait de chômeurs et combien d'entre eux avaient retrouvé un emploi. Mais en appariant savamment les données existantes, il devient en outre possible de reconnaître certaines tendances: à quelle fréquence les chômeurs touchent-ils de l'aide sociale plus tard dans leur vie? Dans quelle mesure les chômeurs se retirent-ils complètement de la vie professionnelle? Combien d'entre eux émigrent? Si ces données étaient déjà disponibles par le passé, ce n'est qu'aujourd'hui qu'il est possible de les exploiter de cette manière.

Autre exemple: pour étudier les causes du cancer, il ne suffit pas de ne prendre en compte que les données des cancéreux, il faut aussi des données représentatives de personnes en bonne santé. Et l'OFS dispose justement des données de référence nécessaires, notamment en matière de population, d'activité professionnelle et de revenu. Il est possible d'utiliser de telles données de manière secondaire, bien entendu en respectant l'anonymat des personnes et en appliquant la législation en matière de protection des données. L'utilisation secondaire signifie simplement que les données ne sont pas uniquement utilisées dans le but dans lequel elles ont été relevées initialement. En appariant ces données, la recherche est en mesure d'acquérir de nouvelles connaissances.

Champs thématiques de la statistique fédérale

Champ thématique **Population**	→ p. 31
Champ thématique **Éducation et science**	→ p. 41
Champ thématique **Énergie**	→ p. 51
Champ thématique **Société**	→ p. 57
Société de l'information	→ voir thèmes transversaux
Champ thématique **Santé**	→ p. 67
Champ thématique **Mobilité et transports**	→ p. 77
Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable**	→ p. 87
Espace et analyses spatiales	→ voir thèmes transversaux
La qualité de vie dans les villes	→ voir thèmes transversaux
Développement durable	→ voir thèmes transversaux
Champ thématique **Social**	→ p. 95
Champ thématique **Économie et finances publiques**	→ p. 105
Thèmes transversaux	→ p. 115

Les informations statistiques représentent depuis toujours un important fondement de la démocratie et du progrès. La statistique fédérale propose en conséquence une grande quantité de données pertinentes. Elles concernent pratiquement tous les domaines de vie et sont attribuées aux champs thématiques suivants.

CHAMP THÉMATIQUE POPULATION

Dans ce champ thématique, la statistique publique fournit des informations sur les personnes vivant en Suisse ainsi que dans les divers cantons et communes: combien de personnes au total, combien d'enfants, d'actifs occupés et de retraités, et combien de ces personnes ont la nationalité suisse. Sont enregistrés en permanence le nombre de naissances et de décès, de mariages et de divorces ainsi que celui des immigrations et des émigrations. Ce champ thématique décrit en outre comment vivent les gens: le nombre moyen de personnes par ménage, les langues qui sont parlées, l'appartenance religieuse ou encore le revenu professionnel moyen. Le champ thématique Population propose ainsi des fondements statistiques importants sur lesquels s'appuient de nombreuses enquêtes et analyses dans d'autres champs thématiques. → p. 31

CHAMP THÉMATIQUE ÉDUCATION ET SCIENCE

Des informations statistiques sont disponibles pour chaque étape du parcours de formation, depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'apprentissage professionnel, depuis le premier jour d'école jusqu'au doctorat. La statistique publique recense en permanence le nombre d'écoliers, d'enseignants et de chercheurs. Elle fait aussi état du type et du nombre d'écoles, des places de formation disponibles et des diplômes obtenus. Le champ thématique Éducation et science considère en outre les aspects financiers suivants: il indique par exemple combien coûtent les divers parcours éducatifs et qui les finance. On observe ici des différences entre cantons. Ces données permettent notamment aussi de comparer le système éducatif suisse avec ceux d'autres pays. → p. 41

CHAMP THÉMATIQUE ÉNERGIE

La Suisse produit, consomme, importe, exporte, transforme et stocke de l'énergie de diverses manières. La statistique publique en rend compte. Elle fournit d'importants indicateurs pour chiffrer les évolutions dans le domaine de l'énergie et suivre le degré de réalisation des objectifs politiques fixés (p. ex. Stratégie énergétique 2050 de la Confédération). Les données relevées dans le champ thématique Énergie concernent d'une part toutes les technologies conventionnelles, y compris les sources d'énergie renouvelables. D'autre part, elles fournissent des indications sur des secteurs en expansion comme par exemple l'utilisation de carburants bigènes. → p. 51

CHAMP THÉMATIQUE SOCIÉTÉ

Ce domaine groupe les thèmes Politique, Culture, Médias, Sport et Criminalité. Les informations statistiques dans le domaine politique portent sur les élections et les votations. Elles font état des préférences politiques de la population et de sa participation au système politique. L'offre dans le domaine de la culture et des médias en Suisse et son utilisation sont mesurées en permanence, ce qui permet de mettre en lumière de nombreuses évolutions: par exemple le nombre croissant de visionnements via des services d'abonnement et de streaming, l'utilisation en baisse des journaux imprimés, de la télévision et du cinéma ou encore de l'offre de musées et de bibliothèques. Par ailleurs, la statistique publique fournit des informations sur les pratiques sportives et l'activité physique de la population. Le domaine de la criminalité propose des données entre autres sur l'aide aux victimes, les infractions commises, les jugements de mineurs et les condamnations d'adultes, l'âge et l'origine des personnes détenues ainsi que sur la récidive. → p. 57

CHAMP THÉMATIQUE SANTÉ

Les données du champ thématique Santé fournissent une image complète du système de santé suisse. Elles contiennent des indications sur les hôpitaux, les cabinets médicaux, le personnel de santé et les patients. Elles font état de la fréquence de diverses maladies et des causes de décès ainsi que du comportement de la population en matière de santé et de risque, associé ici notamment à l'alimentation, à l'activité physique et à la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments ou de drogues. La statistique publique propose en outre de nombreuses données sur les coûts du système de santé. → p. 67

CHAMP THÉMATIQUE MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Ce champ thématique présente des informations sur le transport de personnes et de marchandises en Suisse ou à travers la Suisse, que ce soit sur route, sur rail, sur eau ou dans les airs. Ces informations mettent l'accent sur les prestations des divers moyens de transport, déplacements à pied et à vélo compris. Le comportement de la population en matière de transports et ses facteurs d'influence sont relevés en permanence. La statistique publique fournit en outre des indications importantes concernant les coûts et le financement des infrastructures de transport existantes, mais aussi les accidents de la circulation et l'impact des transports sur l'environnement. → p. 77

CHAMP THÉMATIQUE TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce champ thématique propose des informations sur l'utilisation du sol, sur les zones à bâtir et sur la répartition géographique des surfaces d'habitat et d'infrastructure; il comprend aussi des analyses approfondies portant sur les diverses régions. L'état de l'environnement est décrit entre autres par le biais de données sur la qualité du sol, de l'air et de l'eau. Les données météorologiques et climatiques relèvent aussi de ce champ thématique, tout comme l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre ou la statistique sur les déchets.

Domaine Environnement → p. 87
Domaines Territoire et Développement durable, voir thèmes transversaux → p. 118 et p. 121

CHAMP THÉMATIQUE SOCIAL

Ce champ thématique est principalement centré sur les indications relatives à la situation financière et sociale des ménages privés. Elles portent ainsi sur les revenus, la fortune et la pauvreté, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, l'offre et la demande dans l'accueil extrafamilial des enfants, l'assurance-vieillesse, sans oublier l'égalité entre femmes et hommes, et l'égalité pour les personnes handicapées. La statistique publique fournit aussi des chiffres détaillés sur l'AVS et les autres prestations sociales. → p. 95

CHAMP THÉMATIQUE ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

La statistique publique propose de multiples informations sur la structure et la conjoncture de l'économie suisse. Ces données comprennent des grandeurs telles que le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi. Elles considèrent également l'évolution des salaires, du pouvoir d'achat et des coûts du travail. Les statistiques ne portent pas seulement sur l'économie dans son ensemble, mais aussi sur diverses branches comme l'agriculture et la sylviculture, les banques et le tourisme. Les prix, entre autres des biens de consommation, des biens immobiliers, des loyers et des importations, sont aussi documentés dans ce champ thématique. Ce dernier rend également compte des recettes et des dépenses de l'administration publique. → p. 105

THÈMES TRANSVERSAUX

Certains sujets de la statistique publique ne peuvent pas être attribués à un champ thématique précis car ils concernent plusieurs d'entre eux. Il en est ainsi du développement durable, du territoire et des analyses spatiales, de la qualité de vie dans les villes et de la numérisation («société de l'information»). Ces quatre thèmes transversaux sont étudiés plus en détail dans le présent annuaire. → p. 115



Champ thématique Population

Les informations démographiques fournissent des bases de décision et de planification pertinentes aux niveaux de la Confédération, des cantons et des communes. Les données démographiques servent en outre à développer des stratégies politiques et à les évaluer. Ces statistiques sont utilisées dans des domaines tels que les transports, la santé, l'éducation, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire et la sécurité sociale. L'administration et les entreprises du secteur public font partie des principaux utilisateurs de ces informations, avec nombre d'entreprises privées comme les banques, les assurances et les bureaux de conseil. La science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les médias et le grand public s'intéressent également à ces données.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE POPULATION FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

Domaine statistique 1: **Population** → p. 127

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** → p. 157

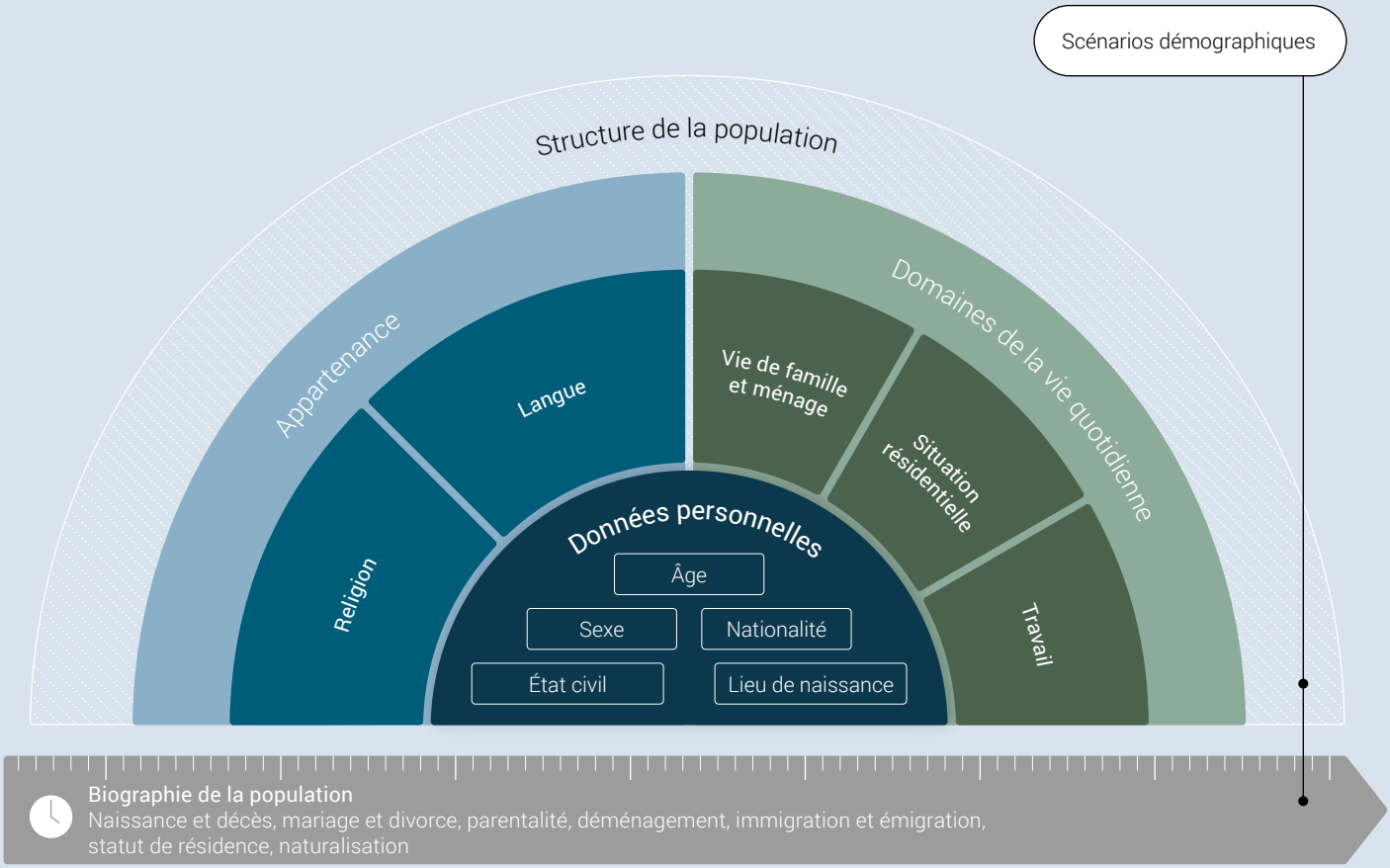
Domaine statistique 9: **Construction et logement** → p. 223

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Population?

La statistique fédérale considère la population sur la base d'un modèle de référence. Dans le champ thématique Population, la statistique fédérale produit des informations sur les ménages et les modes de vie, sur les bâtiments d'habitation et les logements, sur le travail et la vie professionnelle, et sur des thématiques telles que la migration et l'intégration, les langues et les religions, en plus bien sûr des données classiques sur l'état et la structure de la population.

La statistique fédérale s'attache à limiter autant que faire se peut l'envoi d'enquêtes à la population. C'est pourquoi, dans ce champ thématique, elle travaille autant que possible à partir de données de registres déjà saisies. On ne procède à des enquêtes que lorsque le mandat légal le requiert et lorsque les données de registres font défaut.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les données personnelles (âge et sexe, nationalité et état civil, mariages et divorces, lieu de naissance et migration, statut de résidence) sont tirées de registres. Combinées avec divers enquêtes et relevés, elles permettent d'appréhender la population de la Suisse sous des angles variés, par exemple en termes de conditions de logement, de formes de vie familiale, de langue et de religion.

Ces informations de base se complètent de scénarios sur l'évolution future de la population, des ménages et des personnes actives. Combinées, elles rendent compte de diverses facettes de l'évolution de la société aux niveaux national, cantonal et communal. Elles permettent également des comparaisons internationales.

Au niveau fédéral, cantonal et communal, les statistiques de population servent à étayer les décisions politiques, à évaluer les mesures prises ainsi qu'à établir une planification dans de nombreux domaines qui vont des transports à la santé, en passant par la formation, l'énergie, l'environnement, le territoire et les assurances sociales. Les sièges du Conseil national, par exemple, sont répartis au prorata du nombre d'habitants et de nombreux transferts monétaires entre la Confédération et les cantons sont calculés en fonction du nombre d'habitants.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

La population de la Suisse a accès à un système éducatif largement différencié.

Champ thématique **Éducation et science** → p. 41

Les données personnelles de la statistique publique concernent les parcours de vie les plus divers. L'âge et la mort forment aussi des composantes de ces dernières.

Champ thématique **Santé** → p. 67

En Suisse, nombreux sont les actifs occupés qui se déplacent pour se rendre au travail en voiture ou avec les transports publics.

Champ thématique **Mobilité et transports** → p. 77

La population de la Suisse consomme divers biens et services; les besoins et les possibilités varient en fonction du revenu et de la fortune de chacun.

Champ thématique **Social** → p. 95

La population de la Suisse vit dans des conditions matérielles diverses, qui touchent également le logement. Des informations sur les conditions de logement sont disponibles dans le Domaine thématique Économie. Des informations sur les revenus des ménages sont disponibles dans le Domaine thématique Social.

Champ thématique **Social** → p. 95

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- les préférences dans le style de vie telles que vestimentaires et alimentaires,
- les animaux domestiques,
- les déchéances de nationalité.

Sujets du champ thématique Population

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Effectif et évolution de la population

Combien de personnes vivent en Suisse? Comment le nombre d'habitants a-t-il évolué? Quelles sont les caractéristiques de cette population?

BUT: fournir des informations de base sur la population en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Population résidante permanente
- Ménages
- Âge, état civil, nationalité
- Composantes de l'évolution de la population
- Répartition géographique

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1A** → p. 132

THÈME

Évolution future

Combien d'habitants la Suisse comptera-t-elle à l'avenir? Des scénarios à ce sujet peuvent être établis en fonction de certains critères.

BUT: anticiper l'évolution démographique de la Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Scénarios sur l'évolution des effectifs de population en Suisse et dans les cantons, et sur l'évolution des ménages

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME

Naissances et décès

Nous parlons ici du «mouvement naturel de la population». Ce terme ne comprend pas les immigrations ou les émigrations, mais désigne les changements dans la population tout au long de la biographie des habitants.

BUT: saisir le renouvellement de l'effectif de la population par des processus naturels.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Naissances
- Fécondité
- Reconnaissances de paternité
- Adoptions
- Décès
- Mortalité
- Espérance de vie

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1B** → p. 134

THÈME

Migration

La croissance de la population en Suisse repose non seulement sur les naissances et les décès, mais aussi sur la migration.

BUT: donner une vue d'ensemble des flux migratoires vers la Suisse et hors de celle-ci ainsi que des changements de domicile à l'intérieur du pays.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Population étrangère, population née à l'étranger, population issue de la migration
- Migration internationale
- Migration interne
- Transnationalisme
- Acquisition de la nationalité suisse

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1I** → p. 142

THÈME

Mariages, partenariats enregistrés et divorces

Le nombre de mariages et de divorces ainsi que leur fréquence changent au fil des ans. De nouveaux modèles de vie, plus libéraux, ainsi que des évolutions dans la composition de la population peuvent expliquer ces changements.

BUT: donner une vue d'ensemble de l'évolution des états civils en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Mariages, nuptialité
- Divorces, divortialité
- Partenariats enregistrés et dissolutions

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1D** → p. 137

THÈME

Familles

Les formes de vie commune et celles de la famille connaissent des changements, allant vers plus de diversité.

BUT: donner une vue d'ensemble de la situation de vie des familles et des plus récentes évolutions.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Formes de vie familiale
- Couples
- Désir d'enfants, parentalité
- Accueil extrafamilial des enfants
- Activité professionnelle, tâches domestiques et familiales
- Situation financière des ménages
- Bien-être et santé
- Valeurs et attitudes
- Réseaux sociaux et entraide mutuelle des ménages
- Comparaisons internationales

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1G** → p. 140

THÈME

Langues et religions

La Suisse est depuis longtemps un pays où l'on ne parle plus seulement quatre langues et où les confessions catholique et protestante côtoient d'autres religions.

BUT: donner une vue d'ensemble des caractéristiques culturelles de la langue et de la religion et de leur évolution dans la population de la Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Langues parlées dans différents contextes
- Croyances religieuses et spirituelles
- Appartenance religieuse

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1E** → p. 138
Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1F** → p. 139

THÈME

Activité professionnelle et temps de travail

La statistique fédérale établit les principaux indicateurs sur l'activité professionnelle en Suisse.

BUT: fournir des informations de base sur l'activité lucrative dans différentes professions et différents secteurs économiques. La statistique fédérale rend ainsi possible le pilotage tant politique qu'économique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Taux d'activité
- Volume d'activité
- Professions
- Travail à temps partiel
- Frontaliers

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3A** → p. 161
Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3E** → p. 169

THÈME

Chômage et sous-emploi

Plusieurs statistiques sont disponibles sur les personnes sans travail dans la population suisse.

BUT: saisir le taux de chômage et son évolution, afin que les acteurs concernés puissent réagir et prendre les mesures appropriées.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Taux de chômage
- Chômage
- Demandeurs d'emploi

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3B** → p. 163

THÈME

Travail non rémunéré

Les statistiques sur le travail non rémunéré proposent une vue d'ensemble des tâches domestiques et familiales ainsi que des activités bénévoles dans la population de la Suisse.

BUT: chiffrer le temps consacré aux activités non rémunérées; permettre une évaluation financière du travail non rémunéré en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Activités volontaires et bénévoles
- Aide à des parents et connaissances
- Travaux ménagers
- Garde et soins

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3D** → p. 168

THÈME

Bâtiments et logements

La statistique fédérale propose une vue d'ensemble du nombre et de la structure des bâtiments et des logements.

BUT: surveiller l'offre de logements, par exemple pour réagir à une pénurie ou à une offre excédentaire de logements.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Catégories de bâtiment
- Taille des bâtiments
- Âge des bâtiments
- Taille des logements
- Conditions de logement
- Logements vacants

Domaine statistique 9: **Construction et logement** – rubrique **9A** → p. 227

Domaine statistique 9: **Construction et logement** – rubrique **9B** → p. 228

Sujets spécifiques du champ thématique Population

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Intégration

L'intégration est un thème politique important. En 2022, 40% de la population résidante permanente de 15 ans ou plus était issue de la migration. C'est la raison pour laquelle elle est considérée de manière spécifique par la statistique fédérale et est observée à l'aide d'une série d'indicateurs représentatifs provenant de différentes sources statistiques.

BUT: dresser, à l'aide d'un système défini à partir de différentes observations, un état des lieux de l'intégration de la population issue de la migration. Le système d'indicateurs sur l'intégration a été établi sur la base d'un mandat du Conseil fédéral confié en 2007 à l'OFS.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Éducation et marché du travail
- Conditions de vie et pauvreté
- Langue
- Famille
- Santé
- Cohésion sociale

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1J** → p.143

THÈME SPÉCIFIQUE

Vivre ensemble

L'égalité des chances est un thème politique pertinent. C'est pourquoi la statistique fédérale considère de manière spécifique la coexistence entre les différents groupes de population.

BUT: présenter une image fiable des enjeux soulevés par la cohabitation des différents groupes vivant actuellement dans le pays.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Racisme et intégration
- Diversité
- Sentiment de menace
- Personnes de nationalité étrangère
- Groupes de personnes
- Discrimination

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Vieillissement démographique

Le sujet du vieillissement suscite depuis des années un grand intérêt dans la population, raison pour laquelle la statistique fédérale analyse les indications sur l'âge de la population, notamment le nombre croissant de centenaires.

BUT: chiffrer le vieillissement démographique de la population afin d'élaborer des stratégies pour l'avenir.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Âge
- Proportion de centenaires
- Sexe
- État civil
- Nationalité

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1H** → p. 141

THÈME SPÉCIFIQUE

Suisses de l'étranger

Plus de 800 000 ressortissants suisses vivent à l'étranger. C'est pourquoi la statistique fédérale analyse plus avant ce groupe de population.

BUT: présenter le nombre et la répartition des Suisses de l'étranger. Notamment pour évaluer l'importance des Suisses de l'étranger lors des élections et des votations.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Pays de résidence
- Âge
- Sexe
- Nationalités multiples

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Prénoms et noms de famille

Depuis des années, la population apprécie grandement la statistique des prénoms. Raison pour laquelle la statistique fédérale analyse les prénoms des personnes et, depuis 2021, les noms de famille.

BUT: présenter la diversité et la répartition des prénoms et des noms de famille en Suisse. Cela permet des comparaisons historiques ainsi que des comparaisons selon les régions linguistiques.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Prénoms et leur fréquence par région linguistique, par année de naissance, par nationalité, par sexe
- Noms de famille par commune, par canton, par région linguistique

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Éducation et science

Dans le champ thématique Éducation et science, la statistique fédérale produit des données statistiques sur l'ensemble du système de formation et sur les activités de recherche en Suisse.

Le système statistique intégré pour le domaine de la formation comprend des informations sur les personnes en formation de base et en formation continue, les diplômes obtenus, les institutions de formation et leur personnel, ainsi que sur les finances et les coûts du système d'enseignement. Ces informations de base sont complétées par des analyses de parcours longitudinales, des scénarios sur l'ensemble du système de formation, des enquêtes directes auprès des étudiants et des diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure, ainsi que par d'autres produits statistiques.

En ce qui concerne la science et la technologie, la statistique fédérale fournit des informations de base et des analyses plus approfondies sur la recherche et le développement en Suisse. Ces données permettent notamment de voir l'évolution dans le temps ou l'utilisation des ressources financières et humaines. De plus, la statistique fédérale dispose d'un système d'indicateurs contenant en particulier des informations sur les brevets délivrés et la participation à des projets de recherche de l'UE.

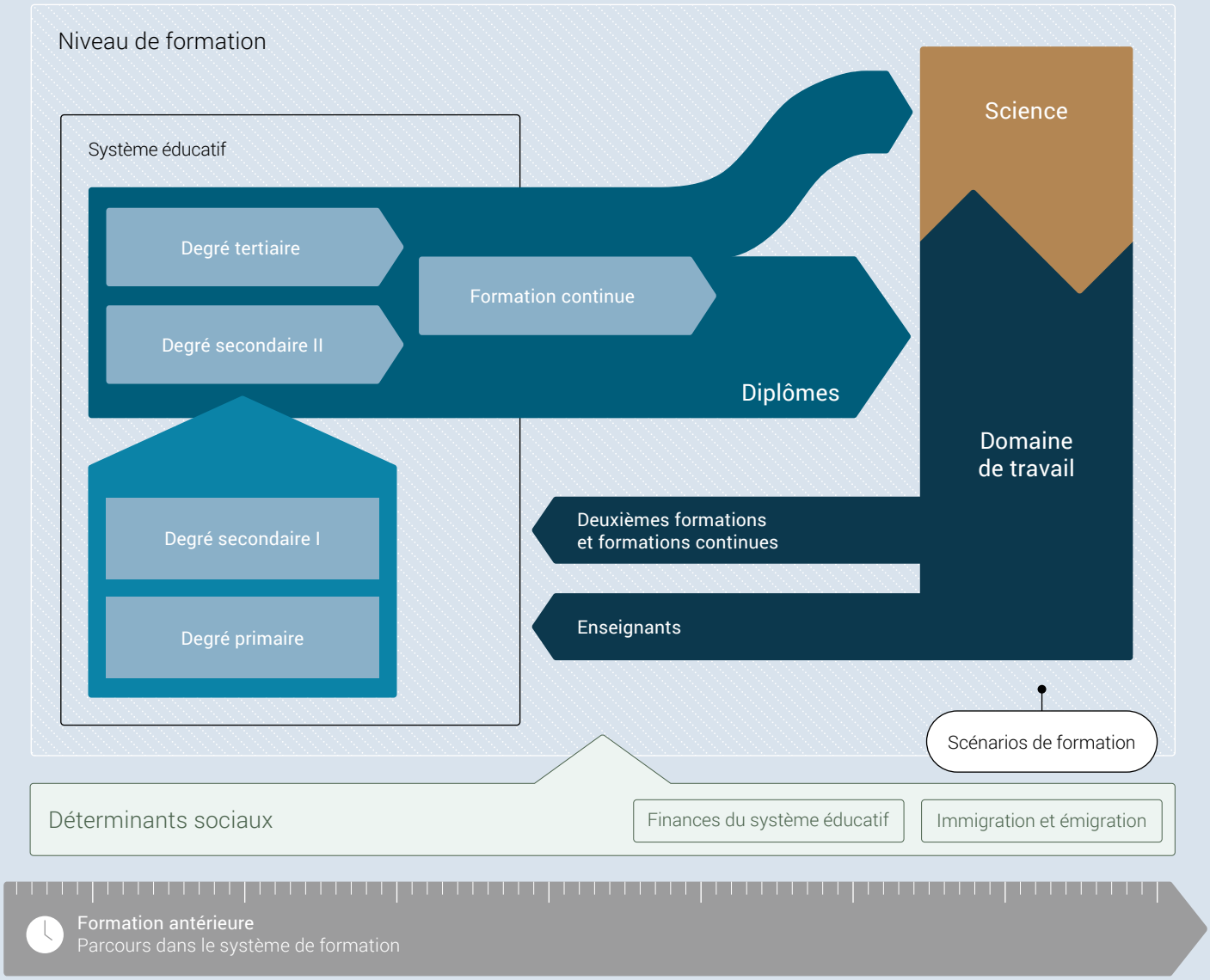
LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE ÉDUCATION ET SCIENCE FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

Domaine statistique 15: **Éducation et science** → p. 297

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Éducation et science?

La statistique fédérale considère l'éducation en étroite interaction avec la société et l'économie. Les interdépendances à ces interfaces sont analysées de manière approfondie.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

Les données réunies (agrégées) permettent, par exemple, d'illustrer ce qui se passe après le passage du système de formation au marché du travail – en fonction du diplôme et des caractéristiques personnelles. Par ailleurs, d'autres informations de base importantes sont mises à disposition, telles que le nombre actuel d'élèves et le nombre d'élèves prévu pour l'avenir.

Les statistiques sur la science mettent également en évidence les liens avec l'économie: elles ne portent pas seulement sur les activités scientifiques des hautes écoles, mais aussi sur les activités de recherche et de développement de l'économie suisse.

La statistique fédérale examine le système de formation et ses liens avec les champs d'activité de l'économie. La Confédération, les cantons, les communes et une partie des entreprises (telles que les entreprises formatrices) investissent dans l'éducation. Cela génère des résultats, principalement en termes de personnes qui acquièrent des compétences ainsi que des diplômes et des certificats. La plupart de ces personnes entrent tôt ou tard sur le marché du travail, où elles poursuivent souvent leur parcours de formation par des formations continues. Une partie des personnes formées se consacre à des activités scientifiques, une autre partie travaille elle-même dans le domaine de l'éducation.

La statistique publique fournit des informations de base importantes sur tous ces aspects: elle recense les différentes institutions de formation, les personnes en formation de base et en formation continue, les diplômes obtenus, les effectifs et le temps de travail du personnel de formation. Elle fournit également une vue d'ensemble des coûts et du financement du système d'enseignement.

Les analyses longitudinales des parcours et des transitions au sein du système éducatif renseignent sur les voies de formation et l'entrée sur le marché du travail de groupes cibles définis. Elles portent par exemple sur les transitions éducatives et vers le marché du travail après l'obtention d'un titre du degré secondaire II. Ces données fournissent des informations sur la situation d'activité et les conditions de formation des personnes diplômées au terme de leur formation professionnelle initiale, sur leur mobilité professionnelle et l'évolution de leur revenu ainsi que sur la transition vers les hautes écoles des titulaires d'une maturité gymnasiale.

Des aspects de la mobilité sociale peuvent également être chiffrés par des moyens statistiques: dans quelle mesure les enfants issus de familles sans formation universitaire obtiennent-ils un diplôme d'études supérieures? Comment cette part évolue-t-elle au fil du temps? En examinant ce genre de questions, la statistique fédérale crée les bases de nouvelles mesures politiques, par exemple dans le domaine des dépenses d'éducation ou des contributions à la formation.

Les analyses sur le maintien des enseignants dans leur profession fournissent des indications importantes pour l'organisation du système éducatif. Connaître les futurs besoins en personnel et promouvoir sa formation est notamment possible grâce aux parcours de formation et aux scénarios calculés dans ce champ thématique.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

La statistique de l'éducation couvre l'ensemble du système de formation ainsi que l'interface avec le marché du travail. Les indicateurs de la formation montrent et décrivent les structures ainsi que le fonctionnement et les effets du système de formation suisse. Grâce à des valeurs de référence, ils informent sur les évolutions et permettent une comparaison temporelle et géographique. Les systèmes de formation divergent d'un pays à l'autre, c'est pourquoi les statistiques ne peuvent pas toujours être comparées directement au niveau international. Certains indicateurs de la formation sont toutefois utilisés pour des comparaisons entre pays. Les taux de scolarisation des jeunes adultes et le revenu professionnel des titulaires d'un diplôme de haute école en sont deux exemples.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Les scénarios concernant l'évolution des diplômes – en particulier le nombre d'élèves à venir et les besoins en enseignants – dépendent des évolutions démographiques, telles que le nombre de naissances et la migration. Ces aspects font partie du champ thématique Population. On y trouve également des chiffres sur l'accueil parascolaire des enfants.

Champ thématique **Population** → p. 31

Le type de diplôme obtenu et le niveau de compétences acquises peuvent avoir une influence considérable sur la situation économique et sociale d'une personne. La statistique fédérale recense de nombreuses données sur de tels facteurs dans le domaine thématique Social – par exemple sur les revenus des ménages, les personnes exposées au risque de pauvreté et l'égalité entre femmes et hommes.

Champ thématique **Social** → p. 95

Les institutions de formation forment des personnes aux tâches les plus diverses dans l'économie et le secteur public. L'offre de main-d'œuvre ne correspond pas toujours à la demande des employeurs. La statistique fédérale fournit des chiffres sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les difficultés de recrutement et le chômage.

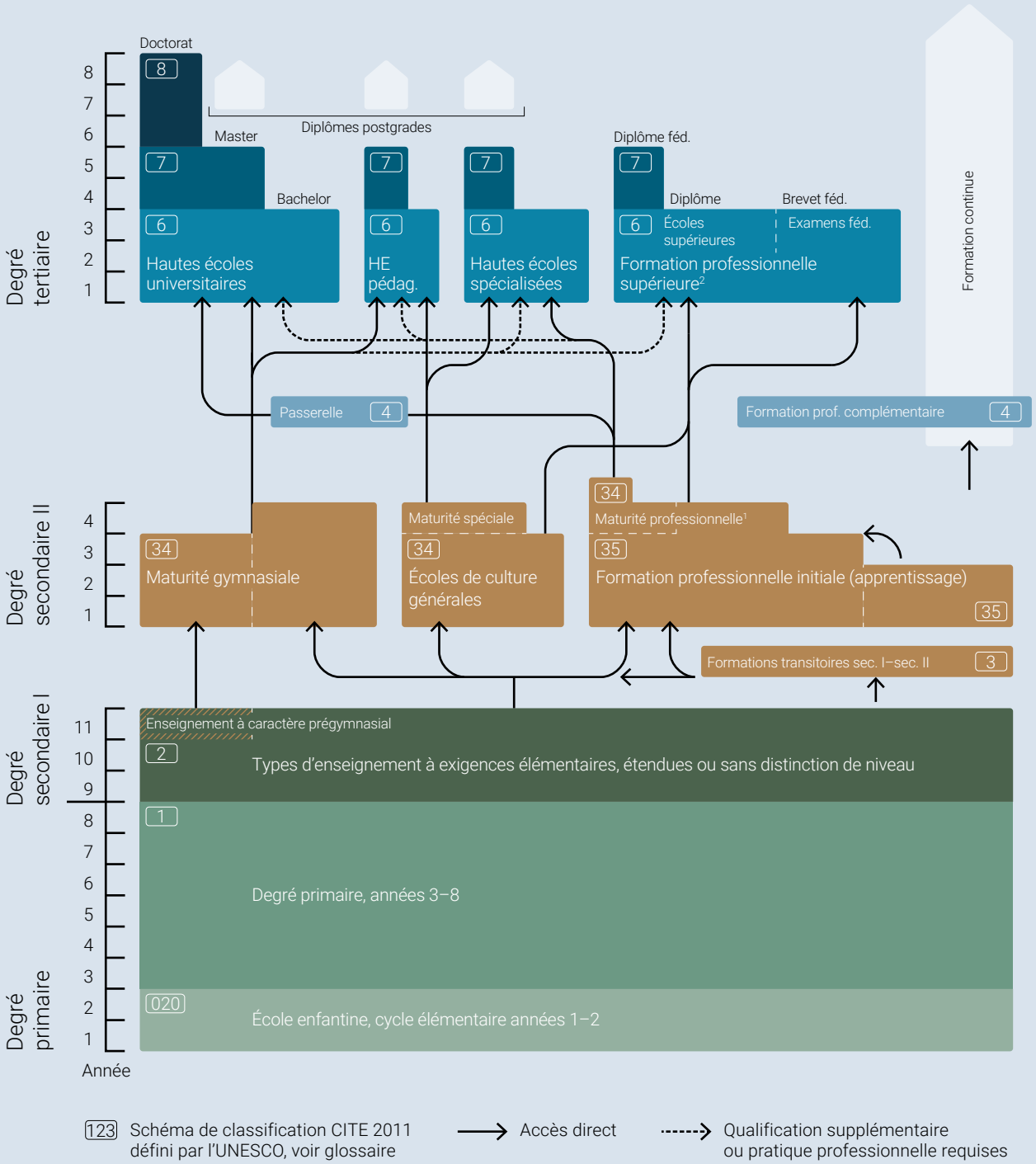
Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la structure de l'offre de l'accueil extrafamilial des enfants réglementée au niveau cantonal (places dans les crèches, structures de jour, etc.) et donc aussi de l'éducation de la petite enfance,
- les notes obtenues à l'école et au diplôme.

LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT EN SUISSE



[1] Parallèlement aux trois ou quatre ans de la formation professionnelle initiale ou une année après l'apprentissage
[2] Font partie des examens fédéraux les examens prof. fédéraux et les examens prof. fédéraux supérieurs.

Sujets du champ thématique Éducation et science

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Personnes en formation

La statistique fédérale analyse l'effectif, la composition, l'origine ainsi que les conditions de vie et d'études des personnes en formation.

BUT: grâce à un suivi statistique fiable, fournir des connaissances de base nécessaires à tous les acteurs (p. ex. l'administration, les associations, la science et la recherche, l'économie et le public ainsi que les écoles elles-mêmes).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Élèves et étudiants par niveau de formation
- Apprentissages dans la formation professionnelle initiale
- Étudiants par type de haute école
- Intensité des études et mobilité

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15A** → p. 301

THÈME

Diplômes

Le type et le nombre de diplômes délivrés sont enregistrés statistiquement et analysés en fonction de différentes caractéristiques des personnes. Les évolutions dans le temps sont évaluées, tout comme la répartition géographique des diplômes obtenus.

BUT: montrer, à l'aide de statistiques, le niveau de performance du système de formation, en particulier à l'interface avec le marché du travail.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Formations professionnelles achevées
- Maturités
- Formation professionnelle supérieure
- Bachelor et master
- Doctorats

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15B** → p. 303

THÈME

Personnel des institutions de formation

Dans ce thème, la statistique fédérale offre une vue d'ensemble des personnes employées dans les écoles et les hautes écoles. Les caractéristiques sociodémographiques, d'activité et de niveau sont recensées – p. ex. le taux d'occupation dans la scolarité obligatoire ou la spécialisation pour le personnel des hautes écoles.

BUT: associées aux scénarios d'évolution du nombre d'élèves et d'étudiants, ces informations permettent de planifier le nombre d'enseignants et d'autres ressources humaines nécessaires à l'avenir aux différents niveaux d'enseignement.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Nombre de femmes et d'hommes
- Taux d'encadrement
- Personnel par type de haute école

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15C** → p. 305

THÈME

Institutions de formation

Dans ce thème, la statistique fédérale documente l'effectif, la taille, le statut (public / privé) et la répartition géographique des institutions de formation pour chaque niveau d'enseignement.

BUT: avoir un aperçu de l'organisation, du statut et de la répartition géographique des institutions de formation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Écoles par niveau d'enseignement, statut et canton
- Répartition géographique
- Taille

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15D** → p. 306

THÈME

Finances du système de formation

Ces informations montrent dans quelle mesure et où les ressources financières sont utilisées dans l'enseignement.

BUT: offrir une vue d'ensemble des flux financiers et des coûts dans le domaine de la formation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Dépenses par degré de formation, par nature et par niveau administratif
- Bourses et prêts d'études
- Subventions fédérales aux personnes en formation professionnelle supérieure
- Finances et coûts des hautes écoles

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15E** → p. 307

THÈME

Formation continue

La statistique sur la formation continue renseigne sur le comportement de la population en matière de formation continue, sur la motivation à participer, sur le type de formations suivies, mais aussi sur les raisons pour lesquelles certaines personnes ne suivent pas de formation continue.

BUT: les données collectées servent à observer les évolutions dans le domaine de la formation continue. Si nécessaire, elles permettent de prendre des mesures politiques. En outre, elles constituent une base pour des analyses approfondies.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Participation de la population à la formation continue
- But et motivation de la participation
- Type de formation continue suivie (thème, durée, organisation)
- Financement des dépenses personnelles de formation continue
- Obstacles à la participation et motifs

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15F** → p. 308

THÈME

Science et technologie

La statistique fédérale offre un aperçu de l'étendue et du financement de la recherche et du développement publics et privés.

BUT: fournir un aperçu de l'activité de recherche des différents secteurs de l'économie suisse, de la Confédération et des hautes écoles.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Dépenses de recherche et développement
- Personnel employé dans la recherche et le développement
- Brevets

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15G** → p. 309

Sujets spécifiques du champ thématique Éducation et science

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Parcours et transitions dans le domaine de la formation

La statistique fédérale met à la disposition des chercheurs et des cantons des données longitudinales harmonisées et structurées afin de faciliter la recherche et les analyses.

BUT: systématiser la mesure des transitions et des parcours de formation et publier régulièrement des études sur le sujet.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Transitions et parcours dans la scolarité obligatoire
- Transitions et parcours dans le degré secondaire II et intégration sur le marché du travail
- Taux de certification du degré secondaire II et taux de maturités
- Transitions et parcours dans le degré tertiaire
- Parcours de formation dans les écoles supérieures
- Parcours professionnels des enseignants de la scolarité obligatoire

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15H** → p. 310

THÈME SPÉCIFIQUE

Intégration sur le marché du travail

La statistique fédérale examine comment se fait l'intégration sur le marché du travail après l'achèvement d'une formation du degré secondaire II, d'une formation professionnelle supérieure ou d'une formation d'une haute école. Cela se fait par le biais d'analyses longitudinales et d'enquêtes réalisées auprès des diplômés.

BUT: observation sur plusieurs années pendant la transition d'une institution de formation vers le marché du travail. L'évolution de la carrière est suivie d'un point de vue statistique pendant les premières années après l'obtention du diplôme. Les résultats obtenus servent de base d'information, par exemple pour la politique en matière d'éducation et les hautes écoles.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Transition de la formation à la vie professionnelle
- Évolution de la carrière professionnelle
- Situation professionnelle au cours des premières années suivant l'obtention du diplôme (taux de chômage, revenu professionnel, situation dans la profession, etc.)
- Évaluation subjective de la carrière professionnelle (p. ex. satisfaction par rapport aux caractéristiques de l'emploi)

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15I** → p. 311

THÈME SPÉCIFIQUE

Niveau de formation

Le niveau de formation et les compétences de base des Suisses évoluent. La statistique fédérale publie régulièrement des données à ce sujet.

BUT: suivre l'évolution du niveau de formation de la population résidant en Suisse – globalement, mais aussi par région et pour certains groupes de population.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Formation achevée la plus élevée par sexe, âge, région, passé migratoire, niveau de formation des parents
- Répartition dans la population des compétences de base en lecture, mathématiques élémentaires et résolution de problèmes
- Utilisation des compétences de base pendant le travail et dans la vie quotidienne



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Situation sociale et économique des étudiants

La statistique fédérale relève systématiquement les conditions de vie des étudiants des hautes écoles et fournit des informations fiables sur les conditions socioéconomiques des études dans les hautes écoles en Suisse.

BUT: illustrer, à l'aide de données statistiques, la situation sociale et économique des étudiants. Une comparaison avec d'autres pays européens permet d'obtenir des informations supplémentaires.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Taux d'actifs occupés et taux d'occupation
- Budget-temps
- Financement des études, bourses et prêts d'études
- Choix de la filière
- Origine sociale
- Mode de logement
- Santé
- Mobilité



Tableau à la rubrique 15A, p. 302
Aucune autre statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Scénarios pour le système de formation

Régulièrement, la statistique fédérale calcule des scénarios sur l'évolution du nombre d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de diplômes dans le système de formation suisse, ainsi que sur le niveau de formation de la population.

BUT: fournir des scénarios pour le système de formation, scénarios qui servent de base à la prise de décision et à la planification. La plupart des calculs sont très détaillés afin de répondre aux besoins d'information des décideurs politiques, de l'économie et du domaine de la formation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Évolution du nombre d'étudiants à tous les niveaux au cours des dix prochaines années
- Évolution des diplômes délivrés dans la formation professionnelle initiale, la maturité professionnelle, la maturité gymnasiale et la maturité spécialisée
- Évolution du nombre d'étudiants des écoles supérieures (ES) et des hautes écoles
- Évolution des besoins en nouveaux enseignants dans la scolarité obligatoire



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Énergie



L'intérêt pour les questions énergétiques s'accroît, tant dans le grand public que dans les milieux économiques et politiques. Quels types d'énergie sont produits et où? Par qui cette énergie est-elle consommée et en quelles quantités? Telles sont les questions centrales pour les années et les décennies à venir. Les organisations internationales et les milieux scientifiques comptent aussi sur les statistiques de l'énergie établies en Suisse.

La statistique globale de l'énergie de l'Office fédéral de l'énergie OFEN, actualisée chaque année, constitue l'élément central des informations statistiques dans ce champ thématique. S'y ajoutent d'autres statistiques de l'OFEN telles que la statistique de l'électricité de la Suisse et diverses statistiques sectorielles, par exemple celle portant sur les énergies renouvelables.

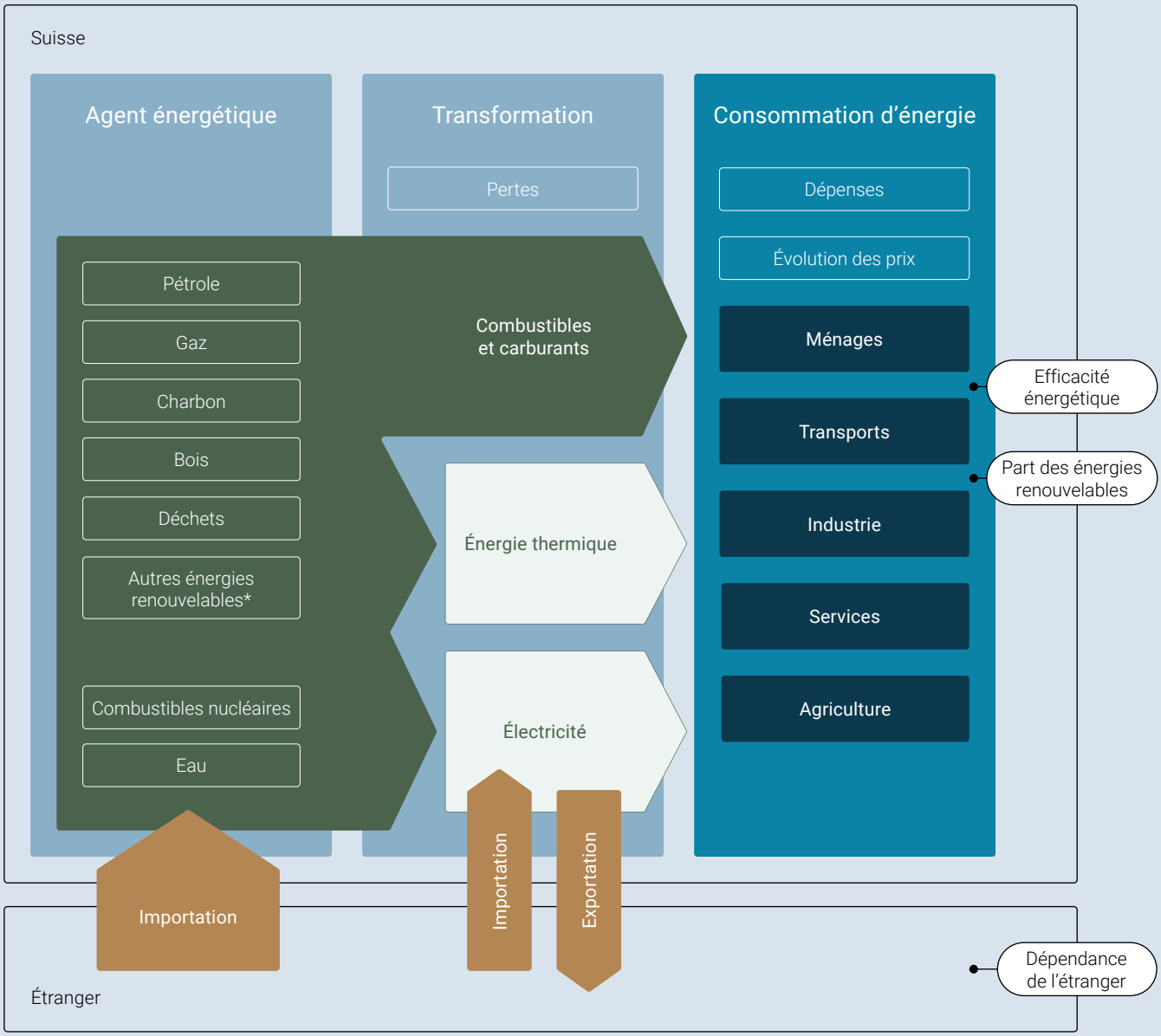
LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE ÉNERGIE FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

Domaine statistique 8: **Énergie** → p. 215

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Énergie?

La Suisse possède peu de ressources énergétiques en dehors des énergies renouvelables: pour couvrir ses besoins, elle dépend en grande partie des importations. La statistique de l'énergie chiffre ces besoins et montre de quels agents provient notre énergie, par exemple du pétrole, de l'eau, du bois ou des combustibles nucléaires.

APPROCHE STATISTIQUE



* solaire, éolien, biogaz, carburants biogènes, chaleur ambiante

Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

La statistique fédérale rend compte de la manière dont ces agents énergétiques sont utilisés. Certains d'entre eux sont transformés en carburants et en combustibles. D'autres servent à la production d'électricité ou sont transformés pour la consommation finale en énergie thermique, par exemple pour le chauffage à distance. La Suisse importe aussi directement de l'électricité; en contrepartie, elle exporte une partie de l'électricité qu'elle produit, avant tout en été.

Dans la consommation d'énergie, la statistique distingue les catégories de consommateurs Ménages privés, Transports, Industrie et Services. Il reste une partie de la consommation d'énergie qui ne peut être attribuée: cette différence statistique comprend notamment la consommation de l'agriculture.

La statistique publique propose aussi des chiffres actuels sur des aspects financiers. Elle observe l'évolution des prix à la consommation et les dépenses des consommateurs finaux d'énergie.

Des recherches sont réalisées en Suisse sur divers aspects du domaine de l'énergie et elles font aussi l'objet de statistiques.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Dans le champ thématique Énergie, la statistique publique fournit une importante contribution à la sécurité de l'approvisionnement. Les informations statistiques tirées du présent et du passé permettent d'évaluer la consommation, les besoins et les coûts énergétiques de demain. Il est indispensable d'assurer à long terme l'approvisionnement de la Suisse en énergie. Compte tenu de l'évolution des politiques énergétique et climatique, tant au niveau national qu'international, on peut supposer que la demande d'informations concernant l'énergie ira croissant. La statistique publique anticipe suffisamment tôt les besoins de données et évalue de nouvelles solutions pour produire et analyser les données. Il convient d'examiner l'exploitation et la collecte de données dans des domaines émergents ou en pleine expansion, tels que la mobilité électrique, l'hydrogène ou les nouvelles technologies de couplage (transformation d'électricité en gaz, puis liquéfaction du gaz). Parallèlement, il s'agit d'appliquer également dans le domaine de l'énergie le principe visant à réduire le plus possible la charge d'enquête pour les milieux interrogés.

Les statistiques de l'énergie sont en majeure partie issues de l'Office fédéral de l'énergie OFEN. Elles sont complétées par des informations statistiques tirées d'autres champs thématiques (Économie, Mobilité et transports, Territoire, environnement et développement durable, p. ex.).

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Le comportement de la population en matière de mobilité se modifie: les véhicules à propulsion électrique sont toujours plus appréciés. La vente de véhicules éco-énergétiques est souvent encouragée par des mesures politiques. La statistique fédérale recense le nombre de véhicules électriques et hybrides au niveau national, par canton et par commune. Elle propose aussi des données sur les moteurs à combustion, les émissions de CO_2 et les polluants atmosphériques.

Champ thématique **Mobilité et transports** → p. 77

La combustion d'agents énergétiques fossiles est en grande partie responsable de l'augmentation de la concentration de CO_2 dans l'atmosphère. La statistique fédérale calcule l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse dans le cadre de la comptabilité environnementale.

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** → p. 87

Les coûts de l'énergie représentent un poste budgétaire essentiel pour une partie de la population suisse et pour les entreprises gourmandes en énergie. Les dépenses de consommation des ménages privés figurent dans les statistiques économiques.

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la consommation régionale d'énergie (voir statistiques cantonales),
- les types de production et l'origine du courant électrique importé (une partie de ce dernier n'est pas traçable),
- l'origine précise du gaz importé (non traçable),
- le prix de l'électricité des communes et opérateurs énergétiques (la Commission fédérale de l'électricité ElCom analyse ces prix).

Sujets du champ thématique Énergie

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Approvisionnement en énergie

Par approvisionnement en énergie, on entend la fourniture d'énergie – de l'extraction ou de l'importation d'agents énergétiques à la distribution de l'énergie au consommateur final. La statistique publique met à disposition des données concernant chacune de ces étapes.

BUT: les statistiques dans ce domaine représentent l'une des conditions pour assurer l'approvisionnement en énergie et en électricité.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Utilisation d'agents énergétiques
- Production d'énergie en Suisse
- Importations d'énergie
- Dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8A** → p. 218

THÈME

Consommation d'énergie

La statistique fédérale observe et analyse comment la consommation d'énergie évolue au fil du temps. Les facteurs d'influence sont de divers types: les conditions météorologiques jouent un rôle, tout comme la situation conjoncturelle. À long terme, l'évolution démographique, les changements de modes de vie et les progrès technologiques par exemple ont une incidence sur la consommation d'énergie.

BUT: les données de la statistique fédérale permettent aux politiques, aux entreprises énergétiques et au grand public d'observer les conséquences – de nature économique ou écologique – de la consommation d'énergie. Elles permettent une planification et un pilotage à long terme dans le domaine de l'énergie.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Consommation finale d'énergie selon les agents énergétiques
- Part fossile
- Catégories de consommateurs

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8B** → p. 219

THÈME

Aspects économiques

L'approvisionnement en énergie et la consommation d'énergie comportent des aspects économiques. Ainsi, les parts des sources d'énergie fossiles et renouvelables ont un impact par exemple sur les coûts de l'énergie, sur la valeur ajoutée et sur l'emploi dans le secteur de l'énergie.

BUT: donner une vue d'ensemble des aspects financiers en lien avec la consommation d'énergie. Les données permettent en outre de retracer l'évolution du secteur de l'énergie et de la recherche énergétique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Dépenses des consommateurs finaux d'énergie
- Dépenses énergétiques des ménages
- Prix à la consommation pour l'énergie
- Importance économique du secteur de l'énergie
- Dépenses publiques pour la recherche énergétique

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8C** → p. 220

Sujet spécifique du champ thématique Énergie

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Énergie renouvelable

La Suisse dispose de la force hydraulique, un agent énergétique renouvelable de grande importance. Les autres agents renouvelables – énergie solaire, bois, biomasse, énergie éolienne, géothermie et chaleur ambiante – jouent cependant un rôle croissant dans l'approvisionnement énergétique du pays. La Statistique suisse des énergies renouvelables rassemble chaque année des données essentielles sur leur utilisation.

BUT: la Confédération entend renforcer les énergies renouvelables indigènes. Ce projet vise, premièrement, à réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et, deuxièmement, à favoriser la sortie progressive du nucléaire. Des données statistiques sont indispensables pour planifier, financer et suivre le renforcement des énergies renouvelables.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Part de l'énergie renouvelable par agent énergétique
- Électricité renouvelable
- Chaleur renouvelable

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8D** → p. 221



Champ thématique Société



Dans le champ thématique Société, la statistique fédérale produit des informations statistiques très complètes sur des thématiques sociales importantes: politique, culture, médias, sport et criminalité. Ces thématiques peuvent être replacées dans un contexte plus large grâce à des concepts de base généraux tels que la qualité de vie, la participation, l'état de droit et la sécurité.

Dans le domaine politique, les statistiques sont centrées sur les élections et les votations. Elles fournissent les bases qui permettent d'analyser les préférences politiques de la population et de suivre la manière dont celle-ci participe à la vie politique.

Les informations sur la culture et les médias visent à mesurer la vie culturelle et les médias en Suisse sur le plan de l'offre et de la demande. Dans le domaine du sport, la statistique fédérale produit des données sur les pratiques sportives et sur l'activité physique, sur les besoins en matière de sport et sur l'intérêt de la population pour le sport.

En ce qui concerne la criminalité, les données statistiques fournissent des informations complètes sur les infractions enregistrées par la police, les condamnations et l'exécution des sanctions. La statistique fédérale analyse également des questions toujours plus complexes, à l'instar de la violence domestique ou du taux de récidive des personnes condamnées.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE SOCIÉTÉ FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** → p. 313

Domaine statistique 17: **Politique** → p. 327

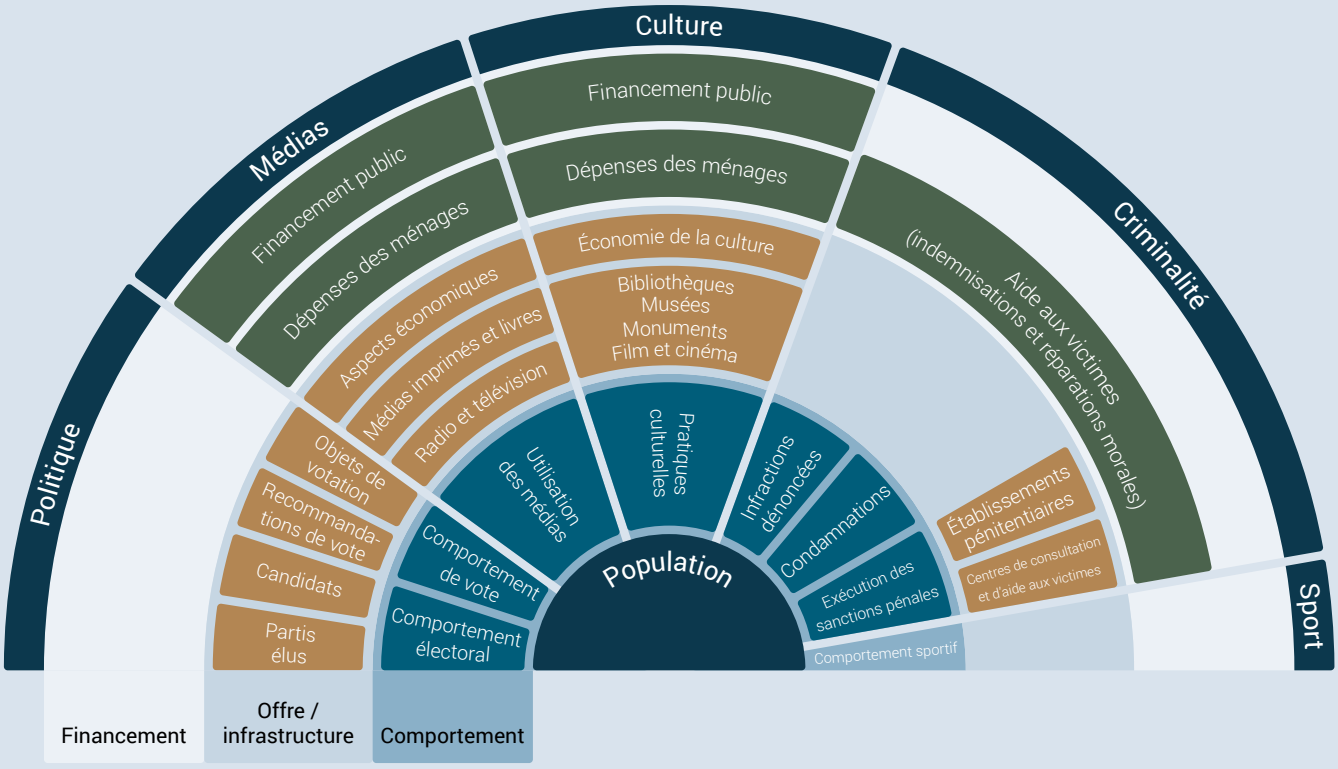
Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** → p. 349

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Société?

Toutes les informations de la statistique fédérale ont trait à la société d'une manière ou d'une autre. Les données du domaine statistique de la société réunissent plusieurs domaines qui se rapportent au vivre ensemble: politique, médias, culture, sport et criminalité.

Ces domaines partiels fournissent tous des statistiques qui décrivent les habitudes. La statistique publique dispose d'informations sur le comportement aux urnes, les pratiques culturelles, l'utilisation des médias, le comportement sportif mais aussi sur le comportement criminel et la réaction de l'État à ce dernier.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

La plupart des domaines partiels (à l'exception de celui du sport) comportent également des statistiques sur l'offre existante et l'infrastructure. Dans le domaine de la culture, la statistique publique fournit des renseignements complets sur le nombre de bibliothèques, musées, monuments, cinémas, etc. ainsi que leurs caractéristiques; dans celui des médias, elle connaît en détail un grand nombre de médias imprimés, de livres ainsi que de stations de radio et de télévision. Pour ce qui est de la politique, elle tient notamment des statistiques au sujet des élections, des candidates et candidats, des objets des votations et des recommandations. Dans le domaine de la criminalité, la statistique fédérale fournit notamment des chiffres sur les établissements pénitentiaires et leur personnel.

Le thème de la société comporte également des statistiques de nature financière. En effet, les offres culturelles et les produits médiatiques sont parfois soutenus par des fonds publics, et les ménages qui en tirent parti consacrent d'importantes sommes d'argent à ces deux domaines. Les statistiques sur l'économie culturelle montrent notamment la valeur créée par la culture. Enfin, la statistique fédérale indique le montant des indemnisations et réparations morales versées dans le cadre de l'aide aux victimes.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Le domaine statistique de la société comprend le domaine de la politique, dans lequel l'Office fédéral de la statistique remplit des fonctions centrales: les dimanches d'élections et de votations, il collecte et contrôle les résultats des 26 cantons, traite les résultats nationaux et les met à la disposition du public. Le tout avec précision, rapidité et transparence. Au regard de l'évolution démographique, l'OFS fournit, préalablement aux élections fédérales, les bases permettant de calculer le nombre de sièges auxquels chaque canton a droit au Conseil national.

Les statistiques produites sont utiles aux autorités politiques aux trois niveaux de l'État. Elles constituent une base importante de planification et d'évaluation de l'action politique. Les statistiques contribuent par ailleurs à la détection précoce des tensions sociales et politiques. Elles servent aussi de base à la mise en œuvre de mesures sectorielles, telles que l'aide au cinéma liée au succès.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Les pratiques culturelles et l'utilisation des médias d'une personne peuvent dépendre de sa langue et de sa religion. Les statistiques sur les langues utilisées et l'appartenance à une religion font partie des statistiques de la population.

Champ thématique **Population** → p. 31

Le comportement sportif de la population a un impact sur sa santé et son bien-être. Certains effets sont positifs (prévention des maladies par une activité physique régulière), tandis que d'autres sont négatifs (accidents, sports à risque).

Champ thématique **Santé** → p. 67

L'aide financière aux victimes s'inscrit dans les prestations sociales sous condition de ressources lorsqu'elle contribue à assurer l'accès aux prestations publiques de base dans le cas d'une victime d'infraction.

Champ thématique **Social** → p. 95

Tant la confédération que les cantons et de nombreuses communes engagent des dépenses publiques dans les domaines de la police, de la justice, de la culture, des médias et du sport. La culture, les médias et le sport constituent également d'importants postes de dépense pour les ménages. De plus, la culture et les médias sont des secteurs de l'économie qui englobent une multitude d'entreprises et d'emplois, et qui créent de la valeur.

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

Les statistiques relatives aux médias et à la culture sont étroitement liées à celles du domaine de la numérisation.

Thème transversal **Société de l'information** → p. 117

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- le financement des partis et campagnes politiques,
- les coûts des votations et élections,
- la carrière et la situation financière des politiciennes et politiciens au sein du système de milice,
- le comportement aux urnes de différents groupes de population,
- les types et le nombre d'événements culturels,
- l'infrastructure sportive disponible,
- le financement des clubs de sport et des offres sportives,
- le nombre de procédure pénales ouvertes,
- la durée des procédures dans la justice criminelle.

STATISTIQUES CRIMINELLES

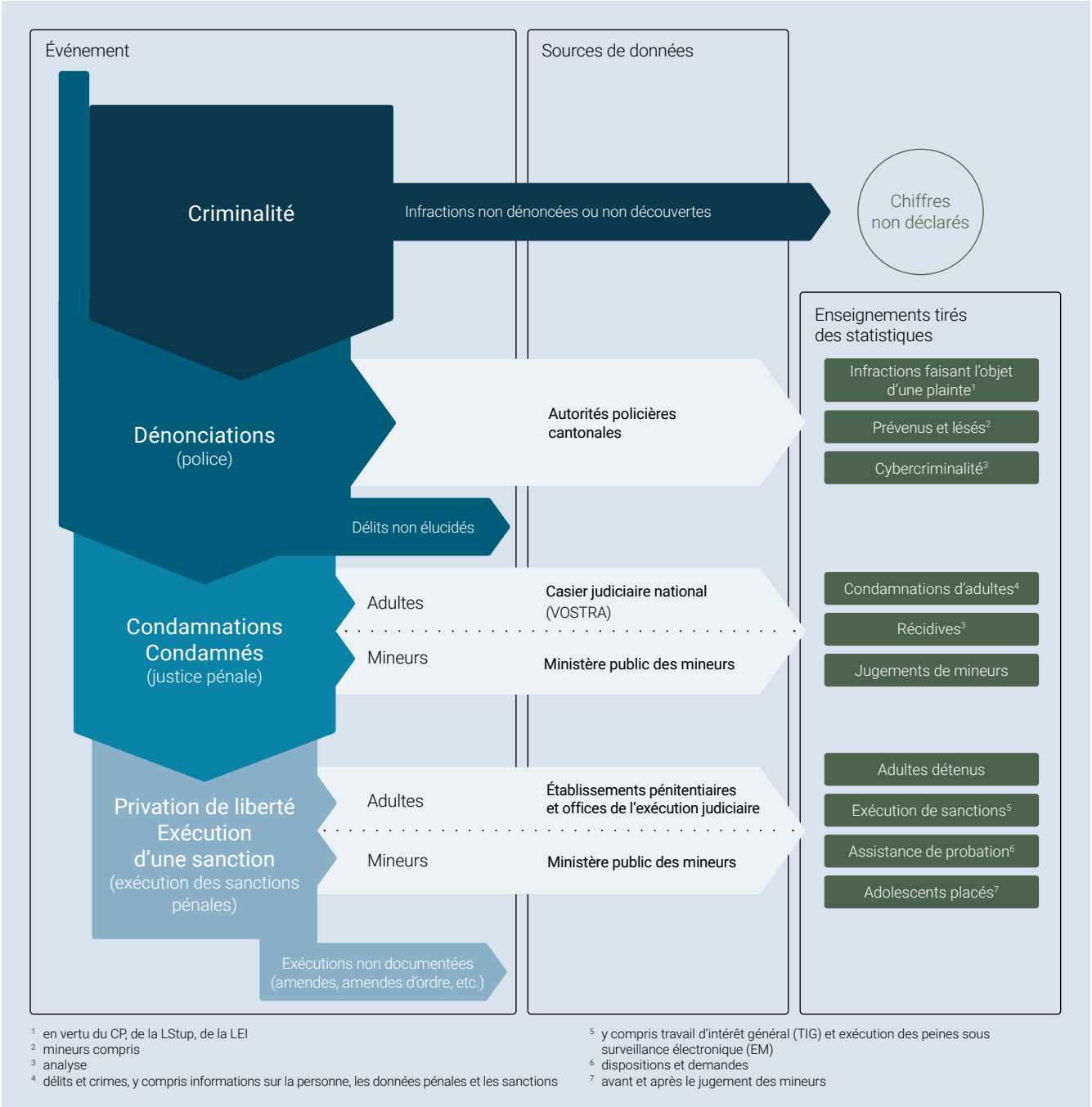
La criminalité et la poursuite pénale en disent long sur le fonctionnement d'une société. De ce fait, la statistique fédérale élabore des statistiques criminelles à différentes étapes: dénonciation à la police, condamnation, sanction et son application.

L'ampleur totale de la criminalité ne peut pas être chiffrée. En fonction du type de criminalité, bien des choses se déroulent à l'abri des regards, tandis qu'une partie des actes ne sont pas découverts ou dénoncés.

Des informations statistiques sont enregistrées dès qu'une dénonciation est faite. Les autorités de police cantonales communiquent à la statistique fédérale des données sur les dénonciations reçues, sur les infractions ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues.

Deux autres sources de données entrent en jeu dès qu'une condamnation a été prononcée. L'une d'elles, le casier judiciaire informatique VOSTRA, a considérablement facilité l'échange de données relatives aux condamnations pénales et aux sanctions de tous les cantons. L'OFS reçoit et traite ces données VOSTRA. Les données sur les condamnations de personnes mineures sont fournies par les ministères publics des mineurs.

L'âge des auteurs a également une influence dans le cadre des données sur l'exécution des sanctions. Les données relatives aux adultes proviennent des offices de l'exécution des sanctions pénales et des établissements pénitentiaires. Pour les personnes mineures, ces informations sont là encore transmises par les ministères publics des mineurs. Dans ce contexte, on dispose de statistiques sur les personnes détenues, mais aussi sur la surveillance électronique, le travail d'intérêt général et le placement extrafamilial d'adolescents.



1 en vertu du CP, de la LStup, de la LEI
2 mineurs compris
3 analyse
4 délits et crimes, y compris informations sur la personne, les données pénales et les sanctions
5 y compris travail d'intérêt général (TIG) et exécution des peines sous surveillance électronique (EM)
6 dispositions et demandes
7 avant et après le jugement des mineurs

Sujets du champ thématique Société

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Politique

La statistique fédérale fournit un aperçu des élections et des votations au niveau national, cantonal et communal.

BUT: la statistique politique permet notamment d'analyser les orientations politiques de la population qui ressortent lors des élections et des votations.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Élections au Conseil national et au Conseil des États (force des partis, participation, candidatures)
- Élections aux parlements et exécutifs cantonaux
- Élections aux parlements et exécutifs des villes
- Votations (résultats, participation, recommandations des partis)

Domaine statistique 17: **Politique** → p. 327

THÈME

Médias

La statistique fédérale fournit une vue d'ensemble de l'utilisation des médias traditionnels, de l'offre des médias ainsi que de certains aspects économiques et financiers.

BUT: sur la base de données secondaires, la statistique des médias fournit des informations sur la situation et le développement du paysage médiatique suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Offre et utilisation des médias imprimés
- Contenus et utilisation des programmes radio et télévisés
- Entreprises et emplois dans le domaine des médias

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16B** → p. 321

THÈME

Culture

Le thème de la culture fournit des informations de base sur les pratiques culturelles de la population, l'offre culturelle et son financement ainsi que les aspects économiques.

BUT: la statistique culturelle fournit des informations sur la situation et le développement de différents aspects du paysage culturel suisse. Cela facilite notamment les décisions dans le domaine de l'encouragement financier de la culture. On peut également évaluer la participation de la population à la vie culturelle.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Pratiques culturelles
- Secteurs culturels (film et cinéma, musées, bibliothèques)
- Financement de la culture
- Économie culturelle

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16A** → p. 317

THÈME

Police

La statistique fédérale traite la statistique policière de la criminalité (SPC). Elle se fonde sur le Code pénal suisse (CP), la loi sur les stupéfiants (LStup) ainsi que la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

BUT: la statistique policière de la criminalité renseigne sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle porte sur les infractions enregistrées par la police. Elle contient également des indications sur divers sous-thèmes (p. ex. violence domestique, criminalité numérique).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Infractions au CP, à la LStup et à la LEI
- Personnes prévenues
- Cybercriminalité

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19A** → p. 353

THÈME

Justice pénale

La statistique des condamnations pénales fournit des indications annuelles sur les condamnations entrées en force d'adultes et de mineurs en Suisse. De longues séries chronologiques sont disponibles en ce qui concerne les différentes infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur la circulation routière (LCR). Ces statistiques permettent aussi d'analyser les récidives et les carrières criminelles.

BUT: donner une vue d'ensemble des condamnations d'adultes entrées en force enregistrées dans le casier judiciaire informatisé suisse VOSTRA ainsi que du volume, de la structure et de l'évolution des jugements prononcés selon le droit pénal des mineurs.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Adultes condamnés, y compris les nationalités des personnes condamnées
- Sanctions pour adultes, dont expulsions en vertu de l'art. 66a CP
- Jugements des mineurs, peines pour mineurs et mesures de protection ordonnées à titre provisionnel

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19B** → p. 355

THÈME

Exécution pénale

Le thème Exécution pénale fournit une vue d'ensemble des statistiques sur la privation de liberté et l'exécution des sanctions. Ces statistiques renseignent sur toutes personnes entrées ou sorties des établissements pénitentiaires (prison, établissement d'exécution des peines, centre d'exécution de mesures, etc.). Elles comportent en outre des informations sur le travail d'intérêt général (TIG), sur la surveillance électronique (EM) ainsi que sur les personnes prises en charge par la probation. Sont relevés le sexe, l'âge, la nationalité, le motif d'incarcération, l'infraction et la durée de l'exécution.

BUT: donner une vue d'ensemble de la statistique de l'exécution des sanctions. Ces informations servent notamment à dégager des tendances et à planifier les capacités nécessaires dans les établissements pénitentiaires.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Effectif des détenus
- Travail d'intérêt général
- Surveillance électronique

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19C** → p. 357

THÈME

Aide aux victimes

Toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, psychique ou sexuelle, peut bénéficier d'une aide gratuite auprès d'un centre cantonal d'aide aux victimes. Si la gravité de l'atteinte le justifie, les cantons peuvent également octroyer une indemnisation ou une réparation morale. La Statistique de l'aide aux victimes (OHS) dresse chaque année un bilan chiffré.

BUT: la statistique fédérale informe sur le volume et la structure des consultations offertes aux victimes d'infractions.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Consultations et prestations
- Indemnisations et réparations morales
- Données agrégées sur les victimes
- Données agrégées sur les auteurs présumés

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19E** → p. 359

THÈME

Sport

L'Observatoire Sport et activité physique Suisse fournit des données relatives au développement du sport et de l'activité physique en Suisse.

BUT: rendre compte du comportement sportif de la population. Ces données permettent d'observer les changements au fil des années et des décennies.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Activités sportives
- Activité physique
- Participants à des cours et des camps J+S

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

Sujets spécifiques du champ thématique Société

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Femmes et élections

L'article sur l'égalité inscrit dans la Constitution dispose que l'homme et la femme sont égaux en droit. Il pourvoit à leur égalité de droit et de fait. La représentation des femmes dans les parlements et exécutifs est donc étudiée de manière spécifique par la statistique fédérale.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Part de femmes au Conseil national et au Conseil des États
- Part de femmes dans les parlements et exécutifs cantonaux
- Part de femmes dans les parlements et exécutifs des villes

Domaine statistique 17: **Politique** – rubrique **17A** → p. 334

THÈME SPÉCIFIQUE

Film et cinéma

La statistique suisse du film et du cinéma fournit des informations détaillées sur le paysage cinématographique (salles, distribution, entrées et production indigène) et intègre également d'autres canaux de consommation de films (vidéo à la demande).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Infrastructure cinématographique
- Offre cinématographique
- Entrées de cinéma
- Cinéma suisse
- Vidéo à la demande

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16A** → p. 319

THÈME SPÉCIFIQUE

Bibliothèques

Les bibliothèques jouent un rôle central de conservation et de transmission du savoir et de la culture. C'est pourquoi la statistique fédérale leur consacre leur propre statistique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Bibliothèques publiques
- Bibliothèques scientifiques
- Prêts et visites
- Dépenses
- Emplois

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16A** → p. 318

THÈME SPÉCIFIQUE

Musées

Les musées ont pour mission d'acquérir, conserver, étudier, exposer et transmettre le patrimoine de l'humanité. La statistique fédérale s'y intéresse donc de manière spécifique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Fréquentation
- Personnel des musées
- Main d'œuvre bénévole
- Objets exposés
- Manifestations

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16A** → p. 319

THÈME SPÉCIFIQUE

Monuments

Les monuments sont de précieux témoins de notre histoire politique, économique, sociale et architecturale. La statistique fédérale s'y intéresse donc de manière spécifique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Monuments recensés et protégés
- Sites archéologiques et zones protégées
- Sites construits protégés

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** → p. 313

THÈME SPÉCIFIQUE

Violence domestique

La Suisse s'engage dans le cadre de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. La statistique fédérale publie des données sur ce thème.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Infractions
- Homicides
- Personnes lésées
- Relation entre l'auteur et la personne lésée

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19D** → p. 358

THÈME SPÉCIFIQUE

Parcours criminels types

La statistique fédérale met un accent particulier sur l'examen des carrières criminelles, notamment en ce qui concerne la récidive, dans le but de fournir une base pour des travaux de prévention.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Récidive
- Mineurs délinquants: facteurs de risque en matière de recondamnation à l'âge adulte
- Statistique des condamnations pénales 1984 à 2014: récidive sur le long terme de Suisses nés la même année

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Santé



Les informations de la statistique fédérale sur le champ thématique Santé fournissent une vue d'ensemble selon trois optiques différentes. Tout d'abord l'optique de la population, laquelle sollicite le système de santé suisse, participe au financement de ce dernier et a des besoins spécifiques. La deuxième optique est celle des services de santé, donc des différents fournisseurs de prestations. La troisième optique s'intéresse au système de santé: le système dans son ensemble et ses conditions cadre. La statistique publique documente aussi l'état de santé de la population.

La société requiert toujours plus d'informations statistiques actuelles dans le domaine de la santé. Des données traitées statistiquement permettent de mieux appréhender les phénomènes de la santé et d'agir en conséquence. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance des données rapidement disponibles.

Les statistiques de la santé sont indispensables pour concevoir des mesures de politique sanitaire basées sur des faits, que ce soit à la Confédération, dans les cantons et les communes ou à l'échelon international. De nombreux décideurs politiques et économiques ont aujourd'hui besoin plusieurs fois par an de chiffres, d'estimations et de scénarios sur l'état et l'évolution du système de prise en charge ou sur la propagation de maladies. Un grand nombre d'autres utilisateurs des statistiques de la santé sont issus des milieux scientifiques et économiques, des associations, des organisations internationales, des médias et du grand public.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE SANTÉ FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

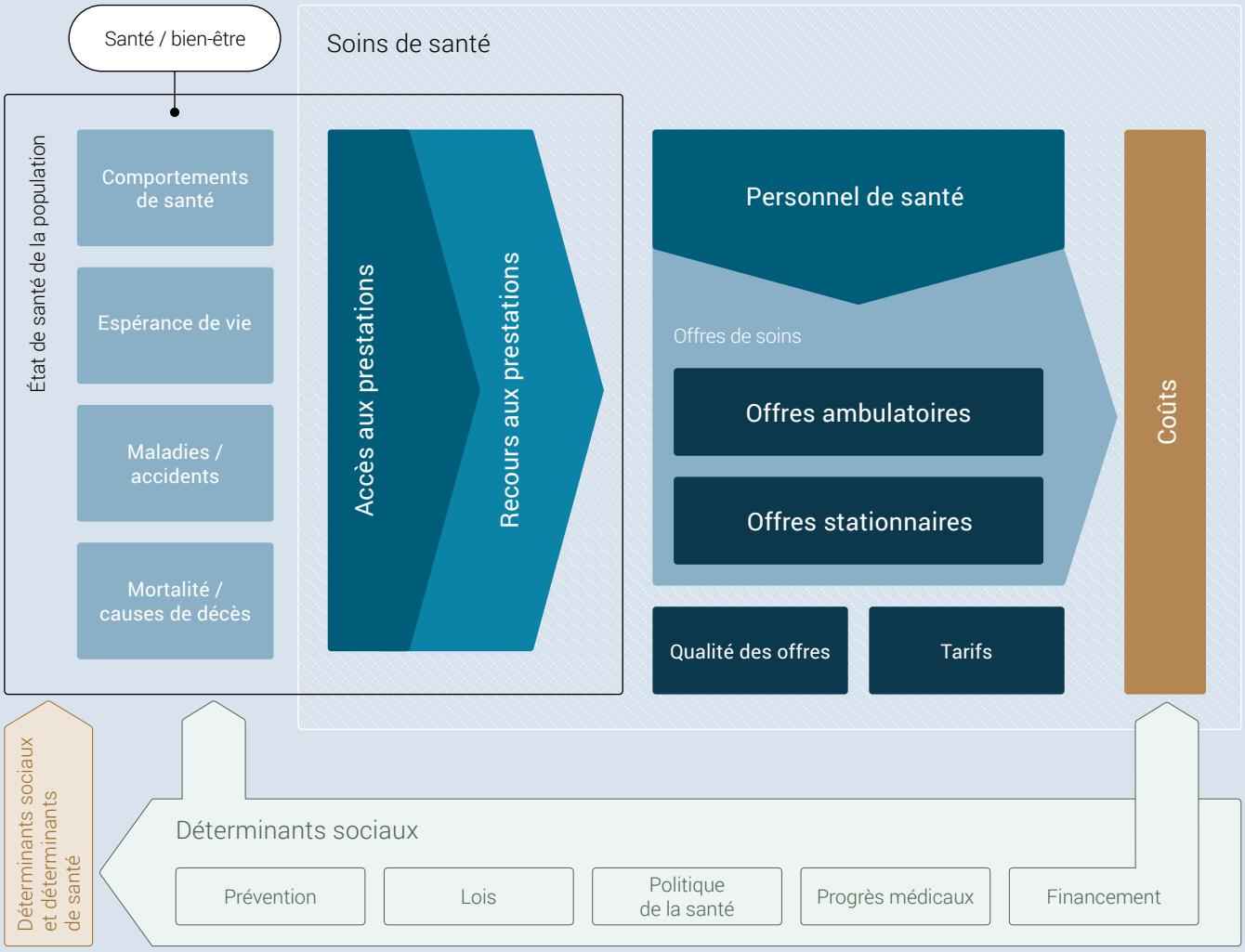
Domaine statistique 14: **Santé** → p. 279

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Santé?

Les informations statistiques dans ce champ thématique rendent compte de l'état de santé physique et psychique de la population et de son évolution. Elles considèrent aussi les comportements et les conditions de vie pouvant influencer la santé.

La statistique publique observe aussi les traitements médicaux, leurs effets et les résultats obtenus. Au niveau des services de santé, elle recense et évalue les diverses offres stationnaires et ambulatoires, leur utilisation et leur qualité, les tarifs et les coûts, et fournit aussi des chiffres sur le personnel de santé et sur les institutions.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

Bon nombre de conditions cadre de la société ont un impact sur la santé de la population et sur le système de santé, par exemple la politique et les lois, la prévention et les progrès médicaux. La statistique publique fournit aussi en permanence des informations sur ces facteurs d'influence.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Le secteur de la santé sera confronté à de nombreux défis dans les années à venir. Les principaux sont la numérisation et l'évolution démographique de la population suisse. À cela s'ajoutent le changement des tableaux cliniques et un besoin accru en ressources requises pour les soins, mais aussi la pénurie de personnel, la viabilité financière des prestations médicales compte tenu de la hausse des coûts et la préparation à de possibles pandémies. Pour être en mesure de relever ces défis, il est nécessaire de disposer de davantage de données, entre autres de la part de la statistique publique. Le Conseil fédéral a formulé ses attentes à ce sujet dans la stratégie Santé2030. En outre, l'Office fédéral de la statistique OFS se coordonne de plus en plus étroitement avec ses partenaires de la Confédération et des cantons. Le développement de l'activité statistique que cette évolution implique doit être considéré comme un investissement indispensable pour l'avenir de notre système de santé.

Le principe de l'utilisation multiple des données à des fins différentes s'applique aussi aux statistiques de la santé. En plus de ses tâches liées à la statistique proprement dite, la statistique fédérale joue ainsi un rôle de coordinatrice et de plateforme pour la pluralité des besoins des parties prenantes.

Les statistiques de la santé sont en partie appariées avec des bases statistiques provenant d'autres champs thématiques, par exemple avec les informations démographiques issues du champ thématique Population.

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la santé des enfants et des adolescents,
- les données sur les patients dans les cabinets médicaux; les données des pharmacies, des laboratoires médicaux, des physiothérapeutes, des psychologues, des ergothérapeutes,
- les données sur les médicaments et les vaccinations,
- la carrière professionnelle du personnel soignant,
- l'influence de la profession, du mode de vie, de la situation familiale, de la religion, du lieu de domicile, etc. sur l'état de santé.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Diverses variables de la population influencent la santé, p. ex. l'âge. Le champ thématique Population propose des statistiques sur le vieillissement démographique. Celles-ci établissent aussi des chiffres sur l'espérance de vie, les naissances, les décès et la mortalité infantile.

Champ thématique **Population** → p. 31

Les groupes vulnérables au niveau de la santé comprennent entre autres les personnes issues de la migration. La statistique publique relève ici par exemple leur état de santé et leur accès aux prestations médicales.

Champ thématique **Population** → p. 31

Une activité physique régulière peut améliorer le bien-être physique et aider à prévenir des problèmes de santé. Elle peut donc contribuer à abaisser les coûts de la santé. Les pratiques sportives de la population sont relevées statistiquement.

Champ thématique **Société** → p. 57

Les actes de violence peuvent avoir de graves répercussions sur la santé des personnes touchées. Les statistiques de la criminalité font partie du champ thématique Société. Elles présentent des chiffres sur la violence et la violence domestique, les lésions corporelles graves, les homicides et l'aide aux victimes.

Champ thématique **Société** → p. 57

Un environnement préservé favorise une vie en bonne santé. À l'inverse, des facteurs tels que la pollution atmosphérique, la mauvaise qualité de l'eau et le bruit ont des effets négatifs sur la santé.

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** → p. 87

Les données sur la santé sont aussi considérées dans les statistiques du domaine social. La santé détermine en grande partie l'accès au marché du travail et la participation à la vie sociale. Les inégalités et les désavantages sociaux se cumulent au cours du parcours de vie et ont des répercussions sur l'état de santé et sur les comportements en matière de santé comme le recours ou le non-recours à des prestations du système de santé. Les statistiques sociales examinent aussi la problématique de l'égalité pour les personnes en situation de handicap.

Champ thématique **Social** → p. 95

Des accidents peuvent survenir au travail. De plus, de nombreuses personnes ont des problèmes de santé qui sont occasionnés ou aggravés par leur travail. L'enquête suisse sur la population active (ESPA) aborde ces aspects.

Champ thématique **Économie** → p. 105

Sujets du champ thématique Santé

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

État de santé

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Pour décrire ce phénomène aux multiples facettes au moyen de données, la statistique publique considère l'incidence des maladies et des handicaps mais aussi les troubles ressentis par les individus et le bien-être personnel. L'espérance de vie et les causes de décès observées dans la population reflètent également l'état de santé. Le nombre de décès survenus pendant une certaine période est aussi pris en compte dans la statistique et représente ainsi un indicateur indirect de la santé de la population.

BUT: offrir une vue d'ensemble de l'état de santé physique et psychique de la population suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Espérance de vie
- Mortalité
- Causes de décès
- État de santé auto-évalué
- Troubles physiques
- Maladies
- Handicaps et limitations
- Accidents

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14A** → p. 283

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20D** → p. 370

THÈME

Déterminants de la santé

De nombreux facteurs ont une influence sur l'état de santé de la population. On peut notamment mentionner la structure démographique ainsi que le niveau de formation, le niveau de revenu et d'intégration sociale, les conditions de vie et de travail, l'environnement naturel ainsi que les modes de vie et les habitudes culturelles, sans oublier l'accès aux soins et les prédispositions génétiques. Tous ces facteurs interagissent tout en affectant de diverses manières l'état de santé.

BUT: fournir des informations sur les variables mesurées qui influencent la santé de la population. De telles données peuvent par exemple servir de point de départ pour définir des mesures politiques ou lancer des campagnes de prévention.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Situation sociale
- Conditions de travail
- Activité physique
- Alimentation
- Surpoids
- Consommation de tabac
- Consommation d'alcool
- Consommation de drogues illégales

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14B** → p. 286

THÈME

Services de santé

Les données des services de santé proposent un large éventail d'informations sur le fonctionnement du système de santé, traitant de l'offre de soins ainsi que la demande. Les aspects couverts vont de l'organisation des différents fournisseurs de prestations dans le domaine de la santé et des prestations fournies aux caractéristiques des personnes prises en charge.

BUT: proposer une vue d'ensemble des services de santé (p. ex. institutions et personnel) en Suisse et de leur utilisation par la population. Cela représente une aide pour adapter l'offre en permanence et assurer son financement.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Fournisseurs de prestations: hôpitaux, cabinets médicaux, établissements médicosociaux, services d'aide et des soins à domicile, etc. (infrastructure, personnel, finances, prestations, organisation)
- Personnel de santé: emplois selon le statut d'activité (catégories professionnelles, activité, caractéristiques sociodémographiques)
- Patients et clients (séjours, prestations, diagnostics, coûts, caractéristiques sociodémographiques)

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14C** → p. 288

THÈME

Coûts et financement

Les dépenses de santé, dont la progression continue est documentée depuis plus d'un demi-siècle, absorbent une part importante du produit intérieur de la Suisse (PIB). Une statistique de synthèse, qui compile une multitude de sources internes et externes à la statistique publique, est dédiée à ce sujet. Des informations détaillées sur la répartition des dépenses de santé entre les prestations consommées, les fournisseurs de ces prestations ainsi que la part supportée par les diverses sources de financement sont ainsi mises à la disposition du public afin de lui permettre de mieux appréhender les enjeux économiques du système de santé. Elle vise à mettre à disposition des informations permettant de comprendre le circuit économique du système de santé suisse. Cette statistique montre les principales sources qui contribuent au financement des dépenses de santé et comment les coûts sont répartis entre les différents fournisseurs de prestations et les prestations.

BUT: offrir une vue d'ensemble de la répartition des dépenses et du financement du système de santé suisse. On peut ainsi répartir les moyens financiers de manière pertinente et piloter l'évolution des coûts.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Coûts et financement selon les fournisseurs de biens et services, prestation, nature de la prestation fournie et régime de financement
- Financement selon le régime et la source
- Coûts (valeur absolue et par habitant) selon la prestation, la nature de la prestation fournie, le sexe et la classe d'âge
- Dépenses en pour-cent du PIB

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14D** → p. 291

Sujets spécifiques du champ thématique Santé

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Santé reproductive

La santé reproductive de la femme est représentée par différentes variables mesurées telles que l'âge des mères à la naissance de leur enfant et le type d'accouchement. La fréquence des consultations gynécologiques ainsi que la statistique des interruptions de grossesse et les comportements de santé dans le domaine de la contraception mettent en lumière d'autres aspects de la santé reproductive des femmes et des hommes. La statistique de la procréation médicalement assistée fournit des informations sur les déterminants de la santé des couples souhaitant avoir des enfants et recourant pour ce faire à la fécondation in vitro.

BUT: donner une vue d'ensemble de divers aspects de la santé des femmes en âge de procréer. Plusieurs statistiques relevant de ce domaine sont inscrites dans des lois.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Santé des nouveau-nés
- Santé des personnes âgées
- Santé des migrants
- Famille et santé
- Santé et genre

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14E** → p. 293

THÈME SPÉCIFIQUE

Santé de groupes de population vulnérables

La santé et la maladie varient selon l'âge, le sexe, le mode de vie familial ou le niveau de formation, sans oublier le statut socioéconomique ou l'orientation religieuse socioculturelle. Certains groupes se distinguent de la moyenne de la population et courent un risque plus important de tomber malade ou de mourir prématurément. La probabilité de souffrir d'une maladie et de problèmes de santé augmente généralement avec l'âge.

BUT: certains groupes de population sont exposés à des risques plus importants pour la santé. C'est pourquoi la statistique fédérale étudie leur santé de manière plus approfondie.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Santé des nouveau-nés
- Santé des femmes enceintes et des mères
- Santé des personnes âgées
- Santé des migrants
- Disparités sociales en matière de santé

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Santé et travail

Les charges de travail peuvent entraîner des problèmes de santé chez les personnes actives occupées. Celles-ci sont exposées en particulier à des contraintes physiques ou psychiques pouvant nuire à leur santé ainsi qu'à des risques d'accident et de blessure sur leur lieu de travail ou lors des déplacements pour s'y rendre. Les contraintes physiques et psychiques au travail sont étroitement liées à l'apparition de maladies et de problèmes de santé, aux accidents de travail, à l'incapacité de travail et aux retraites anticipées; elles affectent également le risque de décès.

BUT: fournir des repères statistiques sur les principaux déterminants de la santé au travail et leurs effets.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Risques physiques au travail
- Charges psychosociales
- Accidents du travail
- Horaires de travail
- Stress et épuisement émotionnel
- Peur de perdre son travail

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14G** → p. 295

THÈME SPÉCIFIQUE

Trajectoires des patients et de la prise en charge

Les données des services de santé, qui couvrent de manière exhaustive notamment les hospitalisations, les prestations ambulatoires dans les hôpitaux et les séjours en institutions médicosociales, permettent un suivi des patients sur une longue période. Ces données détaillées sont particulièrement intéressantes pour des analyses approfondies, tels que l'étude de la trajectoire des patients, l'intensité de recours aux soins ou le taux de survie suivant un traitement ou une pathologie spécifique.

BUT: afin de comprendre le mieux possible les rapports entre l'état de santé de la population et le système de prise en charge sanitaire, la statistique fédérale met un accent particulier sur les trajectoires des patients et de leur prise en charge.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Sécurité du patient: réadmission hospitalière et mortalité à la suite d'un traitement ou d'une pathologie
- Trajectoire du patient (hospitalier stationnaire, hospitalier ambulatoire, institution médicosociale)

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Épidémiologie du cancer

Le cancer est la deuxième cause de décès la plus fréquente en Suisse et le vieillissement démographique ne fait qu'augmenter la fréquence des cancers. C'est pourquoi la statistique fédérale prête une attention particulière aux statistiques s'y rapportant. La statistique du cancer est une statistique de synthèse qui reprend les données de sources existantes: les données sur les décès par cancer sont tirées de la statistique des causes de décès. Les données sur les cancers sont enregistrées dans les registres cantonaux des tumeurs et dans le registre du cancer de l'enfant. Les données sont ensuite rassemblées au niveau de l'organe national d'enregistrement du cancer et transmises à l'OFS.

BUT: délivrer des informations sur l'état et l'évolution de la mortalité et des nouveaux cas de cancer selon des variables spécifiques (p. ex. sexe, classes d'âge, périodes, types de cancer). délivrer des informations sur l'état et l'évolution de la mortalité et des nouveaux cas de cancer selon des variables spécifiques (p. ex. sexe, classes d'âge, périodes, types de cancer).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Nombre et incidences des décès par cancer et des nouveaux cas de cancer
- Âge médian
- Années potentielles de vie perdues (autrement dit cas de décès par cancer qui sont survenus pendant une année définie avant l'âge de 70 ans)
- Risque de maladie et de décès
- Durée de survie selon le diagnostic
- Nombre de personnes en vie auxquelles un diagnostic de cancer a été posé (prévalence)
- Cancer chez les enfants

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14F** → p. 294

THÈME SPÉCIFIQUE

Personnel de santé

La statistique fédérale suit l'effectif, la composition et l'évolution du personnel de santé, par exemple dans les hôpitaux, les établissements médicosociaux, pour les soins à domicile ou dans les cabinets médicaux. Dans ce contexte, elle attache une importance particulière aux soins: la statistique fédérale établit par exemple la part du personnel infirmier diplômé.

BUT: le système de santé, en particulier les soins, est marqué par une pénurie de personnel et ce dernier est confronté à des conditions de travail parfois difficiles. Les informations statistiques s'y rapportant permettent de quantifier cette évolution et de prendre des mesures.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Emplois dans les hôpitaux, les établissements médicosociaux, les cabinets médicaux et les services d'aide et de soins à domicile
- Personnel soignant (effectifs, niveaux de formation)
- Médecins
- Proportion de main-d'œuvre étrangère

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14C** → p. 290

THÈME SPÉCIFIQUE

COVID-19

Les données de la statistique fédérale présentent une rétrospective détaillée de la pandémie de COVID-19. Les statistiques décrivent des indicateurs importants concernant l'impact de la pandémie sur la santé de la population et sur le système des services de santé. La statistique médicale des hôpitaux documente de manière exhaustive le suivi des hospitalisations liées à un diagnostic de COVID-19, ainsi que l'effet sur la prise en charge dans les unités de soins intensifs. Par ailleurs, elle fournit des informations sur les décès dus au COVID-19 et la surmortalité.

BUT: en 2020 et 2021, la pandémie de COVID-19 en Suisse a occasionné une nette surmortalité, notamment chez les personnes âgées. Dans ce contexte, il s'agissait de fournir aux politiques, au secteur de la santé, à l'économie et à la société de nombreuses informations statistiques sur lesquelles fonder leurs décisions.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Surmortalité (Suisse, grandes régions, cantons)
- Décès dus au COVID-19
- Suivi de l'application SwissCovid
- Suivi des hospitalisations en soins aigus
- Évolution du volume de prises en charge en soins intensifs
- Effet financier des mesures politiques liées au COVID-19

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Mobilité et transports

La Confédération, les cantons et les communes se partagent la responsabilité de l'aménagement du territoire et de l'accessibilité de la Suisse en matière de transports. Les informations statistiques disponibles servent de base à la planification dans ces domaines, notamment pour déterminer quelles infrastructures doivent être étendues, rénovées, remplacées ou supprimées. Il est important non seulement de créer des offres de mobilité qui répondent le mieux possible aux besoins, mais aussi de protéger la population et les habitats des effets nocifs des transports. Les données collectées servent également de base pour mesurer l'impact des politiques des transports ou de transfert et fournissent des informations précieuses pour les politiques énergétique et environnementale. L'économie, la science et d'autres domaines s'intéressent également à ces données.

Les offres de la statistique fédérale dans le domaine de la mobilité et des transports sont élaborées par l'Office fédéral de la statistique OFS et plusieurs offices du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC.

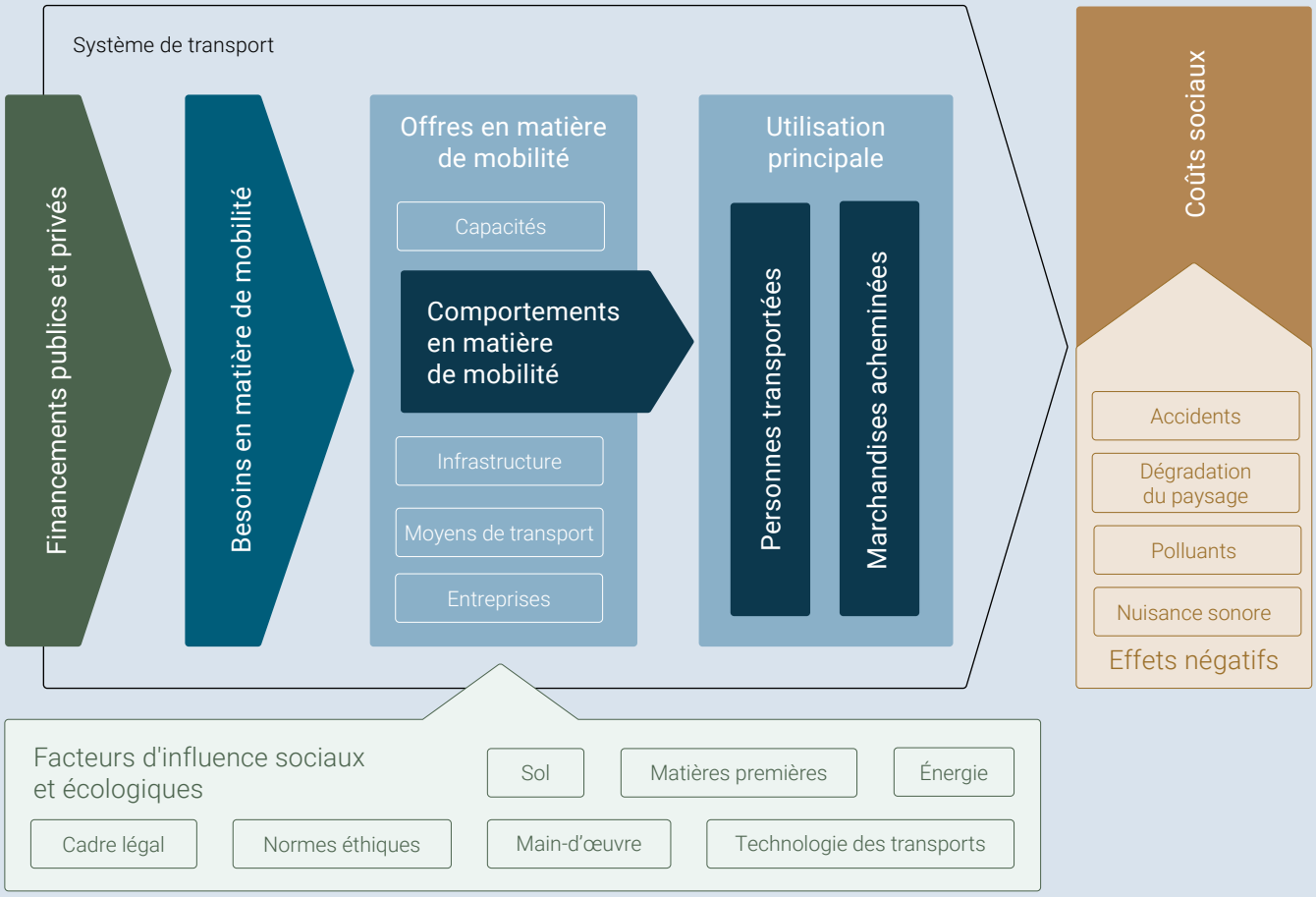
LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE MOBILITÉ ET TRANSPORTS FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** → p. 243

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Mobilité et transports?

Dans le domaine de la mobilité et des transports, la statistique fédérale adopte différentes perspectives. En termes simples, elle examine quelles infrastructures et offres de transport sont disponibles et comment la population les utilise. À cela s'ajoute la composante financière: le système de transports a un coût; celui-ci est généré et payé par différentes parties prenantes. Les coûts immatériels sont également pris en compte par la statistique.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

Le système de transports ne peut pas être considéré seul, il est étroitement lié à un ensemble de conditions cadres et d'influences sociales. Il s'agit notamment de la disponibilité des sols, des matières premières, de l'énergie et d'une main-d'œuvre appropriée. Les innovations techniques ainsi que les normes juridiques et morales influencent également le développement des transports et l'évolution des comportements de la population en matière de mobilité.

Non seulement les personnes, mais aussi les marchandises sont transportées soit à l'intérieur de la Suisse, soit en transit à travers le pays, sur la route et sur le rail ainsi que par voie fluviale et aérienne. C'est pourquoi la statistique fédérale accorde une attention particulière au transport de marchandises.

Les transports ont de nombreux effets positifs, mais aussi un impact négatif. La statistique fédérale en tient compte en recensant, outre les accidents, toutes sortes de dommages environnementaux liés aux transports.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les comportements de la population en matière de mobilité évoluent avec le temps, de nouvelles formes de mobilité apparaissent et remplacent progressivement les anciennes. En conséquence, les données actuellement disponibles sur la mobilité et les transports ne seront souvent plus suffisantes à l'avenir. La numérisation fait apparaître de nouveaux modèles dans les comportements en matière de mobilité, mais aussi un nouveau cadre en matière de statistiques: les applications pour smartphones et autres applications techniques génèrent une grande quantité de données qui ne peuvent généralement pas encore être utilisées par la statistique publique. Dans ce contexte, la statistique publique clarifie en permanence le besoin et l'accès à de nouveaux indicateurs. Comme dans de nombreux autres domaines, elle s'efforce d'utiliser les sources d'information existantes et de limiter ainsi le nombre d'enquêtes directes, qui représentent également une charge pour les répondants.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

À des fins de mobilité, les carburants sont produits, importés et utilisés.

Champ thématique **Énergie** → p. 51

Les dépenses de mobilité et de transports constituent souvent un poste budgétaire important pour les ménages et ont un impact sur leur situation financière.

Champ thématique **Social** → p. 95

Le transport privé de personnes et de marchandises implique un grand nombre d'entreprises et de salariés.

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

La distance moyenne à parcourir pour accéder à des services importants varie selon les régions.

Thème transversal **Espace et analyses spatiales** → p. 118

Dans les villes, la population utilise moins souvent des véhicules motorisés qu'ailleurs. Ce phénomène peut faire l'objet d'observations et de comparaisons tant au niveau suisse qu'au niveau européen.

Thème transversal **La qualité de vie dans les villes** → p. 120

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- le nombre de vélos, de vélos électriques lents ou de petits véhicules comme les trottinettes, car ces véhicules ne sont pas immatriculés,
- l'utilité économique des transports.

Sujets du champ thématique Mobilité et transports

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Infrastructure des transports et véhicules

La statistique publique produit des informations sur l'infrastructure de transport, les moyens de transport et les entreprises actives dans le domaine des transports.

BUT: décrire les conditions techniques et matérielles du transport de personnes et de marchandises ainsi que leur évolution dans le temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Longueur des réseaux routier et ferroviaire
- Nombre d'aérodromes
- Nombre et types de véhicules routiers immatriculés
- Entreprises et personnes employées dans les transports publics

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11A** → p. 247

THÈME

Transport de personnes

Il s'agit d'un relevé statistique sur la manière dont les gens utilisent les moyens de transport en Suisse, sur leur comportement en matière de mobilité et sur les distances qu'ils parcourent.

BUT: quantifier les prestations kilométriques et de transport fournies dans le cadre du transport de personnes. Cela permet notamment de suivre l'évolution de l'utilisation des moyens de transport au fil des années et des décennies.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Somme des véhicules-kilomètres et des personnes-kilomètres parcourus par l'ensemble des voitures, trains, vélos, bateaux, etc.
- Nombre de passagers aériens et leurs destinations
- Nombre de passages de frontières par la route et le rail
- Distance parcourue quotidiennement et temps de déplacement quotidien des personnes
- Objectifs de mobilité: loisirs, travail, formation, etc.
- Longueur du trajet domicile-travail des pendulaires

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11B** → p. 249

THÈME

Transport de marchandises

Le transport de marchandises en Suisse s'effectue principalement par voie terrestre, c'est-à-dire par la route et le rail. Le fret aérien, la navigation sur le Rhin et les oléoducs jouent également un rôle important dans le trafic d'importation et d'exportation. La statistique publique dispose de données complètes sur ce thème.

BUT: quantifier les prestations kilométriques et de transport fournies dans le transport de marchandises et décrire leur évolution temporelle. Cela permet une planification des capacités et une politique des transports basées sur des faits.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Types de marchandises transportées
- Volume des marchandises transportées et tonnes-kilomètres effectuées par route et par rail, par voie aérienne, par voie fluviale et par voie d'oléoducs
- Importance économique des transports internationaux (importation, exportation, transit)
- Développement du transport combiné de marchandises (conteneurs)
- Nombre de trajets dans le transport transalpin de marchandises

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11C** → p. 252

THÈME

Accidents des transports

La statistique publique fournit des informations sur les accidents des transports. Pour les accidents de la route, les données proviennent des procès-verbaux d'accident établis par la police.

BUT: fournir un aperçu statistique des accidents des transports selon les modes de transport et des personnes qui en sont victimes. Cela permet aux parties prenantes de la prévention et aux autorités politiques de prendre des mesures efficaces pour limiter les accidents et leurs conséquences. Les souffrances humaines et les coûts financiers sont ainsi réduits.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Nombre d'accidents impliquant des voitures de tourisme, des motos, des vélos, des trains, des avions; avec ou sans dommages corporels
- Personnes blessées et tuées
- Lieux des accidents
- Causes des accidents

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11D** → p. 253

THÈME

Impact environnemental du trafic

Les infrastructures de transport occupent une part considérable du territoire suisse et de l'espace urbain. En outre, les transports consomment globalement plus d'énergie que l'ensemble des ménages, mais aussi que l'industrie. Les moteurs à combustion émettent du CO_2 et des polluants atmosphériques. Le bruit des transports routiers, ferroviaires et aériens fait également partie des effets négatifs des transports. Tous ces éléments sont pris en compte par la statistique fédérale.

BUT: chiffrer les effets négatifs des transports sur l'être humain et l'environnement, afin de pouvoir prendre des contre-mesures basées sur des faits.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Surfaces occupées par les infrastructures de transport
- Utilisation d'énergie
- Émissions dues aux transports: dioxyde de carbone, polluants atmosphériques, bruit

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11E** → p. 254

THÈME

Coûts et financement

Les coûts économiques des transports sont quantifiés par la statistique publique pour chaque type de transport et ventilés par catégorie de coûts.

BUT: offrir une vue d'ensemble des dépenses publiques pour les infrastructures de transport et de tous les autres coûts que les transports occasionnent à la société. Les données soutiennent donc les décisions en matière de politique des transports, en révélant dans quelle mesure les usagers des transports supportent eux-mêmes les coûts qu'ils occasionnent (principe du pollueur-payeur).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Dépenses consacrées aux infrastructures et aux moyens de transport
- Coûts liés aux accidents des transports et aux dommages causés à l'environnement et à la santé par les transports
- Parts de financement des usagers des transports et de la collectivité
- Coûts et financement de l'infrastructure routière par la Confédération, les cantons et les communes

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11F** → p. 255

Sujets spécifiques du champ thématique Mobilité et transports

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Comportements en matière de mobilité

La statistique fédérale a pour objectif de fournir une image aussi complète et détaillée que possible de l'évolution des besoins de mobilité de la population suisse. À cette fin, elle étudie les comportements en matière de mobilité et recense, par exemple, les modèles de mobilité de la population et les moyens de transport utilisés, ainsi que les motifs de ces déplacements. Les informations statistiques correspondantes sont d'une grande importance, entre autres pour la planification du trafic et l'aménagement du territoire.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Distance parcourue quotidiennement et temps consacré à cette activité
- Motifs de déplacement
- Mobilité sur un an
- Possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements aux transports publics

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11B** → p. 249

THÈME SPÉCIFIQUE

Pendularité

Les heures de pointe des pendulaires le matin et en fin d'après-midi entraînent des pics de trafic sur les réseaux routier et ferroviaire. C'est pourquoi la statistique fédérale met particulièrement l'accent sur la pendularité et les flux de trafic que celle-ci génère.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Nombre de pendulaires pour le travail et la formation
- Longueur des trajets pour le travail et la formation
- Temps nécessaire
- Moyens de transport utilisés

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11B** → p. 249

THÈME SPÉCIFIQUE

Transports publics

Il n'y a pratiquement aucun autre pays où l'offre de transports publics ferroviaires et routiers est aussi dense et aussi bien développée qu'en Suisse. La statistique fédérale met particulièrement l'accent sur les offres de transports publics ferroviaires et routiers ainsi que sur leur utilisation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Longueur des réseaux ferroviaire et routier (transports publics)
- Nombre d'arrêts
- Nombre et types d'entreprises de transport public
- Véhicules-kilomètres et personnes-kilomètres parcourus

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11A** → p. 247

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11B** → p. 249

THÈME SPÉCIFIQUE

Aviation civile

Le trafic aérien a connu une croissance particulièrement forte au cours des dernières décennies. La statistique publique présente des données sur les passagers ainsi que sur les décollages et les atterrissages sur l'ensemble des aérodromes suisses (aéroports nationaux, aérodromes régionaux, champs d'aviation, héliports, etc.) et calcule de nombreux autres chiffres clés.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Infrastructures aéronautiques
- Aéronefs immatriculés
- Décollages et atterrissages
- Passagers locaux et en transfert ainsi que leurs destinations

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11A** → p. 247

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique **11B** → p. 249

THÈME SPÉCIFIQUE

Transport transalpin de marchandises

La statistique fédérale accorde une attention particulière au développement du transport transalpin de marchandises, notamment en raison de l'inscription de l'article sur la protection des Alpes dans la Constitution, des nuisances sonores que ce trafic impose aux riverains et des atteintes qu'il porte au fragile écosystème alpin.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Volumes de marchandises transportées
- Évolution de la répartition modale route / rail
- Nombre de passages transalpins de véhicules lourds
- Comparaison avec d'autres pays alpins



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Transport combiné de marchandises

Le transport combiné de marchandises fait intervenir différents modes de transport (routier, ferroviaire, fluvial). Ce n'est pas la marchandise transportée à proprement parler qui est transbordée, mais les unités de transport (p. ex. conteneurs). L'importance du transport combiné s'est accrue ces dernières années, et avec elle la demande de statistiques correspondantes. C'est pourquoi la statistique fédérale accorde une attention particulière à ce thème.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Volumes de marchandises transportées (tonnes nettes)
- Nombre de conteneurs transportés
- Transport de marchandises combiné sur le rail, la route et le Rhin



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Territoire, environnement, développement durable

Ce champ thématique se compose des trois domaines mentionnés dans le titre. Le présent chapitre explore le regard que porte la statistique publique sur l'environnement. Les domaines partiels Territoire et Développement durable sont traités séparément dans le chapitre des thèmes transversaux, car ils se recoupent avec de nombreux autres champs thématiques.

Ainsi, le développement durable tel qu'il est défini au niveau international ne concerne pas uniquement les questions environnementales, loin de là: outre la responsabilité écologique, il est aussi question de la solidarité sociale et de l'efficacité économique. Le domaine partiel Territoire fournit pour sa part la base pour des analyses territoriales qui couvrent à leur tour un large éventail de thèmes.

Thème transversal **Espace et analyses spatiales** → p. 118
Thème transversal **Qualité de vie dans les villes** → p. 120
Thème transversal **Développement durable** → p. 121

Le domaine partiel de l'environnement comprend, outre les statistiques classiques sur l'état de l'environnement (qualité du sol, de l'air, de l'eau, etc.), des statistiques sur les déchets, des données météorologiques et climatiques, ainsi que des statistiques de synthèse telles que la comptabilité environnementale. Cette dernière fournit, d'une part, des informations économiques sur l'environnement et, d'autre part, des informations environnementales sur l'économie.

Des informations statistiques sont également disponibles sur la perception de la qualité de l'environnement et les comportements environnementaux de la population.

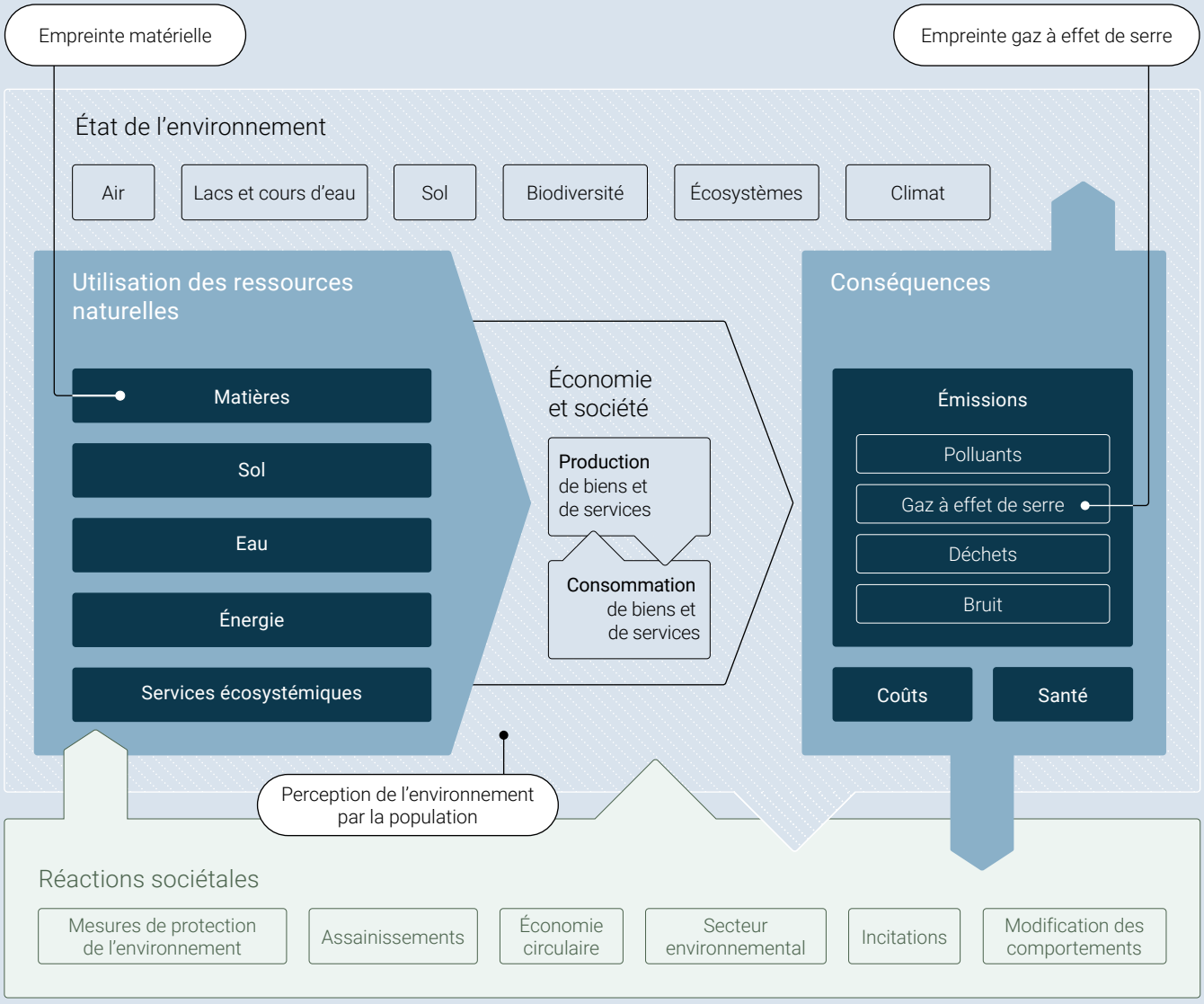
LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU DOMAINE ENVIRONNEMENT FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** → p. 145

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le domaine de l'environnement?

L'état de l'environnement est en grande partie influencé par la façon dont nous utilisons les ressources naturelles. Autrement dit, l'être humain modifie l'environnement en exploitant des ressources naturelles et en produisant des déchets et des émissions. Inversement, les conditions environnementales ont un impact sur l'être humain.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

La statistique fédérale s'intéresse à l'état de l'environnement – par exemple la qualité de l'air, des eaux, des sols, des écosystèmes ou des paysages, ainsi que la biodiversité et le climat.

Par ailleurs, elle recense et chiffre les stocks de ressources naturelles et leur utilisation: l'économie et la société utilisent le sol, l'eau, l'énergie, les matières, etc. pour fournir et consommer des biens et des services. La Suisse génère ainsi des émissions, en partie sur son territoire et en partie à l'étranger. Dans ce contexte, on parle aussi d'empreintes, telle que l'empreinte gaz à effet de serre. Le changement des conditions environnementales peut à son tour entraîner des coûts et avoir des répercussions sur la santé.

La statistique fédérale s'intéresse encore à un autre point: la société réagit aux modifications des conditions environnementales, p. ex. en adaptant ses comportements, en prenant des mesures de protection ou en étant incitative pour réduire une nuisance.

Le schéma ci-contre illustre de manière simplifiée comment ces éléments s'imbriquent les uns dans les autres.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les informations dans le domaine de l'environnement constituent des bases de décision pour une politique fondée sur des faits. Ces statistiques permettent d'observer les interactions entre la société et l'environnement, telles que l'utilisation des ressources naturelles ou les réactions de la société face aux changements environnementaux. Elles permettent donc de prendre des décisions adaptées à l'avenir.

L'environnement est un fondement indispensable de notre prospérité et de notre bien-être. Les prestations offertes par la nature sont globalement peu prises en compte dans l'économie. L'un des enjeux est donc de faire progresser les travaux statistiques en vue d'établir une comptabilité des écosystèmes. Reconnaître les prestations fournies par la nature contribuera à mieux protéger cette dernière. Il est également important de disposer de statistiques fiables et reproductibles pour mesurer l'économie circulaire ainsi que d'indicateurs qui tiennent compte de l'impact environnemental de la Suisse à l'échelle mondiale.

Les statistiques environnementales suscitent également un grand intérêt de la part du public: un environnement sain est une préoccupation majeure pour une large partie de la population. Les écoles et les milieux scientifiques font également partie des principaux groupes d'utilisateurs des statistiques.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

La Suisse couvre une grande partie de ses besoins énergétiques avec des produits pétroliers. Cela engendre des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

Champ thématique **Énergie** → p. 51

L'agriculture (y compris l'alimentation) et la sylviculture ont une grande influence sur l'environnement. La statistique fédérale traite ces thèmes dans le domaine Économie.

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la consommation totale d'eau (y compris l'eau des captages directs),
- les changements annuels d'utilisation des sols,
- la consommation de matières par catégorie de produits,
- les émissions de gaz à effet de serre par région,
- les statistiques sur les déchets par branche économique,
- les subventions néfastes pour l'environnement,
- les coûts de l'adaptation au changement climatique.

Sujets du domaine Environnement

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Observation de l'environnement

La statistique fédérale fournit des informations sur l'état de l'environnement et son évolution. Elle se base sur des mesures, des observations et des enquêtes qui servent à établir des statistiques de base et de synthèse à partir desquelles il est possible de calculer des indicateurs. Différents réseaux mesurent et observent des aspects spécifiques de l'environnement et fournissent des données systématiques sur le long terme. Ces informations sont indispensables pour les milieux politiques et la société afin de pouvoir aborder les questions environnementales sur une base factuelle.

BUT: mettre en évidence des interactions entre la société et l'environnement à l'aide d'indicateurs.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Utilisation des ressources naturelles telles que l'eau, le sol, l'énergie ou les matières premières
- Émissions et déchets
- État de l'air, des eaux, des sols et des écosystèmes

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** – rubrique **2A** → p. 149

THÈME

Comptabilité environnementale

La comptabilité environnementale fournit des informations économiques sur l'environnement et des informations environnementales sur l'économie. Elle repose sur les mêmes principes que les Comptes nationaux (CN), qu'elle complète d'une dimension écologique.

BUT: recenser les transactions monétaires liées à l'environnement, les flux physiques dans l'économie ainsi que les stocks de ressources naturelles et leurs variations.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Dépenses nationales de protection de l'environnement
- Subventions liées à l'environnement
- Recettes des impôts liés à l'environnement
- Importance économique du secteur environnemental
- Consommation intérieure de matières premières
- Émissions de gaz à effet de serre par branche économique
- Utilisation d'énergie des ménages et de l'économie
- Variation du stock de bois

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** – rubrique **2B** → p. 151

THÈME

Perception de l'environnement par la population

L'enquête «Qualité de l'environnement et comportements environnementaux» complète les données de mesure objectives par des informations subjectives. Elle est réalisée tous les quatre ans depuis 2011.

BUT: documenter les différences régionales et sociales ainsi que les changements au fil du temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Appréciation de la qualité de l'environnement
- Perception des conditions environnementales
- Comportements et motivations en matière d'environnement
- Manière de s'informer
- Appréciation des dangers liés aux technologies et aux changements environnementaux

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** – rubrique **2C** → p. 152

THÈME

Utilisation du sol

Dans le cadre de la statistique de la superficie, l'OFS collecte depuis plusieurs décennies des données sur l'utilisation et la couverture du sol ainsi que sur leur évolution en Suisse. Les informations ainsi obtenues permettent d'évaluer si l'évolution effective de l'utilisation du sol correspond aux objectifs fixés en matière de développement du territoire.

BUT: la statistique de la superficie permet d'évaluer la manière dont la Suisse gère la ressource sol.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Types d'utilisation du sol (forêts, habitations, agriculture, lacs, cours d'eau et autres espaces naturels, etc.)
- Types de couverture du sol (surfaces non naturelles, végétation herbacée, végétation d'arbres, eau, etc.)

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** – rubrique **2D** → p. 153

Sujets spécifiques du domaine Environnement

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Changement climatique

Le changement climatique est un sujet très discuté actuellement, sujet auquel la statistique fédérale accorde d'ailleurs une attention particulière depuis longtemps. Les indicateurs liés au climat donnent une vue d'ensemble claire et concise de la question. Des tableaux détaillés et des liens vers d'autres sources d'information complètent l'offre, qui est répartie en trois catégories:

- Influences humaines
- Changements observés
- Réactions de la société

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** – rubrique **2E** → p. 155

THÈME SPÉCIFIQUE

Économie circulaire

On parle d'économie circulaire lorsque les matières sont maintenues en circulation, dans le but de réduire au minimum la consommation de matières premières, les déchets et autres émissions. Il est possible de déterminer statistiquement dans quelle mesure une telle économie circulaire s'est établie en Suisse: la statistique fédérale calcule régulièrement le taux de circularité matérielle.

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Écosystèmes

Des écosystèmes sains sont une condition indispensable à la vie sur Terre. Les comptes des écosystèmes permettent de saisir de manière cohérente l'étendue et l'état des écosystèmes ainsi que les prestations que ces derniers fournissent aux êtres humains – en unités physiques et, si possible, en unités monétaires.

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Empreinte environnementale

Les empreintes tiennent compte de la pollution générée, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, pour répondre à la demande intérieure finale. Une empreinte matérielle et une empreinte gaz à effet de serre sont actuellement calculées pour la Suisse.

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** – rubrique **2A** → p. 149

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique **21A** → p. 378



Champ thématique Social



Dans le domaine social, la statistique fédérale fournit des données sur la situation financière et sociale des ménages privés et des personnes y vivant. Il s'agit notamment des revenus, des risques de pauvreté, de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et de l'accueil extrafamilial pour les enfants en Suisse. Dans ce cadre, le vaste système de la sécurité sociale, y compris la prévoyance vieillesse et la situation financière des personnes âgées, fait également l'objet d'une analyse statistique. Les données relatives à l'égalité des chances, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'égalité pour les personnes handicapées relèvent également de ce domaine.

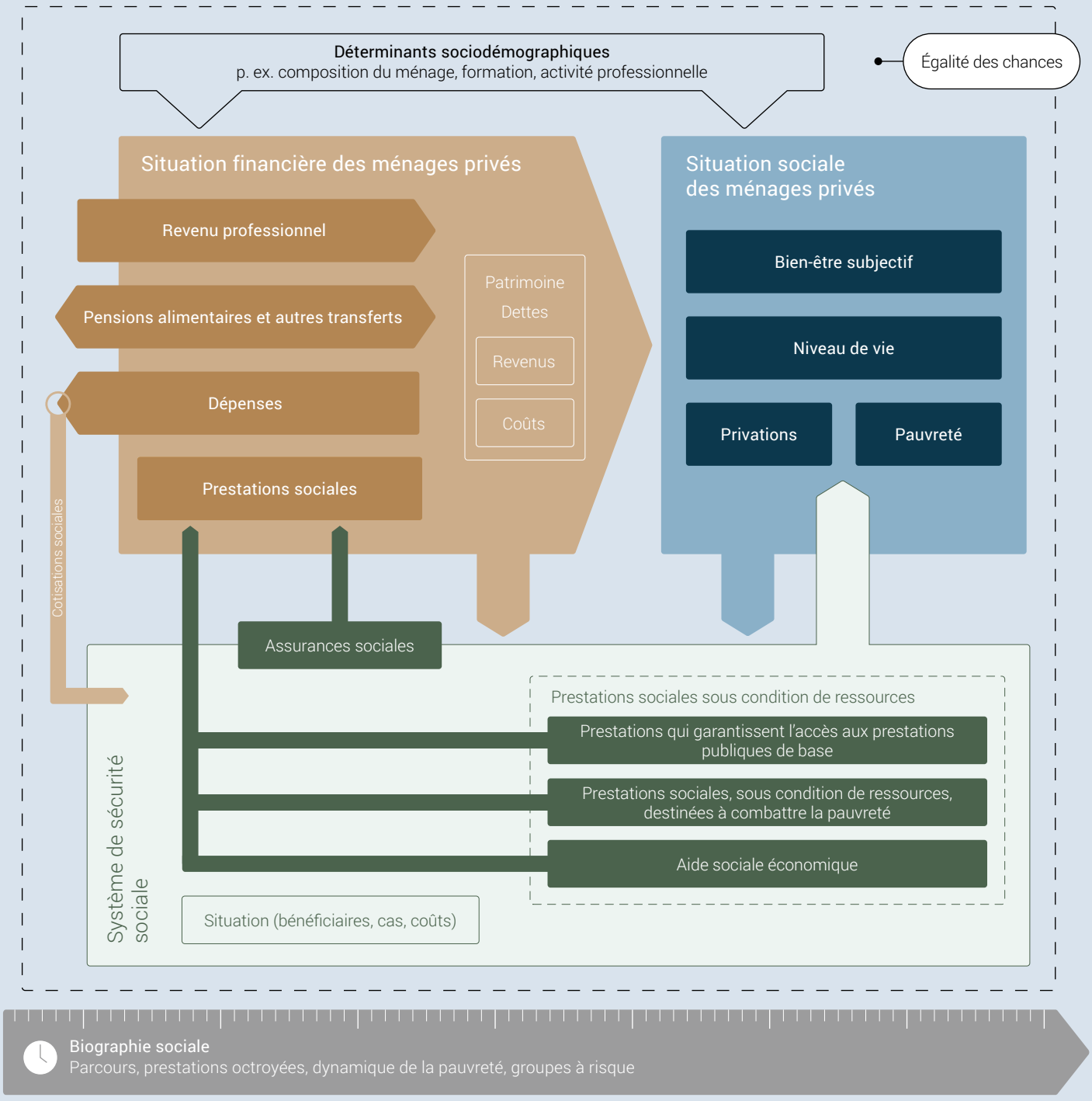
LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE SOCIAL FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** → p. 267

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** → p. 361

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Social?

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

Les statistiques relatives à ce domaine peuvent être divisées en deux groupes: une partie des informations concerne les ménages privés et l'autre le système social. Comme le montre le modèle de référence à gauche, les données de l'OFS reflètent la situation financière et sociale des ménages privés. Ainsi, on analyse la relation entre niveau de vie et bien-être subjectif. Le social – souvent proche de l'état des finances – est la résultante du revenu du travail, des dépenses, de la fortune, des dettes et des éventuelles prestations des assurances sociales, mais aussi de nombreux autres facteurs.

L'accent est mis sur le nombre et les caractéristiques des bénéficiaires de prestations ainsi que sur les finances (cotisations, prestations perçues). Une distinction importante doit être faite: il existe des prestations d'assurances sociales qui sont versées lorsqu'un événement assuré se produit, par exemple l'invalidité ou le chômage, et il existe des prestations sociales qui ne sont versées que pour prévenir des difficultés financières (prestations sociales sous condition de ressources).

La statistique fédérale considère le système social dans un contexte global et elle se concentre sur la situation sociale de la population. Celle-ci dépend dans une large mesure des possibilités financières des ménages privés. Lorsque les moyens financiers sont insuffisants, le système de sécurité sociale prend le relais, pour autant que diverses autres conditions soient remplies. Tous ces domaines s'influencent mutuellement.

Plusieurs statistiques de base sont disponibles sur les aspects financiers: du côté des revenus, il existe des données sur les revenus professionnels des ménages, les prestations sociales, les pensions alimentaires et autres versements de transfert reçus d'autres ménages; du côté des dépenses, il existe des données sur le montant que les ménages dépensent, entre autres, pour le logement et l'énergie, la mobilité, les loisirs et l'alimentation et sur le montant mensuel qu'ils peuvent éventuellement épargner. Une partie du budget des ménages alimente le système sous forme de cotisations sociales, dont de nombreux ménages bénéficient tôt ou tard.

La statistique fédérale ne dispose que de peu d'informations sur la fortune des ménages. Alors qu'elle dispose de chiffres sur le patrimoine total de tous les ménages, ce qui inclut notamment les biens immobiliers et les avoirs des caisses de pension, elle ne dispose pas de données sur la manière dont ce patrimoine est réparti entre les ménages selon certaines caractéristiques (p. ex. couples sans enfants, familles nombreuses, familles monoparentales, ménages d'une personne).

Des aspects transversaux sont également pris en compte. Par exemple, certaines personnes reçoivent différents types d'aides du système de sécurité sociale au cours de leur vie. Certaines prestations sociales qui se complètent peuvent être perçues successivement ou simultanément. L'assurance-chômage (AC), l'aide sociale (AS) et l'assurance-invalidité (AI) forment par exemple une de ces combinaisons. L'interaction entre ces prestations sociales peut être étudiée à partir de données anonymisées sur les parcours de personnes dans le système de la sécurité sociale.

Nombre de ces données se prêtent bien aux comparaisons internationales. Par exemple, le niveau de vie, le taux de pauvreté ou le bien-être subjectif font systématiquement l'objet d'enquêtes et d'analyses comparatives dans la plupart des pays européens.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Les informations démographiques de la statistique fédérale contiennent par exemple des données sur l'entraide entre les ménages, la satisfaction selon la situation familiale, l'accueil extra-familial pour les enfants et de nombreux autres aspects sociaux et économiques de la vie en Suisse. On y trouve également des données sur la migration et l'intégration.

Champ thématique **Population** → p. 31

La situation économique et sociale d'une personne est fortement influencée par les facteurs que sont la formation, la santé et le travail. Les interactions entre ces facteurs sont importantes. C'est ce que montrent également les analyses des domaines statistiques concernés.

Champ thématique **Éducation et science** → p. 41
Champ thématique **Santé** → p. 67
Champ thématique **Économie** → p. 105

Les comptes nationaux donnent une vue d'ensemble de l'économie et de son évolution. Ils donnent notamment un aperçu de l'ensemble des salaires, des revenus disponibles, des dépenses de consommation et de la fortune des ménages en Suisse.

Champ thématique **Économie** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- l'impact des différents régimes cantonaux de sécurité sociale en ce qui concerne les finances et les bénéficiaires de prestations,
- le non-recours à des prestations sociales,
- l'ampleur du sans-abrisme,
- la distribution des richesses,
- la possession de terrains non bâtis,
- la possession de biens immobiliers à l'étranger.

La statistique fédérale ne se contente pas de considérer tous ces facteurs à un moment donné, mais les observe également sur de longues périodes afin d'identifier et d'analyser les développements pertinents.

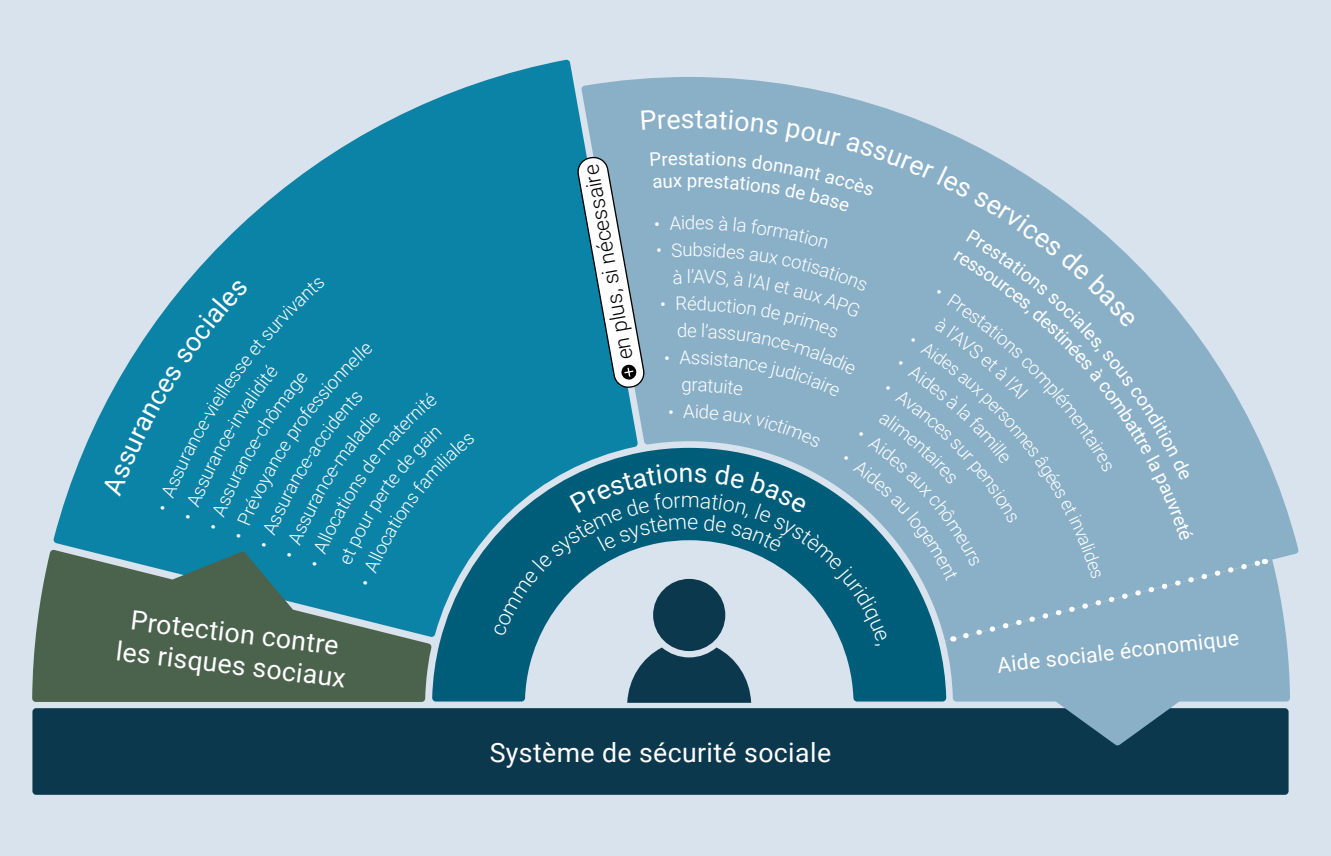
Le domaine social présente également des données statistiques sur l'égalité des chances, telles que l'égalité pour les personnes handicapées et l'égalité des sexes.

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

De nombreuses statistiques, dans le domaine social, permettent de tirer des conclusions sur le fonctionnement de l'État, au même titre que les statistiques démographiques et économiques, par exemple. Les statistiques dans le domaine social ont donc de nombreux points communs avec les statistiques relatives à d'autres domaines.

LE SYSTÈME SOCIAL SUISSE EN BREF: DE L'AVS À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le système de sécurité sociale suisse a plusieurs objectifs. Outre offrir un service public de base pour tous, qui comprend notamment la formation et les services de santé, le système social vise à protéger contre les risques sociaux. Un système d'assurances sociales très élaboré vise à éviter au plus grand nombre possible de personnes en Suisse de se retrouver dans une situation financière et sociale difficile, par exemple en cas de maladie, de chômage ou lors de départ à la retraite. Ce système prévoit un remplacement partiel du revenu et la prise en charge de certaines dépenses supplémentaires (p. ex. en cas d'accidents). Si les assurances sociales ne permettent pas ou plus d'éviter une situation de détresse sociale, des prestations sociales sous condition de ressources peuvent être nécessaires, certaines d'entre elles visant explicitement à lutter contre la pauvreté. Enfin l'aide sociale économique intervient lorsque toutes les possibilités sont épuisées.



Sujets du champ thématique Social

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Assurances sociales

Sous ce thème, la statistique fédérale présente des faits et des chiffres concernant le système des assurances sociales en Suisse.

BUT: fournir annuellement un aperçu statistique des différentes assurances sociales.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Prévoyance vieillesse
- Assurance-invalidité
- Assurance-maladie
- Assurance-chômage
- Allocations familiales
- Allocations pour perte de gain

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique **13A** → p. 271

THÈME

Aide sociale et autres prestations sociales sous condition de ressources

L'aide sociale constitue le dernier filet de protection. Elle comprend des mesures de lutte contre la pauvreté. La statistique fédérale fournit des données sur ce thème.

BUT: ces statistiques sont utilisées pour calculer le taux d'aide sociale. Elles décrivent les caractéristiques des personnes qui bénéficient de l'aide sociale. Elles fournissent donc des indications précieuses pour la politique sociale et la prévention de la pauvreté.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Bénéficiaires de l'aide sociale
- Dépenses de l'aide sociale
- Inventaire de l'aide sociale (aperçu des prestations sociales sous condition de ressources des différents cantons)

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique **13B** → p. 273

THÈME

Comptes globaux de la protection sociale

La statistique fédérale offre ici un aperçu des dépenses et recettes de l'ensemble du système social.

BUT: fournir des informations détaillées sur les finances de la sécurité sociale.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Recettes et dépenses
- Résultats annuels
- Comparaisons internationales

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique **13C** → p. 275

THÈME

Budget des ménages

La statistique fédérale fournit des chiffres sur le budget moyen des ménages suisses. Des analyses sont possibles pour l'ensemble de la population résidante, mais aussi pour différents sous-groupes.

BUT: relever de manière détaillée le budget des ménages de la population résidante en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Aperçu du budget (revenus et dépenses) de tous les ménages et selon leurs différentes catégories
- Détails des dépenses et de la consommation
- Consommation de produits issus de l'agriculture durable et de produits biologiques

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20A** → p. 365

THÈME

Répartition des revenus

Les statistiques sur ce thème décrivent la manière dont les revenus totaux sont distribués au sein de la population. Elles constituent donc également une mesure plus précise du bien-être.

BUT: mettre en évidence la répartition des revenus au sein de la population.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Distribution des revenus bruts
- Distribution des revenus disponibles
- Coefficient de Gini sur le degré d'inégalité

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20B** → p. 367

THÈME

Pauvreté et privations

Ces statistiques documentent le manque de ressources dans des domaines importants de la vie (matériel, culturel et social). La pauvreté des personnes actives occupées fait l'objet d'une attention particulière.

BUT: appréhender la pauvreté en Suisse non seulement sur la base de facteurs purement financiers, mais aussi, par exemple, sur la base des conditions de vie et des perceptions subjectives.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Pauvreté
- Risque de pauvreté
- Privations matérielles et sociales
- Pauvreté avant transferts sociaux
- Privations en matière de santé

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20C** → p. 368
Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20D** → p. 370

THÈME

Bien-être subjectif et conditions de vie

Dans quelle mesure les personnes vivant en Suisse sont-elles satisfaites de leur vie actuelle, de leur situation financière et de leurs relations personnelles? Quels groupes de population sont les plus satisfaits? La statistique fédérale apporte des réponses à ces questions.

BUT: compléter les indicateurs objectifs des conditions de vie de la population par des indicateurs subjectifs afin d'obtenir une image plus complète.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Bien-être subjectif
- Évaluation subjective de la situation financière
- Participation sociale et culturelle
- Confiance dans le système politique

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20E** → p. 371

THÈME

Égalité entre les femmes et les hommes

En Suisse, l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans la Constitution fédérale et dans la loi sur l'égalité.

BUT: la statistique fédérale analyse et documente dans quelle mesure l'égalité entre les femmes et les hommes définie par la loi est appliquée.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Formation
- Activité professionnelle
- Conciliation emploi et famille
- Travail non rémunéré
- Salaires
- Politique
- Violence

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20F** → p. 372

THÈME

Égalité pour les personnes handicapées

En Suisse, l'égalité pour les personnes handicapées est inscrite dans la Constitution fédérale et dans la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées.

BUT: la statistique fédérale analyse et documente dans quelle mesure l'égalité pour les personnes handicapées définie par la loi est appliquée.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Formation
- Activité professionnelle
- Niveau de vie
- Bien-être individuel
- Participation à la société

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20F** → p. 373

Sujets spécifiques du champ thématique Social

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Biographie sociale

La statistique fédérale offre ici une vision plus approfondie des interactions et des relations entre l'assurance-chômage (AC), l'aide sociale (AS) et l'assurance-invalidité (AI).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Bénéficiaires de prestations
- Durée des prestations perçues
- Situation avant et après la perception des prestations

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique **13D** → p. 276

THÈME SPÉCIFIQUE

Rapport social

Les informations présentées dans le Rapport social suisse contribuent à une meilleure compréhension de la politique sociale suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Principaux changements socioéconomiques dans la population suisse
- Caractéristiques des personnes à risque d'exclusion sociale
- Évolution de la politique sociale

← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Prévoyance vieillesse

L'accès de la population au système de la prévoyance vieillesse en Suisse est analysé à l'aide de différentes sources de données et indicateurs.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Statistiques des nouvelles rentes
- Accès au système de la prévoyance vieillesse

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique **13E** → p. 277

THÈME SPÉCIFIQUE

Classe moyenne

La statistique fédérale analyse combien de personnes et de ménages appartiennent au groupe de revenu moyen et comment celui-ci évolue au fil du temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Situation financière
- Situation de logement
- Situation professionnelle
- Qualité de vie

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20B** → p. 367

THÈME SPÉCIFIQUE

Endettement

La statistique fédérale examine l'endettement de la population suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Types et cumul de dettes
- Motifs de prise de crédit
- Arriérés de paiement
- Découverts bancaires
- Poursuites et actes de défaut de biens
- Cartes de crédit

Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations


MAX. GR
TARE
NET
CU. CAP.
28.480 KG
62.790 LBS
33.2 CU.M.
1.172 CU.FT.

Champ thématique Économie et finances publiques



Dans ce domaine thématique, la statistique fédérale met à disposition des informations statistiques sur l'état et l'évolution de la structure et de la conjoncture de l'économie suisse ainsi que sur les finances publiques. Il s'agit notamment de grandeurs économiques importantes comme le produit intérieur brut (PIB), l'indice national des prix à la consommation (IPC) et l'emploi. C'est une base indispensable pour évaluer la performance économique du pays et sa dynamique. Outre la mesure de la situation économique globale, les statistiques fournissent également des informations sur les domaines partiels qui contribuent au résultat global de l'économie suisse (p. ex. la production et l'emploi par branche, la demande intérieure et étrangère, les prix des biens nationaux et importés, la valeur ajoutée, etc.). On dispose également d'informations qui permettent d'anticiper l'évolution de la conjoncture (tel que le climat de consommation).

Les données sont également utilisées pour les analyses de la croissance économique et de la productivité, qui permettent d'établir les prévisions économiques de la Confédération. Ces informations statistiques sont largement comparables entre les États et permettent de tirer des conclusions sur la compétitivité internationale de la Suisse. Ces données aident par ailleurs à planifier et à piloter des projets ainsi qu'à prendre des décisions dans des domaines centraux, comme la politique économique et financière, la politique de l'égalité, la politique agricole, le tourisme, la science et la recherche.

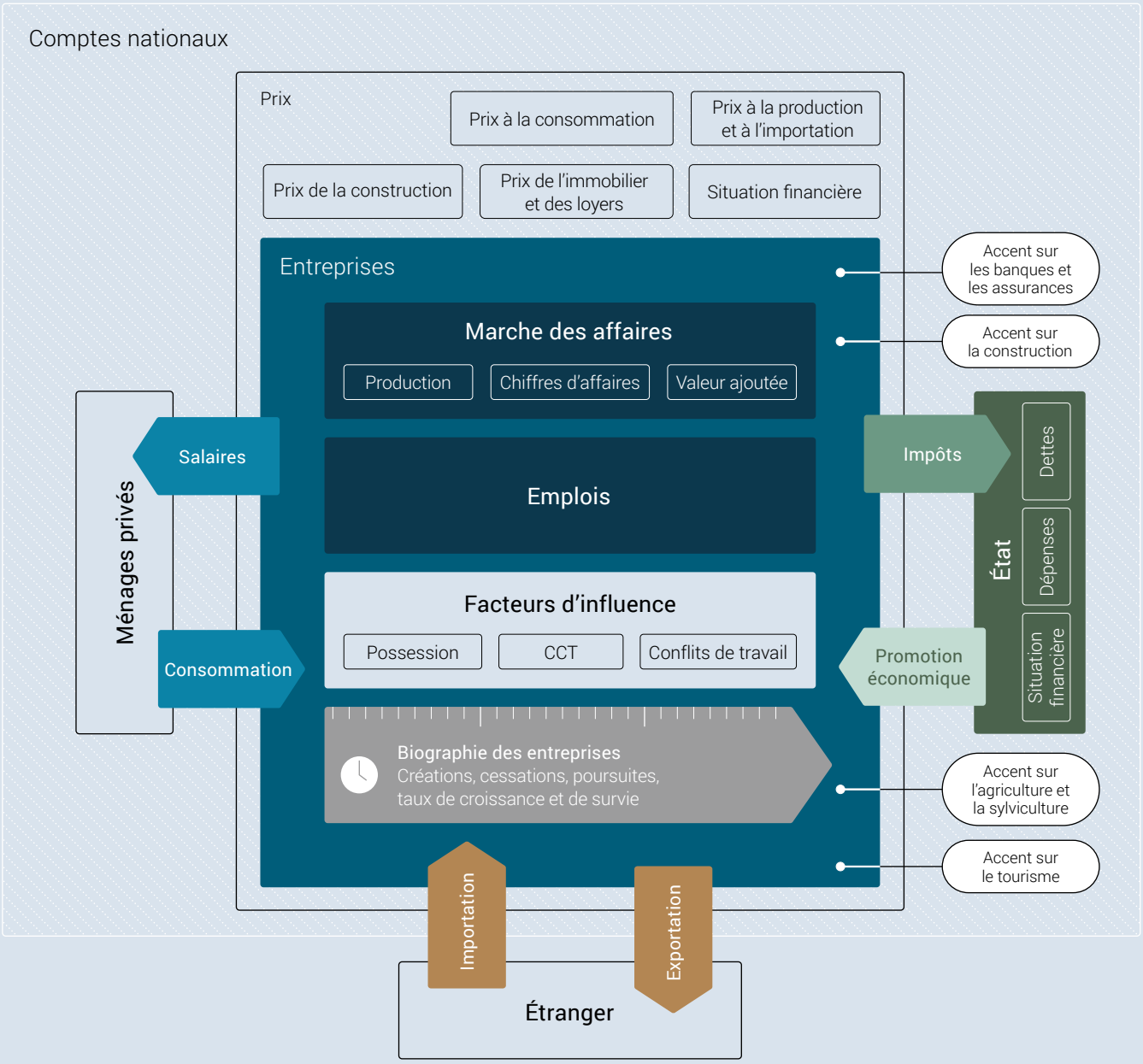
LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** → p. 157
Domaine statistique 4: **Économie nationale** → p. 171
Domaine statistique 5: **Prix** → p. 183
Domaine statistique 6: **Industrie et services** → p. 191
Domaine statistique 7: **Agriculture et sylviculture** → p. 205
Domaine statistique 9: **Construction et logement** → p. 223
Domaine statistique 10: **Tourisme** → p. 233
Domaine statistique 12: **Monnaie, banques, assurances** → p. 257
Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** → p. 267
Domaine statistique 18: **Finances publiques** → p. 339

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Économie et finances publiques?

Dans le domaine de l'économie et des finances publiques, la statistique fédérale considère quatre acteurs principaux: l'État, les entreprises, les ménages privés et l'étranger.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique.

Les données sur ces acteurs sont finalement rassemblées dans les comptes nationaux, qui reflètent statistiquement les tendances de l'économie suisse. Ces derniers fournissent des indications sur tous les secteurs économiques, assurent une comparabilité internationale et présentent un indicateur clé: le produit intérieur brut (PIB).

En ce qui concerne l'État, les statisticiens de la Confédération s'intéressent notamment à la situation financière, aux dépenses et aux dettes – et donc aussi à des facteurs tels que les recettes fiscales. La statistique fédérale fournit un rapport financier consolidé et harmonisé de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales publiques. Ce rapport se base sur les modèles comptables de la Confédération et des cantons. Les données financières sont également traitées conformément aux réglementations internationales, ce qui permet notamment d'effectuer des comparaisons internationales.

La statistique publique produit des informations sur la situation économique des entreprises en Suisse sous de nombreuses formes différentes. Ainsi, on relève par exemple ce que les entreprises produisent et le chiffre d'affaires qu'elles réalisent avec ces produits. Des données sur les créations et les fermetures d'entreprises, sur les emplois ou sur les conventions collectives de travail (CCT) sont également mises à disposition. Les données des registres permettent de suivre les biographies des entreprises de manière anonyme. Grâce à la statistique publique, nous savons donc comment se portent les entreprises, sans pouvoir tirer de conclusions sur une entreprise en particulier.

Parmi les secteurs économiques sur lesquels la statistique fédérale met un accent particulier, on trouve des branches aussi diverses que le tourisme, les banques, l'agriculture ou le secteur de la construction. Certains facteurs économiques concernent les quatre acteurs principaux, comme les prix: la statistique fédérale enregistre l'évolution des prix à court et à long termes de nombreux biens et services. Outre les prix à la consommation, il s'agit également des prix de l'immobilier et des loyers ou des prix à l'importation.

Les statistiques recensent l'évolution des importations et des exportations pour mieux comprendre les relations avec l'étranger.

Les ménages privés sont quant à eux représentés dans le domaine thématique de l'économie par des statistiques sur leurs salaires.

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou qu'il n'existe aucun mandat pour une enquête. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- le nombre d'unités de biens fabriqués, vendus et consommés (dans de nombreuses branches, les quantités produites ne sont recensées qu'en montants en francs).

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Le développement de l'économie est étroitement lié à l'évolution démographique. L'ampleur de la croissance démographique et de la migration influe sur la quantité de main-d'œuvre dont dispose l'économie. La statistique fédérale fournit de nombreuses données à ce sujet. Alors que dans le champ thématique de l'Économie, les ménages sont considérés en premier lieu comme des consommateurs et des producteurs, le domaine thématique de la population contient de nombreuses autres données sur les ménages. On y trouve également des statistiques sur le chômage.

Champ thématique **Population** → p. 31

Avec de nombreux emplois, une pénurie croissante de personnel qualifié, des coûts élevés et une valeur inestimable pour la société, les systèmes de santé et de formation sont parmi les facteurs les plus importants pour l'économie et les finances publiques. Le secteur de la formation prépare des personnes pour différentes tâches dans l'économie et le secteur public. Le travail peut nuire à la santé selon la charge physique ou la détresse psychologique qu'il représente.

Champ thématique **Éducation et science** → p. 41
Champ thématique **Santé** → p. 67

L'approvisionnement de l'économie suisse en électricité, carburants et autres formes d'énergie permet à celle-ci de fonctionner. De plus, la branche de l'énergie est elle-même un acteur économique important.

Champ thématique **Énergie** → p. 51

Les pouvoirs publics paient une grande partie de l'infrastructure de transport et des coûts que la société doit supporter en rapport avec les transports. Les heures de pointe des pendulaires entraînent des pics de trafic sur les réseaux routier et ferroviaire.

Champ thématique **Mobilité et transports** → p. 77

La fourniture et la consommation de biens et de services ont un impact sur l'environnement. L'économie génère des émissions et utilise des ressources naturelles telles que le sol, l'eau ou le bois. L'État dispose de recettes provenant d'impôts liés à l'environnement; en contrepartie, il dépense de l'argent pour la protection de l'environnement et accorde des subventions liées à l'environnement. De nombreuses entreprises sont également actives dans le secteur de l'environnement.

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** → p. 87

Le niveau des salaires versés par les acteurs économiques à leurs employés a un impact sur leur situation sociale. La statistique fédérale recueille des données sur le revenu des ménages et sur le soutien financier accordé aux personnes exposées au risque de pauvreté.

Champ thématique **Social** → p. 95

LE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les statistiques du champ thématique Économie et finances publiques sont largement comparables entre les États et permettent de tirer des conclusions sur la compétitivité internationale de la Suisse. Les informations statistiques permettent de mettre en évidence des évolutions fondamentales, notamment en ce qui concerne la structure économique, la mondialisation ou le rôle des multinationales dans l'économie suisse. Les données sont également utilisées pour des analyses de croissance et de productivité, qui permettent à leur tour d'établir des prévisions économiques de la Confédération et servent en outre à la réalisation du mandat de la Banque nationale suisse (BNS).

Les informations économiques constituent donc un fondement important pour remplir le mandat constitutionnel de la statistique fédérale. L'économie n'étant pas un système isolé, il existe de nombreux points de convergence avec d'autres domaines thématiques.

Sujets du champ thématique Économie et finances publiques

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Situation globale de l'économie nationale

Les comptes nationaux offrent une vue d'ensemble de l'économie suisse.

BUT: décrire l'activité économique de l'économie suisse pour une période passée, de la manière la plus complète et la plus réaliste possible.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Produit intérieur brut (PIB) et ses composantes
- Comptes financiers
- Productivité

Domaine statistique 4: **Économie nationale** → p. 171

THÈME

Finances publiques

Dans ce thème, la statistique fédérale présente une image de la structure économique et de la situation de l'État.

BUT: présenter la situation des revenus, des finances et du patrimoine du secteur public suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Recettes et dépenses de la Confédération, des cantons et des communes
- Charge fiscale
- Dette et taux d'endettement

Domaine statistique 18: **Finances publiques** → p. 339

THÈME

Secteur privé

La statistique fédérale présente une image de la structure et de la situation économique des entreprises privées. Elle analyse le secteur privé selon les secteurs économiques classiques. Secteur 1: agriculture, secteur 2: industrie, secteur 3: services. En outre, le travail et la rémunération sont examinés du point de vue des entreprises.

BUT: représenter les résultats et la situation financière des entreprises ainsi que la structure des entreprises en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Entreprises et emplois
- Productivité par branche
- Chiffres d'affaires
- Salaires et coûts du travail

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** → p. 157
Domaine statistique 6: **Industrie et services** → p. 191
Domaine statistique 7: **Agriculture et sylviculture** → p. 205

THÈME

Ménages

Les statistiques économiques contiennent des informations sur la situation économique des ménages privés suisses.

BUT: connaître la situation financière des ménages et son impact sur l'économie.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Revenu disponible
- Dépenses de consommation
- Épargne forcée et épargne volontaire

Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique **4E** → p. 181

THÈME

Relations avec l'étranger

Les données sur divers facteurs présentent une image statistique de l'interaction économique de la Suisse avec l'étranger.

BUT: représenter l'interdépendance économique entre la Suisse et l'étranger ainsi que la situation des entreprises suisses à l'étranger et des entreprises étrangères en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Balance des paiements
- Investissements directs
- Dépenses à l'étranger

Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique **4D** → p. 180
Domaine statistique 6: **Industrie et services** – rubrique **6D** → p. 202

THÈME

Prix

L'évolution des prix en Suisse est mesurée par plusieurs indicateurs statistiques depuis 1914: on mesure par exemple l'évolution des prix de certains biens et services pour les consommateurs. Environ 100 000 prix sont considérés chaque mois dans le calcul. Les prix des biens importés ou de l'immobilier résidentiel font également l'objet d'une évaluation statistique. Un groupe d'experts conjoncturels de la Confédération établit en outre des prévisions de renchérissement pour l'année en cours et l'année suivante.

BUT: en tant que variables économiques fondamentales, les prix et leur évolution influencent le cours de l'histoire économique, politique et sociale et vice versa. Les statistiques sur les prix sont donc depuis longtemps considérées comme des indicateurs conjoncturels pertinents. Dans le contexte du renchérissement, qui a fortement augmenté dans de nombreux pays, il existe actuellement un grand besoin de chiffres statistiques sur l'évolution des prix.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Prix à la consommation
- Loyers
- Prix de l'immobilier
- Prix de la construction

Domaine statistique 5: **Prix** → p. 183

Sujets spécifiques du champ thématique Économie et finances publiques

La statistique fédérale a pour mission d'examiner certains secteurs et thèmes de manière délibérément plus détaillée que d'autres. Il s'agit par exemple de secteurs économiques particulièrement importants pour la Suisse ou de thèmes qui font l'objet d'une attention particulière au niveau mondial.

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse de la branche du tourisme

La Suisse est un pays touristique. Le tourisme est un facteur économique important, c'est pourquoi la branche est particulièrement mise en avant par la statistique fédérale.

BUT: quantifier et documenter l'importance du tourisme pour l'économie suisse au fil du temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Nuitées (hôtellerie et parahôtellerie)
- Emplois dans la branche du tourisme
- Dépenses de consommation des touristes
- Comportement en matière de voyages de la population

Domaine statistique 10: **Tourisme** → p. 233

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse de la branche de la construction et du logement

Les logements et les infrastructures sont des piliers importants pour le bon fonctionnement de l'économie et la couverture des besoins humains fondamentaux. L'évolution de l'activité de construction en dit long sur la situation économique d'un pays. C'est pourquoi la statistique fédérale examine de manière particulièrement approfondie le secteur de la construction et du logement.

BUT: produire des informations statistiques fiables pour gérer l'activité de construction en Suisse en fonction des besoins.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Bâtiments
- Logements
- Conditions d'habitation
- Dépenses pour la construction et l'entretien
- Emplois dans la branche de la construction
- Sources d'énergie et systèmes de chauffage

Domaine statistique 9: **Construction et logement** → p. 223

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse du secteur financier

Le secteur financier avec les banques et les assurances est depuis longtemps une épine dorsale importante de l'économie suisse. C'est pour cette raison que la statistique fédérale lui consacre une attention particulière.

BUT: fournir des informations sur la structure du secteur financier et sur l'évolution des activités des banques et des assurances.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Politique monétaire de la Banque nationale suisse
- Espèces en circulation
- Personnel des banques et des assurances
- Bénéfices annuels

Domaine statistique 12: **Monnaie, banques, assurances** → p. 257

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse de la branche des caisses de pensions

En Suisse, la prévoyance vieillesse repose sur un système éprouvé à trois piliers: la prévoyance étatique, la prévoyance professionnelle et la prévoyance privée. Le financement de la prévoyance professionnelle (deuxième pilier) repose sur le système de capitalisation: les assurés d'une caisse de pensions et leurs employeurs versent des montants et la caisse de pensions investit le capital accumulé.

BUT: fournir un aperçu sur l'état actuel et l'évolution de la prévoyance professionnelle en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Indications sur la structure
- Bilan
- Compte d'exploitation
- Assurés
- Prestations

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique **13A** → p. 267

THÈME SPÉCIFIQUE

PME

Les petites et moyennes entreprises de moins de 250 employés (PME) représentent 99% des entreprises suisses et sont considérées comme l'épine dorsale de l'économie suisse. C'est pourquoi la statistique fédérale met l'accent sur ce thème.

BUT: quantifier le rôle des PME et de leurs employés et suivre l'évolution dans le temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Entreprises
- Emplois

Domaine statistique 6: **Industrie et services** – rubrique **6A** → p. 196

THÈME SPÉCIFIQUE

Mondialisation

Dans un monde globalisé, les interdépendances économiques de la Suisse avec l'étranger sont un aspect central de la situation économique. Les groupes d'entreprises multinationales sont actifs dans de nombreux pays, y compris en Suisse. La statistique accorde donc une attention particulière à ce thème.

BUT: chiffrer les effets de la mondialisation et suivre ainsi leur évolution.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Groupes d'entreprises multinationales en Suisse
- Emplois
- Secteurs et branches

Domaine statistique 6: **Industrie et services** – rubrique **6E** → p. 203

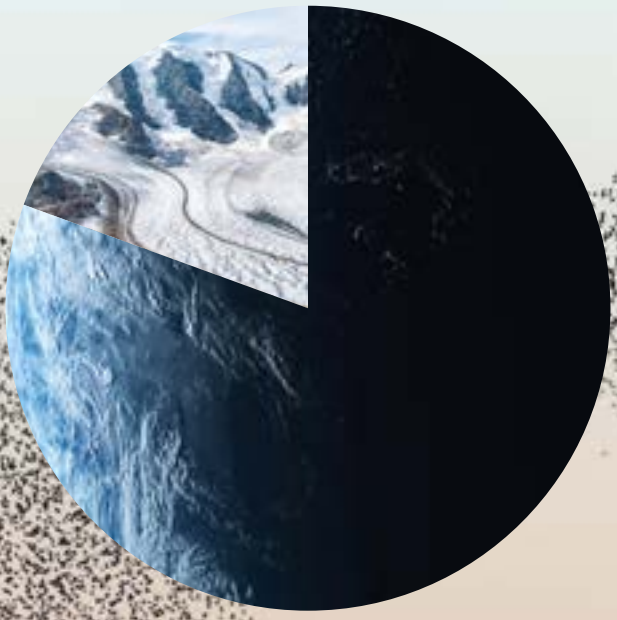
THÈME SPÉCIFIQUE

Alimentation

En vertu de la Constitution, la Confédération est tenue de veiller à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire de la population, ce qui représente une tâche exigeante compte tenu de la croissance démographique. C'est pourquoi la statistique fédérale met ce thème en lumière.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):
- Consommation de denrées alimentaires
- Taux d'auto-approvisionnement
- Chaîne alimentaire
- Industrie alimentaire
- Commerce de gros
- Établissements de restauration
- Emplois

Domaine statistique 7: **Agriculture et sylviculture** – rubrique **7D** → p. 205



Développement durable



Société de l'information



Espace et analyses spatiales



La qualité de vie dans les villes

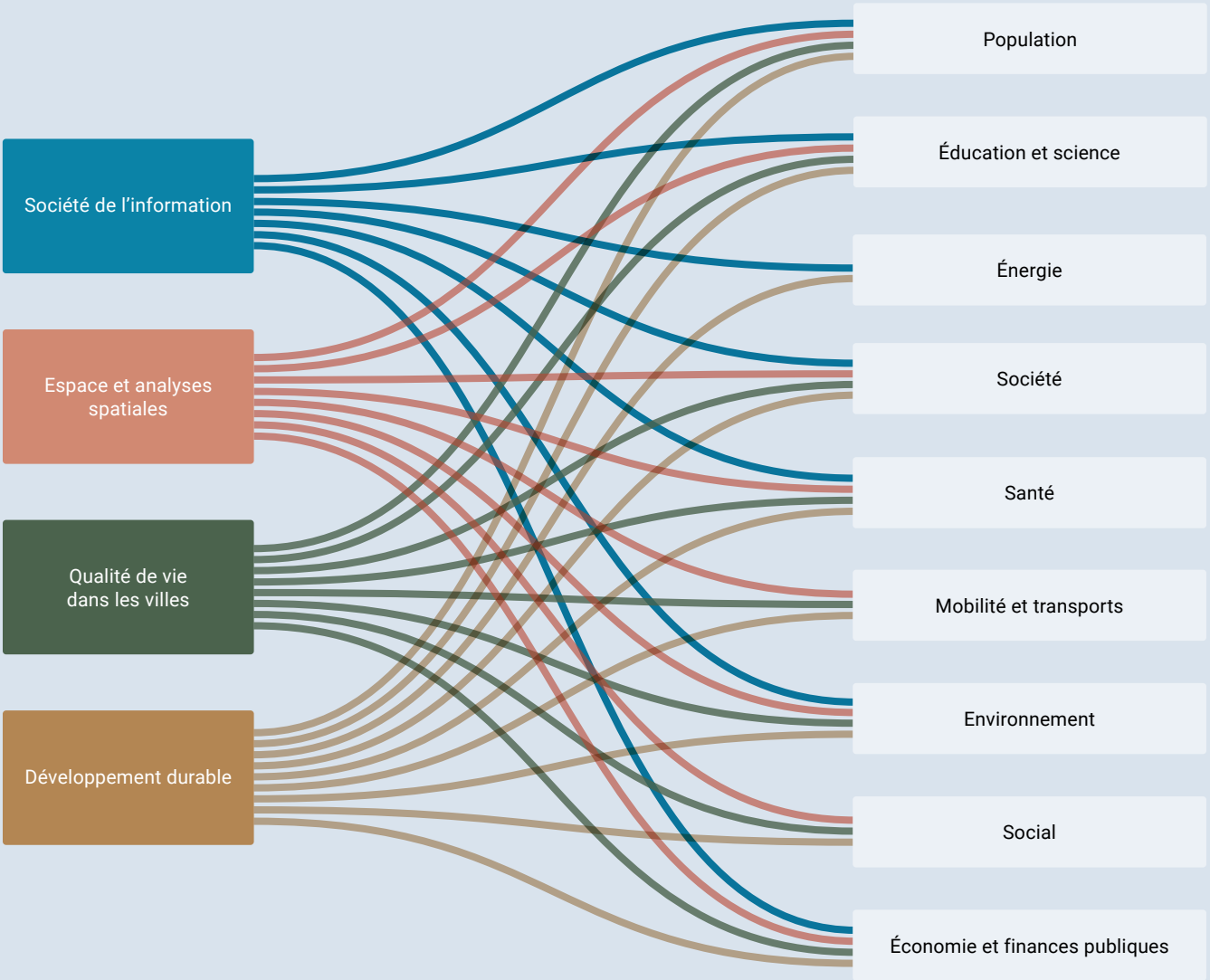
Thèmes transversaux

Les neuf champs thématiques présentés dans les chapitres précédents se recoupent en particulier lorsqu'il est question de phénomènes se rapportant à plusieurs sujets. La statistique publique en examine quatre de plus près, à découvrir dans les pages qui suivent.

Thèmes transversaux

Comme certains sujets de la statistique publique se rapportent à de nombreux champs thématiques, ils ne peuvent être attribués à un seul d'entre eux. En font partie la société de l'information (et donc la numérisation), la qualité de vie dans les villes, le développement durable ainsi que l'espace et les analyses spatiales. Le modèle ci-dessous illustre les liens entre ces quatre thèmes transversaux et les neuf champs thématiques. Il montre par exemple que tous les champs thématiques comprennent des informations statistiques permettant de mesurer et de décrire le développement durable.

APPROCHE STATISTIQUE



Société de l'information

Les statistiques de la société de l'information permettent de suivre les développements de la transformation numérique. La numérisation façonne toujours plus notre vie quotidienne. Grâce à son système politique stable et à ses capacités d'innovation très élevées, la Suisse dispose de bonnes conditions pour son avenir numérique.

Grâce à de nombreux indicateurs, on sait quelles technologies numériques sont utilisées en Suisse et dans ses régions linguistiques, et qui y a recours, dans quel but et dans quelle mesure. Est considérée ici la situation des ménages, des entreprises, de l'éducation, de la science et d'autres domaines.

Ainsi, la plupart des ménages en Suisse disposent au moins d'un ordinateur chez eux; la statistique fédérale fournit des informations détaillées à ce sujet. Celle-ci propose aussi des informations statistiques concernant l'utilisation d'Internet sur les appareils mobiles, la participation aux réseaux sociaux, le e-banking et le commerce en ligne.

La grande majorité de la population en Suisse est familiarisée avec les applications du numérique. On peut cependant observer de fortes disparités sur ce plan. La statistique fédérale saisit la part de la population qui dispose de compétences numériques. Comme ces compétences sont aussi relevées dans les États de l'UE, il est possible de comparer les niveaux de compétences à l'international.

NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL ET STRUCTURES D'ENTREPRISE

Le télétravail connaît un grand essor, qui s'explique notamment par la récente crise sanitaire du COVID-19. Du fait de la numérisation toujours plus forte dans le monde du travail, la part des personnes actives occupées pratiquant régulièrement le télétravail s'accroît. On observe aussi, à un niveau plus bas, une hausse de la part des personnes travaillant essentiellement à domicile. Depuis 2001 déjà, la statistique publique fournit des chiffres sur le télétravail dans de nombreuses branches économiques.

Des statistiques établies au niveau des entreprises indiquent dans quelle mesure les entreprises suisses sont actives sur Internet, que ce soit en proposant des biens et des services en ligne ou en ayant recours aux médias sociaux, etc. Elles donnent aussi des informations sur la part des entreprises employant une personne chargée de la sécurité informatique.

Le secteur dit des TIC (technologies de l'information et de la communication) représente aussi un facteur économique non négligeable. La statistique publique décrit donc le nombre d'entreprises et d'emplois de ce secteur de même que sa valeur ajoutée et sa productivité.

Les comparaisons internationales sont une tâche essentielle de la statistique publique dans le domaine de la numérisation. De nombreuses analyses réalisées en collaboration de l'Office statistiques de l'Union européenne (Eurostat) montrent où se situe la Suisse en comparaison européenne, notamment par rapport à ses pays voisins.

Le thème transversal Société de l'information se recoupe avec les sept domaines suivants de la statistique publique: Population, Éducation et science, Énergie, Société, Santé, Environnement, Économie et finances publiques.

Une partie des données disponibles servent à accompagner la Stratégie Suisse numérique du Conseil fédéral et à mesurer son impact. La stratégie définit des lignes directrices pour l'activité de l'État dans le domaine de la transformation numérique. Elle indique comment les autorités, l'économie, les milieux scientifiques, la société civile et les acteurs politiques doivent collaborer pour que la numérisation serve à la collectivité. La stratégie est contraignante pour l'administration fédérale. Elle donne aux autres acteurs de la numérisation, tels que les cantons, les communes, les milieux économiques et scientifiques et la société civile, un cadre sur lequel s'appuyer afin que tous puissent tirer parti des opportunités de la transformation numérique.



Source des illustrations: Stratégie Suisse numérique 2024 (https://digital.swiss), Chancellerie fédérale

Plus d'informations sur la société de l'information:

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16C** → p. 323

Espace et analyses spatiales

Les analyses et représentations spatiales facilitent l'identification et la représentation des particularités et corrélations statistiques en rapport avec leur position géographique. Des statistiques spatiales sont établies pour tous les champs thématiques lorsque cela s'avère utile et possible. Elles se basent dans une large mesure sur les niveaux géographiques définis par l'Office fédéral de la statistique. Ce domaine fait partie du champ thématique Territoire, environnement, développement durable.

Les statistiques permettent d'identifier des structures et d'établir des corrélations, possiblement de nature géographique, lors d'analyses par région linguistique, par degré d'urbanisation ou par bassin d'emploi. L'OFS met à disposition à cet effet les niveaux géographiques suivants, auxquels d'autres acteurs ont aussi accès:

- niveaux institutionnels (communes, districts et cantons),
- régions d'analyse (p. ex. régions linguistiques, agglomérations, bassins d'emploi),
- typologies territoriales (typologie des communes, espace à caractère urbain, etc.),
- définitions internationales (telles que Nomenclature des unités territoriales statistiques NUTS, degré d'urbanisation européen DEGURBA, zones urbaines fonctionnelles).

La subdivision de la Suisse en 101 bassins d'emploi (voir carte p. 119, en haut) constitue un exemple typique de région d'analyse. Elle a été introduite par l'OFS en 2019. La délimitation de ces espaces de vie et de travail a été réalisée sur la base des déplacements des personnes actives de leur domicile à leur travail, soit sur la base d'informations fournies par la statistique publique. Les bassins d'emploi permettent par ailleurs d'élaborer des statistiques à un niveau compris entre les communes et les cantons, tel celui des districts, que l'on ne trouve pas dans tous les cantons. Les bassins d'emploi par contre sont définis de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.

La typologie urbain-rural en est un autre exemple: on distingue trois types de communes, en fonction de critères relatifs à la densité et à la taille de même qu'à l'accessibilité de la commune (voir carte p. 119, en bas). Outre la catégorie des communes urbaines et celle des communes rurales, la typologie prévoit également un type de commune «intermédiaire». Cela permet de tenir compte des réalités actuelles.

LES RÉGIONS SE DISTINGUENT À BIEN DES ÉGARDS

Les particularités régionales de la Suisse sont riches et variées. Avec une trentaine d'indicateurs, la statistique fédérale donne une vue d'ensemble des différences, contrastes et particularités régionales (résumés par le terme de disparités) en Suisse. Ces indicateurs sont répartis en neuf thèmes, allant de la population à l'éducation, la recherche et l'innovation, en passant par l'économie, l'approvisionnement, les revenus et la protection sociale, la fiscalité, le chômage, la mobilité, l'utilisation du sol et le logement.

L'OFS présente également les disparités régionales dans l'«Atlas statistique» sur des cartes interactives, dont la présentation peut être adaptée selon les besoins.

Plus d'informations sur les particularités spatiales des différentes régions:

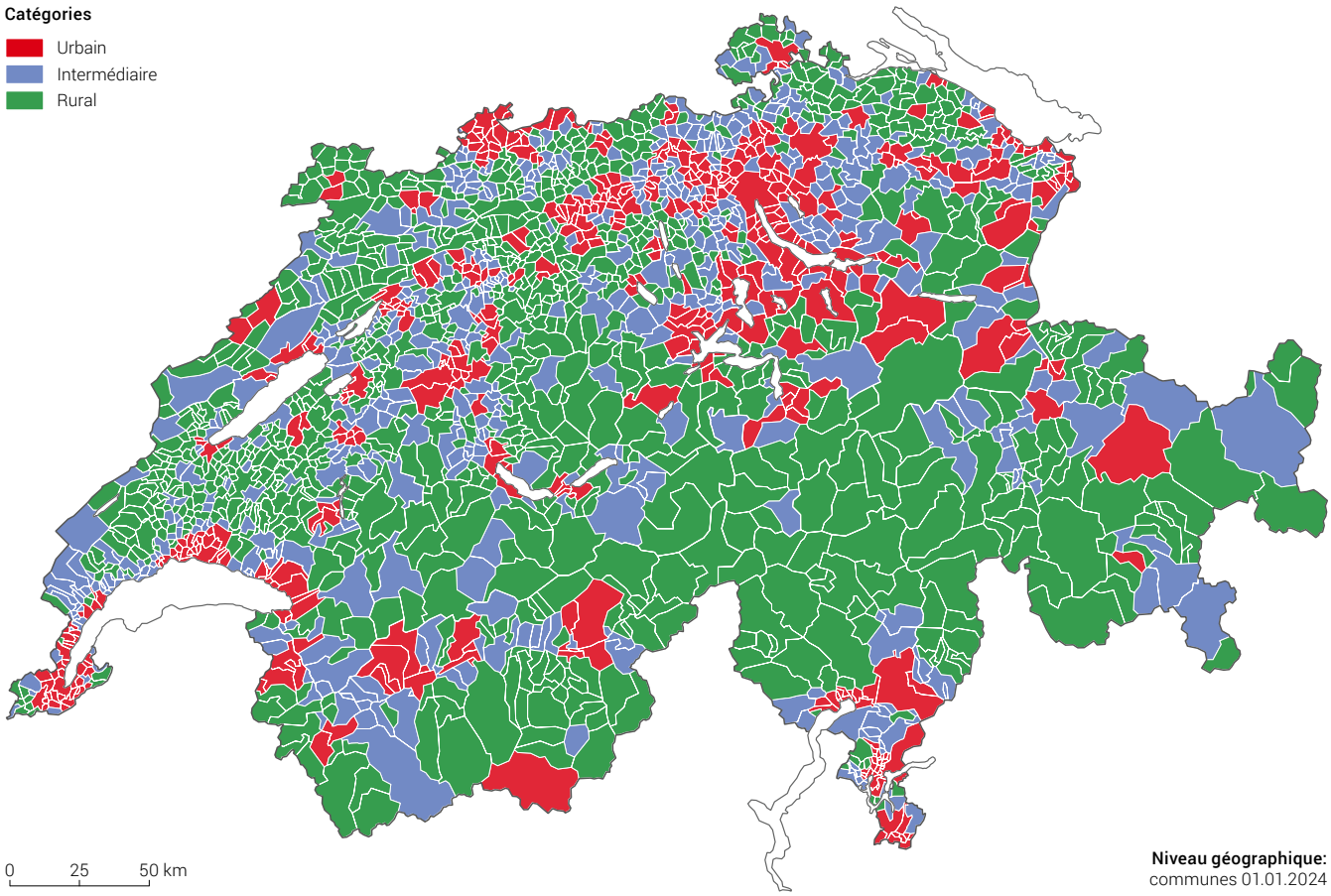
Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique **21B** → p. 383

Niveaux géographiques de la Suisse: les 101 bassins d'emploi, en 2018



Niveau géographique:
bassins d'emploi

Niveaux géographiques de la Suisse: typologie urbain-rural 2020



Niveau géographique:
communes 01.01.2024

La qualité de vie dans les villes

City Statistics fournit des informations et des points de comparaison sur plusieurs aspects des conditions de vie tels que la démographie, le logement, la santé, le marché du travail et l'éducation. Ces informations se présentent sous la forme de 200 indicateurs environ portant sur deux niveaux géographiques (villes et zones urbaines fonctionnelles), dans plus de 900 villes européennes. Ce domaine fait partie du champ thématique Territoire, environnement, développement durable.

En Suisse, Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Saint-Gall, Winterthour et Zurich participent à cette activité menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE), l'Office fédéral du logement (OFL) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

City Statistics est un projet géré par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. La Suisse est ainsi intégrée à ce projet d'envergure internationale. Toutes les données sont accessibles dans la base de données d'Eurostat. La disponibilité des données récoltées varie selon les pays et les années de relevés ainsi qu'en fonction des sujets. Dans les villes de Genève et de Bâle, les communes d'agglomération situées dans les pays limitrophes sont aussi prises en compte, les relations économiques et sociales s'étendant au-delà des frontières nationales.



À QUOI SERVENT CES STATISTIQUES?

Les villes européennes sont confrontées à des enjeux variés allant du vieillissement de la population au phénomène de migration en passant par l'étalement urbain et le changement climatique. En revanche, les villes dynamiques de l'Europe attirent les investissements, les personnes et les services, ce qui stimule la créativité et l'innovation.

Les villes apparaissent à la fois comme la cause et la solution des défis économiques, environnementaux et sociaux qu'elles doivent relever. De bonnes connaissances de la situation actuelle, fondées sur des statistiques par exemple, sont un des préalables nécessaires au pilotage des améliorations et développements futurs.

LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES VILLES SUISSES

En Suisse, le concept de qualité de vie dans les villes a été retenu afin de définir un cadre d'analyse pour les variables de City Statistics. Développé en 2014 par l'OCDE, il a été adapté pour tenir compte des spécificités des villes suisses. Le concept de qualité de vie est pluridimensionnel et comporte des dimensions interdépendantes. Il est utilisé pour mesurer le bien-être de la population dans ses diverses dimensions.

Ainsi, le bien-être dépend des conditions de vie matérielles, mais aussi de la perception subjective de la qualité de la vie. Le revenu, le travail et le logement relèvent des conditions de vie matérielles. La santé et la formation font partie des dimensions immatérielles de la qualité de vie, de même que la qualité de l'environnement, la sécurité personnelle, l'engagement civique et l'équilibre vie professionnelle – vie privée. Trois dimensions supplémentaires – infrastructure et services, mobilité, culture et loisirs – ont été ajoutées pour tenir compte des particularités des villes suisses et pour décrire au mieux leur attractivité. Sont également examinés le contexte économique et le contexte démographique des villes.

Un système de 29 indicateurs, répartis selon les onze dimensions de la qualité de vie, et des informations contextuelles sont disponibles en ligne et actualisés chaque année. Le système permet de comparer les dix villes partenaires et leurs agglomérations selon les dimensions de la qualité de vie.

Plus d'informations sur la qualité de vie dans les dix plus grandes villes de Suisse:

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique **21C** → p. 386

Développement durable

Ce domaine fait partie du champ thématique Territoire, environnement et développement durable. En tant que thème transversal, le développement durable recoupe tous les champs thématiques de la statistique publique, raison pour laquelle il est traité séparément ici.

La Suisse, comme tous les États membres de l'ONU, s'est engagée à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et en rend compte régulièrement tant au niveau national qu'international. La statistique publique apporte sa contribution:

- Le développement durable, en tant que processus complexe, nécessite un suivi systématique basé sur une méthode clairement définie. Cela permet de documenter les progrès réalisés dans le sens des objectifs de développement durable.
- Le système d'indicateurs MONET 2030, permet depuis 2003 de mesurer le développement durable au niveau national. Il a été adapté pour intégrer les objectifs de l'Agenda 2030. Au niveau régional et local, le monitoring du développement durable est assuré par le système d'indicateurs appelé Cercle Indicateurs.
- L'approche systématique de MONET 2030 permet de prendre en compte, outre les objectifs définis dans l'Agenda 2030, les domaines de la culture, de la mobilité et des transports ainsi que de la cohésion sociale. Ces aspects sont particulièrement importants dans le contexte suisse.
- Le système MONET 2030 fournit également les bases nécessaires pour assurer le monitoring de la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil fédéral.

DES DÉCISIONS SUISSES QUI ONT UN IMPACT MONDIAL

Le développement durable ne s'arrête pas aux frontières. Dans un monde globalisé, nos modes de production et de consommation ainsi que les décisions prises en Suisse ont un impact sur les autres pays. Ces effets de débordement, ou «spill-over effects», peuvent être négatifs (p. ex. lorsque la production de biens et de services consommés en Suisse pollue l'environnement dans d'autres pays). D'autre part, il existe des effets positifs, notamment la création d'emplois grâce aux investissements suisses à l'étranger.

La manière dont la Suisse assume ses responsabilités pour remédier à une répartition inéquitable des ressources environnementales, sociales et économiques à l'échelle mondiale exerce également une influence sur les autres pays (p. ex. par le biais de l'aide au développement ou par la suppression des droits de douane sur les marchandises provenant de certaines catégories de pays).

Le système d'indicateurs MONET 2030, en fournissant des informations sur ces effets de débordement, contribue à une approche globale des enjeux du développement durable.

Le rapport Brundtland, paru en 1987, a défini le développement durable, un sujet repris depuis dans le monde entier: le développement durable exige que les générations actuelles puissent couvrir leurs besoins, tout en permettant aux générations futures de couvrir les leurs. En se fondant sur cette définition, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (1992) et l'Agenda 21 ont posé les bases de la mise en œuvre politique du développement durable.

En 2012, ces aspirations ont été renforcées par l'adoption du rapport «The Future We Want» lors de la Conférence mondiale sur le développement durable. L'Agenda 2030 des Nations Unies se fonde sur ce rapport et concrétise la conception du développement durable avec ses 17 objectifs de développement durable: il comprend les trois dimensions «efficacité économique», «solidarité sociale» et «responsabilité écologique».



Plus d'informations sur le développement durable en Suisse:

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique **21A** → p. 378

Les statistiques

Domaine statistique 1: **Population** → p. 127
Domaine statistique 2: **Espace et environnement** → p. 145
Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** → p. 157
Domaine statistique 4: **Économie nationale** → p. 171
Domaine statistique 5: **Prix** → p. 183
Domaine statistique 6: **Industrie et services** → p. 191
Domaine statistique 7: **Agriculture et sylviculture** → p. 205
Domaine statistique 8: **Énergie** → p. 215
Domaine statistique 9: **Construction et logement** → p. 223
Domaine statistique 10: **Tourisme** → p. 233
Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** → p. 243
Domaine statistique 12: **Monnaie, banques, assurances** → p. 257
Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** → p. 267
Domaine statistique 14: **Santé** → p. 279
Domaine statistique 15: **Éducation et science** → p. 297
Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** → p. 313
Domaine statistique 17: **Politique** → p. 327
Domaine statistique 18: **Finances publiques** → p. 339
Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** → p. 349
Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** → p. 361
Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** → p. 375

Chaque statistique de la Confédération est attribuée à l'un des 21 domaines statistiques. Cette répartition permet de trouver plus facilement les informations voulues. Les services statistiques cantonaux et communaux travaillent aussi selon cette structure. Celle-ci est appliquée dans les annuaires statistiques depuis 1989 et n'a subi que peu de changements.

Cette troisième partie de l'annuaire présente les principales informations statistiques actuelles sur la population, l'éducation et la science, l'énergie, la société, la santé, la mobilité et les transports, l'environnement, l'économie et la situation sociale en Suisse. La statistique fédérale a toujours travaillé avec des structures thématiques afin que ses utilisateurs accèdent plus rapidement aux statistiques qu'ils souhaitent consulter. Si la dénomination des domaines statistiques a changé au fil des décennies, les annuaires statistiques en ont toujours tenu compte.

UNE STRUCTURATION EN 21 DOMAINES BIEN ÉTABLIE

La structuration actuelle en 21 domaines est en place depuis la fin des années 1980. Les domaines 1 à 19 sont apparus sous cette forme pour la première fois dans l'annuaire statistique 1989 et n'ont pratiquement plus changé depuis lors. Sont venus s'y ajouter les domaines 20 «Situation économique et sociale de la population» et 21 «Développement durable, disparités régionales et internationales».

Certains des neuf champs thématiques présentés dans la partie précédente de cet ouvrage sont ici subdivisés de manière plus détaillée. C'est notamment le cas de l'économie: les statistiques portant sur des aspects économiques sont proposées principalement dans les domaines suivants: 3 Travail et rémunération; 4 Économie nationale; 5 Prix; 6 Industrie et services; 7 Agriculture et sylviculture; 9 Construction et logement; 10 Tourisme; 12 Monnaie, banques, assurances; 18 Finances publiques; 20 Situation économique et sociale de la population.

DONNÉES ACTUALISÉES EN PERMANENCE SUR INTERNET

La répartition en 21 domaines statistiques est reprise dans l'ensemble de l'offre en ligne de la statistique fédérale, qui propose presque chaque jour de nouveaux chiffres et de nouvelles informations statistiques. L'actualité de l'annuaire ne peut par nature pas rivaliser avec celle des médias en ligne. De nombreuses informations statistiques de cette édition 2024 concernent bien sûr l'année 2023, mais en fonction de la statistique les informations peuvent parfois remonter plus loin dans le temps.

Dans une large palette de moyens de publication, l'Office fédéral de la statistique présente des données actuelles et détaillées dans toutes les langues nationales ainsi qu'en anglais. De nombreuses publications – comptant entre autres les plus récents communiqués de presse – sont disponibles sur le portail en ligne Statistique suisse: **www.statistique.ch.** Les utilisateurs peuvent télécharger gratuitement des graphiques, tableaux et cartes thématiques, tirés de l'annuaire et de nombreuses autres sources, depuis ce portail.

Par ailleurs, le secrétariat Open Government Data, rattaché à l'Office fédéral de la statistique (OFS), gère le portail central **opendata.swiss.** Ce dernier met à disposition toutes les données ouvertes des autorités suisses. Actuellement, plus de 120 services de la Confédération, des cantons, des communes et d'autres organisations chargées de tâches publiques publient leurs données dans un format ouvert.

UN CODE QR DANS CHAQUE RUBRIQUE

Les 21 chapitres ci-après sont subdivisés en rubriques thématiques. Les visualisations et autres informations qui y figurent sont disponibles en ligne. Les codes QR de chaque rubrique mènent directement à l'endroit voulu, réduisant ainsi nettement le temps de recherche. La rédaction de l'annuaire vous souhaite une agréable et intéressante exploration de cet ouvrage.


SPECIMEN SPECIMEN
HESCHWEIZER<SAMPLE<<HELVETIA<<<<<<<
OOK43<3CHE9508015F3209251<<<<
B
AUFENTH

Domaine statistique 1
Population

La statistique fédérale fournit des chiffres fiables sur la population de la Suisse, ses nationalités, sa structure par âge, ses langues et ses religions. Elle détaille les naissances et les décès, observe combien de personnes migrent en Suisse et combien quittent le pays. Elle ne se contente pas de décrire une situation passée, mais produit des bases indispensables pour envisager l'avenir: par exemple pour planifier des infrastructures publiques comme les écoles, les homes pour personnes âgées ou les routes et le rail – et pour de nombreuses autres décisions importantes.

SOURCES DE DONNÉES

Les plus importantes sources de la statistique de la population sont les registres de personnes de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que les registres fédéraux des bâtiments et des logements. Ces données sont complétées avec une série d'enquêtes. La plus importante d'entre elles est le relevé structurel qui collecte, chaque année auprès d'un échantillon d'au moins 200 000 personnes, des informations sur les ménages, les familles, le logement, le travail, la pendularité, la formation, la langue et la religion.

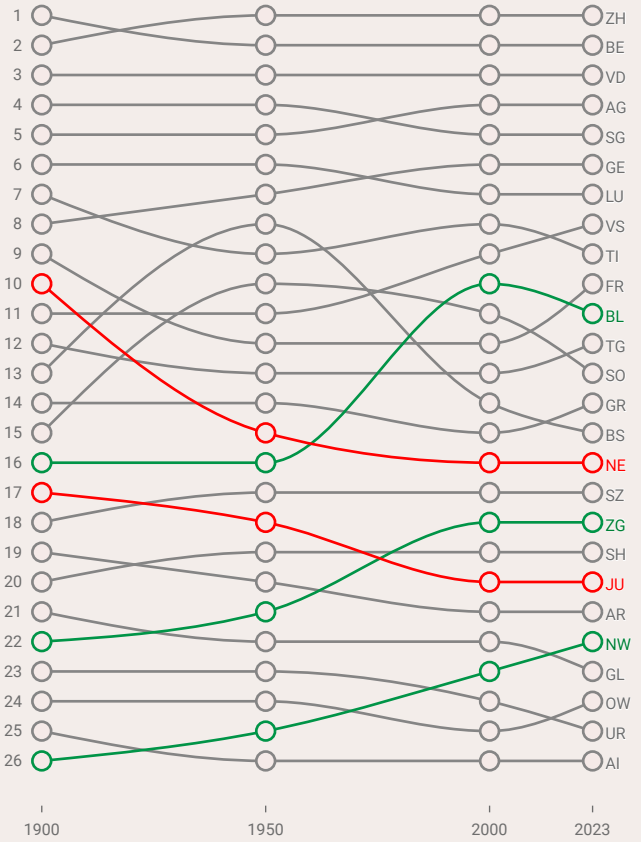
INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Population** → p. 31

L'essentiel en bref

Depuis 1900, la population résidante permanente de la Suisse a augmenté pratiquement de manière continue, pour atteindre 8,96 millions d'habitants en 2023. Dans cette population, on dénombre plus de femmes que d'hommes, les unes étant plus représentées dans les classes d'âge élevées et les autres, aux jeunes âges. En 2023, la majeure partie des personnes sont soit célibataires (46%), soit mariées (40%). Une personne sur quatre en Suisse est de nationalité étrangère; les ressortissants d'Italie, d'Allemagne et du Portugal forment les communautés les plus nombreuses dans le pays.

Evolution démographique selon le canton
Etat au 31 décembre, selon les frontières cantonales en 2023



Exemple de lecture: le canton de Zurich était le 2e canton le plus peuplé de Suisse en 1900, derrière le canton de Berne. Avant 1950, il lui passe devant et prend ainsi la première place, qu'il conserve encore en 2000 et 2023. Les lignes de couleur montrent les cantons qui ont gagné ou perdu le plus grand nombre de rangs entre la première et la dernière année d'observation.

	1900	1950	2000	2023
Zurich	431036	777002	1211647	1605508
Berne	524092	731550	943696	1063533
Vaud	281379	377585	620294	845870
Argovie	206498	300782	544306	726894
Saint-Gall	250285	309106	449399	535114
Genève	132609	202918	408820	524410
Lucerne	146519	223249	347209	432744
Valais	114438	159178	276170	365844
Tessin	138638	175055	310215	357720
Fribourg	127951	158695	236339	341537
Bâle-Campagne	76263	118388	260036	298837
Thurgovie	113221	149738	227306	295220
Soleure	100762	170508	244015	286844
Grisons	104520	137100	186744	204888
Bâle-Ville	112227	196498	187667	200031
Neuchâtel	126279	128152	165731	178291
Schwyz	55385	71082	130232	167403
Zoug	25093	42239	99388	132556
Schaffhouse	41514	57515	73305	87111
Jura	57575	59554	68794	74548
Appenzell Rh.-Ext.	55281	47938	53515	56495
Nidwald	13070	19389	38000	45016
Glaris	32349	37663	38546	42056
Obwald	15260	22125	32414	39272
Uri	19700	28556	35246	37931
Appenzell Rh.-Int.	13499	13427	15021	16585

	1950	1980	2000	2010[1]	2020	2023
État et structure						
Population résidante permanente, en mios	4,717	6,335	7,204	7,870	8,670	8,962
Étrangers	0,285	0,914	1,424	1,766	2,211	2,417
Groupes d'âge						
0–19 ans	30,6%	27,5%	23,1%	20,9%	19,9%	19,9%
20–64 ans	59,8%	58,6%	61,5%	62,2%	61,3%	60,7%
65 ans ou plus	9,6%	13,9%	15,4%	16,9%	18,8%	19,3%
Évolution						
Accroissement naturel, pour 1000 habitants	8,0	2,3	2,2	2,3	1,1	0,9
Solde migratoire, pour 1000 habitants	2,5	2,7	2,8	8,3	6,2	15,7[2]
Naissances vivantes						
Pour 1000 habitants	18,1	11,7	11,0	10,3	9,9	9,0
De mères pas mariées	3,8%	4,8%	10,7%	18,6%	27,7%	30,3%
Âge moyen de la mère à la naissance de son premier enfant	26,8	26,3	28,7	30,2	31,1	31,3
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,40	1,55	1,50	1,52	1,46	1,33
Décès						
Pour 1000 habitants	10,1	9,4	8,7	8,0	8,8	8,1
Décès pendant la première année de vie pour 1000 naissances vivantes	31,2	9,1	4,9	3,8	3,6	3,3
Mariages						
Pour 1000 habitants[3]	7,9	5,7	5,5	5,5	4,1	4,2
Âge moyen des femmes célibataires au mariage	25,8	25,0	27,9	29,4	30,2	30,5
Indicateur conjoncturel de nuptialité des femmes célibataires (< 50 ans)	92%	66%	64%	65%	50%	51%
Divorces[4]						
Pour 1000 habitants[3]	0,9	1,7	1,5	2,8	1,9	1,8
Indicateur conjoncturel de divortialité	12%	27%	26%	54%	40%	38%
Espérance de vie (en années)[5]						
Hommes	66,4	72,3	76,9	80,2	81,0	82,2
Femmes	70,9	78,8	82,6	84,6	85,1	85,8

1 Dès 2010, changement de définition pour la population résidante permanente: la population résidante permanente comprend désormais les personnes dans le processus d'asile résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse.
2 Entre 2022 et 2023, le solde migratoire a plus que doublé, passant de 68 760 à 139 118 personnes. Raison principale de cette forte augmentation: 51 412 personnes en provenance d'Ukraine ont été ajoutées aux immigrations de la population résidante permanente, car elles résidaient en Suisse depuis 12 mois ou plus.
3 À partir de 2022, sont compris les mariages entre personnes de sexe différent, ceux entre personnes de même sexe, les divorces ainsi que les conversions de partenariats enregistrés en mariages.
4 Dès 2011: rupture de série due à un changement de source
5 Sources: jusqu'en 1980: tables officielles de mortalité; à partir de 1981: tables de mortalité complètes annuelles

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Population contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 1A
Effectif et évolution

Effectif de la population • Croissance de la population • Évolution par canton
Pyramide des âges de la population • Répartition entre les sexes • Étrangers → p. 132

RUBRIQUE 1B
Naissances et décès

Espérance de vie • Nombre d'enfants par femme • Taux de fécondité • Taux de mortalité • Mortalité infantile → p. 134

RUBRIQUE 1C
Ménages et formes de vie

Nombre de personnes par ménage • Ménages familiaux
Ménages monoparentaux • Personnes vivant seules → p. 136

RUBRIQUE 1D
Mariages et divorces

Nuptialité • Nationalité avant mariage • Divortialité
Durée du mariage au moment du divorce • Enfants mineurs de couples divorcés → p. 137

RUBRIQUE 1E
Langues

Langues nationales • Langues non nationales • Langues principales → p. 138

RUBRIQUE 1F
Religions

Appartenance religieuse • Parts des églises nationales
Importance de la religion et de la spiritualité au quotidien → p. 139

RUBRIQUE 1G
Familles

Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle • Tâches domestiques
Accueil extrafamilial des enfants • Situation familiale et niveau de satisfaction dans la vie → p. 140

RUBRIQUE 1H
Vieillissement démographique

Personnes âgées • Centenaires → p. 141

RUBRIQUE 1I
Migration et nationalité

Population résidante permanente étrangère • Immigration • Émigration • Nationalités • Naturalisations → p. 142

RUBRIQUE 1J
Intégration

Population issue de la migration • Première, deuxième, troisième génération
Population issue de la migration et chômage → p. 143

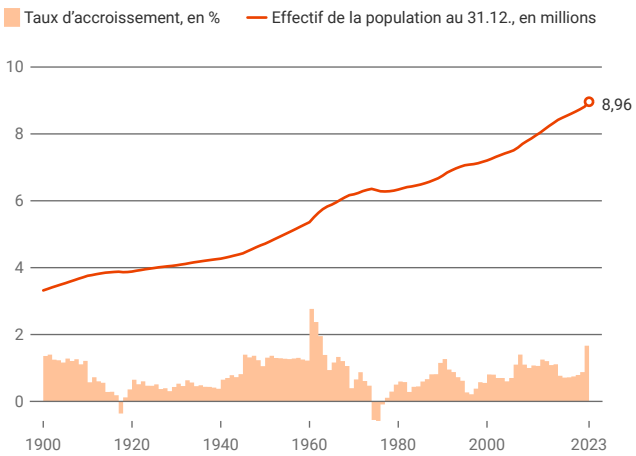
RUBRIQUE 1A

Effectif et évolution

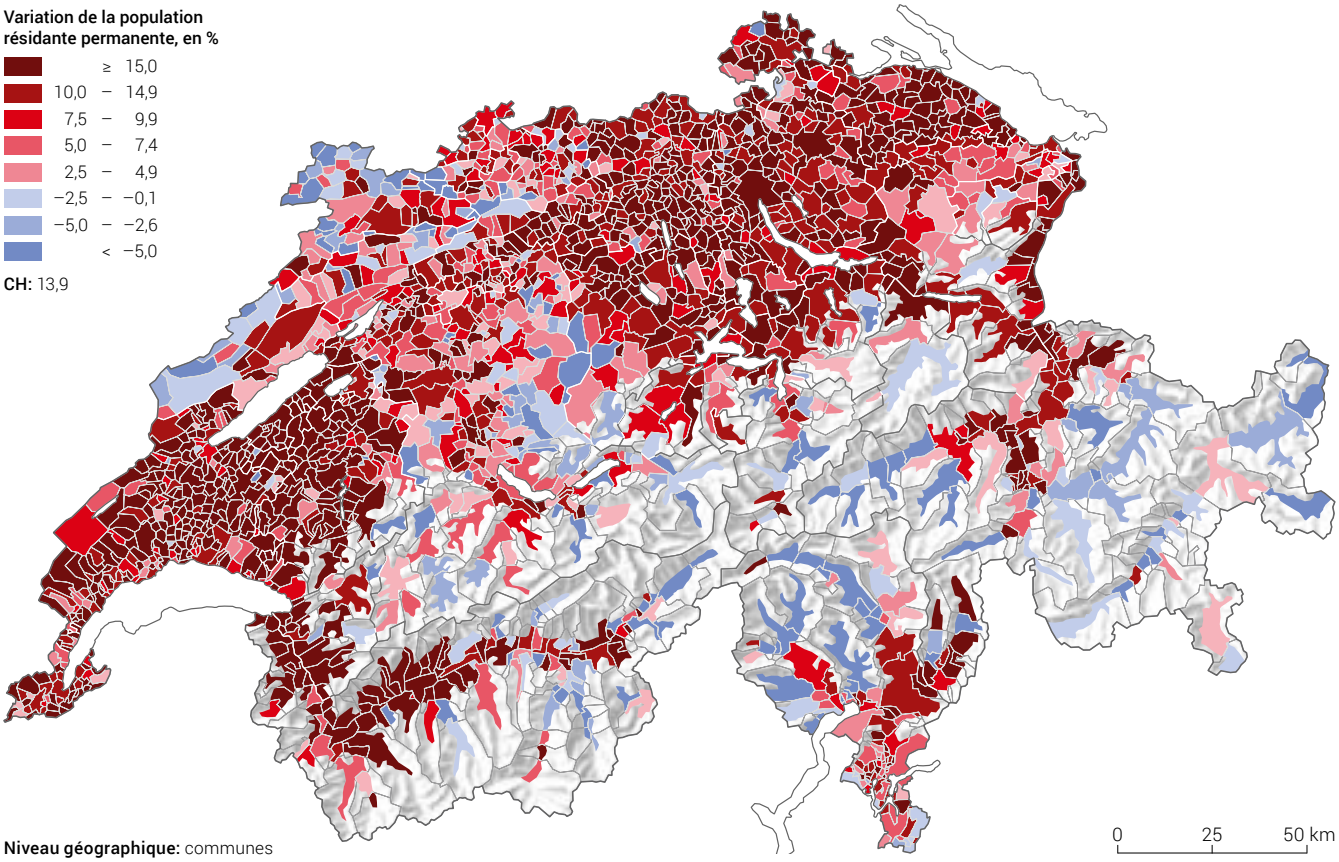
La Suisse est un pays dynamique du point de vue de la croissance de la population. Sa population se renouvelle par des mécanismes d'entrée, à savoir les naissances et les immigrations, et de sortie, à savoir les décès et les émigrations.

Depuis 1900, la population résidante permanente de la Suisse est passée de 3,3 millions d'habitants à plus de 8,96 millions en 2023. Mais cette évolution n'a pas été linéaire. Couplé au baby-boom, l'essor économique de l'après-guerre s'est accompagné d'un besoin massif de main-d'œuvre. La Suisse a connu la plus importante vague migratoire au début des années soixante. En 1961, le solde migratoire s'est élevé à plus de 100 000 personnes. De 1963 à 1971, l'immigration a été cependant progressivement réduite de 60%, par des mesures de contingentement. La récession des années 1974 à 1976 a mis fin à la longue phase de natalité et d'immigration d'après-guerre.

Accroissement et effectif de la population



Évolution de la population 2010–2023



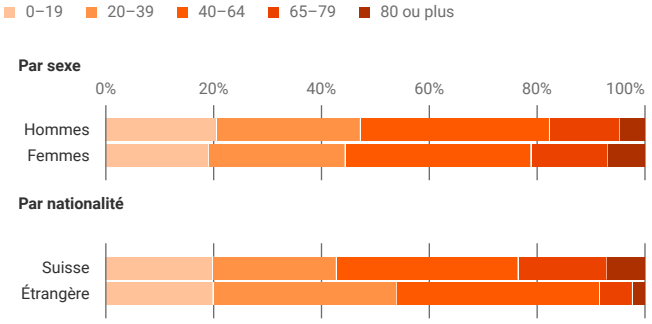
Niveau géographique: communes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme et tableau p. 128 Diagramme p. 132	OFS – ESPOP, RFP, STATPOP	août 2024
Carte p. 132	STATPOP	août 2024

Composition de la population par âge, au 31.12.2023



Pyramide des âges de la population selon le sexe

Nombre de personnes, en milliers



¹ selon le scénario A-00-2020

LA POPULATION NE CROÎT PAS DE MANIÈRE LINÉAIRE

Les taux de croissance ont été au plus haut entre 1946 et 1969, atteignant en moyenne des valeurs avoisinant 1,4%. À l'inverse, ils ont été au plus bas entre 1970 et 1979 (+0,2%). La croissance démographique a de nouveau atteint, voire dépassé, les 1% annuels au début des années 1990, puis à partir de 2007. Entre 2017 et 2022, le taux de croissance est à nouveau repassé sous le seuil de 1%.

TOUJOURS PLUS DE SUISSES VIVENT À L'ÉTRANGER, SURTOUT EN EUROPE

Fin 2023, 813400 ressortissants suisses vivaient à l'étranger. Leur nombre a augmenté depuis 2022 (+13400 personnes ou +1,7%). Près de deux tiers des Suisses de l'étranger sont installés en Europe et plus d'un quart en France, mais ils sont également nombreux sur les autres continents: soit 16% en Amérique du Nord, 7% en Amérique latine et Caraïbes, 7% en Asie et 4% en Océanie.

LA PART DES PERSONNES ÂGÉES AUGMENTE

La structure par âge de la population a énormément changé au cours du XXe et du XXIe siècle. Entre 1900 et 2023, la part des jeunes de moins de 20 ans a baissé, de 40,7% à 19,9%. Dans le même laps de temps, celle des plus de 64 ans a augmenté de 5,8% à 19,3%. Chez les personnes de 80 ans ou plus, la progression a été particulièrement importante (de 0,5% à 5,6%). La forme de la pyramide des âges a beaucoup évolué depuis 1900 et évoluera encore dans le futur.

Le vieillissement démographique est la conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de la fécondité.

DAVANTAGE DE FEMMES QUE D'HOMMES

En 2023, la population résidante permanente de la Suisse comptait 4510726 femmes et 4451532 hommes (respectivement 50,3% et 49,7%). Les femmes sont plus nombreuses dans les classes d'âge élevées et les hommes aux jeunes âges.

CHANGEMENT DE SEXE DANS LE REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL

À fin 2023, 713 changements de sexe ont été enregistrés auprès des offices d'état civil suisses. 332 sont passés de sexe inscrit «homme» à sexe inscrit «femme» (47%) et 381 de sexe inscrit «femme» à sexe inscrit «homme» (53%).

Population

	1990	2000	2010	2023
Total	**6750693**	**7204055**	**7870134**	**8962258**
Hommes	3298312	3519698	3877426	4451532
Femmes	3452381	3684357	3992708	4510726
Suisses	5623584	5779685	6103857	6544970
Étrangers	1127109	1424370	1766277	2417288
0–19 ans	1579706	1664351	1642435	1788440
20–39 ans	2107039	2080757	2100060	2328149
40–64 ans	2080596	2349761	2797945	3115383
65–79 ans	733125	817774	956748	1226729
80 ans ou plus	250227	291412	372946	503557
Âge moyen (en années)	…	39,7	41,4	42,9
Taux d'accroissement	1,2%	0,6%	1,0%	1,7%

… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche et tableau p. 133	OFS – STATPOP	août 2024
Diagramme à droite p. 133	OFS – RFP, STATPOP	août 2024

RUBRIQUE 1B

Naissances et décès

En Suisse, les naissances sont plus nombreuses que les décès. Leur évolution dépend non seulement du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, mais également de l'intensité de la fécondité, c'est-à-dire du nombre d'enfants que chacune d'entre elles a.

Une population s'agrandit ou diminue en raison du solde migratoire (immigrations moins émigrations) et de l'accroissement naturel (naissances moins décès). À l'exception de l'épisode de grippe espagnole en 1918, l'accroissement naturel a toujours été un facteur de croissance en Suisse. On observe, en effet, plus de naissances que de décès.

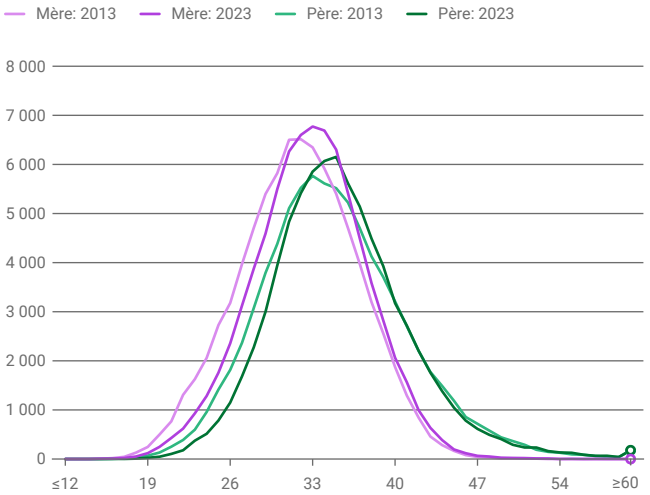
L'évolution de la fécondité en Suisse est marquée par une baisse à long terme du nombre d'enfants par femme. L'écart entre naissances et décès se réduit au fur et à mesure. En 2020, lors de la pandémie de COVID-19, les décès ont été particulièrement nombreux, affectant ainsi l'accroissement naturel. Du fait que la population de la Suisse vieillit, le nombre de décès va continuer d'augmenter dans les prochaines années.

ESPÉRANCE DE VIE PLUS LONGUE POUR LES FEMMES

L'espérance de vie à la naissance en Suisse a doublé depuis la fin du XIXe siècle. En 2023, elle est de 82,2 ans pour les hommes et de 85,8 ans pour les femmes. Les femmes gardent encore un avantage sur les hommes, bien que l'écart entre les deux diminue progressivement. Parallèlement à la progression de l'espérance de vie à la naissance, la mortalité infantile a drastiquement baissé en Suisse au fil du temps.

L'allongement de la durée de la vie est la conséquence de l'amélioration des conditions de vie, notamment de l'hygiène et de l'alimentation, ainsi que des progrès médicaux, en particulier dans la lutte contre les maladies infectieuses, cardiovasculaires ou contre le cancer.

Naissances vivantes selon l'âge de la mère et du père



Naissances

	2019	2020	2021	2022	2023
Total	86172	85914	89644	82371	80024
Garçons	44123	44299	45928	42464	41048
Filles	42049	41615	43716	39907	38976
Suisses	60875	61049	64132	58556	56122
Étrangers	25297	24865	25512	23815	23902
Mortinaissances	344	319	395	359	334
Nombre d'enfants par femme	1,48	1,46	1,52	1,39	1,33
Proportion de naissances vivantes hors mariage	26,5%	27,7%	28,5%	29,6%	30,3%

Décès

	2019	2020	2021	2022	2023
Total	67780	76195	71192	74425	71822
Hommes	32755	37625	35107	36439	35104
Femmes	35025	38570	36085	37986	36718
Suisses	60960	67886	63214	66213	63938
Étrangers	6820	8309	7978	8212	7884
Taux de mortalité infantile	3,3	3,6	3,1	3,8	3,3
Taux brut de mortalité	7,9	8,8	8,2	8,5	8,1

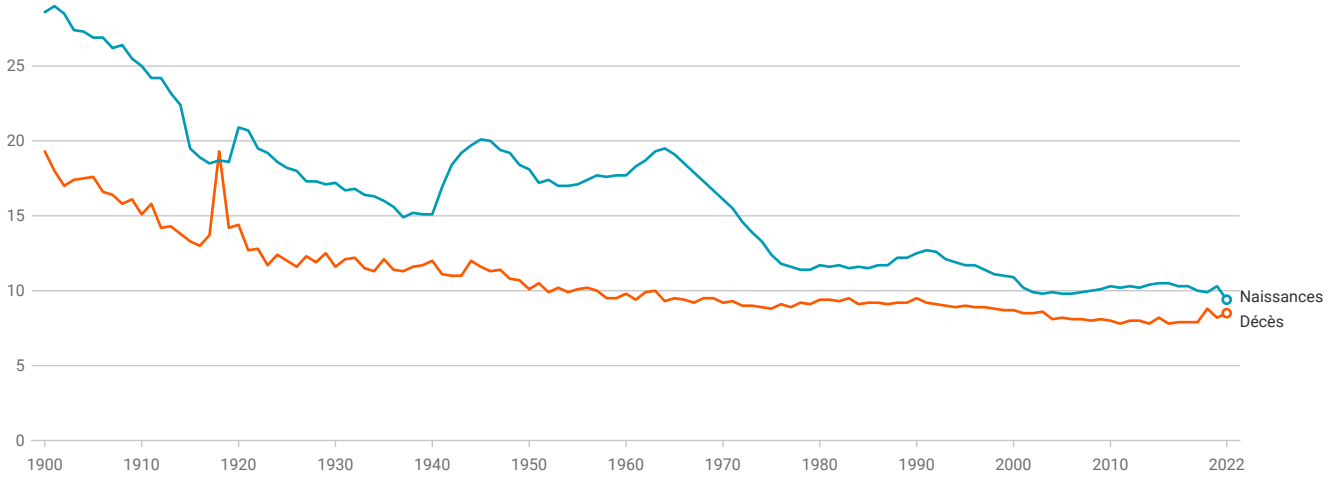
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 134	OFS – BEVNAT	juin 2024
Tableaux p. 134	OFS – BEVNAT, STATPOP	août 2024

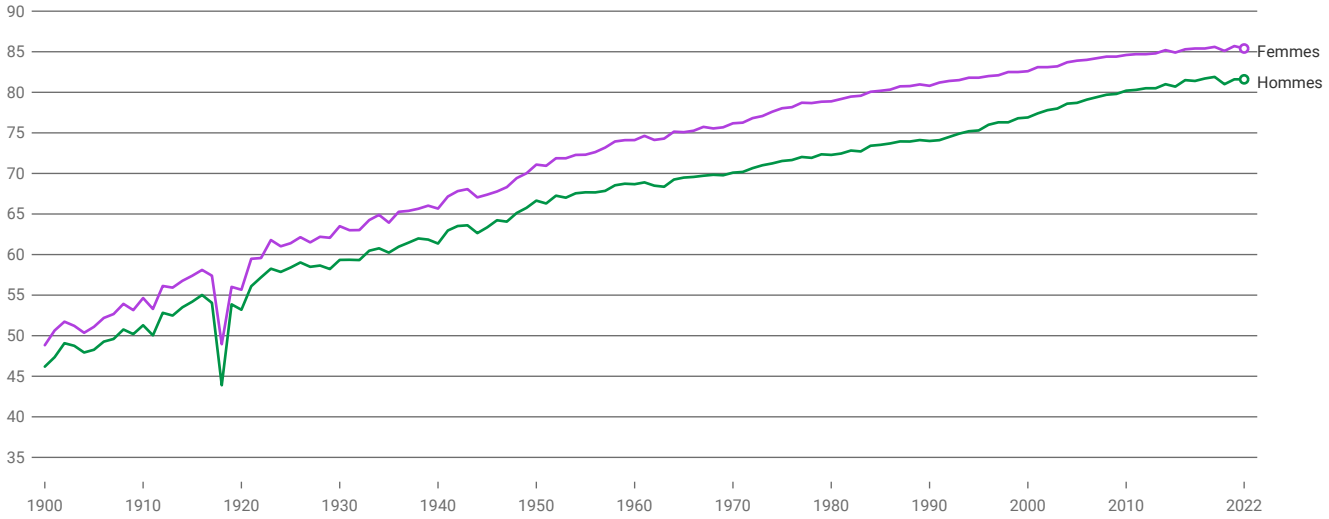
Naissances et décès

Pour 1000 habitants



Évolution de l'espérance de vie à la naissance

En années



Espérance de vie

Hommes	2003	2013	2023
À la naissance	78,0	80,5	82,2
À 30 ans	49,1	51,4	53,0
À 50 ans	30,2	32,2	33,7
À 65 ans	17,5	19,1	20,3
À 80 ans	7,6	8,4	9,1

Femmes	2003	2013	2023
À la naissance	83,2	84,8	85,8
À 30 ans	53,8	55,3	56,4
À 50 ans	34,5	35,8	36,8
À 65 ans	21,0	22,1	22,8
À 80 ans	9,3	10,0	10,6

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 135	OFS – BEVNAT, ESPOP, RFP, STATPOP	sept. 2023
Tableaux p. 135	OFS – BEVNAT, STATPOP	août 2024

RUBRIQUE 1C

Ménages et formes de vie

La plupart des ménages en Suisse comptent une ou deux personnes. Les couples avec enfants sont le plus souvent mariés. Le nombre de personnes vivant seules a fortement augmenté depuis 1970.

La Suisse compte environ 4,0 millions de ménages privés. Plus d'un tiers de ces ménages comptent une seule personne. Autrement dit, près de 20% de la population résidante permanente vit dans des ménages d'une personne.

27% des ménages sont formés d'un couple sans enfants, 29% sont des ménages familiaux avec enfants de moins de 25 ans. Même si les ménages familiaux avec enfants représentent moins d'un tiers des ménages privés, 48% de la population vivent dans ce type de ménage. La grande majorité des ménages avec enfants de moins de 25 ans sont le fait de couples mariés (72%). 3% d'entre eux sont des familles recomposées, à savoir des ménages dans lesquels au moins un des parents a amené dans la nouvelle famille un enfant d'une relation précédente. Dans un peu plus d'un dixième (11%) des ménages familiaux avec enfants, les parents vivent ensemble sans être mariés. La part des familles recomposées y est nettement plus élevée (21%). Les ménages monoparentaux représentent 17% des ménages familiaux. Il s'agit majoritairement de mères (82% des ménages monoparentaux), et de pères dans un sixième (18%) de ce type de ménage.

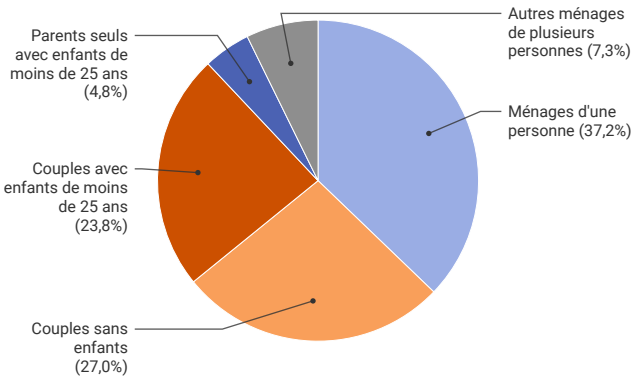
TOUJOURS PLUS DE PERSONNES VIVANT SEULES

De 1970 à aujourd'hui, le nombre de ménages s'est accru plus fortement que la population. L'évolution a toutefois été très différente selon le type de ménage: ainsi, le nombre de ménages avec enfants de moins de 25 ans a progressé deux fois moins fortement que la population, alors que les ménages sans enfants ont presque quadruplé. La taille moyenne des ménages a reculé durant cette période de 2,9 à 2,2 personnes.

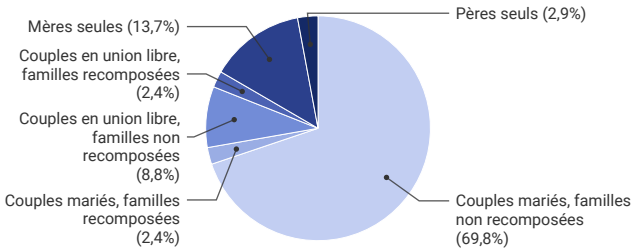
DAVANTAGE DE FAMILLES DANS LES CANTONS DE FRIBOURG, VAUD ET GENÈVE

La composition des ménages varie considérablement d'une région à l'autre: alors que la part de ménages d'une personne s'élève à 48% à Bâle-Ville et à 42% dans le canton de Neuchâtel et au Tessin, elle se monte à 32% à Appenzell Rhodes-Intérieures et à 33% dans les cantons d'Uri, Zoug, Fribourg et Argovie. La part des ménages familiaux avec enfants de moins de 25 ans est la plus élevée dans les cantons de Fribourg (34%), Vaud et Genève (32% chacun). C'est à Bâle-Ville (23%) et dans les Grisons (25%) que l'on trouve la part la plus faible de ménages familiaux avec enfants. La taille moyenne des ménages varie en conséquence: alors qu'elle ne se monte en moyenne qu'à 1,9 personne par ménage à Bâle-Ville, elle atteint 2,4 personnes à Appenzell Rhodes-Intérieures et 2,3 personnes dans les cantons de Fribourg, Argovie et Genève.

Ménages privés selon le type de ménage, en 2022

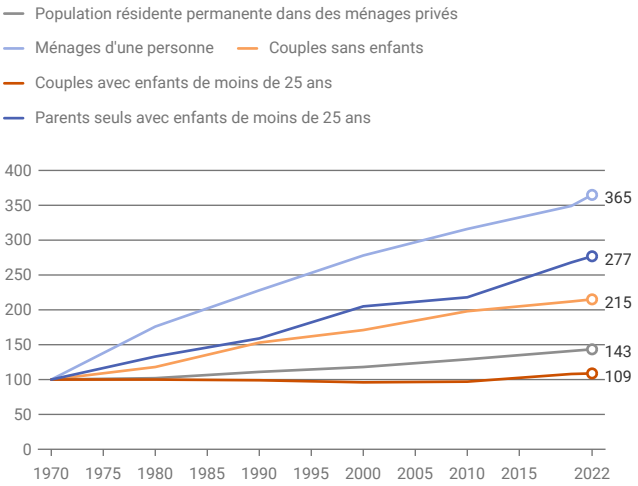


Ménages familiaux avec enfants de moins de 25 ans, en 2022



Types de ménages les plus fréquents

Indice 1970 = 100



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes en haut et au centre p. 136	OFS – RS	mars 2024
Diagramme en bas p. 136	OFS – RS et STATPOP (2010–2022), RFP (1970–2000)	mars 2024

RUBRIQUE 1D

Mariages et divorces

1920 est l'année record quant au nombre de mariages contractés, alors que 1999 est l'année où l'on a enregistré le plus de divorces par rapport à l'ensemble de la population.

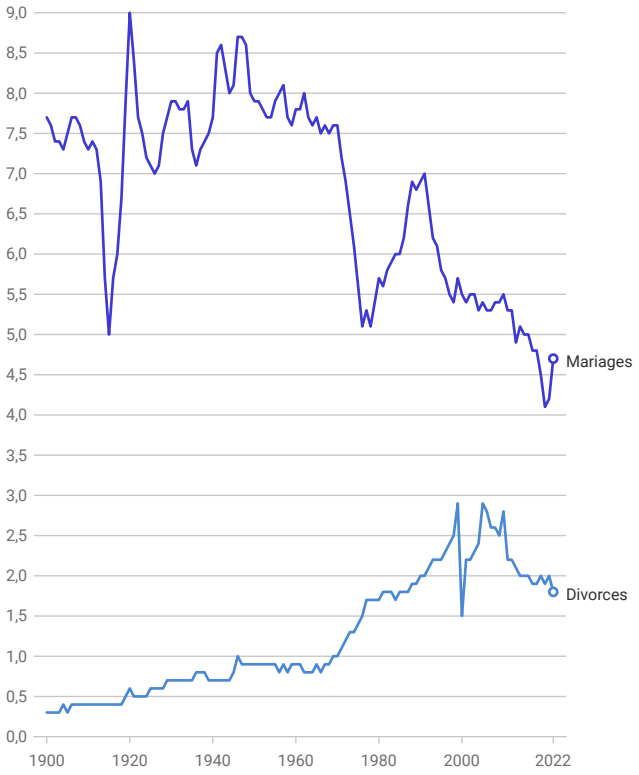
Jusqu'en 1913, la nuptialité en Suisse est stable. La Première Guerre mondiale provoque une chute de la nuptialité. Cette chute est ensuite compensée par les nombreux mariages célébrés en 1920 (34 975) au sein d'une population de 3,9 millions habitants. En 2023, le nombre de mariages est presque semblable, mais dans une population qui a un peu plus que doublé. On en dénombre 39 511 pour près de 9 millions d'habitants. De neuf mariages pour 1000 habitants en 1920, on n'en compte plus que quatre en 2023.

À partir de la fin des années 1960, les divorces ont rapidement augmenté jusqu'en 1999, où leur nombre s'élevait à 20 809. Le record a été atteint en 2010 avec 22 081 dissolutions de mariages. Rapporté à la population, toutefois, le taux brut de divortialité est plus élevé en 1999, à la veille de l'introduction de la nouvelle loi sur le divorce. Il s'élève alors à près de trois divorces pour 1000 habitants.

Alors que l'on estimait qu'un mariage sur deux pouvait se terminer par un divorce en 1999 ou 2010, l'indicateur actuel indique plutôt qu'il s'agirait de deux mariages sur cinq.

À partir de 2022, sont compris les mariages entre personnes de sexe différent, ceux entre personnes de même sexe, ainsi que les conversions de partenariats enregistrés en mariages. De même, les divorces de couples de même sexe seront désormais pris en compte.

Mariages et divorces
Pour 1000 habitants



Mariages

	2020	2021	2022	2023
Total	**35 160**	**36 410**	**40 938**	**37 763**
Type de mariage				
Entre personnes de sexe différent	36 410	37 929	37 929	36 015
Entre personnes de même sexe	*	*	778	949
Conversions de partenariats enregistrés en mariages	*	*	2 231	799
Nationalité				
Entre conjoints suisses	17 804	17 398	20 240	16 961
Mariages mixtes	12 029	12 625	13 513	12 594
Entre conjoints étrangers	5 327	6 387	7 185	6 460

* non applicable

Divorces

	2020	2021	2022	2023
Total	**16 210**	**17 159**	**16 201**	**15 598**
Nationalité avant le mariage				
Suisse et Suissesse	7 143	7 338	6 765	6 403
Suisse et étrangère	2 855	2 865	2 729	2 575
Étranger et Suissesse	2 958	2 878	2 835	2 756
Étranger et étrangère	3 929	4 078	3 872	3 823
Durée du mariage				
0–4 ans	1 973	1 701	1 613	1 513
5–9 ans	3 924	3 788	3 578	3 538
10–14 ans	3 291	3 552	3 271	3 097
15 ans ou plus	7 697	8 118	7 739	7 450
Enfants mineurs de couples divorcés	12 678	13 809	13 030	12 460

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 137	OFS – BEVNAT, ESPOP, RFP, STATPOP	sept. 2023
Tableaux p. 137	OFS – BEVNAT	juin 2024

RUBRIQUE 1E

Langues

L'allemand est de loin la langue la plus parlée en Suisse. Mais le français et l'anglais ont pris de l'importance au cours de la dernière décennie.

La Suisse se caractérise par sa diversité linguistique et ses quatre langues nationales: le français, l'allemand, l'italien et le romanche.

L'allemand (et/ou le suisse allemand) est la langue principale (ou l'une de plusieurs langues principales) de 62% de la population résidante permanente. Le français est indiqué comme langue principale par 23% de cette dernière, l'italien (et/ou le dialecte tessinois ou italo-grison) par 8%, et le romanche par 0,5%.

Le paysage linguistique de la Suisse s'est considérablement diversifié au cours des cinq dernières décennies. La part des personnes parlant principalement l'allemand, l'italien ou le romanche a reculé, tandis que celle des personnes parlant principalement le français ou une langue non nationale a augmenté. En 2022, l'anglais (6%), l'albanais et le portugais (3% chacun) étaient les langues non nationales les plus fréquemment mentionnées. L'anglais en particulier a connu un essor important entre 2010 et 2022, enregistrant une hausse de 1,9 point de pourcentage.

UNE PERSONNE SUR DIX EST «ALLOPHONE»

Un bon dixième (12%) de la population résidante permanente de 15 ans ou plus a une langue principale qui n'est pas une langue nationale. En 2022, la part de la population allophone était la plus importante dans la région francophone (13%) et la plus faible dans la région romanchophone (5%). Rapportée à la Suisse entière, la part des personnes n'ayant pas de langue nationale comme langue principale s'est accrue de 3,0 points de pourcentage entre 2010 et 2022. Il est évident qu'une partie de ces personnes parlent quand même une langue nationale, par exemple au travail, pendant les loisirs ou à la maison.

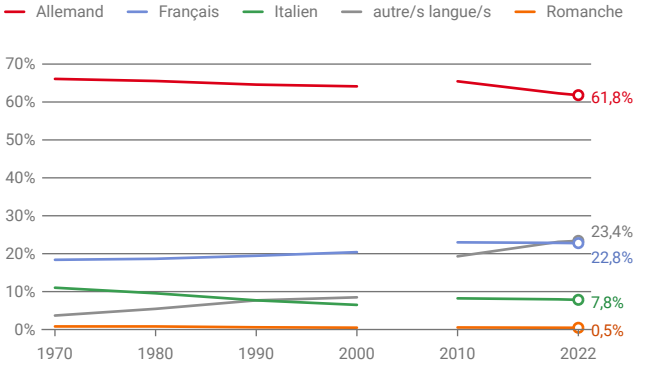
AU TRAVAIL, PLUS D'UN CINQUIÈME DE LA POPULATION ACTIVE PARLE GÉNÉRALEMENT L'ANGLAIS

Au travail, le suisse-allemand est la langue la plus répandue avec 61% des personnes actives occupées, suivi de l'allemand (langue standard, 34%), du français (28%), de l'anglais (23%) et enfin de l'italien (8%).

Presque trois quarts de la population active occupée (73%) utilisent habituellement une seule langue au travail, 19% deux langues et 8% trois langues ou plus. Le dialecte et la langue standard sont considérés ici comme une seule langue.

Langues principales

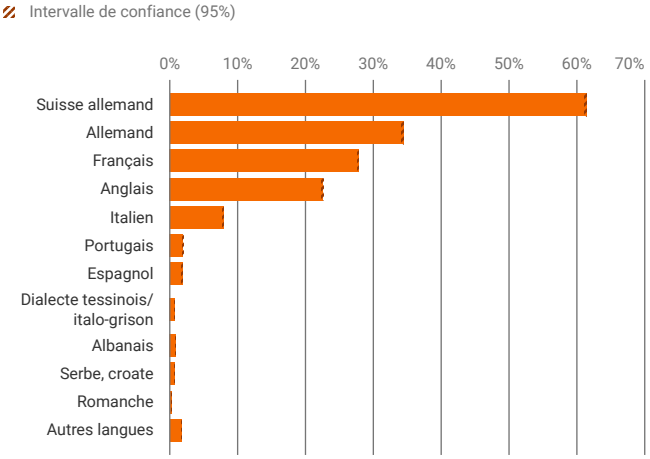
Population résidante permanente



Les personnes interrogées depuis 2010 pouvaient indiquer plusieurs langues principales. Jusqu'à trois langues principales par personne ont été considérées.

Les dialectes (suisse allemand, patois romand, dialecte tessinois/italo-grison) sont compris.

Langues parlées habituellement au travail, en 2022



Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus. Les personnes interrogées pouvaient indiquer plusieurs langues.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 138	OFS – RFP (1970–2000), RS (2010–2022)	mars 2024
Diagramme en bas p. 138	OFS – RS	mars 2024

RUBRIQUE 1F

Religions

Durant ces cinquante dernières années, le paysage religieux s'est fortement modifié en Suisse. En 2022, la population sans appartenance religieuse était pour la première fois le groupe le plus important. Il n'en demeure pas moins que la religion et la spiritualité restent importantes pour de nombreuses personnes.

La transformation du paysage religieux s'est accélérée ces dernières années. Atteignant 34%, la part de la population sans appartenance religieuse a dépassé en 2022 pour la première fois celle des catholiques. Ces derniers représentent désormais le deuxième groupe le plus important, devant les membres de l'Église nationale évangélique réformée (21%) et les autres communautés religieuses (13%). Il s'agit là essentiellement d'autres communautés chrétiennes et des communautés islamiques (6% dans les deux cas). En 1970, la quasi-totalité de la population suisse était protestante (49%) ou catholique (47%) et seul 1% de la population n'appartenait à aucune religion.

DE GRANDES DIFFÉRENCES RÉGIONALES

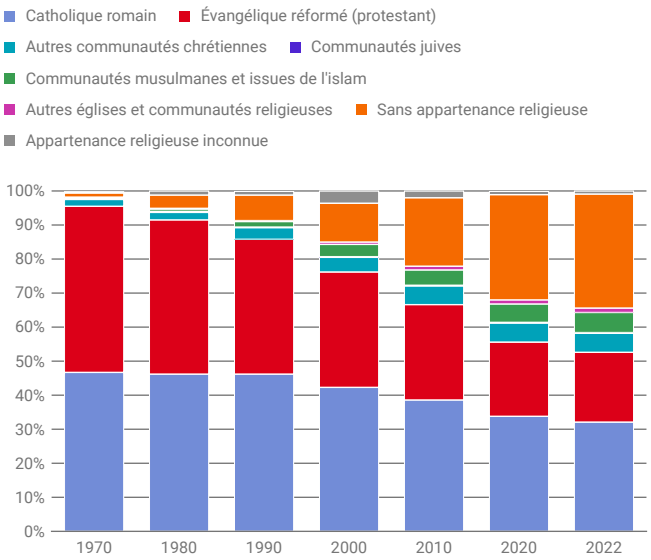
La proportion de personnes sans appartenance religieuse est plus faible dans les régions rurales (28%) que dans les régions urbaines (36%). Les plus grandes villes de Suisse, qui comptent plus de 100 000 habitants et habitantes (Zurich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne et Winterthour), affichent chacune une part de population sans appartenance religieuse supérieure à la moyenne (entre 34% et 56%).

En considérant les régions linguistiques, on constate que la part de personnes sans appartenance religieuse est la plus faible dans la région romanchophone (16%) et la plus forte dans la région francophone (38%). Dans les régions germanophone et italophone, elle se situe entre les deux (respectivement 32% et 27%).

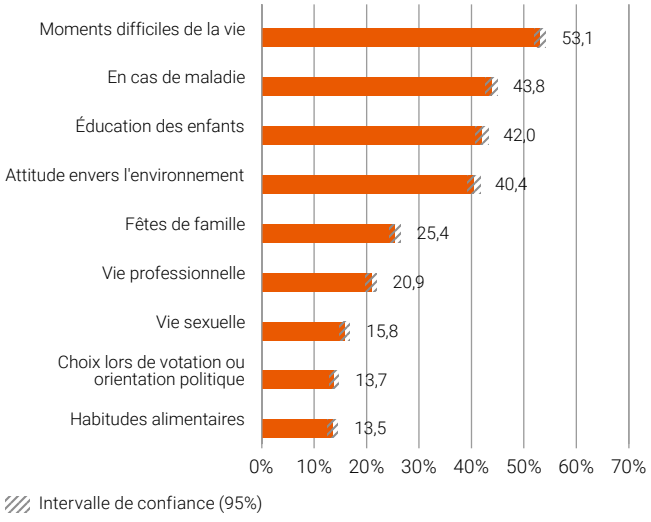
RELIGION ET SPIRITUALITÉ AU QUOTIDIEN

La religion et la spiritualité sont importantes au quotidien pour de nombreuses personnes, notamment dans les moments difficiles de la vie et en cas de maladie: en 2019, respectivement 53% et 44% des personnes de 15 ans ou plus indiquaient que la religion ou la spiritualité joue un rôle plutôt ou très important dans ces situations. La population âgée de 15 ans ou plus accorde de l'importance à la religion ou à la spiritualité en matière d'éducation des enfants, mais également par rapport à leur attitude envers la nature et l'environnement (respectivement 42% et 40%).

Évolution du paysage religieux
Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus



Importance de la religion ou de la spiritualité dans le quotidien, en 2019
Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 139	OFS – RFP (1970–2000), RS (2010–2022)	mars 2024
Diagramme en bas p. 139	OFS – ELRC 2019	déc. 2020

RUBRIQUE 1G

Familles

Près de 30% des ménages en Suisse sont formés de familles avec enfants. Afin de concilier vie de famille et vie professionnelle, les mères en particulier travaillent à temps partiel. De nombreuses familles ont recours à l'accueil extrafamilial des enfants.

Les soins aux enfants influencent l'organisation de la vie familiale ainsi que la répartition de l'activité professionnelle et des tâches domestiques des mères et des pères. Parmi les mères actives occupées qui élèvent des enfants de moins de 25 ans, 74% travaillent à temps partiel. Le taux d'occupation de 38% d'entre elles est inférieur à 50%. De leur côté, les pères sont 14% à travailler à temps partiel. En contrepartie, les mères accomplissent davantage de tâches familiales et domestiques; leur participation à ces tâches s'accroît à mesure que la famille s'agrandit. Elle est la plus élevée dans les régions rurales et en Suisse alémanique.

CRÈCHES, STRUCTURES D'ACCUEIL PARASCOLAIRE ET GRANDS-PARENTS

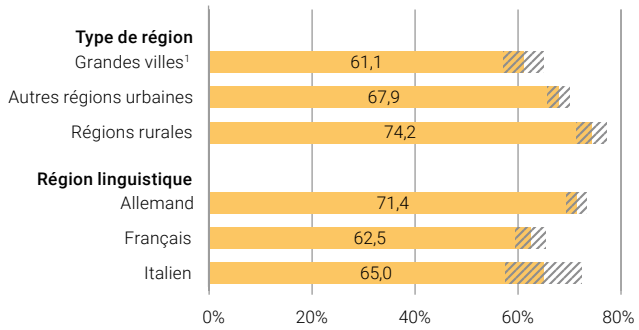
L'accueil extrafamilial est l'un des prérequis essentiels permettant de concilier vie professionnelle et familiale. En Suisse, un peu plus de 60% des enfants de moins de 13 ans sont confiés à une garde extrafamiliale. Plus d'un tiers (36%) des enfants fréquentent une crèche ou une structure d'accueil parascolaire (école à horaire continu ou garderie) et 28% sont pris en charge par leurs grands-parents.

Les familles disposant d'un revenu élevé ont plus souvent recours à un accueil extrafamilial pour les enfants. Dans la classe de revenu la plus élevée (revenu disponible équivalent du ménage), 80% des enfants de moins de 13 ans étaient confiés à une garde extrafamiliale, contre 41% dans la classe de revenu la plus basse. Bien sûr, les revenus d'un ménage peuvent être plus élevés si ce dernier a recours à un accueil extrafamilial, puisque les parents peuvent augmenter leur temps de travail.

LES COUPLES MÈNENT UNE VIE PLUS SATISFAISANTE

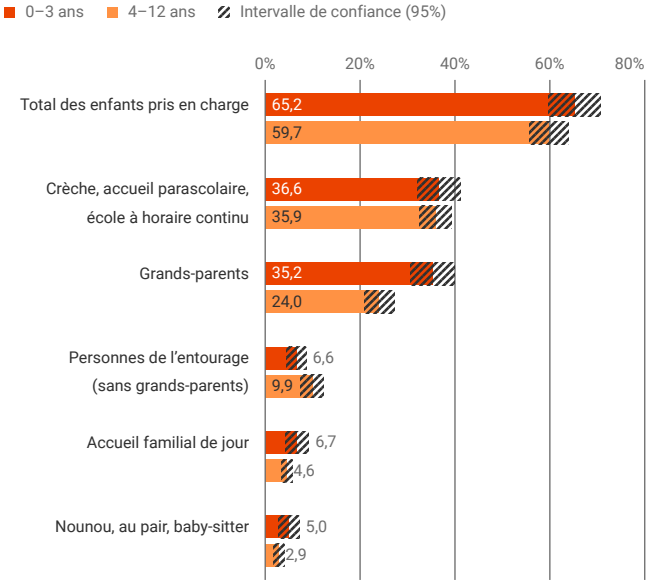
La situation familiale et en particulier l'existence d'une relation de couple ont une grande influence sur la satisfaction dans la vie. Les personnes vivant dans un ménage de couple avec ou sans enfants sont nettement plus satisfaites de leur vie actuelle que les personnes vivant dans un ménage monoparental et les personnes vivant seules. Cela vaut pour le degré de satisfaction tant par rapport aux relations personnelles que par rapport aux conditions de logement.

Ménages de couples avec enfants dans lesquels les tâches domestiques sont principalement accomplies par la mère, selon le type de région et la région linguistique, en 2018
Les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans avec enfants de moins de 25 ans



[1] Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Winterthour, Zurich

Enfants de moins de 13 ans avec un accueil extrafamilial, selon le mode de garde et l'âge, en 2022



Plus d'informations sur le travail non rémunéré:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3D** → p. 168

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 140	OFS – EFG 2018	mai 2021
Diagramme en bas p. 140	OFS – SILC-2021, version 23.03.2023	mai 2024

RUBRIQUE 1H

Vieillissement démographique

Le vieillissement démographique résulte de l'augmentation de la proportion de personnes âgées au détriment de celle des jeunes, qui diminue. C'est un processus à long terme, qui a façonné la structure par âge de la Suisse depuis plus d'un siècle et qui continuera à le faire dans le futur.

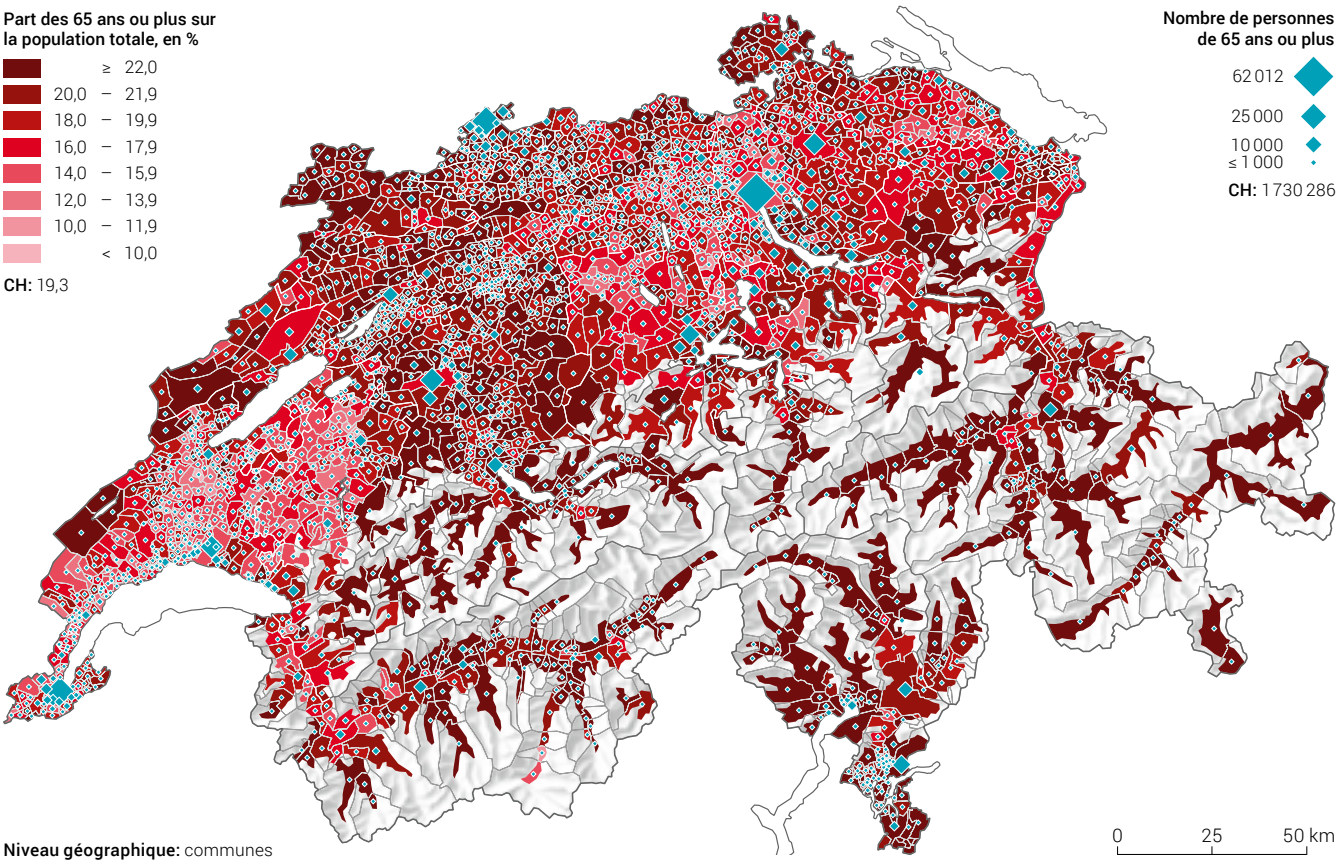
Le vieillissement de la population est lié, d'une part, à la baisse de la fécondité et, d'autre part, à une baisse de la mortalité qui a pour conséquence de faire progresser l'espérance de vie. En mettant au monde moins d'enfants aujourd'hui que par le passé – les femmes avaient en moyenne 3,7 enfants au début du XXe siècle et en ont 1,33 aujourd'hui – la population ne se renouvelle plus. Pour que le remplacement des générations soit assuré, il faudrait en moyenne 2,1 enfants par femme.

La durée moyenne de vie ainsi que la part des personnes âgées dans la population augmentent. Seul l'apport des migrations permet actuellement d'atténuer quelque peu l'effet du vieillissement de la population.

TOUJOURS PLUS DE CENTENAIRES

En 2023 en Suisse, on dénombre 2086 centenaires dont plus des trois quarts sont des femmes. Leur nombre ne cesse de progresser. Selon une analyse longitudinale de la mortalité, on peut estimer qu'une fille sur trois et qu'un garçon sur six, nés en 2023, pourraient devenir centenaires.

Population résidante permanente de 65 ans ou plus, en 2023



Niveau géographique: communes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Carte p. 141 OFS – STATPOP	août 2024

RUBRIQUE 1I

Migration et nationalité

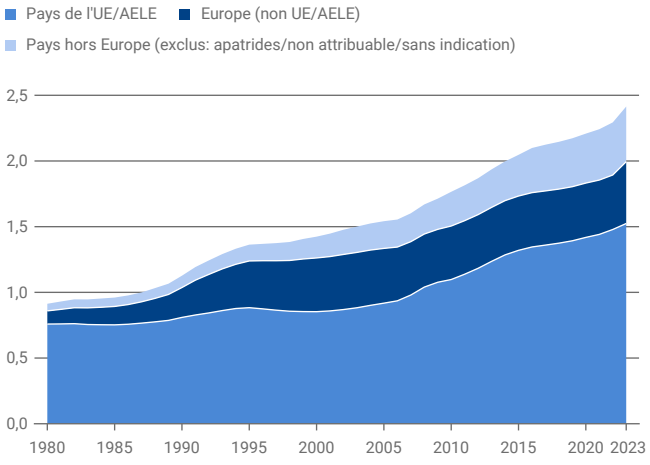
Ces dernières décennies, le solde migratoire international de la Suisse a toujours été positif. En 2023, il était de 139100 personnes.

Si l'on considère la migration en Suisse selon la nationalité, on constate que le nombre des étrangers qui immigrent est supérieur à celui de ceux qui émigrent. La situation est inverse pour les personnes détenant un passeport suisse. Le nombre des émigrations est ici presque chaque année plus important que celui des immigrations.

En comparaison européenne, la Suisse compte en 2023 une des plus importantes parts d'étrangers (27%). La grande majorité des personnes de nationalité étrangère vivent depuis longtemps en Suisse: près d'un cinquième de ces personnes sont nées ici et font ainsi partie de la deuxième génération, voire de la troisième.

En effet, seule une partie des étrangers se font naturaliser. Au cours de la dernière décennie, entre 30000 et 45000 personnes par an ont été dans ce cas, soit à peu près 2% de la population susceptible d'acquérir la nationalité suisse (au sens statistique, est «naturalisable» chaque personne possédant au début de l'année considérée une autorisation de séjour B ou une autorisation de résidence C; des conditions telles que la durée de résidence en Suisse ne sont pas prises en compte).

Population résidante permanente étrangère
Selon la nationalité, en mios

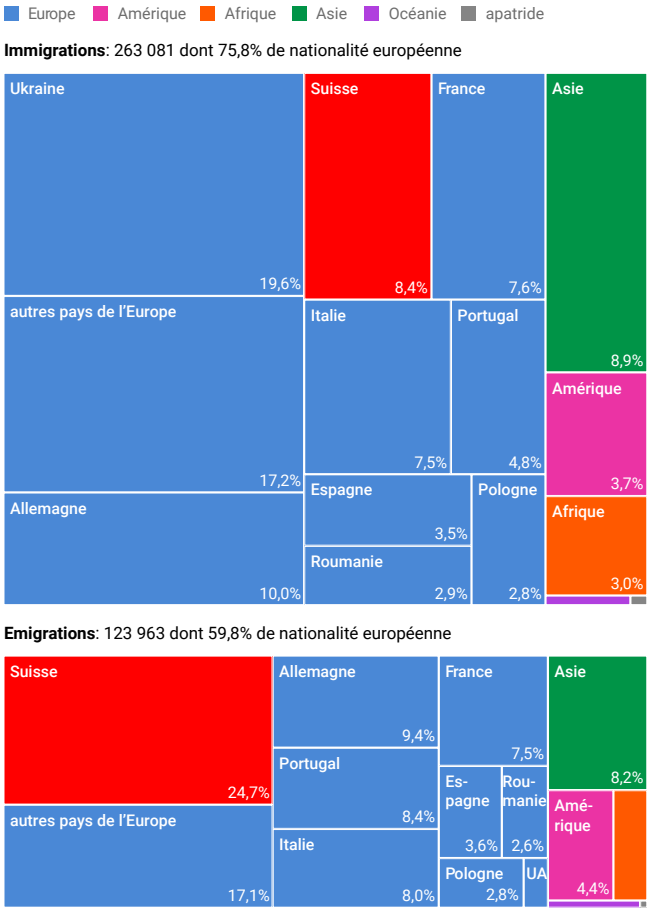


DE NOMBREUSES MIGRATIONS EN PROVENANCE D'EUROPE

La Suisse est caractérisée par une forte immigration européenne. Dans la population résidante permanente de nationalité étrangère, les ressortissants de pays européens sont majoritaires. Au cours de la dernière décennie, leur nombre a augmenté, ce qui est d'ailleurs aussi le cas des ressortissants d'États non européens.

20% de la population de 15 ans ou plus en Suisse ont une double nationalité, autrement dit ces personnes ont non seulement un passeport suisse, mais aussi celui d'un autre pays (2022).

Migration internationale, en 2023
Selon la nationalité



Les nationalités individuelles de l'Europe sont mentionnées si elles constituent au moins 2% des immigrations et émigrations. Compte tenu de la situation extraordinaire en 2023, l'Ukraine (UA, 0,7% des émigrations) a également été ajoutée.

Exemples de lecture
Hauteur de la barre: en 2023, il y a eu plus d'immigrations que d'émigrations.
Taille des surfaces au sein de chaque barre: parmi les personnes immigrées en 2023, 8,4% sont de nationalité suisse.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 142	OFS – PETRA, STATPOP	août 2024
Diagramme à droite p. 142	OFS – STATPOP	août 2024

RUBRIQUE 1J

Intégration

Le statut migratoire est un concept démographique qui permet une analyse plus détaillée de la migration et de l'intégration que les seuls concepts de la nationalité et du lieu de naissance.

En 2023, la population résidante permanente de 15 ans ou plus se composait de 40% de personnes issues de la migration. 32% de la population résidante permanente de plus de 15 ans appartenait à la première génération et 8% à la seconde génération.

Selon la définition de l'OFS, la population issue de la migration comprend les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger.

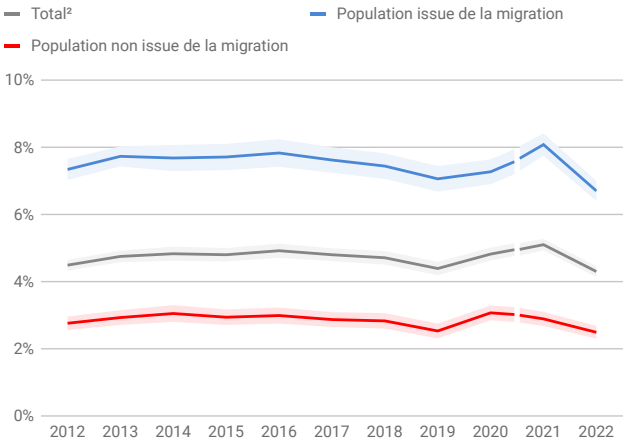
CHÔMAGE PLUS ÉLEVÉ

En 2022, la population issue de la migration présentait un taux de chômage plus de deux fois plus élevé que celui de la population non issue de la migration. Depuis 2012, l'écart au niveau du taux de chômage entre la population non issue de la migration et celle issue de la migration est resté stable.

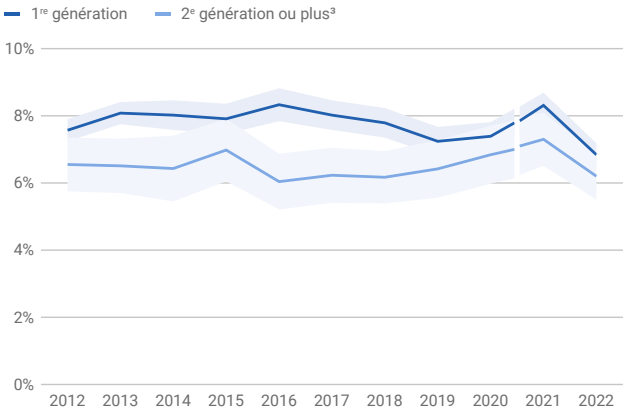
Statut migratoire, en 2023
Population résidante permanente de 15 ans ou plus

Total	**7 468 439**	**100,0%**
Population non issue de la migration	4 353 954	58,3%
Population issue de la migration (inclus les étrangers de 3e génération ou plus)	3 019 493	40,4%
1re génération	2 396 402	32,1%
2e génération ou plus	623 091	8,3%
Population dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé	94 992	1,3%

Taux de chômage au sens du BIT[1]
Selon le statut migratoire



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

[1] rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques
[2] y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé
[3] inclus les étrangers de 3e génération ou plus

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagrammes et tableau p. 143	OFS – ESPA	déc. 2023



Domaine statistique 2
Espace et environnement

Ce chapitre présente des chiffres sur l'état et l'évolution de l'environnement. Il s'agit par exemple de données sur l'utilisation de ressources telles que le sol, l'eau ou les matières, sur les déchets et autres émissions générées, sur la qualité de l'air, des sols et des eaux ainsi que sur la biodiversité. Enfin, une attention particulière est accordée au changement climatique, à la comptabilité environnementale, à l'utilisation du sol en Suisse et à la perception de l'environnement par la population.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La plupart des statistiques sur l'environnement proviennent de réseaux de mesure ou d'observation, par exemple sur la qualité de l'air, du sol et de l'eau ou sur la biodiversité. Par ailleurs, des informations statistiques sur l'environnement sont également collectées à l'aide d'enquêtes ou de relevés, tels que l'enquête «Qualité de l'environnement et comportements environnementaux», le relevé sur les dépenses de protection de l'environnement des entreprises ou celui sur l'utilisation du sol. Ces statistiques de base servent à leur tour de fondement à des statistiques dites de synthèse, comme la comptabilité environnementale ou l'inventaire des gaz à effet de serre.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** → p. 87

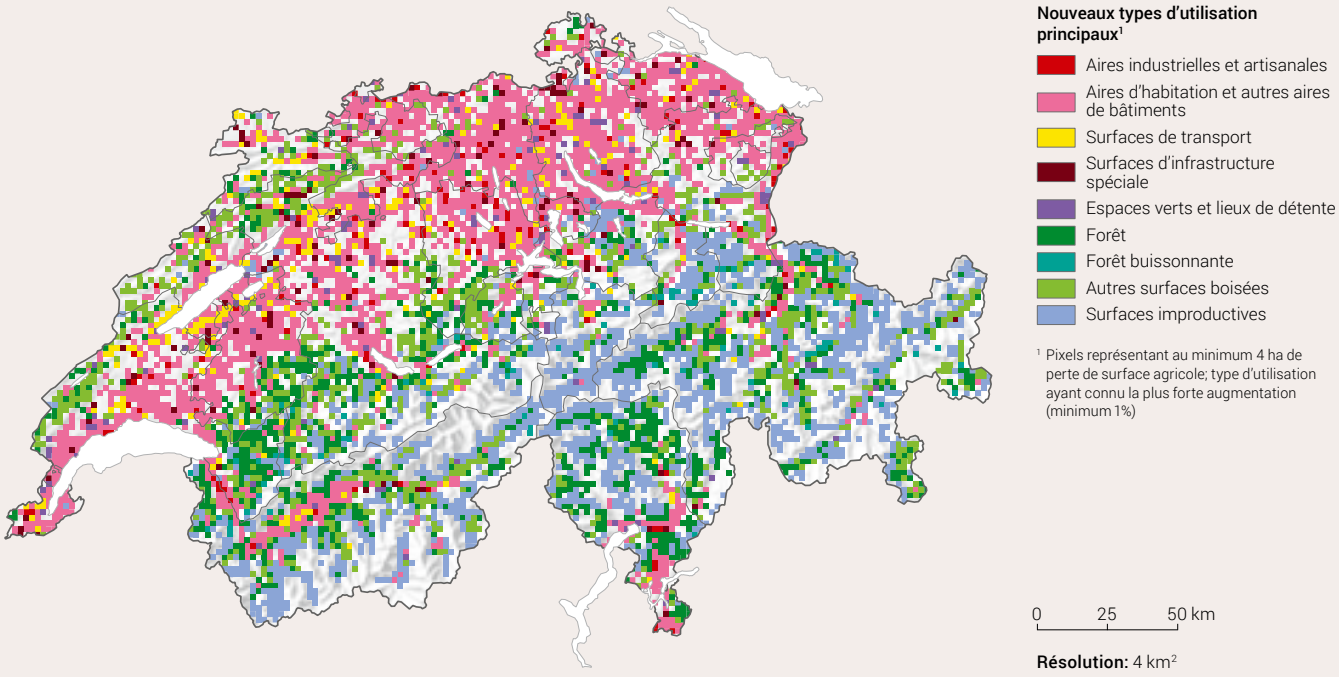
L'essentiel en bref

Les surfaces d'habitat et d'infrastructure couvrent 7,9% de la Suisse. En l'espace de 33 ans, elles ont augmenté de 31%, essentiellement au détriment des surfaces agricoles. Sur le Plateau, les surfaces bâties continuent de s'étendre. La forêt regagne en montagne le terrain perdu. La consommation d'eau potable en Suisse a reculé de 20% depuis 1990. En 2022, environ 5,9 millions de tonnes de déchets urbains ont été produits, ce qui correspond à 674 kilos par personne. 52% de ces déchets ont été collectés séparément en vue d'être recyclés. En 2021, l'empreinte gaz à effet de serre s'élevait à quelque 12,8 tonnes d'équivalent CO_2 par personne, dont deux tiers étaient émis à l'étranger.

En 2022, le secteur environnemental comptait près de 168 000 emplois (équivalents plein temps) et sa valeur ajoutée brute représentait 3,2% du PIB. Les impôts liés à l'environnement ont généré, en 2023, des recettes s'élevant à 10,0 milliards de francs. En 2022, 13,5% des matières consommées provenaient de déchets recyclés.

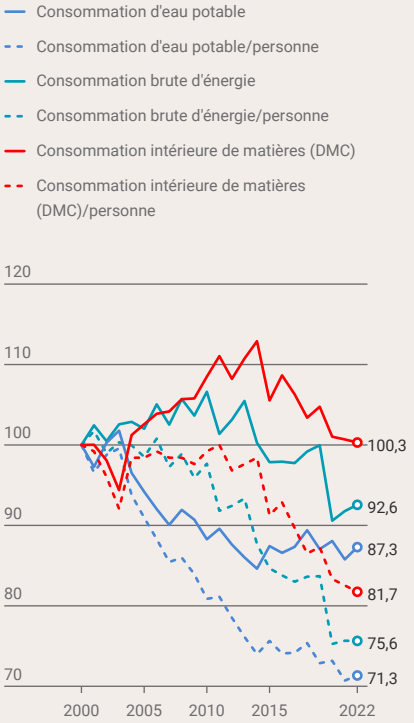
En 2023, 89% de la population suisse jugeait la qualité de l'environnement à son domicile très bonne ou plutôt bonne.

Disparition des surfaces agricoles: nouveaux types d'utilisation principaux, de 1985 à 2018

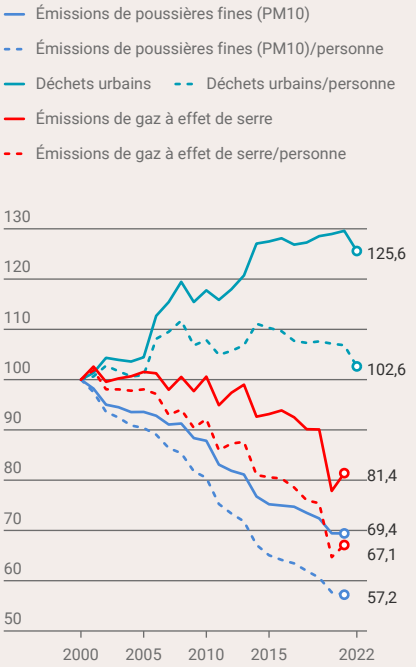


		État
Superficie de la Suisse	**41 291 km²**	
Surfaces boisées	32%	2013/2018
Surfaces agricoles	23%	2013/2018
Alpages	12%	2013/2018
Surfaces d'habitat et d'infrastructure	8%	2013/2018
Surfaces imperméabilisées	5%	2013/2018
Lacs et cours d'eau	4%	2013/2018
Autres espaces naturels	21%	2013/2018
Consommation journalière d'eau potable	289 l/personne	2022
Consommation intérieure de matières premières (RMC)	16 t/personne	2022
Déchets urbains	674 kg/personne	2022
Part des déchets urbains collectés séparément	52%	2022
Empreinte gaz à effet de serre	12,8 t d'éq. CO_2/personne	2021
Nombre d'espèces végétales, fongiques ou animales connues en Suisse	env. 56 000 espèces	1994/2024
Nombre d'espèces évaluées	10 884 espèces	1994/2024
Part des espèces menacées (listes rouges)	35%	1994/2024
Recettes des impôts liés à l'environnement	10,0 mrds de francs	2023
Emplois équivalents plein temps dans le secteur environnemental	168 000	2022
Dépense nationale de protection de l'environnement	15,1 mrds de francs	2022
Subventions et autres transferts liés à l'environnement	2,3 mrds de francs	2022

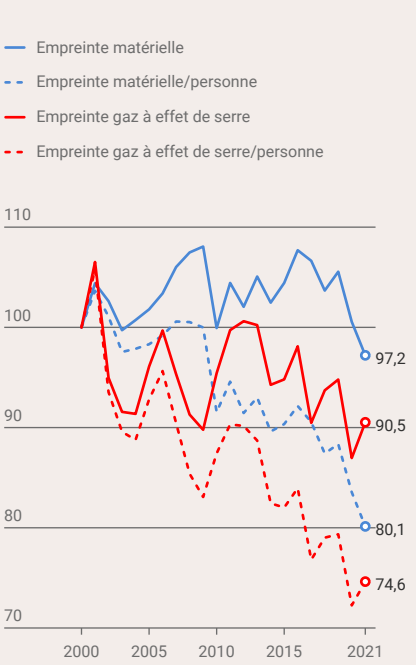
Utilisation de ressources
Indice 2000 = 100



Déchets et émissions
Indice 2000 = 100



Empreinte matérielle et empreinte de gaz à effet de serre
Indice 2000 = 100



2

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Espace, environnement contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 2A
Observation de l'environnement

Surfaces d'habitat et d'infrastructure • Consommation d'eau potable • Empreinte gaz à effet de serre
Déchets • Températures annuelles moyennes • Qualité de l'air • Animaux et plantes menacés • Qualité du sol → p. 149

RUBRIQUE 2B
Comptabilité environnementale

Empreinte gaz à effet de serre • Consommation de matières premières • Stock de bois
Valeur ajoutée du secteur environnemental • Emplois dans le secteur environnemental → p. 151

RUBRIQUE 2C
Perception de l'environnement par la population

Appréciation de la qualité de l'environnement • Perception du bruit du trafic, de la pollution atmosphérique et du rayonnement • Satisfaction avec le paysage → p. 152

RUBRIQUE 2D
Utilisation du sol

Surfaces d'habitat et d'infrastructure • Taux d'imperméabilisation • Forêt • Forêt buissonnante
Agriculture • Alpages • Surfaces improductives → p. 153

RUBRIQUE 2E
Changement climatique

Nouveau dans cette édition

Émissions de gaz à effet de serre • Volume des glaciers • Comportements liés au climat → p. 155

Observation de l'environnement

Lorsque l'homme utilise des ressources naturelles et produit des déchets et d'autres émissions, cela a un impact sur l'environnement. La statistique fédérale décrit cela de plusieurs manières et présente notamment les indicateurs ci-dessous.

En 2018, les surfaces d'habitat et d'infrastructure couvraient 7,9% de la Suisse. En l'espace de 33 ans, elles ont augmenté de 31%, soit 776 km², essentiellement au détriment des surfaces agricoles. Cela correspond à une progression de près de 0,75 m² par seconde.

Environ 80% de l'eau potable provient des eaux souterraines, dont près de la moitié sont des eaux de sources. Le reste est prélevé dans les lacs et les rivières. En 2022, la consommation d'eau potable s'élevait à 931 millions de mètres cubes, ce qui correspond à 289 litres par personne et par jour.

En 2023, la consommation finale d'énergie s'est élevée à 767 450 térajoules, dont 59% provenaient d'agents énergétiques fossiles. Leur combustion renforce l'effet de serre naturel. En 2021, l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse s'est élevée à 112 millions de tonnes d'équivalent CO_2, soit 12,8 tonnes d'équivalent CO_2 par personne, dont 67% d'émissions à l'étranger.

En 2022, l'empreinte matérielle de la Suisse a atteint 140 millions de tonnes, soit 16 tonnes par personne. 42% des matières premières ont été extraites en Suisse.

En 2022, environ 5,9 millions de tonnes de déchets urbains ont été produits, ce qui correspond à 674 kilos par personne. 52% de ces déchets ont été collectés séparément en vue d'être recyclés. Le reste a été incinéré dans des installations d'incinération ou, avant 2005, soit incinéré, soit mis en décharge. La chaleur issue de la combustion est utilisée comme chaleur à distance ou pour la production de courant électrique.

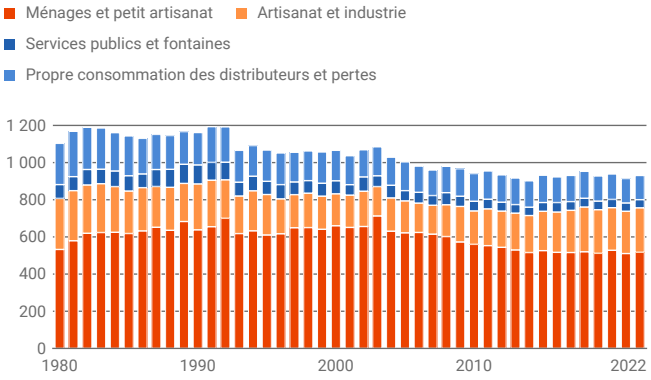
La qualité de l'air s'est fortement améliorée dans l'ensemble en Suisse ces dernières décennies. Les valeurs limites d'immissions sont encore partiellement dépassées pour l'ozone troposphérique (O_3), les oxydes d'azote (NO_x) et les poussières fines (PM10). Pour ces dernières, c'est notamment le cas par endroits dans les villes et le long de routes très fréquentées.

EAU ET SOLS PARTIELLEMENT POLLUÉS

La teneur en nitrates et en phosphore des cours d'eau et des lacs diminue depuis les dernières décennies, même si des concentrations trop élevées sont encore enregistrées dans les régions agricoles avant tout. Les substances actives de produits phytosanitaires dépassent la valeur limite de l'ordonnance sur la protection des eaux dans 1 à 2% des stations de mesure des eaux souterraines. En revanche, des résidus provenant de la dégradation des produits phytosanitaires sont détectés dans une station de mesure sur trois.

Consommation d'eau potable[1]

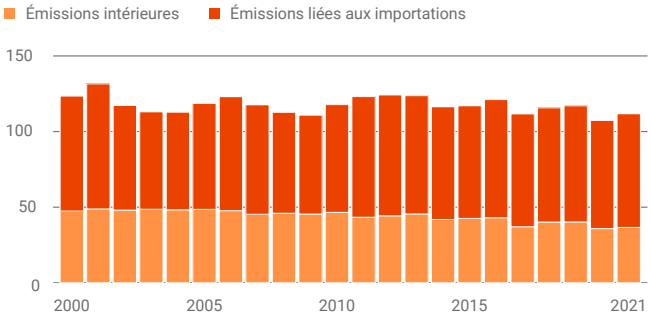
En mios de m³



[1] eau fournie par les distributeurs publics
(sans les captages effectués directement par l'artisanat, l'industrie et l'agriculture)

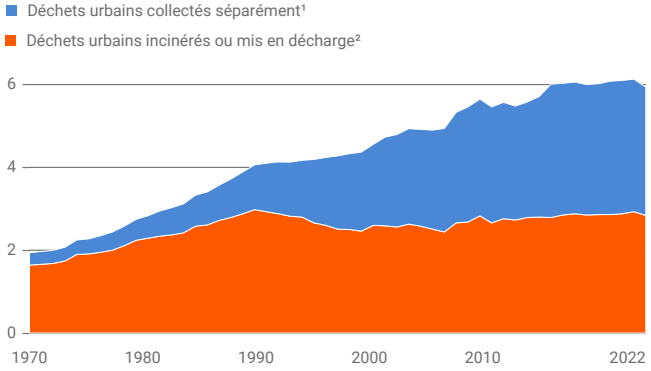
Empreinte gaz à effet de serre

Émissions de gaz à effet de serre induites par la demande intérieure finale, en mios de tonnes d'équivalent CO_2



Déchets urbains

En mios de tonnes



[1] compost, papier et carton, verre, fer-blanc, aluminium, PET, textiles, piles (depuis 1993), appareils électriques et électroniques (depuis 2001)
[2] Les chiffres à partir de 2004 ne concernent que les quantités indigènes, sans les déchets importés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 149	Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux SSIGE	févr. 2024
Diagramme au centre p. 149	OFS – Comptabilité environnementale	sept. 2023
Diagramme en bas p. 149	Office fédéral de l'environnement OFEV	févr. 2024

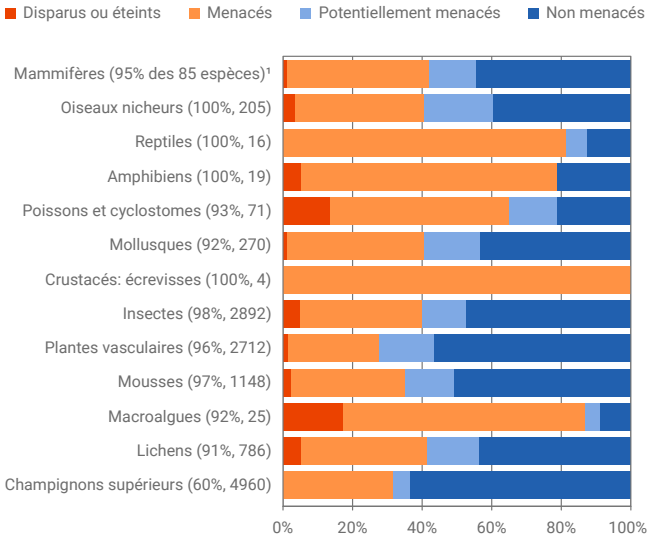
Les métaux lourds peuvent s'accumuler dans les sols et altérer les fonctions du sol ou entrer dans la chaîne alimentaire par l'intermédiaire des plantes. Pendant la période de relevé 2015 à 2019, 23% des sols analysés dépassaient les valeurs indicatives pour au moins un métal lourd. De plus, l'imperméabilisation des surfaces couvertes par des bâtiments et des routes a pour conséquence que le sol perd sa fonction écologique naturelle. Le territoire est imperméabilisé à raison de 5% selon les chiffres les plus récents.

LES ANNÉES CHAUDES SE MULTIPLIENT

La température de l'air varie d'une année à l'autre, des périodes plus froides alternant avec des périodes plus chaudes. Depuis le début des années 1990, les températures annuelles moyennes mesurées en Suisse sont supérieures à la moyenne: les huit années les plus chaudes enregistrées depuis le début des mesures en 1864 sont toutes postérieures à l'an 2010, l'année la plus chaude étant 2022.

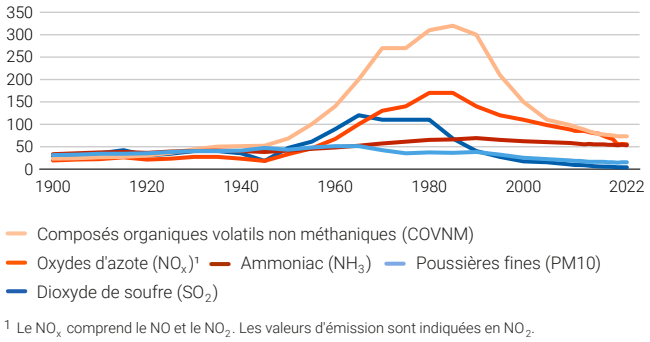
La Suisse abrite environ 56 000 espèces de plantes, de champignons et d'animaux. Sur les 10 884 espèces étudiées, 35% sont inscrites sur les listes rouges des espèces menacées, disparues ou éteintes.

Animaux et plantes menacés (Listes rouges)
État de 1994 à 2024, selon le groupe d'espèces



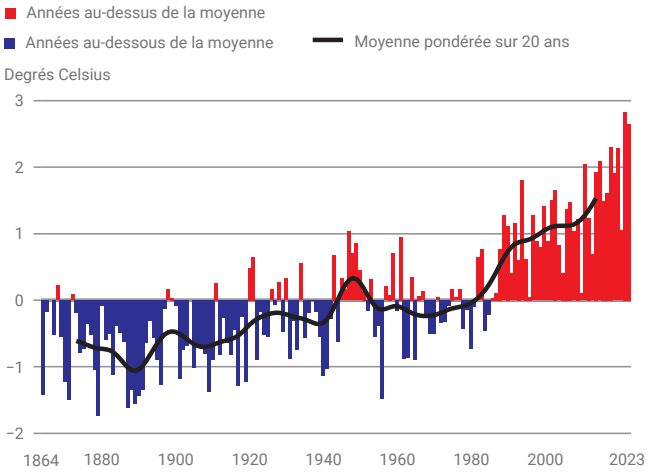
¹ Exemple de lecture: le degré de menace a été évalué pour 95% des 85 espèces de mammifères. Les données sont insuffisantes pour les espèces restantes.

Émissions de polluants atmosphériques
En milliers de tonnes



¹ Le NO_x comprend le NO et le NO_2. Les valeurs d'émission sont indiquées en NO_2.

Température annuelle moyenne en Suisse
Écarts par rapport à la moyenne (1961–1990)



Plus d'informations sur la consommation d'énergie:
Domaine statistique 8: **Énergie** → p. 215

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 150	Office fédéral de l'environnement OFEV – EMIS	mai 2024
Diagramme à gauche p. 150	Office fédéral de l'environnement OFEV	mai 2024
Diagramme en bas à droite p. 150	MétéoSuisse	janv. 2024
Diagrammes p. 147	OFEV, OFEN, SSIGE, OFS – Comptabilité environnementale	janv. 2024

Comptabilité environnementale

La comptabilité environnementale fournit, d'une part, des informations économiques sur l'environnement et, d'autre part, des informations environnementales sur l'économie. Elle repose sur les mêmes principes que les Comptes nationaux (CN), qu'elle complète d'une dimension écologique.

Les comptes de flux physiques de l'environnement fournissent par exemple des informations sur les flux de matières et d'énergie qui entrent et circulent dans le système économique. Ils renseignent également sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Ils permettent aussi de calculer la consommation annuelle de matières et l'empreinte gaz à effet de serre en Suisse.

En 2022, la Suisse a par exemple consommé par personne 6,6 tonnes de matières indigènes et 5,8 tonnes de matières importées. En 2021, l'empreinte gaz à effet de serre causée par la consommation finale de biens et de services s'élevait à environ 12,8 tonnes d'équivalent CO_2 par personne, dont 67% ont été émis à l'étranger.

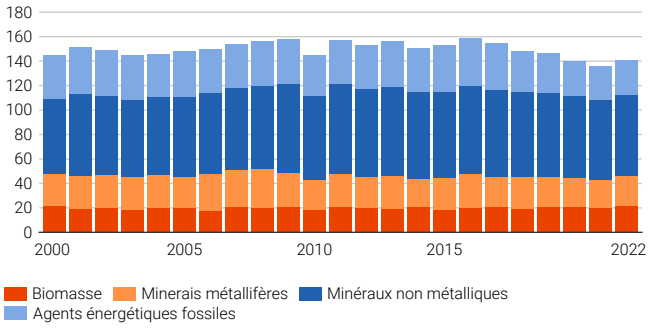
LE SECTEUR ENVIRONNEMENTAL REPRÉSENTE 3,2% DU PIB

Les comptes de flux monétaires de l'environnement fournissent des informations sur la valeur ajoutée et l'emploi dans le secteur environnemental, ainsi que sur les dépenses, les investissements, les subventions et les impôts liés à l'environnement. Ils renseignent ainsi sur l'origine et l'utilisation des ressources financières que la Suisse consacre à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, ainsi que sur l'activité économique dans le secteur environnemental. En 2022, ce secteur a généré une valeur ajoutée brute de 24,7 milliards de francs, soit 3,2% du produit intérieur brut (PIB). Il employait quelque 168 000 équivalents plein temps. En 2023 les recettes des impôts liés à l'environnement perçues par les collectivités publiques s'élevaient à 10,0 milliards de francs. Elles représentaient 5,0% du total des recettes des impôts et cotisations sociales en 2022.

Les comptes d'actifs renseignent sur les stocks de ressources naturelles et leurs variations. En 2022, le bois sur pied a augmenté d'environ 2,8 millions de mètres cubes par exemple.

Empreinte matérielle

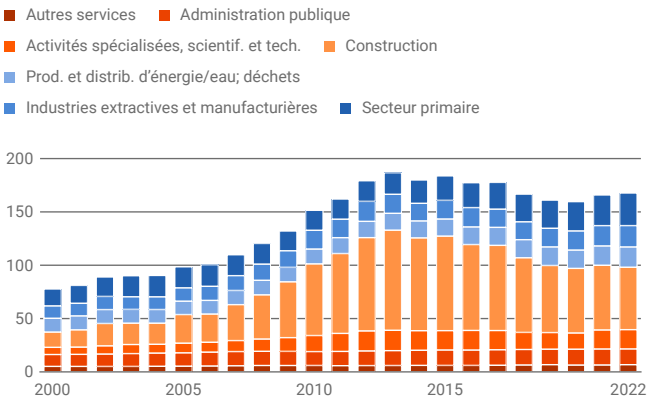
Consommation intérieure de matières premières (RMC)[1], en mios de tonnes



[1] modélisation
2022: provisoire

Emplois du secteur environnemental par branches

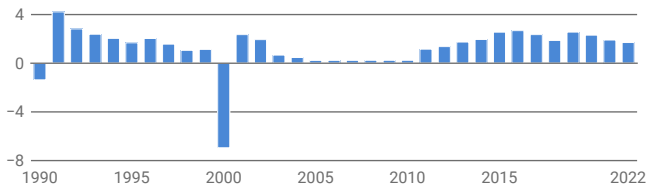
En milliers d'équivalents plein temps



2022: provisoire

Variations du stock de bois sur pied

Accroissement net moins exploitation, en mios de m³



2000: effet de puits de carbone réduit suite à la tempête Lothar de fin 1999
2021: provisoire, 2022: estimation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 151	OFS – Comptabilité environnementale	juill. 2023
Diagramme au centre p. 151	OFS – Comptabilité environnementale	déc. 2023
Diagramme en bas p. 151	OFS – Comptes économiques de la sylviculture	sept. 2023

2

Perception de l'environnement par la population

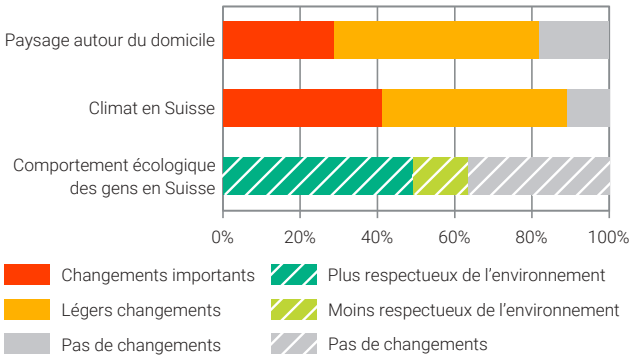
Les statistiques sur l'environnement s'appuient généralement sur des mesures effectuées dans la nature. Mais comment l'environnement est-il perçu par la population? C'est sur cette question que porte l'enquête «Qualité de l'environnement et comportements environnementaux», réalisée par l'OFS tous les quatre ans depuis 2011.

En 2023, 89% de la population suisse estimait que la qualité de l'environnement autour du domicile était très bonne ou plutôt bonne. De plus, 86% de la population était de cet avis quant à la qualité de l'environnement en Suisse. Ces valeurs ne diffèrent pas de manière significative de celles enregistrées en 2019, lors de l'édition précédente de l'enquête. Il en va autrement de la perception de la qualité de l'environnement dans le monde, qui était jugée très bonne ou plutôt bonne par 18% de la population en 2023 (2019: 13%).

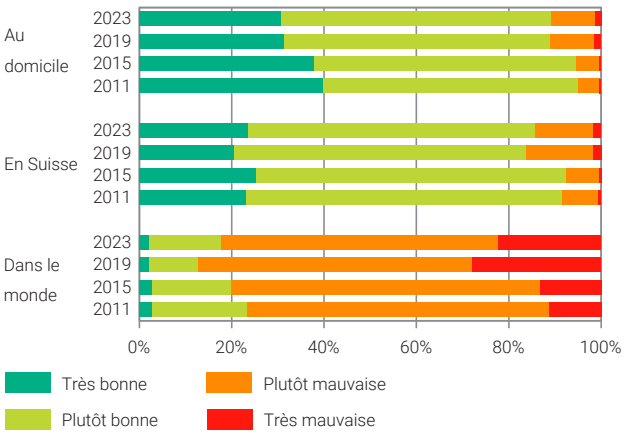
Entre 2019 et 2023, la part des personnes déclarant que le bruit du trafic et la pollution atmosphérique les dérangent plutôt ou beaucoup lorsqu'elles sont chez elles a augmenté, passant de 31% à 36% pour le bruit du trafic et de 35% à 39% pour la pollution de l'air. La gêne ressentie en raison du rayonnement et la satisfaction avec le paysage autour du domicile n'ont pas changé de manière significative depuis 2019.

En 2023, 41% de la population a déclaré percevoir des changements climatiques importants en Suisse. En ce qui concerne le paysage autour du domicile, 29% de la population y perçoit des changements importants. De plus, 49% de la population est d'avis que les gens deviennent plus respectueux de l'environnement.

Perception des changements environnementaux et de comportements, en 2023
Part de la population

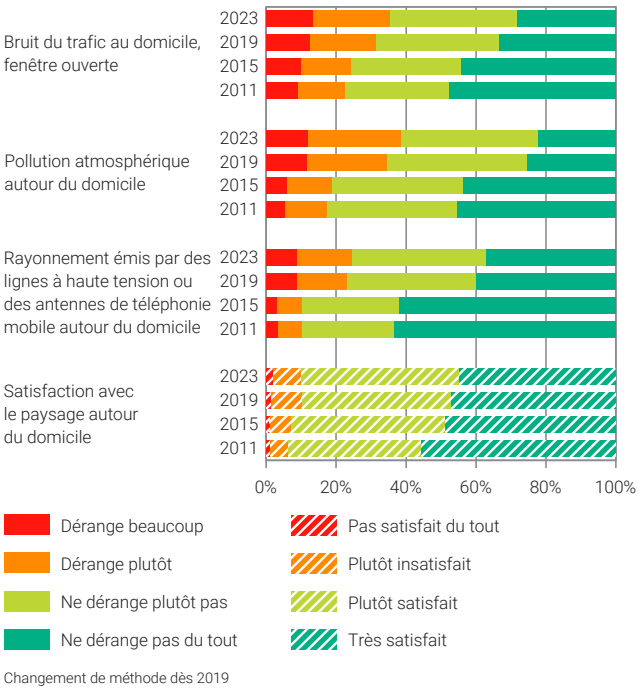


Appréciation de la qualité de l'environnement par la population résidante de la Suisse
Part de la population



Changement de méthode dès 2019

Perception des conditions environnementales au domicile
Part de la population



Changement de méthode dès 2019

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 152 OFS – Enquêtes Omnibus	févr. 2024

Utilisation du sol

En Suisse, le paysage change. Aujourd'hui, environ un cinquième du sol suisse est utilisé différemment qu'il y a encore trente ans. Alors que les surfaces bâties et les forêts s'étendent, l'agriculture continue de perdre du terrain. La statistique de la superficie fournit des données précises à ce sujet.

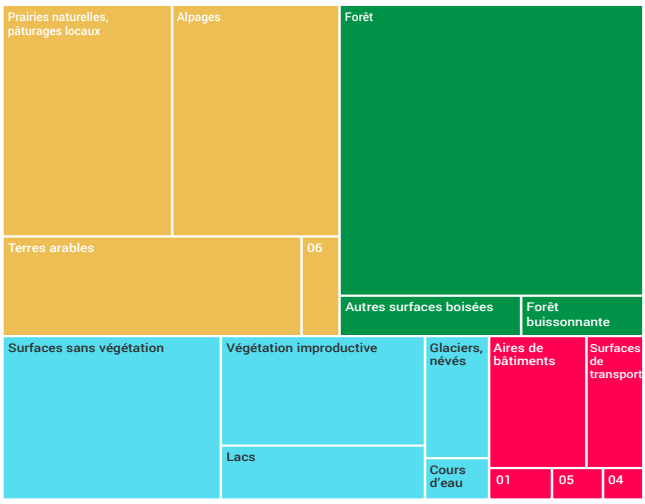
La manière dont le sol est utilisé varie fortement selon la région biogéographique. Ainsi, sur le Plateau, les surfaces d'habitat et d'infrastructure occupent, proportionnellement, plus du double de surface (17%) qu'en moyenne nationale, alors qu'elles sont bien plus rares dans les régions alpines. Parallèlement, la part des surfaces agricoles se situe à 48% sur le Plateau et à 42% dans le Jura, soit en dessus de la moyenne nationale, alors qu'elle est nettement inférieure dans les Alpes centrales occidentales, avec 18%, et sur le versant sud des Alpes (Tessin et vallées du sud des Grisons), avec 12%.

PLUS DE SURFACES BÂTIES ET DE FORÊTS

Depuis 1985, la part des surfaces d'habitat et d'infrastructure par rapport à la surface totale n'a cessé d'augmenter, passant de 6,0% à 7,9% en 2018. Durant la même période, la part des surfaces boisées a également augmenté de manière continue, soit de 1,4 point de pourcentage au total. Par contre la part des surfaces agricoles a diminué de 2,8 points de pourcentage. Quant à la part des surfaces improductives, elle est restée assez stable (−0,5 point de pourcentage).

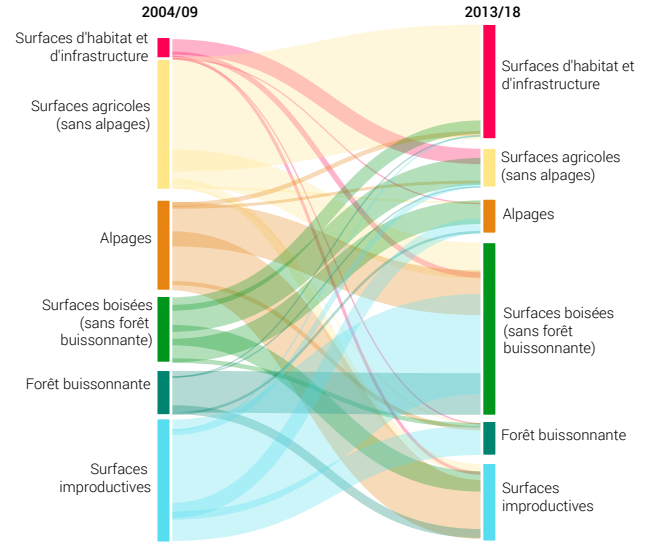
Pour réaliser la statistique de la superficie, les spécialistes de l'OFS utilisent les images aériennes de l'Office fédéral de topographie. Ils analysent ainsi un réseau de 4,1 millions de points d'échantillonnage équidistants de 100 mètres couvrant l'ensemble du territoire suisse. Ce travail fournit non seulement des informations statistiques, mais aussi des géodonnées de base à haute résolution pour les systèmes d'information géographique (logiciels SIG). Depuis 2022, l'OFS combine l'interprétation visuelle des images aériennes, réalisée par des spécialistes, avec des algorithmes automatiques provenant de l'intelligence artificielle. Ces derniers fournissent une indication sur la probabilité de changement entre deux états temporels. Il est donc possible d'automatiser dans une certaine mesure l'interprétation des images aériennes. Ce développement s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rendre la production statistique plus efficiente. Il s'agit de la première utilisation d'une technologie issue de la science des données dans la statistique publique au niveau fédéral.

L'utilisation du sol en Suisse, 2013/2018
Selon 4 catégories principales et 17 sous-catégories
Surface totale de la Suisse: 4 129 068 ha = 41 290,68 km²



01 Aires industrielles et artisanales, 04 Surfaces d'infrastructures spéciale
05 Espaces verts et lieux de détente, 06 Arboriculture fruitière, viticulture, horticulture

Surface du sol réaffectée
Seules les surfaces réaffectées sont représentées
Total: 989 km²

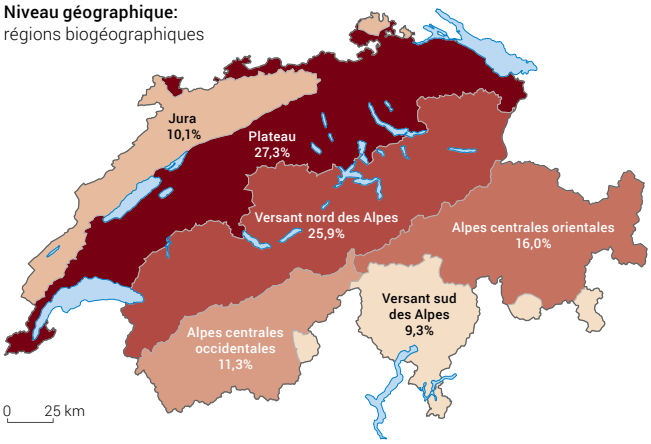


INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

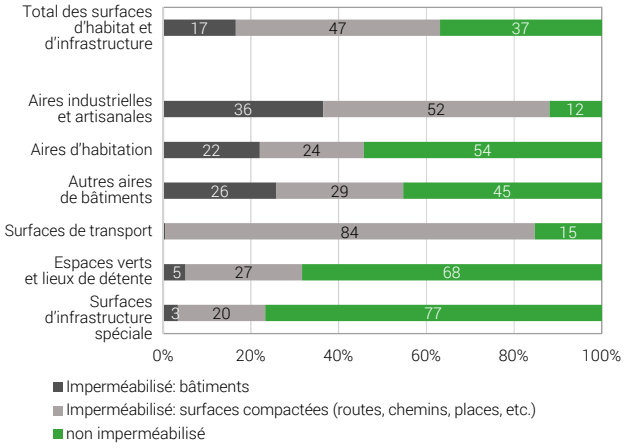
Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 153 OFS – Statistique de la superficie	nov. 2021

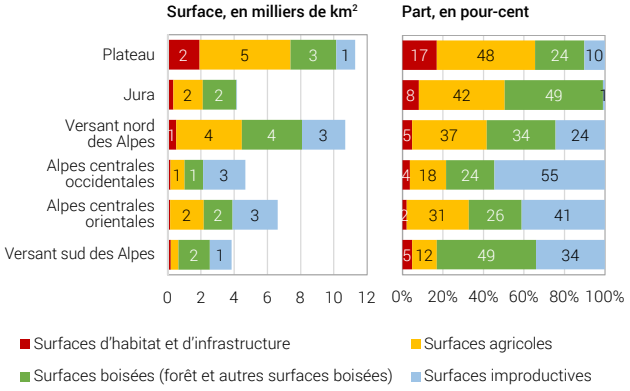
Régions biogéographiques en part de superficie, en 2018



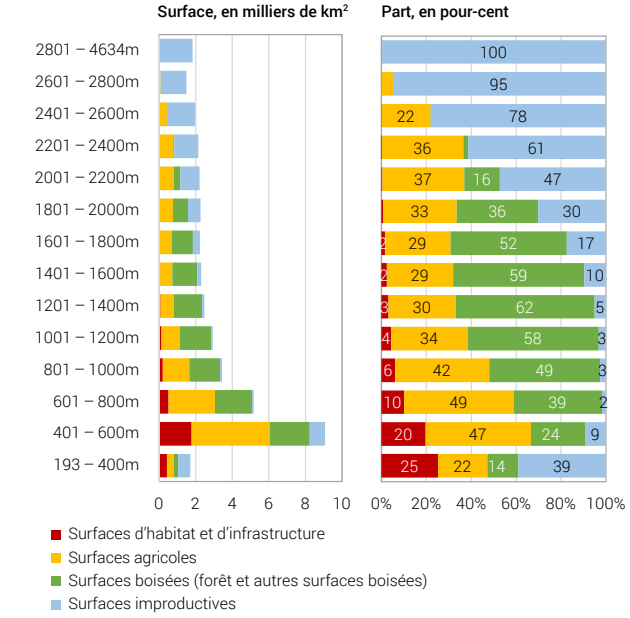
Degré d'imperméabilisation des différentes surfaces d'habitat et d'infrastructure, en 2018



Utilisation du sol par domaine principal et région biogéographique, en 2018



Utilisation du sol par domaine principal et altitude (mètres au-dessus de la mer), en 2018



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte p. 146	OFS – Statistique de la superficie	nov. 2021
Carte p. 154	OFEV 2020	nov. 2021
Diagrammes p. 154	OFS – Statistique de la superficie	nov. 2021

Nouveau dans cette édition

Changement climatique

Les émissions de gaz à effet de serre ont tendance à diminuer en Suisse. Toutefois les indicateurs de l'OFS liés au climat montrent aussi que le nombre de jours tropicaux augmente et que le volume des glaciers diminue sensiblement.

Les émissions de gaz à effet de serre peuvent être d'origine naturelle ou humaine. Toute hausse de la concentration de ces gaz dans l'atmosphère renforce l'effet de serre naturel, ce qui influence le climat global. En 2021, la Suisse a émis environ 48 millions de tonnes d'équivalent CO_2 de gaz à effet de serre (y c. le trafic aérien international). Environ deux tiers de ces émissions ont été générées par l'économie: 14% par le secteur primaire, 28% par le secteur secondaire et 23% par le secteur tertiaire. Les autres émissions provenaient des ménages, 18% étant liées aux transports et 17% au chauffage. Globalement, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 18% depuis 1990. Ces considérations ne tiennent toutefois pas compte des émissions de gaz à effet de serre liées aux importations (voir «Empreinte gaz à effet de serre», p. 149).

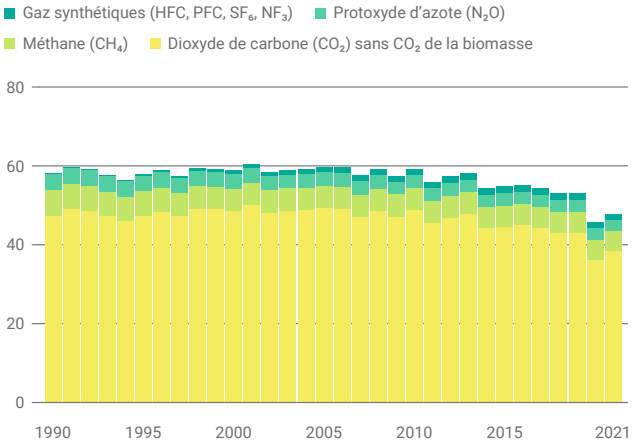
Depuis le début des années 1990, les températures annuelles moyennes mesurées en Suisse sont supérieures à la moyenne (voir «Température annuelle moyenne», p. 150). On observe ainsi, par exemple, une augmentation du nombre de jours tropicaux. Depuis 1960, les glaciers suisses ont perdu près de la moitié de leur volume total, qui est estimé pour 2023 à environ 48 km³.

RENONCER AUX VOYAGES EN AVION DEVIENT DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT

La société peut réagir de différentes manières aux changements climatiques, par exemple en réduisant son impact ou en s'adaptant aux nouvelles conditions.

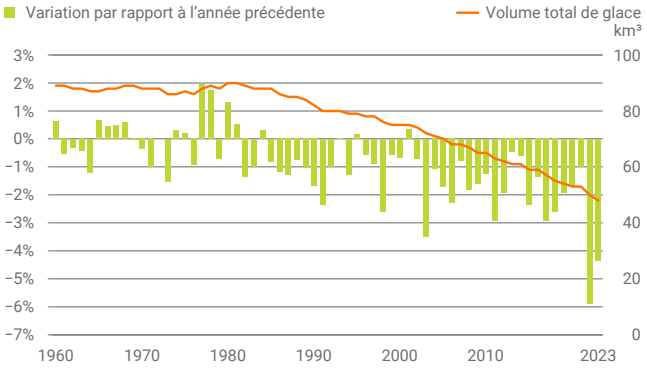
En 2023, 60% de la population a déclaré baisser toujours ou souvent le chauffage lorsque le logement est vide pendant au moins deux jours. De plus, 70% de la population tient compte de la consommation d'énergie lors de l'achat d'appareils électriques. Ces chiffres avoisinent les valeurs observées lors de l'enquête précédente, réalisée en 2019. En ce qui concerne le comportement en matière de transports, en revanche, les personnes qui ne prennent jamais l'avion sont plus nombreuses: leur part a atteint 26% en 2023, contre 20% en 2019. La viande ou les produits à base de viande sont au menu tous les jours chez 12% de la population et 6% n'en consomment jamais.

Émissions de gaz à effet de serre[1]
En millions de tonnes d'équivalent CO_2



[1] selon les comptes des émissions dans l'air de l'OFS, qui se basent notamment sur l'inventaire GES de l'OFEV

Volume des glaciers suisses
selon l'année hydrologique (du 1er octobre au 30 septembre)



Plus d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre et les empreintes:

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique **21A** → p. 378

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 155	OFS – Comptabilité environnementale	sept. 2023
Diagramme en bas p. 155	GLAMOS	nov. 2023



Domaine statistique 3
Travail et rémunération

Les statistiques dans ce domaine fournissent des informations sur le marché du travail suisse et proposent une vue d'ensemble du large éventail de données concernant le marché du travail. Sont traités entre autres l'activité professionnelle, le travail non rémunéré et le chômage. De plus, ce chapitre décrit la structure des salaires dans toutes les branches du secteur des services, de l'industrie et du commerce. Le chapitre analyse de manière plus détaillée les travailleurs en rotation par équipes en Suisse.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les données statistiques dans ce domaine proviennent entre autres de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), de la statistique de la population active occupée (SPAO), de la statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT) et de la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Les données sur les salaires proviennent de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), l'indice suisse des salaires (ISS) et la statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre (ECM).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Population** → p. 31
Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

L'essentiel en bref

En Suisse, environ deux tiers de la population participent à la vie active. Le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais l'écart entre les deux sexes s'est réduit au fil des années. Plus d'un tiers des actifs occupés exercent un travail à temps partiel, cette forme de travail étant trois fois plus répandue chez les femmes que chez les hommes. De nos jours, la grande majorité des actifs occupés travaillent dans le secteur des services. Au quatrième trimestre 2023, le taux de chômage au sens du BIT atteignait 4,0%. Le chômage touche davantage les femmes et les ressortissants étrangers que les hommes et les personnes de nationalité suisse.

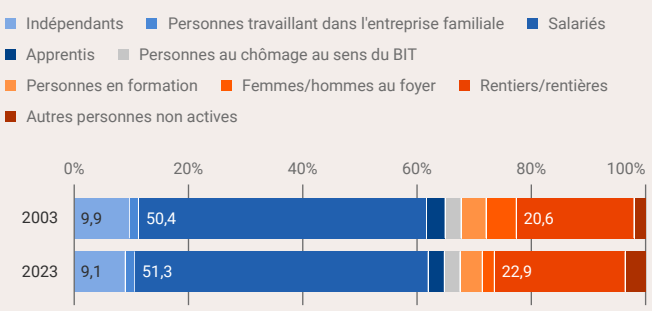
Basé sur l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), pour l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public ensemble) en 2022, le salaire médian s'élevait à 6788 francs bruts par mois pour un poste à plein temps. Le paysage des salaires en Suisse reste marqué par d'importantes différences selon les branches économiques et les régions. Plus d'un tiers des salariés (33,6%) reçoivent des bonus et une personne sur dix (10,5%) perçoit un bas salaire.

D'après les résultats de l'indice suisse de salaires (ISS) 2023, la hausse des salaires nominaux de 1,7% conjuguée à une inflation exceptionnelle de 2,1% a conduit à une baisse des salaires réels de 0,4%.

Les coûts de la main-d'œuvre se sont élevés en 2020 à 63 fr. 62 en moyenne par heure travaillée pour l'ensemble de l'économie.

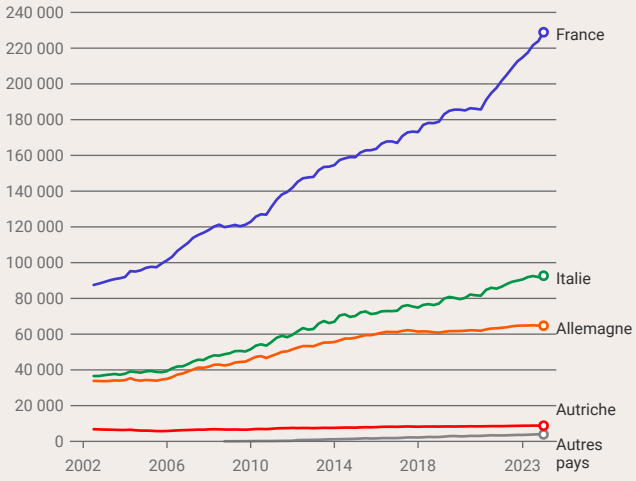
Statut d'activité[1]

Répartition en pour-cent de la population résidante permanente de 15 ans et plus



[1] Définition sociologique: les salariés dans leur propre entreprise sont assimilés à des indépendants.

Frontaliers étrangers selon le pays de résidence



	1991	2000	2010	2020	2023
Statut sur le marché du travail					
Personnes actives	3836000	3985000	4420000	4934000	5052000
Personnes actives occupées	3768000	3879000	4208000	4696000	4848000
Chômeurs au sens du BIT	68000	106000	213000	238000	204000
Personnes non actives	1770000	1931000	2177000	2336000	2416000
Taux d'activité standardisé (15 ans et plus)					
Total	68,4%	67,4%	67,0%	67,9%	67,7%
Hommes	80,9%	77,8%	74,3%	73,4%	72,9%
Femmes	56,8%	57,6%	60,0%	62,5%	62,6%
Taux d'activité par âge					
15–24 ans	71,6%	68,3%	68,1%	65,0%	66,8%
25–39 ans	85,0%	87,5%	88,6%	91,6%	91,1%
40–54 ans	86,9%	87,2%	88,1%	90,8%	90,1%
55–64 ans	63,8%	65,1%	68,6%	76,5%	77,5%
65 ans et plus	14,9%	9,5%	9,3%	11,1%	11,9%
Part du temps partiel					
Total	25,4%	29,3%	34,0%	37,4%	37,6%
Hommes	7,8%	10,3%	13,4%	18,3%	19,6%
Femmes	49,1%	53,5%	58,5%	59,1%	58,0%
Part des personnes actives occupées par secteur économique					
Secteur I	4,1%	4,2%	3,5%	2,6%	2,3%
Secteur II	29,5%	24,0%	22,5%	20,7%	20,2%
Secteur III	66,4%	71,9%	74,1%	76,7%	77,5%
Part des indépendants	…	…	13,3%[1]	12,5%	14,0%
Part des personnes actives occupées selon la formation					
Secondaire I	…	18,2%	16,8%	12,2%	13,9%
Secondaire II	…	57,9%	50,5%	44,2%	41,5%
Tertiaire	…	23,5%	32,3%	43,3%	43,9%
Taux de chômage au sens du BIT (15–74 ans)					
Total	1,8%	2,7%	4,8%	4,8%	4,0%
Hommes	1,2%	2,3%	4,5%	4,7%	3,8%
Femmes	2,5%	3,1%	5,2%	5,0%	4,3%
Taux de chômage des jeunes au sens du BIT	(3,2%)	(4,8%)	8,2%	8,6%	7,9%
Part des chômeurs de longue durée au sens du BIT	(17,0%)	29,0%	35,5%	34,6%	35,8%

1 année 2011
… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé
chiffre entre parenthèses: extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.
Les valeurs de 1991 et 2000 se réfèrent au 2e trimestre.

Répertoire statistique

3

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Travail et rémunération contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 3A
Activité professionnelle

Statut d'activité • Taux d'activité • Travail à temps partiel
Secteurs économiques • Groupes de professions • Frontaliers étrangers → p. 161

RUBRIQUE 3B
Chômage

Taux de chômage au sens du BIT • Durée du chômage • Chômeurs inscrits et demandeurs d'emploi → p. 163

RUBRIQUE 3C
Salaires et coût du travail

Salaire brut médian • Emplois à bas salaire • Femmes et hommes: salaires moyens et écarts salariaux
Coûts de la main d'œuvre → p. 165

RUBRIQUE 3D
Travail non rémunéré

Charge temporelle • Évaluation monétaire → p. 168

RUBRIQUE 3E
Nouveau dans cette édition
Travail en rotation par équipes

Horaires en alternance • Travail de nuit • Travail en rotation par équipes selon la branche
État de santé des travailleurs en rotation par équipes • Accidents du travail → p. 169

Activité professionnelle

Plus de deux tiers de la population de 15 ans ou plus participent à la vie active, une part presque inchangée depuis le début de ce millénaire. Les actifs occupés travaillent cependant toujours plus souvent à temps partiel. Le secteur des services est de plus en plus dominant.

Ces vingt dernières années, la part des personnes actives dans la population de 15 ans ou plus est restée stable, et ceci malgré le fort vieillissement démographique. Au sein de la population active, la part d'indépendants a baissé tandis que la proportion de salariés a augmenté. Parmi les personnes non actives, on observe une nette progression de la part des retraités et un recul de la part des femmes et des hommes au foyer.

L'ÉCART ENTRE LES SEXES DANS LA PARTICIPATION À LA VIE ACTIVE SE RÉDUIT

En 2023, le taux d'activité de la population de 15 ans ou plus en Suisse se montait à 67,7%, soit l'un des taux les plus élevés en Europe. La participation des femmes au marché du travail (62,6%) reste inférieure à celle des hommes (72,9%). Mais cette différence a diminué de manière continue au fil des années (2003: écart de 17,3 points de pourcentage; 2023: 10,3 points de pourcentage).

PLUS D'UN TIERS DES ACTIFS OCCUPÉS TRAVAILLENT À TEMPS PARTIEL

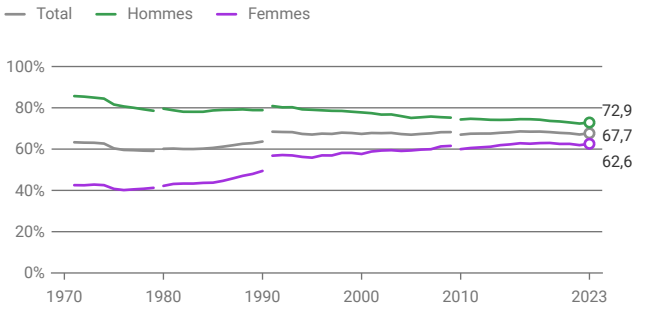
Le travail à temps partiel (taux d'occupation inférieur à 90%) s'est fortement accru en Suisse au cours des trente dernières années. Au début des années 1990, un quart des actifs occupés travaillaient à temps partiel; aujourd'hui, ils sont plus d'un tiers à être dans ce cas.

Une grande partie des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes. En 2023, celles-ci représentaient 72,1% des personnes travaillant à temps partiel (1 314 000 femmes contre 507 000 hommes). Cette forme de travail est trois fois plus fréquente chez les femmes que chez les hommes (58,0% des femmes actives occupées contre 19,6% des hommes actifs occupés). La garde des enfants et le manque d'intérêt pour exercer un travail à temps plein sont les principales raisons évoquées pour justifier une occupation à temps partiel.

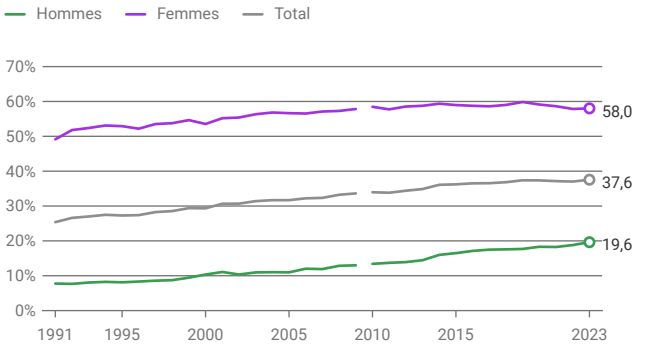
LE SECTEUR DES SERVICES TOUJOURS PLUS IMPORTANT

En 2023, 77,5% des personnes actives occupées travaillaient dans le secteur des services (secteur tertiaire), 20,2% dans le secteur de l'industrie (secteur secondaire) et 2,3% dans le secteur agricole (secteur primaire). Lors des premières mesures statistiques (1860),

Taux d'activité standardisé (15 ans et plus)
Moyennes annuelles (1980–2009: valeurs du 2e trimestre)



Part des personnes actives occupées à temps partiel
Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2e trimestre)



Plus d'informations sur la part des femmes dans le total des emplois:

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique **21B** → p. 383

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 158	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juill. 2024
Diagramme à droite p. 158	OFS – Statistique des frontaliers (STAF)	févr. 2024
Diagramme en haut p. 161	OFS – Statistique de la population active occupée (SPAO), Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juill. 2024
Diagramme en bas p. 161	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juill. 2024

encore près de la moitié (46,7%) des personnes actives occupées travaillaient dans le domaine agricole, une part légèrement plus faible (42,6%) dans le secteur industriel et seulement 10,7% dans les services. De 1880 à 1971, c'est le secteur de l'industrie qui employait le plus d'actifs occupés; à partir de 1972, le secteur des services lui a ravi la première place.

TOUJOURS PLUS DE PERSONNES HAUTEMENT QUALIFIÉES

La hausse du niveau de formation de la population a un impact sur les professions exercées. En 2023, 26,1% des actifs occupés exerçaient une profession intellectuelle ou scientifique, 16,5% une profession intermédiaire et 8,4% une profession de «Directeurs, cadre de direction et gérants». Ces trois groupes de professions ont progressé de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2013 et ils concernent plus de la moitié des personnes actives occupées aujourd'hui.

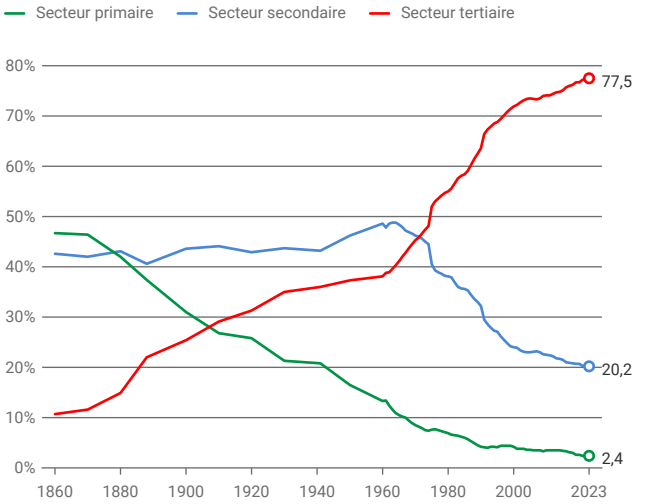
À l'inverse, on a observé dans le même temps un recul des parts du personnel des services directs aux particuliers, du commerce et de la vente (2023: 13,0%; −1,5 points de pourcentage par rapport à 2013), des employés de type administratif (12,4%; −2,1 points de pourcentage) et des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (9,2%; −3,5 points de pourcentage).

Les différences entre les sexes dans la répartition des professions exercées sont importantes. Les hommes travaillent cinq à six fois plus souvent dans les groupes de professions «métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat» et «conducteur/trice d'installations et de machines, ouvrier/ère de l'assemblage», alors que les femmes travaillent deux fois plus souvent dans les groupes «employé(e)s de type administratif» et «personnel des services directs aux particuliers, commerçant(e)s et vendeurs/euses».

DE NOMBREUX FRONTALIERS VIENNENT DE FRANCE

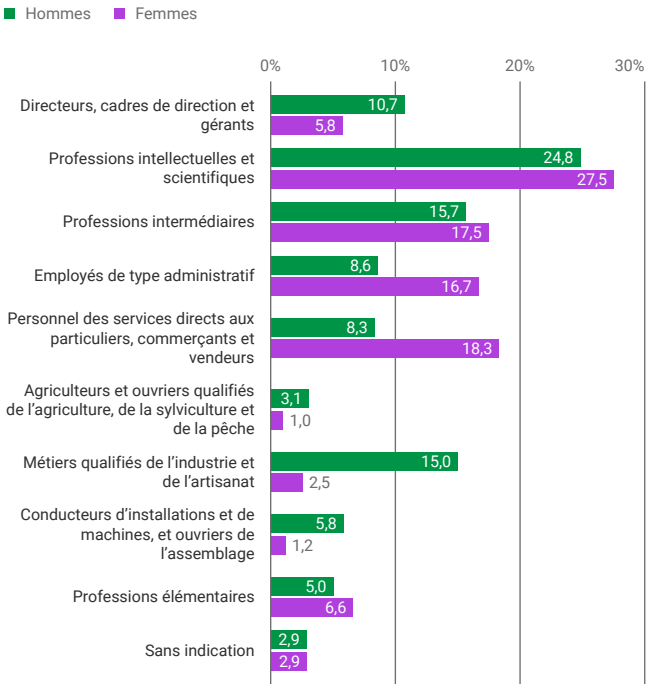
Au quatrième trimestre 2023, on dénombrait environ 393 000 personnes avec une autorisation frontalière (livret G) travaillant en Suisse, soit une augmentation de 132,5% sur les vingt dernières années. Les femmes représentaient 35,5% des frontaliers, les hommes 64,5%. Un peu plus de la moitié de la main-d'œuvre frontalière était domiciliée en France (57,0%, +2,9 points de pourcentage par rapport au 4e trimestre 2003). Une part également relativement importante résidait en Italie (23,2%, +1,2 point) ainsi qu'en Allemagne (16,5%, −3,6 points). Les personnes habitant en Autriche représentaient quant à elles 2,2% (−1,5 point). La majorité travaillent dans les cantons frontaliers, principalement ceux de Genève (27,1%, +4,9 points de pourcentage par rapport au 4e trimestre 2003), du Tessin (20,0%, même part qu'au 4e trimestre 2003) et de Vaud (11,5%, +4,5 points). Environ deux tiers étaient actifs dans le secteur tertiaire (69,1%, +13,5 points de pourcentage par rapport au 4e trimestre 2003), tandis que le tiers restant l'était dans le secteur secondaire (30,2%, −13,4 points). La part travaillant dans le secteur primaire représentait moins de 1%.

Part des personnes actives occupées dans les secteurs économiques



Grands groupes de professions des actifs occupés selon le sexe, en 2023

Selon la Nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19



Plus d'informations sur l'égalité dans la vie professionelle:

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20F** → p. 372

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 162	OFS – Recensement fédéral de la population (RFP jusqu'en 1960), Statistique de la population active occupée (SPAO dès 1961)	juill. 2024
Diagramme en bas p. 162	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juill. 2024

Chômage

En Suisse, les personnes de nationalité étrangère sont au chômage dans une proportion supérieure à la moyenne. Il en va de même pour les jeunes adultes et – dans une moindre mesure – pour les femmes.

Au quatrième trimestre 2023, la Suisse comptait 204 000 personnes au chômage selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), soit 4000 de plus qu'un an auparavant. Ces chômeurs représentaient 4,0% de la population active, une part identique à celle observée au quatrième trimestre 2022.

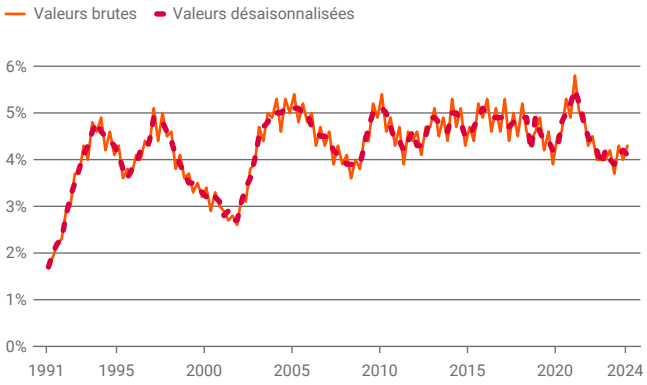
Les femmes (2023: 4,3%) et les ressortissants étrangers (6,5%) sont plus fortement touchés par le chômage que les hommes (3,8%) et les personnes de nationalité suisse (3,1%). Les 15 à 24 ans sont également plus souvent au chômage (7,9%) que les autres groupes d'âge (25–39 ans: 3,9%; 40–54 ans: 3,5%; 55–64 ans: 3,4 %).

En 2023, 73 000 personnes étaient des chômeurs de longue durée (au moins un an). Ce nombre a diminué par rapport à l'année 2022. Les personnes au chômage depuis un an ou plus représentaient 1,4% de la population active ou 35,8% du total des chômeurs.

DAVANTAGE DE «CHÔMEURS AU SENS DU BIT» QUE DE «CHÔMEURS SELON LE SECO»

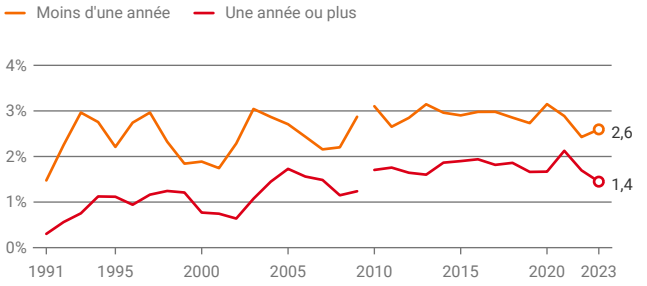
Dans la statistique publique, il existe deux sources concernant le chômage: d'une part, la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), qui recense les chômeurs inscrits et les demandeurs d'emploi, et, d'autre part, la statistique du chômage au sens du BIT (OFS), qui repose sur la définition du chômage du Bureau international du Travail (BIT). Les chômeurs au sens du BIT comprennent les personnes qui ne sont pas actives occupées, qui cherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler. La comparaison des deux statistiques montre que le nombre de chômeurs au sens du BIT est depuis l'an 2000 nettement supérieur à celui des chômeurs inscrits selon le SECO. En 2023, la différence atteignait 111 000 personnes (2000: 55 000).

Taux de chômage au sens du BIT



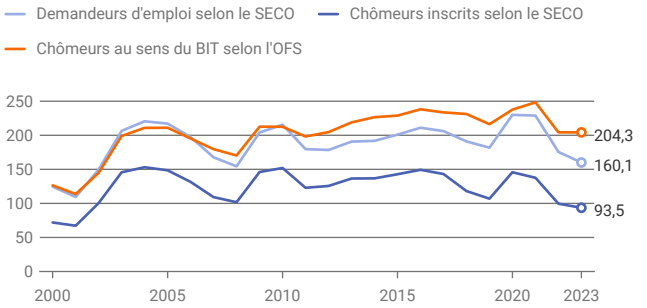
Taux de chômage au sens du BIT selon la durée du chômage, valeurs brutes

Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2e trimestre)



Chômeurs au sens du BIT, chômeurs inscrits et demandeurs d'emploi inscrits

Moyennes annuelles en milliers



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 163	OFS – Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)	juill. 2024
Diagramme au centre p. 163	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juill. 2024
Diagramme en bas p. 163	OFS – Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT); SECO	juill. 2024

UNE MAIN-D'ŒUVRE SUPPLÉMENTAIRE SERAIT DISPONIBLE

Au quatrième trimestre 2023, le potentiel de forces de travail non utilisées en Suisse se montait à 687 000 personnes, composé de 257 000 personnes en sous-emploi, de 204 000 chômeurs au sens du BIT et de 226 000 personnes correspondant à la réserve inexprimée de travail (personnes à la recherche d'un emploi mais pas disponibles à court terme, et inversement). La part des femmes se montait à 59,3%.

UNE PERSONNE ACTIVE SUR ONZE TOUCHÉE PAR LE MANQUE DE TRAVAIL

9,0% des personnes actives étaient touchées par le manque de travail au quatrième trimestre 2023. Le taux de manque de travail se compose du taux de sous-emploi (5,0%) et du taux de chômage au sens du BIT (4,0%). Le volume de travail supplémentaire souhaité par ces personnes totalise 248 000 équivalents plein temps (personnes en sous-emploi: 87 000 équivalents plein temps; chômeurs au sens du BIT: 161 000 équivalents plein temps).

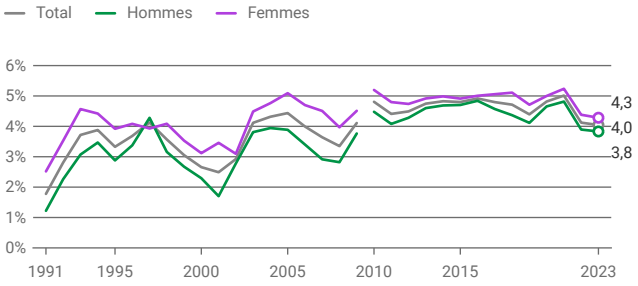
Plus d'informations sur le taux de chômage de la population issue de la migration:

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1J** → p. 143

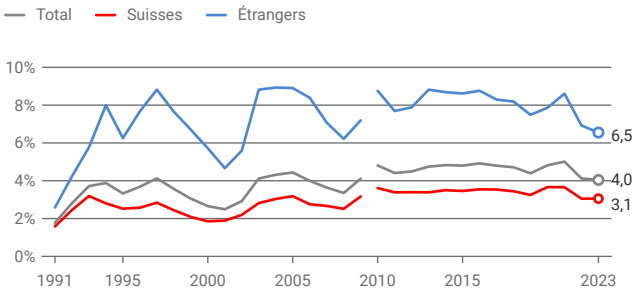
Plus d'informations sur la demande de main-d'œuvre de la part des entreprises, par exemple sur les postes vacants:

Domaine statistique 6: **Industrie et services** – rubrique **6C** → p. 201

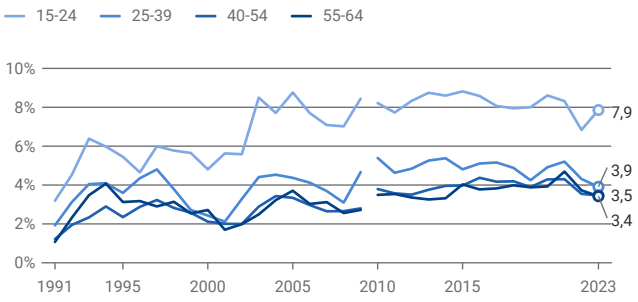
Taux de chômage au sens du BIT par sexe, valeurs brutes
Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2e trimestre)



Taux de chômage au sens du BIT par nationalité, valeurs brutes
Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2e trimestre)



Taux de chômage au sens du BIT par groupes d'âges, valeurs brutes
Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2e trimestre)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources		Données les plus récentes
Diagrammes p. 164	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juill. 2024

Salaires et coût du travail

Combien gagne-t-on en Suisse pour son travail? Cela dépend de différentes caractéristiques, comme p. ex. la branche économique, la région ou la position professionnelle. On peut également constater des différences de salaires entre les femmes et les hommes. En 2022, le salaire médian pour l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public) se situe à 6788 francs: la moitié des salaires est au-dessus, l'autre moitié au-dessous.

Le paysage salarial en Suisse présente en 2022 des disparités marquées selon les activités économiques exercées. Ainsi, pour l'ensemble de l'économie, les niveaux de rémunération sont clairement supérieurs au salaire médian (6788 francs bruts par mois) dans les branches à forte valeur ajoutée telles que les activités informatiques (9412 francs), l'industrie pharmaceutique (10 296 francs) ou encore les banques (10 491 francs).

Au milieu de l'échelle des salaires, on trouve des branches telles que les transports terrestres (6309 francs), la santé (6958 francs), l'industrie des machines (7245 francs) et le commerce de gros (7414 francs). Parmi les branches se situant au bas de la pyramide salariale, on peut citer le commerce de détail (5095 francs), la restauration (4601 francs), l'hébergement (4572 francs) ou encore les services personnels (4384 francs).

SALAIRES PLUS ÉLEVÉS À ZURICH, PLUS BAS AU TESSIN

Pour l'ensemble de l'économie, en 2022, les trois grandes régions dont les salaires dépassent le salaire médian suisse (6788 francs) sont par ordre décroissant Zurich (7229 francs), la Suisse du Nord-Ouest (6969 francs) et la Région lémanique (6849 francs). Les salaires du Tessin (5590 francs) restent les moins élevés de Suisse en 2022, soit 17,6% inférieurs au niveau national, et en avant-dernière position figure la Suisse orientale avec un salaire de 6344 francs. Les deux grandes régions restantes, l'Espace Mittelland (6752 francs) et la Suisse centrale (6779 francs) affichent des salaires légèrement inférieurs au niveau suisse.

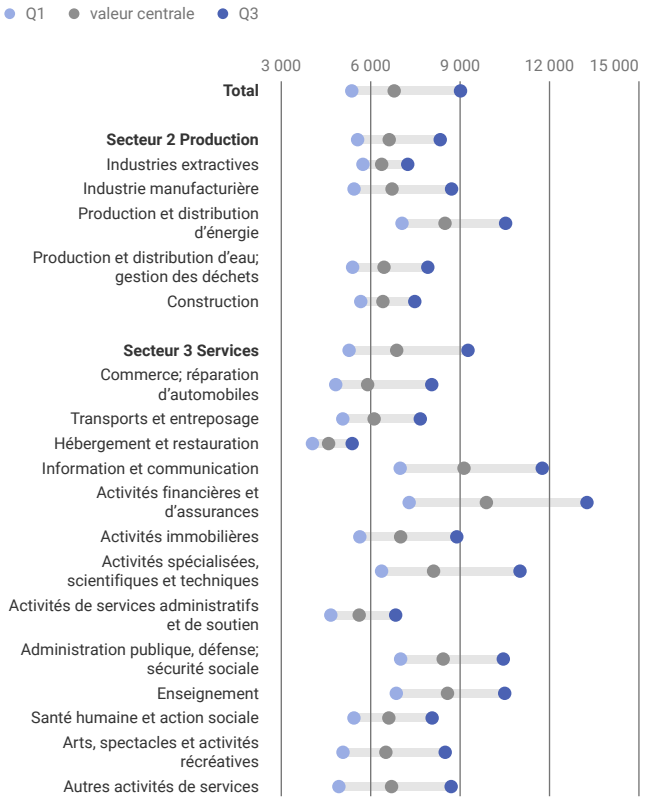
Ces différences régionales de salaire résultent de structures différentes. On peut citer par exemple les activités économiques des entreprises ou les caractéristiques individuelles des personnes salariées telles que la formation ou le niveau de compétence.

LES PERSONNES ÉTRANGÈRES GAGNENT SOUVENT MOINS

Au niveau de l'ensemble de l'économie, on constate que le niveau de rémunération des personnes salariées de nationalité suisse reste en moyenne plus élevée que celui versé à leurs collègues de nationalité étrangère, soit respectivement 7164 francs contre 6089 francs. En revanche, pour les postes exigeant un haut niveau de responsabilité, la main-d'œuvre étrangère gagne en général

Salaire mensuel brut selon les sections économiques, en 2022

Secteur privé et secteur public ensemble, en francs



Plus d'informations sur le revenu disponible des ménages:

Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique **4E** → p. 181

Plus d'informations sur l'égalité sur le marché du travail:

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20F** → p. 372

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 165 Diagramme en haut p. 166	OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	mars 2024
Diagramme en bas p. 166	OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS); Calculs: BSS Volkswirtschaftliche Beratung AG	mars 2022

des salaires plus élevés que ceux versés aux salariés de nationalité suisse. Ainsi, les frontaliers occupant des postes à haut niveau de responsabilité gagnent 10 707 francs, les bénéficiaires d'une autorisation de séjour 12 791 francs contre 10 476 francs pour les salariés suisses.

Cette situation s'inverse lorsque l'on considère les postes de travail n'exigeant pas de responsabilité hiérarchique. Avec 6496 francs, la rémunération des salariés de nationalité suisse n'occupant pas de fonction de cadre est supérieure aux salaires versés à la main-d'œuvre étrangère, soit 5859 francs pour les frontaliers et 5300 francs pour les salariés disposant d'une autorisation de séjour.

PLUS DE 500 000 PERSONNES AVEC UN BAS SALAIRE

Pour l'ensemble de l'économie, en 2022, un bas salaire correspond à une rémunération inférieure à 4525 francs bruts par mois pour un emploi à plein temps. On constate que le taux de postes à bas salaires en Suisse n'a pas évolué entre 2020 et 2022, restant à 10,5%. La présence de bas salaires diffère fortement selon les branches économiques. Sept branches ont un taux de poste à bas salaire supérieur à la moyenne suisse dans le secteur secondaire contre vingt dans le secteur tertiaire. Parmi celles-ci figurent notamment les services personnels, l'hébergement, l'industrie de l'habillement, la restauration, les services bâtiments, aménagement paysager, les industries alimentaires et l'industrie du cuir et de la chaussure. Pour les services personnels, cela signifie que plus d'un poste de travail sur deux est à bas salaire. En 2022, plus d'un demi-million de personnes (566 100 contre 491 900 en 2020) occupent un poste à bas salaire. Parmi ces salariés, 62,1% sont des femmes.

ÉCARTS SALARIAUX ENTRE LES SEXES

Dans l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public), les femmes gagnaient en moyenne 18,0% de moins (moyenne arithmétique) que leurs collègues masculins en 2020. Des différences d'ordre structurel tels que le niveau de formation, le nombre d'années de service ou encore la fonction hiérarchique exercée dans l'entreprise expliquent en partie ces disparités salariales. On constate par ailleurs que le différentiel salarial entre les femmes et les hommes est d'autant plus marqué que la fonction de cadre est élevée. Au niveau de l'économie dans son ensemble, la part inexpliquée des différences de salaire entre les sexes s'est élevée à 47,8% en 2020.

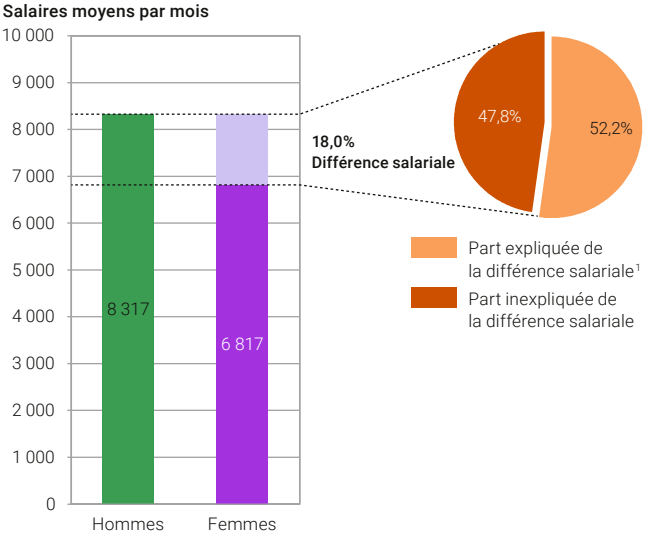
SALAIRES RÉELS VERSUS SALAIRES NOMINAUX

De 1950 à 1978, hormis en 1951, les salaires réels ont augmenté chaque année (+2,6% en moyenne annuelle). Depuis 1979, l'année du deuxième choc pétrolier, l'évolution du salaire réel présente un schéma en dents de scie oscillant de façon très irrégulière autour de la valeur nulle. Sur les dix années de 2000 à 2009, les salaires réels ont augmenté de 0,6% en moyenne annuelle, et de 1% durant la période 2010 à 2016. En 2017 et 2018, une assez forte inflation de 0,9%, conjuguée à une faible augmentation des salaires nominaux de 0,5% a conduit à un recul des salaires réels de respectivement −0,1% et −0,4%. En 2019, le pouvoir d'achat des salaires, résultat d'un plus grand ajustement des salaires nominaux (+0,9%) par rapport à l'inflation (+0,4%), a augmenté pour la première fois depuis deux ans (+0,5%). En 2023, la hausse des salaires nominaux de 1,7% conjuguée à une inflation exceptionnelle de 2,1% a conduit à une baisse des salaires réels de 0,4%.

Branches avec un taux de postes à bas salaire supérieur à la moyenne suisse, en 2022
Secteur privé et secteur public ensemble



Salaires moyens et écarts salariaux, en 2020
Part expliquée et part inexpliquée, économie totale



[1] facteurs objectifs comme position professionnelle, formation, branche économique, autres facteurs

Coûts du travail

Combien une entreprise doit-t-elle payer au total pour une heure de travail? Cela dépend de la branche économique. La taille de l'entreprise joue aussi un rôle. Une heure de travail en Suisse coûte en moyenne plus de 60 francs.

Les coûts de la main-d'œuvre correspondent aux charges supportées par les entreprises pour l'emploi du personnel salarié. Constitués des salaires et traitements (79,7%), des cotisations sociales à la charge des employeurs (17,4%) et d'autres frais liés notamment à la formation professionnelle et au recrutement (2,9%), ils se sont élevés en 2020 à 63 fr. 62 en moyenne par heure travaillée pour l'ensemble de l'économie.

COÛTS ÉLEVÉS DANS LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les branches du secteur des services générant une forte valeur ajoutée ont affiché en 2020 les coûts horaires moyens les plus hauts. Avec 98 fr. 20 par heure, les «activités financières et d'assurance» étaient suivies par la branche «information et communication» (84 fr. 50), par les «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (78 fr. 90) et par la «production et distribution d'énergie» (75 fr. 60).

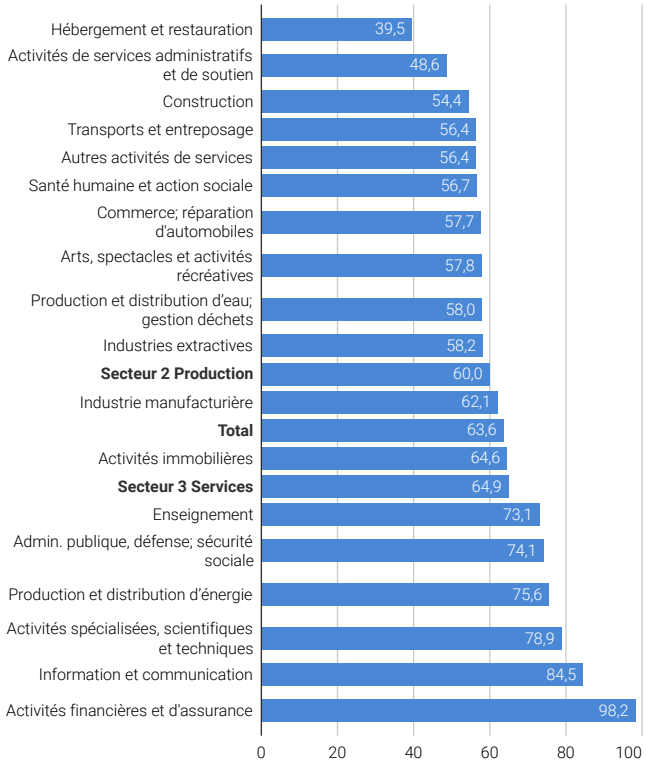
COÛTS BAS DANS LA RESTAURATION

C'est également dans le secteur tertiaire qu'ont été enregistrés les coûts horaires les plus bas. Ils se sont chiffrés à 48 fr. 60 pour la branche des «activités de services administratifs et de soutien», comprenant notamment les activités des agences de travail temporaire, et à 39 fr. 50 dans l'«hébergement et la restauration». Les écarts étaient moins marqués entre les branches du secteur secondaire, où les coûts par heure travaillée variaient de 75 fr. 60 pour la «production et distribution d'énergie» à 54 fr. 40 dans la «construction».

SOUVENT PLUS AVANTAGEUX POUR LES PETITES ENTREPRISES

Le coût du travail auquel l'employeur doit faire face varie non seulement en fonction de la branche économique, mais également de la taille de l'entreprise. En considérant l'ensemble de l'économie, le coût horaire moyen supporté par les petites entreprises comptant moins de dix salariés était 19,1% inférieur à celui mesuré dans les entreprises de 50 salariés ou plus (respectivement 53 fr. 70 et 66 fr. 40). Cette situation n'est toutefois pas propre à toutes les branches économiques.

Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les sections économiques, en 2020
Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, en francs



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources		Données les plus récentes
Diagramme p. 167	OFS – Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre (ECM)	juin 2022

Travail non rémunéré

Le temps total consacré au travail rémunéré et non rémunéré est pratiquement le même pour les deux sexes. Mais la part du travail non rémunéré est nettement plus importante chez les femmes.

La charge temporelle vouée au travail rémunéré et au travail non rémunéré se montait en 2020 à 52,7 heures par semaine pour les femmes de 15 à 64 ans et à 51,8 heures pour les hommes du même groupe d'âge. Elle était donc pratiquement la même pour les deux sexes. Les femmes consacraient cependant en moyenne plus de temps au travail non rémunéré que les hommes (60,6% contre 40,1%).

En comparaison avec 2010, les hommes de 15 à 64 ans ont investi plus de temps dans le travail non rémunéré (+2,9 heures par semaine) et moins de temps dans le travail rémunéré (–2,5 heures par semaine). Par rapport à 2010, les femmes de 15 à 64 ans ont accordé en 2020 environ une heure de plus par semaine à la fois au travail rémunéré et au travail non rémunéré.

CHARGE DE TRAVAIL ÉLEVÉE POUR LES PARENTS

Si des enfants de moins de 15 ans vivent dans le ménage, la charge temporelle globale est alors nettement plus élevée pour les deux sexes, tant dans les ménages monoparentaux que dans les ménages de couple. Elle augmente de 20 heures pour les femmes vivant dans un ménage de couple et de 16 heures pour les hommes étant dans la même situation familiale. Ce temps supplémentaire est principalement investi dans les tâches domestiques et familiales.

DAVANTAGE DE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ QUE DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

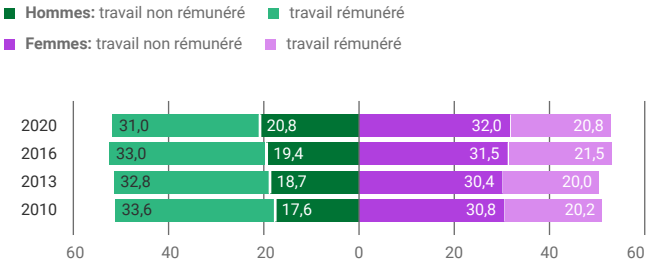
En 2020, la population résidante permanente de 15 ans ou plus en Suisse a travaillé pendant 9,8 milliards d'heures sans être rémunérée. À titre de comparaison: cette même population a travaillé pendant 7,6 milliards d'heures contre rémunération. La valeur monétaire de l'ensemble du travail non rémunéré est estimée à 434,2 milliards de francs.

Par travail non rémunéré, on entend des activités non rétribuées qui pourraient théoriquement être fournies contre rémunération par une tierce personne: tâches domestiques et familiales, activités bénévoles dans des associations et organisations, et prestations à titre volontaire à des parents et connaissances. Les tâches domestiques et familiales sollicitent le plus de temps.

Le travail non rémunéré peut être évalué sous forme monétaire à l'aide de la méthode des coûts du marché: cette méthode se base sur le prix qu'il faudrait payer si les tâches non rémunérées étaient exécutées par des personnes recrutées sur le marché, les coûts moyens de la main-d'œuvre par groupe de professions servant de valeurs de référence.

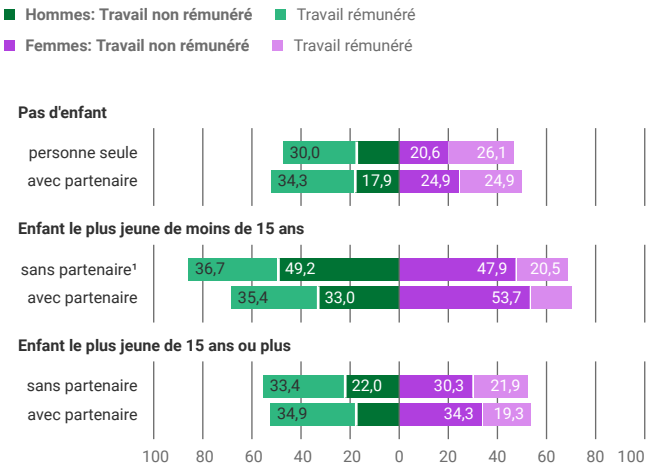
Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré, de 2010 à 2020

Population résidente permanente de 15 à 64 ans, en nombre moyen d'heures par semaine



Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré selon la situation familiale, en 2020

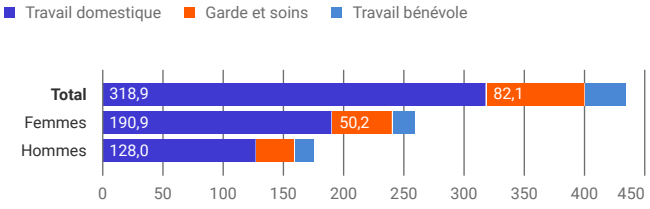
Population résidante permanente de 15 à 64 ans en nombre moyen d'heures par semaine



¹ Hommes: extrapolation basée sur moins de 50 observations dans l'échantillon. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Évaluation monétaire du travail non rémunéré, en 2020

Méthode des coûts du marché sur la base des coûts de la main-d'œuvre, en milliards de francs par année



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes en haut et au centre p. 168	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA): module «Travail non rémunéré»	déc. 2022
Diagramme en bas p. 168	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module «Travail non rémunéré», enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), statistique structurelle des coûts de la main-d'oeuvre (ECM)	déc. 2022

Nouveau dans cette édition

Travail en rotation par équipes

En Suisse, 593 000 personnes travaillent en rotation par équipes, dont un peu plus de la moitié selon des horaires en alternance. Selon le groupe de population ou la section économique, le travail en rotation par équipes est réparti très inégalement.

En 2022, 15,9% des personnes salariées en Suisse travaillaient en rotation par équipes selon leur autoévaluation. 27,1% d'entre elles travaillaient habituellement selon un horaire en alternance, y compris la nuit (4,3% des salariés). Elles étaient presque autant (27,0%, soit 4,3% des salariés) à travailler en équipes avec horaires en alternance sans travail de nuit. Les 45,9% restants travaillaient soit uniquement le jour, soit uniquement le soir, soit uniquement la nuit.

Les hommes travaillent plus souvent en rotation par équipes avec travail de nuit que les femmes (4,5% contre 4,1%). Les femmes sont en revanche plus nombreuses à travailler en rotation par équipes sans travail de nuit (5,4% contre 3,2%). Les étrangers travaillent plus souvent en rotation par équipes que les Suisses, et ce dans les deux modèles (avec travail de nuit: 4,5% contre 4,2%; sans travail de nuit: 5,4% contre 3,8%). En ce qui concerne les tranches d'âge, c'est parmi les 25 à 39 ans que le travail en rotation par équipes est le plus répandu, y compris la nuit (5,1%).

TROIS BRANCHES ÉCONOMIQUES COMPTENT CHACUNE PLUS DE 20% DE TRAVAIL EN ROTATION PAR ÉQUIPES

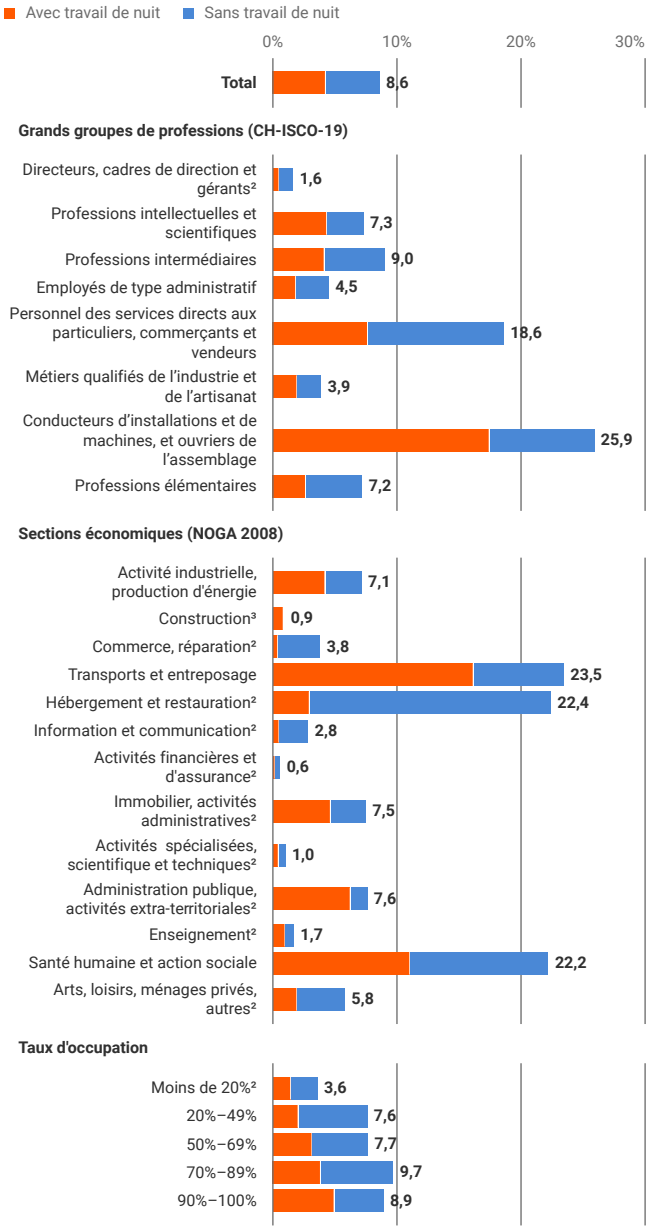
La répartition du travail en rotation par équipes varie fortement d'une branche à l'autre. Dans la section «Hébergement et restauration», 19,4% des personnes salariées travaillent en rotation par équipes sans travail de nuit, mais seulement 3% environ avec travail de nuit. Dans la branche «Transports et entreposage», le rapport est inversé (rotation par équipes avec travail de nuit: 16,2%; sans travail de nuit: 7,2%). Dans la branche «Santé humaine et action sociale», les deux modèles de travail en équipes sont également représentés (11,1% chacun).

ÉTAT DE SANTÉ: PAS DE GRANDES DIFFÉRENCES

En 2022, 87,1% des personnes salariées ont indiqué être en bonne ou en très bonne santé. Chez les travailleurs en rotation par équipes, cette proportion est presque similaire pour ceux qui travaillent aussi la nuit (87,3%), alors qu'elle est légèrement inférieure chez ceux qui ne travaillent pas la nuit (84,7%). Reste qu'on ne peut exclure un «healthy worker effect», à savoir que seules les personnes en bonne santé demeurent dans une activité pénible. En 2020, 11,1% des travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance ont déclaré avoir eu au moins un accident du travail avec blessure au cours des douze derniers mois, alors qu'ils n'étaient que 6,6% parmi les personnes salariées en général.

Travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance[1], en 2022

En pour-cent des personnes salariées, sans les apprentis



[1] Les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ainsi que les personnes salariées de la branche agriculture et sylviculture ne sont pas représentés dans le graphique car l'extrapolation est basée sur moins de 5 observations et les valeurs ne sont pas publiées en raison de la protection des données.
[2] L'extrapolation est basée sur moins de 50 ans observations dans une ou les deux catégories du travail en rotation par équipes. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.
[3] Avec travail de nuit: extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution. Sans travail de nuit: extrapolation basée sur moins de 5 observations. Les valeurs ne sont pas publiées en raison de la protection des données.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources		Données les plus récentes
Diagramme p. 169	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA) révision de juillet 2024 non prise en compte	févr. 2024











Domaine statistique 4
Économie nationale

Les statistiques macroéconomiques fournissent des informations sur l'économie nationale et régionale à l'intérieur du cadre des comptes nationaux. Ces derniers fournissent une série d'indicateurs dont le plus connu est le Produit intérieur brut (PIB). Ces indicateurs sont des intrants essentiels pour les politiques monétaire, économique et budgétaire. Des données structurelles et sectorielles sont également publiées. Elles donnent par exemple des informations sur la production des entreprises, les revenus et la consommation des ménages ou encore la situation budgétaire des administrations publiques.

SOURCES DE DONNÉES

Les comptes nationaux produisent une série de statistiques de synthèse basées sur un large éventail de sources de données. Ces dernières proviennent par exemple de statistiques et de registres administratifs ou d'enquêtes (Statistique de la valeur ajoutée, Enquête sur le budget des ménages, Statistique de la construction et des logements, Balance des paiements, etc.). Elles sont complétées par des indicateurs et des informations qualitatives.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

L'essentiel en bref

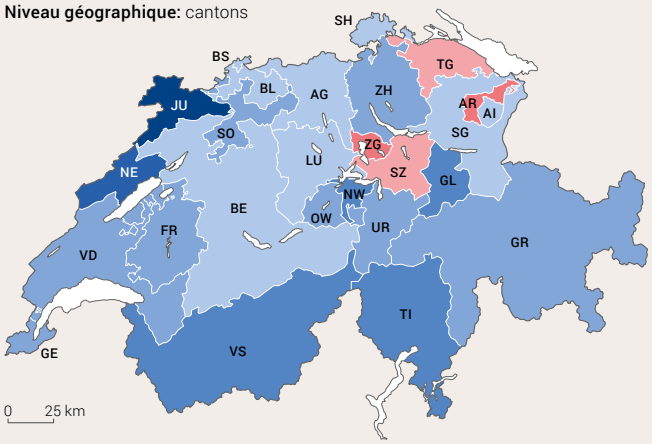
4

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a crû de 2,6% en 2022 par rapport aux prix de l'année précédente. Cette progression marque la poursuite de la reprise ayant suivi la pandémie de COVID-19. Le revenu national brut (RNB) à prix courants a augmenté de 4,7%.

Les dépenses de consommation finale des ménages ont significativement progressé en 2022, à 4,3%, retrouvant leur rôle moteur dans la croissance économique et dépassant leur niveau de 2019. De son côté, la balance commerciale a poursuivi sa forte augmentation et se situe nettement au-dessus de son niveau pré-COVID-19.

Évolution du produit intérieur brut, de 2019 à 2020

Niveau géographique: cantons



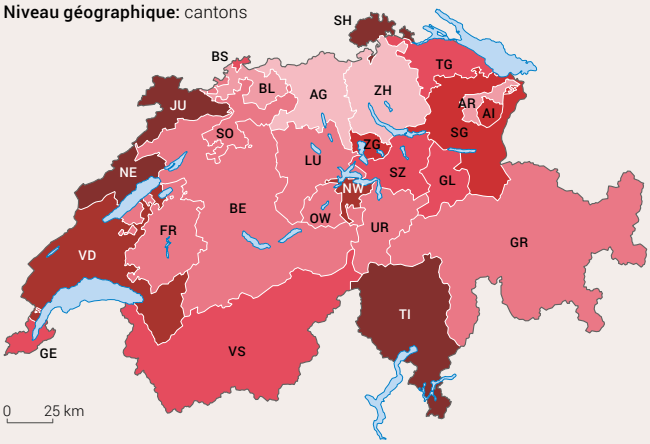
Produit intérieur brut à prix constants, évolution en %

< -8,0 | -8,0 – -6,1 | -6,0 – -4,1 | -4,0 – -2,1 | -2,0 – -0,1 | 0,0 – 1,9 | ≥ 2,0

CH: -2,1

Évolution du produit intérieur brut, de 2020 à 2021

Niveau géographique: cantons



Produit intérieur brut à prix constants, évolution en %

< 2,0 | 2,0 – 3,9 | 4,0 – 5,9 | 6,0 – 7,0 | 8,0 – 9,9 | 10,0 – 11,9 | ≥12,0

CH: 5,4

	2000	2005	2010	2015	2020	2021	2022
Produit intérieur brut (PIB) (variation par rapport à l'année précédente)							
À prix courants	5,4%	3,7%	3,6%	0,4%	−2,8%	6,7%	5,1%
Aux prix de l'année précédente	4,0%	2,7%	3,2%	1,6%	−2,1%	5,4%	2,6%
Demande intérieure finale (variation par rapport à l'année précédente)							
À prix courants	4,2%	2,6%	2,5%	0,8%	−2,1%	3,1%	5,2%
Aux prix de l'année précédente	2,9%	1,9%	2,2%	2,1%	−1,9%	2,3%	2,6%
Déficit des administrations publiques par rapport au PIB	0,3%	−0,6%	0,4%	0,5%	−3,1%	−0,3%	1,2%
Taux d'épargne par rapport au revenu national brut disponible corrigé de l'épargne forcée							
Épargne des ménages	20,1%	19,9%	22,8%	22,9%	26,6%	25,3%	23,8%
Épargne forcée des ménages	8,5%	8,4%	8,2%	8,5%	7,9%	7,8%	7,5%
Épargne volontaire des ménages	11,7%	11,5%	14,6%	14,4%	18,7%	17,5%	16,3%
Épargne nationale par rapport au revenu national brut[1]	34,8%	35,8%	36,8%	33,7%	31,1%	35,3%	34,9%
Contribution extérieure par rapport au PIB	4,9%	5,4%	9,6%	10,5%	6,4%	12,3%	13,7%
Principaux indicateurs concernant les ménages privés en francs par personne, à prix courants							
Dépense de consommation finale	35 666	37 698	40 772	40 928	40 016	40 479	42 764
Consommation finale effective	40 543	43 306	47 163	47 843	47 357	48 290	50 352
Revenu disponible	40 889	43 100	48 485	48 586	50 237	49 940	51 932
Revenu disponible ajusté	45 766	48 708	54 875	55 501	57 577	57 751	59 520

1 Épargne nationale en % du revenu national brut: représente la part du revenu national qui a été épargnée.

Répertoire statistique

4

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Économie nationale contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 4A
Produit intérieur brut (PIB)

Performance économique de la Suisse • PIB par canton • PIB par grande région
Conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 → p. 175

RUBRIQUE 4B
Productivité du travail

Productivité horaire du travail • Productivité en comparaison internationale → p. 177

RUBRIQUE 4C
Production, consommation et investissements

Création de valeur ajoutée par branche • Investissements par branche • Dépenses de consommation → p. 178

RUBRIQUE 4D
Relations extérieures

Commerce international • Importations et exportations → p. 180

RUBRIQUE 4E
Revenu disponible, consommation et épargne des ménages

Dépenses de consommation des ménages • Revenu disponible
Épargne volontaire • Épargne forcée • Épargne nationale → p. 181

Produit intérieur brut (PIB)

À quelques exceptions près, le produit intérieur brut de la Suisse croît chaque année. Si la pandémie de COVID-19 a fait reculer le PIB, l'impact a été variable d'un canton à l'autre.

Entre 1995 et 2022, au niveau national, le PIB à prix constants a progressé de 83% et le PIB par habitant de 34%, malgré plusieurs ralentissements économiques, la crise financière de 2008 et le COVID-19.

Au niveau régional, la structure du PIB suisse montre une concentration de l'activité économique dans quelques grands centres: Zurich, Berne, Vaud et Genève. Ces quatre cantons représentent près de la moitié du PIB suisse (moyenne entre 2008 et 2021).

On observe également un groupe de cantons dont les économies de taille intermédiaire remplissent différents rôles: centres économiques régionaux (Lucerne, Tessin), clusters d'activités (Bâle-Ville qui domine l'industrie pharmaceutique, Zoug qui abrite une concentration de services financiers et d'activités liées au commerce de gros) ou tissus économiques associés à des centres (Argovie et Saint-Gall sont connectés à Zurich par d'importants flux pendulaires).

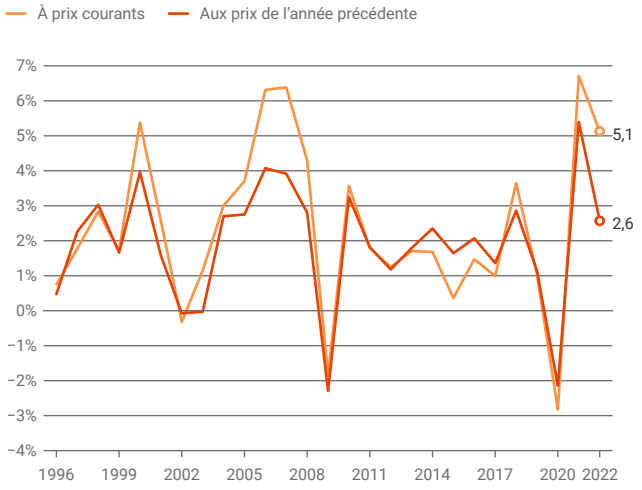
LA PANDÉMIE A FREINÉ L'ÉCONOMIE

En 2021, le PIB a crû dans la totalité des cantons suisses, marquant la reprise économique post-COVID-19. La croissance a été significative dans un grand nombre de cantons industriels, fortement marqués en 2020, tandis que les centres urbains ont bénéficié d'un effet de rebond plus mesuré en comparaison, quoique globalement sensible.

Le PIB est un indicateur de la performance économique et peut se calculer selon trois approches différentes. L'approche «Production» mesure la création de valeur ajoutée en déduisant de la valeur des biens et services produits, les biens et services utilisés dans le cadre du processus de production (consommation intermédiaire). L'approche «Demande», encore appelée approche «Dépense», montre comment la richesse créée a été utilisée. Enfin, l'approche «Revenus» renseigne sur la répartition de la richesse produite entre les salariés, les entreprises et l'État.

Évolution du produit intérieur brut

Variation annuelle



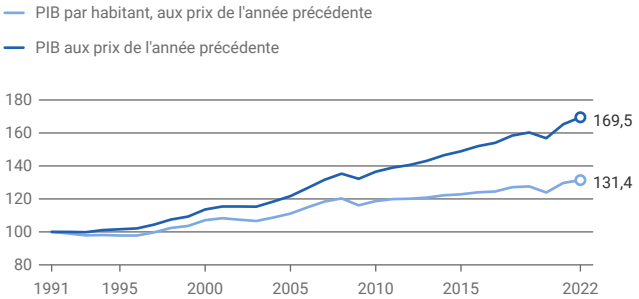
Le produit intérieur brut (PIB) selon trois approches

En mios de francs, à prix courants

	2020	2021	2022
Production	1 442 324	1 630 170	1 769 579
− Consommation intermédiaire	764 626	907 735	1 009 387
+ Impôts sur les produits	35 420	37 607	38 415
− Subventions sur les produits	16 498	16 711	17 147
PIB approche production	**696 620**	**743 330**	**781 460**
Dépense de consommation finale	445 949	457 716	482 637
+ Formation brute de capital	206 051	194 044	191 750
+ Solde commerciale (exportations − importations)	44 619	91 570	107 073
PIB approche dépense	**696 620**	**743 330**	**781 460**
Rémunération des salariés	415 010	433 607	457 036
+ Excédent net d'exploitation	96 450	122 229	125 865
+ Amortissements	170 231	175 219	181 329
+ Impôts − subventions	14 929	12 276	17 167
PIB approche revenu	**696 620**	**743 330**	**781 460**
PIB, évolution aux prix de l'année précédente	−2,1	5,4	2,6

Comparaison d'évolution (indexation) entre le PIB et le PIB par habitant

Index 1991 = 100, aux prix de l'année précédente



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Cartes p. 172
Diagrammes et tableau p. 175

Sources: OFS – Comptabilité nationale

Données les plus récentes: août 2023

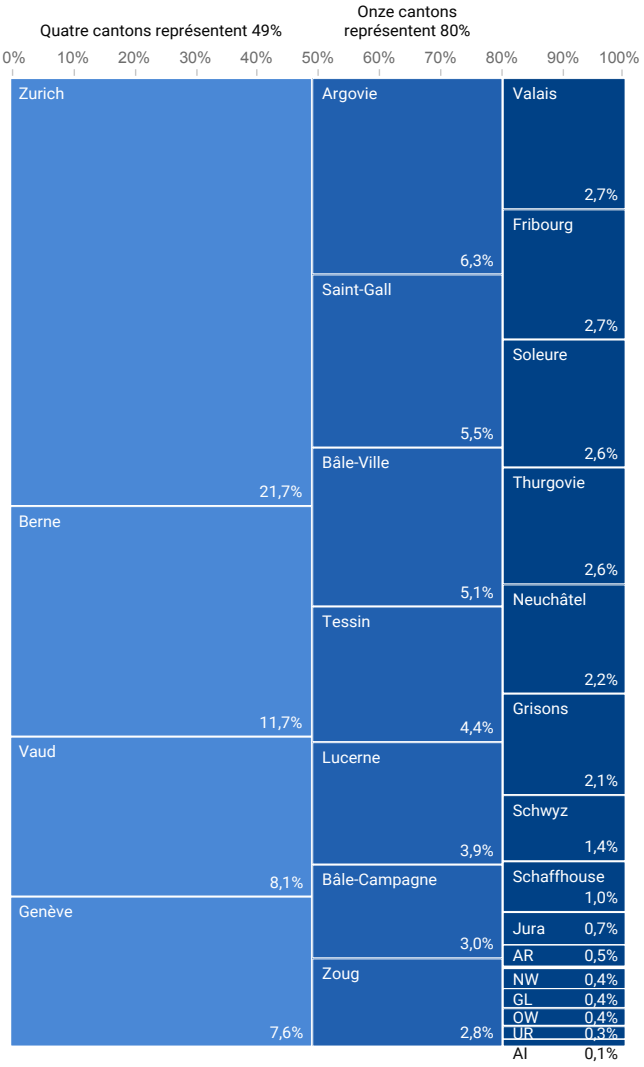
Produit intérieur brut (PIB), en 2021

Par grande région et canton

	En millions de francs	Variation par rapport à l'année précédente à prix courants	Variation par rapport à l'année précédente aux prix de l'année précédente
Suisse	**743 330**	**6,7%**	**5,4%**
Région Lémanique	139 393	9,3%	8,4%
Vaud	62 917	11,5%	10,0%
Valais	20 134	5,8%	6,5%
Genève	56 342	8,3%	7,4%
Espace Mittelland	147 456	7,2%	6,1%
Berne	84 878	5,3%	4,2%
Fribourg	20 252	7,2%	5,6%
Soleure	19 402	7,0%	5,2%
Neuchâtel	17 603	14,9%	15,2%
Jura	5 323	15,1%	14,7%
Nord-Ouest	106 623	4,2%	3,0%
Bâle-Ville	40 076	6,3%	6,7%
Bâle-Campagne	21 596	5,5%	2,2%
Argovie	44 951	1,9%	0,2%
Zurich	152 547	2,2%	0,1%
Suisse orientale	92 673	8,7%	7,8%
Glaris	2 980	7,4%	7,1%
Schaffhouse	8 250	13,9%	12,9%
Appenzell Rh.-Ext.	3 580	4,8%	3,7%
Appenzell Rh.-Int.	1 155	10,7%	9,2%
Saint-Gall	41 979	8,8%	8,2%
Grisons	15 455	5,7%	5,0%
Thurgovie	19 274	9,8%	8,0%
Suisse centrale	71 456	8,6%	7,1%
Lucerne	30 128	7,4%	5,8%
Uri	2 075	4,7%	6,0%
Schwyz	10 807	7,8%	6,8%
Obwald	2 716	5,3%	5,9%
Nidwald	3 159	10,2%	10,1%
Zoug	22 570	11,1%	8,8%
Tessin	33 181	14,3%	13,2%

PIB cantonal moyen, 2008–2021

En pour-cent du PIB de la Suisse



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Tableau et diagramme p. 176 OFS – PIB des cantons	oct. 2023

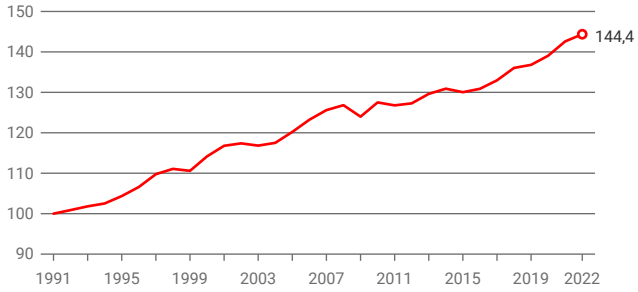
Productivité du travail

Pendant la pandémie de COVID-19, la productivité horaire en Suisse a continué d'augmenter.

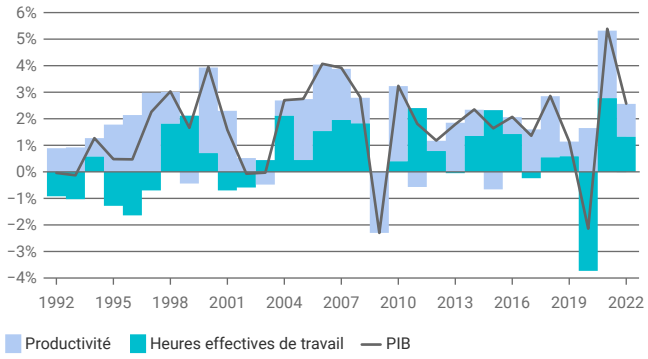
Malgré une année 2020 difficile et une pandémie qui a continué de toucher le monde entier, les années 2021 et 2022 ont retrouvé des croissances positives. Le PIB a notamment connu une forte augmentation en 2021 (5,4%) de même que les heures effective de travail (2,8%). La productivité du travail a quant à elle connu une croissance plus stable à travers les trois années. En comparaison internationale, la Suisse a un taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail pour la période 1995–2021 (1,2%) se situant dans la moyenne d'une partie importante des pays membres de l'OCDE et de la zone euro.

La productivité du travail mesure l'efficience avec laquelle les ressources humaines sont engagées dans le processus de production. Elle se définit comme le rapport entre l'activité économique (PIB) et l'intrant en travail (heures effectives de travail). L'évolution de la productivité du travail est une composante importante de la croissance économique. C'est également un indicateur déterminant pour les politiques publiques, car elle est étroitement liée à la notion de revenu et de niveau de vie d'une nation.

Productivité horaire du travail
Indice 1991 = 100, aux prix de l'année précédente

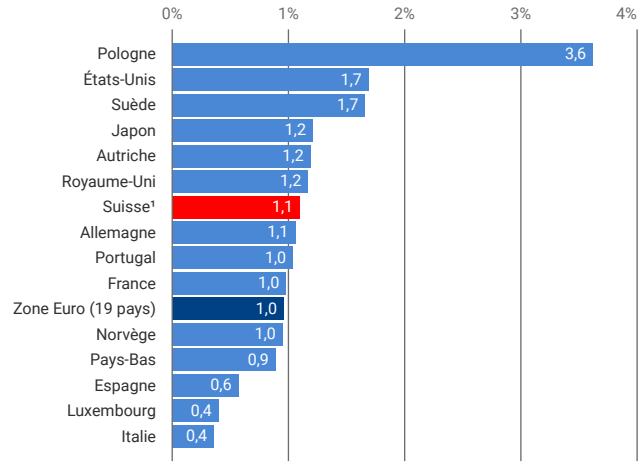


Évolution du PIB, des heures effectives de travail et de la productivité du travail aux prix de l'année précédente
Variation par rapport à l'année précédente



Par définition, le taux de croissance du PIB correspond approximativement à la somme des taux de croissance de la productivité de travail et des heures effectives de travail.

Comparaison internationale de la productivité horaire du travail
Taux de croissance annuels moyens, aux prix de l'année précédente, en pour-cent sur la période 1995–2021



¹ Les chiffres de l'OCDE pour la Suisse ne tiennent pas compte des actualisations des Comptes nationaux les plus récentes.

◀ Cette figure compare les évolutions de la productivité du travail et des heures effectives de travail à celle du PIB. La figure illustre un caractère procyclique, que ce soit pour la productivité du travail ou pour l'intrant du travail pour une grande majorité des années. Concrètement, pour ces deux composantes, on observe un taux de croissance plus élevé pendant les phases d'expansion que pendant les périodes de récession.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes à gauche p. 177	OFS – WPS	août 2023
Diagramme à droite p. 177	OCDE – Statistiques sur la productivité	juin 2023

Production, consommation et investissements

La comparaison des parts des branches économiques dans la valeur ajoutée brute totale (VAB) entre 1995 et 2022 reflète certaines évolutions de notre société et la tertiarisation progressive de l'économie suisse.

Des baisses des parts de VAB s'observent généralement dans les branches des secteurs primaire et secondaire, telles que l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les industries manufacturières, mais aussi la construction. Quelques branches montrent une certaine stabilité, notamment les administrations publiques ou les arts, les spectacles, les activités récréatives, etc. Enfin, plusieurs branches du secteur tertiaire voient leur part dans la VAB totale nettement augmenter. Il s'agit par exemple des activités financières, des activités immobilières, scientifiques et techniques et des activités liées à la santé humaine.

COÛTS DE LA SANTÉ ET DU LOGEMENT EN HAUSSE

Tout comme du côté de la production, on observe une hausse importante des dépenses liées à la santé. Il en va de même des dépenses pour les logements et pour l'énergie. Contrairement à la tendance enregistrée depuis 1995, la part des dépenses consacrées aux biens alimentaires et boissons alcoolisées a légèrement progressé en 2020 et 2021. Les années 2020 et 2021 ont en effet été impactées par les mesures de restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Les ménages ont été contraints de manger à leur domicile en raison non seulement du télétravail, mais également des fermetures ou restrictions dans les restaurants et autres établissements publics. Reflets de ces restrictions, les dépenses pour les loisirs et la culture ainsi que pour les restaurants et hôtels ont diminué, ce qui ne correspond pas à la tendance observée depuis 1995.

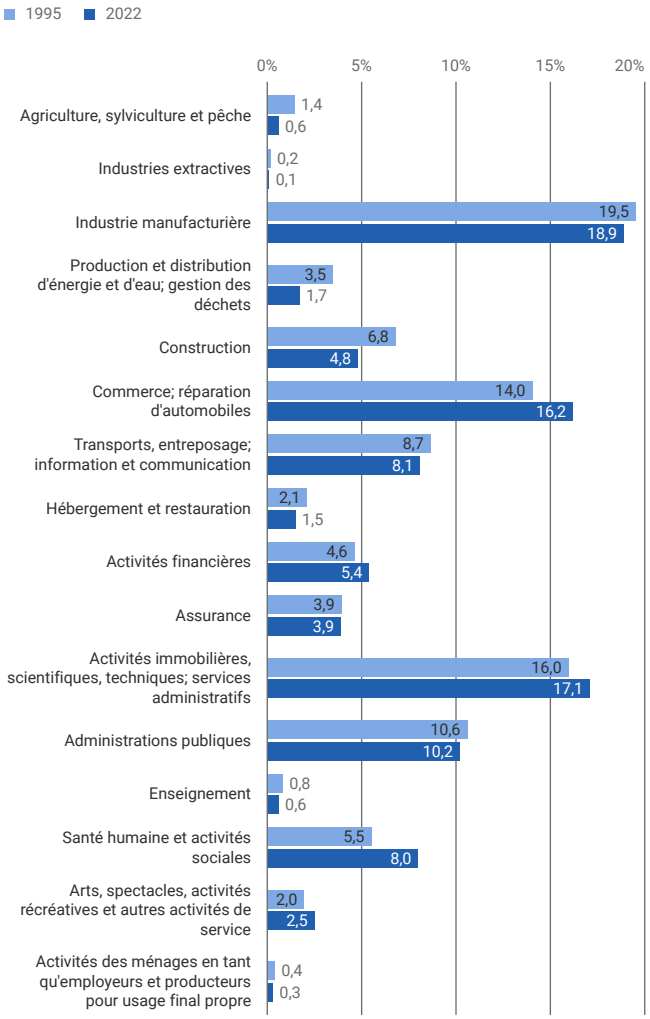
L'INDUSTRIE INVESTIT MOINS DANS LA CONSTRUCTION

La comparaison des investissements dans la construction par catégorie d'ouvrage entre les années 1995 et 2021 fait apparaître des évolutions beaucoup moins marquées que pour la production ou la consommation. Cependant, on observe une hausse des parts d'investissement dans la construction pour les domaines de la santé, des hôpitaux, des transports et des logements. Parallèlement, les investissements dans la construction pour l'industrie, l'artisanat, les services et l'agriculture ont baissé.

Plus d'informations sur la construction:

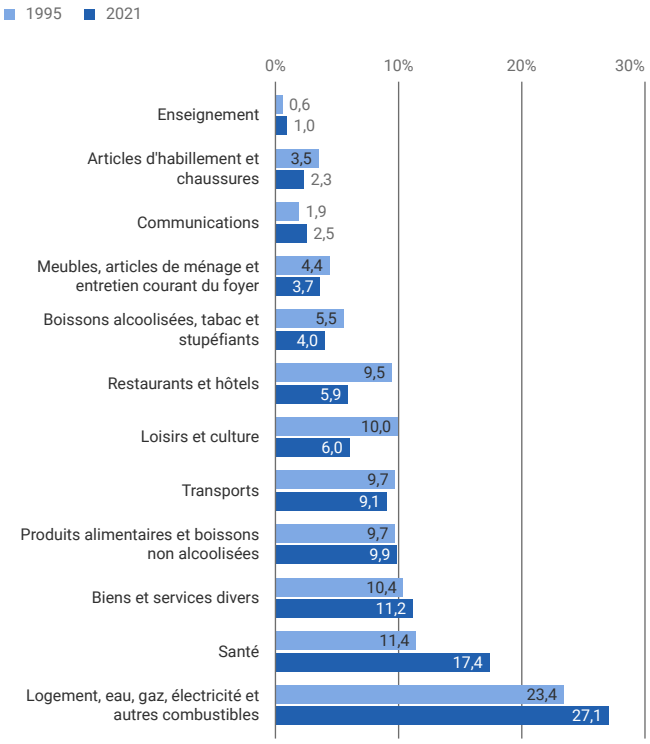
Domaine statistique 9: **Construction et logement** – rubrique **9C** → p. 230

Part de la VAB des branches économiques
Par rapport au total avant ajustement, en pour-cent (agrégées en A17, NOGA 2008)



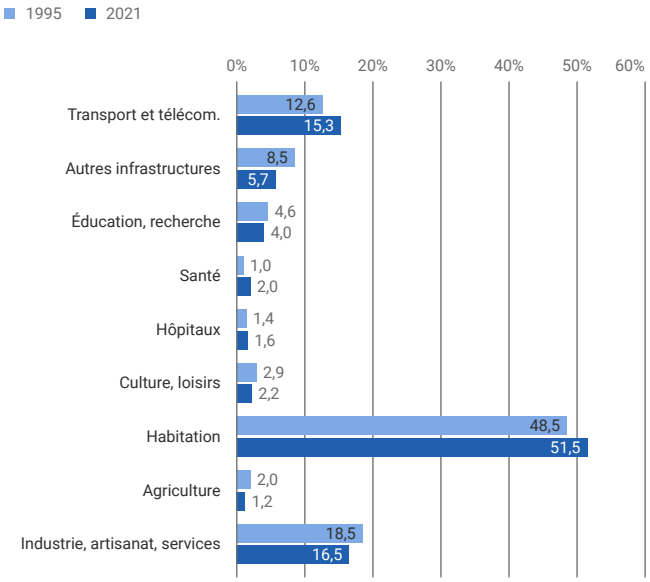
Catégories de consommation

En pour-cent de la consommation totale



Catégories d'investissement dans la construction

En pour-cent de l'investissement total



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tous les diagrammes p. 178–179

Sources

OFS – Comptes nationaux

Données les plus récentes

août 2023

Relations extérieures

La Suisse est fortement intégrée à l'économie mondiale. Cette dimension peut s'appréhender à travers deux indicateurs notamment: la contribution du solde commercial au PIB et la part du commerce extérieur au PIB.

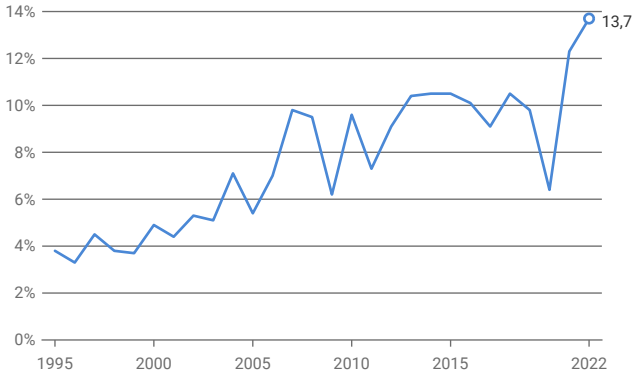
La contribution du solde commercial au PIB d'une économie se calcule en soustrayant les importations des exportations de biens et de services et en les rapportant au PIB. De cette manière, on peut analyser la position extérieure de l'économie sous l'angle de la direction des flux commerciaux et de leur taille relative au PIB. Ainsi, la Suisse présente une contribution du solde commercial au PIB positive depuis près de 30 ans, inscrite dans une tendance haussière de long terme, passant de 3,8% en 1995 à 13,7% en 2022. À noter que depuis 2013, la part du solde commercial s'est stabilisée autour de 10% du PIB.

COMMERCE INTERNATIONAL SUPÉRIEUR À LA MOYENNE

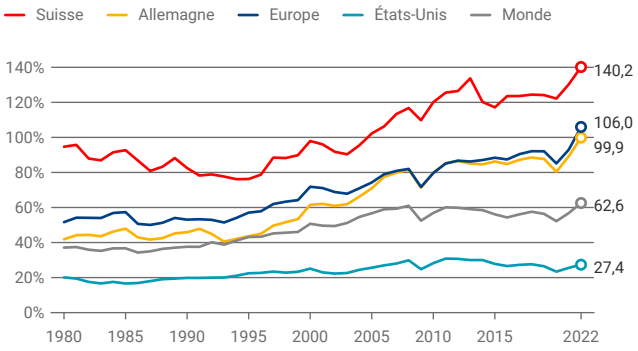
La part du commerce extérieur au PIB permet de constater le même phénomène sous un angle différent: en divisant la somme des importations et des exportations de biens et de services par le PIB, il est possible de mesurer le degré d'ouverture (ou d'intégration) de l'économie suisse au reste du monde ainsi que l'intensité de la pression exercée par la compétition internationale sur les producteurs situés en Suisse.

L'économie suisse dépend fortement de l'accès à des débouchés à l'étranger pour ses exportations ainsi qu'à des sources d'approvisionnement à l'étranger pour ses importations. Depuis 2005, la somme des échanges extérieurs de la Suisse dépasse le total du PIB et s'est stabilisée depuis 2013 légèrement au-dessus de 120%. Bien que stable, ce niveau demeure toutefois élevé en comparaison internationale, comme le montrent les données de la Banque mondiale.

Contribution du solde commercial au PIB



Part du commerce extérieur au PIB



Plus d'informations sur les importations et les exportations:

Domaine statistique 6: **Industrie et services** – rubrique **6D** → p. 202

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

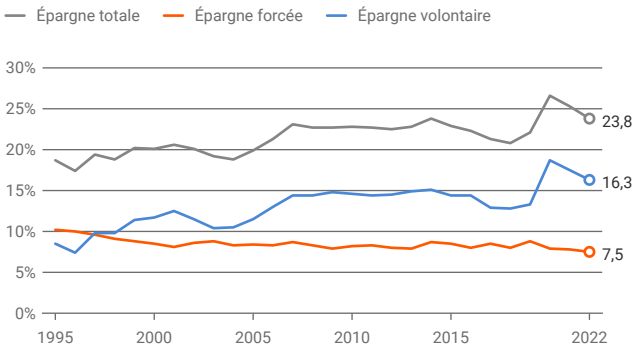
	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 180	OFS – Comptabilité nationale	août 2023
Diagramme en bas p. 180	Banque mondiale	août 2023

Revenu disponible, consommation et épargne des ménages

Les ménages suisses ont épargné un peu moins de 24% de leur revenu disponible en 2022. Un chiffre qui a fait un bond spectaculaire entre 2015 et 2020, première année de la pandémie.

L'épargne des ménages (correspond à la part du revenu disponible qui n'a pas été utilisée pour les dépenses de consommation) est en constante augmentation. Cette part est passée de près de 19% en 1995 à un peu moins de 24% en 2022. Cette épargne peut se subdiviser entre l'épargne dite forcée du deuxième pilier et l'épargne volontaire qui résulte de la décision des ménages qui ont la possibilité d'investir plutôt que de consommer. Si la part de l'épargne forcée a légèrement diminué au fil du temps, l'épargne volontaire dénote, de son côté, une tendance à la hausse au gré de la situation économique.

Décomposition de l'épargne: épargne forcée et épargne volontaire
En pour-cent du revenu disponible



Compte d'utilisation du revenu disponible des ménages
En mios de francs à prix courants

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022
Revenu disponible brut	250983	296414	322490	380883	402407	433956	457440
Dépense de consommation finale	227177	258553	282070	320295	338979	345668	376683
Épargne brute	52240	65230	69940	94466	100596	125295	117863
Part de l'épargne brute au revenu disponible brut, ajustée de l'épargne forcée	18,7%	20,1%	19,9%	22,8%	22,9%	26,6%	23,8%

Plus d'informations sur la situation financière des ménages:

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20A** → p. 365

Plus d'informations sur les salaires:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3C** → p. 165

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 181	OFS – Comptabilité nationale	oct. 2023
Tableau p. 181	OFS – Comptabilité nationale	juin 2023


CHF 2.30
Artikel-Nr.: 1097





Domaine statistique 5
Prix

La statistique des prix fournit des indicateurs conjoncturels sur l'évolution et le niveau des prix des biens et services de l'économie suisse. Ces indicateurs servent de base pour la compensation du renchérissement (dans des contrats, pour les salaires, les pensions alimentaires, les loyers, etc.), pour les prises de décisions aux niveaux économique, social et monétaire (politique monétaire de la Banque nationale suisse, notamment) ainsi que pour des analyses macroéconomiques (p. ex. indicateur économique pour les comparaisons entre pays, élimination de l'effet prix de séries statistiques). Ils informent également de manière générale le grand public du renchérissement dans divers secteurs de l'économie.

SOURCES DE DONNÉES

Les sources des statistiques de prix sont très variées et consistent en des relevés auprès des entreprises, établissements privés et publics, services administratifs, organisations faîtières par plusieurs canaux (données scannées, formulaire e-survey, relevé sur le terrain, relevé sur Internet, courriels, …). La plupart des enquêtes s'appuient sur un échantillon à choix raisonné, mis à part pour l'indice des loyers, dont l'échantillon est aléatoire et stratifié. Les périodicités des relevés sont différentes selon les statistiques: mensuelle, trimestrielle et semestrielle.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

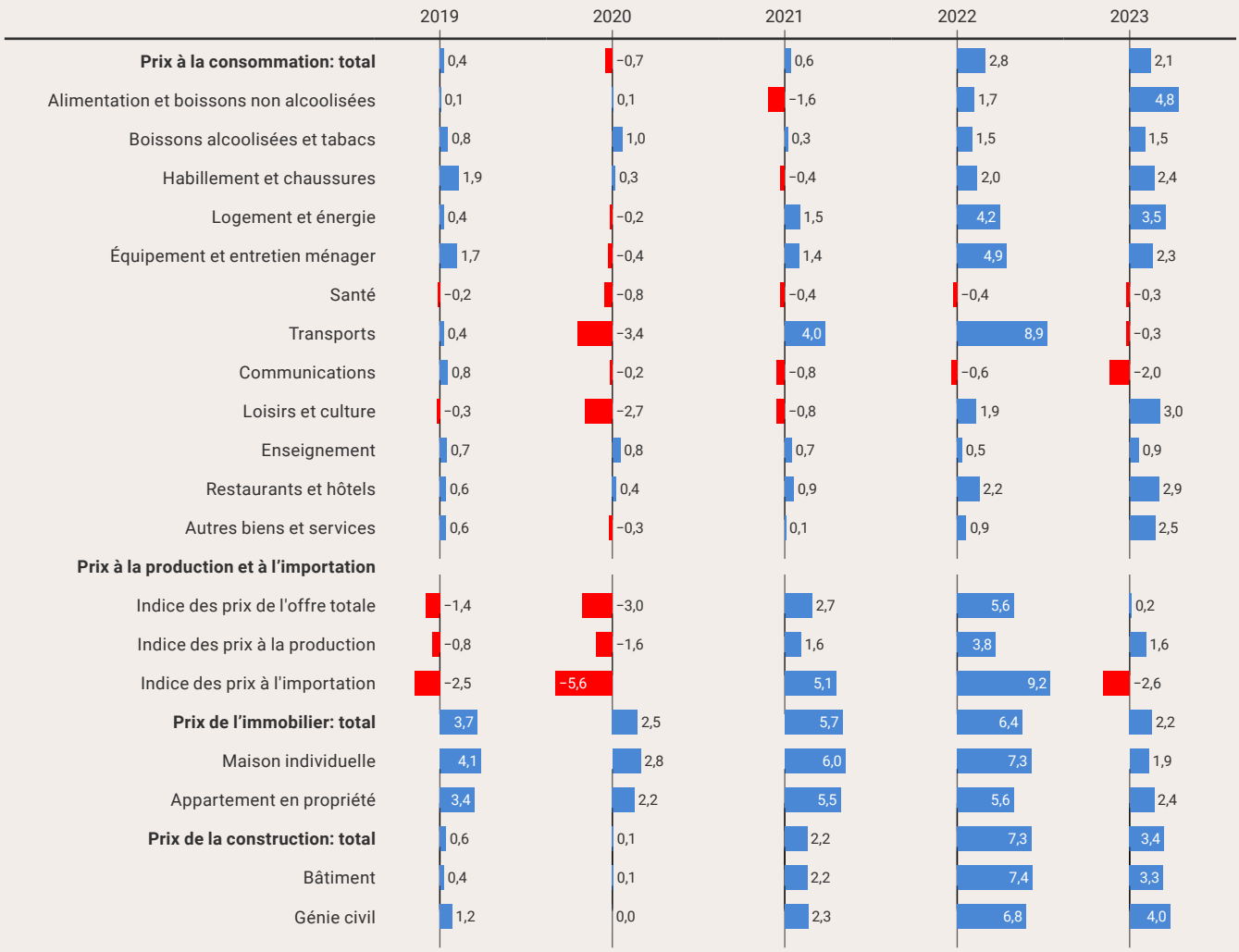
L’essentiel en bref

Les fortes hausses de prix constatées en 2022 ne se sont pas poursuivies en 2023, suite à un ralentissement de l’activité économique. En effet, la variation du PIB en 2023 s’est montée à 1,3%, contre 2,5% en 2022.

Le renchérissement a décéléré, notamment en raison du recul du prix des produits pétroliers, malgré les hausses du prix du gaz et de l’électricité pour l’indice des prix à la consommation (IPC) et l’indice des prix à la production (IPP). Les prix de l’immobilier, ainsi que de la construction, ont également connu une augmentation moindre.

À noter qu’en comparaison internationale, la Suisse a connu un renchérissement plus modéré que les pays limitrophes grâce à la force du franc.

Évolution annuelle moyenne des prix en Suisse



INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Renchérissement annuel moyen

	Pondération	2000	2010	2020	2021	2022	2023
Total	**100%**	**1,6%**	**0,7%**	**−0,7%**	**0,6%**	**2,8%**	**2,1%**
Alimentation et boissons non alcoolisées	10,991%	1,6%	−1,1%	0,1%	−1,6%	1,7%	4,8%
Boissons alcoolisées et tabacs	2,892%	1,3%	1,2%	1,0%	0,3%	1,5%	1,5%
Habillement et chaussures	2,978%	0,3%	1,1%	0,3%	−0,4%	2,0%	2,4%
Logement et énergie	25,349%	3,6%	2,4%	−0,2%	1,5%	4,2%	3,5%
Équipement et entretien ménager	3,723%	0,8%	−0,4%	−0,4%	1,4%	4,9%	2,3%
Santé	15,302%	0,5%	−0,2%	−0,8%	−0,4%	−0,4%	−0,3%
Transports	12,033%	3,7%	2,4%	−3,4%	4,0%	8,9%	−0,3%
Communications	2,667%	−17,9%	−1,4%	−0,2%	−0,8%	−0,6%	−2,0%
Loisirs et culture	8,160%	0,0%	−2,1%	−2,7%	−0,8%	1,9%	3,0%
Enseignement	0,837%	1,5%	1,2%	0,8%	0,7%	0,5%	0,9%
Restaurants et hôtels	9,272%	1,0%	0,8%	0,4%	0,9%	2,2%	2,9%
Autres biens et services	5,796%	0,8%	1,3%	−0,3%	0,1%	0,9%	2,5%

PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE

	2000	2010	2020	2021	2022	2023
Total Indice 1999 = 100 points	**104,6**	**156,3**	**194,8**	**195,3**	**194,4**	**202,0**
Assurance de base (variations par rapport à l'année précédente)	3,8%	8,7%	0,2%	0,4%	−0,5%	5,4%
Assurance complémentaire (variations par rapport à l'année précédente)	6,4%	6,5%	0,1%	−0,3%	−0,4%	−0,6%
Influence de l'évolution des primes sur la croissance de revenu disponible (subventions incl., en points de pourcentage)	−0,3	−0,6	0,0	0,0	0,0	−0,4

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Prix contient les rubriques et contenus suivants:

5

RUBRIQUE 5A
Prix à la consommation

Indice suisse des prix à la consommation • Renchérissement annuel
Évolution des prix des produits suisses • Évolution des prix des produits importés → p. 187

RUBRIQUE 5B
Prix à la production et à l'importation

Indice des prix à la production • Indice des prix à l'importation
Indice des prix de l'offre totale • Indice des prix de l'offre totale sur le marché intérieur → p. 188

RUBRIQUE 5C
Prix de la construction

Évolution des prix du bâtiment et du génie civil → p. 188

RUBRIQUE 5D
Prix de l'immobilier

Indice suisse des prix de l'immobilier • Différences entre espace urbain / agglomérations / espace rural → p. 189

Prix à la consommation

En 2023, le renchérissement annuel moyen a atteint +2,1%.

L'augmentation des prix de 2023 s'explique notamment par la hausse des prix de l'électricité et du gaz ainsi que par l'augmentation des loyers du logement. En revanche, les prix des produits pétroliers, des offres combinées réseau fixe et mobile et des médicaments ont diminué. Les prix des produits indigènes ont augmenté en moyenne annuelle de 2,4% et ceux des produits importés de 1,4%. En 2022, le renchérissement annuel moyen avait été de +2,8%, en 2021 de +0,6%.

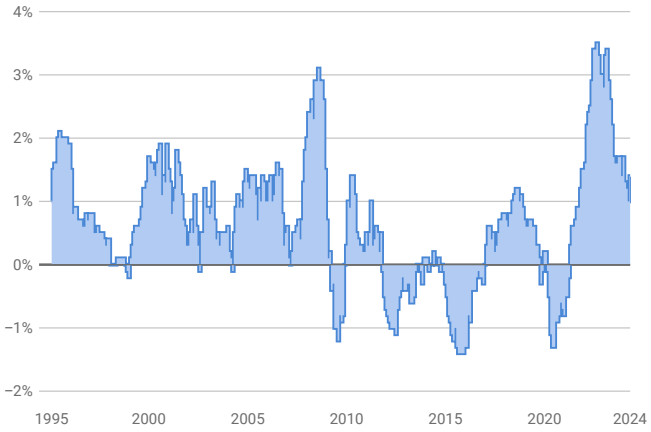
Indice des prix à la consommation (IPC)

Renchérissement annuel moyen

	2019	2020	2021	2022	2023
Biens	**0,3**	**−1,3**	**1,0**	**4,9**	**2,8**
Biens non durables	−0,2	−1,9	0,8	5,2	3,7
Biens semi-durables	1,3	0,3	0,0	2,8	2,3
Biens durables	1,3	−0,6	2,1	5,6	0,4
Services	**0,4**	**−0,4**	**0,3**	**1,2**	**1,7**
Services privés	0,5	−0,3	0,4	1,4	1,9
Services publics	−0,3	−0,8	−0,1	0,5	0,8
Produits indigènes	0,5	0,0	0,3	1,6	2,4
Produits importés	0,0	−2,9	1,5	6,7	1,4
Produits pétroliers	−2,7	−13,7	17,9	31,8	−10,0
Indice sans produits pétroliers	0,5	−0,3	0,1	2,1	2,5
Loyer du logement	0,5	0,9	0,9	1,4	1,7
Indice sans loyer du logement	0,3	−1,1	0,5	3,2	2,2

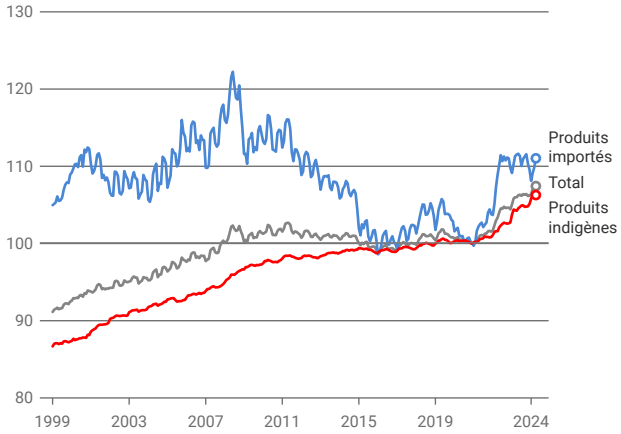
Indice des prix à la consommation (IPC)

Taux de variation par rapport au mois de l'année précédente



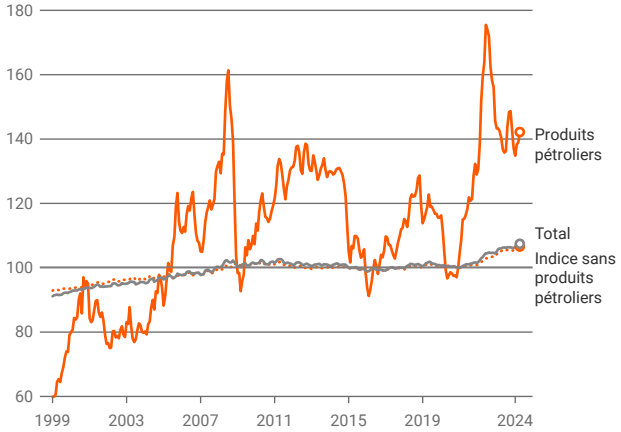
Prix à la consommation selon la provenance des biens

Indice de base décembre 2020 = 100



Prix à la consommation des produits pétroliers

Indice de base décembre 2020 = 100



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources — Diagrammes p. 187 — OFS – Indice des prix à la consommation (IPC)

Données les plus récentes — janv. 2024

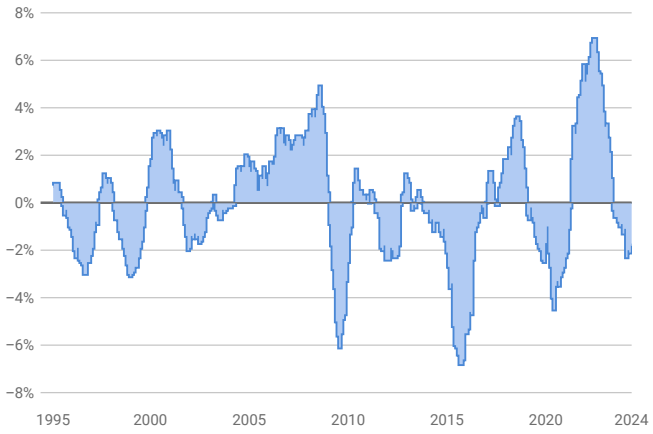
RUBRIQUE 5B

Prix à la production et à l'importation

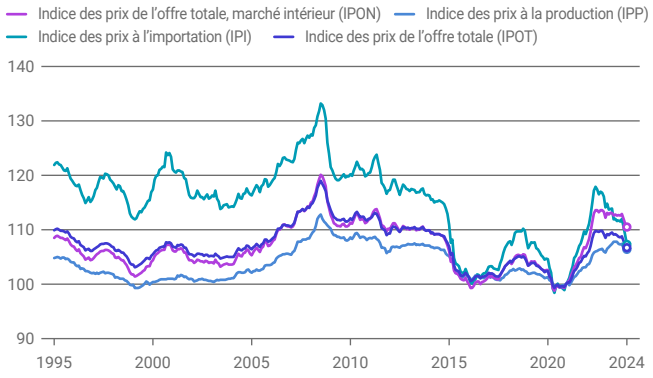
Le renchérissement annuel moyen de ce secteur a atteint +0,2% en 2023.

La hausse des prix à la production et à l'importation de 2023 est notamment due à l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz. À l'inverse, les prix des produits pétroliers, des produits pharmaceutiques ainsi que des métaux et des produits semi-finis en métaux ont diminué. Tandis que les prix des produits du pays ont augmenté de 1,6%, ceux des produits importés ont enregistré une baisse de 2,6%. Le renchérissement annuel moyen se situait à +5,6% en 2022 et à +2,7% en 2021.

Indice des prix de l'offre totale (IPOT), total
Taux de variation par rapport au mois de l'année précédente



Indice des prix à la production et à l'importation
Indice de base décembre 2020 = 100



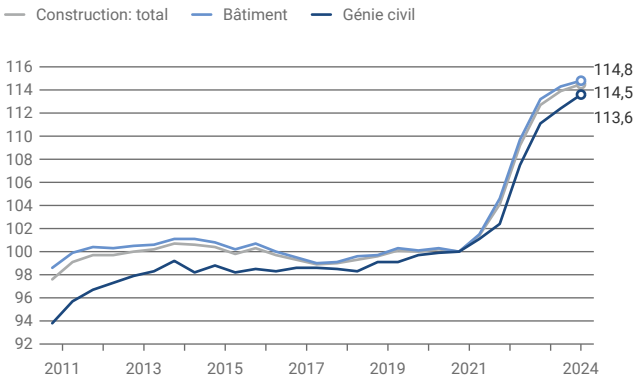
RUBRIQUE 5C

Prix de la construction

Les prix de la construction ont connu une forte hausse en 2023.

L'année aura marqué le pas avec une forte évolution, mais inférieure à celle de l'année précédente. Le renchérissement annuel moyen de l'indice des prix de la construction a atteint +2,9% en 2023. Ceci est dû principalement à l'augmentation des prix dans le bâtiment (+2,8%), soutenue par le génie civil (+3,4%). En 2022, les prix ont enregistré une hausse de 8,0%, et pour l'année 2021 de 2,6%.

Évolution de l'indice des prix de la construction pour la Suisse
Indice de base octobre 2020 = 100



RUBRIQUE 5B: INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

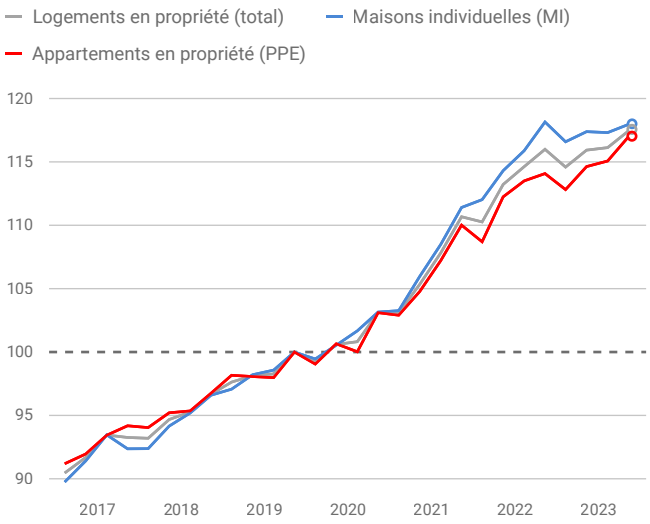
Sources		Données les plus récentes
Diagrammes à gauche p. 188	OFS – Indice des prix à la production et à l'importation	janv. 2024

Prix de l'immobilier

Le renchérissement annuel moyen pour les logements en propriété était de +2,2% en 2023.

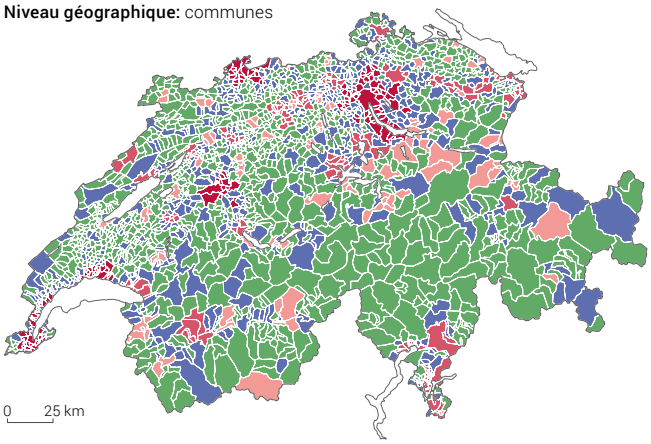
Le renchérissement annuel moyen selon l'indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI) a atteint +2,2% en 2023. Il correspond au taux de variation entre la moyenne annuelle de 2023 et celle de 2022. La moyenne annuelle est la moyenne arithmétique des quatre indices trimestriels de l'année civile. L'an dernier, les prix ont augmenté en moyenne de 1,9% pour les maisons individuelles et ceux des appartements en propriété de 2,4%.

Indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI), total indice de base 4e trimestre 2019 = 100



Indice des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI): évolution des prix par type de commune au 4e trimestre 2023 – immobilier résidentiel

Niveau géographique: communes



Augmentation des prix[1] par type de communes, en %

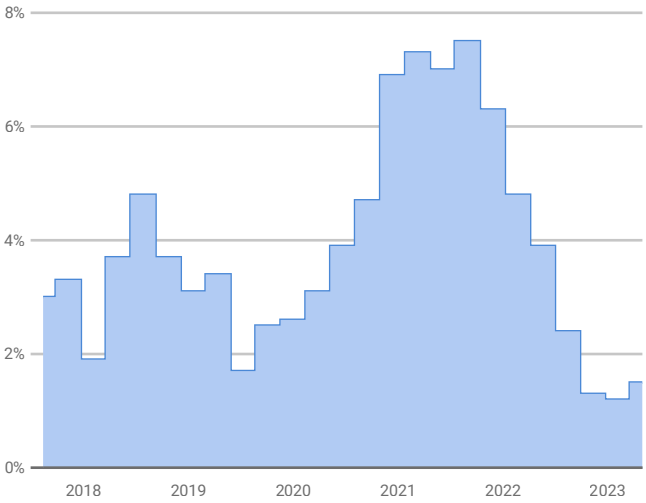
- 0,0 – Commune urbaine d'une grande agglomération
- 0,2 – Commune urbaine d'une agglomération moyenne
- 1,9 – Commune urbaine d'une petite ou hors agglomération
- 2,9 – Commune intermédiaire
- 1,6 – Commune rurale

CH: 1,1

[1] évolution des prix de l'immobilier résidentiel par rapport au trimestre précédent

Les cinq types de communes sont dérivés de la typologie urbain-rural et de la typologie des communes 2012 de l'OFS.

Indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI), total
Taux de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente



Plus d'informations sur les logements et les loyers:

Domaine statistique 9: **Construction et logement** → p. 223

RUBRIQUE 5C: INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		Sources	Données les plus récentes
Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet	Diagramme à droite p. 188	OFS – Indice suisse des prix de la construction	déc. 2023

RUBRIQUE 5D: INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		Sources	Données les plus récentes
Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet	Carte et diagrammes p. 189	OFS – Indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI)	févr. 2024


SWISS
MADE

Domaine statistique 6
Industrie et services

Le tissu économique suisse est composé de plus de 600 000 entreprises. La statistique structurelle des entreprises (STATENT) permet de connaître les détails de ce paysage économique, tels que l'activité économique dominante dans chaque région et son évolution au cours des années. Des données harmonisées sont disponibles à partir de l'année de référence 2011.

La statistique de la démographie des entreprises (UDEMO), dont l'univers d'observation est plus restreint que celui de la STATENT, fournit des indications importantes sur le dynamisme à court et moyen terme de l'appareil productif suisse et permet de connaître, par exemple, dans quelles branches d'activité économique les entreprises sont actives, le nombre de créations ou cessations d'entreprises, les taux de survie des nouvelles entreprises ainsi que le nombre d'entreprises à forte croissance et de gazelles. Ces chiffres sont livrés annuellement et sont disponibles depuis 2013.

La statistique de l'emploi (STATEM) mesure chaque trimestre le volume d'emplois au niveau des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Les entreprises sont également interrogées sur les taux d'occupation et les équivalents plein temps, les places vacantes, l'évolution probable de l'emploi et les difficultés à recruter du personnel.

Ce chapitre contient également des données sur le chiffre d'affaires et la production de diverses branches de l'industrie, de la construction et des services.

SOURCES DE DONNÉES

Les sources principales des statistiques du domaine Industrie et services sont la statistique structurelle des entreprises (STATENT), la statistique de la démographie des entreprises (UDEMO), la statistique de l'emploi (STATEM), la statistique de la production, des commandes et du chiffre d'affaires de l'industrie (INDPAU), la statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de la construction (BAPAU) et la statistique du chiffre d'affaires du commerce de détail (DHU).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

L’essentiel en bref

6

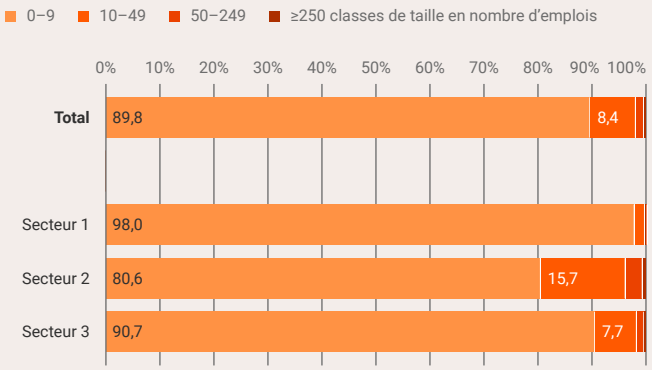
En Suisse, le secteur des services domine le monde du travail puisque, en 2021, il regroupait 3,4 millions d’emplois au sein de près de 468 000 entreprises marchandes. De son côté, le secteur industriel emploie environ 1,1 million de personnes dans près de 91 000 entreprises. Plus de deux tiers des emplois sont fournis par les PME.

Durant 2020, année marquée par l’épidémie de COVID-19, les emplois vacants étaient relativement peu nombreux en Suisse, à savoir 1,3% de tous les postes. La situation s’est ensuite rapidement améliorée puisque le taux est passé à 2,2% en 2022, puis à 2,0% en 2023, ce qui correspondait à 111 000 postes vacants.

Dans le secteur secondaire, la production a augmenté dans l’ensemble de 50% entre 2004 et 2023. Dans les diverses branches du secteur, l’évolution a été contrastée. Ainsi, l’industrie pharmaceutique a plus que quadruplé sa production depuis 2004, alors que l’industrie du textile et de l’habillement (−24,4%) et celle des produits en bois, du papier et de l’imprimerie (−23,2%) ont vu leur production baisser de manière significative. Le commerce de détail suisse, après avoir connu une croissance pendant de nombreuses années, s’est contracté récemment.

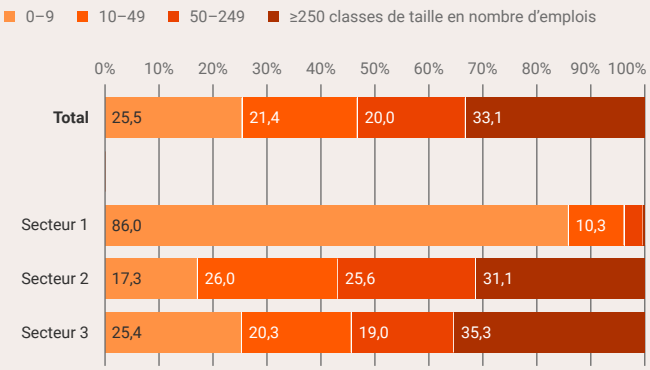
Après s’être montré particulièrement dynamique ces deux dernières années, le commerce extérieur suisse a reculé dans les deux directions du trafic en 2023. Les exportations ont atteint la valeur de 274 milliards de francs (total conjoncturel). L’excédent de la balance commerciale s’est élevé à 48 milliards de francs.

Taille des entreprises dans les trois secteurs économiques, en 2021



uniquement les entreprises marchandes

Part des emplois selon la taille des entreprises, en 2021



uniquement les entreprises marchandes

	2000	2010	2020	2021	2022	2023
Entreprises marchandes						
Total	**...**	**...**	**600421**	**609518**	**...**	**...**
Secteur I	...	...	50818	50400	...	...
Secteur II	...	...	90760	91347	...	...
Secteur III	...	...	458843	467771	...	...
Emploi (STATEM)						
Total	**4082844**	**4572915**	**5134099**	**5200191**	**5337283**	**5443428**
Secteur II	1033871	1074598	1093702	1089445	1112741	1130009
Secteur III	3048973	3498317	4040397	4110747	4224542	4313419
Places vacantes (STATEM)						
Total	**...**	**55230**	**66512**	**90340**	**123266**	**119069**
Secteur II	...	15223	15185	21911	29264	29849
Secteur III	...	40007	51327	68428	94002	89220
Évolution des affaires dans l'industrie (valeurs non corrigée, 2015 = 100)						
Production	...	96,1	110,7	119,5	124,5	...
Chiffres d'affaires	80,0	101,5	105,4	114,7	124,2	...
Évolution des affaires dans le commerce de détail (termes nominaux, 2015 = 100)	**86,4**	**101,6**	**103,0**	**107,3**	**109,2**	**...**
Commerce extérieur[1] en mios de francs						
Importations total	139402	183436	273767	296504	341005	328951
Exportations total	136015	203484	299462	347728	382668	377800
Solde de la balance commerciale	−3387	20048	25695	51224	41663	48849
Part des importations de l'UE	70,3%	73,6%	49,8%	49,1%	50,1%	51,4%
Part des exportations vers l'UE	56,1%	52,9%	40,8%	41,8%	40,9%	39,9%

1 résultats y compris les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités (y compris l'or et l'argent en barres ainsi que les pièces de monnaie depuis 2012)
... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Industrie et services contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 6A
Entreprises

Structure des entreprises: Entreprises marchandes, emplois • Branche chimique et pharmaceutique Branche des services financiers • Horlogerie et fabrication d'instruments de mesure → p. 195

PME: Petites et moyennes entreprises → p. 196

Population, créations, cessations: Démographie des entreprises → p. 197

Entreprises à forte croissance: Gazelles → p. 198

RUBRIQUE 6B
Production et chiffre d'affaires

Industrie • Construction • Commerce de détail • Indice de la production par branche → p. 199

RUBRIQUE 6C
Emplois et places vacantes

Emplois par secteur économique • Emplois désaisonnalisés • Équivalents plein temps Places vacantes • Difficultés de recrutement → p. 201

RUBRIQUE 6D
Commerce extérieur

Partenaires commerciaux • Groupes de marchandises • Importations • Exportations → p. 202

RUBRIQUE 6E
Globalisation

Groupes d'entreprises multinationaux → p. 203

Entreprises

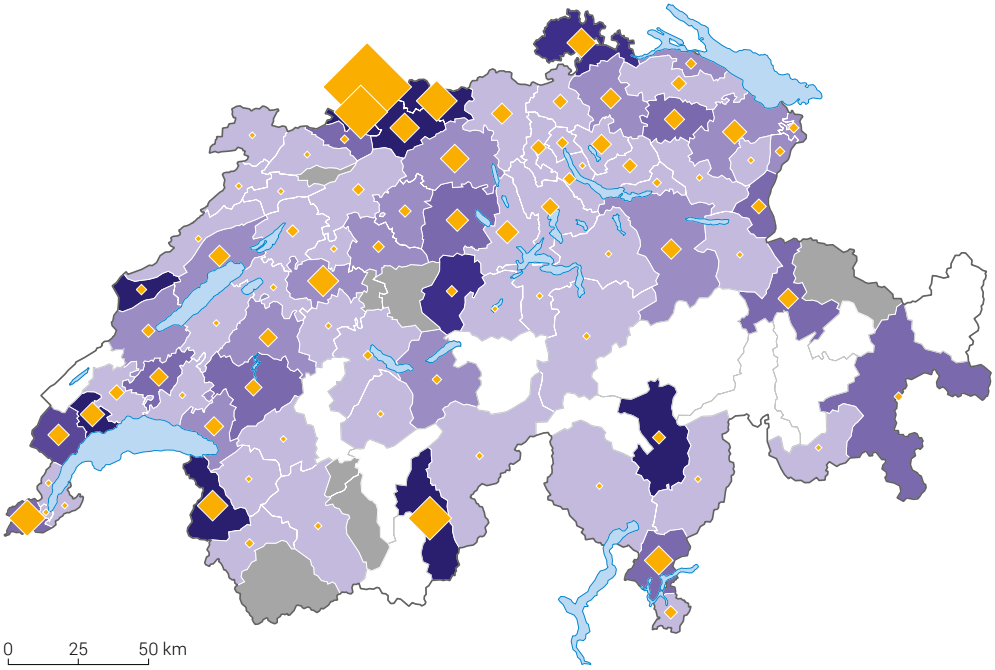
Structure des entreprises

Le secteur des services domine le monde du travail en Suisse: il offre plus de trois millions d'emplois, répartis dans près de 468 000 entreprises.

Plus de trois quarts des entreprises marchandes sont actives dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire le secteur des services qui comprend, par exemple, les activités pour la santé humaine, le commerce, la restauration et hébergement ainsi que les transports. Ces entreprises représentent près de 3,4 millions d'emplois. Le secteur secondaire, soit notamment la construction, la fabrication de produits électroniques, l'industrie alimentaire ou l'industrie pharmaceutique, compte plus de 91 000 entreprises dans lesquelles travaillent près de 1,1 million de personnes. Plus de 50 000 entreprises sont actives dans le secteur primaire, notamment l'agriculture.

En 2021	Entreprises marchandes		Emplois dans ces entreprises	
Total	**609 518**	**100%**	**4 633 528**	**100%**
Secteur primaire	50 400	8,3%	155 622	3,4%
Secteur secondaire	91 347	15,0%	1 101 804	23,8%
Secteur tertiaire	467 771	76,7%	3 376 102	72,9%
Microentreprises (1–9 emplois)	547 074	89,8%	1 182 353	25,5%
Petites entreprises (10–49 emplois)	51 412	8,4%	989 490	21,4%
Moyennes entreprises (50–249 emplois)	9 334	1,5%	928 094	20,0%
Grandes entreprises (250 emplois et plus)	1 698	0,3%	1 533 591	33,1%

Emplois (en équivalents plein temps) dans la branche chimique et pharmaceutique[1], en 2021



Nombre d'emplois, en équivalents plein temps[2]

17 646
6 000
1 500
≤ 100

CH: 73 275

Part des équivalents plein temps de l'agrégat de branches dans le total des équivalents plein temps, en %

≥ 5,00
4,00 – 4,99
3,00 – 3,99
2,00 – 2,99
1,00 – 1,99
0,01 – 0,99
< 0,01
non indiqué pour des raisons liées à la protection des données

CH: 1,74

[1] selon la NOGA 2008, sections 20, 21
[2] Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 100 a été augmentée.

Niveau géographique:
bassins d'emploi

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

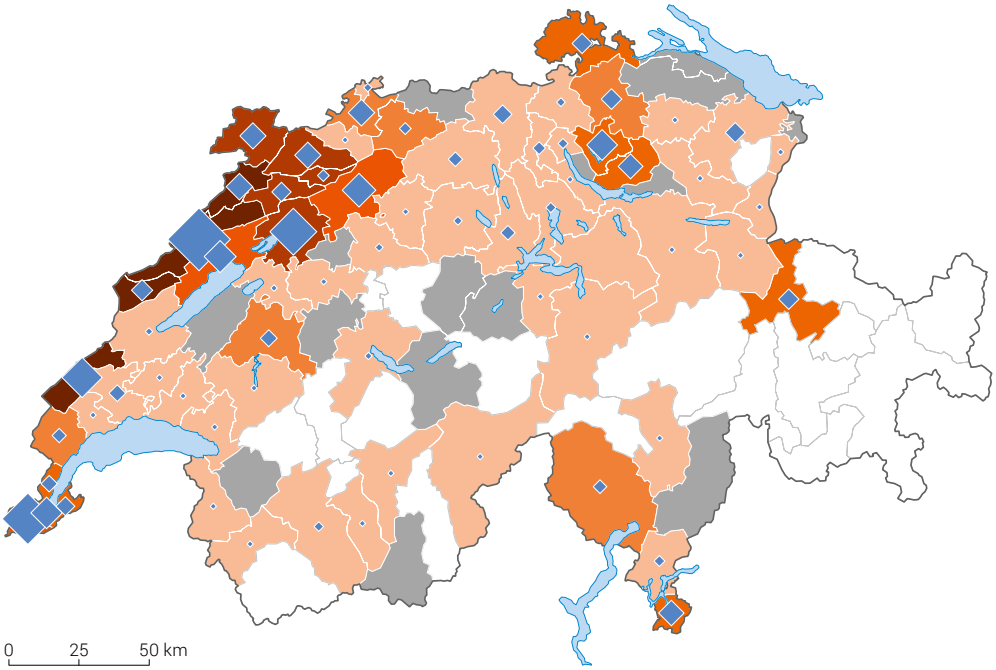
Diagrammes p. 192 et tableau p. 195 et cartes p. 195–196

OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

Données les plus récentes

août 2023

Emplois (en équivalents plein temps) dans la branche Horlogerie et fabrication d'instruments de mesure[1], en 2021



Nombre d'emplois, en équivalents plein temps[2]

9 948
2 000
≤ 100

CH: 63 463

Part des équivalents plein temps de l'agrégat de branches dans le total des équivalents plein temps, en %

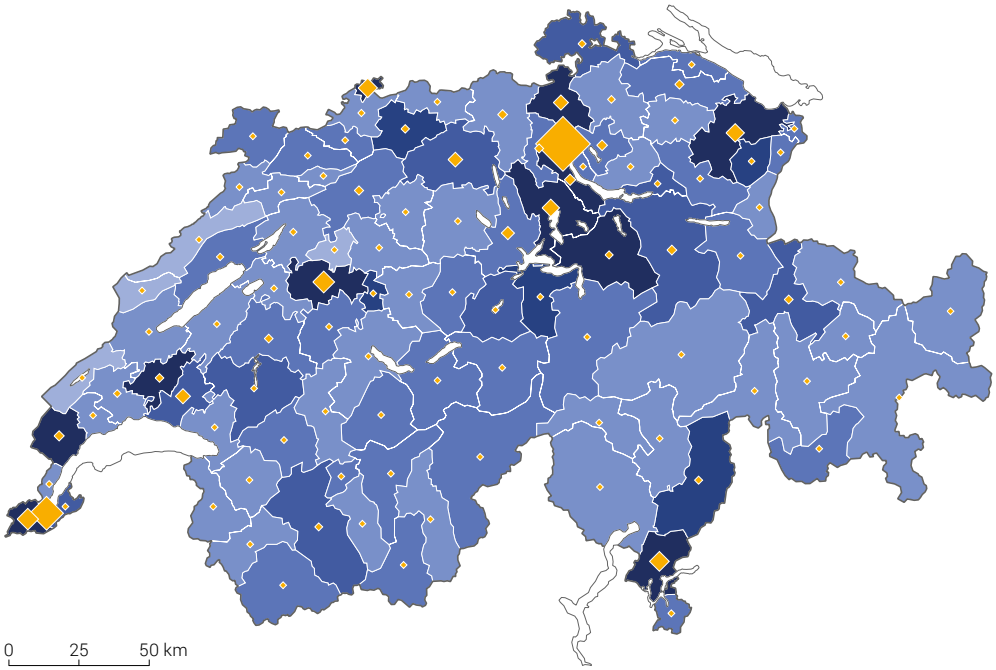
≥ 16,00
8,00 – 15,99
4,00 – 7,99
2,00 – 3,99
1,00 – 1,99
0,01 – 0,99
< 0,01
non indiqué pour des raisons liées à la protection des données

CH: 1,51

[1] selon la NOGA 2008, groupe 265
[2] Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 200 a été augmentée.

Niveau géographique:
bassins d'emploi

Emplois (en équivalents plein temps) de la branche des services financiers[1], en 2021



Nombre d'emplois, en équivalents plein temps[2]

31 884
20 000
5 000
≤ 500

CH: 106 417

Part des équivalents plein temps de l'agrégat de branches dans le total des équivalents plein temps, en %

≥ 2,50
2,00 – 2,49
1,50 – 1,99
1,00 – 1,49
0,50 – 0,99
< 0,50

CH: 2,53

[1] selon la NOGA 2008, section 64
[2] Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 500 a été augmentée.

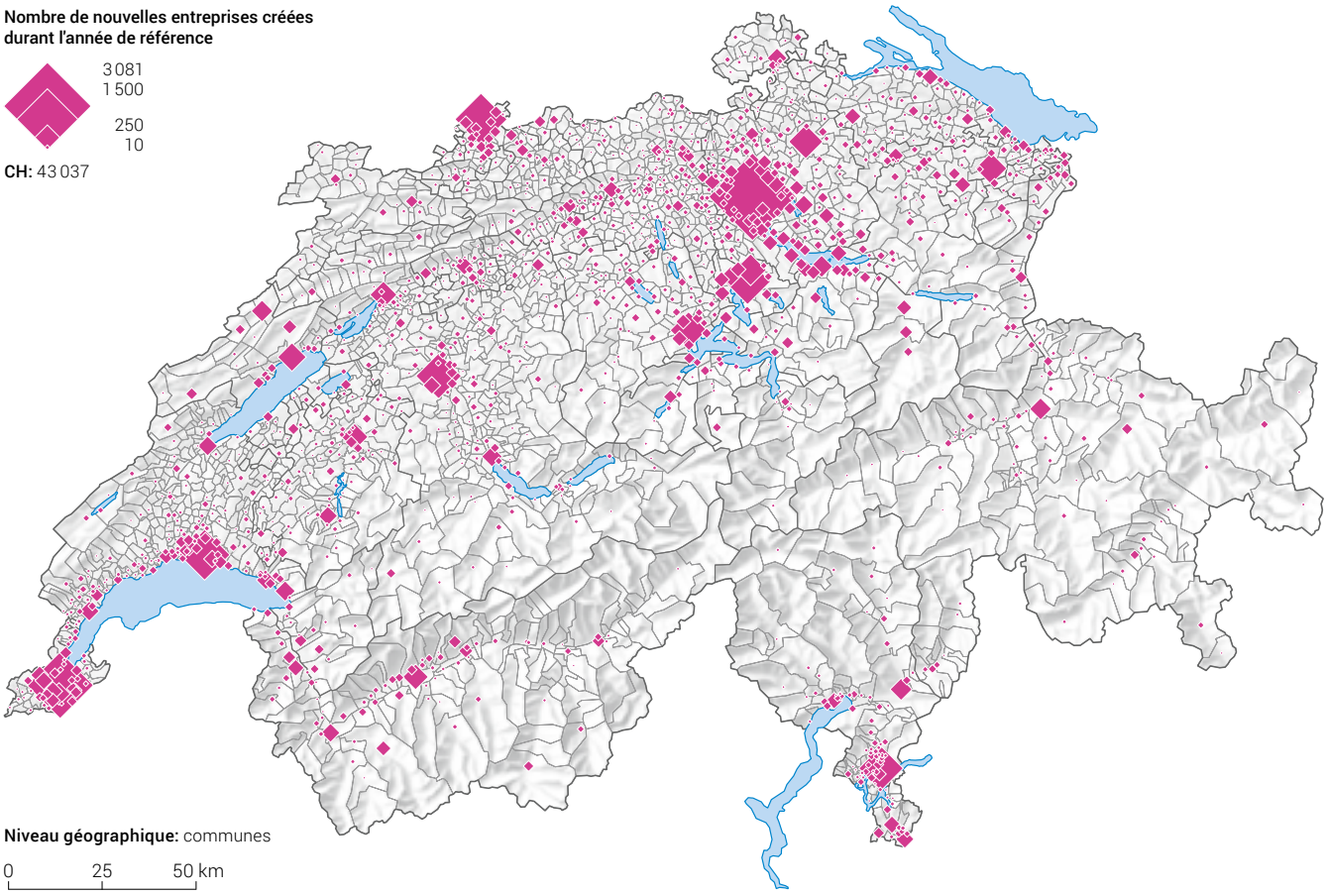
Niveau géographique:
bassins d'emploi

PME

Les petites et moyennes entreprises (PME, avec moins de 250 emplois) font battre le pouls de l'économie suisse.

Les PME génèrent plus de deux tiers des emplois et concentrent plus de 99% des entreprises marchandes. La proportion et la structure des PME varient fortement en fonction des activités économiques et des régions géographiques. La part des entreprises de moins de 10 emplois a augmenté entre 2011 et 2021, en particulier dans les centres urbains. En outre, les PME ont tendance à délaisser le secteur primaire et secondaire au profit d'activités économiques du secteur tertiaire.

Créations de nouvelles entreprises, en 2021



Population, créations, cessations

Chaque année, environ 40 000 entreprises sont créées en Suisse. Historiquement, le nombre de créations dépasse celui des cessations d'activité.

Différence entre le nombre d'entreprises actives selon l'UDEMO et le nombre d'entreprises selon la STATENT. Les deux statistiques s'intéressent aux unités actives en Suisse. Toutefois, le champ d'analyse de l'UDEMO est sensiblement plus restreint que celui de la STATENT. La population des entreprises actives de l'UDEMO ne couvre que les unités actives qui exercent une activité économique marchande dans les secteurs secondaire et tertiaire (à l'exclusion des sociétés holding). Les unités du secteur primaire, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages sont dès lors exclues du cadre d'analyse de l'UDEMO, alors qu'elles sont intégrées dans celui de la STATENT.

De plus, la population des entreprises actives recense les unités qui ont été actives durant toute une année ou durant une partie d'une année, alors que la STATENT s'intéresse actuellement uniquement aux unités actives au mois de décembre.

En 2021, l'économie suisse comptait près de 575 000 entreprises actives et près de 4,5 millions d'emplois. Après le fléchissement observé en 2020, année marquée par l'avènement de la pandémie de COVID-19, le nombre d'entreprises actives et d'emplois est à nouveau reparti à la hausse, avec une augmentation de respectivement 1,7% et 1,3% par rapport à l'année précédente.

Les nouvelles sociétés sont majoritairement actives dans les services tels les activités juridiques et comptables, les activités pour la santé humaine ou le commerce. Elles démarrent leur activité avec un nombre limité de personnes (en moyenne 1,4 emploi en 2021). Au bout de cinq ans, plus de la moitié des nouvelles entreprises a fermé ses portes en général. Par rapport au nombre total d'entreprises actives, la part des nouvelles entreprises a varié entre 7,1% et 7,8% sur la période de 2013 à 2021. L'indicateur du taux de création d'entreprises a toujours été supérieur au taux de cessation d'entreprises (soit, la part des cessations définitives d'entreprises dans le total des entreprises actives). Le taux de cessation a oscillé entre 6,2% en 2013 et 7,1% en 2019.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources		Données les plus récentes
Carte p. 197	OFS – Statistique de la démographie des entreprises (UDEMO)	déc. 2023

C'est au Tessin et en Suisse centrale qu'il y a le plus de créations d'entreprises par rapport au nombre d'habitants – c'est dans la Suisse du Nord-Ouest qu'il y en a le moins.

Au niveau régional, la répartition des créations d'entreprises est influencée par des facteurs tels que la taille ou le poids économique des grandes régions. Dans ce sens, il n'est pas surprenant de constater que la majorité des nouvelles entreprises et des emplois sont créés dans la Région lémanique (9934; 13 541) et dans la grande région de Zurich (7716; 11 279). L'indicateur du nombre d'entreprises nouvellement créées par 1000 habitants permet d'atténuer le biais implicite de la taille inégale des régions. Sous cet angle, les grandes régions avec les valeurs absolues plus élevées ne sont pas nécessairement celles qui obtiennent les meilleurs scores. En effet, le Tessin et la Suisse centrale, dont le nombre de créations était parmi les plus faibles, affichent finalement les meilleurs résultats avec respectivement 7,4 et 6,2 entreprises créées pour 1000 habitants.

La région dans laquelle le nombre de nouvelles entreprises par 1000 habitants est le plus faible est la Suisse du Nord-Ouest (3,8). Les régions avec le plus d'habitants se situent en milieu de classement, avec toutefois un score bien inférieur à la valeur suisse (4,9) relevé dans l'Espace Mitteland (4,0), la grande région la plus peuplée du pays.

Démographie des entreprises

	2017	2018	2019	2020	2021
Population des entreprises actives	**555 718**	**556 849**	**567 254**	**564 787**	**574 258**
Créations d'entreprises	39 594	39 435	42 606	40 188	43 037
Secteur secondaire	5 072	5 038	5 409	5 328	5 616
Secteur tertiaire	34 522	34 397	37 197	34 860	37 421
Cessations d'entreprises	37 442	36 197	40 238	…	…
Secteur secondaire	5 400	5 191	5 471	…	…
Secteur tertiaire	32 042	31 006	34 767	…	…
Entreprises à forte croissance	4 152	4 442	4 803	4 314	4 398
Gazelles	…	204	243	212	218

Une **entreprise à forte croissance** est une entreprise marchande ayant au moins dix emplois au début de la période d'observation (t), dont la croissance moyenne annualisée du nombre d'emplois dépasse 10% par an pendant une période de trois ans (de t à t+3). Les entreprises dont la croissance est due à des fusions ou des reprises d'autres unités sont écartées, à moins qu'elles aient dépassé le seuil de 10% même sans ces fusions ou reprises.
Les entreprises à forte croissance dont l'année de création remonte à moins de cinq ans sont nommées **gazelles**.

… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

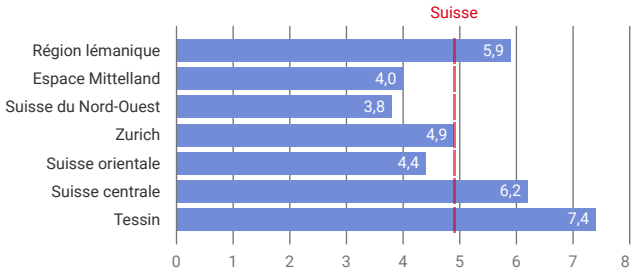
Entreprises à forte croissance

La branche «information et communication» a le taux le plus élevé d'entreprises à forte croissance.

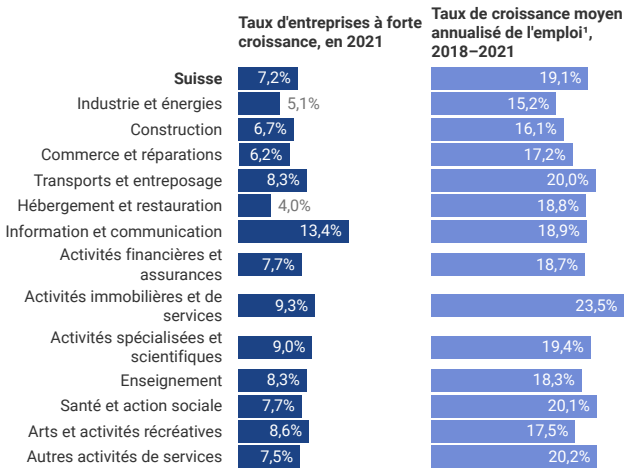
Les entreprises à forte croissance sont une catégorie particulièrement dynamique des entreprises actives, caractérisées par une croissance de l'emploi de plus de 10% en moyenne annuelle sur une période de trois ans. Entre 2018 et 2021, la Suisse a comptabilisé 4398 sociétés considérées comme des entreprises à forte croissance. Ce chiffre reflète une légère augmentation par rapport à l'année précédente (+1,9%). Ces firmes particulièrement dynamiques représentent 7,2% de la totalité des entreprises avec au moins dix emplois. Les trois quarts de ces entreprises sont actives dans le secteur tertiaire. Le taux d'entreprises à forte croissance varie énormément d'une branche à une autre. Dans le domaine de l'information et de la communication, environ une entreprise avec plus de dix emplois sur sept est à forte croissance, tandis que dans l'hébergement et restauration ce ratio est nettement plus faible (une entreprise sur 25).

Nombre de créations d'entreprises

Par 1000 habitants, par grande région, en 2021



Entreprises à forte croissance par branches économiques



[1] Les taux se réfèrent uniquement à la croissance des emplois des entreprises à forte croissance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Tableau et diagrammes p. 198 OFS – Statistique de la démographie des entreprises (UDEMO)	déc. 2022

Production et chiffre d'affaires

La production de l'ensemble du secteur secondaire a augmenté de 50% entre 2004 et 2023. Les différences entre les branches sont néanmoins importantes.

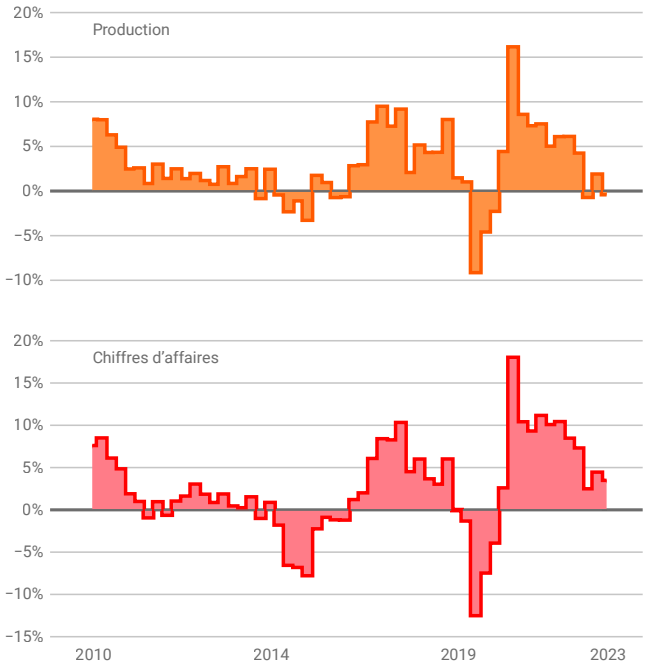
Le secteur secondaire comprend, d'une part, l'industrie et, d'autre part, la construction. Une très forte partie de ce secteur est sous pression: l'industrialisation progresse dans le monde entier, la production est de plus en plus délocalisée à l'étranger et bien des entreprises sont devenues, par voie de fusion, des groupes géants opérant au niveau mondial. Au cours de la période 2004 à 2023, l'industrie a fortement réagi aux changements mondiaux tels que les mutations conjoncturelles et structurelles. En revanche, la branche de la construction a été beaucoup moins touchée par ces changements.

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE A CONNU UNE CROISSANCE IMPORTANTE

Il existe des différences significatives entre les branches: alors que l'industrie pharmaceutique a plus que quadruplé sa production depuis 2004, l'industrie du textile et de l'habillement (−24,4%) ainsi que l'industrie des articles en bois, du papier et de l'imprimerie (−23,2%) ont dû essuyer les plus importantes pertes.

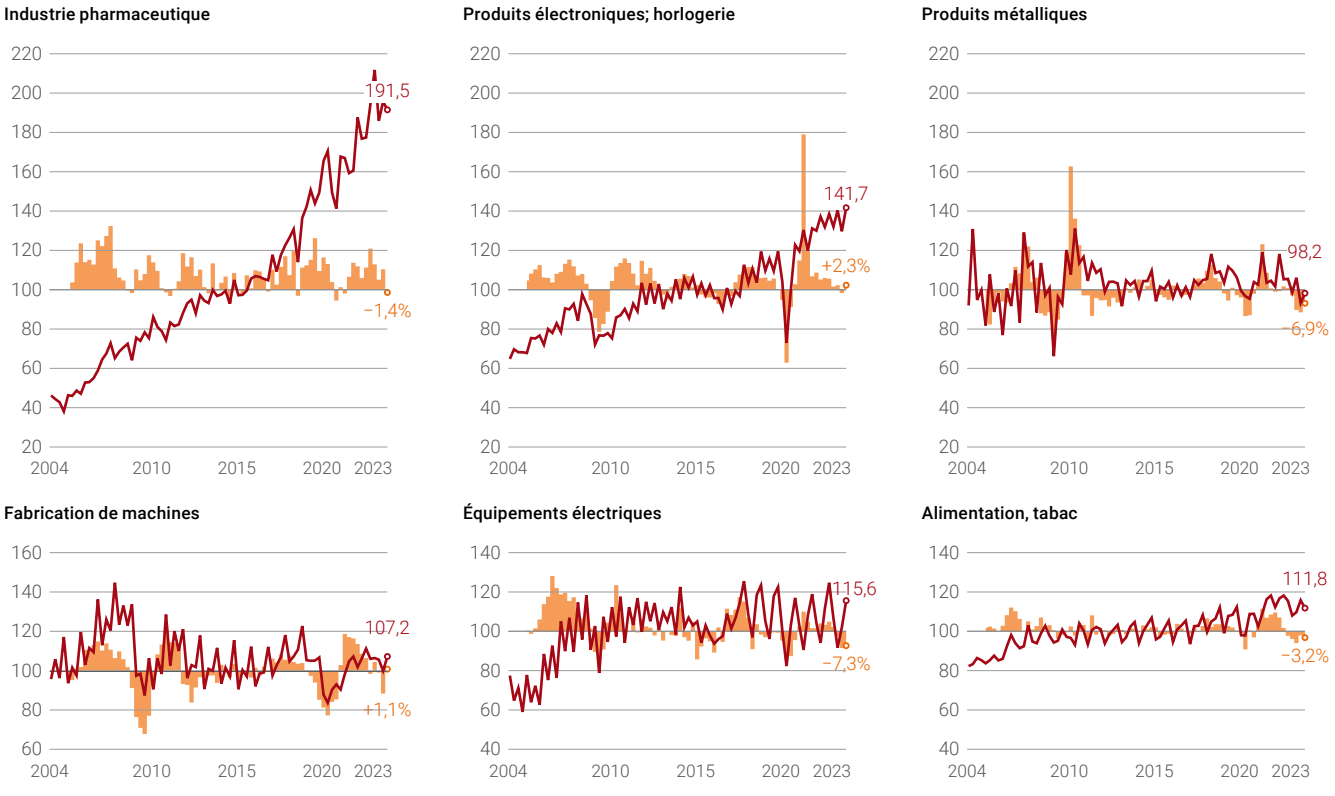
Évolution dans l'industrie

Variation par rapport à l'année précédente



Indice de la production: évolution dans les différentes branches (industrie)

Valeurs trimestrielles (corrigées des effets calendaires: moyenne annuelle 2015 = 100) et changement par rapport au trimestre de l'année précédente, en pour-cent



Après des années d'expansion, l'industrie suisse a été touchée par la crise financière en 2008 et en 2009. Les branches les plus touchées ont été la construction de machines et équipements, l'industrie textile et de l'habillement et la branche «fabrication de produits électroniques; horlogerie».

SE REMETTRE DU «CHOC DU FRANC»

Pour l'ensemble de la Suisse, la situation s'est à nouveau améliorée entre 2010 et 2014. En 2010, presque toutes les branches du secteur secondaire ont augmenté leur production: environ les trois quarts en 2011 et encore environ la moitié en 2012. En 2013 et 2014, les trois quarts de toutes les branches ont à nouveau enregistré des hausses de production. Début 2015, la Banque nationale suisse a abandonné le taux plancher du franc suisse face à l'euro. Dans le sillage de cette mesure de politique financière, les produits suisses ont renchéri par rapport à l'étranger. En 2015, la production a baissé dans pratiquement toutes les branches par rapport à l'année précédente, mais la situation s'est améliorée les années suivantes. Le secteur secondaire a été affecté par la pandémie de COVID-19 en 2020, mais a plus que compensé ces pertes en 2021. Après une nouvelle forte croissance en 2022 (+4,2%), la production n'a que peu augmenté en 2023 (+0,4%), l'industrie pharmaceutique et l'approvisionnement en énergie contribuant principalement à cette hausse.

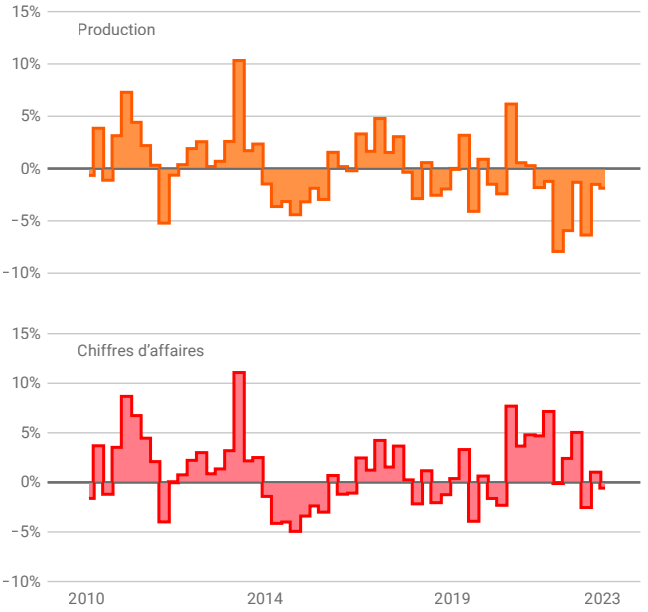
ANNÉES MOUVEMENTÉES POUR LE COMMERCE DE DÉTAIL

En revanche, le commerce de détail a progressé ces derniers temps en Suisse, en dépit de la pandémie de COVID-19. Depuis plusieurs années, le commerce de détail est confronté à de nouveaux développements qui exigent des changements structurels profonds. En premier lieu, il faut citer le commerce en ligne qui, associé à des délais de livraison plus courts, prend de plus en plus d'importance. Mais l'offre excédentaire croissante de surfaces commerciales, les systèmes de stockage modernes et la politique de change suisse sont également représentatifs de cette évolution. Après avoir connu de fortes hausses des chiffres d'affaires pendant des années (2002 à 2008), le commerce suisse de détail a un peu décliné en 2009 suite à la crise financière mondiale. Des hausses de chiffre d'affaires de plus en plus faibles au cours des années suivantes ont connu une fin abrupte en 2015, lorsque la Banque nationale suisse a abandonné le taux plancher du franc suisse face à l'euro. De ce fait, le prix des produits a considérablement augmenté par rapport à l'étranger, de sorte que la population suisse a davantage fait ses achats dans les pays voisins. Après de fortes baisses de chiffre d'affaires en 2015 et 2016, les chiffres d'affaires nominaux sont repartis à la hausse à partir de 2017. Le recul annuel réel de 2,0% observé en 2023, pour la première fois depuis six ans, a pu être partiellement compensé grâce au renchérissement (nominal: –0,2%).

On constate une augmentation nominale du chiffre d'affaires de 22,3% (+33,5% en termes réels, à savoir sans tenir compte de la variation des prix) pour l'ensemble de la période 2004 à 2023.

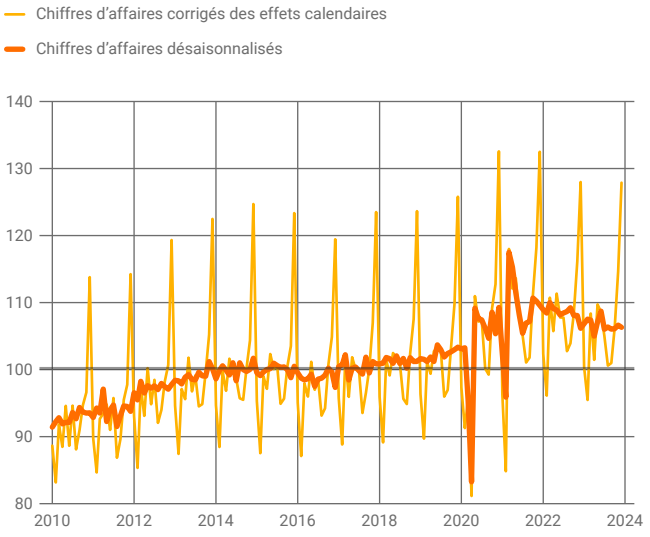
Évolution dans la construction

Variation par rapport à l'année précédente



Évolution dans le commerce de détail

Indice 2015 = 100, en termes réels



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 199 et p. 200 en haut	OFS – Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires du secteur secondaire	févr. 2024
Diagramme en bas p. 200	OFS – Statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail	févr. 2024

Emplois et places vacantes

L'évolution de l'emploi dans les entreprises est positive, mais elle n'est plus aussi dynamique qu'après la pandémie de COVID-19.

Après la chute de l'emploi due à la pandémie de COVID-19 en 2020, la situation s'est déjà inversée un peu plus d'un an plus tard. Au début de l'année 2022, des augmentations records de l'emploi ont même été annoncées, portant l'état à un niveau supérieur à celui d'avant la crise. Au cours des trimestres suivants, le nombre de personnes employées a continué d'afficher une évolution positive, même si elle n'était pas aussi dynamique. Fin 2023, on comptait 5,488 millions d'emplois dans toute la Suisse (sans le secteur agricole), dont 21% dans le secteur secondaire et 79% dans le secteur tertiaire.

DE NOMBREUSES PLACES VACANTES EN 2023

Suite à la crise financière de 2008, le taux de places vacantes a chuté de 0,7 point de pourcentage en deux ans pour atteindre 1% (−31 400 places vacantes). Dans les années qui ont suivi, le nombre de postes mis au concours n'a cessé d'augmenter. Cette part a atteint 1,7% jusqu'au début de la pandémie de COVID-19. Les offres d'emploi se sont à nouveau effondrées pendant l'année 2020, marquée par la pandémie, où seulement 1,3% de places vacantes ont été annoncées. Un an plus tard déjà, le taux a de nouveau augmenté pour atteindre le niveau record de 2,3% (127 600 places vacantes) au deuxième trimestre 2022. Fin 2023, la situation s'est améliorée, avec un recul du taux de 0,2 point de pourcentage en comparaison annuelle.

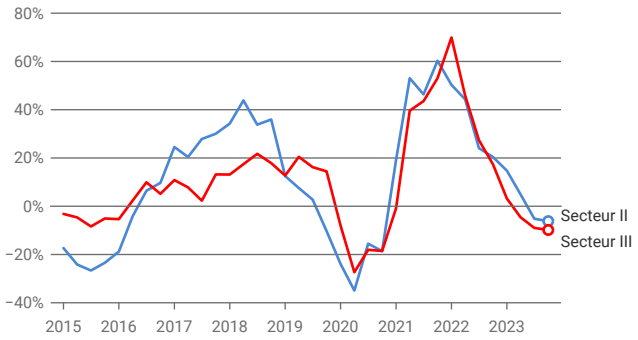
DIFFICULTÉS À TROUVER DU PERSONNEL QUALIFIÉ

Dans l'ensemble, les difficultés de recrutement ont légèrement diminué au cours du dernier trimestre 2023. 40% des entreprises – pondérées par le nombre d'emplois – ont indiqué avoir eu du mal à trouver de la main-d'œuvre qualifiée, voire ne pas en avoir trouvé du tout. Par rapport au trimestre de l'année précédente, la situation s'est donc légèrement détendue avec un recul de 0,7 point de pourcentage. Dans une comparaison à long terme, il reste néanmoins difficile de trouver des professionnels qualifiés.

Fin 2023, seuls 4% des salariés travaillaient dans des entreprises qui prévoyaient de réduire leurs effectifs. En revanche, 12,5% travaillaient dans des entreprises qui souhaitaient augmenter leurs effectifs.

La statistique fédérale connaît deux variantes pour faire état du nombre d'emplois. Les résultats de la statistique de l'emploi (STATEM) se basent sur des estimations d'un échantillonnage, tandis que la statistique structurelle des entreprises (STATENT) tire ses informations de données complètes de registres. Les résultats de la première sur l'évolution de l'emploi sont donc soumis à une part d'erreur aléatoire (coefficient de variation compris entre 0,3% et 0,4%), ainsi qu'à une part d'erreur non aléatoire (erreurs dans le cadre d'échantillonnage, de mesures ou de livraison des données). Les séries de données de la STATEM ont été adaptées rétrospectivement sur la base des résultats du cadre d'échantillonnage de l'année 2015, mais n'ont pas été alignées sur les valeurs de la STATENT. Par ailleurs, contrairement à la STATENT, la STATEM ne tient pas compte du secteur primaire.

Évolution du nombre de places vacantes



Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire

Au 4e trimestre	2019	2020	2022	2023
Emplois	**5158000**	**5157000**	**5398000**	**5488000**
Secteur II (industrie et construction)	1098000	1085000	1121000	1130000
Secteur III (services)	4060000	4071000	4276000	4358000
Séries désaisonnalisées	5146000	5143000	5379000	5472000
Équivalents plein temps	4010000	4012000	4193000	4264000
Places vacantes	82000	67000	122000	111000
Taux de places vacantes[1]	1,6%	1,3%	2,2%	2,0%

1 taux de places vacantes par rapport au total des emplois et des places vacantes

Plus d'informations sur l'activité professionnelle:

Domaine statistique 3: **Travail et emploi** – rubrique **3A** → p. 161

Plus d'informations sur le chômage:

Domaine statistique 3: **Travail et emploi** – rubrique **3B** → p. 163

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagramme et tableau p. 201 OFS – Statistique de l'emploi (STATEM)	févr. 2024

Commerce extérieur

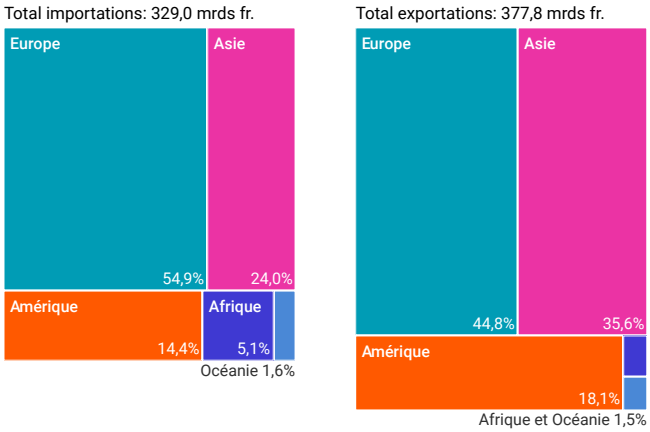
La Suisse fait partie des pays dont le commerce extérieur contribue le plus au produit intérieur brut PIB. Les principaux partenaires commerciaux sont les pays industrialisés, dont l'UE qui occupe une place essentielle.

En 2023, après deux années de forte croissance, le commerce extérieur suisse a reculé dans les deux directions du trafic. Les exportations ont fléchi de 1,3% pour atteindre 274 milliards de francs (total conjoncturel), dont 136 milliards pour les produits chimiques et pharmaceutiques. Les importations ont baissé de 3,8%, atteignant la somme de 226 milliards de francs. L'excédent de la balance commerciale s'est ainsi élevé à 48 milliards de francs.

Plus d'informations sur les relations extérieures de l'économie suisse:

Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique **4D** → p. 180

Commerce extérieur de la Suisse, en 2023



Commerce extérieur de la Suisse par groupe de marchandises (nature des marchandises)
En millions de francs

	2021		2022		2023	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations
Total général	296 504	347 728	341 005	382 668	328 951	377 800
Métaux précieux et pierres gemmes	93 434	86 734	104 350	102 759	101 115	101 887
Objets d'art et antiquités	1 751	1 214	1 851	2 257	1 982	1 806
Total conjoncturel	201 319	259 780	234 805	277 652	225 854	274 107
dont: produits chimiques et pharmaceutiques	54 995	130 877	65 117	134 551	69 379	135 503
produits énergétiques	10 023	3 898	22 270	9 340	13 104	5 472
machines, appareils, électronique	32 820	31 200	36 283	33 108	35 144	32 929
métaux	16 353	14 635	18 798	15 878	16 045	14 451
denrées alimentaires, boissons et tabacs	12 029	9 468	12 791	9 588	12 709	9 319
outillage, instruments et appareils de précision	8 433	17 372	8 915	18 108	8 883	17 755
textiles, habillement, chaussures	12 484	4 861	12 729	4 854	12 092	4 852
horlogerie	3 277	22 302	3 571	24 859	3 534	26 748

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 202	OFS, OFDF – Statistique du commerce extérieur	mai 2024
Tableau p. 202	OFDF – Statistique du commerce extérieur	mai 2024

Globalisation

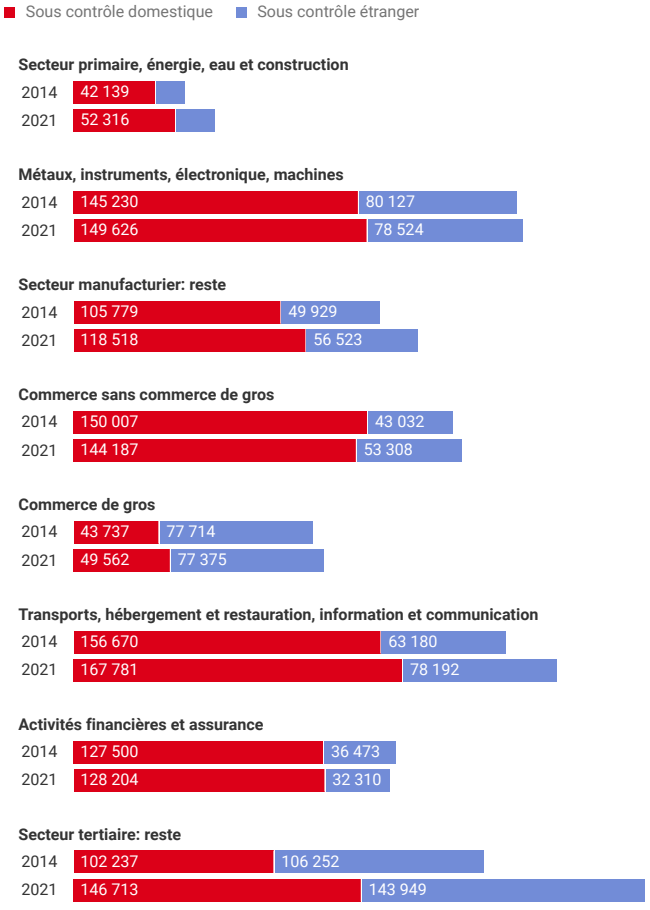
En Suisse, un quart de la main-d'œuvre travaille pour un groupe d'entreprises multinational en 2022.

Fin 2022, près de 38 000 entreprises faisaient partie d'un groupe multinational, comptant 1,5 million d'emplois, soit plus d'un quart de l'emploi total du pays. L'ordre des principaux pays où les groupes d'entreprises multinationaux ayant des succursales en Suisse ont leur siège est resté relativement constant au fil du temps. En 2022, comme les années précédentes, plus de la moitié des emplois de groupes étrangers étaient attribués aux trois pays principaux que sont l'Allemagne (22,3%), les États-Unis (19,5%) et la France (15,1%).

Nombre de groupes, d'entreprises et d'emplois des groupes d'entreprises sous contrôle étranger en Suisse, en 2021
Par pays d'origine

	Groupes	Entreprises	Emplois
Total	**12 326**	**18 133**	**539 656**
Afrique du Sud	13	50	12 749
Allemagne	3 829	5 004	123 323
Autriche	853	1 091	14 441
Chine	77	158	9 448
Danemark	130	229	17 763
États-Unis	1 230	2 516	109 445
France	997	1 829	80 469
Italie	1 116	1 266	14 420
Japon	162	324	17 147
Liechtenstein	236	312	6 056
Luxembourg	336	504	12 491
Pays-Bas	389	580	28 303
Royaume-Uni	1 106	1 552	34 220
Suède	167	338	16 617
Autres pays	1 685	2 380	42 764

Nombre d'emplois des groupes d'entreprises multinationales par secteur d'activité



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Tableau et diagramme p. 203 OFS – Statistique des groupes d'entreprises (STAGRE)	nov. 2023



Domaine statistique 7
Agriculture et sylviculture

La statistique agricole montre les changements dans le nombre d'exploitations agricoles, d'emplois, de surfaces exploitées et d'animaux de rente. Elle suit les quantités et les prix des produits agricoles, la valeur ajoutée et les investissements réalisés, l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires, la situation des revenus des familles paysannes, et bien d'autres choses encore.

Les statistiques relatives à la sylviculture fournissent des données sur les superficies forestières, la récolte et la transformation du bois, sur l'état des forêts ainsi que des données économiques sur les entreprises forestières.

Les comptes économiques et satellites du secteur primaire déterminent les principaux chiffres économiques sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche en Suisse, à l'échelle nationale, mais aussi pour les différents cantons.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les données concernant les exploitations agricoles proviennent du «relevé coordonné des données sur les exploitations agricoles», réalisé chaque année pour calculer les paiements directs à l'agriculture. Ce dernier est surtout utilisé en politique agricole, mais il permet également d'établir des statistiques sur les épizooties, de même que de les surveiller et de les combattre. Les données structurelles agricoles sont collectées et évaluées par les cantons, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'OFS. D'autres données administratives, telles que celles provenant de la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) ou du système d'information sur la politique agricole (SIPA) de l'OFAG, sont utilisées à des fins statistiques. Les chiffres relatifs à la sylviculture sont complétés par ceux de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). À cela s'ajoute une série de statistiques de synthèse, dont celles de l'OFS, de l'OFAG, de l'Union suisse des paysans (service statistique Agristat), et d'Agroscope, le centre de compétence de la Confédération pour la recherche agronomique.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

L'essentiel en bref

Les progrès techniques et l'amélioration de la productivité du travail ont transformé l'agriculture, qui est en pleine évolution structurelle. Celle-ci se traduit par une diminution des emplois et du nombre d'exploitations – qui deviennent de plus en plus grandes – et une modification du cheptel des animaux de rente et de l'exploitation agricole en général. En 2023, 47 719 exploitations agricoles étaient recensées en Suisse. Dans la sylviculture, 5,2 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés en 2022, soit 4% de plus que l'année précédente. Le bois de grumes représentait 2,6 millions de mètres cubes, soit une augmentation de 4%. Le bois d'énergie a confirmé sa place importante dans la production d'énergie. En 2022, la valeur de production du secteur primaire en Suisse (agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture) a été estimée à 13,1 milliards de francs, ce qui correspond à une augmentation de 5,6% par rapport à 2021.

	1980	2000	2020	2023
Agriculture et alimentation				
Exploitations agricoles	104 453	70 537	49 363	47 719
dont exploitations biologiques	…	4 902	7 561	7 896
Emplois dans l'agriculture	315 000	204 000	150 000	149 000
Surface agricole utile, en ha	1 078 000	1 072 000	1 044 000	1 042 000
Surface agricole utile par exploitation, en ha	10	15	21	22
Bovins	1 904 000	1 588 000	1 515 000	1 529 000
Porcs	2 099 000	1 498 000	1 348 000	1 324 000
Volailles	6 499 000	6 983 000	12 541 000	13 299 000
Taux d'auto-approvisionnement	61%	63%	55%	53% (2022)

	1980	2000	2020	2022
Sylviculture				
Surface forestière, en ha	1 140 000	1 215 000	1 268 000	1 273 000
dont surface forestière privée, en ha	301 000	329 000	372 000	372 000
dont forêts publiques, en ha	838 000	886 000	896 000	901 000
Nombre de propriétaires de surfaces forestières privées	250 000	246 000	245 000	245 000
Nombre de propriétaires de surfaces forestières publiques	3 600	3 100	3 400	3 400
Récolte de bois, en milliers de m³	4 400	9 200[1]	4 800	5 200
Comptes économiques				
Valeur de production agriculture, en mrds de fr.	…	11,86	11,65	11,86
Valeur de production sylviculture, en mrds de fr.	…	1,14	0,95	1,16
Valeur de production pêche et aquaculture, en mrds de fr.	…	0,03	0,05	0,06

1 L'ouragan «Lothar» (1999) a fortement influencé la récolte de bois.
… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Agriculture et sylviculture contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 7A
Agriculture

Exploitations • Emplois • Revenu total par exploitation • Production végétale • Production animale
Effectifs d'animaux de rente • Porcs • Surface agricole utile → p. 208

RUBRIQUE 7B
Sylviculture

Surface forestière totale • Surface forestière par région • Récolte de bois • Propriétaires de forêts → p. 210

RUBRIQUE 7C
Comptes économiques du secteur primaire

Valeur de production de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche → p. 211

RUBRIQUE 7D
Alimentation

Consommation alimentaire • Taux d'auto-approvisionnement • Chaîne alimentaire
Industrie alimentaire • Commerce de gros • Établissements de restauration • Emplois → p. 212

RUBRIQUE 7E
Nouveau dans cette édition
Céréales

Surface cultivée • Quantité de production • Importations • Taux d'auto-approvisionnement • Emplois → p. 213

Agriculture

Alors que le nombre d'exploitations agricoles diminue, les exploitations restantes ont tendance à s'agrandir. Les revenus sont complétés par des activités extra-agricoles. Pratiquée par 7896 exploitations et sur 18% des surfaces agricoles, l'agriculture biologique continue de croître.

Le nombre d'exploitations agricoles est passé de 111 302 en 1975 à 47 719 en 2023. Tandis que le nombre d'exploitations conventionnelles recule, les exploitations biologiques sont passées de 896 en 1990 à 7896 en 2023. Les entreprises agricoles exploitaient en moyenne 21,8 hectares de surface agricole utile en 2023, soit une superficie plus de deux fois plus grande qu'en 1975. Le nombre d'emplois dans l'agriculture est en baisse depuis plusieurs années. Alors qu'en 1996 environ 225 000 personnes travaillaient dans l'agriculture, elles ne sont plus que 148 900 en 2023. Parmi les emplois à plein temps, la proportion d'hommes est nettement plus élevée que celle des femmes. Dans l'agriculture, la majorité des femmes (76%) travaillent à temps partiel.

SURFACE RÉDUITE POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE

La surface agricole utile s'élevait à environ 1 million d'hectares en 2023 et baisse de manière générale. Entre 1996 et 2023, quelque 41 000 hectares de moins ont été utilisés. 70% de la surface agricole utile est constituée de surfaces herbagères (prairies temporaires et surfaces herbagères permanentes). En ce qui concerne les grandes cultures, les céréales sont le type de culture le plus important en termes de surface, avec 141 400 hectares. En 2023, la superficie des pommes de terre et des betteraves était inférieure d'environ un quart à celle de 1996.

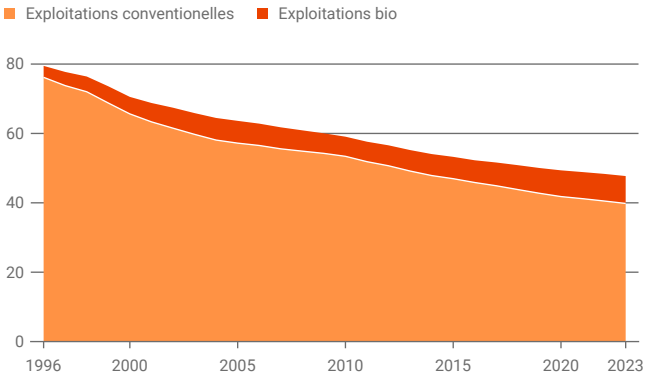
MOINS DE VACHES, PLUS DE POULES

Sur le long terme, le cheptel bovin diminue. Reste qu'au cours des deux dernières années, il a enregistré une augmentation de 15 000 têtes pour atteindre environ 1,5 million d'animaux en 2023. La tendance à la baisse continue de toucher les vaches, qui ont diminué de 8000 têtes en un an pour atteindre 673 000 bêtes en 2023. Le cheptel porcin atteignait quant à lui environ 1,3 million d'animaux en 2023. Le cheptel de volailles de rente a lui plus que doublé depuis 1996.

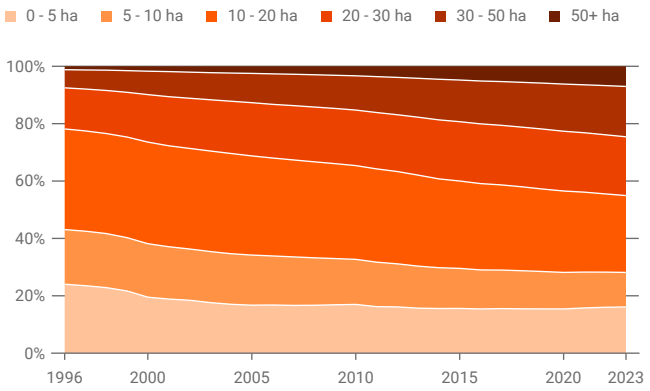
DIFFÉRENTS REVENUS SELON LA RÉGION

Le revenu total par exploitation se compose du revenu généré par l'activité agricole pure, mais aussi par l'activité extra-agricole. En 2022, le revenu agricole par exploitation s'élevait à 79 700 francs (environ 1000 francs de moins qu'en 2021). Le revenu d'activités extra-agricoles a contribué pour près d'un tiers au revenu total du ménage et a donc joué un rôle important pour les familles paysannes. Par rapport à la région de plaine, le revenu moyen des ménages était inférieur de 21% dans la région des collines et de 30% dans la région de montagne.

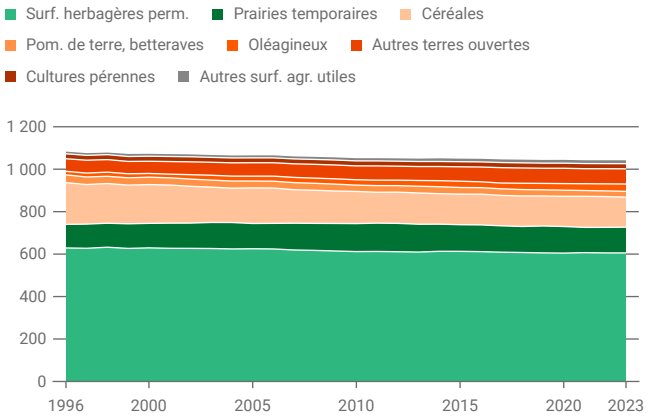
Exploitations agricoles
En milliers



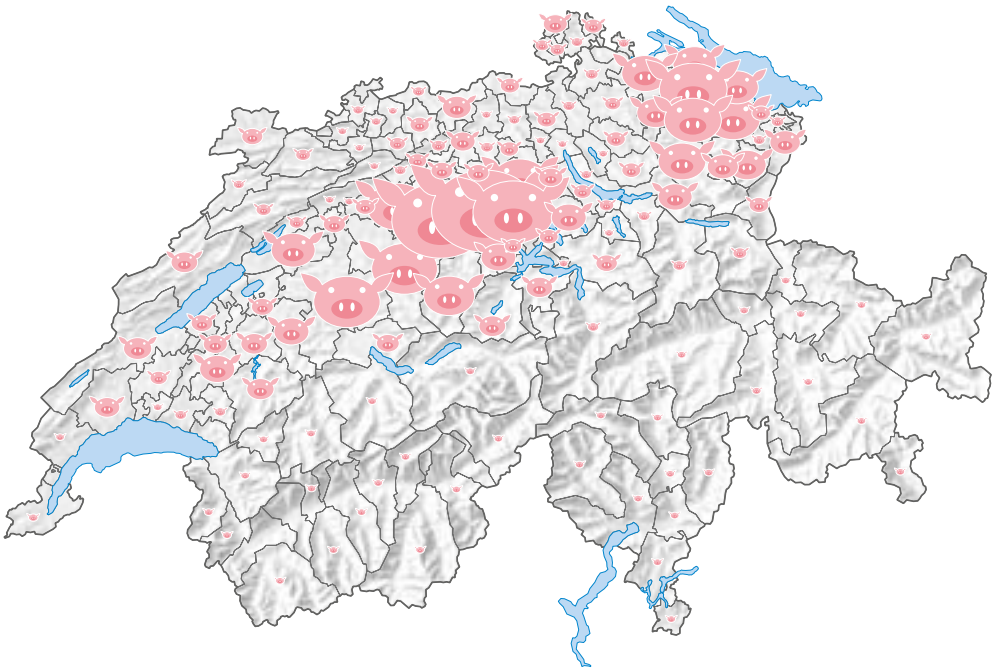
Exploitations agricoles par classe de grandeur
En hectares (ha) de surface agricole utile par exploitation



Surface agricole utile
Sans les estivages, en milliers d'hectares



Porcs, en 2023



Production végétale

Production brute en milliers de tonnes
moins les pertes dans les champs et dans l'exploitation

	2000	2020	2022
Céréales	1170	1010	864
Pommes de terre	601	489	381
Betteraves sucrières	1408	1304	1353
Légumes	310	404	403
Fruits et baies	542	326	265

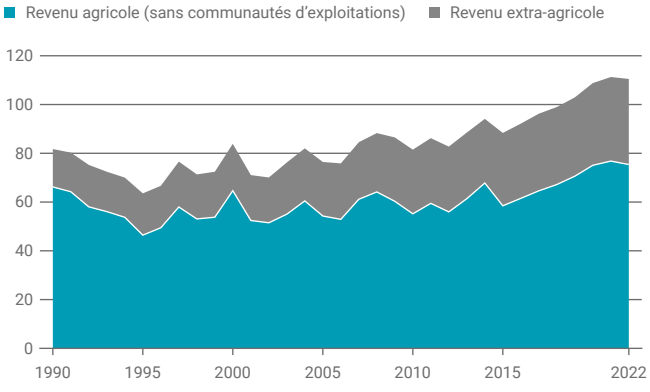
Production animale

Production brute indigène
en milliers de tonnes

	2000	2020	2022
Viande (production utilisable, poids mort)			
Bovins	128	144	142
Porcs	225	224	233
Moutons	6	5	5
Volailles	49	106	112
Lait de vache	3828	3781	3711
Œufs de poule	40	66	71

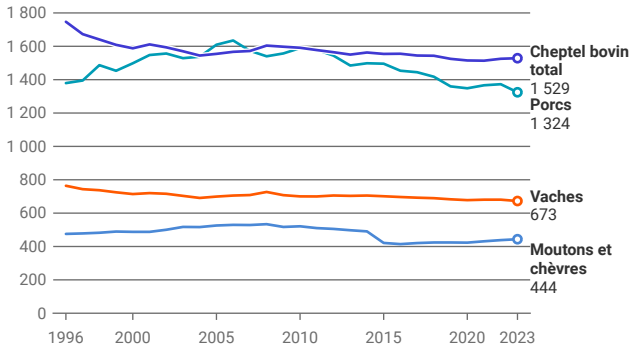
Revenu annuel total par exploitation agricole

En milliers de francs



Animaux de rente

En milliers



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 208 et carte p. 209	OFS – Relevé des structures agricoles	mai 2024
Tableau à gauche p. 209	Agristat – Production végétale	juin 2023
Diagramme à gauche p. 209	Agroscope – Dépouillement centralisé des données comptables	oct. 2023
Tableau à droite p. 209	Agristat – Production animale	juin 2023
Diagramme à droite p. 209	OFS – Relevé des structures agricoles	mai 2024

Sylviculture

La surface forestière augmente en Suisse, mais pas dans toutes les régions.

La forêt couvre environ un tiers de la Suisse et façonne le paysage et notre qualité de vie. Elle constitue un habitat pour la faune et la flore et fournit de précieux services au public. Elle fournit du bois comme source d'énergie et matériau de construction, sert d'espace de loisirs et de détente, protège des avalanches ou des chutes de pierres et peut réduire le ruissellement des eaux de surface. La forêt suisse abrite près de 500 millions d'arbres, dont deux tiers de résineux. Elle fournit une ressource renouvelable: le bois. Plus de la moitié de la forêt se trouve au-dessus de 1000 mètres d'altitude. La surface forestière continue de croître, elle a augmenté de 30 948 hectares, soit 2,4%, entre l'inventaire forestier national suisse de 2004–2006 et celui de 2009–2017. Les surfaces gagnées l'ont été dans les Alpes (+5%), sur le versant sud des Alpes (+2%) et dans les Préalpes (+2%). Sur le Plateau et dans le Jura, la surface forestière est restée plus ou moins stable. L'avancée de la forêt s'est faite avant tout au détriment de surfaces agricoles et d'alpages qui ne sont plus exploités.

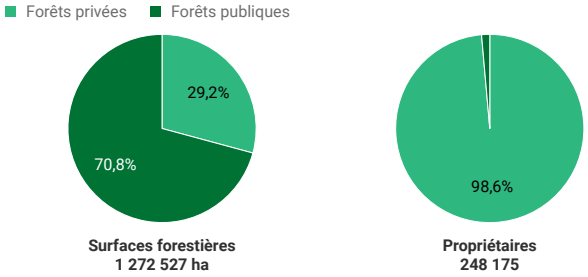
PLUS DE BOIS RÉCOLTÉ

En 2022, le volume de bois récolté s'est établi à 5,2 millions de mètres cubes, soit une progression de +4% par rapport à l'année précédente. Le volume du bois de grumes (bois de sciage) a atteint environ 2,6 millions de mètres cubes, soit 4% de plus qu'en 2021. Le bois d'énergie doit sans doute son essor à l'augmentation du nombre de chauffages à bois et à la crise énergétique. 2,1 millions de mètres cubes en ont été récoltés, ce qui correspond à une hausse de plus de 7%.

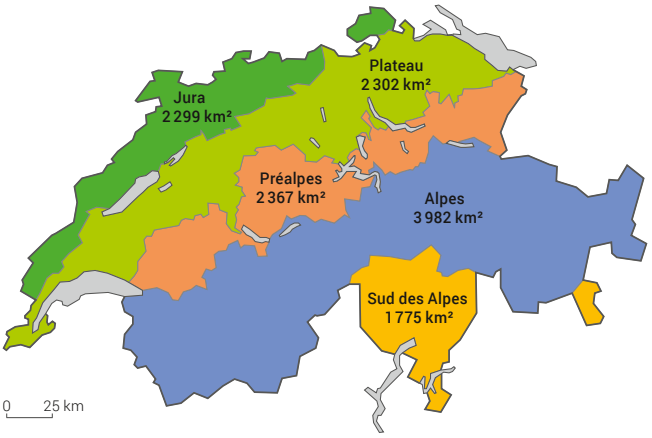
PROPRIÉTÉS PUBLIQUES POUR LA PLUPART

En 2022, les forêts publiques représentaient 71% de la surface forestière totale; il s'agissait principalement de forêts communales et de forêts bourgeoisiales. 29% de la surface forestière était en mains privées.

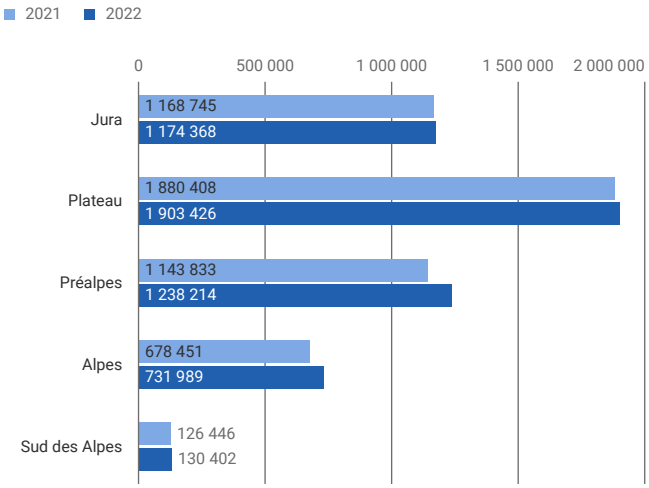
Surfaces forestières par catégorie de propriétaire, en 2022



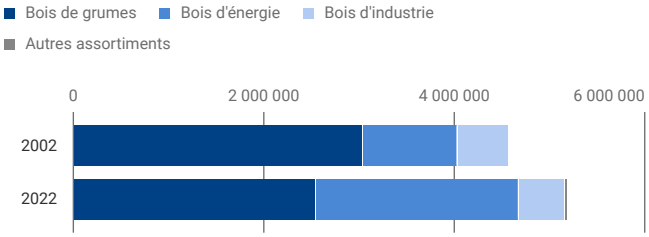
Surfaces forestières par zone forestière, en 2022
Surface forestière totale: 12 725 km²



Récolte de bois en Suisse, en m³



Évolution de la récolte de bois par assortiment, en m³



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Carte et diagrammes p. 210 OFS – Statistique forestière	juill. 2023

Comptes économiques du secteur primaire

Les comptes économiques et satellites du secteur primaire établissent les principaux chiffres économiques sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche en Suisse. Bien que le secteur primaire occupe 67% du territoire national, sa part dans l'économie nationale a surtout diminué jusque vers 2010. Cette part atteint 0,6% en 2022.

2023 a été une année mitigée pour l'agriculture suisse. D'une part, les récoltes fourragères ont été plus importantes. D'autre part, le printemps maussade et la sécheresse qui l'a suivi ont péjoré de nombreuses cultures des champs ainsi que les fruits et légumes. La production animale est dans l'ensemble comparable à celle de 2022.

Avec 90%, la valeur ajoutée créée dans l'agriculture représentait la majeure partie de la valeur ajoutée du secteur primaire en 2022. Viennent ensuite la sylviculture (10%) et la pêche et l'aquaculture (0,9%).

SPÉCIALISATION CROISSANTE DANS L'AGRICULTURE

En 1985, la valeur de production de l'ensemble de l'agriculture s'élevait encore à 14,2 milliards de francs. Pour 2023, elle est estimée à 11,9 milliards de francs (sans les petites unités de production agricole). En comparaison sur le long terme, cette baisse était en grande partie due aux prix, notamment dans les années 1990. Ce sont surtout les prix des grandes cultures, du bétail de boucherie, des porcs et du lait qui ont baissé. Depuis le début des années 2000, la valeur de production fluctue autour de 11 milliards de francs par année, en fonction des conditions météorologiques et de l'évolution des marchés agricoles. Si 50% de la valeur de production totale de l'agriculture était issue de la production animale, la production végétale représentait 36%. Les services agricoles et les activités secondaires non agricoles généraient 14% de la valeur de production totale.

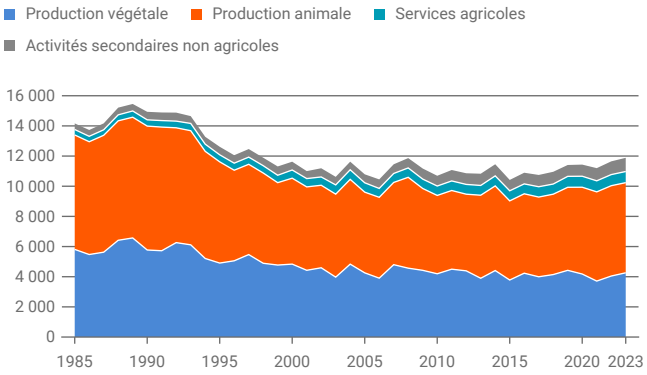
La forte augmentation des services agricoles est un signe de la spécialisation croissante des processus de production agricole (p. ex. travaux sous-traités pour les semis et la récolte). Enfin, le développement d'activités secondaires non agricoles reflète la diversification des exploitations agricoles.

LA SYLVICULTURE CONTRIBUE À HAUTEUR D'UN MILLIARD

La valeur de production de la sylviculture se situe à 1,2 milliard de francs en 2022. La production de biens forestiers, tels que le bois ou les plantes forestières, représente 64% de la valeur totale de production; les services forestiers, notamment de bûcheronnage, fournis à des tiers représentent 24% et les activités secondaires non forestières 12%.

Production de l'agriculture

En millions de francs, aux prix de base courants



La production aux prix de base comprend les subventions sur produits moins les impôts sur produits; 2021–2022: provisoire, 2023: estimation

Production totale de l'agriculture, en 2023

Estimation, aux prix de base courants, sans les petites unités de production agricole

	mrds fr.	%
Total	**11,885**	**100**
Production végétale	**4,260**	**36**
Production maraîchère et horticole	1,439	12
Cultures fourragères	0,915	8
Grandes cultures	0,819	7
Viticulture	0,708	6
Arboriculture	0,342	3
Autres produits végétaux	0,037	0
Production animale	**5,976**	**50**
Lait	2,804	24
Bovins	1,554	13
Porcs	0,789	7
Volailles et œufs	0,741	6
Autres produits animaux	0,089	1
Services agricoles	**0,740**	**6**
Activités secondaires non agricoles	**0,908**	**8**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme et tableau p.211 — OFS – Comptes économiques de l'agriculture

Données les plus récentes

nov. 2023

Alimentation

Entre 1990 et 2014, la consommation alimentaire de la population suisse a été couverte à près de 60% (en termes d'énergie assimilable) par des produits indigènes. Depuis lors, le taux brut d'auto-approvisionnement n'a plus dépassé cette valeur, tombant à 53% en 2022.

Si le taux d'auto-approvisionnement a pu se maintenir malgré la perte de terres agricoles et la croissance démographique, c'est grâce à l'accroissement de la productivité dans la production animale et végétale et à la hausse des importations de fourrages. La production animale, en particulier celle de lait et de produits laitiers, affichait le taux d'auto-approvisionnement le plus élevé.

7

837 KILOS DE DENRÉES ALIMENTAIRES PAR PERSONNE PAR AN

En 2022, l'approvisionnement alimentaire de la Suisse correspondait, en termes d'énergie, à 13100 kJ par personne et par jour, pertes comprises (aliments invendus ou périmés, épluchures, etc.). En 2022, une personne consommait environ 837 kg de denrées alimentaires. La consommation par personne et par an était de 293 kg d'équivalents-lait, qu'il s'agisse de lait frais ou de produits transformés comme le fromage ou le beurre. Suivent, en termes de poids, les fruits, les légumes et les céréales. S'agissant des fruits et des légumes, on considère le poids frais, y compris les épluchures. La consommation de viande s'est élevée à 47 kg par personne.

CHAÎNE ALIMENTAIRE ET EMPLOIS

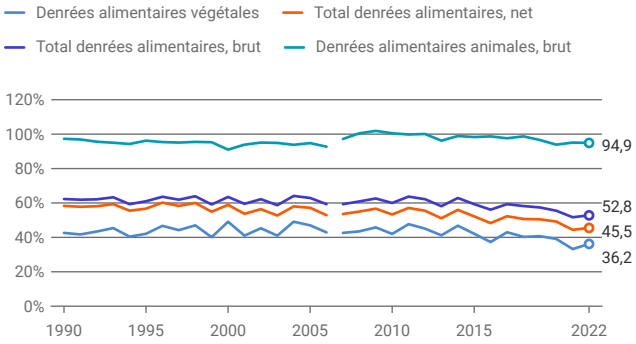
La chaîne alimentaire retrace le parcours des produits de l'agriculture et de la pêche depuis leur production primaire jusque dans l'assiette des consommateurs en passant par leur transformation et leur commercialisation. La chaîne alimentaire emploie environ 550 000 personnes, dont la plupart travaillent dans la restauration et l'agriculture.

Évolution de la consommation de denrées alimentaires en Suisse

Par habitant et par année, en kg

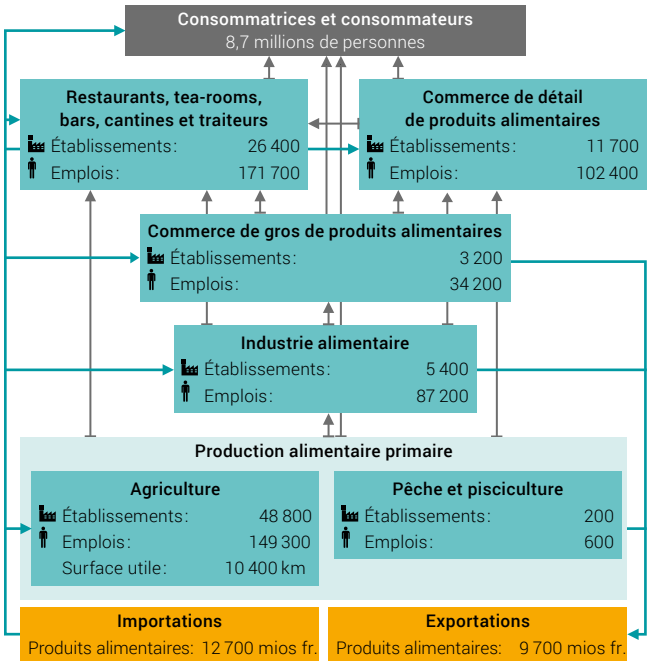
	2010	2020	2022
Lait et produits laitiers, y compris beurre	315,6	302,6	293,4
Fruits	119,8	115,4	107,7
Légumes	107,2	105,5	103,1
Céréales	94,3	89,6	96,7
Viande	52,6	47,5	47,3
Pommes de terre	47,8	46,3	45,5
Vin	37,5	30,4	30,4
Sucre	37,4	34,2	39,1

Taux d'auto-approvisionnement, basé sur l'énergie métabolisable



Nouvelle méthode de calcul depuis 2007
2022: provisoire

La filière agroalimentaire en Suisse, en 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme et tableau p. 212	Agristat – Bilan des denrées alimentaires	déc. 2023
Schéma p. 212	OFDF – Statistique du commerce extérieur suisse; OFS – STATENT, STATPOP, Relevé des structures agricoles	juin 2023

Nouveau dans cette édition

Céréales

Les céréales comptent parmi les plantes cultivées les plus importantes au monde. Elles sont utilisées de multiple façon, que ce soit pour l'alimentation humaine ou comme fourrage. En Suisse, la part de la surface agricole utile consacrée à la culture céréalière occupait environ 141 000 ha en 2023, autrement dit 14% de la surface agricole utile, ce qui correspond à la superficie du canton d'Argovie. 18 000 ha ou 13% de toutes les surfaces céréalières étaient exploités de manière biologique.

En 2023, 19 200 exploitations agricoles étaient actives dans la production céréalière. Elles ont produit quelque 864 000 tonnes de céréales en 2022, dont 429 000 tonnes de céréales panifiables, 410 000 tonnes de céréales fourragères et 25 000 tonnes pour la production de semences.

En 2021, 95 moulins totalisant 1382 emplois ont transformé des céréales en farine. 1706 entreprises, pour un total de 24 523 emplois, ont utilisé de la farine pour la confection de produits de boulangerie. Par ailleurs, 239 entreprises produisant de la bière, 100 entreprises de confection de produits de biscuiterie et de biscotterie et 79 fabricants de pâtes étaient actifs dans la transformation de céréales.

97 KILOS DE CÉRÉALES PAR PERSONNE ET PAR AN

L'importance des céréales pour l'alimentation humaine, sous forme de pain, de pâtes, de riz ou de muesli, diminue en termes de quantité. En 2022, la consommation de céréales atteignait 265 g par personne et par jour, soit 97 kg par an.

Un ménage de taille moyenne (2,1 personnes) dépensait en 2021 en moyenne 99 francs par mois pour le pain et les produits céréaliers (riz compris). Cela représente 16% des dépenses pour l'alimentation. Les dépenses mensuelles se montaient à environ 23 francs pour le pain et à 46 francs pour les pâtisseries sucrées et salées.

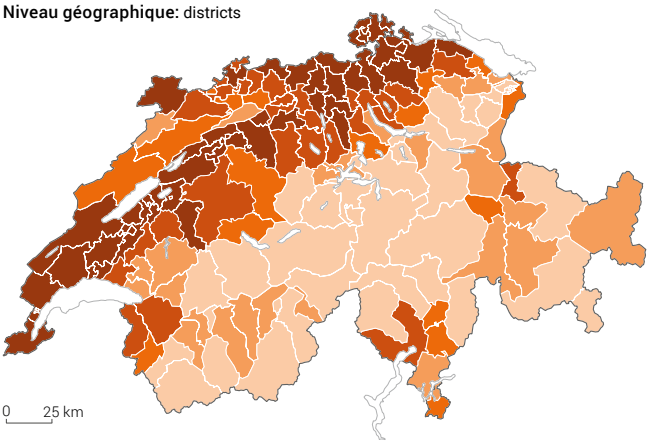
IMPORTATION DE CÉRÉALES EN GRANDES QUANTITÉS

En 2022, la consommation de céréales pour l'alimentation humaine a pu être couverte à 50% en termes d'énergie assimilable par la production indigène (taux d'auto-approvisionnement). Les céréales doivent donc être importées en grandes quantités pour couvrir la consommation indigène. Ces importations ont atteint environ 769 000 tonnes (87 kg par personne) en 2023, soit quelque 2100 tonnes par jour. La plupart de céréales importées proviennent des pays voisins, à savoir de France et d'Allemagne. La Suisse importe cinq fois plus de céréales d'Ukraine qu'avant le début de la guerre en février 2022 (chiffres pour 2023 comparés à ceux de 2020).

En 2023, la Suisse a en outre importé 142 000 tonnes de produits de minoterie (16 kg par personne) sous forme de farine, de grains, de flocons, de semoule, de malt ou d'amidon. Viennent s'ajouter 293 000 tonnes de produits finis tels que des préparations à base de céréales, de farine, d'amidon ou de lait ainsi que des produits de boulangerie (33 kg par personne). Figurent parmi ces produits finis les pâtes, les pâtisseries sucrées ou salées et les barres de céréales.

Surfaces de culture de céréales en 2023

Niveau géographique: districts



Part de la surface agricole utile, en %

< 1,0 | 1,0–4,9 | 5,0–9,9 | 10,0–19,9 | ≥ 20,0 | **CH:** 13,6

Production de céréales, en 2022

	en tonnes
Total	**863 859**
Blé tendre	453 676
Orge	183 159
Maïs pour le grain	125 317
Triticale	42 854
Épeautre	29 190
Seigle	10 485
Avoine	12 790

	en tonnes
Blé dur	2 210
Méteil de céréales	1 421
Amidonnier, engrain	1 267
Millet	866
Riz	248
Sarrasin	296
Quinoa	80

Importations de céréales, en 2023
selon les principaux pays

	en tonnes	en milliers de francs
Total	**768 829**	**343 995**
France	354 119	116 899
Allemagne	171 963	55 663
Brésil	38 153	14 843
Autriche	35 783	20 416
Canada	34 742	23 834
Italie	25 774	36 203
Ukraine	21 273	7 101
Autres pays	87 021	69 035

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte p. 213	OFS – Relevé des structures agricoles	juin 2024
Tableau au centre p. 213	Agristat – Production végétale	mai 2024
Tableau en bas p. 213	OFDF – Swiss-Impex	janv. 2024



Domaine statistique 8
Énergie

Ce chapitre contient notamment des chiffres sur la production d'énergie en Suisse, sur les importations d'énergie et sur les quantités d'énergie consommées par groupe de consommateurs et par agent énergétique. Il traite également des aspects économiques, tels que les dépenses et le prix de l'énergie. Enfin, il donne des informations détaillées sur les énergies renouvelables en tant que thème spécifique.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Actualisée chaque année, la statistique globale suisse de l'énergie établie par l'Office fédéral de l'énergie OFEN constitue l'élément central des informations statistiques sur le thème de l'énergie. Elle se compose de plusieurs statistiques sectorielles, telles que la statistique suisse de l'électricité et celle des énergies renouvelables.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Énergie** → p. 51

L’essentiel en bref

En 2023, la consommation finale d’énergie de la Suisse s’élevait à 767 450 térajoules (TJ), ce qui correspond à peu près au niveau de 1990. Plus de 70% des besoins énergétiques de la Suisse sont couverts par des importations. En 2023, 59% de la consommation nette reposait sur des énergies fossiles, la part des énergies renouvelables s’élevant à 28%.

	2000	2010	2020	2021	2022	2023
Importation, nette (solde entre l’importation et l’exportation)						
Pétrole brut, produits pétroliers, en milliers de t	11 720	11 440	8 716	8 040	8 256	9 144
Charbon, en milliers de t	285	216	139	154	160	129
Gaz, en térajoules	101 880	126 010	119 390	129 850	106 870	98 930
Électricité, en GWh	−7 070	520	−5 560	2 413	3 383	−6 394
Production d’électricité (nette)						
Total en GWh	63 374	63 758	65 464	60 070	57 937	66 679
Part des centrales hydrauliques	56,6%	54,8%	55,2%	58,9%	48,2%	53,1%
Part des centrales nucléaires	39,4%	39,5%	35,1%	30,8%	39,9%	35,0%
Consommation finale						
Total, en térajoules	847 790	905 630	748 920	796 040	765 260	767 450
Part des combustibles pétroliers	24,6%	21,0%	13,5%	14,0%	11,9%	11,5%
Part des carburants	34,6%	32,6%	30,3%	29,3%	33,5%	35,0%
Part de l’electricité	22,2%	23,8%	26,8%	26,3%	26,8%	26,3%
Part du gaz	11,0%	12,8%	15,1%	15,4%	13,3%	12,3%
Part des autres sources d’énergie	7,5%	9,8%	14,3%	15,0%	14,5%	14,9%
Part des énergies renouvelables	17,0%	19,9%	27,3%	28,0%	25,7%	28,0%
Dépenses des consommateurs finaux						
en mrds de francs	22,0	28,9	24,1	27,3	33,2	36,4[p]
en pour-cent du PIB	4,7%	4,6%	3,5%	3,7%	4,2%	4,6%[p]
Dépenses énergétiques des ménages						
Montant mensuel en francs par ménage	259	277	203	228	…	…
Secteur de l’énergie[1]						
Emplois (en équivalents plein temps)	22 887	25 553	27 766	28 261	…	…
Valeur ajoutée brute en mios de francs (aux prix courants)	11 011	9 641	11 440	8 612	…	…

1 Branche 35 «approvisionnement en énergie» de la nomenclature générale des activités économiques (NOGA)
… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé
p provisoire

Répertoire statistique

La plupart des statistiques de l'énergie sont établies par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Les pages suivantes présentent une sélection de données statistiques et de visualisations. Vous trouverez des informations plus détaillées et actualisées en permanence sur les portails en ligne de l'OFEN (**www.bfe.admin.ch**) et de l'OFS (**www.statistique.ch**).
Le domaine statistique Énergie contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 8A
Approvisionnement

Production d'électricité en Suisse • Importations • Dépendance énergétique de l'étranger → p. 218

RUBRIQUE 8B
Consommation

Consommation finale d'énergie • Agents énergétiques fossiles • Groupes de consommateurs → p. 219

RUBRIQUE 8C
Aspects économiques

Dépenses des consommateurs finaux pour l'énergie • Prix à la consommation pour l'énergie
Dépenses pour la recherche énergétique → p. 220

RUBRIQUE 8D
Énergie renouvelable

Part des énergies renouvelables • Électricité renouvelable • Chaleur renouvelable → p. 221

Approvisionnement

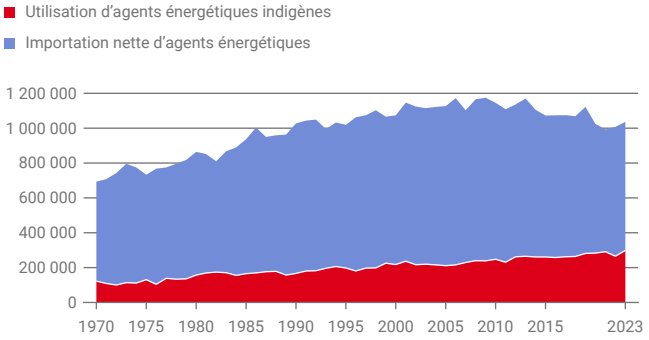
En dehors de l'eau, du soleil, de la chaleur ambiante, du vent ou du bois, la Suisse dispose de peu de ressources énergétiques. Pour couvrir ses besoins en énergie, elle dépend en grande partie des importations.

En 2023, la Suisse dépendait à 71% de l'étranger pour son approvisionnement en énergie, une tendance à la baisse. Les principales sources d'énergie indigènes sont renouvelables: force hydraulique, bois, énergie solaire, énergie éolienne, biogaz, carburants biogènes et chaleur ambiante. En revanche, le pétrole (pétrole brut, combustibles et carburants), le gaz naturel, les produits du charbon ainsi que les combustibles nucléaires sont importés. En règle générale, l'électricité fait l'objet d'une importation nette en hiver et est exportée en été.

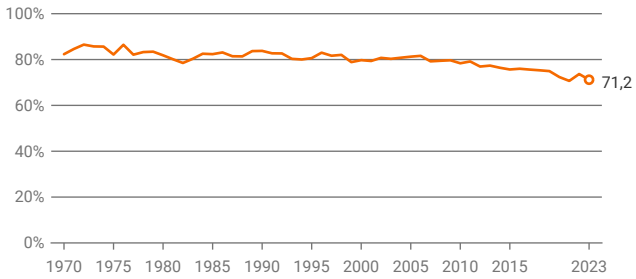
La Suisse a produit environ 67 000 gigawattheures d'électricité en 2023, déduction faite de la consommation des pompes d'accumulation. Au total, les centrales hydroélectriques ont contribué à 53% de la production d'électricité et les centrales nucléaires à 35%. Le reste provenait de centrales thermiques conventionnelles (3%) et de diverses sources renouvelables (9%), comme les installations de biogaz, photovoltaïques ou éoliennes. En 2023, les exportations d'électricité ont dans l'ensemble été supérieures aux importations d'environ 6400 gigawattheures.

8

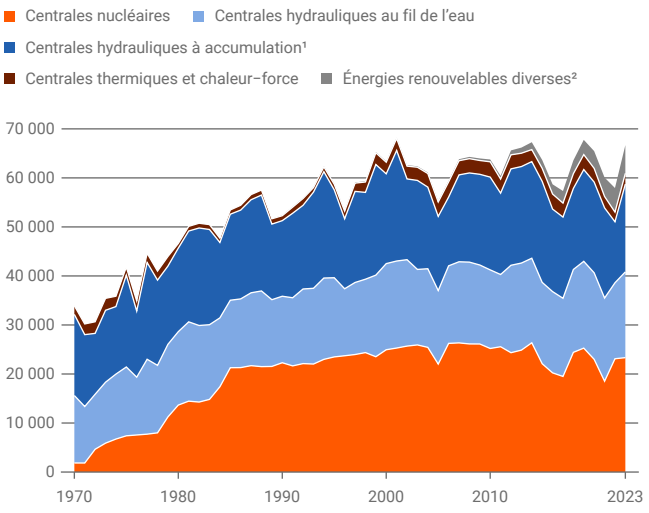
Utilisation indigène et importations
En térajoules



Dépendance énergétique de l'étranger



Production indigène d'électricité
En gigawattheures (GWh)



[1] pompage d'accumulation déduit
[2] chauffages au bois, installations au biogaz, installations photovoltaïques, éoliennes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 218 OFEN – Statistique globale de l'énergie	juill. 2024

Consommation

La consommation d'énergie est déterminée à court terme par la conjoncture et les conditions météorologiques. À plus long terme, elle dépend principalement de l'évolution démographique et économique, des progrès technologiques et des changements dans les modes de vie.

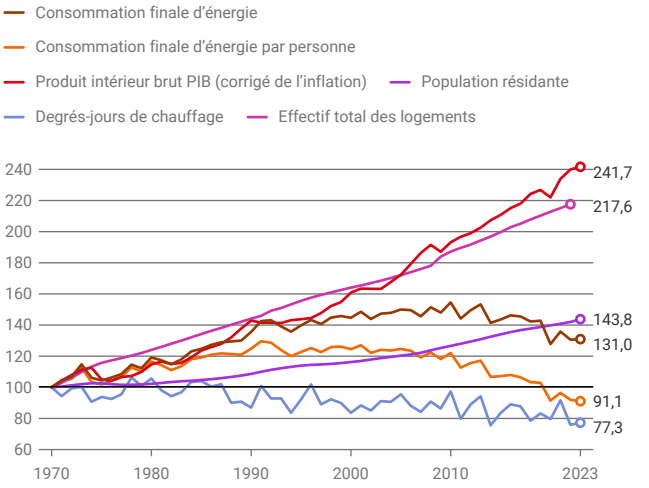
Depuis 1950, la consommation finale d'énergie en Suisse a presque quintuplé, même si elle s'est stabilisée depuis le début du millénaire environ, avant de diminuer ces dernières années. En 2023, la consommation finale d'énergie était de 767 450 téra-joules. 59% ont été couverts par des agents énergétiques fossiles, notamment des combustibles ou carburants à base de pétrole et du gaz naturel. La part des énergies renouvelables s'élevait à 28% (voir p. 221).

En 2023, le transport représentait le plus grand groupe de consommateurs (38%), suivi par les ménages (27%), l'industrie (18%) et les services (16%).

Plus d'informations sur la consommation d'énergie pour se chauffer:

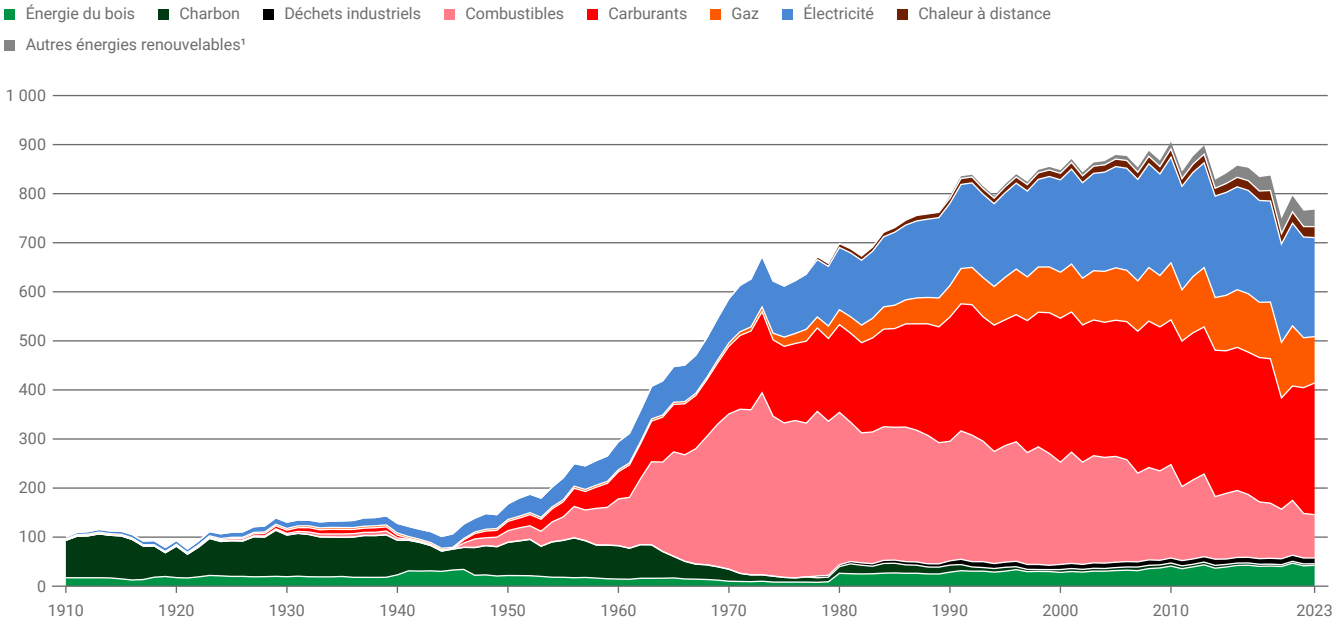
Domaine statistique 9: **Construction et logement** – rubrique **9D** → p. 231

Consommation finale d'énergie et facteurs d'influence
Indice 1970 = 100



▲ Les degrés-jours de chauffage s'obtiennent en faisant l'addition des écarts journaliers existant entre la température extérieure et la température intérieure (20°C), et cela pour tous les jours où la température moyenne extérieure se situe à 12°C ou en dessous; on admet en effet que, en règle générale, c'est à partir de cette limite de 12°C qu'il est nécessaire de chauffer pour maintenir la température intérieure à 20°C. On calcule les degrés-jours de chauffage pour l'ensemble de la Suisse en pondérant les relevés de 53 stations météorologiques avec le chiffre de la population de la région. Depuis 2000, cette pondération est effectuée sur la base du recensement de 2000.

Consommation finale d'énergie selon les agents énergétiques
En milliers de térajoules



¹ carburants biogènes, biogaz, soleil, chaleur ambiante

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 219	OFEN – Statistique globale de l'énergie	juill. 2024

Aspects économiques

L'énergie est un sujet qui peut être abordé du point de vue de l'approvisionnement ou de la consommation, mais aussi d'un point de vue économique.

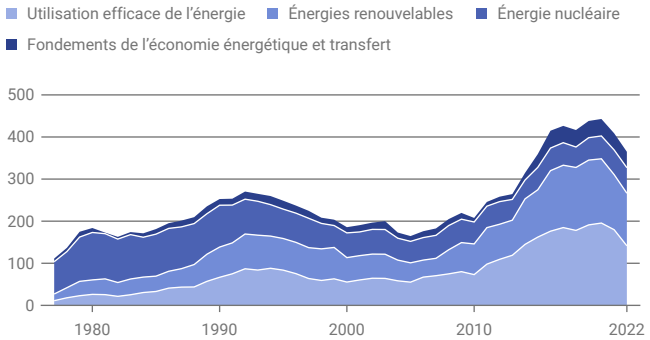
Les dépenses des consommateurs finaux pour l'énergie ont plus que doublé depuis 1980. En 2023, elles s'élevaient à 36,4 milliards de francs. Elles se composaient en majeure partie de dépenses pour l'électricité (46%) et pour les carburants (33%). Rapportées à la performance économique, les dépenses des consommateurs finaux pour l'énergie sont en baisse: alors qu'elles équivalaient à 6,6% du produit intérieur brut (PIB) en 1980, elles n'en représentaient plus que 4,6% en 2023.

En 2021, les ménages ont dépensé en moyenne 228 francs par mois pour l'énergie. Cette somme comprend les dépenses d'électricité et de chauffage au domicile principal et, le cas échéant, au domicile secondaire, ainsi que les dépenses pour l'essence ou le diesel. La part du revenu brut des ménages consacrée à l'énergie a diminué, passant de 3,1% en 2000 à 2,3% en 2021.

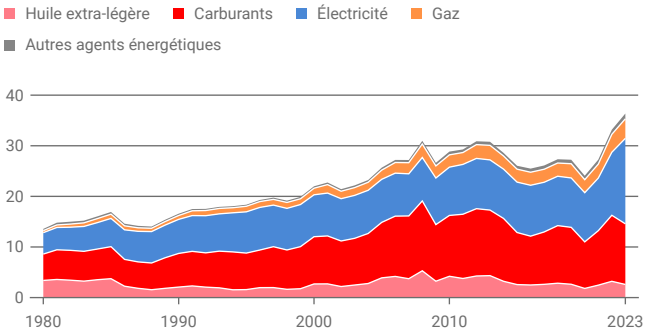
En 2021, le secteur de l'énergie (NOGA 35) comptait environ 28 000 équivalents plein temps, ce qui représentait 0,7% de l'emploi total. La même année, la valeur ajoutée brute de ce secteur s'élevait à environ 8,6 milliards de francs (aux prix courants). Cette somme équivalait à 1,2% du produit intérieur brut (PIB).

En 2022, les dépenses publiques pour la recherche énergétique ont atteint 365 millions de francs, dont les plus grosses parts ont été consacrées aux domaines «utilisation efficace de l'énergie» (39%) et «énergies renouvelables» (34%). La hausse des dépenses dans ces deux domaines de recherche s'est faite en partie aux dépens de la recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Dépenses publiques consacrées à la recherche énergétique
En mios de francs (corrigé de l'inflation)

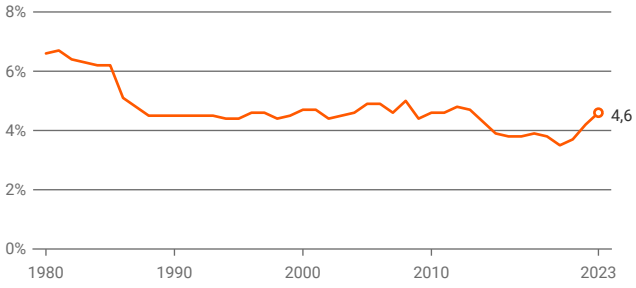


Dépenses des consommateurs finaux d'énergie
En mrds de francs, à prix courants



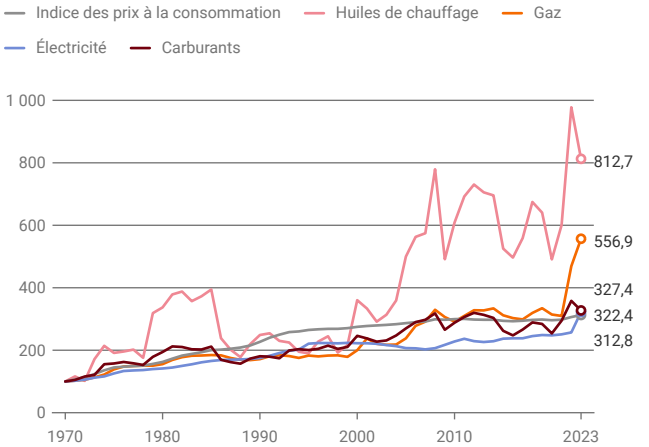
2023: provisoire

Dépenses des consommateurs finaux d'énergie en pour-cent du PIB



2023: provisoire

Prix à la consommation pour l'énergie
Indice 1970 = 100



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes en haut et au centre p. 220	OFEN – Statistique globale de l'énergie	juill. 2024
Diagramme en bas à droite p. 220	OFS – Indice des prix à la consommation	janv. 2024
Diagramme à gauche p. 220	OFEN – Statistique de la recherche énergétique	janv. 2024

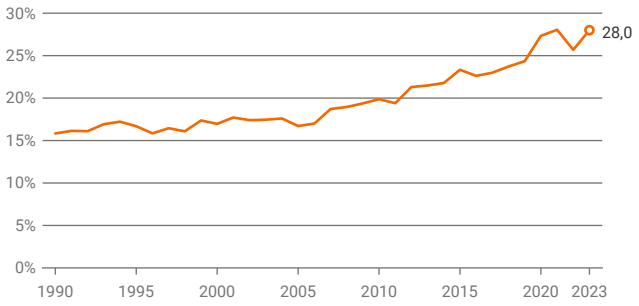
Énergie renouvelable

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie qui, contrairement aux énergies fossiles ou aux combustibles nucléaires, sont en principe disponibles de manière illimitée ou peuvent se régénérer relativement rapidement. En font partie l'énergie hydraulique et le bois, de même que l'éolien, le solaire, les biocarburants, le biogaz ou la chaleur ambiante.

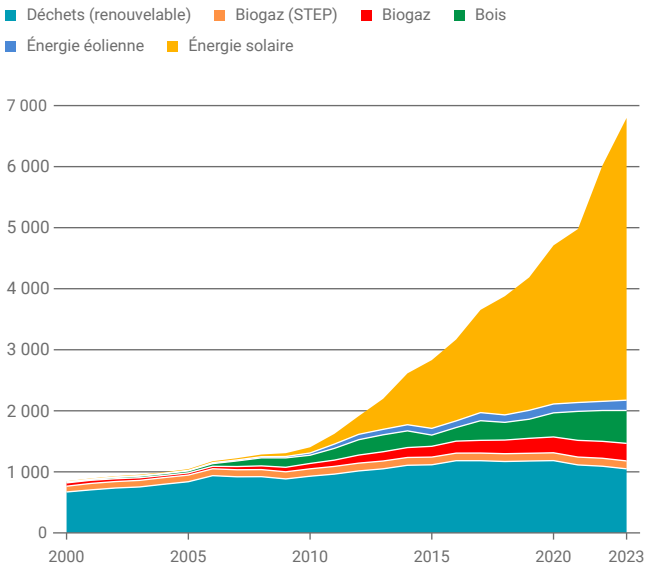
En 2023, la consommation finale d'énergie renouvelable était de 214 854 térajoules. Elle se composait pour 57,8% d'électricité renouvelable et pour le reste d'énergie utilisée sous forme de chaleur et de biocarburants.

De 1990 à 2023, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie est passée de 15,8% à 28,0%. La majeure partie provient de l'énergie hydraulique, suivie du bois / biogaz, de l'utilisation de la chaleur ambiante et de l'énergie solaire.

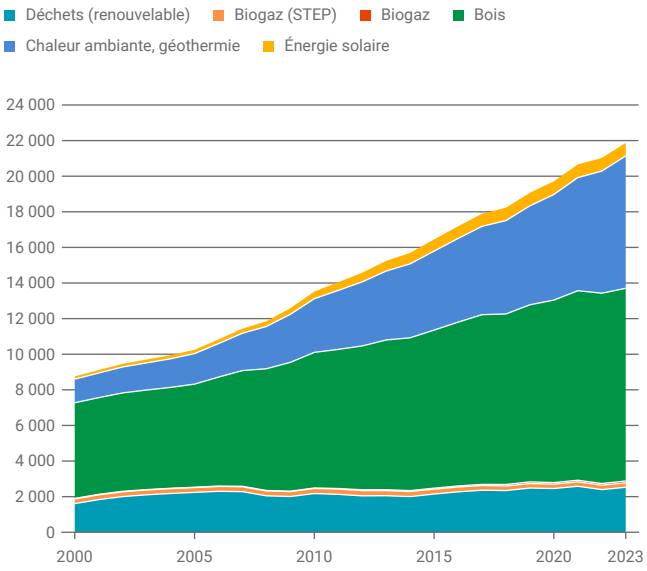
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie



Utilisation d'électricité renouvelable
En GWh, hors force hydraulique



Utilisation de chaleur renouvelable
En GWh



Plus d'informations sur l'environnement et sur le développement durable:

Domaine statistique 2: **Espace et environnement** → p. 145

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique **21A** → p. 378

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 221	OFEN – Statistique des énergies renouvelables	juin 2024



Domaine statistique 9
Construction et logement

La construction résidentielle et les infrastructures sont indispensables au bon fonctionnement de notre économie et à la satisfaction des besoins essentiels des personnes. Pour gérer un environnement bâti sûr et adapté aux besoins, il est nécessaire de disposer d'informations statistiques fiables.

La statistique des bâtiments et des logements (StatBL) livre des informations sur la structure du parc de bâtiments et de logements et fournit notamment des informations sur les sources d'énergie utilisées, les conditions d'habitation (surface par habitant, etc.), les loyers et le taux de logements en propriété, ainsi que sur les comportements en matière de déménagement en Suisse.

La statistique de la construction (BAU) livre des résultats sur l'activité de construction, base essentielle pour mesurer l'importance et l'évolution du secteur de la construction. À cette fin, les dépenses de construction et la quantité de nouveaux bâtiments construits comprenant des logements sont publiées pour chaque année de référence. Le dénombrement des logements vacants (LWZ) informe sur le nombre et l'évolution des logements vacants offerts sur le marché en Suisse avec le 1er juin comme jour de référence. Le parc de logements permet de calculer le taux de logements vacants.

SOURCES DE DONNÉES

La statistique des bâtiments et des logements (StatBL) se base sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), géré par l'Office fédéral de la statistique. Les données sur les bâtiments et sur les logements sont combinées avec les données de la statistique de la population et des ménages (STATPOP) ainsi qu'avec celles du relevé structurel (RS).

L'enquête sur la statistique de la construction et des logements (BAU) est menée auprès de différents services: auprès des administrations communales chargées de gérer les permis de construire, auprès des administrations cantonales et fédérales chargées des constructions publiques, auprès des entreprises de gaz et d'électricité privées et auprès des chemins de fer privés. Ces services d'enquête collectent les données auprès des maîtres d'ouvrage, des ingénieurs, des architectes et des entrepreneurs. Le dénombrement des logements vacants (LWZ) est effectué une fois par an auprès de toutes les communes de Suisse.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Population** → p. 31
Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

L'essentiel en bref

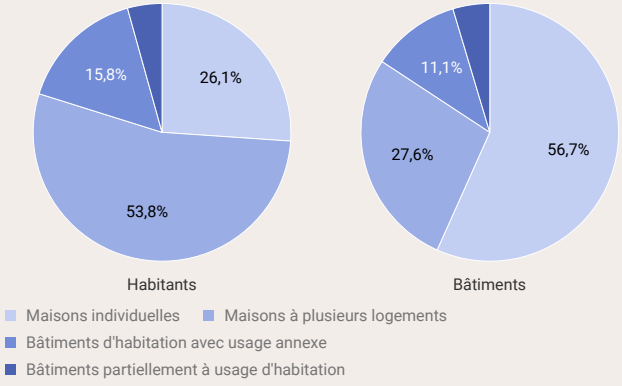
En 2022, la Suisse comptait 1,8 million de bâtiments à usage d'habitation dont plus d'un million étaient des maisons individuelles. 57% des bâtiments étaient chauffés aux énergies fossiles (mazout ou gaz) et 19% étaient équipés de pompes à chaleur. Depuis 1990, le nombre de logements a augmenté de moitié (+50%) pour se monter à 4,7 millions en 2022. Plus de la moitié du parc était constitué de trois ou quatre pièces. 1,4 million de ménages, soit 36% des ménages privés suisses, étaient propriétaires de leur logement.

Au 1er juin 2023, on comptait 54 765 logements vacants sur le marché en Suisse. Cela représentait 1,15% de tous les logements en Suisse.

En 2021, près de 67 milliards de francs ont été dépensés pour la construction d'infrastructures et de bâtiments. Plus de 45 000 logements ont été construits. La part du taux d'investissement de l'activité de construction au PIB est d'environ 9%. Avec plus de 370 000 salariés, le secteur de la construction est en outre l'un des principaux employeurs de Suisse.

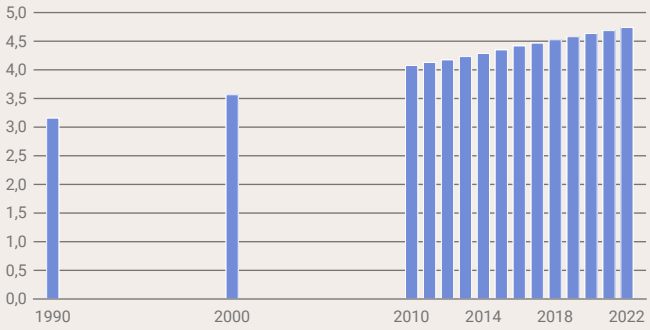
9

Répartition des bâtiments et de leurs habitants selon la catégorie de bâtiment, en 2022



Nombre de logements en Suisse

En mios

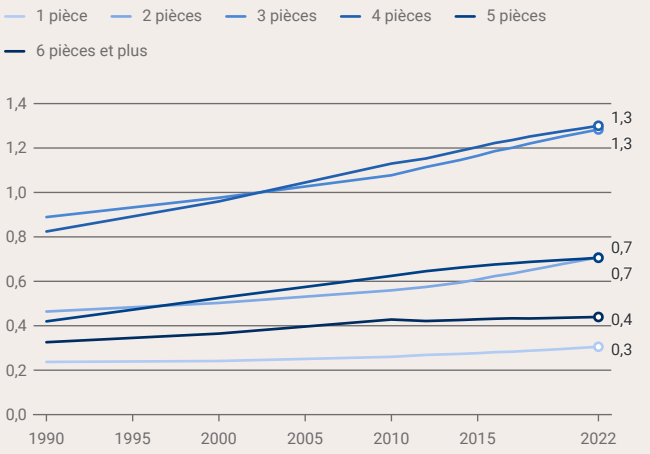


Construction de logement

	2000	2010	2020	2021
Nouveaux bâtiments à usage d'habitation	16 962	14 736	10 635	10 051
dont maisons individuelles	13 768	9 387	5 428	5 337
Nouveaux logements	32 214	43 632	49 314	45 307

Logements selon le nombre de pièces

En mios

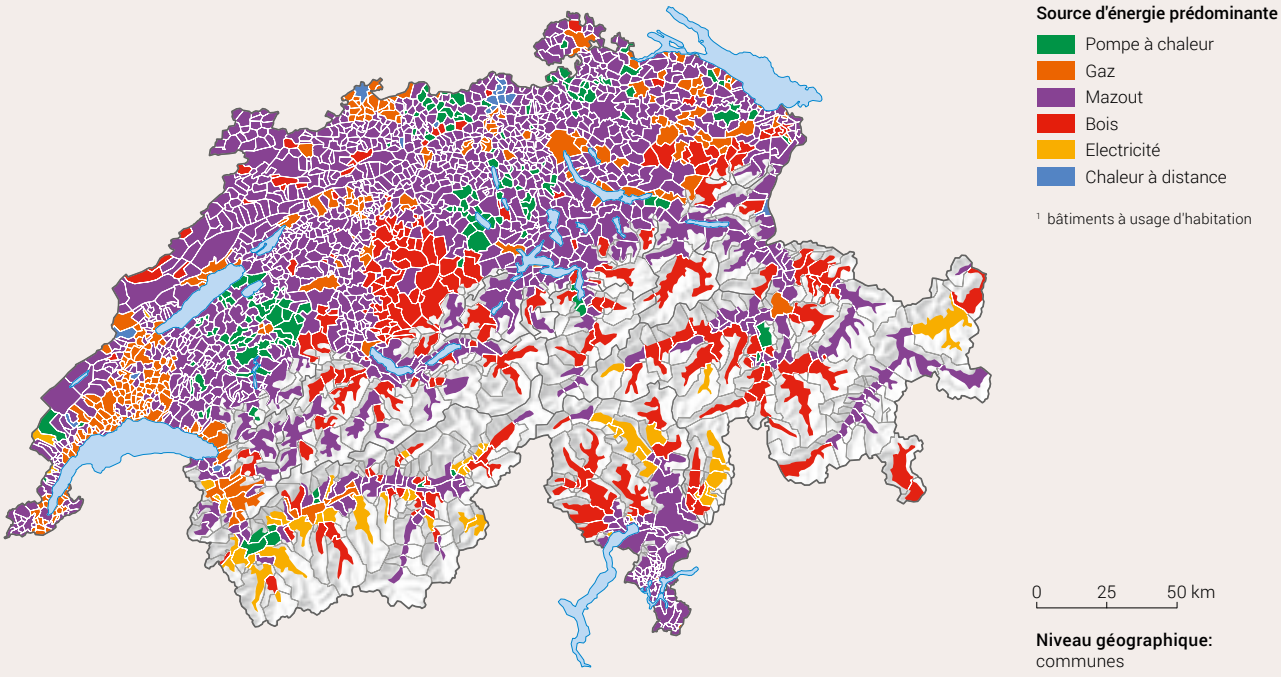


LOGEMENTS SELON LES CANTONS, EN 2022

	Bâtiments à usage d'habitation		Nombre total de logements		Conditions d'habitation des logements occupés				Logements de locataires	
		Proportion de maisons individuelles	Logements	dont ... construits après 2000	Surface moyenne	Surface moyenne par habitant	Taux de logements en propriété		Loyer moyen des logements de 3 pièces (en fr.)	
Suisse	**1 785 321**	**56,7%**	**4 741 917**	**21,2%**	**102,2 m²**	**46,5 m²**	**35,9%**	**±0,2**	**1 367**	**±4**
Zurich	227 835	52,1%	778 908	24,0%	98,4 m²	44,9 m²	26,8%	±0,4	1 610	±12
Berne	238 956	47,9%	587 888	15,2%	99,1 m²	46,7 m²	38,1%	±0,6	1 214	±10
Lucerne	70 220	45,7%	208 942	25,7%	105,8 m²	47,2 m²	33,4%	±0,6	1 363	±13
Uri	10 275	48,2%	21 419	21,2%	107,5 m²	47,6 m²	46,1%	±3,3	1 152	±76
Schwyz	32 306	48,8%	82 399	30,4%	113,8 m²	50,3 m²	38,5%	±1,6	1 541	±40
Obwald	9 497	43,0%	22 518	24,3%	112,8 m²	49,4 m²	46,8%	±3,5	1 309	±62
Nidwald	8 042	33,1%	22 942	25,1%	111,0 m²	50,6 m²	37,4%	±3,1	1 447	±69
Glaris	14 002	71,7%	23 553	14,7%	110,0 m²	50,4 m²	47,0%	±3,7	1 184	±60
Zoug	16 325	40,3%	61 147	30,8%	108,7 m²	47,5 m²	31,1%	±1,2	1 736	±28
Fribourg	74 140	60,1%	163 750	30,0%	107,1 m²	46,1 m²	41,7%	±1,2	1 259	±18
Soleure	70 481	66,7%	144 304	19,7%	110,1 m²	50,3 m²	46,1%	±1,3	1 146	±19
Bâle-Ville	23 793	39,1%	115 005	8,4%	81,0 m²	41,1 m²	15,5%	±1,1	1 379	±25
Bâle-Campagne	67 665	69,1%	147 486	19,5%	106,9 m²	48,5 m²	43,6%	±1,2	1 365	±24
Schaffhouse	19 469	61,2%	44 804	18,8%	109,3 m²	51,3 m²	41,3%	±2,3	1 161	±36
Appenzell Rh.-Ext.	16 369	56,7%	29 981	15,2%	116,1 m²	51,7 m²	49,1%	±3,0	1 149	±51
Appenzell Rh.-Int.	5 319	54,9%	8 405	20,9%	122,5 m²	51,9 m²	52,8%	±6,2	(1 204)	(±140)
Saint-Gall	115 089	59,4%	270 829	21,9%	107,9 m²	48,3 m²	39,9%	±0,9	1 242	±16
Grisons	73 158	49,0%	180 966	19,1%	100,5 m²	47,9 m²	43,1%	±1,6	1 306	±30
Argovie	154 784	66,3%	340 914	28,0%	113,8 m²	50,1 m²	46,0%	±0,6	1 351	±10
Thurgovie	66 836	61,6%	142 622	26,3%	117,3 m²	52,0 m²	44,8%	±0,9	1 247	±16
Tessin	114 039	67,1%	253 319	17,1%	102,3 m²	49,3 m²	39,0%	±0,8	1 214	±13
Vaud	137 797	55,2%	432 941	21,5%	95,9 m²	43,3 m²	30,1%	±0,5	1 412	±10
Valais	118 731	62,4%	271 303	22,2%	102,4 m²	47,1 m²	53,8%	±1,2	1 210	±21
Neuchâtel	31 484	46,5%	98 542	11,2%	96,3 m²	45,9 m²	30,7%	±1,0	1 007	±15
Genève	45 244	57,8%	246 237	16,2%	87,0 m²	37,5 m²	18,9%	±0,6	1 419	±19
Jura	23 465	67,2%	40 793	17,4%	106,6 m²	48,9 m²	48,6%	±2,6	906	±34

± intervalle de confiance (95%)

Source d'énergie prédominante du chauffage des bâtiments[1], en 2022



Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Construction et logements contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 9A
Bâtiments

Nombre de bâtiments • Maisons à plusieurs logements • Maisons individuelles
Répartition par canton • Âge des bâtiments → p. 227

RUBRIQUE 9B
Logements

Effectifs: Nombre de logements • Taille des logements selon le nombre de pièces • Logements vacants → p. 228

Conditions d'habitation:
Taux de logements en propriété par canton • Loyers par canton → p. 225
Personnes par logement • Surface par personne → p. 228
Locataires et propriétaires • Loyers

Déménagement: Taux annuel de déménagement par canton
Fréquence de déménagement par âge • Distances de déménagement → p. 229

RUBRIQUE 9C
Construction et dépenses dans la construction

Dépenses pour la construction et l'entretien • Construction de logements
Emplois dans la construction → p. 230

RUBRIQUE 9D
Sources d'énergie et systèmes de chauffage

Sources d'énergie des chauffages dans les bâtiments d'habitation • Part des énergies fossiles
Sources d'énergie des chauffages selon l'âge du bâtiment • Sources d'énergie des chauffages selon le canton → p. 231
Principale source d'énergie des chauffages par commune → p. 225

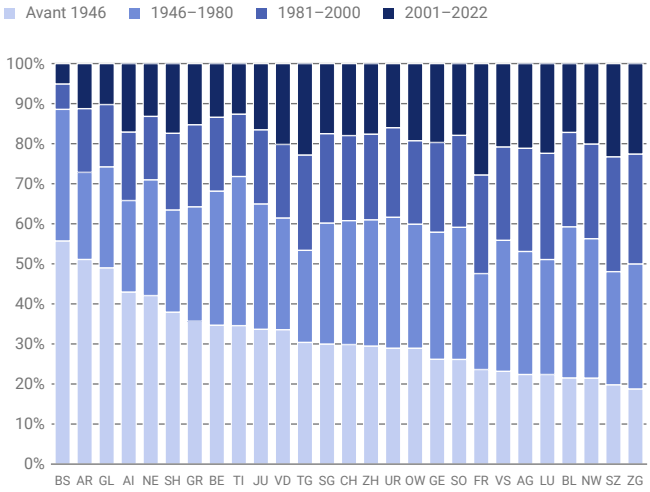
Bâtiments

Un habitat peu densifié: la maison individuelle est la catégorie de bâtiment la plus répandue.

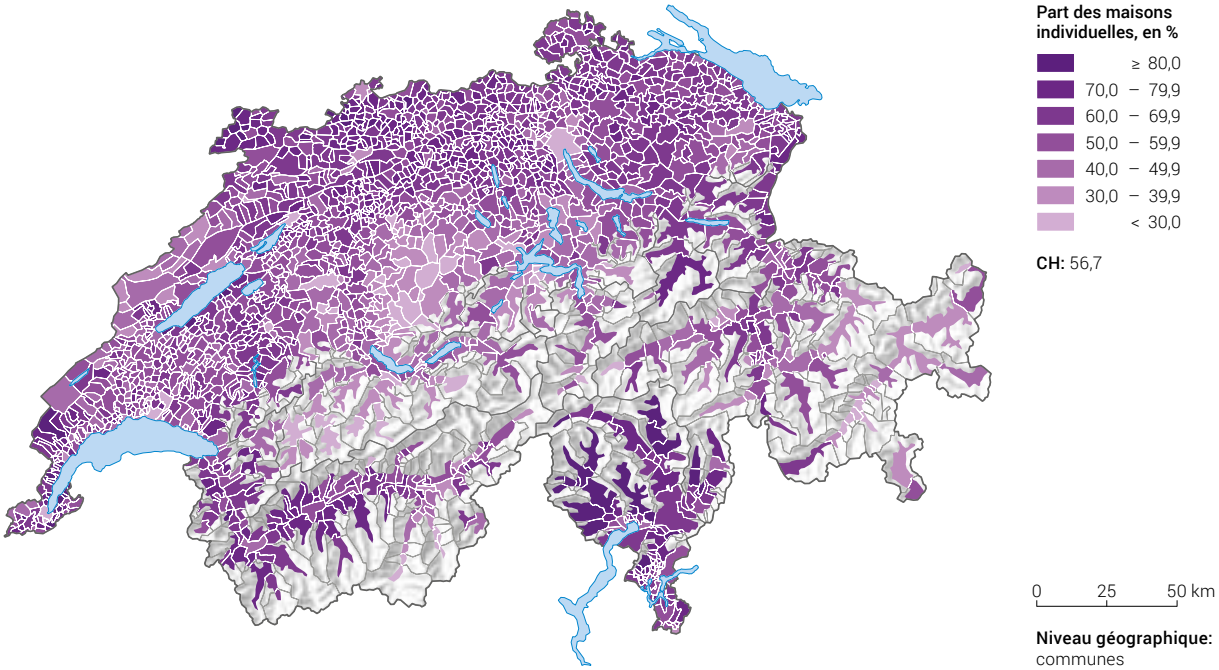
En 2022, la Suisse comptait plus d'un million de maisons individuelles qui formaient plus de la moitié (57%) du parc des bâtiments à usage d'habitation. Cette part a progressé jusqu'en 2012 et est restée stable depuis. Un peu plus d'une personne sur quatre vit dans une maison individuelle. La moitié des bâtiments sont situés dans les cinq grands cantons les plus peuplés: Zurich, Berne, Vaud, Argovie et Saint-Gall. Leur répartition géographique varie selon leur catégorie: on observe que 55% des maisons à plusieurs logements sont situées dans des communes urbaines contre 43% des maisons individuelles.

Plus d'un tiers (39%) des bâtiments ont été construits durant les quarante dernières années. L'âge du parc diffère d'un canton à l'autre. Par exemple, le parc de bâtiments du canton de Fribourg est exceptionnellement récent avec 28% des bâtiments construits au XXIe siècle. À l'inverse, dans le canton de Bâle-Ville, seuls 5% des bâtiments ont été construits durant cette période.

Bâtiments selon l'époque de construction, en 2022



Proportion de maisons individuelles dans le parc de bâtiments à usage d'habitation, en 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 224	OFS – Recensement fédéral de la population, Statistique des bâtiments et des logements	sept. 2023
Diagramme et carte p. 227	OFS – Statistique des bâtiments et logements	sept. 2023

Logements

Effectifs

Le nombre de logements ne cesse d'augmenter en Suisse. Les logements de 3 et 4 pièces sont les plus fréquents.

En 2022, la Suisse comptait 4,7 millions de logements, ce qui représente une augmentation de près de 50% sur une période de trente ans. Plus de la moitié (55%) du parc de logements était formé de logements de taille moyenne (3 ou 4 pièces). 21% étaient de 1 à 2 pièces et 24% de 5 pièces ou plus.

LOGEMENTS VACANTS: UNE DIMINUTION CONSIDÉRABLE

À partir de l'an 2000, le taux de logements vacants par rapport au parc de logements a évolué autour de 1% pendant plus d'une décennie. Par la suite, il a connu une hausse constante pour atteindre le niveau record de 1,72% en 2020. Dans les années qui ont suivi, la construction de logements a diminué, l'offre de logements se restreignant à nouveau et ramenant le taux de logements vacants à 1,15% au jour de relevé du 1er juin 2023.

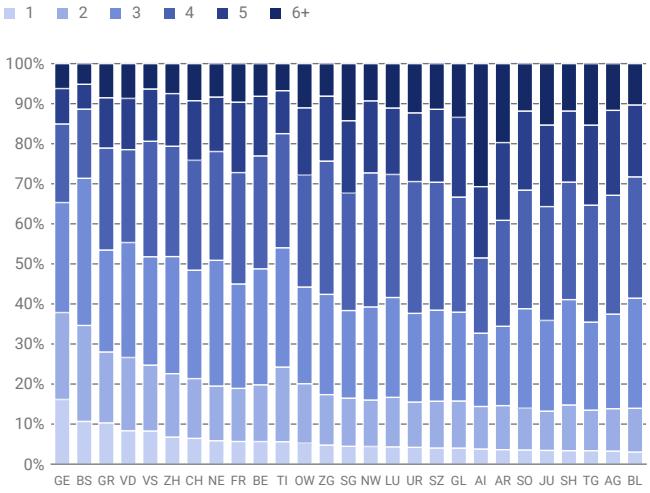
À cette date, on dénombrait 54765 logements vacants n'ayant trouvé ni locataire ni acheteur. Cela représente 1,15% de tous les logements en Suisse (y compris les maisons familiales individuelles), soit 6731 unités de moins qu'un an auparavant. C'est la troisième baisse consécutive et l'une des plus importantes de ces vingt dernières années. Ce sont principalement des appartements vacants de 3 et 4 pièces qui ont été proposés sur le marché.

Conditions d'habitation

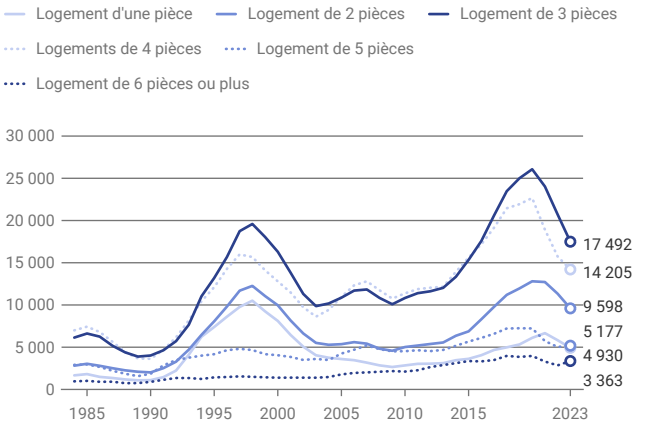
Sur les cinquante dernières années, le nombre de personnes par logement a sensiblement diminué alors que la surface habitable par personne a augmenté.

En 2022, le nombre de personnes par logement était de 2,2 pour une surface moyenne par habitant de 46,5 m². Sur les cinquante dernières années, on a observé une augmentation progressive de la surface d'habitation par personne (34 m² en 1980) liée à un recul du nombre de personnes par logement (2,9 en 1970).

Logements selon le nombre de pièces, en 2022



Logements vacants d'après le nombre de pièces habitables



Logements vacants au 1er juin

	2000	2010	2020	2023
Parc de logements[1]	3542171	4008351	4582272	4741917
Taux de logements vacants	1,49	0,92	1,72	1,15
Logements vacants	52608	36713	78832	54765

1 état au 31 décembre de l'année précédente

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes à droite p. 224	OFS – Statistique des bâtiments et logements	sept. 2023
Diagramme en haut p. 228	OFS – Statistique des bâtiments et logements	sept. 2023
Diagramme et tableau en bas p. 228	OFS – Dénombrement des logements vacants	sept. 2023

DAVANTAGE DE LOCATAIRES QUE DE PROPRIÉTAIRES

En 2022, 1,4 million de ménages, soit 36% des ménages privés suisses, étaient propriétaires du logement qu'ils occupaient. Depuis 1970, le taux de logements occupés par leur propriétaire est en augmentation (1970: 29%) avec de fortes disparités régionales. Les cantons du Valais (54%) et d'Appenzell Rhodes-Intérieures (53%) affichaient en 2022 les taux de propriété les plus élevés, les cantons urbains de Bâle-Ville (16%) et de Genève (19%) les taux les plus faibles.

LES LOYERS MOYENS VARIENT SELON LES CANTONS

En 2022, 2,4 millions de ménages louaient leur logement. Les trois pièces représentaient plus du tiers (36%) des objets loués pour un loyer mensuel net moyen de 1367 francs. Toutes tailles de logements confondus, les niveaux de loyers les plus élevés se trouvaient dans les cantons de Zoug (1850 francs) et Zurich (1654 francs). Les cantons les plus avantageux étaient le Jura (986 francs) et Neuchâtel (1056 francs).

On observe que plus les durées de location des logements sont longues, plus les loyers sont bas. Les loyers des logements neufs sont les plus élevés.

Plus d'informations sur les prix des logements:

Domaine statistique 5: **Prix** – rubrique **5D** → p. 189

Déménagement

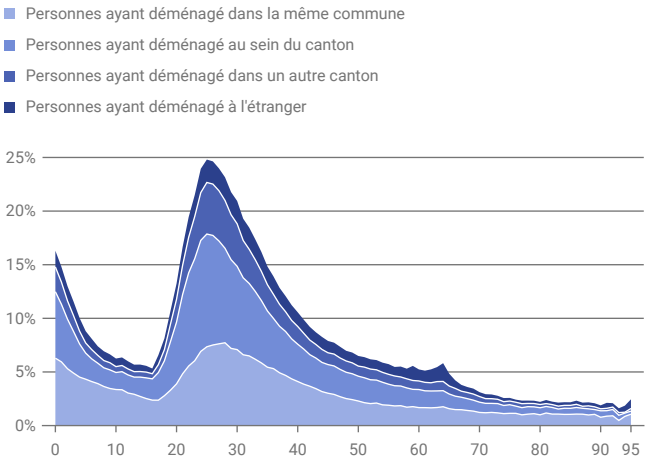
Au cours de l'année 2022, 10% de la population suisse a déménagé. Près de trois quarts des personnes ayant changé de logement l'ont fait au sein du même canton.

Les personnes qui ont déménagé à l'intérieur du pays se sont déplacées de 14 km en moyenne et dans 39% des cas de moins de 2 km. Plus un logement est petit, plus ses occupants sont susceptibles de déménager: 16% des habitants de logements de 1 à 2 pièces ont déménagé en 2022 contre 8% des occupants de 4 pièces ou plus.

LES JEUNES ADULTES ONT LE PLUS DÉMÉNAGÉ

La propension de la population suisse à déménager varie en fonction de l'âge. Les personnes de 20 à 35 ans sont les plus susceptibles de changer de logement. Les célibataires ont déménagé près de deux fois plus souvent (13%) que les personnes mariées (7%) et les Suisses sensiblement moins (8%) que les étrangers (14%).

Taux de déménagement de la population selon l'âge, en 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 229	OFS – Statistique des bâtiments et logements, STATPOP	nov. 2023

Construction et dépenses dans la construction

Les dépenses dans la construction ont légèrement diminué ces dernières années. En 2021, environ 60 milliards de francs ont été investis dans des ouvrages de construction soumis à autorisation, dont près de la moitié dans la construction de logements.

La croissance économique, qui s'est accélérée après la crise financière de 2008, s'est accompagnée d'une augmentation des dépenses dans la construction. Certaines années, celles-ci ont augmenté de plus de 4%. Une légère tendance à la baisse s'est dessinée ces dernières années. Parmi les investissements soumis à autorisation, 81% ont été réalisés dans des bâtiments. La part la plus importante, soit 30,5 milliards de francs, a été allouée à la construction de bâtiments d'habitation. Les dépenses d'infrastructure se sont maintenues à un niveau élevé au cours des dernières années. Plus de 82% de ces investissements sont le fait des pouvoirs publics. Les dépenses d'entretien publiques ont dépassé les 6 milliards de francs pour la première fois en 2020.

TENDANCE AUX TRANSFORMATIONS

En 2021, les nouvelles constructions ont absorbé 56% des dépenses dans la construction (37 milliards de francs). Les investissements dans les travaux de transformation (23,6 milliards de francs) ont représenté leur plus haut pourcentage à ce jour, soit 35% des dépenses totales. Les travaux d'entretien publics ont représenté 9% des dépenses (6,1 milliards de francs).

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS CONTINUE DE S'ESSOUFFLER

La construction de logements a atteint son plus haut niveau entre 2013 et 2018: en moyenne, plus de 50000 logements ont été construits chaque année. La tendance s'est inversée ces dernières années. En 2021, on recensait 10051 nouveaux bâtiments d'habitation pour un total de 45307 nouveaux logements.

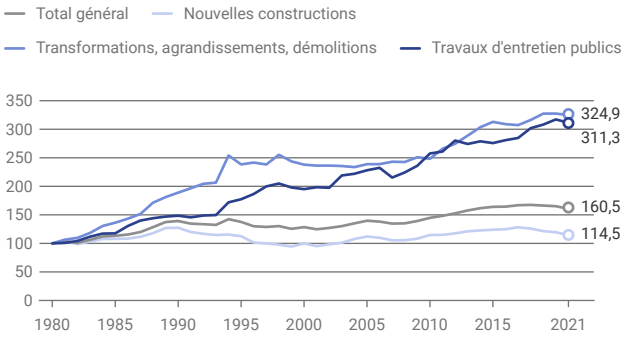
DES CONSTRUCTIONS PLUS DENSES, DANS L'ENSEMBLE

Au tournant du millénaire, on comptait en moyenne deux logements par bâtiment d'habitation nouvellement construit. Ce chiffre a plus que doublé en l'espace de vingt ans. De ce fait, le nombre de nouvelles maisons individuelles a diminué de plus de moitié. En 2021, seules 5376 maisons individuelles ont été construites. Cela représente toutefois encore plus de la moitié des nouveaux bâtiments d'habitation construits.

UN EMPLOYEUR IMPORTANT

Environ 7% des emplois (370000 personnes) relèvent du secteur de la construction. Un tiers d'entre eux se concentrent dans le secteur principal de la construction (bâtiment et génie civil) et deux tiers dans le secteur du second œuvre.

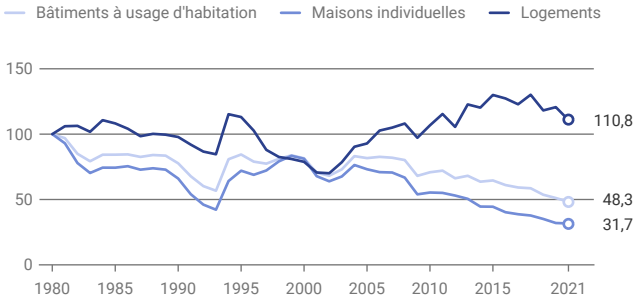
Dépenses dans la construction par type de travaux
Indice 1980 = 100



Dépenses dans la construction
En mios de francs, aux prix de 2021

	2000	2010	2020	2021
Dépenses	**53398**	**60168**	**68660**	**66723**
Travaux d'entretien publics	3804	5023	6186	6071
Investissements	**49594**	**55145**	**62475**	**60652**
Ouvrages de génie civil	12023	10082	11957	11779
dont routes	5456	4024	4307	4213
Bâtiments	37571	45064	50518	48872
dont habitations	21314	28668	30815	30523

Nouveaux bâtiments à usage d'habitation, maisons individuelles et logements
Indice 1980 = 100



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 224	OFS – Statistique de la construction et des logements	juill. 2023
Diagrammes et tableau p. 230	OFS – Statistique de la construction et des logements	juill. 2023

Sources d'énergie et systèmes de chauffage

Le mazout reste, et de loin, la source d'énergie la plus utilisée pour le chauffage des bâtiments d'habitation en Suisse.

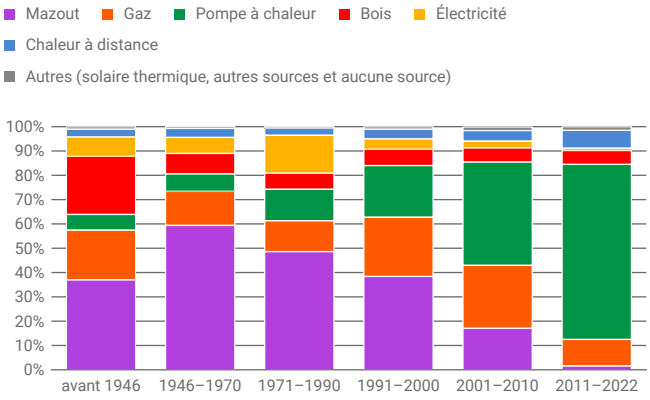
En Suisse, en 2022, près de 60% des bâtiments à usage d'habitation sont chauffés aux énergies fossiles (mazout et gaz), malgré le constant recul du mazout observé sur les quarante dernières années. 19% des bâtiments sont raccordés à une pompe à chaleur, une part en forte hausse. Le bois et l'électricité chauffent respectivement 12% et 8% des bâtiments.

La proportion des bâtiments raccordés à une pompe à chaleur a quadruplé depuis 2000 et représente même les trois quarts des objets construits au cours de la dernière décennie. Une pompe à chaleur était installée dans 23% des maisons individuelles, mais dans seulement 14% des bâtiments contenant plus de dix logements. Près de deux tiers des bâtiments sont équipés de chaudières. Ces dernières fonctionnent généralement au mazout, au gaz ou au bois.

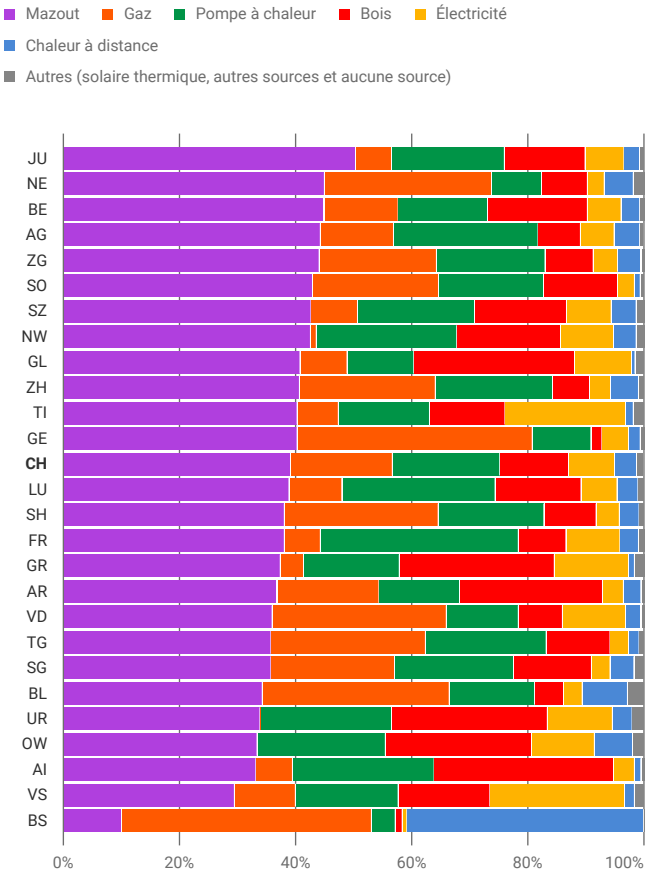
Source d'énergie principale du chauffage

	Bâtiments à usage d'habitation			Population
	1990	2000	2022	2022
Mazout	58,5%	55,7%	39,3%	38,5%
Gaz	8,5%	13,7%	17,5%	25,0%
Pompe à chaleur (air, géothermie, eau)	1,9%	4,1%	18,5%	17,7%
Bois	17,2%	13,0%	11,9%	6,2%
Électricité	12,0%	11,4%	7,9%	3,4%
Chaleur à distance	1,1%	1,4%	3,8%	8.3%
Autres (solaire thermique, autres sources et aucune source)	0,8%	0,7%	1,0	0,9%

Bâtiments à usage d'habitation selon la source d'énergie principale du chauffage et l'époque de construction, en 2022



Bâtiments à usage d'habitation selon la source d'énergie principale du chauffage et le canton, en 2022



Plus d'informations sur la consommation d'énergie en Suisse:

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8B** → p. 219

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte p. 225	OFS – Statistique des bâtiments et des logements	sept. 2023
Diagrammes et tableau p. 231	OFS – Statistique des bâtiments et des logements	sept. 2023


Chlus
Schäfler
Mesmer
Säntis LSB
Äscher
Ebenalp LSB
1h 10

Domaine statistique 10
Tourisme

Les statistiques de l'hôtellerie (hôtels et établissements de cure) et de la parahôtellerie (logements de vacances, hébergements collectifs, terrains de camping) ont pour but de recueillir des données sur le nombre d'établissements, de chambres et de lits ainsi que sur les arrivées et nuitées selon le pays de provenance des hôtes. Ces informations fournissent des bases importantes aux acteurs des milieux touristiques pour la prise de décision et la planification de leurs activités. Les données du comportement en matière de voyages permettent d'analyser les voyages de la population résidante de Suisse, à l'intérieur des frontières nationales et à l'étranger. Quant aux aspects monétaires liés au tourisme, ceux-ci comprennent la balance touristique et le compte satellite du tourisme.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La statistique de l'hébergement touristiques (HESTA) est réalisée à l'échelle nationale auprès de 5000 hôtels, établissements de cure et terrains de camping. L'univers de base est le registre des entreprises et des établissements (REE). Quant à la statistique de la parahôtellerie, elle se base sur un échantillon de logements de vacances exploités commercialement et d'hébergements collectifs. L'univers de base est le registre PASTA dont les sources sont les communes, les offices de tourisme et des plateformes de réservation. Pour le comportement en matière de voyages, il s'agit d'une enquête par échantillonnage (environ 3000 personnes) faite par interviews téléphoniques assistés par ordinateur. Le compte satellite du tourisme (TSA) utilise les méthodes appliquées aux comptes nationaux pour déterminer de manière aussi précise que possible les effets économiques du tourisme. La balance touristique est une composante de la balance des paiements établie par la Banque nationale suisse (BNS).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

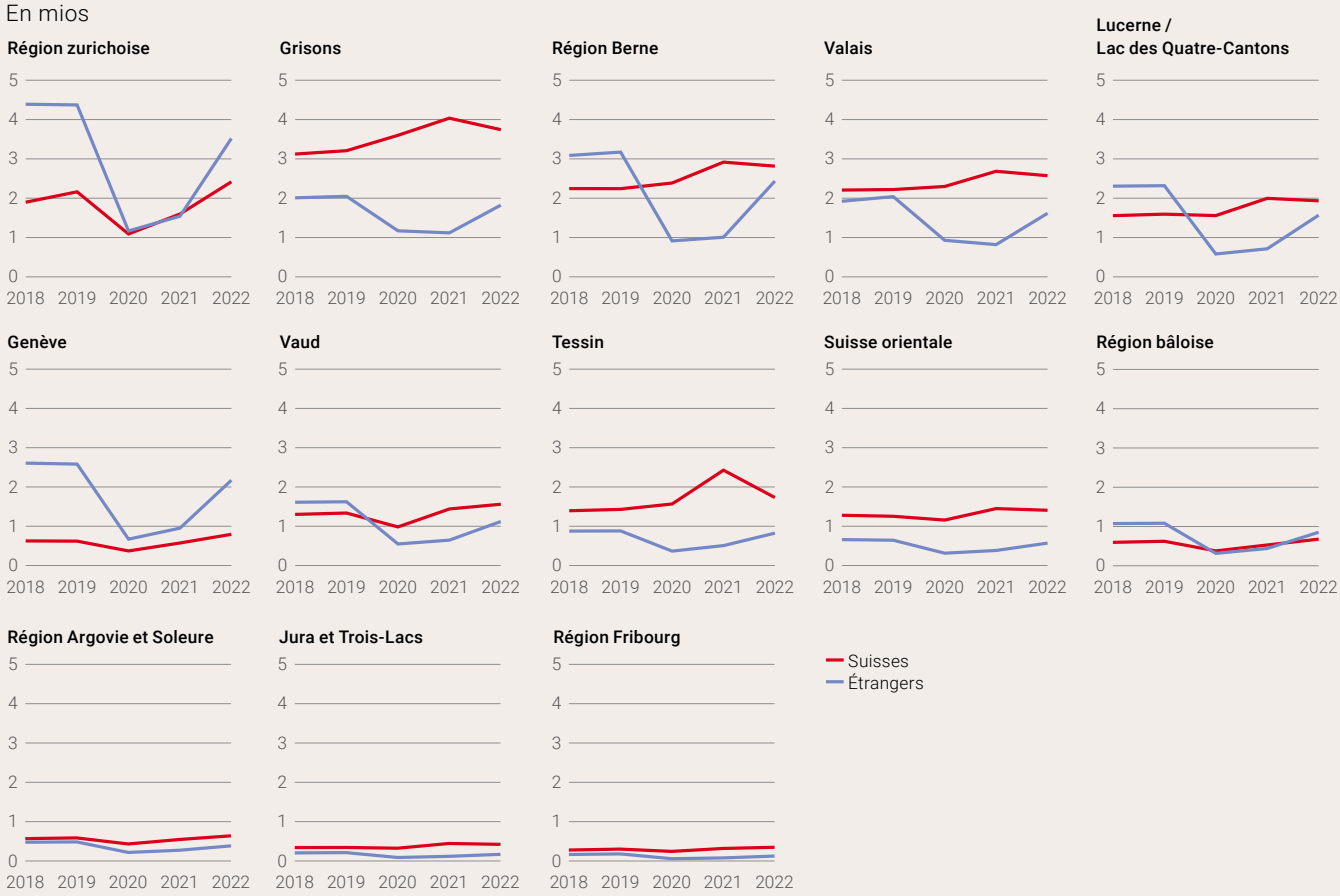
Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

L’essentiel en bref

Suite à deux années marquées par le COVID-19, la demande dans les secteurs de l’hôtellerie et de la parahôtellerie a affiché une reprise en 2022. Un total de 55,6 millions de nuitées a été enregistré en Suisse, soit 21,3% de plus qu’en 2021. Comparé à 2019, année record d’avant la pandémie, le nombre de nuitées a diminué de 1,1%. En 2022 toujours, la clientèle indigène a généré 33,4 millions de nuitées (−2,6% par rapport à 2021), la clientèle étrangère 22,2 millions (+91,8%). Dans le secteur de la parahôtellerie, la demande en 2022 a dépassé les résultats d’avant-pandémie. Pour le secteur de l’hôtellerie, la demande a retrouvé un niveau similaire aux années d’avant crise sanitaire. Sur les 30 dernières années, la saison d’été 2022 (mai à octobre) a même affiché le 2ème meilleur résultat après l’année 2019.

Nuitées dans l’hôtellerie par région touristique

En mios



	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Unités d'hébergements (ouverts ou temporairement fermés)						
Hôtels et établissements de cure	4878	4765	4646	4646	4574	4498
Logements de vacances	32514	31447	30109	31474	29438	28511
Hébergements collectifs	2482	2444	2426	2393	2346	2255
Terrains de camping	406	401	400	396	397	398
Offre (lits)						
Total	**674001**	**664663**	**655758**	**575637**	**650650**	**643001**
Hôtels et établissements de cure	275203	274792	273849	279248	280471	282486
Logements de vacances	159063	154149	147666	153563	143196	138466
Hébergements collectifs	116640	115680	115414	114125	113155	108368
Terrains de camping[1]	123096	120042	118828	114804	113828	113680
Demande: nuitées, en milliers						
Hébergement touristique, total	53283	55357	56235	38514	45885	55640
dont des hôtes et des établissements de cure	37393	38807	39562	23731	29559	38241
hôtes du pays	16920	17413	17922	16389	20961	21062
hôtes de l'étranger	20473	21394	21640	7341	8598	17179
Durée de séjour (nuits)						
Hôtels et établissements de cure	2,0	2,0	2,0	2,2	2,2	2,1
Logements de vacances	6,8	6,6	6,5	6,6	6,5	5,9
Hébergements collectifs	2,6	2,5	2,4	2,5	2,4	2,4
Terrains de camping	2,9	2,9	3,2	3,2	3,2	2,9
Balance touristique, en mios de francs						
Recettes générées par les hôtes étrangers en Suisse	16960	17595	17957	9590	11171[p]	16569[p]
Dépenses des Suisses à l'étranger	18774	18677	18729	9253	10438[p]	16771[p]
Solde	−1814	−1082	−772	337	733[p]	−202[p]
Recettes procurées à l'économie suisse par le tourisme (demande touristique directe)						
En mios de francs	40983	42606	43247	31413	35599	42999[p]
En pour-cent du PIB	6,2%	6,2%	6,2%	4,6%	4,9%	5,7%
Comportement en matière de voyages (personnes à partir de 6 ans)						
Nombre de voyages avec nuitées par personne	3,1	3,0	2,8	1,9	2,0	2,6
Nombre de voyages sans nuitée par personne	9,6	10,3	9,8	7,1	10,5	8,0

1 Pour les terrains de camping, le nombre de lits correspond au nombre de places de passage multiplié par 4.
p données provisoires

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Tourisme contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 10A
Hébergement touristique

Nuitées • Lits disponibles • Taux d'occupation • Hôtes suisses et étrangers
Hôtels • Logements de vacances • Hébergements collectifs • Terrains de camping → p. 237

RUBRIQUE 10B
Valeur ajoutée, travail et demande

Dépenses de consommation des touristes • Emplois liés au tourisme • Impact économique → p. 239

RUBRIQUE 10C
Balance touristique

Dépenses des Suisses à l'étranger • Dépenses des étrangers en Suisse
Trafic touristique transfrontalier → p. 240

RUBRIQUE 10D
Comportement en matière de voyages

Voyages sans nuitée • Voyages avec nuitées • Destinations → p. 241

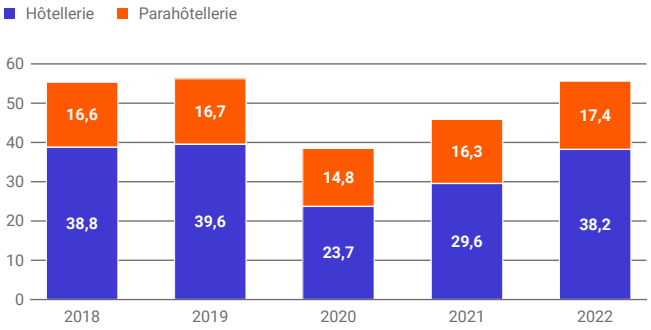
Hébergement touristique

La demande a continué de croître en 2022. Le nombre de nuitées étrangères a pratiquement doublé en l'espace d'un an.

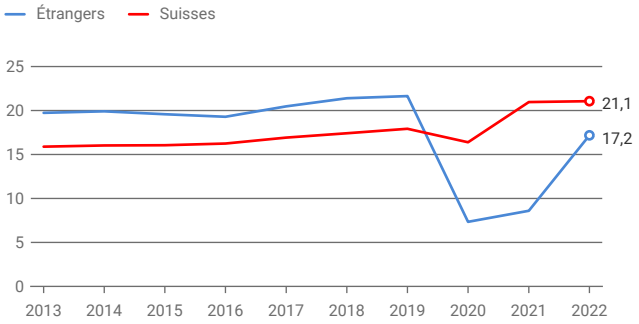
Avec un total de 33,4 millions de nuitées, la clientèle suisse a représenté 60% des nuitées enregistrées dans l'hébergement touristique (hôtellerie et parahôtellerie) suisse en 2022. Comparé à 2021, l'année 2022 a vu le nombre de nuitées étrangères pratiquement doubler (+91,8%) et s'est rapprochée du niveau de 2019. Au sein de la clientèle étrangère, ce sont les hôtes européens qui ont généré le plus de nuitées en 2022. La demande dans le secteur de la parahôtellerie provient majoritairement des hôtes suisses (70,9%). Cette part est également majoritaire dans le secteur hôtelier, bien que largement moins haute (55,1%).

En 2022, l'hôtellerie en Suisse a comptabilisé 38,2 millions de nuitées, soit une hausse de 29,4% (+8,7 millions) par rapport à 2021. Après deux années fortement marquées par le COVID-19, la demande a retrouvé un niveau d'avant crise sanitaire avec un résultat supérieur à celui de 2017. Elle est néanmoins restée encore légèrement en dessous de celles de 2018 (−1,5%) et 2019 (−3,3%). Les nuitées indigènes ont atteint un nouveau niveau historique avec 21,1 millions d'unités en 2022, ce qui ne représente toutefois qu'une très légère hausse (+0,5%) par rapport à 2021. Avec 17,2 millions de nuitées, la demande étrangère a doublé (+99,8%/+8,6 millions), mais reste encore à un niveau inférieur à la période pré-COVID-19.

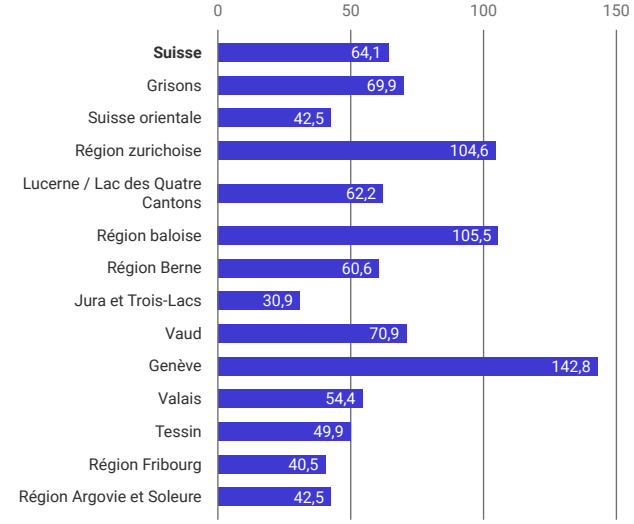
Nuitées dans l'hébergement touristique
En mios



Évolution des nuitées des hôtes étrangers et suisses dans l'hôtellerie
En mios



Nombre moyen de lits disponibles par établissement dans l'hôtellerie, par région touristique, en 2022

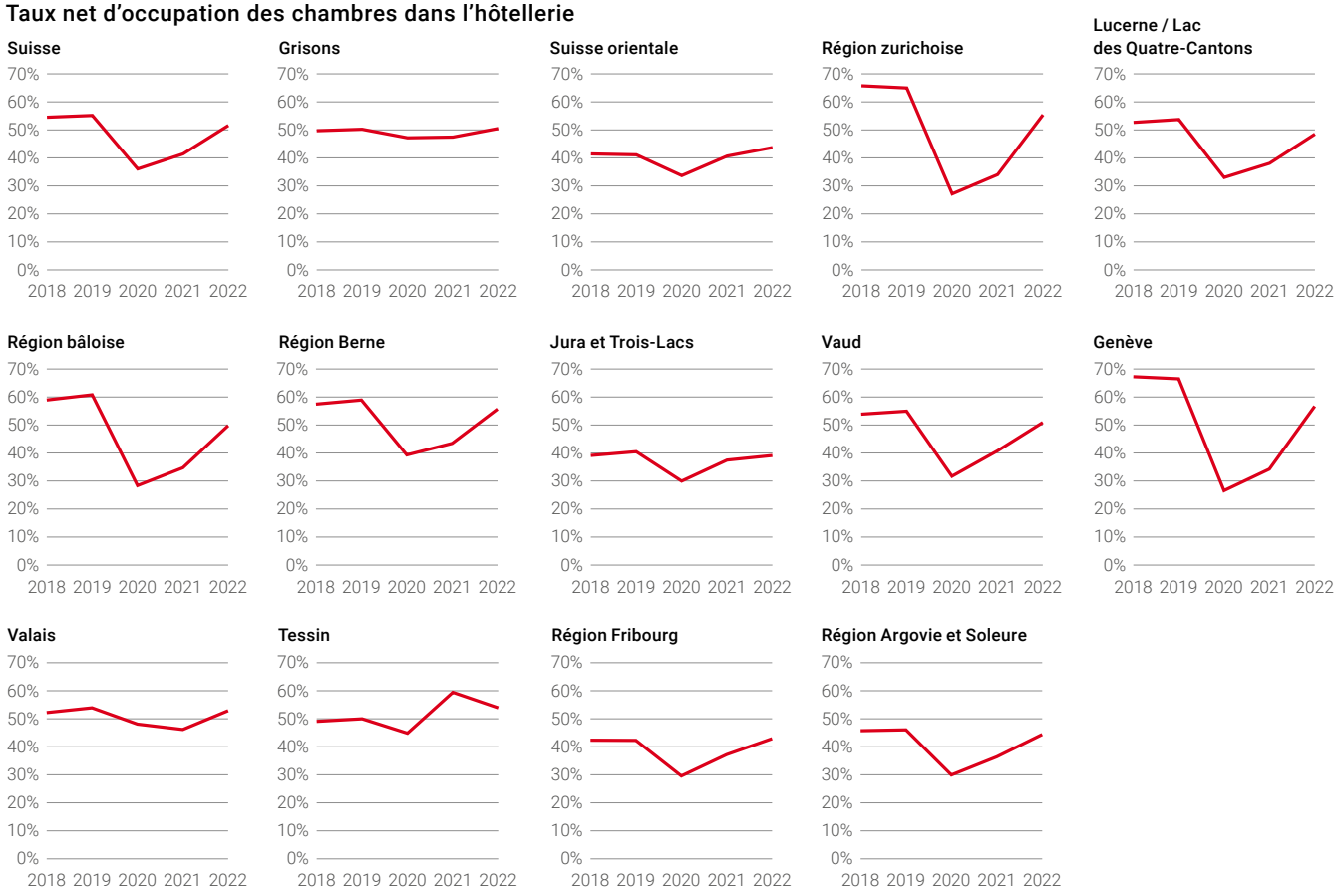


INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 234	OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)	janv. 2024
Diagramme en haut p. 237	OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA), statistique de la parahôtellerie (PASTA)	janv. 2024
Diagrammes en bas p. 237	OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)	janv. 2024

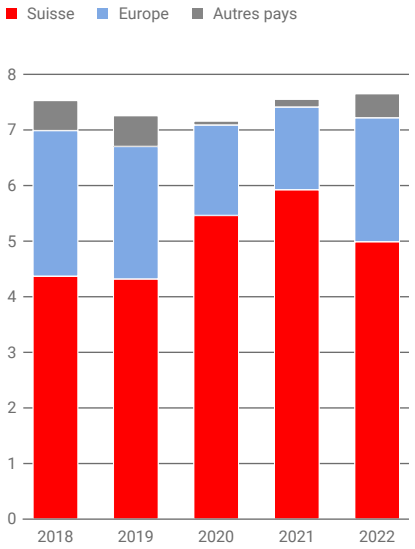
Taux net d'occupation des chambres dans l'hôtellerie



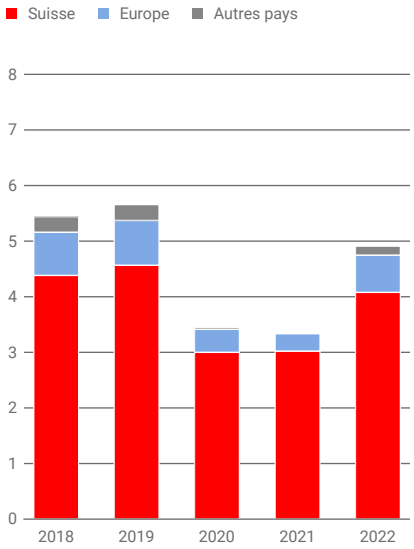
Nuitées par pays de provenance des hôtes

En mios

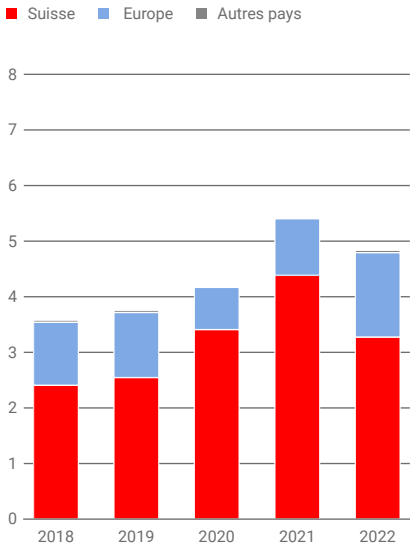
Logements de vacances



Hébergements collectifs



Terrains de camping



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 238	OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)	janv. 2024
Diagramme en bas p. 238	OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)	janv. 2024

Valeur ajoutée, travail et demande

En 2022, la demande touristique en Suisse s'est élevée à 42,9 milliards de francs. La même année, le tourisme a généré une valeur ajoutée de plus de 19,6 milliards de francs et a compté un total de près de 167 000 emplois en équivalents plein temps.

En 2022, le tourisme n'a pas encore retrouvé la totalité des valeurs d'avant la pandémie de COVID-19, à savoir celles de 2019. Cela vaut tant pour les dépenses que pour la valeur ajoutée et l'emploi.

La demande touristique correspond au total des dépenses réalisées pour les produits et les services consommés par les touristes. Sont prises en compte aussi bien les dépenses des touristes que les dépenses de tiers pour les touristes. En 2022, la valeur ajoutée touristique s'élevait à 42,9 milliards de francs.

LE TOURISME GÉNÈRE 2,6% DE LA VALEUR AJOUTÉE TOTALE

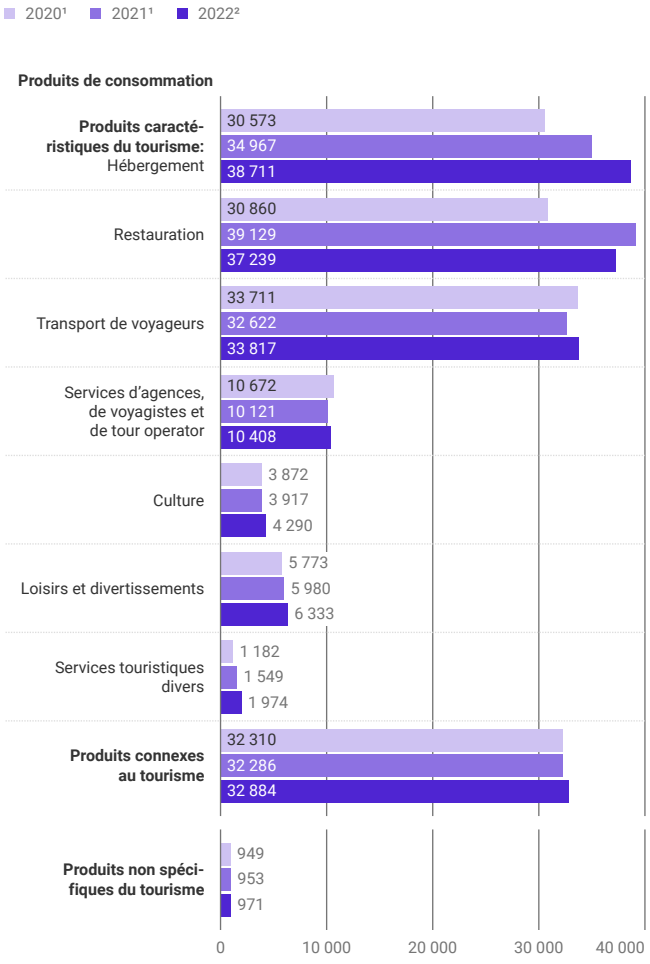
En 2022, la part du tourisme dans la valeur ajoutée brute de l'économie nationale se montait à 2,6%, ce qui correspond à environ 19,6 milliards de francs suisses. La valeur ajoutée résulte de la déduction des consommations intermédiaires de la valeur de production brute.

L'HÔTELLERIE, UN SECTEUR OÙ L'OFFRE EST ÉLEVÉE

Le tourisme représentait ainsi 3,9% des emplois de l'économie suisse en 2022. Cela correspond à 166 627 équivalents plein temps. Les secteurs ayant le plus besoin de main-d'œuvre sont l'hébergement (hôtellerie et parahôtellerie) et la restauration (restaurants, cafés et hôtels). De 2001 à 2019, ces deux secteurs employaient plus de 45% de l'ensemble des salariés du tourisme.

Trois indicateurs sont présentés chaque année dans le cadre des aspects monétaires de la statistique du tourisme: la demande, la valeur ajoutée brute et l'emploi dans ce secteur. Le but est de mesurer les retombées économiques directes du tourisme en Suisse et de fournir des informations sur l'état et l'évolution de celui-ci.

Emplois dans le tourisme, par produit
En équivalents plein temps



¹ Valeurs révisées
² Valeurs provisoires

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 239 OFS – Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme	oct. 2023

Balance touristique

Les dépenses en Suisse et à l'étranger se sont nettement redressées en 2022.

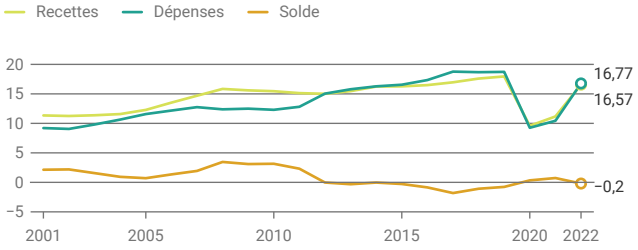
Après deux années marquées par la crise du COVID-19, le tourisme international s'est redressé nettement en 2022. Les recettes (visiteurs étrangers en Suisse) de la balance touristique ont augmenté pour atteindre 16,6 milliards de francs. Elles sont de 48,3% supérieures à leur niveau de 2021. Parallèlement, les dépenses (résidents suisses en voyage à l'étranger) ont augmenté de 60,7% et se sont établies à 16,8 milliards de francs. Elles restent toutefois inférieures au niveau enregistré en 2019. Au final, le solde de la balance touristique est négatif à −201,6 millions, selon les premières estimations de l'Office fédéral de la statistique OFS.

La balance touristique enregistre les recettes et les dépenses de la Suisse dans le trafic touristique transfrontalier. Calculée une fois par an depuis 1975, elle repose sur de très nombreuses sources de données et fait partie intégrante de la balance des paiements, établie chaque année par la Banque nationale suisse. La balance touristique n'est donc pas une statistique touristique à proprement parler, mais se base sur la sixième édition du manuel du FMI intitulé «Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)». Par exemple, la balance touristique inclut également les dépenses de consommation des frontaliers et des résidents de courte durée, ainsi que des étudiants et des patients séjournant plus d'un an, qui sont exclus des statistiques sur le tourisme.

10

La balance touristique[1]

En mrds de francs



[1] chiffres révisés; depuis 2003, y compris les dépenses de consommation des personnes au bénéfice d'un permis de séjour de courte durée (moins de 4 mois)

2022: chiffres provisoires

La balance touristique

En mios de francs

	2003	2010	2019	2020	2021	2022
Recettes provenant des hôtes étrangers	**11375**	**15452**	**17957**	**9590**	**11171**	**16569**
Séjours avec nuitées	7955	10827	11842	6230	7547	11964
Séjours dans l'hôtellerie, dans la parahôtellerie ou chez des particuliers (y compris séjours dans son propre logement de vacances)	5940	7890	8424	3081	4162	8389
Séjours d'études et séjours à l'hôpital	2015	2937	3418	3149	3385	3574
Séjours sans nuitées	3420	4625	6115	3359	3624	4605
Excursions d'un jour et tourisme de transit	2058	2758	3440	1581	1293	2056
Frontaliers et permis de séjour de courte durée	1362	1867	2675	1778	2332	2549
Dépenses des résidents suisses lors de voyages à l'étranger	**9809**	**12300**	**18729**	**9253**	**10438**	**16771**
Séjours avec nuitées (y compris séjours dans son propre logement de vacances)	7201	9381	13173	5412	6342	11692
Excursions d'un jour et tourisme de transit	2609	2919	5557	3841	4095	5079
Solde	**1566**	**3152**	**−772**	**337**	**733**	**−202**

Données provisoires de 2021 et 2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagramme et tableau p. 240 — OFS – Balance touristique	juin 2023

Comportement en matière de voyages

Voyages avec nuitées

La population suisse a repris ses voyages, en particulier à l'étranger, après la pandémie de COVID-19.

Le record du nombre de voyages avec nuitées par personne (3,1) date de 2017. Ce chiffre a diminué pendant trois années consécutives pour atteindre son niveau le plus bas en 2020 (1,9), année marquée par le COVID-19, avant de légèrement rebondir en 2021 (2,0). En 2022, la moyenne était de 2,6 voyages avec nuitées par personne (+28% sur un an). La hausse a été particulièrement portée par les voyages à l'étranger. Alors qu'une personne n'entreprenait encore que 0,7 voyage de longue durée (à partir de quatre nuitées) en 2021, cette valeur s'élevait à 1,2 en 2022 (+62%). De plus, on constate une forte augmentation des voyages courts (une à trois nuits) à l'étranger (0,4 voyage par personne), soit deux fois plus que l'année précédente. Malgré cette reprise en 2022, le nombre de voyages avec nuitées est resté inférieur à son niveau d'avant pandémie.

Voyages sans nuitée

La population suisse a effectué moins de voyages sans nuitée en 2022 par rapport à la moyenne des années précédentes.

Entre 2017 et 2019, le nombre de voyages sans nuitée demeurait remarquablement stable, avec une moyenne de 10,0 voyages par personne. En 2020, ce nombre a sensiblement diminué pour atteindre un plus bas historique à 7,1 voyages par personne, avant de rebondir à 10,5 voyages l'année suivante. En revanche, en 2022, le nombre de voyages sans nuitée a une nouvelle fois chuté à 8,0 par personne (–24% sur un an), une baisse entièrement attribuable aux voyages effectués en Suisse. Les voyages avec et sans nuitées ont ainsi pris des directions différentes en 2022.

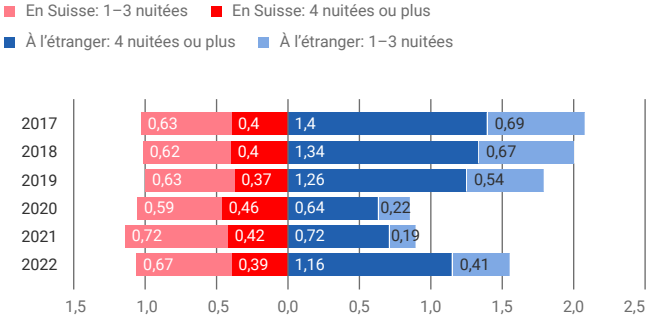
Voyage: un déplacement au cours duquel une personne quitte son environnement habituel pour une durée de trois heures au minimum (voyage sans nuitée) et de 365 jours au maximum (voyage avec nuitées). Ne sont pas pris en considération les déplacements liés à des activités régulières et répétées (ayant lieu une ou plusieurs fois par semaine).

Nombre de voyages sans nuitée par personne

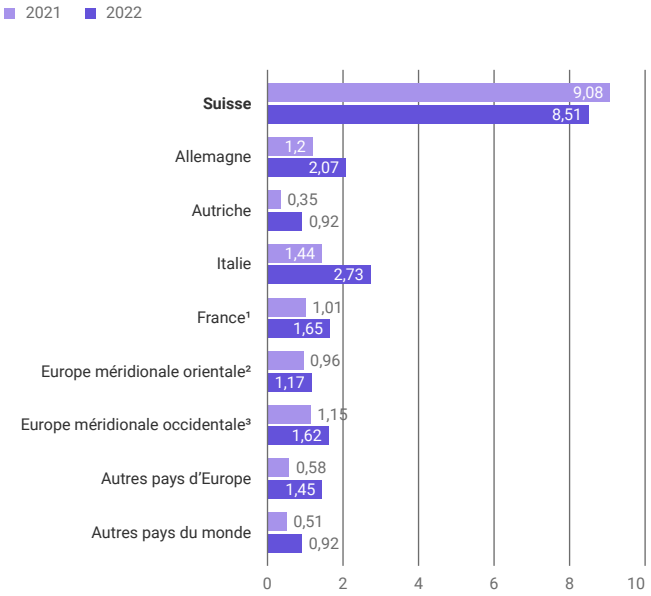
	Total	CV	En Suisse	CV
2017	9,6	±3,6%	8,5	±3,8%
2018	10,3	±3,8%	9,2	±4,1%
2019	9,8	±4,1%	8,9	±4,4%
2020	7,1	±5,1%	6,9	±5,1%
2021	10,5	±4,5%	10,0	±4,5%
2022	8,0	±7,3%	10,0	±5,1%

CV coefficient de variation (95%)

Voyages avec nuitées
Population résidante à partir de 6 ans, voyages par personnne



Voyages avec nuitées selon la destination
En mios



¹ Y compris les départements d'outre-mer et Monaco
² Grèce, Turquie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Albanie, Slovénie, Monténégro, Kosovo, Roumanie, Bulgarie, Macédoine du Nord
³ Espagne, Portugal, Andorre, Gibraltar

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 241	OFS – Comportement en matière de voyages	janv. 2024
Tableau p. 241	OFS – Comportement en matière de voyages	janv. 2024



Domaine statistique 11
Mobilité et transports

La statistique sur la mobilité et les transports fournit premièrement des données actuelles sur les aspects techniques de la mobilité, c'est-à-dire sur l'étendue des infrastructures de transport ainsi que sur le parc de véhicules et son évolution. Deuxièmement, elle quantifie les transports eux-mêmes, à savoir les kilomètres parcourus par les personnes et les marchandises. Troisièmement, la statistique sur la mobilité et les transports informe sur les conséquences physiques et monétaires de la mobilité pour la société et l'environnement en présentant des chiffres relatifs aux accidents des transports, à la consommation énergétique, aux émissions de gaz à effet de serre et aux coûts économiques.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Des enquêtes menées auprès de particuliers et d'entreprises permettent d'établir une partie des statistiques sur la mobilité et les transports. C'est notamment le cas des statistiques sur le comportement de la population en matière de mobilité individuelle et sur le transport de marchandises. D'autres données proviennent d'analyses statistiques de bases de données principalement utilisées à des fins administratives, comme le registre des véhicules. D'autres encore sont obtenues via des statistiques de synthèse et des modélisations, qui intègrent des informations provenant de diverses sources. C'est par exemple le cas de la statistique sur les coûts et le financement des transports. Pour établir ces statistiques, l'OFS travaille en étroite collaboration avec d'autres services fédéraux, en particulier avec les offices du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Mobilité et transports** → p. 77

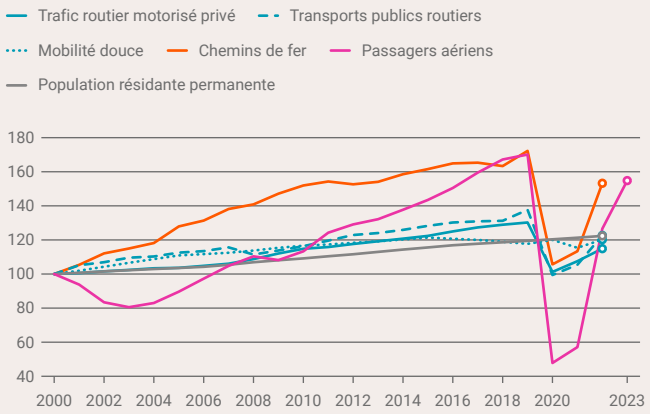
L’essentiel en bref

La pandémie de COVID-19 continue d’impacter le transport de personnes: en 2022, le nombre de personnes-kilomètres parcourus tant pour le trafic routier motorisé privé que pour le trafic ferroviaire était toujours inférieur d’un bon dixième à celui de 2019, dernière année «prépandémique». Dans l’aviation, le nombre de passagers était encore inférieur de 26% en 2022 et d’environ 9% en 2023 à celui de 2019. Le tableau est différent pour ce qui touche le transport de marchandises: les prestations de transport étaient plus élevées en 2022 qu’en 2019, tant sur la route (+2%) que sur le rail (+4%). L’importance de la mobilité électrique va croissant: parmi les voitures nouvellement immatriculées, la part des véhicules pouvant être rechargés sur le réseau électrique (voitures électriques et hybrides plug-in) s’élevait déjà à 30% en 2023.

Le transport présente certes de nombreux bénéfices, mais il y a aussi des ombres au tableau: 236 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation en 2023. En outre, en 2022, le trafic motorisé était responsable de 36% de la consommation d’énergie en Suisse et de 41% des émissions de CO_2. En 2020, il a engendré des coûts économiques totaux de 92,5 milliards de francs.

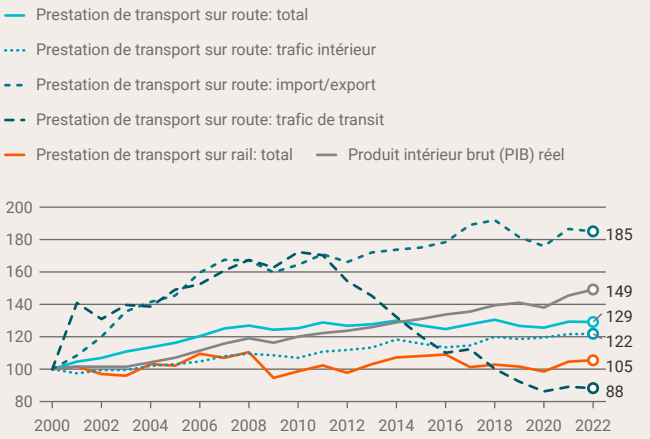
11

Évolution du transport de personnes par rapport à la population
Indice 2000 = 100



Remarques: le graphique ne contient pas les indications pour la navigation, les chemins de fer à crémaillère, les funiculaires et les téléphériques. Les indices de transport se fondent sur les personnes-kilomètres réalisées. Seule exception: pour l’aviation, l’indice repose sur le nombre de passagers locaux et en transfert pour le trafic de ligne et charter.

Évolution du transport de marchandises par rapport au PIB
Indice 2000 = 100



Remarque: les indices pour les prestations de transport se fondent sur les tonnes-kilomètres réalisées.
Données de base route: véhicules lourds indigènes et étrangers de transport de marchandises

	1990	2000	2010	2019	2020	2022	2023
Infrastructure de transport et véhicules							
Longueur du réseau ferroviaire, en km	5049	5032	5105	…	5317	…	…
Longueur du réseau routier, en km	…	…	…	…	…	…	84 868
Parc des véhicules routiers à moteur, en mios	4,2	4,8	5,5	6,4	6,5	6,6	6,7
dont voitures de tourisme, en mios	3,0	3,5	4,1	4,6	4,7	4,7	4,8
Part des voitures électriques et hybrides rechargeables dans les nouvelles mises en circulation de voitures de tourisme	…	…	0,1%	5,6%	14,3%	25,4%	29,7%
Transport de personnes							
Prestations de transport[1], en mrds de personnes-km	…	102,1	122,0	137,6[r]	105,0[r]	122,7[r]	…
part des transports publics	…	16,1%	19,3%	19,6%	16,3%[r]	19,5%	…
Passagers[2] dans l'aviation, en mios	19,9	34,4	39,0	58,6	16,5	43,6	53,3
Transport de marchandises							
Prestations de transport[3], en mrds de tonnes-km	19,9	23,5	26,7	27,2	26,8	27,9	…
part du rail	42,0%	42,2%	36,7%	37,1%	36,6%	37,5%	…
Accidents							
Accidents de la route avec dommages corporels	23834	23737	19609	17761	16897	18396	18254
Personnes tuées dans la circulation routière	954	592	327	187	227	241	236
Impact sur l'environnement							
Consommation d'énergie finale imputable aux transports, en pétajoules	263	304	309	316	246	277	277
part des transports dans les émissions de CO_2[4]	33,1%[r]	36,2%[r]	36,3%[r]	40,4%[r]	39,6%[r]	41,4%	…
Coûts							
Coûts totaux des transports[5], en mrds de francs	…	…	86,0	96,3	92,5	…	…

… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé
r révisé ou rectifié par rapport à l'édition précédente
1 rail, route (y c. mobilité douce) et transports par câbles
2 passagers locaux et en transfert, à l'arrivée et au départ dans le trafic de ligne et charter
3 sur route et sur rail; dans les transports combinés, calculé sans le poids propre des conteneurs et des caisses mobiles (pour le rail: tonnes-kilomètres nettes)
4 sans l'aviation internationale; selon la délimitation de l'ordonnance sur le CO_2: calculé sur la base des quantités de carburants vendues en Suisse
5 transport motorisé par route, transport par rail et aviation (trafic de ligne et charter); y compris les coûts immatériels induits par les atteintes à l'environnement et à la santé ainsi que par les accidents

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Mobilité et transports contient les rubriques et les contenus suivants:

RUBRIQUE 11A
Infrastructure de transport et véhicules

Surfaces occupées par les infrastructures de transport • Infrastructure selon le mode de transport
Parc de véhicules routiers à moteur • Véhicules électriques
Nouvelles mises en circulation de voitures selon le carburant → p. 247

RUBRIQUE 11B
Transport de personnes

Mobilité de la population: Distance journalière • Choix du moyen de transport
Motifs de déplacement • Prestations du transport de personnes • Transport transfrontalier de personnes → p. 249

Pendulaires: Solde relatif de pendulaires des cantons • Distance par trajet → p. 250

Trafic aérien: Passagers aériens du trafic de ligne et charter • Destinations → p. 251

RUBRIQUE 11C
Transport de marchandises

Prestations de transport sur route et sur rail • Prestations dans le transport de marchandises par la route selon le genre de véhicule • Part du rail dans les prestations du transport de marchandises → p. 252

RUBRIQUE 11D
Accidents des transports

Accidents et victimes de la circulation routière • Victimes d'accidents graves de la route selon le moyen de transport utilisé • Comparaison des risques d'une sélection de moyens de transport terrestres → p. 253

RUBRIQUE 11E
Impact environnemental du trafic

Consommation d'énergie imputable aux transports • Émissions de CO_2 imputables aux transports selon le moyen de transport • Émissions de CO_2 et de polluants atmosphériques imputables aux transports → p. 254

RUBRIQUE 11F
Coûts et financement des transports

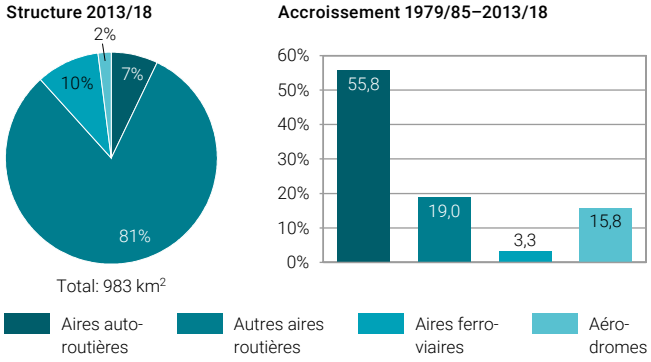
Coûts totaux du transport motorisé • Origine des coûts • Payeurs selon la forme de transport → p. 255

Infrastructure de transport et véhicules

Comparées à celles d'autres pays, les infrastructures suisses de transport sont très développées. Elles occupent donc un espace considérable.

Les infrastructures de transport occupent un peu plus de 2% du territoire national et presque un tiers des surfaces d'habitat et d'infrastructure. La majeure partie des surfaces de transport (88%) sont des routes et des autoroutes, qui, en 2023, s'étendaient sur 84 868 km. Le réseau ferroviaire mesurait 5317 km en 2020 et comptait 1672 arrêts. Pour ce qui est du trafic aérien, les trois aéroports nationaux de Zurich, Genève et Bâle assurent les liaisons avec les centres européens et mondiaux.

Surfaces occupées par les infrastructures de transport



Infrastucture par mode de transport

	1990	2000	2010	2020	2022	2023
Infrastructure ferroviaire						
Longueur du réseau ferroviaire, en km	5049	5032	5105	5317	…	…
Nombre d'arrêts (chemin de fer)	1881	1850	…	1672	…	…
Infrastructure routière						
Longueur du réseau routier, en km	…	…	…	…	…	84 868
Autoroutes [1, 2]	1148	1270	1406	1544	1544	1 549
Autres routes nationales [1, 2]	347	368	384	710	710	834
Routes cantonales [2]	18278	18097	18040	17278	17227	17 203
Autres routes ouvertes au trafic motorisé	…	…	…	…	…	65 406
Longueur du réseau d'exploitation des transports publics routiers, en km	15098	15501	19335	21190	…	…
Nombre d'arrêts des transports publics routiers	17681	21054	21960	23080	…	…
Infrastructure aéronautique civile						
Nombre d'aéroports nationaux	3	3	3	3	3	3
Nombre d'aéroports régionaux	7	10	10	11	11	11
Nombre de champs d'aviation	…	41	45	44	45	46
Infrastructure de la navigation publique [3]						
Longueur du réseau navigable, en km	…	…	557	514	…	…
Nombre de débarcadères	…	…	316	337	…	…

1 à partir de 2020, y compris routes d'accès (principalement des tronçons d'autoroute qui rejoignent les grandes villes)
2 En 2020, près de 400 km de tronçons de routes cantonales ont été convertis en routes nationales sur la base de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales.
3 y c. bacs
… chiffre inconnu car pas (encore) collecté ou pas (encore) calculé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

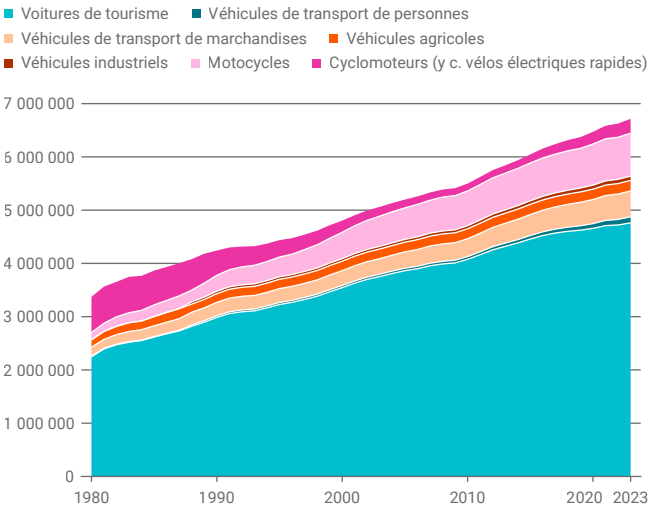
	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 247	OFS – Statistique suisse de la superficie (AREA)	déc. 2021
Tableau p. 247	OFS – Statistique des transports publics (TP), Longueurs des routes (STL); OFS, OFAC – Statistique de l'aviation civile (AVIA_ZL)	sept. 2023

LE PARC DE VÉHICULES CONTINUE DE CROÎTRE

En 2023, près de 6,7 millions de véhicules routiers à moteur étaient immatriculés en Suisse, dont 4,8 millions de voitures de tourisme et 0,8 million de motocycles. Si, depuis 1980, le nombre de voitures de tourisme a plus que doublé, celui des motocycles a presque sextuplé. Depuis quelques années, pour les voitures de tourisme, la tendance va vers des propulsions électriques ou hybrides. En 2023, la part des véhicules purement électriques se montait à 20,7% des nouvelles immatriculations et à 3,3% du parc automobile. En ce qui concerne les véhicules routiers non motorisés, environ 61% des ménages possédaient au moins un vélo et 20% un vélo électrique en 2021.

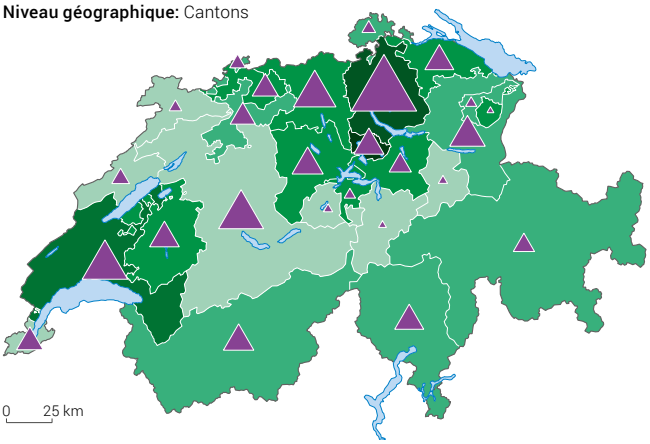
Outre les véhicules routiers, les registres de véhicules répertorient 3134 aéronefs (2022), 3426 véhicules motorisés ferroviaires (2020) ainsi que 64 625 bateaux à moteur privés et 26 687 bateaux à voile (2023).

Parc des véhicules routiers motorisés



Parc des voitures de tourisme électriques, en 2023

Niveau géographique: Cantons



Nombre de voitures de tourisme purement électriques[1]

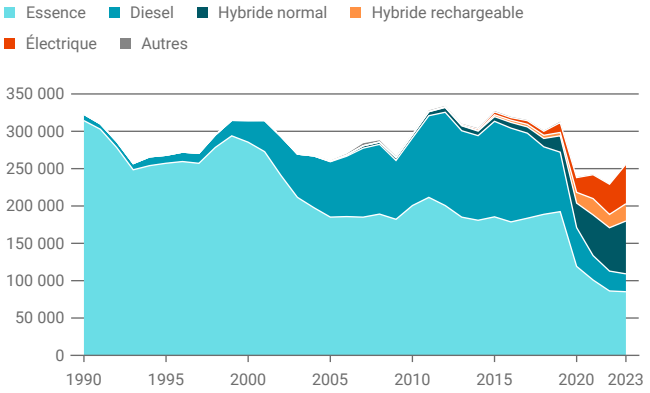
31 279 | 10 000 | 2 000 | 357 | **CH:** 155 498

Part des voitures purement électriques dans le parc des voitures de tourisme, en %

< 2,8 | 2,8 – 3,1 | 3,2 – 3,5 | 3,6 – 3,9 | 4,0 – 4,3 | ≥ 4,4 | **CH:** 3,3

[1] parc au 30.09.2023

Nouvelles mises en circulation de voitures de tourisme selon le carburant



Remarque: les véhicules électriques ne sont considérés séparément que depuis 1997 et les véhicules hybrides depuis 2005. Auparavant ils faisaient partie de la catégorie «Autres».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte et diagramme en haut p. 248	OFS, OFROU – Parc des véhicules routiers (MFZ)	janv. 2024
Diagramme en bas p. 248	OFS, OFROU – Nouvelles mises en circulation de véhicules routiers (IVS)	janv. 2024

Transport de personnes

En 2021, les habitants de la Suisse ont parcouru en moyenne 30 km par personne et par jour à l'intérieur du pays, ce qui leur a pris 80 minutes. Ce sont là sept kilomètres, ou dix minutes, de moins qu'en 2015, année du dernier relevé. Ce recul est à mettre en lien direct avec la pandémie de COVID-19.

La plus grande partie des distances quotidiennes parcourues à l'intérieur du pays, 69% en 2021, sont effectuées en voiture. Les loisirs représentent le principal motif de déplacement, avec une part de 43% des distances, devant les déplacements pour le travail (28%).

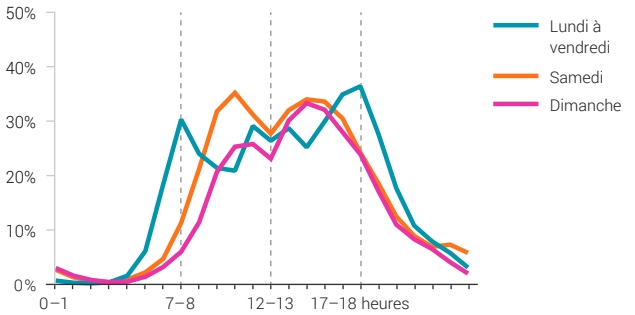
Les habitants de la Suisse ne se déplacent toutefois pas uniquement à l'intérieur du pays: en 2021, malgré la pandémie, ils ont parcouru également 3732 km à l'étranger sur l'ensemble de l'année, dont la plus grande partie (2928 km), et de loin, dans le cadre des loisirs. Chaque jour en 2021, environ 1,2 million de personnes ont franchi les frontières nationales suisses par la route ou par le rail (dans les deux sens).

Mobilité de la population (à partir de 6 ans)

	Taux de mobilité[1] un jour donné, en pour-cent de la population	Distance journalière moyenne[2] par personne, en km	Temps de trajet journalier moyen[3] par personne, en minutes
1994	89,1	31,3	82,6
2000	90,1	35,0	93,3
2005	89,1	35,2	97,5
2010	89,1	36,7	91,7
2015	89,1	36,8	90,4
2021	83,4	30,0	80,2

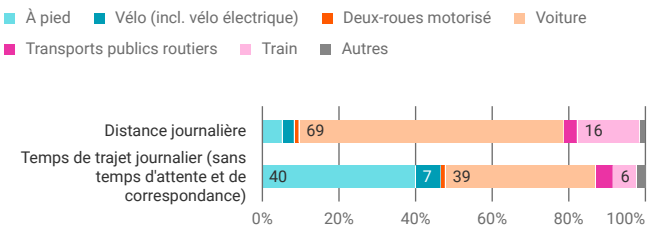
1 part de la population ayant été en déplacement un jour donné
2 trajets en Suisse
3 trajets en Suisse, incl. temps d'attente et de correspondance

Part de la population en déplacement, en 2021 (en Suisse)



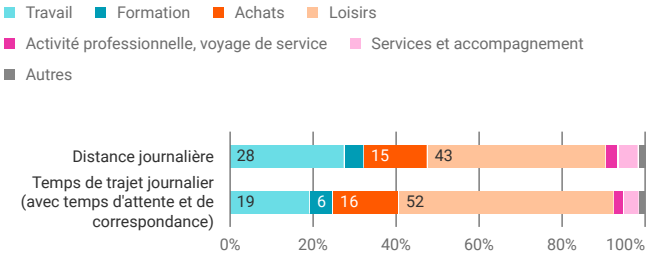
Moyens de transport utilisés, en 2021

Parts en Suisse



Importance des motifs de déplacement, en 2021

Parts en Suisse



11

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et tableau p. 249

Sources: OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

Données les plus récentes: avr. 2023

LE TRAJET POUR SE RENDRE AU TRAVAIL EST DE 14 KM EN MOYENNE

Le travail est le deuxième motif de déplacement après les loisirs. En 2022, huit personnes actives occupées sur dix en Suisse étaient des pendulaires, autrement dit des personnes ayant un lieu de travail fixe situé hors de leur bâtiment d'habitation. Cela représente environ 3,6 millions de personnes. Parmi eux, 71% travaillaient en dehors de leur commune de résidence, soit nettement plus qu'en 1990 (58%). En moyenne, en 2022, les pendulaires parcouraient 14 km (aller) pour se rendre au travail et cela leur prenait 30 minutes.

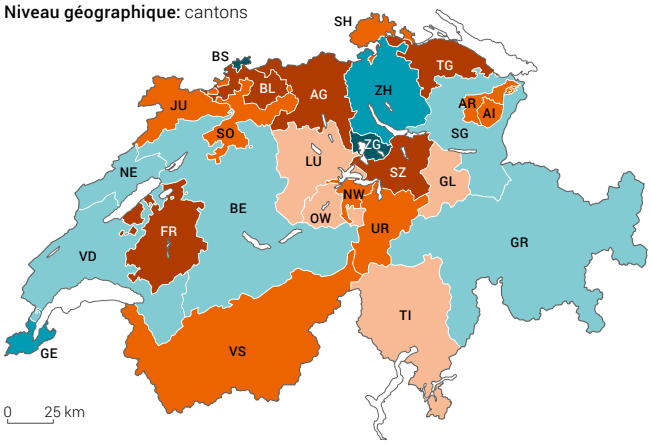
De plus en plus de personnes franchissent non seulement des frontières communales, mais aussi cantonales pour se rendre au travail. Certains cantons sont de véritables pôles d'emplois et attirent par conséquent de nombreux pendulaires entrants, alors que dans d'autres, les pendulaires sortants sont majoritaires. La comparaison entre les cantons montre que Bâle-Ville et Zoug sont ceux qui attirent le plus de pendulaires d'autres cantons par rapport à leur taille.

LES PRESTATIONS DE TRANSPORT SUR LA ROUTE SONT CINQ FOIS PLUS ÉLEVÉES QUE SUR LE RAIL

Au total, 122,7 milliards de personnes-kilomètres ont été parcourus en 2022 dans les transports terrestres suisses, une personne-kilomètre correspondant au transport d'une personne sur un kilomètre. Sur ce total, 84% étaient dus au trafic routier, en particulier au trafic motorisé privé avec des voitures, des motocycles et des cars privés. La part du rail était de 16%, alors que celle des transports à câbles était de moins de 1%. Après un recul dû au COVID-19, la part des transports publics sur route et sur rail a de nouveau augmenté. En 2022, il était de 20%, soit au niveau d'avant la pandémie.

Solde relatif de pendulaires, en 2022

Niveau géographique: cantons



Pendulaires entrants moins pendulaires sortants, en pour-cent des pendulaires habitant dans le canton[1]

< -16,0 | -16,0 – -8,1 | -8,0 – -0,1 | 0,0 – 7,9 | 8,0 – 15,9 | ≥ 16,0

[1] sans les frontaliers en direction ou en provenance de l'étranger

Transport transfrontalier de personnes

	2015	2021
Route: voitures de tourisme, motocycles, cars		
Nombre moyen de véhicules entrant et sortant par jour	1126200	779100
Nombre moyen de personnes entrant et sortant par jour	2126400	1158400
Part du trafic de loisirs	47%	41%
Part du trafic pendulaire	24%	27%
Part du trafic pour les achats	22%	22%
Part du trafic pour les voyages professionnels	8%	5%
Part des autres motifs	…	4%
Part du trafic de transit[1]	13%	14%
Rail		
Nombre moyen de personnes entrant et sortant par jour	80500	55100
Part du trafic de loisirs	50%	45%
Part du trafic de transit[1]	18%	14%

1 trafic traversant la Suisse et dont l'origine et la destination se situent hors de la Suisse
… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte p. 250	OFS – Pendularité (PEND), Relevé structurel (RS)	janv. 2024
Tableau p. 250	OFS – Transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)	août 2023

AVIATION: QUATRE PASSAGERS SUR CINQ VOYAGENT EN EUROPE

En 2023, les aéroports suisses ont enregistré 53,3 millions de personnes à l'arrivée et au départ (transferts compris) pour le trafic de ligne et charter. L'aéroport suisse le plus fréquenté était celui de Zurich, avec 28,8 millions de passagers en 2023, devant Genève avec 16,3 millions de passagers et Bâle-Mulhouse avec 8,1 millions de passagers. Environ 79% des personnes ayant voyagé au départ d'un aéroport suisse en 2023 avaient pour destination un pays d'Europe.

EN 2022 AUSSI, LE TRANSPORT DE PERSONNES EST RESTÉ INFÉRIEUR À LA PÉRIODE PRÉ-COVID

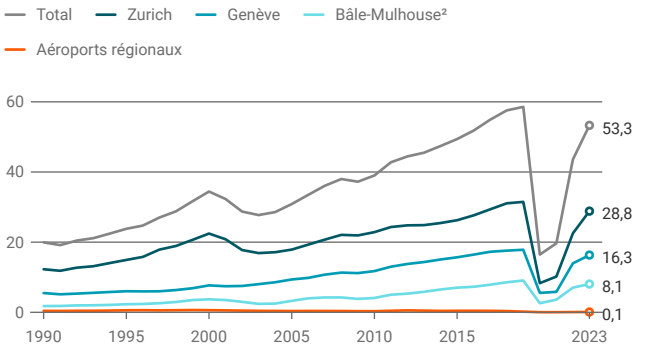
Pendant la première année de la pandémie de COVID-19, en 2020, le transport de personnes a diminué dans des proportions sans précédent. Bien que l'on observe depuis lors une nouvelle augmentation, les prestations de transport dans le trafic routier motorisé privé étaient en 2022 encore inférieures de 12% et dans le trafic ferroviaire de 11% au niveau de 2019. Dans le trafic aérien, le nombre de passagers était inférieur d'environ 26% en 2022 et de 9% en 2023 par rapport à 2019.

Au cours des deux décennies qui ont précédé la pandémie, la comparaison entre l'évolution des transports et celle de la population permet de dégager les grandes tendances suivantes:

- Entre 2000 et 2010, le trafic ferroviaire a augmenté de manière nettement plus marquée que la population. Au cours de cette décennie, d'importants travaux d'infrastructure (notamment Rail 2000) ont permis d'élargir l'offre en densifiant les horaires et en réduisant les temps de parcours. À partir de 2010, les prestations de transport du rail ont augmenté un peu moins fortement.
- Le nombre de passagers aériens a d'abord diminué peu après le changement de millénaire, surtout à la suite des attentats du 11 septembre 2001 à New York et du «grounding» de Swissair. Mais à partir de 2005 environ, la croissance du trafic aérien était presque chaque année nettement supérieure à celle de la population. L'expansion des compagnies aériennes dites à bas prix a probablement contribué à cette évolution.
- Si l'évolution du trafic routier motorisé privé a été un peu moins dynamique, sa croissance a toutefois également été un peu plus marquée que celle de la population entre 2000 et 2019. Cela s'explique principalement par l'augmentation des prestations de transport des voitures de tourisme étrangères sur le territoire suisse. Les distances parcourues par personne par la population résidante suisse sont en revanche restées à peu près stables.

Passagers aériens dans le trafic de ligne et charter

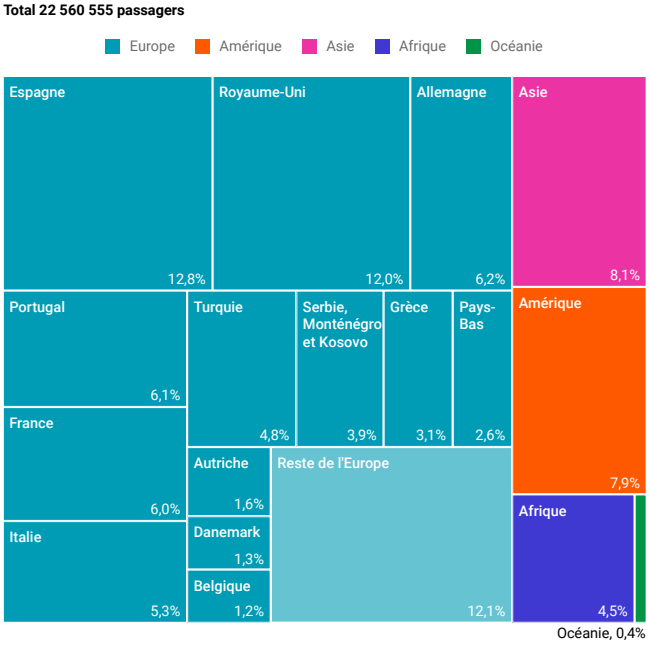
En mios de passagers[1] à l'arrivée et au départ



¹ passagers locaux et en transfert
² trafics suisse et français

Passagers aériens selon la destination finale, en 2023

Passagers locaux au départ des aéroports suisses dans le trafic de ligne et charter



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources		Données les plus récentes
Diagrammes p. 251	OFS, OFAC – Trafic aérien, trafic de ligne et charter (AVIA_LC)	févr. 2024

Transport de marchandises

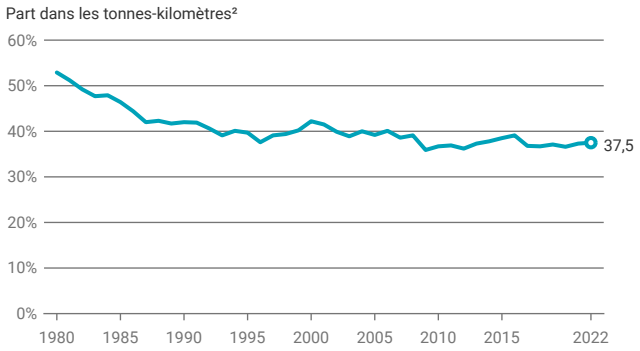
Les prestations de transport sur route et sur rail continuent d'évoluer en dessous du niveau record atteint en 2014.

En Suisse, le transport de marchandises se fait en premier lieu par voie terrestre, donc sur route et sur rail. En 2022, ces deux modes de transport ont fourni au total des prestations de transport de 27,9 milliards de tonnes-kilomètres, une tonne-kilomètre correspondant au transport d'une tonne sur un kilomètre. Le chiffre de 28,2 milliards de tonnes-kilomètres atteint en 2014 n'a plus été égalé depuis. Cependant, les prestations du transport de marchandises n'ont guère varié ces dernières années et n'ont que légèrement diminué au début de la pandémie de COVID-19, contrairement au transport de personnes. La comparaison à long terme à partir de l'an 2000 montre que durant cette période le transport de marchandises en Suisse a moins augmenté que le produit intérieur brut.

En 2022, dans les transports terrestres, 62% des prestations de transport ont été fournies par la route et 38% par le rail. La part de ce dernier était nettement plus importante (74%) dans le transport transalpin de marchandises.

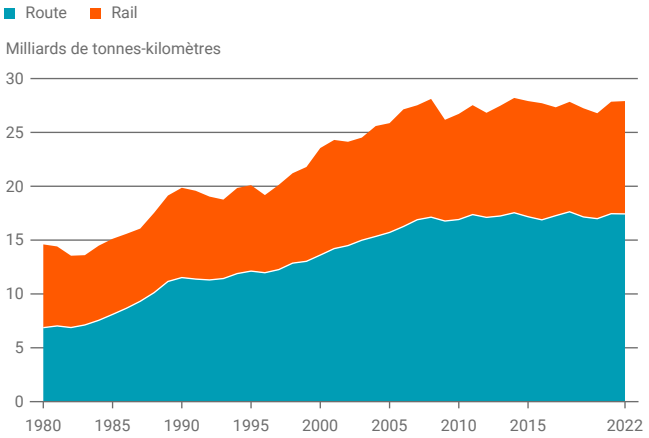
Au sein du transport de marchandises par route, la part du lion des prestations de transport (95%) était assurée en 2022 par des véhicules lourds, à savoir des camions et des tracteurs à sellette. Si, en revanche, on considère les kilomètres parcourus, les véhicules légers (jusqu'à 3,5 tonnes) arrivent en tête avec 69%.

Part du rail dans les prestations du transport de marchandises[1] (répartition modale)



¹ route et rail
² dans les transports combinés, calculé sans le poids propre des conteneurs et des caisses mobiles (ce qui signifie pour le rail: tonnes-kilomètres nettes)

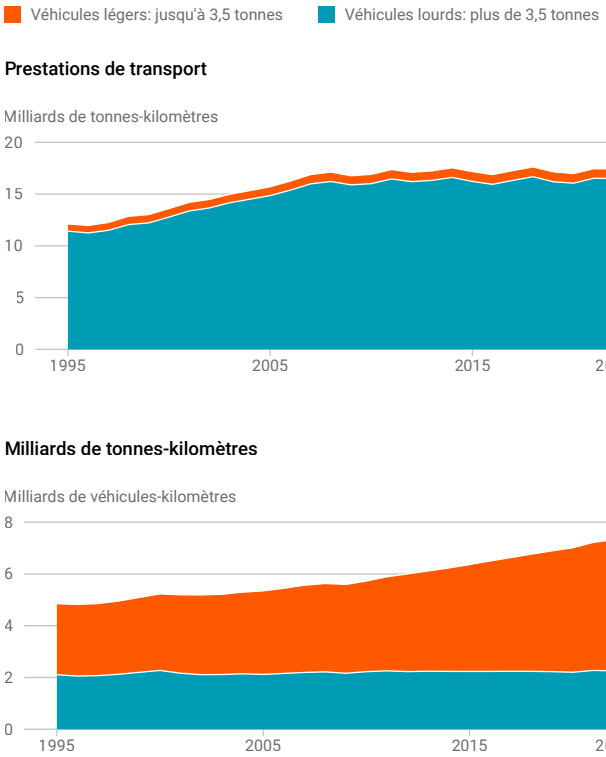
Prestations de transport sur route et sur rail



Données de base route: véhicules lourds indigènes et étrangers de transport de marchandises; véhicules légers indigènes de transport de marchandises

Rail: valeurs en tonnes-kilomètres nettes (sans le poids des conteneurs et des véhicules routiers de transport de marchandises en transport combiné)

Prestations dans le transport de marchandises par la route selon le genre de véhicule



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 252	OFS – Statistique du transport de marchandises (STM)	nov. 2023
Diagrammes à droite p. 252	OFS – Statistique du transport de marchandises (STM), Statistique des transports publics (TP)	nov. 2023

Accidents des transports

Le nombre d'accidents graves de la circulation a fortement reculé depuis les années 1970.

En 2023, on a dénombré sur les routes suisses 18 254 accidents ayant causé des dommages corporels. Lors de ces événements, 236 personnes ont perdu la vie, 4096 ont été grièvement blessées et 17 404 l'ont été légèrement. En outre, il y a eu 10 morts dans le transport ferroviaire et 5 morts dans le transport aérien civil. Le nombre de victimes décédées ces dernières décennies a fortement diminué, quel que soit le mode de transport. Entre 1970 et 2023, le recul a atteint 86% dans le trafic routier. Le nombre de personnes grièvement accidentées dans des voitures a particulièrement baissé, notamment grâce aux améliorations techniques.

VOYAGER EN TRAIN, C'EST PLUS SÛR

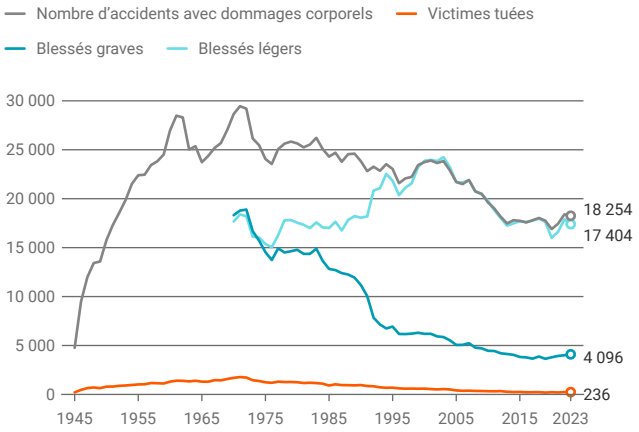
Le risque d'être tué dans un accident varie beaucoup selon le moyen de transport. Les voyages en train sont les plus sûrs en termes de distances parcourues: en moyenne, au cours des dix dernières années (2013 à 2022), il y a eu en train un décès par 191 milliards de personnes-kilomètres (ce qui correspond à 4,8 millions fois le tour de la terre). La voiture est également un moyen de transport relativement sûr, alors que les trajets à vélo et surtout à motocycle sont bien plus dangereux. Toutefois, si le risque de décès n'est pas calculé en fonction du nombre de kilomètres parcourus, mais du temps passé sur la route, le vélo obtient un bien meilleur résultat.

Comparaison des risques des moyens de transport terrestres (sélection), de 2013 à 2022

	Un décès pour:	Risque de mourir en fonction de la distance parcourue, mesuré par rapport au moyen de transport le plus sûr, le chemin de fer (=1)
Chemin de fer	190,86 mrds de personnes-km	1 fois
Voiture de tourisme	1,13 mrd de personnes-km	169 fois
Vélo (sans vélo électrique)	0,10 mrd de personnes-km	1 985 fois
Motocycle	0,04 mrd de personnes-km	4 732 fois

Les risques ont été calculés en rapportant, pour chaque moyen de transport considéré, le nombre de passagers ou d'usagers tués aux personnes-kilomètres effectués en Suisse. Pour réduire l'influence des variations à court terme sur les résultats, une période de 10 ans a été prise en considération (de 2013 à 2022).

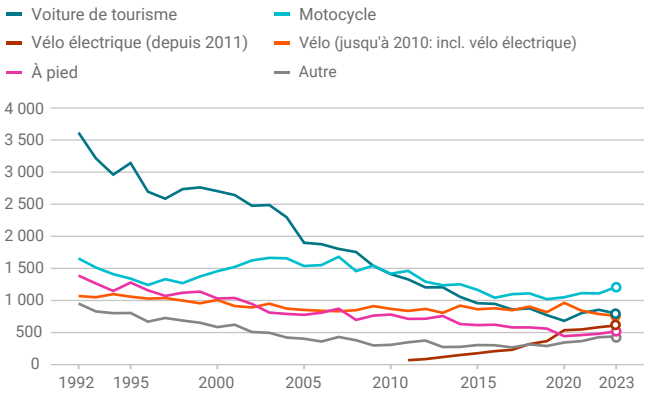
Accidents et victimes de la circulation routière



La distinction entre blessés légers et blessés graves a été introduite en 1970. En 1992 et en 2015, les définitions ont été ajustées.

Victimes d'accidents graves de la route selon le moyen de transport utilisé

Tués et blessés graves



Remarque: ajustement de la définition des blessés en 2015

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes à droite p. 253	OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)	mars 2024
Diagramme à gauche p. 253	OFS – Prestations du transport de personnes (PV-L); Statistique des transports publics (TP); OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU); OFT – Nouvelle base de données d'événements	août 2024

Impact environnemental du trafic

En 2022, 36% de l'énergie finale consommée en Suisse était imputable aux transports, une part plus importante que celle des ménages ou de l'industrie.

Comme les transports couvrent la majeure partie de leurs besoins énergétiques avec des produits pétroliers (93% en 2022), leurs émissions de gaz à effet de serre sont importantes: en 2022, les transports étaient responsables de 41% des émissions de CO_2 en Suisse (sans compter l'aviation internationale). Ce pourcentage a augmenté depuis 1990. En revanche, les émissions de certains polluants atmosphériques dues au trafic, comme l'oxyde d'azote, ont nettement diminué au cours des dernières décennies. Les émissions sonores font également partie des effets négatifs des transports sur l'environnement: un peu plus de 13% de la population est exposée à son domicile à des nuisances sonores supérieures aux valeurs limites légales pendant la journée et 12% pendant la nuit (2015).

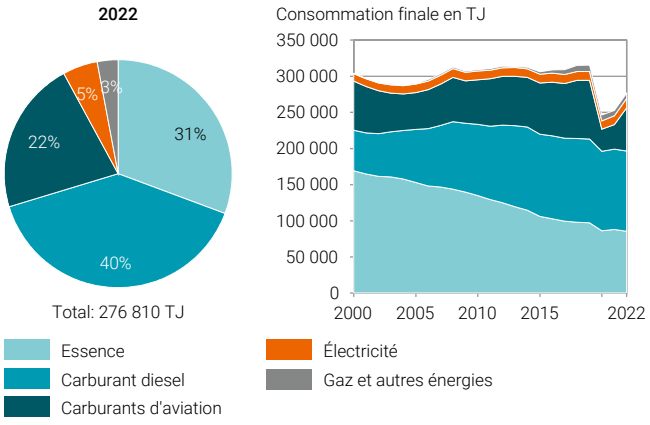
Émissions de CO_2 et de certains polluants atmosphériques liées aux transports

	1990	2000	2010	2020	2022
Dioxyde de carbone (CO_2)[1]					
Transports sans l'aviation internationale, en mios de tonnes	14,6	15,8	16,3	13,6	13,6
Part des transports dans le total des émissions (sans l'aviation internationale)[2]	33,1%	36,2%	36,3%	39,6%	41,4%
Aviation internationale, en mios de tonnes	3,1	4,7	4,3	2,1	4,2
Polluants atmosphériques[3]					
Poussières fines (PM10)[4], en milliers de tonnes	6,1	5,7	5,1	4,0	4,2
Part des transports dans le total des émissions	16,1%	22,9%	26,4%	27,7%	28,7%
Oxydes d'azote (NO_x), en milliers de tonnes	87,3	70,9	53,7	31,6	31,6
Part des transports dans le total des émissions	60,4%	63,2%	60,6%	57,1%	57,6%
Composés organiques volatiles sans méthane (NMVOC), en milliers de tonnes	89,9	38,0	15,9	8,2	8,3
Part des transports dans le total des émissions	30,3%	24,6%	16,2%	11,3%	11,5%

1 émissions selon la délimitation de l'ordonnance sur le CO_2 calculées sur la base des quantités de carburant vendues en Suisse, y compris le tourisme à la pompe et la différence statistique
2 total des émissions directes et indirectes de CO_2 selon les définitions de l'ordonnance sur le CO_2
3 émissions sur le territoire suisse ou dans l'espace aérien suisse (principe de territorialité); sans le tourisme à la pompe et la différence statistique par rapport à la quantité vendue
4 émissions dues à la combustion de carburant et au processus d'abrasion

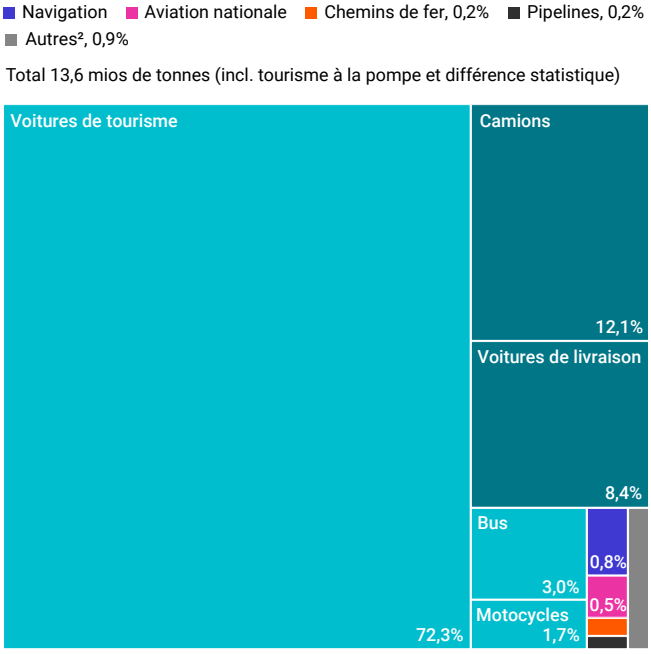
Remarque: chiffres selon l'état des données au 15.04.2024. De petits ajustements ultérieurs ne peuvent pas être exclus.

Consommation d'énergie imputable aux transports



Émissions de CO_2 imputables aux transport[1] selon le moyen de transport, en 2022

Sans l'aviation internationale



[1] Émissions suisses selon la délimitation de l'ordonnance sur le CO_2 (principe de la quantité vendue); les parts des différents moyens de transport ont été calculées en excluant le tourisme à la pompe et la différence statistique.
[2] militaire, incendies de véhicules

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 254	OFEV – Système d'information sur les émissions en Suisse (EMIS)	avril 2024
Diagramme en haut p. 254	OFEN – Statistique globale de l'énergie	août 2023
Diagramme en bas p. 254	OFEV – Système d'information sur les émissions en Suisse (EMIS)	avril 2024

Coûts et financement des transports

Depuis 2010, les coûts des transports ont augmenté dans de nombreux domaines, que ce soit pour les usagers, l'État ou la collectivité.

Les coûts globaux du trafic motorisé sur route, sur rail et dans l'air se sont montés à 92,5 milliards de francs en 2020. En dépit de la forte baisse du trafic due à la pandémie de COVID-19, ce montant n'est que légèrement inférieur à celui de 2019 (−3%) et toujours supérieur à celui de 2010 (+8%). Plus de trois quarts des coûts sont dus aux dépenses pour les infrastructures et les moyens de transport, le quart restant correspond aux coûts des accidents ainsi que des dommages à l'environnement et à la santé liés aux transports. Les coûts des transports routiers (76,3 milliards au total) ont pesé beaucoup plus lourd que ceux des transports ferroviaires (12,0 milliards) et de l'aviation (4,2 milliards). À noter que la grande majorité du transport passe par la route. Les coûts sont pris en charge non seulement par les usagers eux-mêmes, mais aussi par l'État et la collectivité, c'est-à-dire par les personnes non concernées qui subissent les effets négatifs du trafic.

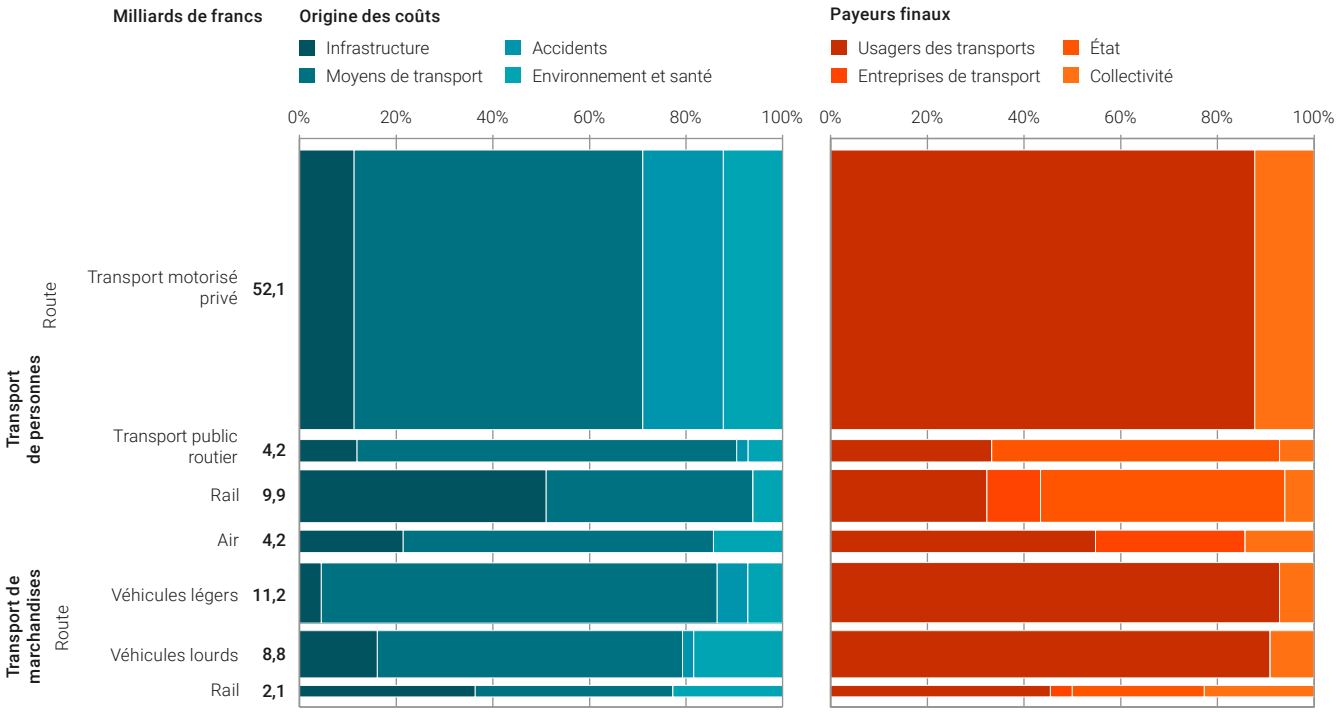
Coûts totaux du transport

Y compris les coûts immatériels induits par les atteintes à l'environnement et à la santé ainsi que par les accidents

	2010	2015	2019	2020
Total[1], en mrds de francs	**86,0**	**89,5[r]**	**95,8[r]**	**92,5**
Transport routier[2]	70,6	72,3	76,8	76,3
Transport ferroviaire	9,8	11,0	12,1	12,0
Aviation[3]	5,6	6,3[r]	6,9[r]	4,2
Transport de personnes[4]	66,9	68,7[r]	73,4[r]	70,3
Transport de marchandises	19,1	20,8	22,3	22,2

1 sans la navigation (données uniquement disponibles pour 2015: 0,3 mrd de fr.)
2 sans la mobilité douce, mais y compris transports publics routiers
3 trafic de ligne et charter, y compris le fret dans les soutes des aéronefs
4 dans le cas de l'aviation y compris le fret dans les soutes des aéronefs
r révisé ou rectifié par rapport à l'édition précédente

Origine des coûts et payeurs finaux selon la forme de transport, en 2020



Le mode de transport sur l'eau avec 199 millions de francs dans le transport de personnes et 144 millions de francs dans le transport de marchandises n'est pas pris en considération dans la figure (état 2015).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Tableau et diagramme p. 255 OFS – Statistique des coûts et du financement des transports (CFT)	nov. 2023



Domaine statistique 12
Monnaie, banques, assurances

Le présent chapitre fournit des informations statistiques sur la structure et l'évolution des opérations du secteur bancaire, lequel joue un rôle important en Suisse. En sa qualité de banque centrale indépendante, la Banque nationale suisse (BNS) mène la politique monétaire, réglemente la circulation du numéraire, facilite le trafic des paiements et conseille la Confédération dans les questions monétaires. Elle publie en outre un volume important de données statistiques, par exemple sur le secteur bancaire, le nombre de billets de banque en circulation ou encore le taux directeur de la BNS. Certaines de ces données sont présentées dans ce chapitre.

Ce domaine statistique contient par ailleurs de nombreuses données sur le marché suisse de l'assurance, le nombre d'emplois, les primes, les prestations d'assurance et les revenus.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La Banque nationale suisse (BNS) met à disposition un grand volume de données. Celles de la statistique bancaire (p. ex. bilans, données structurelles) sont collectées auprès des banques résidentes et publiées tous les mois ou tous les ans. Celles concernant les paiements de la clientèle sont fournies tous les mois par les principales banques résidentes concernées. Le portail de données de la BNS présente en outre chaque semaine les «Données importantes de politique monétaire» (p. ex. le taux directeur de la BNS) et chaque mois les «Données économiques» (notamment sur la BNS, les marchés financiers, l'économie de la Suisse et les relations économiques internationales).

Les données statistiques des assureurs privés proviennent des comptes annuels des institutions d'assurance surveillées en Suisse. De son côté, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) obtient et consolide les comptes annuels.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

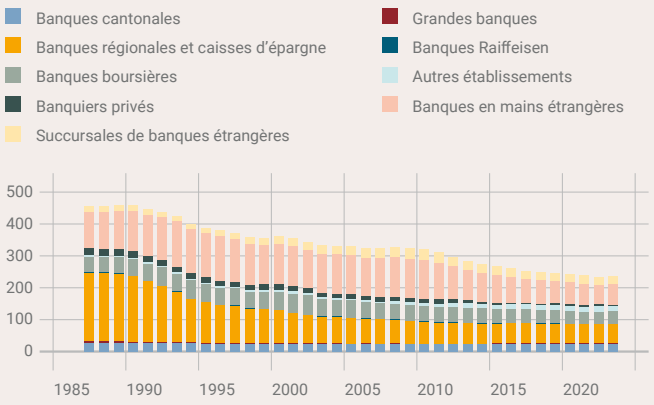
L’essentiel en bref

En 2023, la Banque nationale suisse (BNS) a relevé son taux directeur à deux reprises. À la suite du resserrement de la politique monétaire, la monnaie centrale a poursuivi son recul, les agrégats monétaires ont continué à se réduire, et les retours de billets et de pièces de monnaie à la Banque nationale ont augmenté. Les 236 banques domiciliées en Suisse (banques résidentes) employaient au total 109 593 personnes en équivalents plein temps. Fin 2023, la somme de leurs bilans s’élevait à 3177,0 milliards de francs, et leur bénéfice agrégé («résultat de la période»), à 25,9 milliards. Durant l’exercice, elles ont géré pour le compte de leur clientèle des fonds fiduciaires à hauteur de 223,6 milliards et des titres pour 7195,4 milliards. Les données relatives aux paiements de la clientèle en 2023 font apparaître des opérations à hauteur de 12 304 milliards de francs, dont une grande majorité ont été effectuées en francs et au bénéfice d’entités résidentes.

En 2022, les 179 institutions privées d’assurance et de réassurance en Suisse employaient environ 40 000 personnes à temps plein. La même année, les assureurs privés ont enregistré des primes brutes de 129 milliards de francs et ont effectué des paiements pour des cas d’assurance à hauteur de 80 milliards de francs. Au total, les institutions d’assurance suisses ont réalisé un résultat agrégé de 7,6 milliards de francs durant l’exercice 2022 et ont fait état d’un rendement des fonds propres de 9,13%.

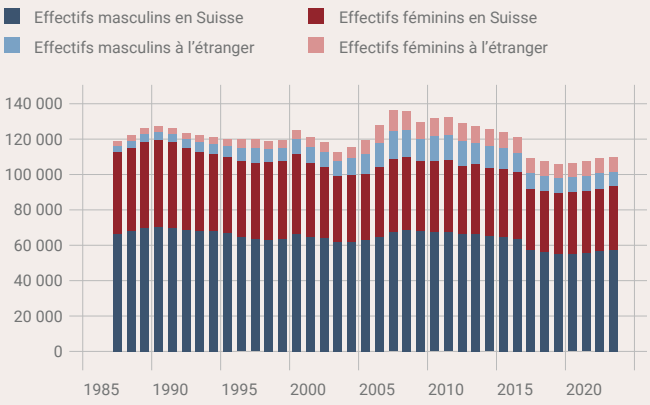
12

Nombre de banques en Suisse



Évolution des effectifs des banques

En équivalents plein temps, perspective maison mère



LES BANQUES SUISSES

	2000	2010	2015	2020	2021	2022	2023
Nombre de banques	375	320	266	243	239	235	236
Somme des bilans (en mios de francs)	2124880	2714526	3026117	3467236	3587730	3339718	3176983
Résultat opérationnel (en mios de francs)	22814	7766	6857	14530	9031	8397	11721
Bénéfice / Perte (résultat de la période, en mios de francs)	19163	10638	15788	13649	7789	6516	25884
Opérations fiduciaires (en mios de francs)	411641	201829	114016	122076	111663	202005	223567
Effectifs (en équivalents plein temps)	124998	132010	123890	106631	107477	109137	109593

ASSUREURS-VIE

Montants en mrds de francs

	2020	2021	2022
Primes brutes comptabilisées	**26,750**	**24,989**	**26,149**
dont assurance collective en prévoyance professionnelle	17,402	15,584	15,296
assurance individuelle de capital	4,063	4,110	4,087
assurance-vie liée à des parts de fonds	1,746	1,909	1,980
succursales à l'étranger	1,790	1,465	1,328
Paiements pour cas d'assurance	29,436	27,872	29,931
Bénéfice sur les placements de capitaux	7,008	7,433	5,664
Bénéfices annuels	**1,011**	**1,368**	**1,251**
Total du bilan	**325,803**	**325,827**	**315,653**
Placements de capitaux	307,726	305,040	291,868
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	**13,506**	**13,078**	**12,202**

ASSUREURS CONTRE LES ACCIDENTS ET LES DOMMAGES

Montants en mrds de francs

	2020	2021	2022
Primes brutes comptabilisées	**46,692**	**48,838**	**51,455**
dont total en Suisse dans l'assurance direct	29,130	29,844	31,059
maladie	11,504	11,798	12,212
incendie, dommages matériels	4,275	4,349	4,603
accident	3,248	3,309	3,405
véhicules terrestres – casco	3,419	3,509	3,553
– responsabilité civile	2,568	2,556	2,536
responsabilité civile	2,040	2,171	2,317
Paiements pour cas d'assurance	23,672	24,720	25,243
Bénéfice sur les placements de capitaux	5,970	6,059	3,676
Bénéfices annuels	**6,259**	**6,031**	**5,833**
Total du bilan	**179,407**	**186,882**	**188,248**
Placements de capitaux	140,843	147,200	148,966
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	**45,600**	**45,903**	**45,711**

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, la BNS et la FINMA proposent une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Monnaie, banques, assurances contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 12A
Monnaie

Politique monétaire • Taux directeur de la BNS • Monnaie centrale
Autres agrégats monétaires • Numéraire / Circulation des billets → p. 261

RUBRIQUE 12B
Banques

Nombre d'établissements • Effectifs • Données sur les bilans • Compte de résultat
Opérations fiduciaires • Stocks de titres • Paiements de la clientèle → p. 263

RUBRIQUE 12C
Assurances

Nombre d'institutions d'assurance • Assureurs directs et réassureurs
Recettes de primes • Prestations d'assurance → p. 265

Monnaie

En 2023, la Banque nationale suisse (BNS) a relevé son taux directeur à deux reprises. La monnaie centrale a globalement reculé. Le nombre de billets en circulation ainsi que la valeur agrégée moyenne de ceux-ci ont baissé par rapport à 2022.

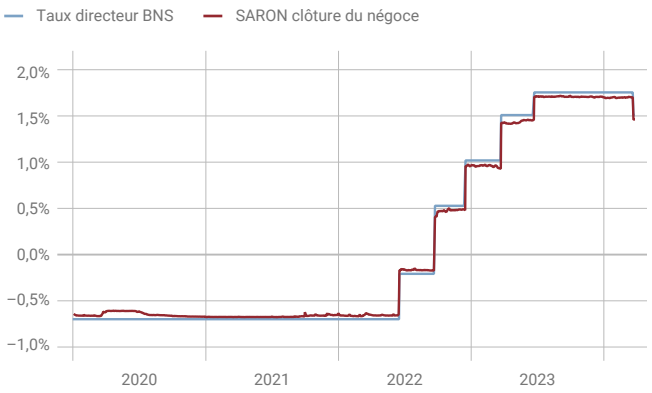
La Banque nationale met en œuvre sa politique monétaire en influant sur le niveau des taux d'intérêt du marché monétaire. Elle fixe à cet effet son taux directeur et vise à maintenir les taux à court terme des prêts gagés sur le marché monétaire en francs à un niveau proche du taux directeur. Au cours du premier semestre 2023, la BNS a relevé son taux directeur à deux reprises, le faisant passer de 1% à 1,75%. Lors du second semestre, elle a laissé son taux directeur inchangé à 1,75%.

RECUL DE LA MONNAIE CENTRALE

La monnaie centrale, soit les billets de banque en circulation et les avoirs à vue que les banques résidentes détiennent à la BNS, a reculé de 4,2% en 2023. Ce nouveau recul résulte d'opérations de résorption de liquidités effectuées par la BNS et de la vente de devises par celle-ci.

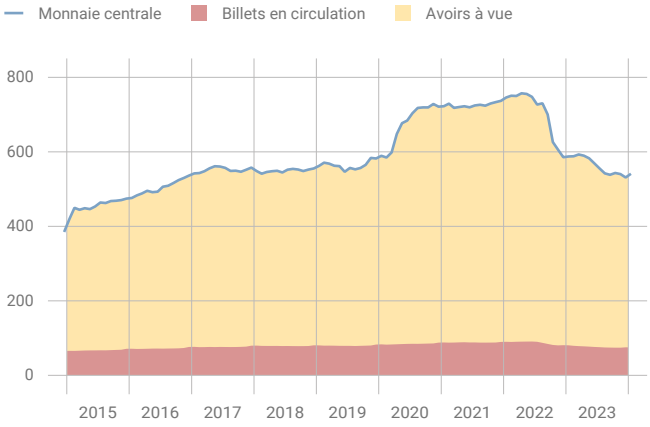
Durant l'année sous revue, le volume des agrégats monétaires larges a reculé du fait de la hausse des taux les deux dernières années. Fin 2023, l'agrégat M2 (numéraire en circulation, dépôts à vue, comptes de transactions et dépôts d'épargne) avait reculé de 12,1% par rapport à fin 2022. Quant à M3 (M2 plus dépôts à terme), il a baissé de 2%, soit moins que M2.

Taux d'intérêt à court terme



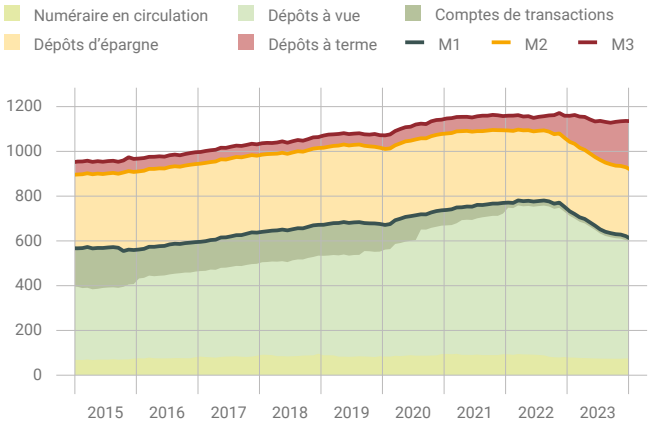
Monnaie centrale

En mrds de francs



Agrégats monétaires

En mrds de francs



12

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 261	Bourse suisse (SIX), BNS	mai 2024
Diagrammes à droite p. 261	Banque nationale suisse (BNS)	mai 2024

RECUL DES BILLETS DE BANQUE EN CIRCULATION EN 2023

Les retours de billets et de pièces de monnaie à la Banque nationale ont augmenté après le relèvement du taux directeur de la BNS en juin 2022. En effet, comme le numéraire n'est pas rémunéré, une augmentation des taux d'intérêt se traduit par une baisse de la demande de grosses coupures, principalement utilisées comme réserve de valeur. De ce fait, le montant total des billets en circulation a reculé. En 2023, il s'est inscrit à 76,5 milliards de francs en moyenne annuelle (–12,2%). Le nombre total de billets en circulation, quant à lui, s'est établi à 519 millions en moyenne (–3,5%).

En juin 2023, la Banque nationale a publié le compte rendu de sa troisième enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les particuliers en Suisse. Il en ressort que le numéraire continue de perdre du terrain au profit des moyens de paiement scripturaux, même si cette évolution ralentit par rapport aux années précédentes.

Circulation moyenne des billets de banque suisses en 2023

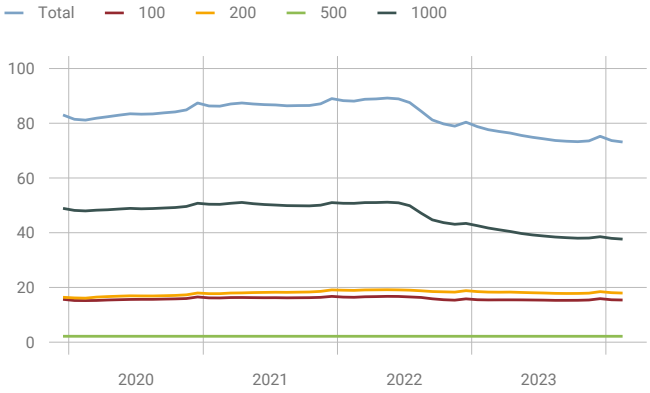
Dénomination	Valeur en francs		Nombre de billets	
1000	39 259 399 000	51,3%	39 259 399	7,6%
500*	90 051 000	0,1%	180 102	0,0%
200	16 709 784 800	21,8%	83 548 924	16,1%
100	13 927 100 700	18,2%	139 271 007	26,8%
50	3 662 310 050	4,8%	73 246 201	14,1%
20	2 028 047 460	2,7%	101 402 373	19,5%
10	820 893 880	1,1%	82 089 388	15,8%
Total	**76 497 586 890**	**100%**	**518 997 394**	**100%**

* Ces billets appartiennent encore à la sixième série de billets.

Billets en circulation

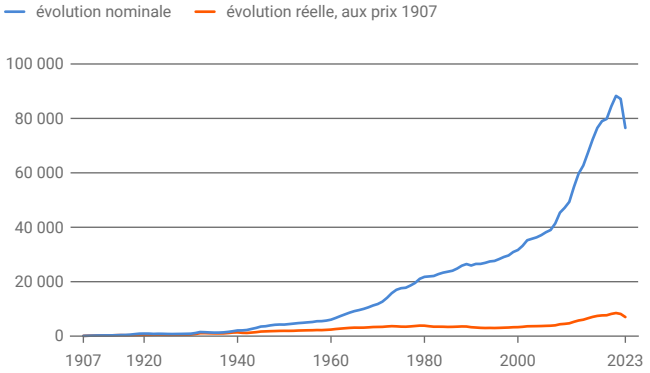
Coupures

En mrds de francs



Billets en circulation

En mios de francs



12

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes et tableau p. 262	Banque nationale suisse (BNS)	mai 2024

Banques

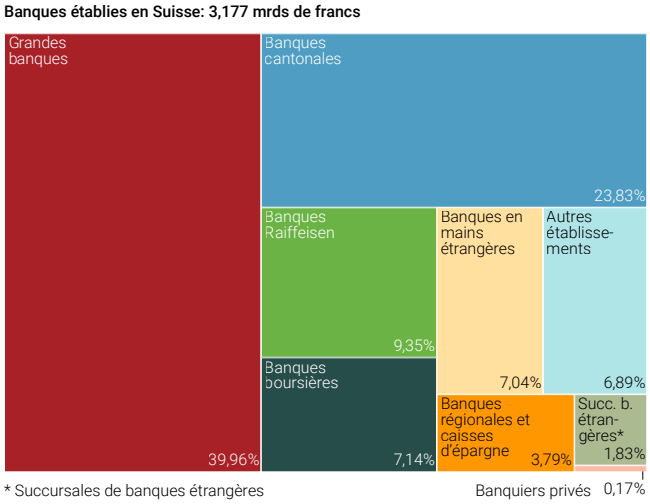
L'année 2023 a été marquée par le rachat de Credit Suisse Group SA par UBS Group SA. Les effectifs du secteur bancaire ont légèrement progressé. La somme des bilans a reculé et le volume des titres dans les dépôts de la clientèle auprès des banques a augmenté.

Le nombre de banques domiciliées en Suisse (banques résidentes) n'a cessé de diminuer au cours des dernières années, mais l'ouverture d'un nouvel établissement bancaire a été enregistrée fin 2023, portant le total à 236 banques (juridiquement indépendantes). Ces établissements disposent d'un réseau de succursales (lesquelles ne sont pas juridiquement indépendantes) en Suisse et à l'étranger. Leur nombre total s'élevait à 2491 en 2023. Les effectifs des banques résidentes entrant dans la statistique ont augmenté de 456 équivalents plein temps (EPT), s'inscrivant à 109 593 EPT.

La somme des bilans des banques résidentes (maisons mères) a reculé de 4,9% en 2023, passant à 3177,0 milliards de francs. À l'actif, les postes les plus importants étaient – comme les années passées – les suivants: Créances hypothécaires, Liquidités et Créances sur la clientèle (poste qui regroupe les autres prêts à la clientèle). Au passif, les principaux postes étaient: Engagements résultant des dépôts de la clientèle, Engagements envers les banques et Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage.

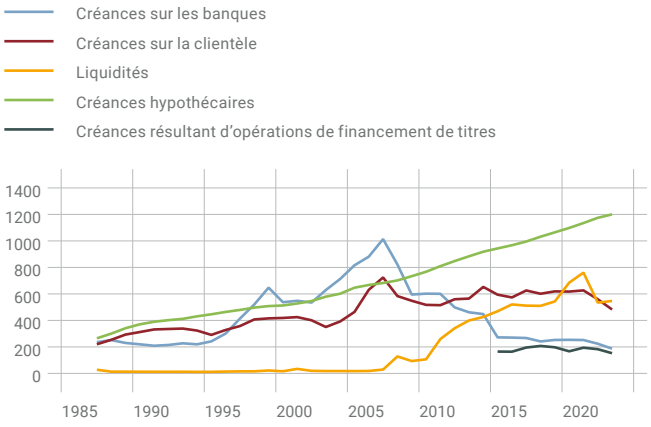
Dans le cadre du mandat qui lui est conféré par la loi, la BNS collecte des données auprès des banques domiciliées en Suisse. Afin de garantir la confidentialité de ces données, celles-ci sont publiées de manière agrégée, par catégorie de banques. La BNS définit ces catégories en fonction de différentes caractéristiques telles que le domaine d'activité, le rayon géographique ou encore la forme juridique.

Somme des bilans, en 2023
Par catégorie de banques

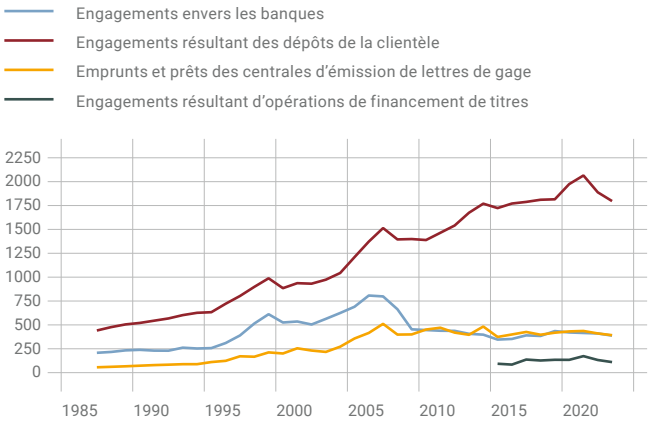


* Succursales de banques étrangères

Sélection de postes du bilan (actif)
En mrds de francs, perspective maison mère



Sélection de postes du bilan (passif)
En mrds de francs, perspective maison mère



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableaux et diagrammes p. 258–259 et p. 263–264

Sources: Banque nationale suisse (BNS)

Données les plus récentes: juin 2024

LE BÉNÉFICE TOTAL DES BANQUES A AUGMENTÉ PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En additionnant les produits et les charges des opérations bancaires «ordinaires», on obtient le résultat. En 2023, celui-ci s'est élevé à 11,7 milliards de francs. Après prise en compte, d'une part, des produits extraordinaires extrêmement élevés en raison de la fusion des deux grandes banques du pays, et, d'autre part, des charges extraordinaires, on obtient le résultat de la période (bénéfice ou perte). Pour l'ensemble des banques, ce dernier s'est établi à 25,9 milliards de francs (+19,4 milliards de francs par rapport à 2022).

Le volume des fonds fiduciaires gérés par les banques s'est accru en 2023 de 21,6 milliards de francs, passant à 223,6 milliards. L'essentiel a été placé en dollars des États-Unis.

AUGMENTATION DES STOCKS DE TITRES

Les données sur les stocks de titres concernent les dépôts ouverts de la clientèle auprès des comptoirs résidents des banques établies en Suisse. Elles se rapportent aux titres gérés pour la clientèle résidente de même qu'aux titres gérés ou conservés pour la clientèle non résidente. En 2023, ces stocks ont augmenté de 358,3 milliards de francs, passant à 7195,4 milliards.

UNE MAJORITÉ DES PAIEMENTS DE LA CLIENTÈLE SONT EFFECTUÉS EN FRANCS

Les paiements de la clientèle sont des paiements pour lesquels le donneur d'ordre et / ou la personne bénéficiaire sont clients d'une banque. Ils sont déclenchés essentiellement par des instruments tels que les virements bancaires et les recouvrements directs. Ils ne comprennent pas les paiements entre banques (paiements interbancaires) et les paiements par carte.

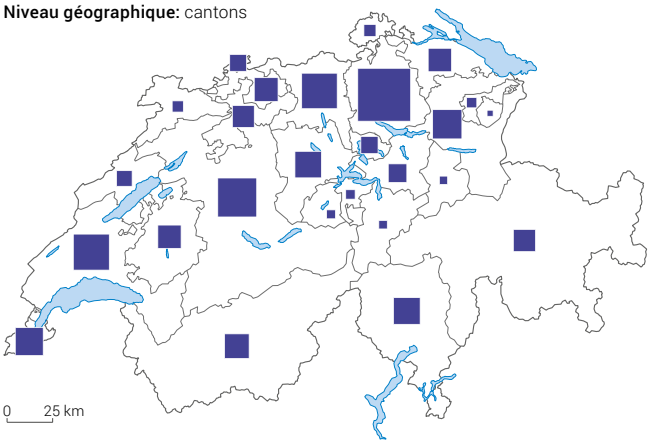
En 2023, la très grande majorité des paiements de la clientèle entre banques résidentes ont été effectués en francs. Durant cette même année, les paiements effectués entre une banque résidente et une banque non résidente (du fait que la personne débitrice ou la personne bénéficiaire détient son compte dans une banque non résidente) ont dans l'ensemble été peu nombreux. Parmi eux, ceux en monnaies étrangères ont porté sur des montants bien plus importants que ceux en francs.

Paiements de la clientèle, en 2023

	Entre banques résidentes		Entre banques résidentes et non résidentes	
	Nombre de paiements (en mios)	Montant (en mios de fr.)	Nombre de paiements (en mios)	Montant (en mios de fr.)
En francs	1716	6004797	14	706751
En monnaies étrangères	4	1534814	44	4057446

Créances hypothécaires selon le lieu du gage, en 2023

Niveau géographique: cantons



Volume des créances hypothécaires en comptes suisses, ventilé selon le lieu du gage, en millions de francs[1]

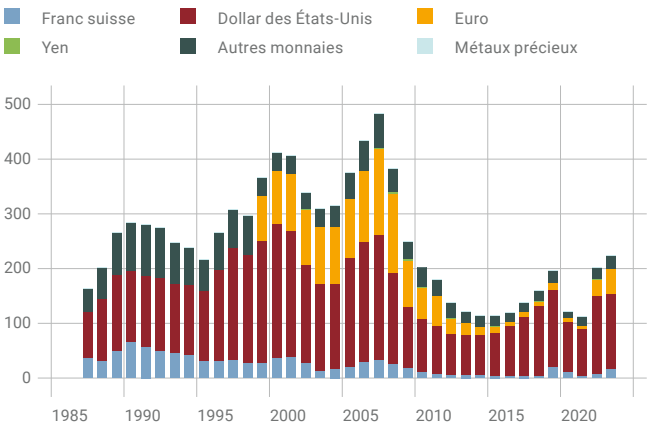


CH: 1177690

[1] Banques établies en Suisse hors banquiers privés et succursales de banques étrangères

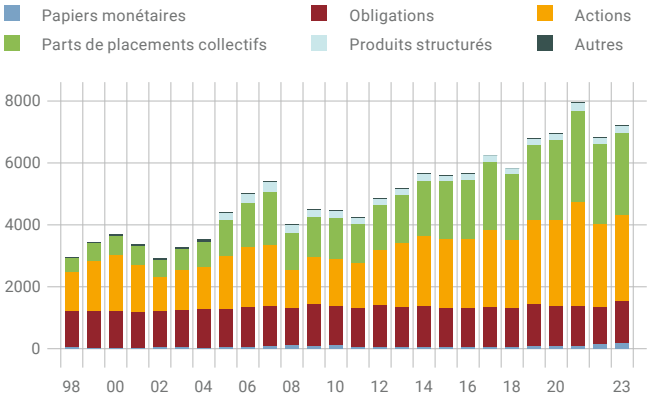
Opérations fiduciaires ventilées par monnaie

En mrds de francs, perspective maison mère



Stocks de titres dans les dépôts de la clientèle

En mrds de francs, perspective comptoirs résidents



Assurances

En 2022, les assurances-vie et les assurances contre les dommages ont généré un bénéfice inférieur à celui de 2021, principalement parce que les rendements financiers étaient moins bons dans un contexte difficile sur les marchés des capitaux. De leur côté, les bénéfices liés à la réassurance ont augmenté par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice 2022, les entreprises d'assurance-vie suisses ont enregistré des primes brutes de 26,1 milliards de francs (année précédente: 25 milliards de francs; +4,6%). La hausse des primes est due à une croissance modérée dans l'assurance individuelle et à des primes plus élevées provenant de la réassurance active. Dans l'assurance collective de la prévoyance professionnelle – proportionnellement la branche la plus importante – les primes ont en revanche reculé de 1,8%. Avec une part de près de 59%, la prévoyance professionnelle continue toutefois de dominer le marché suisse de l'assurance-vie. Reste que les primes en résultant contiennent également des prestations de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants.

En 2022, les bénéfices annuels des entreprises d'assurance-vie ont baissé de 9% pour s'établir à 1,3 milliard de francs. Le rendement des fonds propres s'élevait à 10,25% (année précédente: 10,46%).

DES PRIMES PLUS ÉLEVÉES POUR LES ASSURANCES CONTRE LES DOMMAGES

Les primes encaissées en 2022 par les entreprises suisses d'assurance contre les dommages se sont chiffrées au total à 51,5 milliards de francs (année précédente: 48,8 milliards). Dans les affaires suisses directes, les primes brutes encaissées par les assureurs dommages ont atteint 31,1 milliards de francs (+4,1%). Comme les années précédentes, les primes de la branche maladie, de loin la plus importante, ont fortement augmenté, cette fois de 3,5%. Les branches incendie et dommages matériels ainsi que responsabilité civile ont enregistré des hausses de primes de plus de 5%. Le volume des primes dans les branches protection juridique, accidents et assistance tourisme a également connu une forte croissance. La situation se présente autrement en ce qui concerne l'assurance pour les véhicules automobiles: la prime totale est restée stable (+0,4%) en dépit de la forte concurrence par les prix et le plus faible nombre de nouveaux véhicules à moteur mis en circulation depuis 1996. La prime casco a augmenté de 1,2%, principalement en raison de l'augmentation de la valeur moyenne des véhicules et du prix moyen des réparations en découlant. En revanche, la prime de responsabilité civile a diminué de 0,8%.

Au total, les entreprises suisses d'assurance contre les dommages ont réalisé en 2022 des bénéfices annuels de 5,8 milliards de francs (–3,3%). Le rendement des fonds propres s'est élevé à 12,76%.

BÉNÉFICE EN HAUSSE POUR LES RÉASSUREURS

En 2022, le volume des primes brutes des institutions de réassurance surveillées en Suisse a fortement augmenté (+12,5%) pour s'établir à 51,3 milliards de francs. Le résultat annuel s'est amélioré, passant de 121 à 547 millions de francs. Le ratio de solvabilité des institutions de réassurance selon le Test suisse de solvabilité (SST) s'est sensiblement amélioré, à savoir de 50 points de pourcentage pour atteindre 256%.

179 INSTITUTIONS D'ASSURANCE AU TOTAL

Fin 2022, 179 institutions privées d'assurance et de réassurance étaient soumises à la surveillance de la FINMA, à savoir 83 assureurs directs suisses et 50 étrangers, ainsi que 46 réassureurs suisses. En ce qui concerne les institutions d'assurance pratiquant l'assurance directe, elles se répartissent en 18 assureurs sur la vie (dont 3 sociétés étrangères), 20 assureurs-maladie (dont 2 étrangers) et 95 assureurs dommages (dont 45 étrangers).

Assurances privées, en 2022
Primes brutes comptabilisées, en mrds de francs

Branche d'assurance	Primes	Différence 2021–2022
Assurance-vie	26,149	+4,6%
Assurance-accidents/dommages	51,455	+5,4%
Réassurance	51,261	+12,5%

Personnel des institutions d'assurance privées
Seulement les collaborateurs travaillant en Suisse, en fin d'année, nombre de postes à plein temps

	2020	2021	2022
Total	**39911**	**39597**	**39495**
Assureurs-vie	5411	5417	5417
Assureurs dommages	32546	31977	31799
Réassureurs	1954	2203	2279

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources: Tableaux p. 259 et p. 265 — Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

Données les plus récentes: mai 2024



Domaine statistique 13
Sécurité sociale

Ce chapitre présente, dans une première partie, les résultats des dix principales assurances sociales. De plus, la statistique des caisses de pensions donne une vue d'ensemble de la situation actuelle et de l'évolution de la prévoyance professionnelle (institutions de prévoyance) en Suisse.

Dans une deuxième partie, les résultats des Comptes globaux de la protection sociale décrivent les dépenses, les prestations et les sources de financement de la protection sociale.

La statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (relevé exhaustif) renseigne quant à elle sur le nombre de bénéficiaires et leurs caractéristiques sociodémographiques. La statistique financière de ces prestations relève, sur la base des comptabilités cantonales et communales, le montant net des prestations sociales versées aux bénéficiaires.

La statistique des parcours dans le système de sécurité sociale, qui provient du monitorage «aide sociale, assurance-invalidité et assurance-chômage», permet de voir les interactions et relations entre ces trois systèmes de prestations.

La dernière partie concerne la statistique des nouvelles rentes qui présente les bénéficiaires de chaque nouvelle rente ou prestation en capital perçue pour la première fois dans le cadre de la prévoyance vieillesse.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des sources de données principales suivantes: la statistique des assurances sociales (OFAS), les comptes nationaux, la statistique de l'aide sociale, les comptabilités publiques au niveau fédéral, cantonal et communal, les registres de l'assurance-chômage, les registres des rentes de la Centrale de compensation, les annonces des institutions de prévoyance et des sociétés d'assurance à l'Administration fédérale des contributions et la statistique des caisses de pensions.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Social** → p. 95
Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

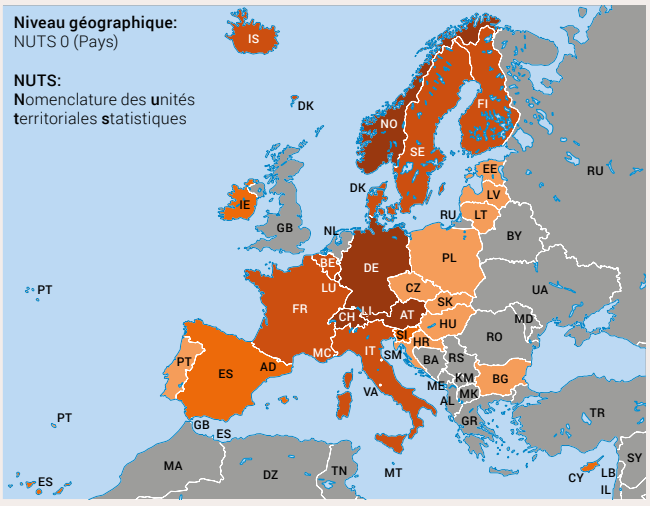
L'essentiel en bref

Les principaux indicateurs du domaine de la sécurité sociale montrent une tendance à l'augmentation: le taux de dépenses pour les prestations sociales par rapport au PIB a augmenté de 21,1% en 1996 à 26,6% en 2022. Entre 2021 et 2022 les dépenses ont par contre diminué de 2%, compte tenu du renchérissement. Le 75% des dépenses pour les prestations sociales concerne les domaines de la vieillesse et de la santé. Le nombre de personnes à la retraite augmente chaque année, ce qui va de pair avec une augmentation du nombre de rentes versées et de dépenses y relatives.

Les dépenses pour les prestations sociales reflètent en partie aussi le développement économique, démographique, voire de santé publique. Ainsi, entre 2021 et 2022, deux effets principaux ont contribué à la baisse des dépenses sociales en 2022 en Suisse et en Europe: d'une part, la reprise après la crise économique liée à la pandémie de COVID-19 s'est poursuivie en 2022 avec, en conséquence, une diminution des dépenses sociales pour le chômage (–7,4 milliards de francs). D'autre part, la guerre en Ukraine et la situation tendue sur le marché de l'énergie et des denrées alimentaires ont entraîné une hausse générale des prix, ce qui a réduit la valeur réelle des prestations sociales versées aux ménages. L'inflation a été particulièrement importante dans les pays de l'Europe de l'Est avec des valeurs à deux chiffres. Malgré ces tendances à la baisse, les dépenses sociales en Europe sont demeurées en 2022 en dessus du niveau prépandémique de 5,5%. En Suisse, cette hausse était de 6,7%.

13

Dépenses pour les prestations sociales, en 2022



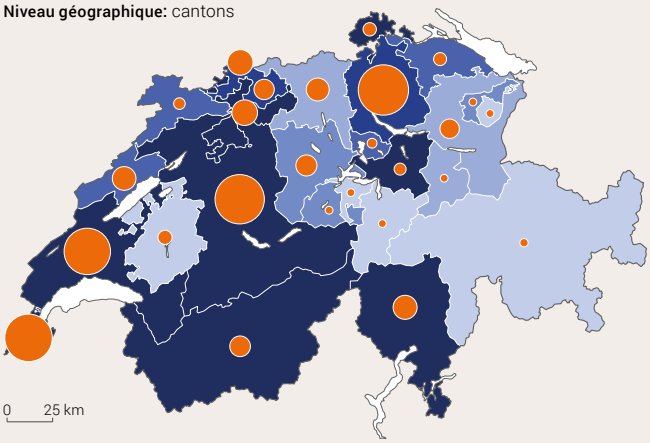
En Francs suisses PPA[1] par habitant

< 12 500 | 12 500–17 499 | 17 500–22 499 | ≥ 22 500 | sans indication

[1] Franc suisse PPA: devise théorique calculée sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA). Par définition, en Suisse: 1 CHF PPA = 1 franc.

Dépenses nettes annuelles pour l'aide sociale économique, en 2022

Niveau géographique: cantons



Dépenses en millions de francs

420
100
≤10[1]

CH: 2 509

[1] La taille des symboles ayant une valeur inférieure à 10 a été augmentée.

Dépenses par bénéficiaire en francs

≥10 000
9 000 – 9 999
8 000 – 8 999
7 000 – 7 999
6 000 – 6 999
<6 000

CH: 9 772

	2015	2020	2021	2022
Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale	265 626	272 052	265 125	256 789
Taux d'aide sociale	3,2%	3,2%	3,1%	2,9%
Dépenses pour les prestations sociales, en mrds de fr.	168,5	206,4	207,0	207,8
Dépenses pour les prestations sociales, en pour-cent du PIB	25,0%	29,2%	27,9%	26,6%
Dépenses nettes pour l'aide sociale économique, en mrds de fr.	2,6	2,8	2,8	2,5
Part de bénéficiaires de l'aide sociale qui ont un emploi (personnes actives occupées)	26,0%	28,6%	31,6%	32,7%
Nombre de bénéficiaires de rentes vieillesse AVS (en rentes)	2 239 000	2 438 000	2 470 000	2 500 000
Nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse	197 400	218 900	219 900	219 100
Nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'assurance-invalidité	113 800	119 000	121 300	121 600
Dépenses totales pour les prestations complémentaires, en mrds de fr.	4,8	5,4	5,4	5,5
2e pilier: nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse	720 815	842 357	869 722	893 888
Nombre d'institutions de prévoyance	1 782	1 434	1 389	1 353

LES DIX ASSURANCES SOCIALES PRINCIPALES

Assurance-vieillesse et survivants (AVS) – 1er pilier: *compense partiellement la perte de revenu du travail liée à la vieillesse ou à un décès. L'AVS concerne la totalité de la population en Suisse.*

Assurance-invalidité (AI) – 1er pilier: *garantit à l'assuré, par des mesures de réadaptation ou des prestations en espèces, le minimum vital en cas de diminution durable de sa capacité de gain pour raisons de santé.*

Prestations complémentaires (PC) – 1er pilier: *sont octroyées à des personnes domiciliées en Suisse qui bénéficient d'une rente AVS ou AI et dont le revenu ne suffit pas à couvrir les besoins vitaux. Le droit à cette prestation est examiné en fonction des ressources disponibles de la personne bénéficiaire (sous condition de ressources).*

Prévoyance professionnelle (PP) – 2e pilier: *compense en partie la perte de revenu du travail liée à la vieillesse, à une invalidité ou à un décès et elle vise le maintien du niveau de vie antérieur. Le régime obligatoire de la PP englobe depuis 1985 tous les salariés dont le revenu atteint un certain montant (seuil d'entrée).*

Assurance-maladie (AMal): *couvre les coûts des traitements hospitaliers et ambulatoires en cas de maladie. Elle est obligatoire depuis 1996 et est financée par des primes.*

Assurance-accidents (AA): *assurance de personnes qui vise à couvrir les conséquences économiques d'accidents professionnels, d'accidents non professionnels et de maladies professionnelles. Par ses prestations, elle contribue à réparer les atteintes à la santé et à la capacité de gain que subissent les personnes assurées victimes d'accident ou souffrant d'une maladie professionnelle. Depuis 1984, toutes les personnes employées sont couvertes par l'assurance-accidents.*

Allocations pour perte de gain (APG): *compense une partie de la perte de gain subie par les personnes qui accomplissent leur service militaire ou civil ou servent dans la protection civile. L'APG compense en outre partiellement les pertes de gain liées à la maternité (allocation de maternité, 14 semaines, depuis le 1er juillet 2005), à un congé de l'autre parent (deux semaines, depuis 2021), à la garde d'enfants gravement atteints dans leur santé (allocation de prise en charge, 14 semaines, depuis le 1er juillet 2021) et à l'adoption (allocation d'adoption, deux semaines, depuis 2023).*

Assurance-chômage (AC): *octroie des prestations en cas de chômage, de réduction de l'horaire de travail et d'interruption de travail en cas d'intempéries. L'indemnité en cas d'insolvabilité compense la perte de salaire en cas d'insolvabilité de l'employeur. L'AC assure tous les salariés et est financée en majeure partie par des cotisations salariales.*

Allocations familiales (AFam): *sont destinées à compenser partiellement les charges familiales. La loi fédérale sur les AFam définit les montants mensuels minimaux: 200 francs pour l'allocation pour enfant et 250 francs pour l'allocation de formation. Les salariés, les indépendants (depuis 2013) et les personnes non actives ayant un faible revenu ont droit aux AFam.*

Prestations transitoires pour chômeurs âgés (Ptra): *assurent la couverture des besoins vitaux des personnes qui ont perdu leur emploi peu de temps avant d'atteindre l'âge de la retraite jusqu'à ce qu'elles puissent toucher leur rente de vieillesse. Le droit à cette prestation est examiné en fonction des ressources disponibles de la personne bénéficiaire. Cette prestation a été introduite en juillet 2021.*

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Sécurité sociale contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 13A
Assurances sociales

AVS • Prévoyance professionnelle • Assurance-invalidité • Assurance-maladie
Assurance-accidents • Assurance chômage • Allocations familiales • Allocations pour perte de gain → p. 271

Caisses de pensions → p. 272

RUBRIQUE 13B
Aide sociale et autres prestations sociales sous condition de ressources

Prestations complémentaires • Aide sociale économique
Autres prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté → p. 273

RUBRIQUE 13C
Comptes globaux de la protection sociale

Dépenses pour les prestations sociales par régime et par fonction • Comparaison dans le temps → p. 275

RUBRIQUE 13D
Biographie sociale

Situation avant l'entrée dans une prestation • Situation après la sortie d'une prestation → p. 276

RUBRIQUE 13E
Prévoyance vieillesse

Nouvelles rentes AVS • Nouvelles rentes de la prévoyance professionnelle • Nouvelles prestations en capital de la prévoyance professionnelle • Nouvelles prestations en capital du pilier 3a • Comparaisons par sexe → p. 277

Assurances sociales

Alors que le nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse et du 2e pilier continue de progresser conformément à l'augmentation de la population et au vieillissement de celle-ci en Suisse, le nombre de rentes de l'assurance-invalidité diminue.

En 2022, les recettes du compte global ont atteint 204,2 milliards de francs. Pour l'AVS et l'AMal – respectivement deuxième et troisième assurance en termes d'importance – les cotisations des assurés et des employeurs étaient légèrement plus élevées que celles de la PP – première assurance sociale. La majorité des produits du capital (intérêts et dividendes) vont à la PP (on parle ici de «troisième cotisant»). Cette source de recettes est également importante pour l'AA, l'AVS et l'AMal.

La plus grande partie des prestations est fournie par l'AVS, suivie de la PP et de l'AMal. Alors qu'en 2012, pour la première fois depuis 1990, toutes les assurances sociales ont enregistré un excédent, l'une ou l'autre d'entre elles a toujours été déficitaire depuis lors.

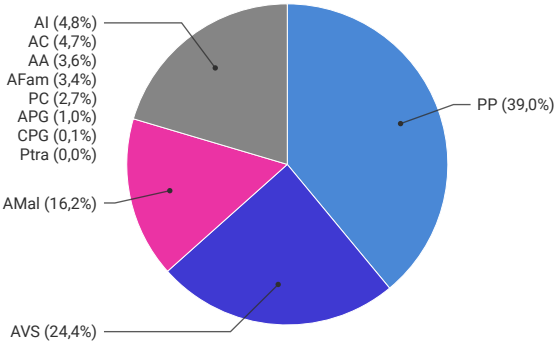
Le capital financier des assurances sociales a atteint 1195,9 milliards de francs en 2022.

Bénéficiaires par assurance sociale

Assurance sociale	2020	2021	2022
AVS – rentes de vieillesse	2438761	2470725	2504898
AI – rentes d'invalidité	246984	248248	248082
AI – rentes pour enfant	66693	66684	65892
PC AV	218903	219935	219109
PC AS	3717	3742	3606
PC AI	119090	121326	121556
PP – rentes de vieillesse	842357	869722	893888
AA – Assurance-accidents: nombre d'accidents annoncés	802601	831511	910904
APG – militaire, service civil	162000	192000	200000
APG – parentalité (maternité, autre parent, enfants malades – selon l'année de naissance de l'enfant)	69000	142000	133000
AC – Assurance-chômage	339709	340144	285092
AFam – Allocations familiales (avec doubles comptages)	2355198	2601515	2660220
Ptra – Prestations transitoires pour chômeurs âgés (depuis le 1er juillet 2021)	–	169	671

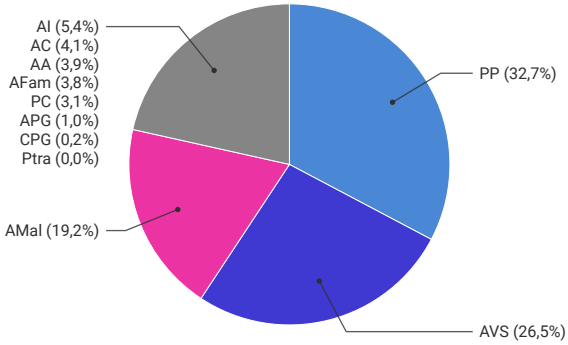
Compte global des assurances sociales: Recettes, en 2022

Total 204 milliards de francs



Dépenses, en 2022

Total 179 milliards de francs



Les assurances sociales suisses – AVS, AI, PC, PP, AMal, AA, APG, AC, AFam et Ptra – compensent la perte de revenu résultant de la survenance d'un risque social ou complètent le revenu grevé par des risques sociaux. Le compte global des assurances sociales (CGAS) établi par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) fournit un aperçu général de la situation financière de l'ensemble des assurances sociales. Conformément à l'approche harmonisée du CGAS, le produit du capital comprend les recettes liées aux intérêts et aux dividendes qui ont réellement été encaissées. Les gains et les pertes dus aux variations des valeurs boursières figurent dans le compte de capital sous la position «variations de valeur du capital». Les recettes des assurances sociales n'étant donc constituées que des produits réellement comptabilisés, elles peuvent être comparées à la création de valeur économique.

Compte global des assurances sociales, en 2022
En mios de francs

	AVS	AI	PC	PP	AMal	AA	APG	AC	AFam	Ptra	CPG	Total
Cotisations assurés et employeurs	36,3	5,9	–	63,5	27,6	6,2	2,1	7,9	6,6	–	–	**155,3**
Contributions des pouvoirs publics	13,2	3,9	5,5	–	5,3	–	–	1,7	0,2	0,0	0,3	**30,1**
Produit du capital	0,6	0,0	–	16,2	0,3	1,0	0,0	0,0	–0,2	–	–	**18,0**
Autres recettes	0,0	0,0	–	0,2	0,0	0,2	–	0,0	0,3	–	–	**0,8**
Recettes	**50,0**	**9,9**	**5,5**	**79,9**	**33,2**	**7,4**	**2,1**	**9,7**	**6,9**	**0,0**	**0,3**	**204,2**
Prestations sociales	47,6	8,9	5,5	47,2	33,2	6,0	1,9	6,5	6,4	0,0	0,3	**162,8**
Frais d'administration et de gestion	0,2	0,8	…	7,3	1,7	0,9	0,0	0,8	0,1	–	0,0	**11,8**
Autres dépenses	–	0,1	–	4,5	–0,3	0,2	–	0,0	0,4	–	–	**4,8**
Dépenses	**47,8**	**9,7**	**5,5**	**59,0**	**34,6**	**7,1**	**1,9**	**7,4**	**6,9**	**0,0**	**0,3**	**179,4**
Résultat	**2,2**	**0,2**	**–**	**21,0**	**–1,4**	**0,3**	**0,2**	**2,3**	**0,0**	**–**	**–**	**24,8**
Variations de valeur du capital	–4,9	–0,5	–	–116,9	–2,0	–5,8	–0,2	–	…	–	–	**–130,3**
Autres variations du capital	–	–	–	0,0	0,8	–0,3	–	–	–0,1	–	–	**0,4**
Capital	**47,0**	**–6,3**	**–**	**1065,8**	**13,6**	**66,7**	**1,6**	**4,0**	**3,4**	**–**	**–**	**1195,9**

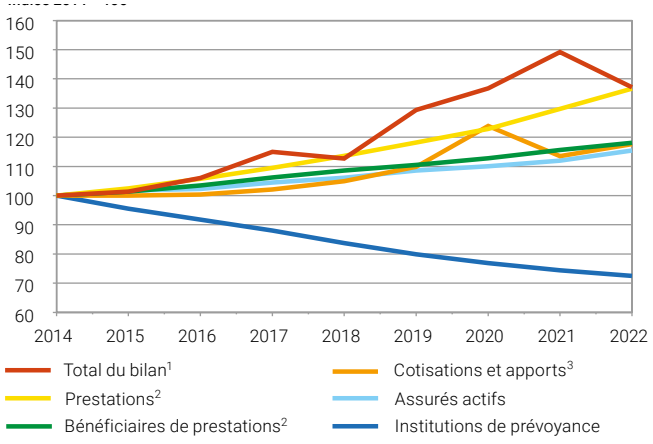
CPG: allocation perte de gain Coronavirus

Caisses de pensions

Fin 2022, les 1353 caisses de pensions de Suisse géraient une fortune de 1066 milliards de francs. 4,62 millions de personnes étaient assurées dans le cadre du 2e pilier.

Les retraits de l'avoir de prévoyance en capital au moment du départ à la retraite ont à nouveau augmenté de manière significative. Un peu plus de 54000 retraités ont retiré tout ou partie de leur capital. Ces retraits ont totalisé 13 milliards de francs (+15,4% par rapport à 2021), à savoir un versement de 240 000 francs par personne en moyenne.

Principaux résultats de la statistique des caisses de pensions
Indice 2014 = 100



[1] sans les actifs / passifs de contrats d'assurance
[2] rentes et capital
[3] cotisations et apports ordinaires et autres (lettre K, Swiss GAAP RPC 26)

Principaux résultats de la statistique des caisses de pensions

	2020	2021	2022	
Institutions de prévoyance	1434	1389	1353	
Assurés actifs	4401466	4477775	4619879	
Cotisations et apports des assurés actifs	27692	28731	29811	mios de fr.
Cotisations et apports des employeurs	38241	31674	32899	mios de fr.
Bénéficiaires de prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité	1258902	1290705	1317867	
Rentes (selon le compte d'exploitation)	30332	31033	31649	mios de fr.
Prestations en capital en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité	10880	12339	14162	mios de fr.
Résultat net des placements	43492	87008	–105053	mios de fr.
Total du bilan (sans les actifs / passifs de contrats d'assurance)	1062842	1159345	1066090	mios de fr.
dont réserves de fluctuations de valeur	110986	144765	65355	mios de fr.
dont découvert ou engagements non capitalisés des institutions de droit public	–32407	–30328	–39883	mios de fr.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

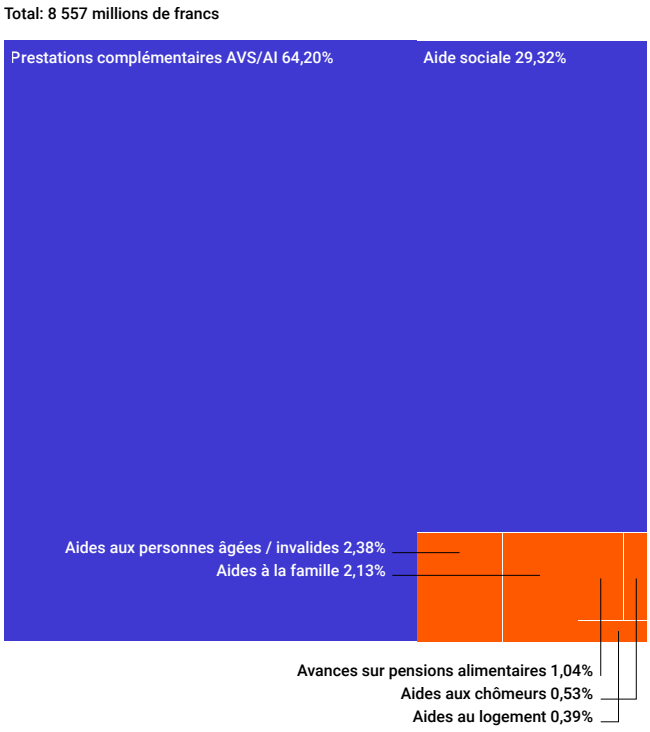
	Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 271	OFS – Statistique des assurances sociales suisses (SAS)	nov. 2023
Diagrammes p. 271 et tableau en haut p. 272	Office fédéral des assurances sociales – CGAS	nov. 2023
Diagramme et tableau en bas p. 272	OFS – Statistique des caisses de pensions	mai 2024

Aide sociale et autres prestations sociales sous condition de ressources

Les prestations sociales sous condition de ressources et l'aide sociale ont pour objectif de lutter contre la pauvreté. Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI représentent la part financière la plus importante (64,2%).

Les cantons disposent d'une série de prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté. Celles-ci apportent un revenu lorsque l'activité professionnelle, la situation personnelle et les prestations sociales en amont ne le permettent pas. Un montant total net de 8,6 milliards de francs a été dépensé en Suisse en 2022 pour ces prestations. Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI sont les plus importantes de ces prestations avec une part d'environ deux tiers des dépenses. Vient ensuite l'aide sociale économique avec une part d'environ un tiers. Les autres prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté, à savoir l'aide aux personnes âgées et invalides, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires et l'aide au logement, ont représenté au total 6,5% des dépenses en 2022.

Dépenses nettes pour les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté, en 2022
Parts selon la prestation

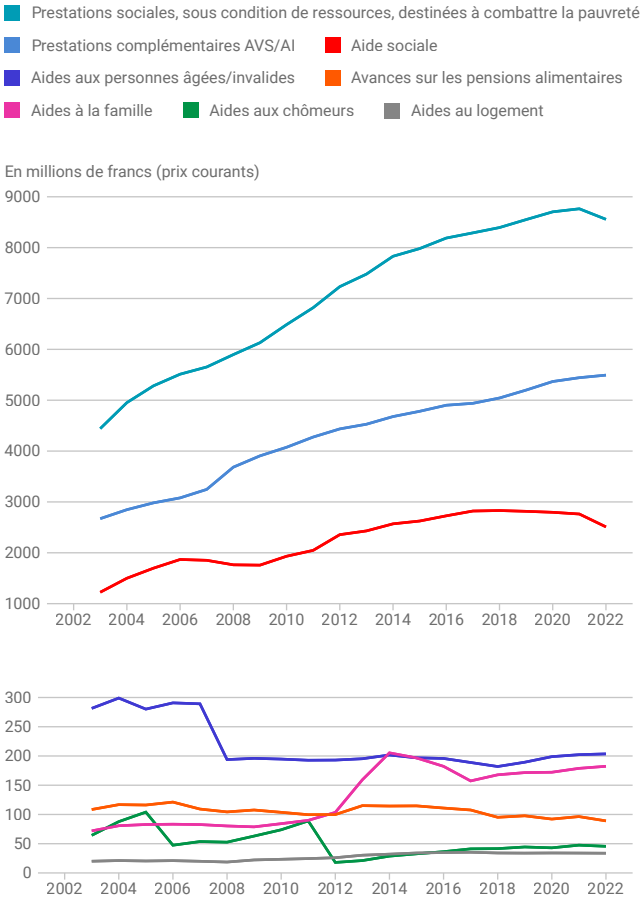


LES CANTONS CONTRIBUENT LE PLUS AU FINANCEMENT DES PRESTATIONS SOCIALES SOUS CONDITION DE RESSOURCES

Les dépenses pour l'aide sociale économique se sont chiffrées à 2,5 milliards de francs en 2022. Pour la troisième fois consécutive, elles ont donc été inférieures à celles de l'année précédente. En moyenne annuelle, 9772 francs ont été dépensés par bénéficiaire de l'aide sociale économique.

Les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté sont financées principalement par les cantons. En 2022, ces derniers ont pris en charge 46,6% des dépenses nettes dans ce domaine, les communes en ont financé 31,5% et la Confédération 21,2%.

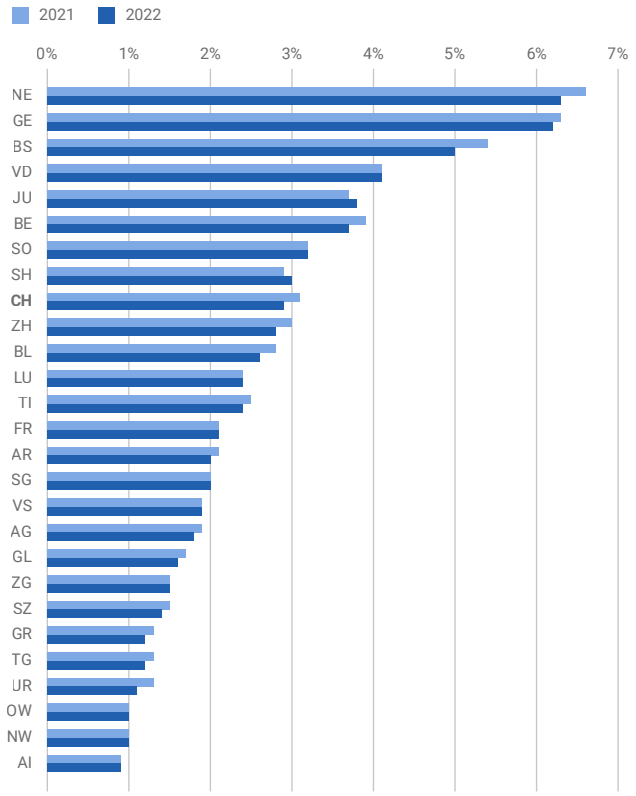
Dépenses nettes pour les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté
Évolution par prestation



BAISSE DU TAUX D'AIDE SOCIALE QUI ATTEINT 2,9%

En 2022, 256 800 personnes ont perçu des prestations d'aide sociale, soit 2,9% de la population résidante en Suisse. En baisse pour la troisième fois depuis 2018, le taux a égalé la valeur la plus basse mesurée jusqu'ici, qui datait de 2008. Le nombre de bénéficiaires a diminué de 3,1% par rapport à l'année précédente. Les disparités du taux d'aide sociale entre les cantons sont liées d'une part à la structure de la population et au tissu économique de chaque région, mais s'expliquent également par les diverses prestations sociales cantonales existant en amont de l'aide sociale économique.

Taux d'aide sociale économique par canton



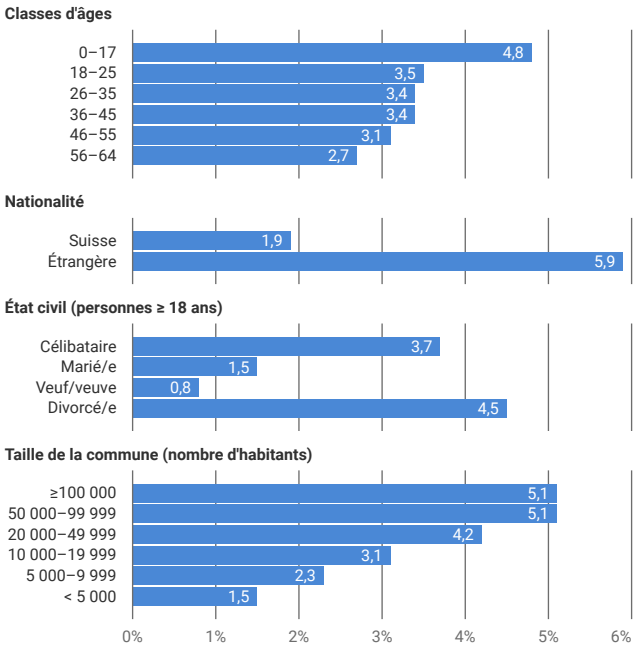
GROUPES À RISQUE DANS L'AIDE SOCIALE

Les groupes à risque de devoir recourir à l'aide sociale restent largement inchangés par rapport à l'année précédente. Ce risque reste plus marqué pour certains groupes tels que les enfants, les personnes de nationalité étrangère ou les personnes divorcées. On observe également un risque plus élevé de dépendre de l'aide sociale dans les communes à caractère urbain: il croît parallèlement à la taille de la commune.

HAUSSE DU NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES DE LONGUE DURÉE

Ces dernières années, le nombre de personnes sorties de l'aide sociale a été supérieur au nombre de nouveaux bénéficiaires. La reprise d'une activité professionnelle ou les prestations versées en amont de l'aide sociale s'avèrent donc efficaces. En parallèle, on observe cependant une hausse du nombre de bénéficiaires de longue durée. En 2013, la durée de soutien était inférieure à un an pour un tiers des dossiers en cours, alors qu'elle était supérieure à trois ans dans 35% des cas. En 2022, les parts correspondantes étaient de respectivement 27% et 46%; pour ces derniers cela correspond à une augmentation de 11 points de pourcentage en dix ans.

Taux d'aide sociale économique de différents groupes à risque, en 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 273	OFS – Statistique financière des prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté	mars 2024
Diagrammes p. 274	OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale	déc. 2023

Comptes globaux de la protection sociale

Les dépenses pour les prestations sociales s'élevaient en 2022 à 208 milliards de francs, soit 27% du PIB. Cela représente une dépense de 23 800 francs par habitant.

En Suisse, les dépenses pour les prestations sociales suivent globalement une tendance à la hausse. Le système de protection sociale se transforme au gré de l'évolution économique, démographique et des modes de vie. D'une année à l'autre, la variation des dépenses sociales peut également être influencée par les fluctuations de la conjoncture économique et du chômage.

Pendant la période allant de 1997 à 2022, les dépenses de protection sociale ont augmenté de manière quasi continue, pour atteindre 208 milliards de francs. À titre de comparaison, les dépenses pour les prestations sociales s'élevaient, en 1997, à 104 milliards de francs. En 2022, les prestations sociales ont diminué de 4,2 milliards de francs (−2%) par rapport à 2021.

UNE GRANDE PARTIE DES DÉPENSES CONCERNE LE DOMAINE DE LA VIEILLESSE

En 2022, 42,0% des prestations sociales ont été versées dans le domaine de la vieillesse. Les régimes de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS; 43,9 milliards de francs) et de la prévoyance professionnelle (39,2 milliards de francs) représentent la plus grande partie du total des prestations de vieillesse (87,3 milliards de francs), notamment sous forme de rentes. L'AVS et la prévoyance professionnelle couvrent également la majorité des prestations versées à des survivants et survivantes, soit 8,9 milliards de francs sur les 9,7 milliards consacrés à ce domaine.

Viennent ensuite les dépenses relatives aux prestations dans le domaine de la maladie et des soins de santé (33,0%), versées principalement par les assureurs-maladie à hauteur de 33,4 milliards de francs. Se placent ensuite les prestations du domaine de l'invalidité (8,0%), de la famille/enfants (5,8%) et du chômage (3,2%). Les régimes principaux de ces trois domaines sont, dans l'ordre: l'assurance invalidité (8,7 milliards de francs), les allocations familiales (6,4 milliards de francs) et l'assurance-chômage (6,0 milliards de francs).

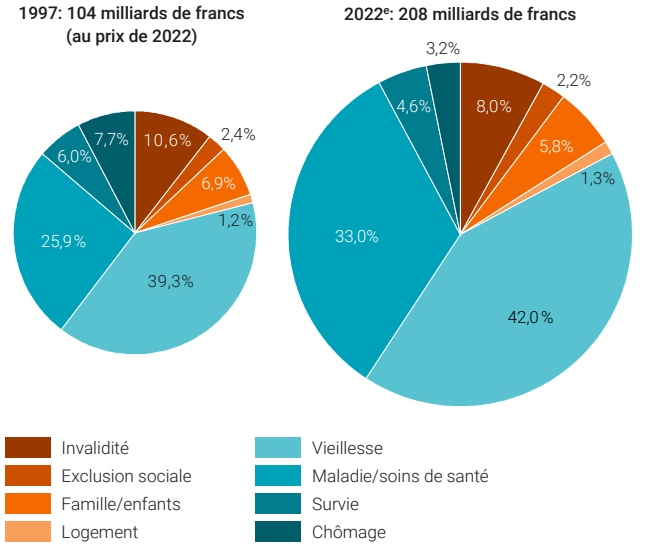
En résumé, plus de 80% des dépenses pour les prestations sociales couvrent les risques de vieillesse (42%), de maladie/soins de santé (33%) et d'invalidité (8%). Les dépenses destinées aux cinq autres domaines (survie, famille/enfants, logement, chômage et exclusion sociale) sont nettement moins élevées (au total 17% des prestations sociales). Malgré la hausse enregistrée depuis 1990, ces proportions sont restées relativement stables.

Évolution des dépenses sociales en Suisse

	1995	2005	2015	2020[p]	2021[p]	2022[e]
Mrds de francs (aux prix courants)	85,6	123,9	168,3	206,4	207,3	207,8
Mrds de francs (aux prix constants)	96,1	132,0	175,1	212,0	212,0	207,8
En francs par habitant (aux prix constants)	13 700	17 800	21 300	24 600	24 500	23 800

p provisoire
e estimé

Dépenses pour les prestations sociales par régime et par fonction



e estimé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte à gauche p. 268	OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS); ESSOSS	févr. 2024
Carte à droite p. 268	OFS – Inventaire des prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté	mars 2024
Tableau p. 275	OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)	févr. 2024
Diagramme p. 275	OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)	déc. 2023

Biographie sociale

Au cours de leur vie, certaines personnes bénéficient de différents types de soutien relevant du système de sécurité sociale. Certaines prestations sociales peuvent se compléter et être versées simultanément ou se succéder dans le temps. L'assurance-chômage (AC), l'aide sociale (AS) et l'assurance-invalidité (AI) forment ce genre de combinaison.

En 2021, 713 747 personnes ont bénéficié d'une aide sous forme de rente de l'assurance-invalidité (AI), d'indemnités journalières de l'assurance-chômage (AC) ou de prestations de l'aide sociale (AS). Pour cette année-là, le taux global de personnes ayant été au bénéfice d'au moins une des trois prestations durant au moins un mois se situe à 12,7% de la population de référence, à savoir la tranche d'âge des 18 à 64/65 ans de la population résidante permanente au 31 décembre de l'année de référence.

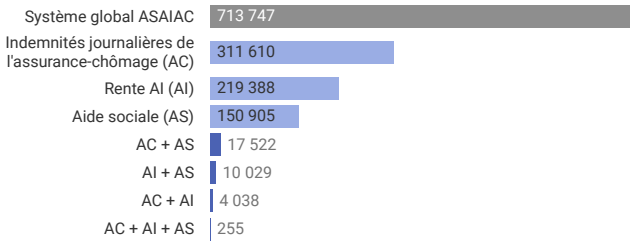
SITUATION AVANT L'ENTRÉE DANS UNE PRESTATION

Durant les six mois avant l'entrée à l'assurance-chômage, à l'assurance-invalidité ou à l'aide sociale, la majorité des personnes n'étaient au bénéfice d'aucune des deux autres prestations. L'emploi – mesuré par le revenu du travail – sans prestation est la catégorie la plus importante avant l'entrée à l'assurance-chômage (88,3%), alors qu'il ne concerne qu'environ un tiers des personnes avant l'entrée à l'assurance-invalidité (29,7%) et à l'aide sociale (35,5%).

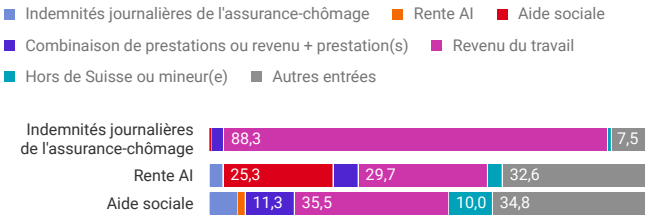
SITUATION APRÈS LA SORTIE D'UNE PRESTATION

Durant les six mois après la sortie de l'assurance-chômage, de l'assurance invalidité ou de l'aide sociale, l'emploi sans prestation est la catégorie la plus importante pour les sorties du chômage (79,5%) et dans une moindre mesure pour les sorties de l'aide sociale (45,9%), alors que l'arrivée à l'âge de la retraite est la catégorie connue par une majorité des personnes sorties de l'assurance-invalidité (67,2%).

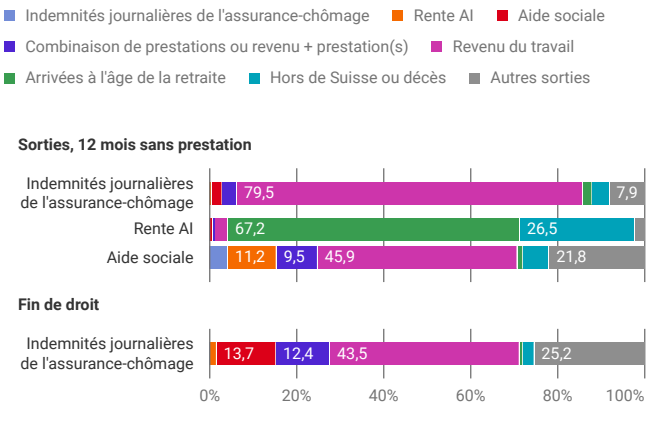
Bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-chômage, de rentes de l'assurance-invalidité et de l'aide sociale, en 2021
Personnes âgées de 18 à 64/65 ans



Situation des bénéficiaires durant les 6 mois précédant l'entrée dans la prestation, par prestation, entrée en 2020
Personnes âgées de 18 à 64/65 ans, en pour-cent
de la cohorte des entrées dans la prestation associée



Situation des bénéficiaires durant les 6 mois suivant la sortie de la prestation, par prestation, sortie en 2020
Personnes âgées de 18 à 64/65 ans, en pour-cent
de la cohorte des sorties de la prestation associée



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 276	OFS – Parcours dans le système de sécurité sociale (SHIVALV)	juin 2023

Prévoyance vieillesse

En 2022, 228 418 personnes ont perçu au moins une nouvelle prestation de vieillesse du système de prévoyance vieillesse parmi les quelque 345 719 prestations versées.

En 2022, environ 97 300 personnes ont perçu pour la première fois une rente AVS et environ 45 300 une rente de la prévoyance professionnelle. Plus de 63 200 personnes ont perçu un capital vieillesse de la prévoyance professionnelle et près de 121 300 un capital de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a). La répartition par sexe est relativement équilibrée pour les prestations de l'AVS. En revanche, une proportion plus élevée d'hommes que de femmes perçoivent une prestation du deuxième ou du troisième pilier. La raison de cette différence réside dans le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se retirer de la vie professionnelle pour des raisons familiales ou à percevoir un salaire inférieur au seuil déterminant pour l'entrée dans la prévoyance professionnelle (à cause d'un faible taux d'occupation, par exemple).

NOUVELLES PRESTATIONS PLUS ÉLEVÉES CHEZ LES HOMMES

Pour les hommes, le montant mensuel médian des nouvelles rentes AVS s'élevait en 2022 à 1969 francs. Il était un peu plus faible pour les femmes: 1784 francs par mois. Les nouvelles rentes médianes de la prévoyance professionnelle étaient en 2022 de 2128 francs par mois pour les hommes et de 1237 francs par mois pour les femmes. Le montant médian des prestations en capital était de 175 769 francs pour les hommes et de 70 978 francs pour les femmes.

Pour la prévoyance individuelle liée (pilier 3a), les versements médians se montaient à 49 008 francs pour les hommes et à 41 614 francs pour les femmes. Ces différences sensibles s'expliquent pour une grande part par des différences dans les parcours professionnels des hommes et des femmes (interruption de l'activité professionnelle ou travail à temps partiel pour raisons familiales). À noter que ces chiffres concernent les personnes individuelles. La somme cumulée au sein du ménage ne peut pas être déterminée dans le cadre de la statistique de nouvelles rentes (voir ci-dessous).

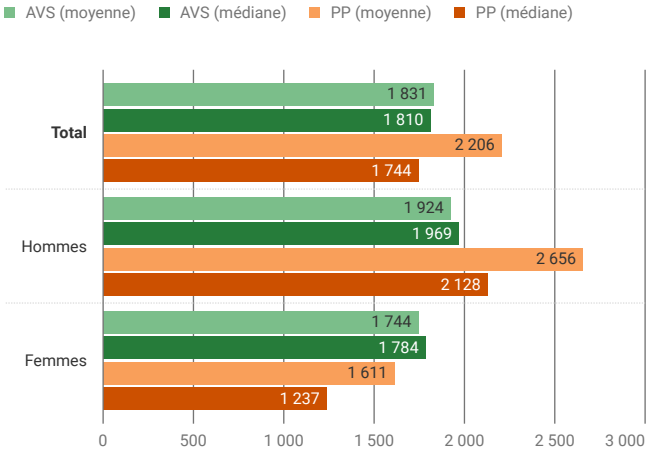
L'OFS publie depuis 2017 les résultats de la «Statistique des nouvelles rentes» (NRS). Elle renseigne chaque année sur le nombre de personnes parmi la population résidante permanente au 31 décembre qui perçoivent leurs rentes de vieillesse pour la première fois ou qui perçoivent un capital du système suisse de prévoyance. La statistique embrasse les trois piliers de la prévoyance vieillesse. Une rente est dite «nouvelle» si son bénéficiaire la perçoit pour la première fois de sa vie. La statistique indique le montant moyen et médian des nouvelles rentes et des prestations en capital ainsi que le montant moyen et médian perçu par personne. Les bénéficiaires sont répartis selon l'âge, le sexe, l'état civil, la nationalité et le canton de résidence. Pour les versements en capital (2e pilier et pilier 3a), la statistique distingue entre les versements perçus dans le cadre de la retraite et ceux perçus à d'autres fins (p. ex. l'encouragement à la propriété du logement).

Nombre de nouveaux bénéficiaires de prestations du système de prévoyance vieillesse, tous âges confondus, en 2022

		Total[1]	Hommes	Femmes
Rente	Assurance-vieillesse (AVS)	97 373	47 239	50 134
	Prévoyance professionnelle (caisses de pension et fondations de libre-passage)	45 290	25 775	19 515
Capital	Prévoyance professionnelle (caisses de pension et fondations de libre-passage)	63 259	35 896	27 363
	Pilier 3a	121 343	69 476	51 867
Total		**228 418**	**122 179**	**106 239**

1 Cette colonne indique le nombre total de bénéficiaires par ligne, sans les doublons de personnes et de prestations.
AVS = assurance-vieillesse et survivants (dans le cas présent seule l'assurance-vieillesse est pertinente)

Nouvelles rentes vieillesse AVS et PP, en 2022
Montant par personne, en francs par mois



Remarques:
AVS = assurance vieillesse et survivants
PP = prévoyance professionnelle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagramme p. 277

Sources: OFS – Statistique des nouvelles rentes (NRS)

Données les plus récentes: nov. 2023



Domaine statistique 14
Santé

Les statistiques de la santé ont pour premier objectif de décrire l'état de santé de la population: les indicateurs témoignant de la bonne santé, les principales maladies qui la dégradent ainsi que les causes de décès. Elles exposent également les conditions de vie et les modes de vie qui influencent l'état de santé. Elles mettent en évidence les différences dans ces domaines selon le genre, l'âge ou la situation sociale, ainsi que les évolutions au cours du temps.

Le deuxième objectif des statistiques de santé est de décrire les services de santé auxquels la population peut avoir recours. Elles documentent le type de fournisseurs de prestations: hôpitaux, cabinets médicaux, services de soins à domicile, établissements médico-sociaux pour personnes âgées. Elles recensent leurs ressources: infrastructures, personnel et finances. Elles dénombrent les personnes faisant appel à leurs soins et les prestations qui leur ont été fournies.

SOURCES DE DONNÉES

L'enquête suisse sur la santé et la statistique des causes de décès sont les principales sources de données recueillies par l'OFS concernant l'état de santé et ses déterminants. La statistique nationale sur le cancer les complète pour ce groupe de maladies particulièrement important. La statistique médicale des hôpitaux fournit également des données relatives aux problèmes de santé ayant requis des soins hospitaliers. Les statistiques des services de santé sont récoltées chaque année auprès des prestataires de soins. Les fournisseurs de prestations suivants sont interrogés dans le cadre de relevés exhaustifs et obligatoires: hôpitaux (statistique des hôpitaux, statistique médicale des hôpitaux et données des patients ambulatoires des hôpitaux), établissements médico-sociaux (SOMED), services d'aide et de soins à domicile (SPITEX) et cabinets médicaux (MAS).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Santé** → p. 67

L’essentiel en bref

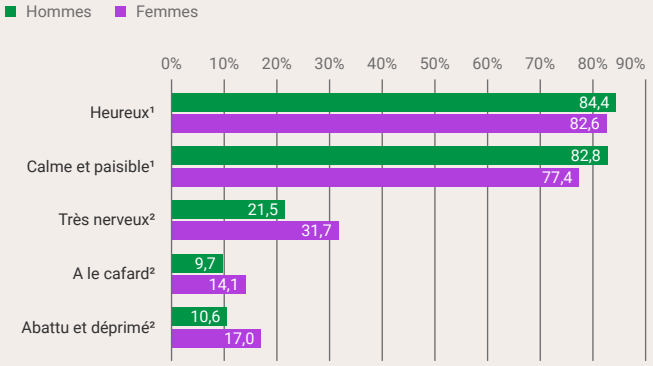
L’état de santé de la population est bon. L’espérance de vie a augmenté depuis 1980 de 9,3 ans pour les hommes et de 6,5 ans pour les femmes et elle atteint 81,6 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes en 2022.

Les conditions de vie et de travail ainsi que les modes de vie influencent la santé. La proportion de personnes obèses a doublé entre 1992 et 2022. Par contre, la part des personnes qui fument a diminué de 30% à 24% durant la même période, de même que celle des personnes ayant une consommation chronique à risque d’alcool, de 6,2% en 1997 à 3,9% en 2022.

En 2022, 11,5% de la population ont été hospitalisés au moins une fois. Huit personnes sur dix consultent au moins une fois un médecin au cours d’une année. Parmi les personnes âgées de 80 ans et plus, 38% avaient recours à des soins ou de l’aide à domicile et 14% résidaient dans un établissement médico-social (EMS).

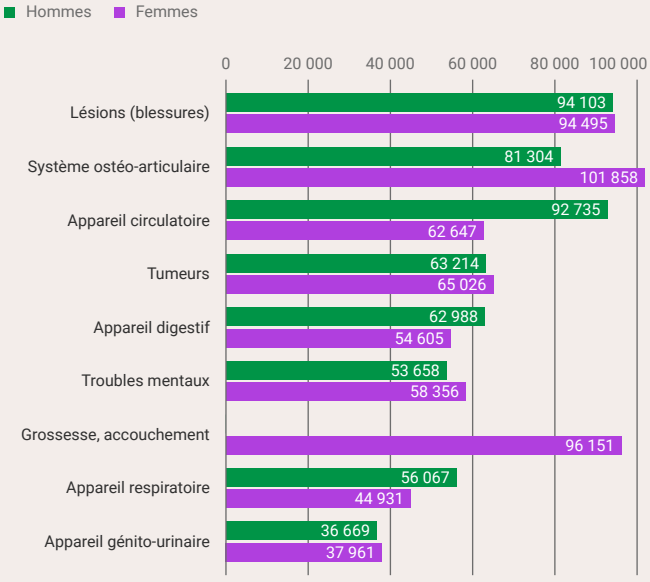
Les coûts du système de santé se sont élevées en 2022 à 91,5 milliards de francs. 36% de ces coûts résultent des activités des hôpitaux, 16% de celles des institutions médico-sociales et 15% de celles des cabinets médicaux.

État émotionnel, en 2022
Sur une période de quatre semaines;
population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



¹ Tout le temps, la plupart du temps
² Tout le temps, la plupart du temps, parfois

Groupes de diagnostics les plus fréquents, en 2022
Nombre d’hospitalisations



Chapitres de la CIM-10, sans le chapitre XXI «Facteurs influant sur l’état de santé»

	1980	1990	2000	2010	2020	2022
Mortalité (taux standardisé pour 100 000 habitants)						
Maladies cardiovasculaires	383,1	288,8	209,6	144,9	107,5	102,3
Cancer	196,0	193,1	161,4	137,9	114,1	111,4
Démence	…	…	19,4	30,4	30,3	29,3
Suicide	24,9	20,1	17,2	11,1	9,5	8,9
Mortalité infantile						
Cas pour 1000 enfants nés vivants	9,1	6,8	4,9	3,8	3,6	3,8
Mortalité périnatale[1]						
Cas pour 1000 naissances	9,5	7,7	6,6	7,0	6,4	7,1
Services de santé						
Hôpitaux: lits pour 1000 habitants	9,3	8,2	5,8	4,8	4,5	4,3
Taux d'hospitalisation	…	…	11,3%	11,9%	11,1%	11,5%
Établissements médico-sociaux: lits pour 1000 habitants de 80 ans et plus	…	…	379	241	211	207
Taux d'hébergement en EMS (≥ 80 ans)	…	…	21,3%	17,6%	14,0%	13,6%
Médecins dans le secteur ambulatoire pour 1000 habitants	1,2	1,5	1,9	2,0	2,3	2,4
Médecins de premier recours pour 1000 habitants	0,6	0,6	0,9	0,9	1,0	1,0
Coûts du système de santé						
En mios de francs (aux prix courants)	13 736	26 903	43 019	62 488	83 623	91 482
En pour-cent du PIB	6,7%	7,3%	9,1%	10,0%	12,0%	11,7%

	1992	2002	2012	2017	2022
État de santé (auto-évalué)					
En (très) bonne santé	84,6%	85,8%	82,8%	84,7%	84,9%
Traitement pour problèmes psychiques	…	4,5%	5,4%	6,1%	7,8%
Facteurs influant sur la santé					
Obésité[2]	5,4%	7,7%	10,3%	11,3%	12,1%
Fumer	30,1%	30,5%	28,2%	27,1%	23,9%
Consommation quotidienne d'alcool	20,4%	15,9%	13,0%	10,9%	8,6%

1 rapport du nombre de mortinaissances et de décès d'enfants âgés de moins de 7 jours au nombre de naissances vivantes et de mortinaissances
2 indice de masse corporelle (IMC) ≥ 30. IMC = poids (kg) / taille (en mètre) au carré
… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Santé contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 14A
État de santé

Espérance de vie • Maladies • Diabète • État de santé • Détresse psychologique
Causes de décès • Hypertension • Cancer → p. 283

RUBRIQUE 14B
Déterminants de la santé

Niveaux de formation • Sexe • Risques physiques et risques psychosociaux au travail
Nuisances liées à l'habitat • Détresse psychologique selon la nationalité
Alimentation • Consommation d'alcool • Consommation de tabac • Activité physique • Surpoids • Obésité → p. 286

RUBRIQUE 14C
Services de santé

Personnel soignant • Médecins • Hôpitaux: durée de séjour et coûts • Psychiatrie • Réadaptation
Gériatrie • Établissements médico-sociaux • Services d'aide et de soins à domicile → p. 288

RUBRIQUE 14D
Coûts et financement

Dépenses de santé • Prestataires de soins • Prestations • Régimes de financement → p. 291

RUBRIQUE 14E
Santé reproductive

Grossesses • Césariennes • Naissances multiples • Procréation médicalement assistée → p. 293

RUBRIQUE 14F
Épidémiologie du cancer

Cancer selon la localisation • Cancer selon l'âge • Cancer selon le sexe • Décès → p. 294

RUBRIQUE 14G
Santé et travail

Nouveau dans cette édition

Conditions de travail • Risques physiques • Mouvements répétitifs • Positions douloureuses
Produits nocifs ou toxiques • Risques psychosociaux • Stress • Épuisement → p. 295

État de santé

La population de la Suisse a une espérance de vie élevée et est majoritairement en bonne santé. Les maladies cardiovasculaires et le cancer sont les principales causes de décès.

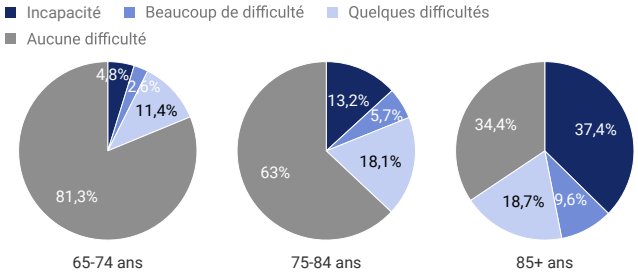
L'espérance de vie à la naissance en Suisse est une des plus élevées au monde: en 2022, elle est de 81,6 ans pour les hommes et de 85,4 ans pour les femmes. L'espérance de vie en bonne santé se situe elle à environ 71 ans.

85% de la population déclarent que leur état de santé est bon à très bon. Avec l'âge, cette proportion baisse. Dès 65 ans, la moitié de la population souffre de problèmes de santé de longue durée qui peuvent rendre plus difficiles les activités de la vie quotidienne. 47% des personnes âgées d'au moins 85 ans ont ainsi beaucoup de difficulté à réaliser seules au moins une activité instrumentale de la vie quotidienne (AIVQ), comme préparer les repas, faire des travaux ménagers ou utiliser les transports publics.

Si la grande majorité de la population déclare plutôt ressentir des émotions positives, 18% présentent néanmoins les symptômes d'une détresse psychologique moyenne (14%) ou élevée (4%).

Degré de limitation dans les activités instrumentales de la vie quotidienne[1], en 2022

Population de 65 ans et plus vivant en ménage privé



[1]Accomplir sans aide au moins une activité parmi: faire des gros ou petits travaux ménagers, faire la lessive, des achats, les comptes, utiliser les transports publics, préparer les repas ou téléphoner

Plus d'informations sur la santé autoévaluée:

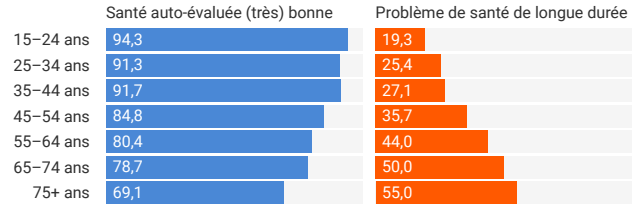
Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique **20D** → p. 370

Indicateurs de l'état de santé

	Hommes	Femmes	État
Espérance de vie à la naissance, en années	81,6	85,4	2022
Espérance de vie en bonne santé à la naissance, en années	70,8	71,2	2022
Santé auto-évaluée (très) bonne	85,7%	84,0%	2022
Problème de santé de longue durée	33,7%	38,2%	2022
Heureux, tout le temps ou la plupart du temps	84,4%	82,6%	2022
Détresse psychologique moyenne ou élevée	14,4%	21,1%	2022

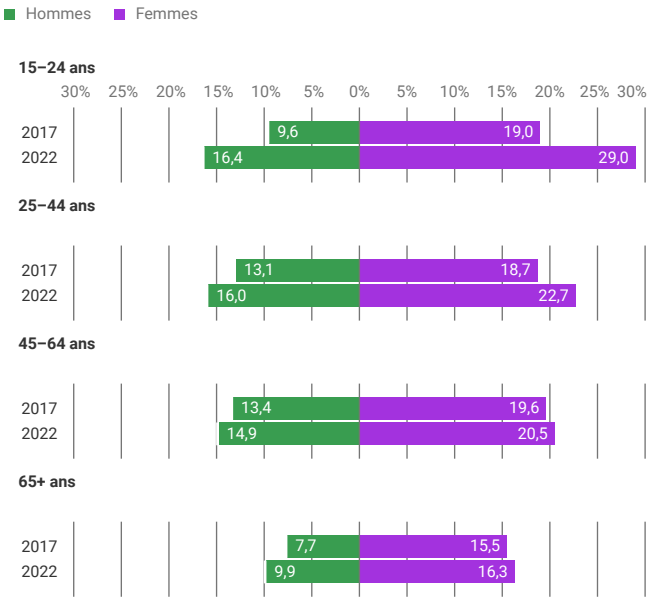
Santé auto-évaluée et problème de santé de longue durée, en 2022

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé, en pour-cent



Détresse psychologique moyenne ou élevée

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 280 et diagrammes p. 283	OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)	janv. 2024
Tableau p. 283	OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS), BEVNAT, STATPOP	voir tableau

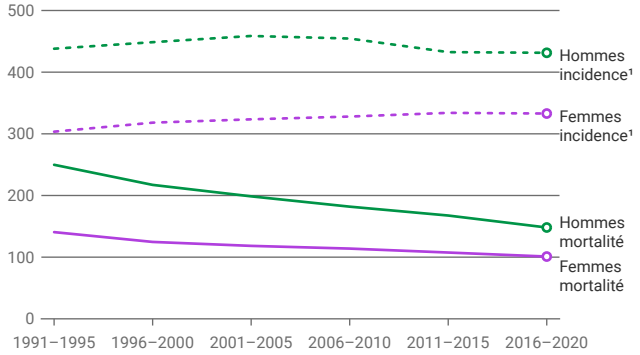
Les maladies cardiovasculaires et le cancer font partie des groupes de maladies les plus importants pour la santé de la population.

Depuis 2002, le nombre d'hospitalisations pour maladies cardiovasculaires a crû de 18%, vraisemblablement sous l'effet de l'augmentation de la population et de son vieillissement. Durant la même période, le nombre de décès provoqués par ces maladies a par contre reculé de 14%. L'hypertension et le cholestérol font partie des principaux facteurs de risque pour ces maladies. Dès 75 ans, plus de la moitié de la population a une tension trop élevée. La part de la population souffrant de diabète est en hausse et elle est plus élevée chez les hommes. Le diabète contribue aussi à augmenter le risque de maladies cardiovasculaires.

Le taux de nouveaux cas de cancer a augmenté lentement chez les femmes jusqu'au milieu des années 2010. Chez les hommes, il tend à diminuer depuis les années 2000. La mortalité recule pour les deux sexes.

Cancers (total)

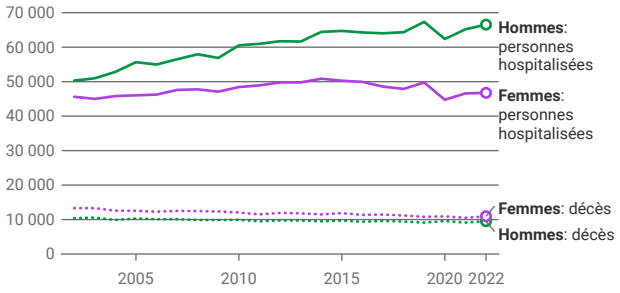
Taux pour 100 000 habitants



¹ Nouveaux cas estimés sur la base des données des registres des tumeurs, sans les cancers non mélaniques de la peau

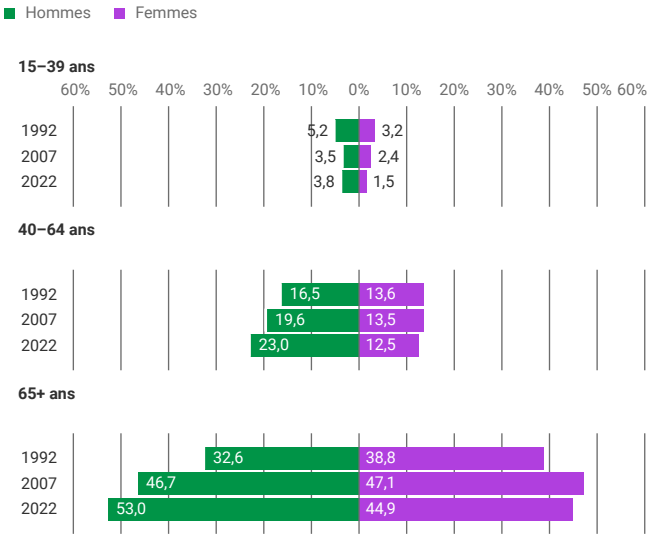
	Hommes	Femmes	État
Hypertension	22,4%	16,8%	2022
Taux de cholestérol élevé	17,4%	12,2%	2022
Diabète	6,9%	4,0%	2022
Cancer, nouveaux cas	25411	29838	2020
Infarctus aigu du myocarde	12757	6777	2022
Attaque cérébrale	11821	9976	2022

Décès et personnes hospitalisées pour maladies cardiovasculaires



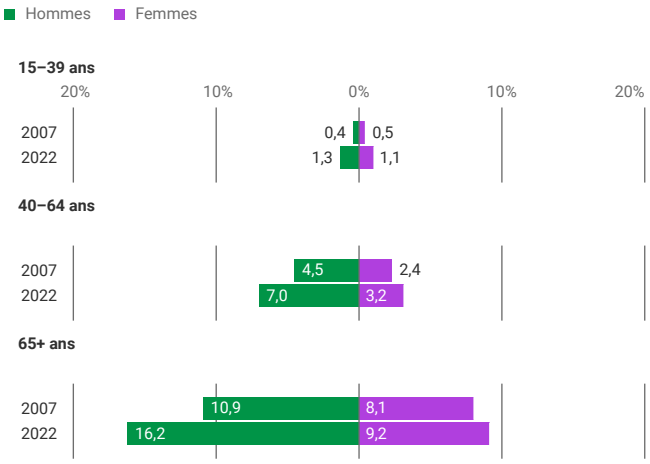
Personnes souffrant d'hypertension

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



Personnes souffrant du diabète

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 284	ONEC – Nouveaux cas; OFS – Statistique des causes de décès (CoD)	déc. 2023
Diagramme en haut à droite p. 284	OFS – Statistique des causes de décès (CoD) et statistique médicale des hôpitaux (MS)	févr. 2024
Diagrammes au centre et en bas à droite p. 284	OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)	nov. 2023

74 425 décès ont été enregistrés en 2022. Le COVID-19 a été la cinquième cause de décès, après les maladies cardiovasculaires et le cancer.

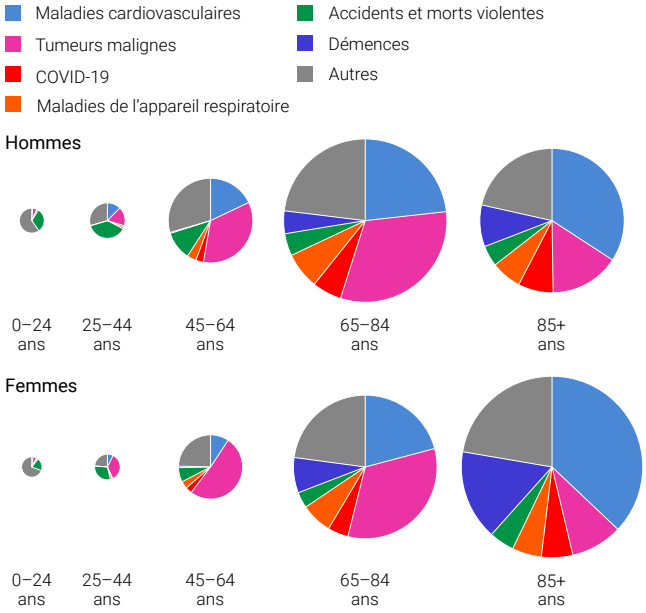
L'importance des principales causes de décès varie fortement selon le groupe d'âge. Les complications périnatales prédominent pendant la première année de vie et sont suivies par les maladies congénitales. Entre 1 an et 14 ans, les très rares cas de décès se répartissent entre un grand nombre de causes. Les accidents et les suicides prédominent entre 15 et environ 45 ans. Après 45 ans, le cancer constitue la principale cause de décès. Cette place revient aux maladies cardiovasculaires à partir de 80 ans environ.

Pendant trente ans jusque vers 2010, le nombre de décès a oscillé chaque année autour de 60 000. Il a ensuite augmenté, ce qui s'explique par le nombre croissant de personnes âgées en Suisse. En 2020, il a franchi la barre des 70 000, sous l'effet de la pandémie de COVID-19.

Depuis 1970, on enregistre par contre un recul continu des taux de mortalité standardisés: la part des décès intervenant avant 80 ans est passée de 71% à 38%. Ce recul a été particulièrement prononcé pour les décès provoqués par des maladies cardiovasculaires.

	Hommes	Femmes	État
Décès, total	36 442	37 983	2022
Maladies cardiovasculaires	9 512	10 951	2022
Cancer	9 310	7 910	2022
COVID-19	2 207	1 907	2022
Démence	2 047	4 499	2022
Accidents	1 480	1 443	2022
Suicide (excepté suicide assisté)	695	263	2022
Suicide assisté	649	945	2022
Mortalité infantile (avant l'âge de 1 an)	180	131	2022
Mortinaissances	182	177	2022

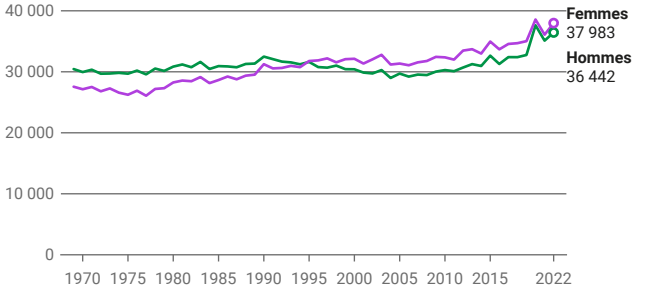
Principales causes de décès selon le groupe d'âge, en 2022



Les surfaces sont proportionnelles au nombre absolu de décès.

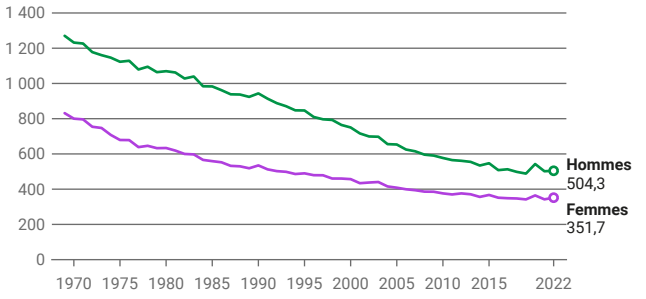
Décès

Nombre absolu



Décès

Taux de mortalité pour 100 000 habitants, standardisé par âge



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 285	OFS – Statistique des causes de décès (CoD)	févr. 2024
Tableau p. 285	OFS – Statistique des causes de décès (CoD), BEVNAT	déc. 2023

Déterminants de la santé

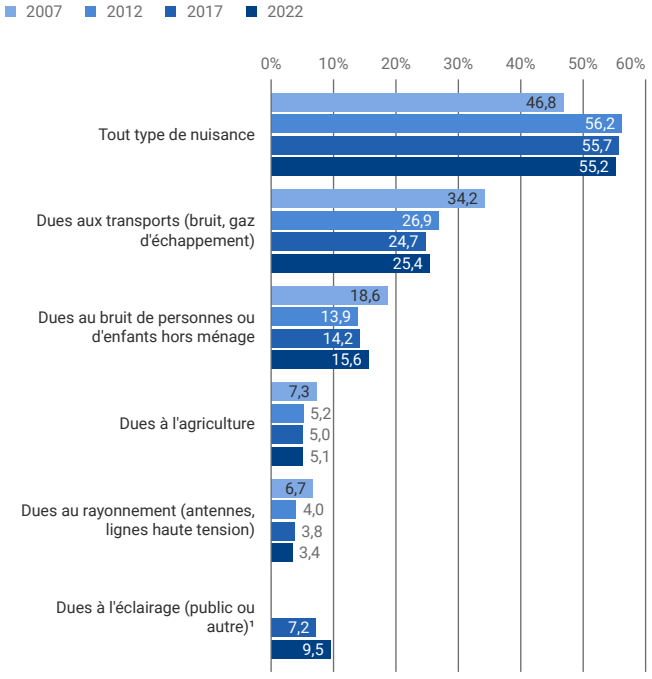
Différents facteurs liés à la condition sociale influencent la santé.

L'état de santé des personnes ayant un faible niveau de formation est moins bon. Leur espérance de vie est plus faible et elles présentent plus souvent des facteurs de risque pour les maladies cardiovasculaires. Devoir renoncer à des soins est beaucoup plus fréquent chez les personnes à risque de pauvreté que chez celles qui ne le sont pas (7% contre 2%).

Les conditions de travail (voir rubrique 14G) et d'habitat ont aussi un impact sur la santé. La fréquence des nuisances liées à l'habitat tend à diminuer.

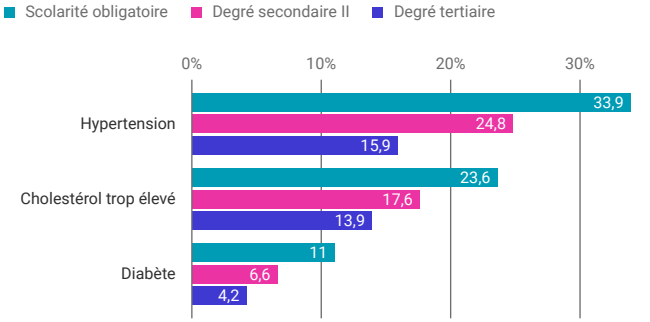
Le statut migratoire est un autre déterminant de la santé. Les personnes originaires de l'Europe du Sud-Ouest, de même que celles originaires de l'Europe du Sud-Est et de l'Est sont ainsi plus nombreuses à indiquer souffrir d'une détresse psychologique moyenne ou élevée.

Nuisances liées à l'habitat
Nuisances déclarées par les personnes interrogées, population de 15 ans et plus vivant en ménage privé

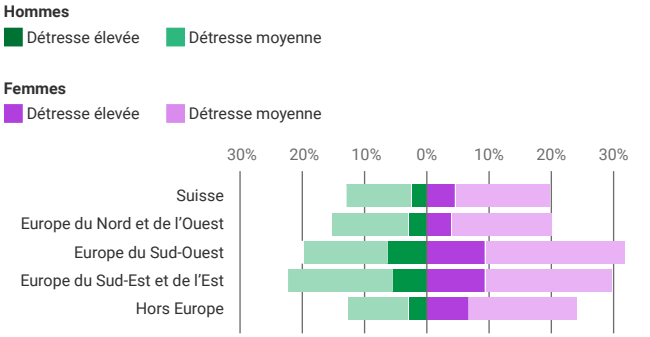


¹ Question posée uniquement en 2017 et 2022

Hypertension, cholestérol élevé et diabète selon le niveau de formation, en 2022
Population de 25 ans et plus vivant en ménage privé



Détresse psychologique selon la nationalité, en 2022
Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



	Hommes	Femmes	État
Espérance de vie à 65 ans			
Scolarité obligatoire	17,1 ans	22,4 ans	2010–2019
Degré tertiaire (hautes écoles)	20,0 ans	23,6 ans	2010–2019
Faible soutien social selon le niveau de formation			
Scolarité obligatoire	18,2%	15,9%	2022
Degré tertiaire (hautes écoles)	7,6%	6,8%	2022
Privations pour raison financière en matière de soins dont on aurait vraiment eu besoin[1]	3,4%	3,0%	2022

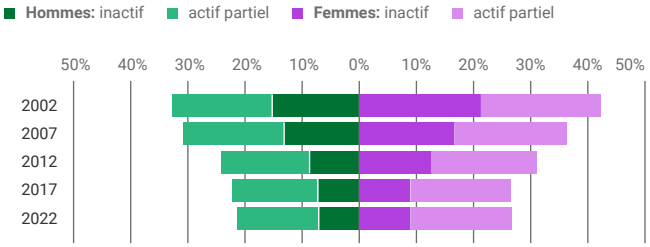
1 renoncement à consulter un médecin ou un dentiste

La santé est souvent liée aux comportements individuels. Le manque d'activité physique et la consommation excessive d'alcool et de tabac font partie des comportements dangereux pour la santé les plus fréquents.

24% de la population n'ont pas été suffisamment actifs physiquement en 2022; cette proportion était de 38% en 2002. À l'inverse, la proportion de personnes en surpoids ou obèses a augmenté, passant de 30% à 43% entre 1992 et 2022. La part des personnes présentant un excès de poids augmente avec l'âge jusqu'à 65 ans. Entre 1992 et 2022, le pourcentage de fumeurs a reculé de 37% à 27% chez les hommes et de 24% à 21% chez les femmes. En 2022, 4% de la population présentaient une consommation d'alcool chronique à risque et 15% s'enivraient au moins une fois par mois. Un décès sur sept peut être attribué au tabagisme et un sur douze à une consommation d'alcool excessive.

Activité physique insuffisante

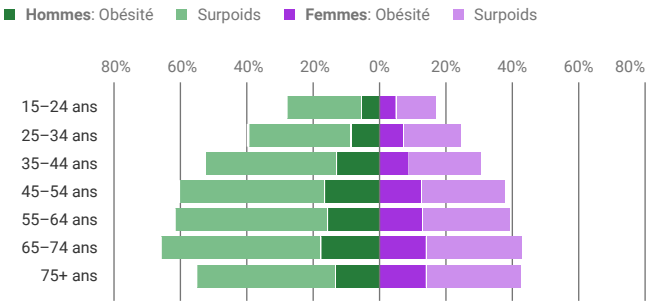
Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



	Hommes	Femmes	État
Fait attention à son alimentation	65,6%	75,8%	2022
Mange 5 portions de fruits et légumes par jour, au moins 5 jours par semaine	10,7%	20,4%	2022
Insuffisamment actif	21,2%	26,6%	2022
En surpoids ou obèse	52,3%	33,8%	2022
Fumeur	27,1%	20,8%	2022
Consommation quotidienne d'alcool	12,4%	4,9%	2022

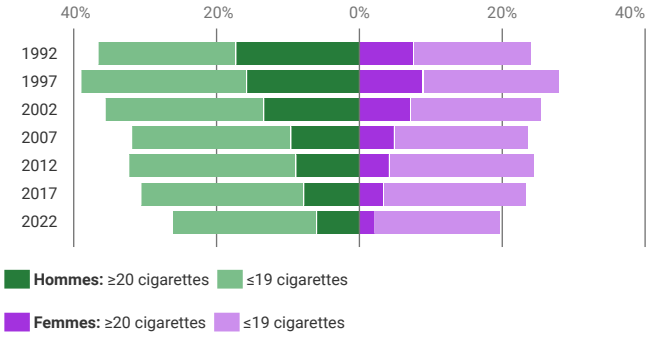
Surpoids et obésité, en 2022

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



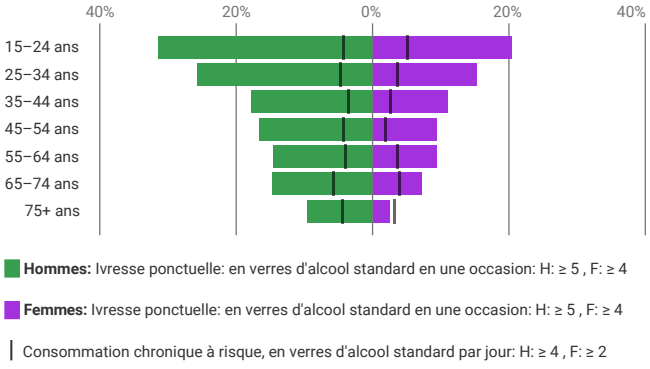
Fumeurs selon le nombre de cigarettes par jour

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



Consommation d'alcool à risque, en 2022

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

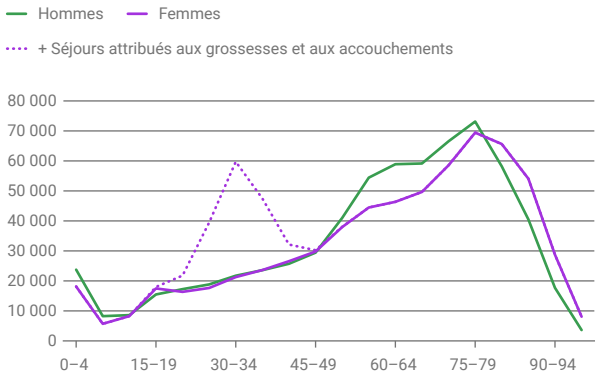
	Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 286	OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS), SILC	févr. 2024
Diagrammes p. 286–287	OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)	févr. 2024
Tableau p. 287	OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)	févr. 2024

Services de santé

En 2022, environ une personne sur neuf a été hospitalisée au moins une fois. Les blessures en étaient la cause la plus fréquente.

En 2022, on comptait 278 établissements hospitaliers (dont 177 cliniques spécialisées) répartis sur 595 sites. 237 000 personnes occupant 180 818 postes équivalents plein temps y ont reçu 1,46 million de patients. 11,5% de la population ont été hospitalisés au moins une fois. Les causes les plus fréquentes d'hospitalisation sont les blessures, suivies des maladies du système ostéo-articulaire, puis des maladies de l'appareil circulatoire. En moyenne, un séjour en soins aigus durait 5,1 jours, chacun de ces jours coûtant 2489 francs par patient. Les hôpitaux ont de surcroît traité 4 746 170 patients en ambulatoire.

Cas d'hospitalisation[1] selon l'âge, en 2022



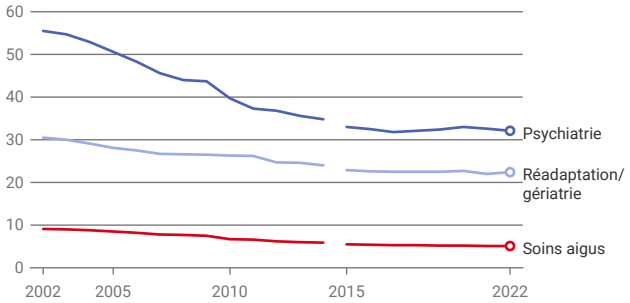
[1] Sans les nouveau-nés (N=83 374)

Hôpitaux, en 2022

	Soins aigus	Psychiatrie	Réadaptation
Hôpitaux et cliniques	175	52	51
Sites par type d'activité	275	271	133
Lits	22 522	8 541	6 907
Cas d'hospitalisation	1 284 600	83 876	94 827
Durée moyenne de séjour	5,1	32,1	22,4 jours
Coûts par journée et par patiente ou patient	2 489	772	861 fr.

Durée moyenne de séjour dans les hôpitaux

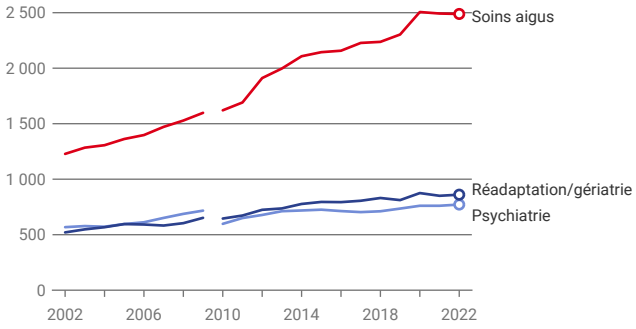
En jours



Rupture chronologique à partir de 2015: nouvelle définition et nouvelle source de données

Coûts moyens des hôpitaux

En francs par journée et par patient



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à droite p. 280 et diagrammes et tableau p. 288

Sources: OFS – Statistique des hôpitaux (KS), statistique médicale des hôpitaux (MS)

Données les plus récentes: janv. 2024

Les établissements médico-sociaux suisses disposent de près de 100 000 places. Un peu plus de 458 000 personnes ont eu recours aux services d'aide et de soins à domicile en 2022.

En 2022, on recensait 1485 établissements médico-sociaux (EMS) employant plus de 139 860 personnes (100 640 postes à plein temps). 160 624 personnes, dont 66% de femmes, ont séjourné en EMS, certaines pour une courte période. Les trois quarts des résidents avaient 80 ans ou plus. Autre offre de l'aide médico-sociale, les entreprises d'aide et de soins ont soutenu dans leur quotidien plus de 260 000 femmes et 197 000 hommes en 2022. 38% de la population à partir de 80 ans ont recouru à l'une de leurs prestations. 28 056 postes à plein temps sont consacrés à ces services.

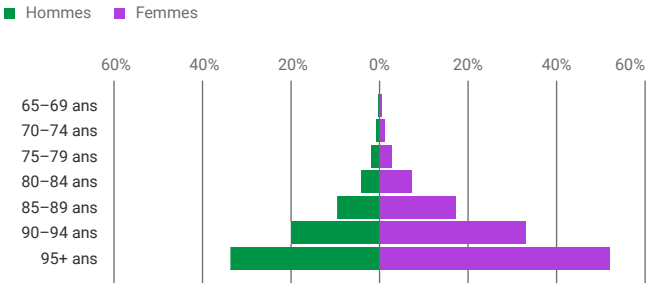
Établissements médico-sociaux

	2012	2022
Nombre d'établissements	1581	1485
Places	93 558	100 354
Clients hébergés au 31 décembre	89 149	91 101
Part de la population de 80 ans et plus hébergée en EMS	17,0%	13,6%
Personnel (EPT)	84 377	100 640
Durée moyenne de séjour (en jours)	946	842
Coûts moyens journaliers par résident (en francs)	277	332

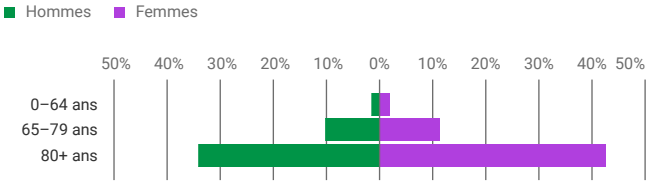
Aide et soins à domicile

	2012	2022
Nombre de prestataires	1522	2724
Bénéficiaires de soins à domicile	217 197	408 966
Bénéficiaires d'aide à domicile	123 783	123 197
Personnel (EPT)	17 415	28 056

Personnes vivant en établissement médico-social, en 2022
Taux d'hébergement selon la classe d'âge, au 31 décembre



Recours aux prestations des services d'aide et de soins à domicile, en 2022
Part de la population selon la classe d'âge



Part de la population ayant consulté un / e …
au moins une fois sur une période d'une année, population de 15 ans et plus en ménage privé

	2007	2022
… médecin de premier recours	65,8%	72,8%
… médecin spécialiste (sans la gynécologie)	33,4%	46,0%
… dentiste	64,9%	55,9%
… physiothérapeute	15,6%	22,6%
… psychologue	4,8%	9,8%

14

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut et tableau à gauche en haut p. 289	OFS – Statistique des institutions médico-sociales (SOMED), statistique de la population et des ménages (STATPOP)	févr. 2024
Diagramme en bas et tableau à gauche en bas p. 289	OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile (SPITEX)	févr. 2024
Tableau à droite p. 289	OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)	janv. 2024

Personnel de santé

La majorité du personnel de santé travaille dans les hôpitaux, suivis des établissements médico-sociaux (EMS). Une part importante des médecins et du personnel soignant a suivi sa formation à l'étranger. Dans les établissements médico-sociaux, la part du personnel infirmier diplômé diminue au profit de personnel moins qualifié.

Le personnel travaillant dans les hôpitaux, les EMS, les services de soins à domicile ainsi que les cabinets médicaux occupait plus de 359 000 postes équivalents plein temps (EPT) en 2022. Deux tiers de ce personnel est employé dans les domaines des soins, médical et médicotechnique, un tiers dans l'administratif et les services techniques et hôtelier. Le personnel strictement soignant représente 155 947 EPT, dont 47% sont du personnel infirmier diplômé et 53% du personnel soignant moins qualifié. Dans les hôpitaux, près de la moitié des médecins ont obtenu leur diplôme en Suisse.

Emplois dans le domaine de la santé

	en EPT	part des femmes
Cabinets médicaux (2021)	49 498	
dont médecins	19 004	41%
Hôpitaux (2022)	180 818	
dont médecins	27 142	50%
dont personnel soignant et autres disciplines médicales	100 088	80%
EMS (2022)	100 640	
dont personnel soignant	62 922	85%
Services d'aide et de soins à domicile (2022)	28 056	
dont personnel soignant	24 177	

Personnel soignant

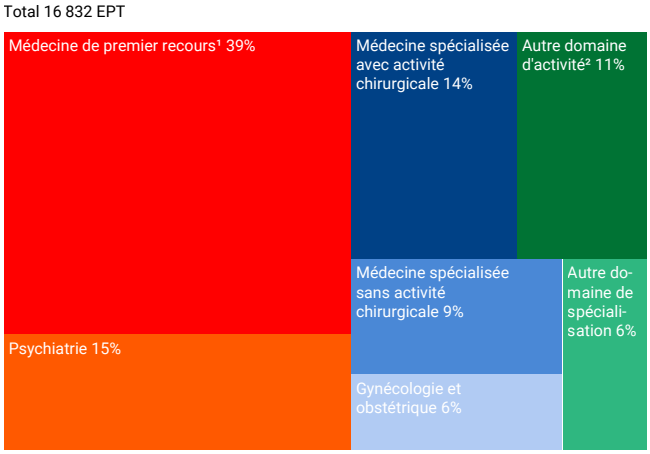
	2012	2022
Total en EPT	**125 348**	**156 681**
dont personnel infirmier diplômé	49%	47%
dont personnel intermédiaire	21%	26%
dont auxiliaires de soins	30%	27%

Cabinets médicaux et centres ambulatoires

	2017	2021
Médecins dans les cabinets médicaux (têtes, au 31.12.)	23 368	25 439
Médecins dans les cabinets médicaux (EPT)	17 774	19 004
Part des médecins (EPT) pratiquant la médecine de premier recours	40%	39%
Personnel avec fonction non médicale des cabinets médicaux (EPT)	26 254	30 494

Domaine d'activité des médecins sur les sites des cabinets médicaux, en 2021

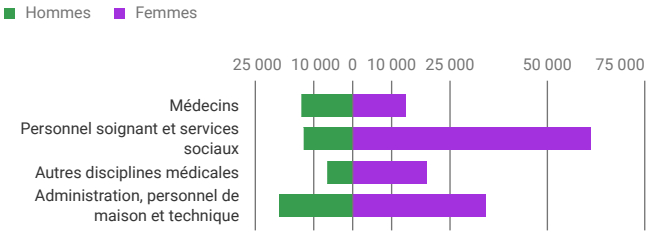
Équivalents plein temps (EPT)



¹ Titres de spécialiste: médecine interne générale et pédiatrie; médecin praticien
² Autre domaine d'activité: activité principale ne correspondant à aucun titre de formation médicale post-graduée du médecin

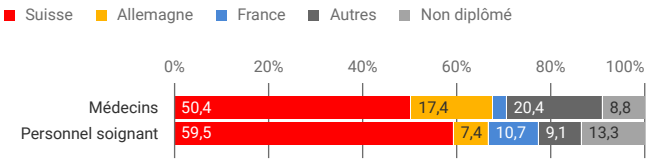
Personnel des hôpitaux, en 2022

Selon la fonction et le sexe, en équivalents plein temps



Personnel des hôpitaux, en 2022

Selon l'origine du diplôme et la fonction, en EPT



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableaux à gauche p. 290	OFS – SOMED, SPITEX, MAS	janv. 2024
Diagramme en haut p. 290	OFS – Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS)	oct. 2023
Diagrammes au centre et en bas p. 290	OFS – Statistique des hôpitaux (KS)	nov. 2023

Coûts et financement

Les coûts de la santé se sont élevés à 91,5 milliards de francs en 2022. Entre 2021 et 2022, ils ont augmenté moins rapidement que le PIB.

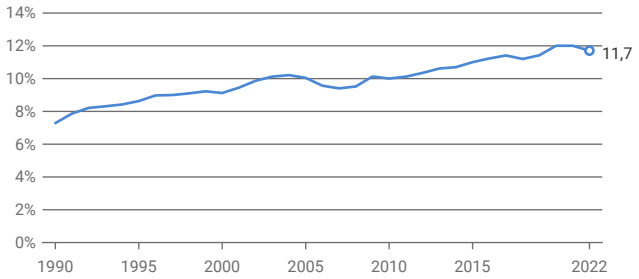
Les coûts du système de santé en rapport au produit intérieur brut (PIB) se sont montés à 11,7% en 2022. En 1995, ce rapport était de 8,6%. Cela place la Suisse dans le groupe de tête des pays européens.

Les hôpitaux sont les fournisseurs de prestations qui génèrent les coûts les plus importants (36% du total). Si l'on considère les prestations, ce sont les soins curatifs stationnaires qui occasionnent la plus grande part des coûts (21,5%). Ils sont suivis par les soins curatifs ambulatoires (21%) ainsi que par les soins de longue durée et les prestations d'aide (20%), comprenant la prise en charge des personnes âgées en établissement médico-social et les soins à domicile.

La contribution des régimes de financement varie selon les prestations. Par exemple, 52% des soins curatifs ambulatoires sont financés par l'assurance maladie obligatoire, contre 17% des soins de longue durée et des prestations d'aide.

52% des coûts de la santé concernent les personnes de 61 ans ou plus. Les coûts sont systématiquement plus élevés pour les femmes (55% des coûts totaux) que pour les hommes, sauf dans certains groupes d'âge. Cette différence s'explique principalement par les prestations dont bénéficient les femmes pendant les années de procréation ou pendant la période de la ménopause et par la prédominance numérique des femmes, en particulier dans les groupes d'âge les plus élevés.

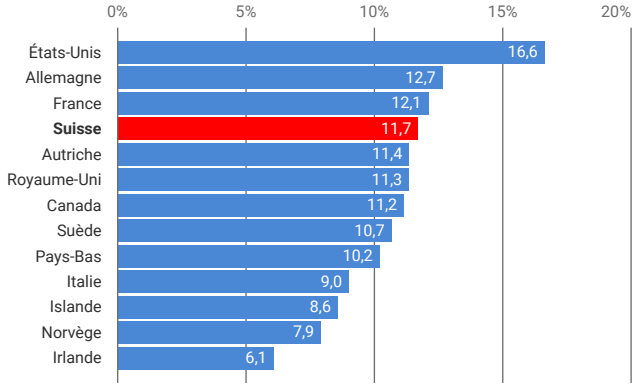
Coûts du système de santé en rapport au PIB



1990–2009: rétropolation

Dépenses de santé dans les pays de l'OCDE, en 2022

Dépenses de santé en rapport au produit intérieur brut



Coût du système de santé, en 2022

	en mios de francs	
Total	**91 482**	**100%**
Principaux fournisseurs		
Hôpitaux	32 639	35,7%
Institutions médico-sociales	14 487	15,8%
Cabinets médicaux	13 654	14,9%
Principales prestations		
Soins curatifs stationnaires	19 580	21,4%
Soins curatifs ambulatoires	19 248	21,0%
Soins de longue durée + aide	18 360	20,1%
Principaux régimes de financement		
Assurance maladie obligatoire	34 504	37,7%
État	20 317	22,2%
Versements directs des ménages	19 744	21,3%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

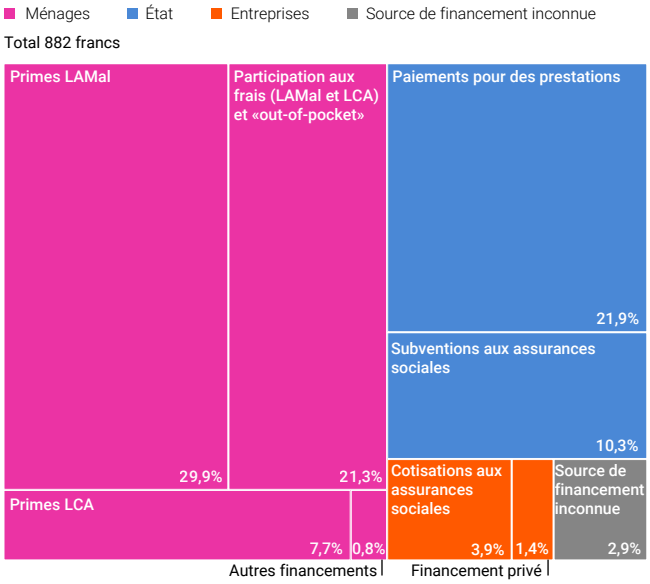
	Sources	Données les plus récentes
Tableau et diagramme en haut p. 291	OFS – Statistique des coûts et du financement du système de santé (COU)	avr. 2024
Diagramme en bas p. 291	OFS – Statistique des coûts et du financement du système de santé (COU); OCDE – Health Statistics 2023	avr. 2024

Les primes payées par les ménages privés pour l'assurance obligatoire des soins (AOS) représentent moins d'un tiers du financement du système de santé.

Le financement du système de santé équivaut à 882 francs par mois et par habitant. 32% de ce montant proviennent de l'Etat, 5% des entreprises et 60% des ménages privés. La part financée par les ménages privés s'élève à 526 francs par mois et par personne. Ce montant se compose pour l'essentiel de 264 francs de primes pour l'assurance-maladie obligatoire, de 68 francs de primes pour les assurances complémentaires, de 50 francs pour la participation aux coûts pris en charge par les assurances et de 138 francs pour la part payée directement par les ménages.

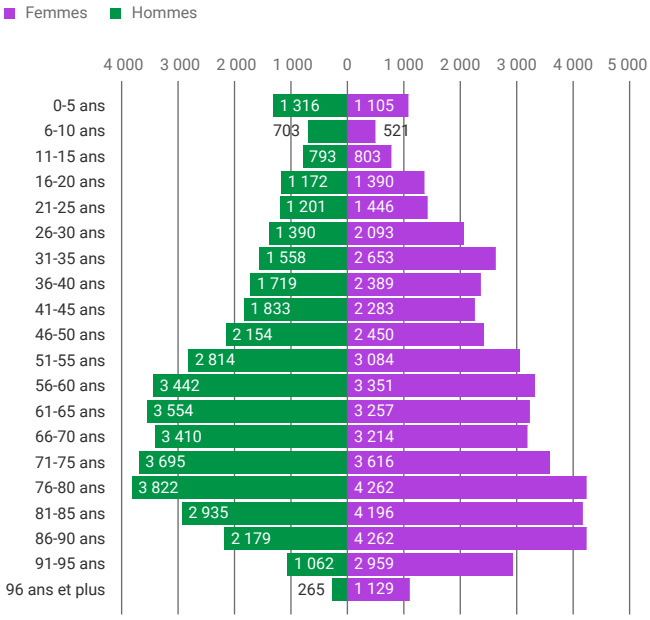
Financement des dépenses de santé selon la source, en 2022

En francs par mois et par habitant



Dépenses de santé selon la classe d'âge et le sexe, en 2022

En mios de francs



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 292	OFS – Statistique des coûts et du financement du système de santé (COU)	avr. 2024

Santé reproductive

Il y a eu un peu plus de 81 400 naissances en Suisse en 2022. Près d'un enfant sur trois est né par césarienne.

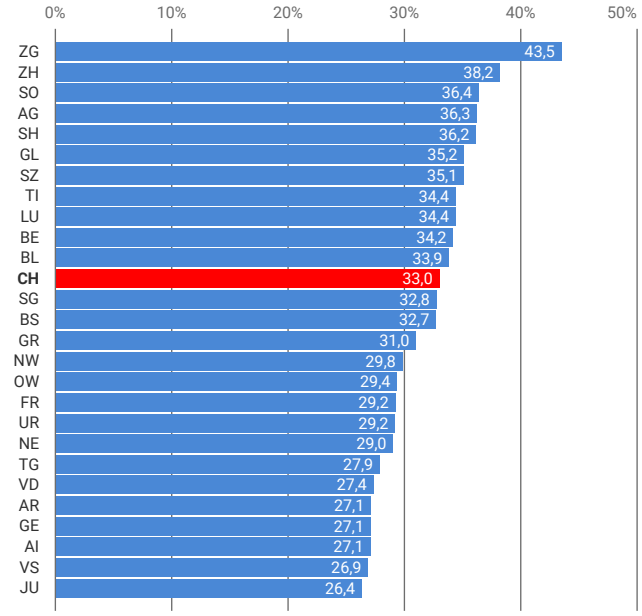
En moyenne, l'âge moyen des femmes ayant accouché en 2022 était de 32,3 ans, celui des femmes à la naissance de leur premier enfant de 31,2 ans. L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant est élevé en Suisse en comparaison avec les autres pays européens, mais moins qu'en Espagne et en Italie. C'est vers 35 ans que la probabilité de tomber enceinte diminue chez les femmes et que le risque de complications commence à augmenter. En 2022, la part des césariennes atteignait 33,0% en Suisse. Elle variait considérablement d'un canton à l'autre.

Le taux d'interruption de grossesse n'a que légèrement augmenté ces dernières années. Il est relativement faible par rapport aux autres pays européens.

MOINS DE JUMEAUX APRÈS UN TRAITEMENT DE FIV

Depuis 2017, le nombre de naissances multiples consécutives à un traitement de procréation médicalement assistée a nettement diminué. Cette évolution est positive pour la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés, le risque d'accouchement prématuré et de complications étant plus élevé en cas de grossesse multiple.

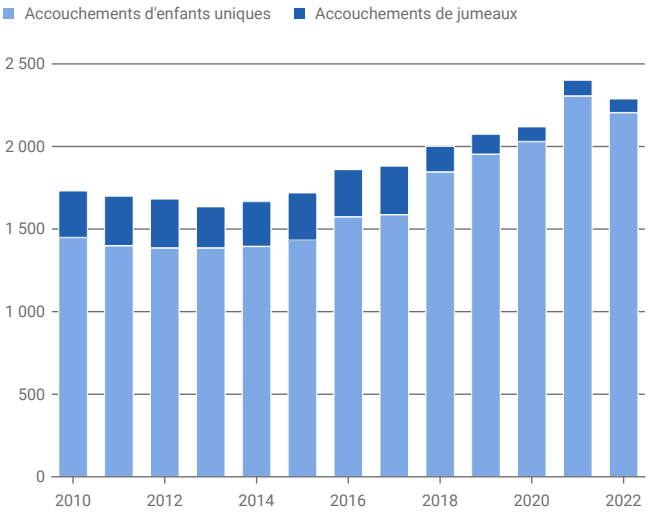
Part des accouchements par césarienne, en 2022
Selon le canton de domicile



Santé reproductive

		État
Âge moyen à la maternité	32,3	2022
Nombre d'accouchements	81 434	2022
Part des accouchements par césarienne	33,0%	2022
Procréation médicalement assistée par fécondation in vitro		
Nombre de femmes en traitement	6 609	2022
Nombre de naissances vivantes (suite aux traitements de procréation médicalement assistée réalisés en 2021)	2 370	2022
Nombre d'interruptions de grossesse (femmes résidant en Suisse)	11 133	2022
Taux d'interruptions de grossesse pour 1000 femmes résidant en Suisse de 15–44 ans	6,9	2022

Accouchements d'enfants uniques et multiples suite au traitement par fécondation in vitro



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 293	OFS – BEVNAT, MS, StatLPMA, StatIVG	juin 2024
Diagramme en haut p. 293	OFS – Statistique médicale des hôpitaux (MS)	nov. 2023
Diagramme en bas p. 293	OFS – Statistique de la procréation médicalement assistée	avr. 2024

Épidémiologie du cancer

Le cancer est la deuxième cause de mortalité en Suisse, et même la plus fréquente chez les hommes âgés de 45 à 84 ans et chez les femmes âgées de 25 à 84 ans.

Plus d'une personne sur cinq développe un cancer avant l'âge de 70 ans. Il peut survenir à n'importe quel âge, mais le risque augmente avec l'âge. Dans l'ensemble, les taux d'incidence standardisés – compte tenu de l'évolution démographique – ont peu varié au cours des dernières années. De leur côté, les taux de mortalité standardisés diminuent depuis un certain temps déjà.

LES CANCERS DU SEIN, DE LA PROSTATE ET DU POUMON SONT LES PLUS FRÉQUENTS

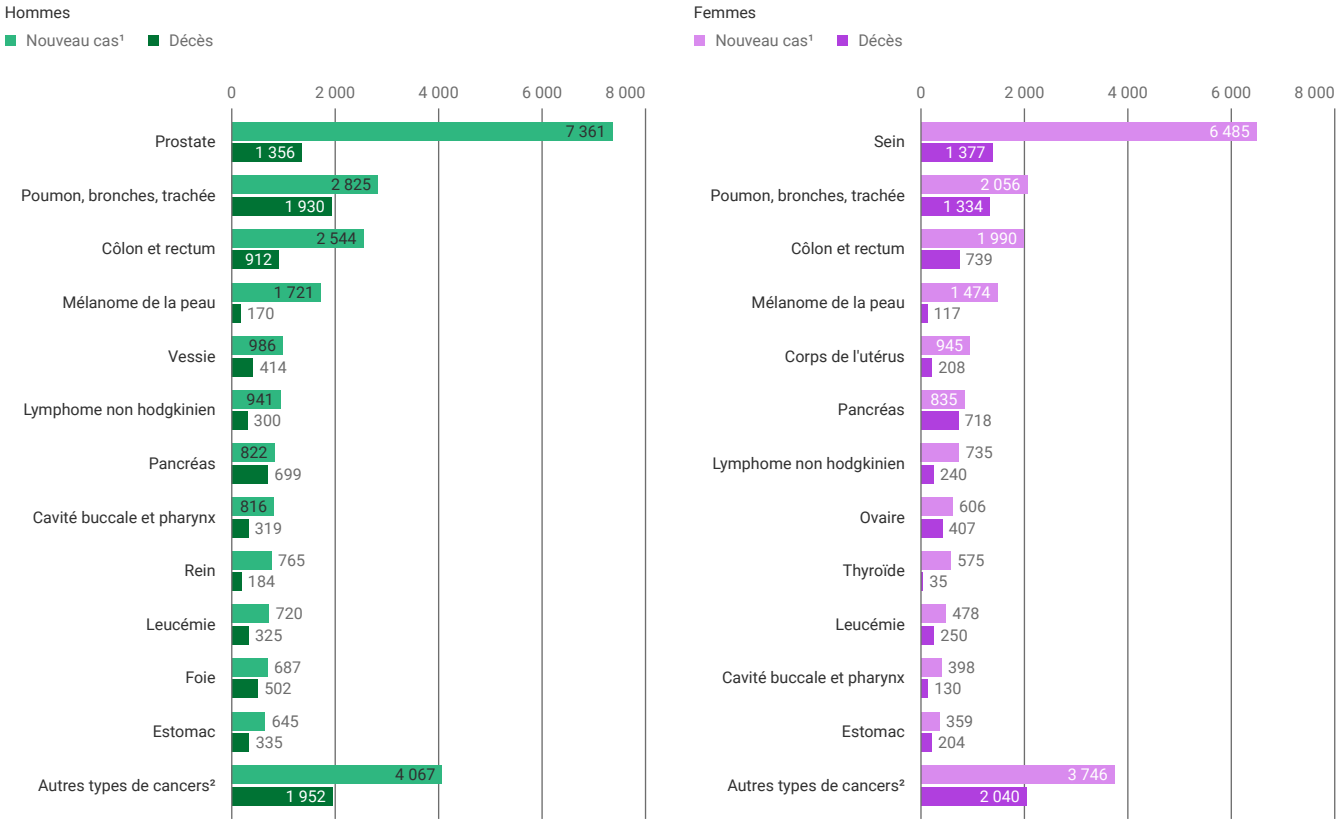
Chez les femmes, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent. Il représente près d'un nouveau cas de cancer sur trois et plus d'un décès sur six lié au cancer.

Chez les hommes, le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent, il représente la deuxième cause de décès par cancer. Il touche surtout les hommes d'un âge avancé.

Le cancer du poumon est le deuxième cancer le plus fréquent chez l'homme et chez la femme. Il est la principale cause de décès par cancer chez les hommes et la deuxième chez les femmes.

Cancers selon la localisation, 2016–2020

Nombre moyen par an



¹ Nouveaux cas estimés sur la base des données des registres des tumeurs
² Nouveaux cas sans les cancers non mélaniques de la peau

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 294 ONEC – nouveaux cas; OFS – décès	déc. 2023

Nouveau dans cette édition

Santé et travail

L'environnement de travail peut avoir un impact sur la santé. Le stress est un facteur important. Dans leur travail, un homme sur cinq et même une femme sur quatre souffrent très fréquemment de stress.

De mauvaises conditions de travail représentent un risque pour la santé. Les mouvements répétitifs, les positions fatigantes, ou l'exposition à des produits toxiques sont des risques physiques typiques. Un risque psychosocial typique est le stress. Sa fréquence augmente depuis 2012. En 2022, 25% des femmes et 21% des hommes étaient la plupart du temps ou toujours stressés dans leur travail.

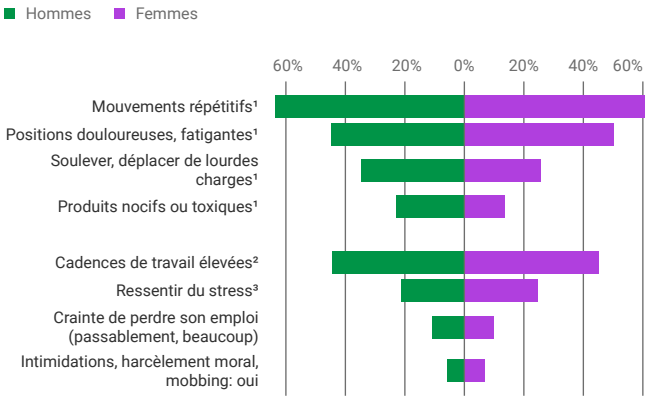
Les personnes stressées sont beaucoup plus souvent épuisées émotionnellement dans leur travail que les autres (53% contre 13%), ce qui indique un risque accru de burnout. De manière générale, les personnes exposées à des risques psychosociaux sont plus souvent épuisées émotionnellement dans leur travail que les autres. 27% des personnes épuisées émotionnellement présentent des symptômes de dépression contre 5% de celles qui ne le sont pas.

L'exposition aux conditions de travail à risque varie selon la branche d'activité. Les risques physiques sont très fréquents dans l'agriculture et la construction. Dans la santé et l'action sociale, le commerce, la restauration et les transports, les deux types de risques sont aussi fréquents et concernent plus de la moitié des personnes. Dans les autres branches des services, les risques physiques sont moins fréquents, tandis que les risques psychosociaux prédominent.

	2012	2022
Mouvements répétitifs du bras ou de la main	58%	62%
Positions douloureuses ou fatigantes	46%	47%
Exposition à des produits toxiques ou nocifs	22%	19%
Cadences de travail élevées	46%	45%
Ressentir du stress	18%	23%
Craindre perdre son emploi	13%	10%
Epuisé émotionnellement dans son travail (risque de burnout)	19%	22%

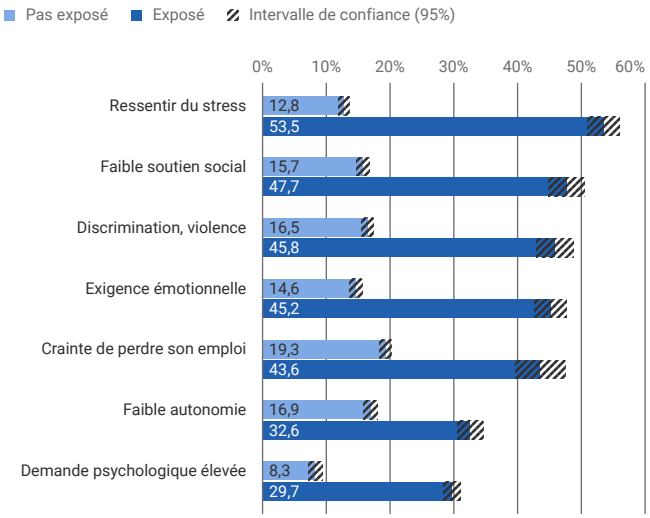
Parmi la population active professionnellement âgée de 15 à 64 ans

Risques physiques et psychosociaux au travail, en 2022
Population active occupée de 15 à 64 ans



¹ le quart du temps au moins
² les trois quarts du temps ou plus
³ la plupart du temps ou toujours

Part des personnes épuisées émotionnellement selon l'exposition aux risques psychosociaux, en 2022
Population active occupée de 15 à 64 ans



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et tableau p. 295

Sources: OFS – Statistique médicale des hôpitaux (MS), Statistique des causes de décès

Données les plus récentes: févr. 2024



Domaine statistique 15
Éducation et science

La statistique fédérale produit des données sur l'ensemble du système éducatif jusqu'à l'intégration dans le marché de l'emploi et sur les activités de recherche et développement en Suisse. Cette offre englobe les personnes en formation et en formation continue, les diplômes décernés, les institutions de formation et leur personnel, les finances et les coûts du système éducatif. Elle se complète d'analyses de parcours pendant et après la formation et de scénarios de développement de l'ensemble du système de formation à dix ans. De même, elle comprend un système d'indicateurs et d'enquêtes sur la situation sociale et économique des étudiants, des diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure un an et quatre à cinq ans après l'obtention du diplôme ainsi que sur les compétences des adultes. Les données sur la recherche et le développement permettent quant à elles d'évaluer les ressources financières et personnelles engagées par les différents acteurs de l'économie (entreprises privées, État, secteur des hautes écoles). En parallèle, un système d'indicateurs informe sur divers domaines de la science et de la technologie comme les brevets ou la participation à des projets de recherches de l'Union européenne.

SOURCES DE DONNÉES

Les données statistiques dans le domaine Éducation et science proviennent de données administratives collectées auprès de la Confédération, des cantons et des institutions de formation (personnes en formation, diplômes, personnel, finances et coûts, recherche et développement) et d'enquêtes directes réalisées auprès de la population résidante (p. ex. niveau de formation, formation continue, compétences de base), de groupes cibles spécifiques (étudiants et diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure) ainsi que d'entreprises (recherche et développement). Le potentiel d'analyse des données est augmenté par l'appariement des sources de données.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Éducation et science** → p. 41

L'essentiel en bref

Le système éducatif suisse compte un peu plus de 1,7 million de personnes en formation et environ 160 000 enseignants. Comme il est de plus en plus courant de compléter son cursus par une formation au degré tertiaire, la part de la population suisse diplômée de ce degré a continuellement augmenté au fil du temps. En 2021, la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé 41,3 milliards de francs pour l'éducation. Ce montant représente 5,6% du produit intérieur brut (PIB). En plus, 3,3% du PIB sont consacrés aux activités de recherche et développement (R-D).

	1990	2000	2010	2015	2020	2022
Ressources et investissements						
Dépenses publiques d'éducation en pour-cent du PIB	4,5%	4,8%	5,2%	5,5%	5,9%	5,6%[1]
Enseignants (en équivalents plein temps)						
École obligatoire	…	60 613	59 691	57 282	61 509	63 846
Degré secondaire II	…	13 041	…	17 098	17 413	17 851
Degré tertiaire	…	…	…	14 739	15 701	16 453
Participation						
Personnes en formation						
École obligatoire	846 385	948 705	913 132	928 229	976 066	1 011 406
Degré secondaire II	295 759	315 924	358 741	365 312	364 036	364 992
Degré tertiaire	137 247	160 484	257 809	295 032	332 615	335 774
Formation continue[2]	…	…	25,1%	26,0%	22,0%	16,5%
Diplômes et niveau de formation						
Diplômes						
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	65 229	60 164	68 154	69 651	70 192	65 829
Degré secondaire II: formations générales	…	24 131	36 364	39 719	42 666	42 660
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure (sans diplômes postgrades)	…	22 633	26 789	26 440	25 655	28 984
Degré tertiaire: hautes écoles (sans formation continue)	9 927	14 385	41 086	52 856	57 795	61 494
Niveau de formation[3]						
École obligatoire	…	16,1%	15,0%	12,7%	10,7%	14,0%
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	…	51,6%	43,0%	39,3%	35,5%	34,6%
Degré secondaire II: formations générales	…	8,1%	8,1%	8,2%	8,5%	6,8%
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure	…	13,7%	13,4%	14,1%	15,1%	14,9%
Degré tertiaire: hautes écoles	…	10,5%	20,5%	25,7%	30,1%	29,7%

1 données de 2021
2 part de la population résidente permanente de 25 à 74 ans, 4 semaines avant l'enquête
rupture de série 2010 et 2021 (adaptation de la méthode et des instruments d'enquête)
3 population résidante permanente de 25 à 64 ans, rupture de série 2010 et 2021 (adaptation de la méthode et des instruments d'enquête)
… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch.** De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Éducation et science contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 15A
Personnes en formation
Élèves • Étudiants des hautes écoles • Formations selon le sexe → p. 301

RUBRIQUE 15B
Diplômes
Degré secondaire II • Formation professionnelle supérieure • Taux de maturités
Bachelor et master • Doctorats → p. 303

RUBRIQUE 15C
Personnel des institutions de formation
Personnel des écoles • Personnel des hautes écoles • Enseignants
Personnel de direction • Corps intermédiaire • Personnel administratif et technique → p. 305

RUBRIQUE 15D
Institutions de formation
École obligatoire • Degré secondaire II • Degré tertiaire → p. 306

RUBRIQUE 15E
Finances du système de formation
Dépenses publiques d'éducation • Dépenses publiques pour la recherche
Bourses, prêts et subventions • Financement des hautes écoles → p. 307

RUBRIQUE 15F
Formation continue
Taux de formation continue • Domaines • Durée • Âge des participants
Motivations • Buts professionnels et extra-professionnels → p. 308

RUBRIQUE 15G

Science et technologie

Investissements dans la recherche et le développement
Comparaison des dépenses de R-D dans le monde • Part des femmes dans la recherche → p. 309

RUBRIQUE 15H

Nouveau dans cette édition

Les parcours des postdoctorants

Domaines de recherche • Nationalités • Activités après six ans
Carrières dans l'économie et l'administration • Départs de Suisse → p. 310

RUBRIQUE 15I

Intégration sur le marché du travail

Situation des personnes diplômées du degré secondaire II
Transition professionnelle après un diplôme d'une haute école
Activité professionnelle après une formation professionnelle supérieure → p. 311

Personnes en formation

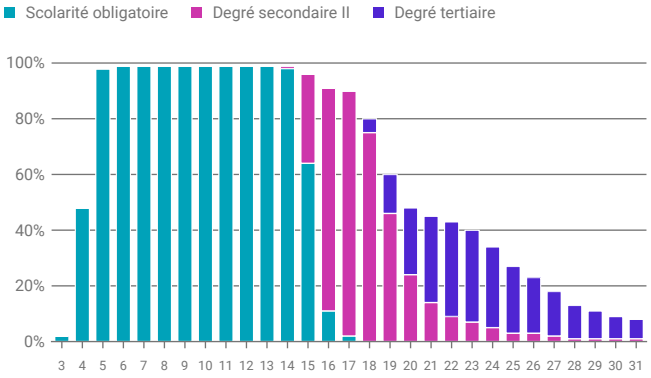
Le système éducatif suisse compte près de 1,7 million d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants répartis dans les différents degrés de formation. La scolarité obligatoire réunit la part la plus importante des personnes en formation (59%), suivie par le degré secondaire II (21%) et le degré tertiaire (20%) en 2022/2023.

Près de la moitié des enfants de 4 ans commencent l'école obligatoire et la plupart des élèves l'ont terminée à 16 ans. La majorité d'entre eux reste cependant dans le système éducatif et suit principalement une filière de formation du degré secondaire II.

Au même titre que la formation professionnelle supérieure, le système suisse des hautes écoles fait partie du degré tertiaire de la formation. Il comprend trois types d'institutions, soit les hautes écoles universitaires (HEU), spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP).

La participation féminine aux études dans les hautes écoles est supérieure à celle des hommes dans les HEP (71% en 2023/2024) et les HEU (52%) mais légèrement inférieure dans les HES (49%). La part des femmes varie également fortement selon les différents domaines d'études.

Élèves et étudiants: taux de scolarisation selon l'âge, 2022/2023



Élèves et étudiants selon le degré et le type de formation

	Nombre d'élèves et étudiants				Part des femmes				Part dans des institutions de formation non subventionnées (moins de 50% de financement public)			
	1990/91	2000/01	2010/11	2022/23	1990/91	2000/01	2010/11	2022/23	1990/91	2000/01	2010/11	2022/23
Total	**1 200 172**	**1 433 471**	**1 529 682**	**1 712 172**	**46,9%**	**47,8%**	**48,5%**	**48,9%**	**5,1%**	**4,3%**	**5,7%**	**5,8%**
Scolarité obligatoire	846 385	948 705	913 132	1 011 406	48,7%	48,7%	48,6%	48,6%	3,0%	2,6%	4,4%	4,6%
Degré secondaire II	295 759	315 924	358 741	364 992	45,1%	47,8%	47,8%	47,8%	6,5%	5,6%	7,5%	7,6%
Formations transitoires sec. I – sec. II	23	13 651	17 148	17 410	21,7%	57,6%	54,7%	47,0%	*	12,3%	8,1%	4,6%
Formation professionnelle initiale	213 615	207 969	228 717	212 925	41,5%	42,3%	42,0%	40,8%	2,2%	1,5%	1,3%	2,2%
Maturité professionnelle	–	3 215	7 572	10 387	*	31,0%	47,6%	52,7%	*	3,4%	5,8%	13,8%
Formations générales	73 847	82 985	92 087	108 049	54,8%	59,9%	58,9%	59,1%	9,5%	7,3%	11,9%	12,5%
Formations complémentaires degré secondaire II	8 274	8 104	13 217	16 221	50,7%	54,6%	60,6%	60,9%	87,4%	83,8%	63,6%	45,3%
Degré tertiaire	137 247	160 484	257 809	335 774	27,9%	41,9%	49,3%	51,3%	19,4%	6,4%	7,8%	7,5%
Formation professionnelle supérieure	51 307	38 674	51 280	60 858	27,9%	43,1%	44,4%	45,6%	19,4%	21,6%	32,5%	34,6%
Hautes écoles	85 940	121 810	206 529	274 916	38,8%	41,5%	50,5%	52,6%	*	1,6%	1,7%	1,5%
universitaires	85 940	96 673	131 494	167 748	38,8%	45,6%	50,3%	51,9%	…	…	…	…
spécialisées	0	25 137	60 930	83 756	*	25,9%	44,9%	48,7%	*	…	…	…
pédagogiques	0	0	14 105	23 412	*	*	76,3%	71,3%	*	*	…	…
Degré indéfini	6 721	8 358	–	–	*	*	*	*	*	*	*	*

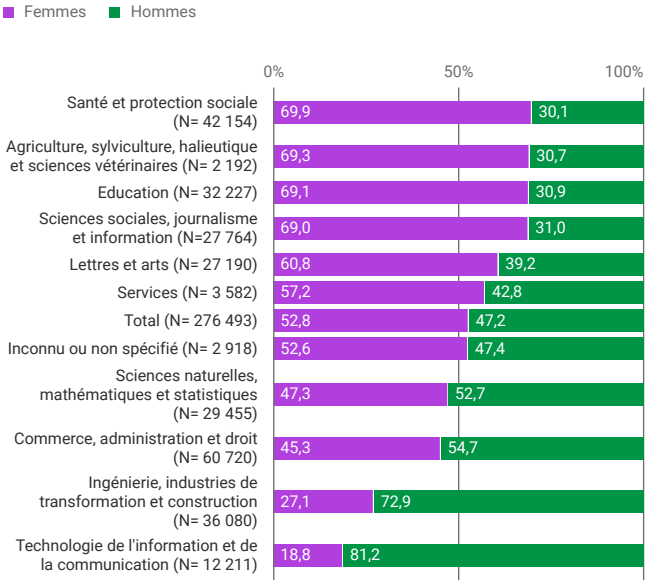
… chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé
* non indiqué car évident ou non pertinent

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 301	OFS – Statistique des élèves et étudiants (SDL), Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)	févr. 2024
Diagramme p. 301	OFS – Statistique des élèves et étudiants (SDL), Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)	févr. 2024

Part des femmes et des hommes dans les hautes écoles selon le domaine d'études, en 2023/24



Situation sociale et économique des étudiants selon le type de hautes écoles, en 2020

	Total	HEU	HES	HEP
Au moins un parent diplômé d'une haute école	**47%**	56%	36%	33%
Étudiants issus de la migration	**33%**	36%	31%	21%
Étudiants avec enfant(s)	**5%**	4%	5%	17%
Logement parental	**41%**	41%	41%	46%
Exerce une activité rémunérée	**73%**	69%	78%	84%
Bénéficie d'un soutien financier de la famille	**83%**	89%	74%	75%
Bénéficie d'une contribution à la formation	**11%**	11%	12%	8%
A des dettes liées aux études	**9%**	8%	11%	12%

15

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 302	OFS – Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)	mars 2024
Tableau p. 302	OFS – Situation sociale et économique des étudiants (SSEE) 2020	févr. 2022

Diplômes

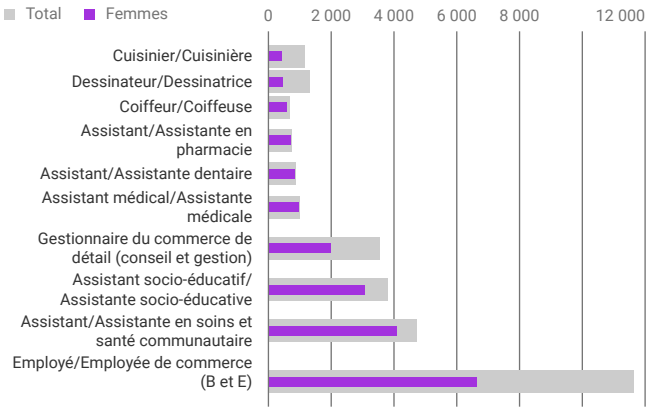
L'apprentissage de commerce représente la formation professionnelle la plus prisée. Dans les autres professions, le nombre de titres délivrés varie parfois fortement selon le sexe. Le nombre de diplômes décernés est en hausse dans les hautes écoles, en particulier dans les hautes écoles spécialisées.

Le nombre de diplômes du degré secondaire II a augmenté de près de 20% ces vingt dernières années. Cette progression est due en premier lieu au développement des maturités professionnelles ainsi qu'à l'introduction des maturités spécialisées et des attestations fédérales de formation professionnelle. En 2022, les certificats fédéraux de capacité (CFC) sont, de loin, les titres les plus décernés (58 696 unités) suivis par les certificats de maturité gymnasiale (19 175 unités) et les certificats de maturité professionnelle (14 012 unités). À eux trois, ils forment le 85% des titres obtenus au secondaire II cette année-là.

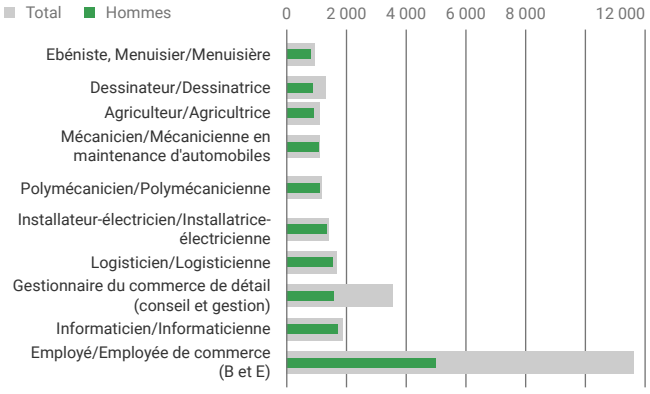
Les choix de formation au degré secondaire II diffèrent selon le genre. Les filières générales sont ainsi davantage appréciées par les femmes (près de 60% du total des diplômes en 2022), alors que la formation professionnelle initiale est majoritairement masculine (près de 55% du total des diplômes en 2022). Des décalages s'observent aussi dans le choix de la profession apprise dans le cadre de la formation professionnelle: sur les dix professions les plus choisies selon le sexe, seules les formations d'employé de commerce et de gestionnaire du commerce de détail présentent une proportion homme-femme relativement similaire (un peu plus de 55% de femmes). Le reste des professions est largement genré. Aux extrêmes se trouvent ainsi, en 2022, les assistants dentaires et assistants médicaux avec plus de 95% des CFC délivrés à des femmes ou les installateurs-électriciens, les polymécaniciens et les mécaniciens en maintenance automobile avec plus de 95% des CFC délivrés à des hommes.

Le nombre de titres remis dans la formation professionnelle supérieure a augmenté d'environ 30% ces vingt dernières années. Les évolutions les plus marquantes touchent les titres délivrés par les écoles supérieures qui ont presque triplé entre 2000 et 2022 et les titres octroyés pour des formations non réglementées par la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Ceux-ci ont diminué de près de 95% essentiellement en raison du fait qu'un grand nombre de formations de la santé ont été reconnues comme des formations de type «école supérieure», contribuant ainsi fortement à la progression des diplômes délivrés par ces institutions.

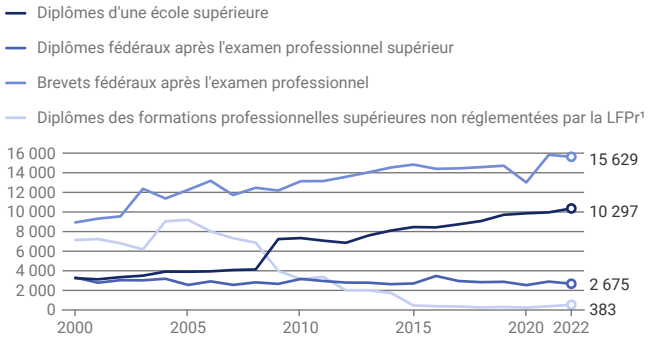
Top 10 des CFC les plus délivrés chez les femmes, en 2022



Top 10 des CFC les plus délivrés chez les hommes, en 2022



Évolution des diplômes de la formation professionnelle supérieure selon le type de formation



¹ LFPr: loi fédérale sur la formation professionnelle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes en haut et au centre p. 303	OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)	mai 2024
Diagramme en bas p. 303	OFS – Statistique des diplômes (SBA)	juin 2023

Les principaux titres délivrés par les hautes écoles sont le bachelor et le master qui, depuis la Réforme de Bologne, ont progressivement remplacé respectivement le diplôme des hautes écoles spécialisées (HES) et la licence ou le diplôme des hautes écoles universitaires (HEU).

Le bachelor HES est orienté vers la pratique professionnelle et qualifie l'étudiante et l'étudiant pour l'entrée dans la vie professionnelle, alors que le bachelor HEU constitue généralement un premier diplôme permettant d'accéder au master.

Le niveau master HES se développe au fil des ans, mais reste toutefois bien moins fréquenté que le bachelor. Le master HEU représente généralement le titre de fin d'études. Il permet aussi d'entreprendre un doctorat.

Dans les hautes écoles pédagogiques (HEP), le type de titre remis dépend du degré de formation auquel se destine le futur personnel enseignant, à savoir un bachelor pour enseigner au degré préscolaire et primaire, un master pour le secondaire I et un diplôme, qui s'obtient après le master universitaire, pour le niveau secondaire II.

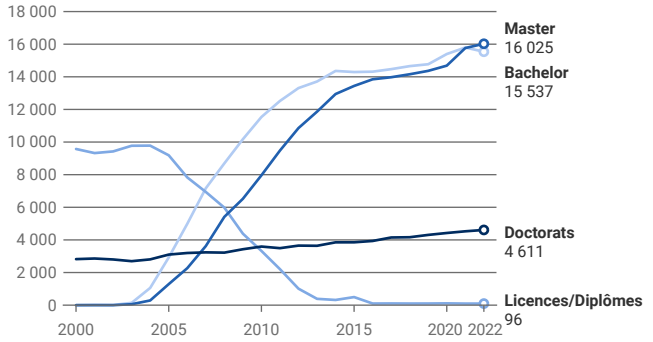
En 2022, la part des titres remis aux personnes venues de l'étranger pour réaliser des études en Suisse n'excède pas 7% dans les hautes écoles pédagogiques, quel que soit le niveau d'examen. La représentation de cette population est plus importante au master HEU (28%) et au master HES (37%) et majoritaire au doctorat (57%).

Titres remis selon le type de hautes écoles et le niveau d'examen

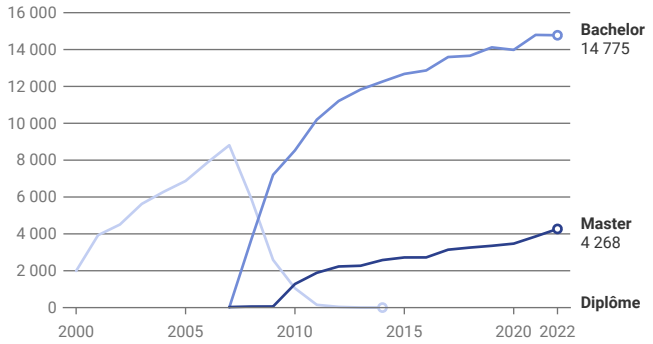
	2005	2010	2015	2022
Hautes écoles universitaires				
Licence/Diplôme	9187	3326	495	96
Bachelor	2926	11536	14292	15537
Master	1290	7961	13440	16025
Formation continue[1]	1692	1767	1677	1773
Doctorat	3100	3593	3853	4611
Hautes écoles spécialisées				
Diplôme	6871	1050	0	0
Bachelor	0	8528	12678	14775
Master	0	1280	2721	4268
Formation continue	2436	2691	2400	2445
Hautes écoles pédagogiques				
Diplôme	1018	974	1048	1145
Bachelor	684	2037	3219	3436
Master	0	801	1110	1606
Formation continue	17	34	169	82

1 y compris études spécialisées et approfondies

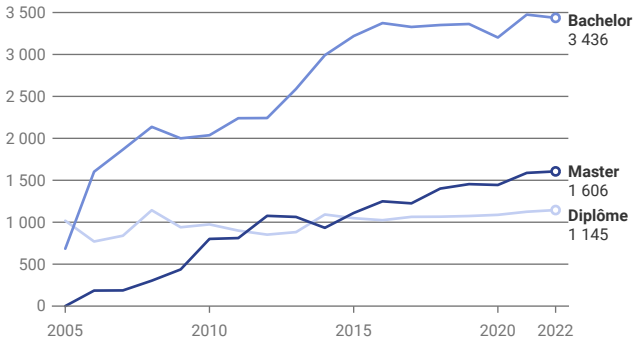
Titres délivrés dans les hautes écoles universitaires



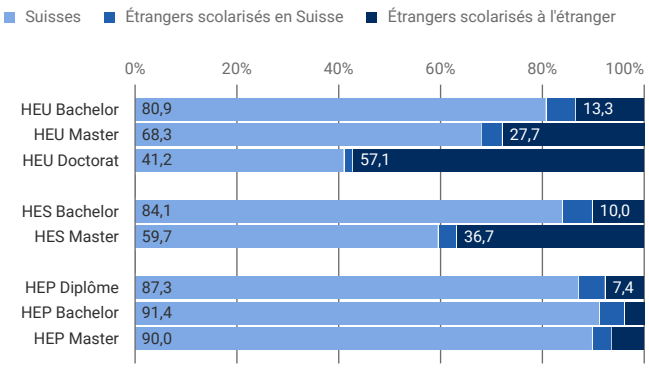
Titres délivrés dans les hautes écoles spécialisées



Titres délivrés dans les hautes écoles pédagogiques



Titres délivrés selon le type de hautes écoles, le niveau d'examen, la nationalité (catégorie) et le lieu de scolarisation, en 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagrammes p. 304

Sources: OFS – Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)

Données les plus récentes: juin 2023

Personnel des institutions de formation

Plus de 200 000 personnes travaillent dans les écoles et les hautes écoles. Si le personnel enseignant y est majoritaire, on observe également une majorité de femmes ainsi que de personnes travaillant à temps partiel.

Le personnel des catégories considérées est composé d'un peu plus de 230 000 personnes, représentant 155 000 équivalents plein temps (EPT) environ. Mesurés en EPT, le corps enseignant et les directions de l'école obligatoire, du degré secondaire II et des écoles supérieures mobilisent respectivement 53% et 3% des ressources humaines totales. À cela s'ajoute le personnel des hautes écoles: corps enseignant (10%), personnel de direction (0,2%), corps intermédiaire (19%) et personnel administratif et technique (14%).

PLUS DE 60% DE FEMMES

Les femmes représentent un peu plus de 60% du corps enseignant dans son ensemble, soit environ 99 000 personnes. Leur part varie toutefois fortement selon le degré de formation: si elles sont clairement surreprésentées au degré primaire (degré primaire 1–2: 95%, degré primaire 3–8: 83%), elles sont sous-représentées à partir du degré secondaire II, sauf dans les hautes écoles pédagogiques.

La structure par âge du corps enseignant fait apparaître une tendance claire: plus le degré de formation est élevé, plus les classes d'âge supérieures y sont représentées.

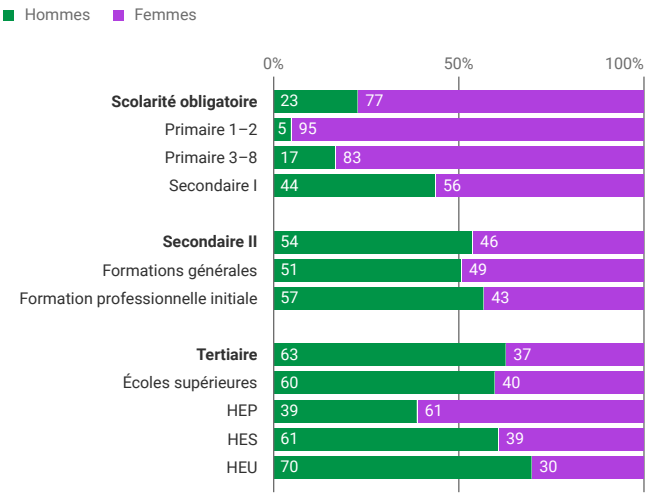
PEU DE PERSONNES À PLEIN TEMPS

La part des enseignants travaillant à plein temps (activités d'enseignement à un taux de 90–100%) est similaire quel que soit le degré de formation: elle va de 25% au degré secondaire II à 28% à l'école obligatoire et au degré tertiaire.

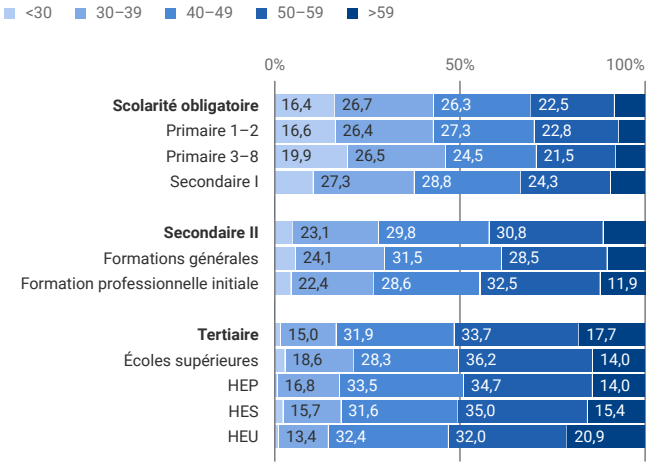
Les résultats présentés ici concernent le corps enseignant et le personnel de direction des institutions de formation. Le corps intermédiaire (assistants et collaborateurs scientifiques) et le personnel administratif et technique sont également pris en compte dans le personnel des hautes écoles.

Les analyses se basent sur les données de la statistique du personnel des hautes écoles (SHIS-PERS) pour l'année 2022 et sur les données des écoles publiques tirées de la statistique du personnel des écoles (SSP) pour l'année scolaire 2021/2022.

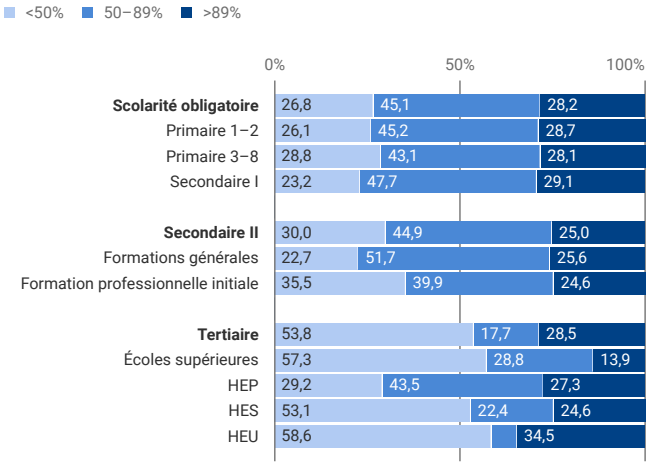
Corps enseignant (en personnes) selon le sexe, en 2021/2022



Corps enseignant (en personnes) selon l'âge, en 2021/2022



Corps enseignant (en personnes) selon le taux d'occupation, en 2021/2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 305

Sources: OFS – SSP, SHIS-PERS

Données les plus récentes: mars 2023, août 2023

Institutions de formation

En 2022/23, la Suisse comptait environ 9400 institutions de formation dans la scolarité obligatoire, 880 au degré secondaire II et 420 au degré tertiaire.

La scolarité obligatoire couvre près de 90% des écoles. Environ 40% de toutes les écoles sont affectées au degré primaire 1–2 (école enfantine/cycle élémentaire), 35% au degré primaire 3–8 et 12% au degré secondaire I. Près de 4% sont des écoles spécialisées qui relèvent à la fois des degrés primaire et secondaire I et où l'enseignement dispensé est adapté aux élèves présentant différentes formes de handicap, de grandes difficultés d'apprentissage ou de graves troubles du comportement. Dans la scolarité obligatoire, la majorité des écoles sont situées dans une commune urbaine (57%).

Le degré secondaire II fait suite à la scolarité obligatoire. Les jeunes optent soit pour une formation professionnelle initiale et fréquentent l'une des quelque 370 écoles professionnelles, soit pour une formation générale (290 institutions de formation). Les formations transitoires et complémentaires s'ajoutent à l'offre de formation du secondaire II et se déroulent généralement dans des écoles du degré secondaire I, des écoles professionnelles ou des centres de formation préprofessionnelle. Les écoles du degré secondaire II se trouvent principalement dans une commune urbaine (86%).

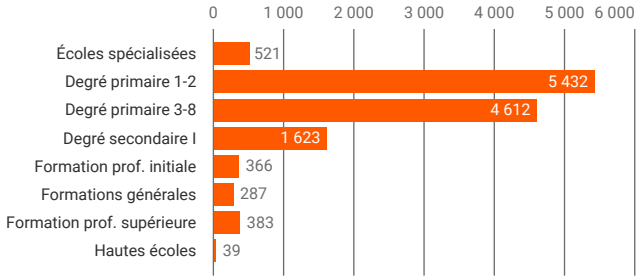
Le degré tertiaire comprend la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles. Il complète l'offre de formation en Suisse avec quelque 420 lieux de formation.

Tous degrés de formation confondus, la majorité des écoles sont administrées par les pouvoirs publics (86%) et environ un tiers des écoles privées sont subventionnées (36%).

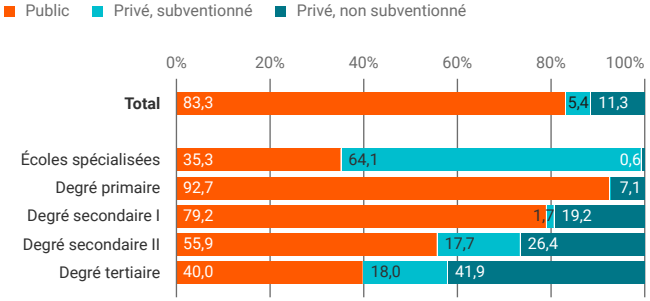
Institutions de formation, en 2022/2023

Degré de formation	Total	dont privées
Scolarité obligatoire	9422	11%
Degré secondaire II	879	44%
Degré tertiaire	422	60%

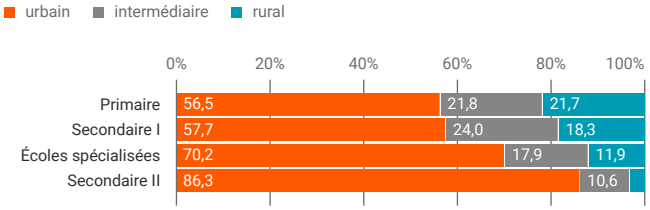
Écoles selon le degré de formation, en 2022/2023



Écoles selon le degré de formation et le statut, en 2022/2023



Écoles selon le degré de formation et le type de commune, en 2022/2023



▲ Le degré tertiaire n'est pas représenté par type de commune car les hautes écoles ne sont pas relevées selon leur localisation géographique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableau, diagrammes en haut et au centre p. 306	OFS – Statistique des institutions de formation (SBI)	févr. 2024
Diagramme en bas p. 306	OFS – Statistique des institutions de formation (SBI), Niveaux géographiques de la Suisse	févr. 2024

Finances du système de formation

Plus d'un sixième des dépenses publiques en Suisse a été consacré à l'éducation en 2021. La plus grande part – environ la moitié des dépenses d'éducation – est consacrée à l'école obligatoire.

En 2021, la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé 41,3 milliards de francs pour l'éducation. Ce montant représente 17,7% des dépenses publiques totales et 5,6% du produit intérieur brut.

La plus grande part des dépenses publiques d'éducation est destinée à l'école obligatoire. Viennent ensuite le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles) et le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formation générale).

Environ 1% des dépenses publiques d'éducation sont versées sous forme de bourses et de prêts cantonaux. En 2022, ce montant s'élève à 375 millions de francs. Toujours en 2022, la Confédération a octroyé 101,2 millions sous la forme de subventions pour les frais de cours préparatoires des candidates et candidats aux examens fédéraux.

HAUTES ÉCOLES: LES CANTONS ET LA CONFÉDÉRATION SONT LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

En 2022, la Confédération (27%) et les cantons (51%) se chargent de la majeure partie du financement des universités cantonales. Les charges des écoles polytechniques fédérales sont couvertes en grande partie par la Confédération (86%). Ce sont les cantons (51%) qui sont les pourvoyeurs de fonds principaux des hautes écoles spécialisées. Au niveau des HEP, à l'instar des HES, les cantons sont les pourvoyeurs de fonds principaux en couvrant quelque 83% de leurs besoins.

Dépenses publiques d'éducation

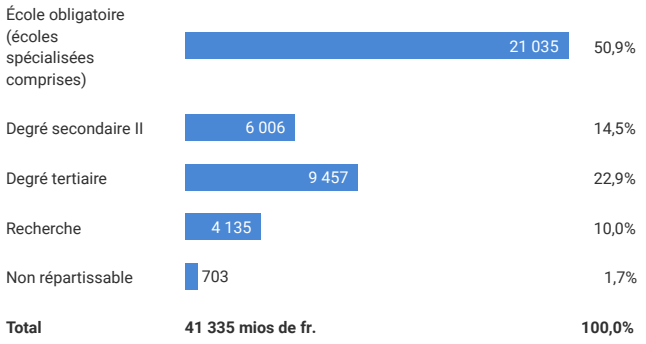
En mios de francs

	2000	2010	2020	2021
Total	**22 681**	**32 683**	**40 796**	**41 335**
Scolarité obligatoire (écoles spécialisées comprises)	11 749	15 914	20 404	21 035
Degré secondaire II	4 762	5 940	5 880	6 006
Degré tertiaire	5 058	7 156	9 376	9 457
Recherche	695	3 149	4 462	4 135
Dépenses non répartissables	416	523	674	703

Les dépenses extraordinaires sont exclues.

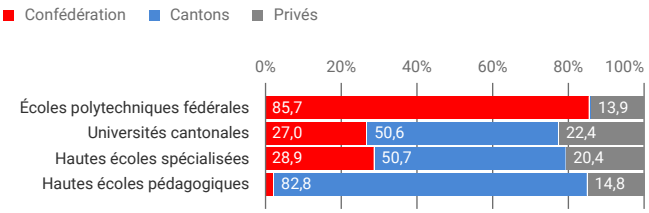
Dépenses publiques d'éducation selon le degré de formation, en 2021

En mios de francs



Degrés de formation selon le modèle comptable harmonisé MCH2.
La catégorie «Recherche» comprend les catégories «Recherche fondamentale» et «R-D formation».
La catégorie «Non répartissable» correspond à la catégorie «Autres systèmes éducatifs» du MCH2.
Les dépenses extraordinaires sont exclues.

Financement des hautes écoles selon le pourvoyeur de fonds, en 2022



15

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableau et diagramme au centre p. 307	OFS – Dépenses publiques d'éducation (ÖBA); AFF – Statistique financière	déc. 2023
Diagramme en bas p. 307	OFS – Finances des hautes écoles (SHIS-FIN)	déc. 2023

Formation continue

Près de la moitié de la population suivent une formation continue, la plupart d'entre eux pour des raisons professionnelles.

En 2021, 45% de la population a suivi une formation continue. 30% se sont formés exclusivement dans un but professionnel, 7% exclusivement dans un but extraprofessionnel et 8% dans un but aussi bien professionnel qu'extraprofessionnel (chiffres arrondis). La participation à la formation continue dans un but professionnel représente donc une part plus élevée que la formation continue faite dans un but extraprofessionnel.

La durée des formations continues suivies varie de quelques heures à quelques mois. 47% des formations suivies ont duré moins de 8 heures, 37% entre 8 et 40 heures, et 16% ont duré plus de 40 heures.

DIFFÉRENTES RAISONS DE SUIVRE UNE FORMATION CONTINUE

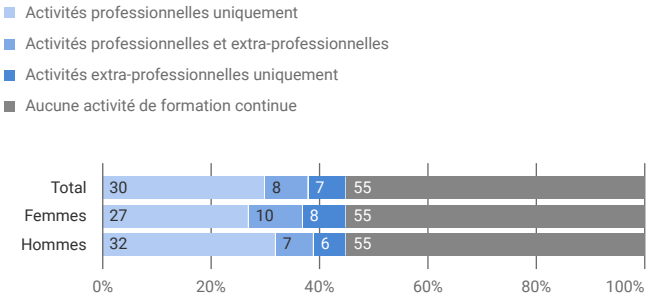
Les motivations de nombreux participants à une formation continue à but professionnel sont «meilleur rendement au travail» (56%), «intérêt personnel dans un domaine déterminé» (39%) et «raisons professionnelles d'adaptations organisationnelles / technologiques» (31%). Les formations continues suivies dans un but professionnel concernaient principalement les domaines «économie et travail» (29%), «science et technique» (18%), «informatique» (17%) et «santé» (15%).

Formation continue, en 2021
Participation dans les 12 mois précédent l'enquête, population résidante permanente de 25 à 74 ans

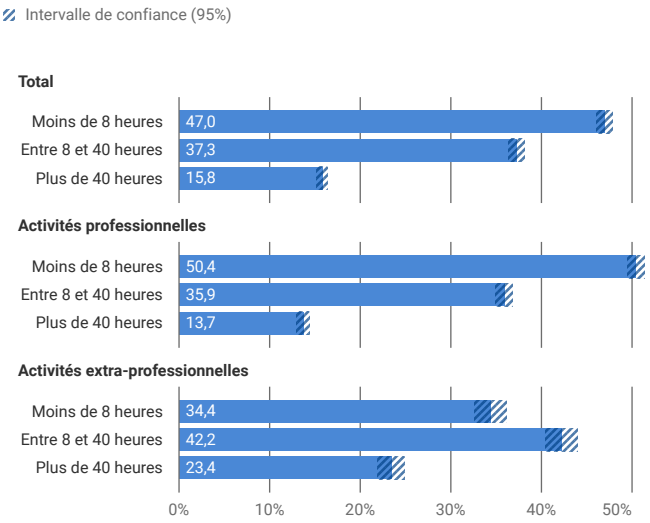
	Total		Activités professionnelles		Activités extra-professionnelles	
	en %	IC	en %	IC	en %	IC
Total	**44,8**	±0,9	**37,8**	±0,9	**15,2**	±0,7
25–34 ans	**52,6**	±2,2	47,0	±2,2	16,5	±1,6
35–44 ans	**53,0**	±2,0	47,5	±2,0	15,0	±1,4
45–54 ans	**51,2**	±1,9	45,6	±1,9	15,1	±1,4
55–64 ans	**40,4**	±2,0	33,5	±1,9	14,5	±1,4
65–74 ans	**18,6**	±1,9	5,3	±1,1	14,9	±1,7

IC intervalle de confiance (95%)

But de la participation aux activités de formation continue selon le sexe (12 derniers mois), en 2021
En pour-cent de la population résidante permanente de 25 à 74 ans



Durée des activités de formation continue selon le but (12 derniers mois), en 2021
En pour-cent des activités de formation continue suivies par la population résidante permanente de 25 à 74 ans



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagrammes p. 308

Sources: OFS – Microrecensement formation de base et formation continue (MZB)

Données les plus récentes: mai 2022

Science et technologie

Les entreprises privées investissent plus d'argent dans la recherche et le développement (R-D) que les pouvoirs publics.

Les dépenses intra-muros pour la recherche et le développement (R-D) représentent un élément fondamental de tout processus d'innovation. Tant les économistes que les décideurs considèrent donc la R-D comme un élément essentiel de la prospérité économique d'un pays.

Au cours de l'année 2021, 24,6 milliards de francs ont été consacrés aux activités de R-D en Suisse. Par rapport à 2019, cela représente une hausse de 1,7 milliard de francs. Les entreprises privées sont le principal secteur économique lorsqu'il s'agit de réaliser et de financer ces activités ou d'employer du personnel de R-D. De son côté, l'État assure essentiellement un rôle de financeur des activités de R-D, le secteur des hautes écoles remplissant le rôle d'exécutant.

LA SUISSE INVESTIT BEAUCOUP DANS LA R-D

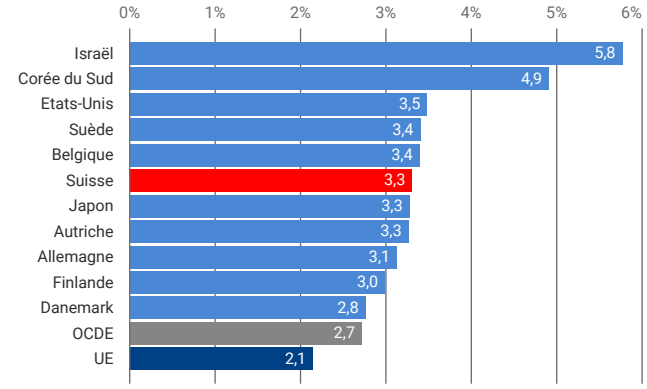
L'économie suisse est très active dans la recherche (les dépenses de R-D représentent 3,3% du PIB en 2021). La Suisse se place parmi les pays les plus actifs en R-D, signe de l'importance qu'elle accorde à la recherche et aux avantages compétitifs que celle-ci peut apporter dans un monde globalisé. La Suisse se place dans le peloton de tête des pays investissant le plus en R-D depuis de longues années.

PART DES FEMMES ACTIVES DANS LA RECHERCHE EN HAUSSE

Sur le plan du personnel, plus de 139 700 personnes ont travaillé dans la R-D en Suisse. Au début des années 2000, ce personnel était essentiellement masculin. La situation évolue lentement, mais la part des femmes, tant dans le personnel de R-D que parmi les chercheurs (personnel de R-D ayant la fonction la plus importante) augmente régulièrement pour représenter près de 36% du personnel total et 38% des chercheurs en 2021.

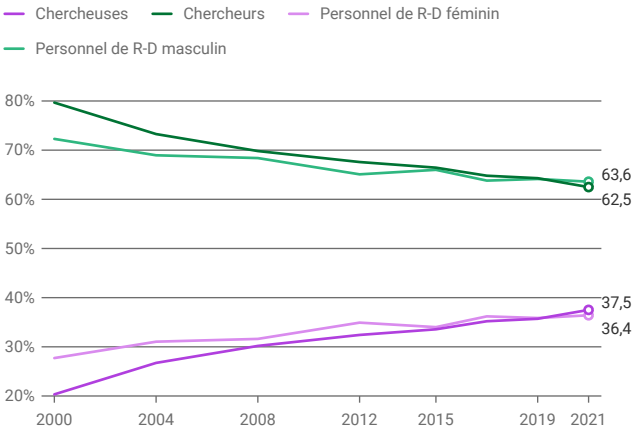
Dépenses intérieures brutes de R-D, comparaison internationale, en 2021

En pour-cent du PIB



Personnel de recherche et développement (R-D) et chercheuses/chercheurs en Suisse

Selon le sexe, en pour-cent (personnes physiques)



Recherche et développement en Suisse selon le secteur d'activité, en 2021

	Financement		Exécution		Personnel	
	en millions de francs	part en %	en millions de francs	part en %	en équivalents plein temps	part en %
Total	**24 578**	**100%**	**24 578**	**100%**	**90 832**	**100%**
Entreprises privées	16 199	65,9%	16 780	68,3%	54 009	59,5%
État	6 590	26,8%	231	0,9%	1 095	1,2%
Hautes écoles	333	1,4%	6 925	28,2%	35 729	39,3%
Institutions privées sans but lucratif et autres	106	0,4%	642	2,6%	–	
Étranger	1 349	5,5%	–		–	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 309	OCDE – Banque de données PIST, division STI/EAS, Paris	mars 2024
Diagramme au centre et tableau p. 309	OFS – Recherche et développement (R-D) synthèse suisse (RD suisse)	juin 2024

Nouveau dans cette édition

Les parcours des postdoctorants

Près de 2800 personnes ont commencé un postdoctorat en 2015. La période du postdoctorat, qui se situe après l'obtention du doctorat dans une haute école, permet à la personne concernée d'acquérir une expérience de recherche supplémentaire. La statistique fédérale a évalué le parcours de ces personnes.

En 2015, près de 2800 personnes ont commencé un postdoctorat. Quelque 86% l'ont fait dans une haute école suisse, 5% dans une institution de recherche en Suisse (avec financement du Fonds national suisse FNS) et environ 10% à l'étranger suite à l'obtention d'une bourse de mobilité du FNS. 57% d'entre eux sont actifs dans le domaine des sciences exactes et naturelles ou des sciences techniques, 15% le sont en sciences humaines et sociales. 55% ont obtenu leur doctorat dans une haute école étrangère. Tous domaines confondus, 59% des nouveaux postdoctorants étaient des hommes.

14% TOUJOURS DANS UN POSTDOCTORAT SIX ANS PLUS TARD

Six ans après avoir commencé le postdoctorat, quelque 700 personnes (27%) sont employées dans les hautes écoles suisses ou titulaires d'une bourse de mobilité du FNS. 14% poursuivent leur postdoctorat, 2% sont devenus professeurs dans une haute école suisse et 11% occupent un autre poste dans une haute école suisse. Parmi ces 700 personnes, 27% ont un contrat à durée indéterminée (soit 7% du total des personnes ayant débuté un postdoctorat en 2015).

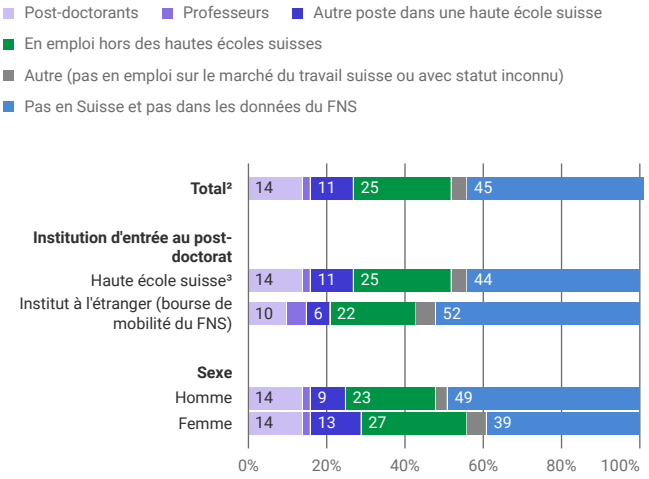
LA MOITIÉ DES POSTDOCTORANTS N'EST PLUS EN SUISSE SIX ANS APRÈS

Un peu moins de la moitié (44%) des personnes ayant commencé un postdoctorat en Suisse ne sont plus en Suisse six ans après. Ce taux est plus élevé pour les postdoctorants en sciences exactes, naturelles (56%) et en sciences techniques (48%). Pour les postdoctorants de nationalité étrangère, la proportion de départs de Suisse va de 46% à 62% selon le groupe de pays (contre 7% pour les postdoctorants de nationalité suisse).

CARRIÈRE DANS L'ÉCONOMIE ET L'ADMINISTRATION

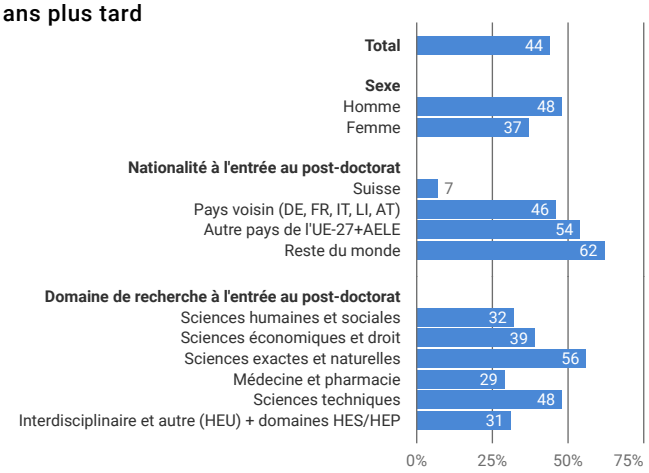
Parmi ceux qui ont quitté le monde académique, 40% occupent un poste dans un secteur à haute ou moyennement haute intensité en recherche et développement. La santé et l'administration publique emploient respectivement 56% des postdoctorants en sciences humaines et sociales et 37% de ceux du domaine médecine et pharmacie. La sortie du monde académique est souvent définitive.

Entrants au post-doctorat en 2015: détail sur le parcours dans les hautes écoles[1] six ans après l'entrée



[1] inclut les postes financés par les instruments de carrière ou les projets soutenus par le FNS
[2] Pour des raisons de données à disposition, la catégorie des personnes qui ont commencé le post-doctorat en Suisse hors des hautes écoles ou du domaine des EPF n'est pas considérée dans les analyses de parcours.
[3] inclut les instituts du domaine des EPF pour les post-doctorants engagés dans un projet financé par le FNS

Départ de Suisse: part des post-doctorants (entrés dans une haute école suisse[1] en 2015) qui vivent à l'étranger six ans plus tard



[1] inclut les instituts du domaine des EPF pour les post-doctorants engagés dans un projet financé par le FNS
Les groupes avec un nombre d'effectifs inférieur à 40 ou avec des valeurs inconnues sur la dimension d'intérêt ne sont pas présentés dans le graphique mais sont inclus dans le total.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 310	OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)	oct. 2022
Diagramme en bas p. 310	OFS – Perspectives de la formation	oct. 2022

Intégration sur le marché du travail

Chaque année, plus de 200 000 diplômes sont obtenus dans le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formations générales) et tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure). Dans l'ensemble, l'intégration des diplômés sur le marché du travail fonctionne bien.

18 mois après l'obtention de leur diplôme, près de 90% des personnes ayant terminé une formation professionnelle initiale avec un certificat fédéral de capacité (CFC) en 2018 étaient en emploi (69%), en emploi et en formation en même temps (15%) ou exclusivement en formation (4%). Seuls 2% étaient inscrits au chômage. Les 10% restants n'étaient ni en formation ni en emploi pour d'autres raisons.

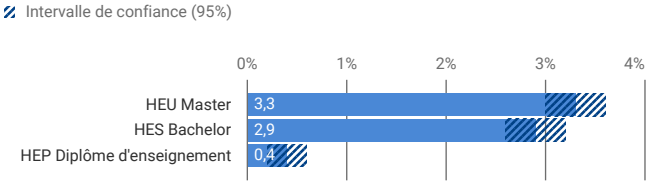
BONNES PERSPECTIVES AVEC UN DIPLÔME DU DEGRÉ TERTIAIRE

La très grande majorité des diplômés du degré tertiaire sont actifs sur le marché du travail une année après l'obtention du diplôme et relativement peu nombreux sont ceux qui sont «encore» à la recherche d'un emploi.

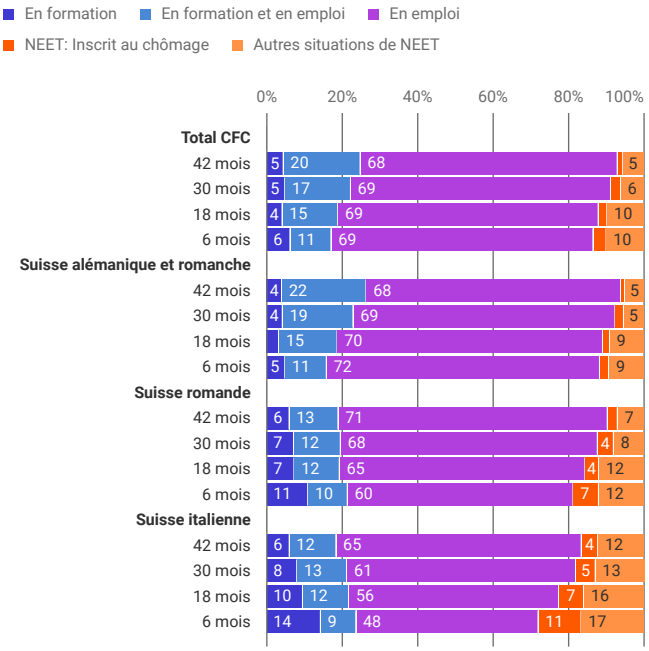
En effet, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 3,3% parmi les titulaires d'un master d'une haute école universitaire et à 2,9% parmi les titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée. Les personnes ayant obtenu un diplôme d'une haute école pédagogique font partie des diplômés qui s'intègrent le mieux, avec un taux de chômage de seulement 0,4%.

Pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure, ce taux oscille entre 0,4% pour les titulaires d'un diplôme fédéral et 0,9% pour les titulaires d'un brevet fédéral. Le taux est de 1,9% pour les diplômés d'une école supérieure. Ces faibles taux de chômage sont à mettre en relation avec le fait que la grande majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sont déjà intégrées sur le marché de travail avant le début de la formation.

Taux de chômage au sens du BIT des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école
Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2020

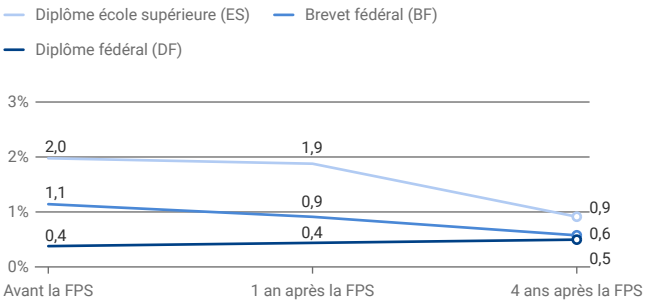


Statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi après l'obtention d'un CFC
6, 18, 30 et 42 mois après l'obtention d'un CFC en 2018, selon la région linguistique



NEET: Not in Education, Employment or Training

Taux de chômage au sens du BIT des diplômés de la formation professionnelle supérieure (FPS), par type de diplôme
Examen en 2018



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 311	OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)	nov. 2023
Diagramme à gauche p. 311	OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA) 2021	août 2024
Diagramme en bas à droite p. 311	OFS – Enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB) 2021	déc. 2023



Domaine statistique 16 Culture, médias, société de l'information, sport

Ce chapitre regroupe des statistiques sur quatre domaines. Le domaine de la Culture contient sept statistiques. Certaines sont sectorielles: bibliothèques, musées, monuments et sites archéologiques, film et cinéma. D'autres sont transversales: pratiques culturelles de la population, financement de la culture (pouvoirs publics et ménages) et économie culturelle. Le domaine des Médias donne un aperçu de la structure et de l'évolution des médias en Suisse. Il met en évidence l'évolution de l'offre des médias dits traditionnels (télévision, radio, presse écrite et livres) et propose des informations sur l'utilisation des médias ainsi que sur les conditions économiques et juridiques de leur diffusion. Dans le domaine de la Société de l'information, l'enquête bisannuelle sur l'utilisation d'Internet permet de décrire la diffusion des activités en ligne au sein de la population et les inégalités d'usages et de compétences. Enfin, bien que l'OFS dispose de quelques données sur le sujet, le domaine du sport est couvert statistiquement par l'Observatoire Sport et activité physique Suisse et l'Office fédéral du sport (OFSPO).

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les statistiques culturelles se basent sur des enquêtes propres (bibliothèques, musées, monuments, cinémas et vidéo à la demande, pratiques culturelles), sur l'utilisation de données d'autres enquêtes de l'OFS (économie culturelle: surtout STATENT et ESPA; financement culturel – ménages: EBM) et sur l'utilisation de données externes (financement culturel – pouvoirs publics: AFF). La statistique des médias est une statistique de synthèse. Les chiffres-clés se basent sur diverses sources de données suisses et internationales (OFCOM, BN, Mediapulse SA, SRG-SSR, REMP SA), sur les enquêtes de l'OFS auprès des ménages et des entreprises et ses relevés auprès des registres. Les indicateurs de la société de l'information sont fondés sur une multiplicité de sources nationales – enquêtes ou statistiques de l'OFS (ESPA, EBM, STATENT, CN) ou d'autres offices fédéraux (OFCOM, OFDF) – et internationales. Pour la population, ils se basent essentiellement sur l'enquête bisannuelle sur l'utilisation d'Internet (Omnibus TIC).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

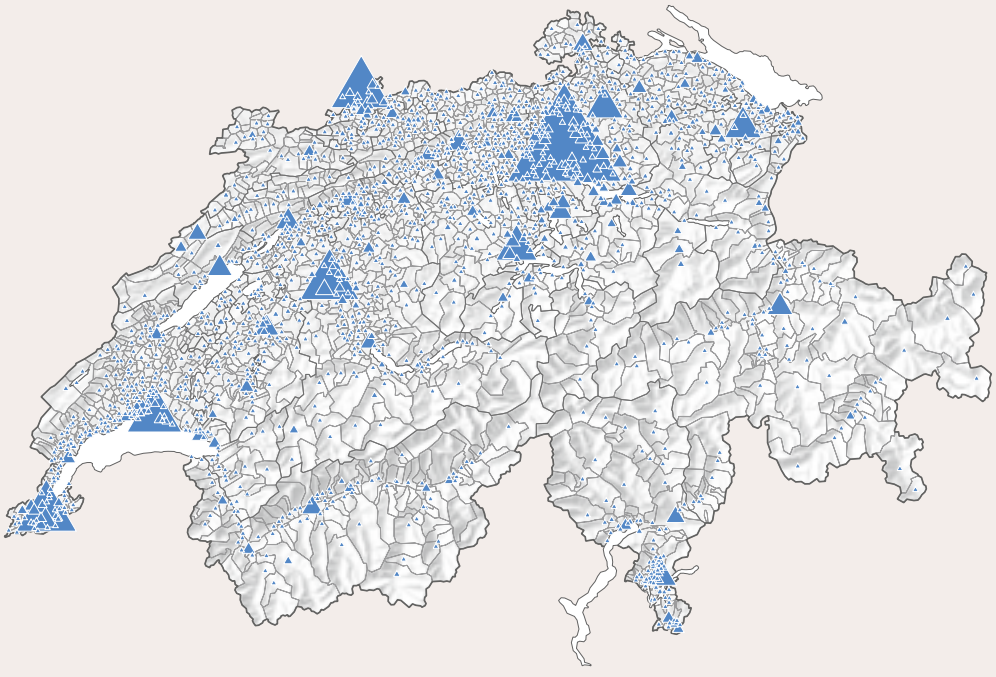
Champ thématique **Société** → p. 57
Thème transversal **Société de l'information** → p. 117

L’essentiel en bref

La culture, les médias ainsi que la société de l’information sont des aspects qui touchent la vie de presque toute la population. Le paysage culturel de la Suisse est riche et varié, avec près de 65 000 entreprises culturelles (y compris l’architecture, la publicité ou les jeux vidéo), ce qui correspond à 10,4% de toutes les entreprises (2021), et 268 000 travailleurs culturels, ou 5,4% de toutes les personnes actives (2022). On dénombre en Suisse en 2022 près de 1500 bibliothèques ouvertes au public, 1100 musées, ou encore, en 2023, 260 cinémas avec 616 salles. En 2016, le pays comptait 75 000 monuments historiques protégés. Les monuments et sites sont fréquentés par 74% de la population, les musées et les expositions par 71%, les cinémas par 67% et les bibliothèques par 43% (chiffres 2019).

Les médias traditionnels tel que les éditions papier des journaux, la radio ou encore la télévision sont en baisse, mais cela ne veut pas dire que l’information n’est plus disponible, elle change de support au profit d’Internet. L’utilisation de ce dernier s’est généralisée auprès de presque toute la population. En Suisse, 98% des ménages y ont accès en 2023. Deux tiers de la population a effectué des achats en ligne et quatre cinquièmes ont pratiqué le e-banking. Au niveau de l’économie, le secteur TIC (technologies de l’information et de la communication) et média compte 27 143 entreprises pour plus de 237 000 emplois en 2021. Les activités de ce secteur représentent 5,6% du produit intérieur brut (PIB).

Emplois de l’économie culturelle, en 2021



CULTURE

		État
Évolution des entrées de cinéma	+21%	2022–2023
Évolution utilisation VoD abo/streaming	+2%	2021–2022
Nombre de bibliothèques ouvertes au public	1480	2022
Nombre de musées	1081	2021
Nombre de monuments historiques protégés	75084	2016
Part de la population résidente qui a été à un concert	72%	2019
Financement public de la culture	2,99 mrds de fr.	2021
Dépenses des ménages privés pour la culture y c. médias	14,1 mrds de fr.	2021
Nombre d'entreprises culturelles	65369	2021
Nombre de travailleurs culturels	268000	2022

MÉDIAS

		État
Temps consacré à la radio (moyenne par jour)	81 min	2023
Temps consacré à la télévision (moyenne par jour)	110 min	2023
Personnes actives occupées dans le domaine des médias	367686	2022
Dépenses des ménages pour les médias (moyenne par mois)	259 fr.	2021

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

		État
Accès Internet		
Part des ménages	98%	2023
Appareils utilisés (part de la population)		
Smartphone	96%	2023
Ordinateur portable	68%	2023
Ordinateur fixe	47%	2023
Activités en ligne (part de la population, les trois derniers mois)		
Achats en ligne	67%	2023
E-banking	80%	2023
Relations avec l'administration	82%	2023
Lire les nouvelles ou consulter les journaux	73%	2023
Télécharger ou écouter de la musique	65%	2023
Télécharger ou regarder des films/vidéos	68%	2023
Compétences numériques (part de la population)		
Compétences faibles	22%	2023
Compétences de base	34%	2023
Compétences plus avancées	39%	2023
Télétravail à domicile (part des personnes actives)		
… au moins 1× dans les quatre semaines précédentes	37%	2022
Secteur TIC et média dans l'économie suisse		
Nombre d'entreprises	27143	2021
Nombre d'emplois	237394	2021
Part du produit intérieur brut (PIB)	5,6%	2021

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Culture, médias, société de l'information, sport contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 16A
Culture

Travailleurs culturels • Entreprises culturelles • Valeur ajoutée du secteur culturel
Impact de la pandémie de COVID-19 sur la culture • Dépenses culturelles des ménages privés
Bibliothèques • Musées • Film et cinéma → p. 317

RUBRIQUE 16B
Médias

Médias classiques • Médias électroniques • Utilisation de la télévision
Journaux imprimés • Livres • Journalisme → p. 321

RUBRIQUE 16C
Société de l'information

Infrastructures de télécommunication • Utilisation d'Internet • Commerce électronique
Compétences numériques de la population • Télétravail • Emplois dans le secteur des TIC et des médias → p. 323

RUBRIQUE 16D
Sport

Observatoire suisse de l'activité physique et du sport → sportobs.ch

Culture

Dense et globalement bien fréquenté, le paysage culturel en Suisse a été frappé par la pandémie de COVID-19. Le secteur vit depuis une lente reprise.

En 2022, on dénombrait en Suisse 268 000 travailleurs culturels, représentant 5,4% de toutes les personnes actives. 27,0% des travailleurs culturels actifs occupés étaient des indépendants, le double de l'économie totale (13,8%). En 2021, on comptait en Suisse 65 369 entreprises culturelles, ou 10,4% de toutes les entreprises. Les entreprises culturelles sont souvent petites et sont majoritairement situées en zone urbaine.

UNE ÉCONOMIE CULTURELLE PLUTÔT FÉMININE

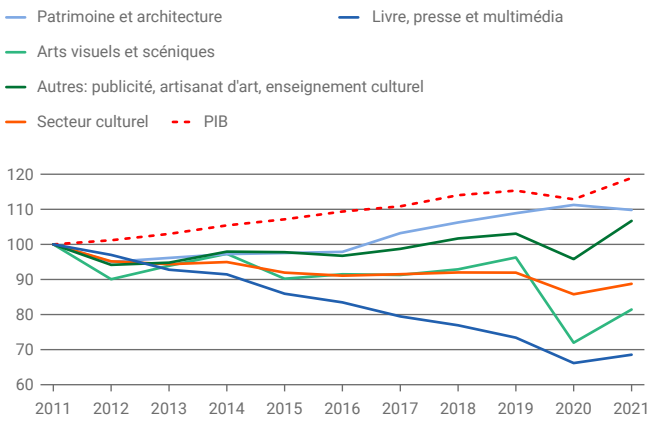
L'économie culturelle est plutôt féminine: avec 50,2%, la part des femmes parmi les personnes actives en 2022 était plus importante que dans l'économie totale (46,8%). On observe de grandes différences: si les Archives et Bibliothèques comptent 74,8% de femmes, en Architecture elles ne sont que 37,3%. Il existe aussi des différences de position: si 42,1% des hommes ont une fonction de chef, c'est le cas de 28,5% des femmes.

LA VALEUR AJOUTÉE DÉPASSE À NOUVEAU 15 MRDS

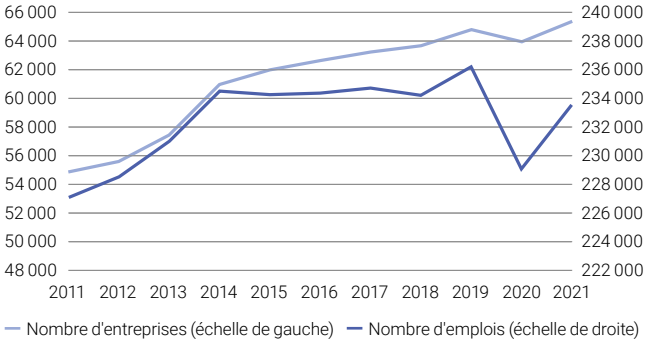
En 2020 l'économie culturelle avait produit une valeur ajoutée brute totale de 14,7 milliards de francs (2019: 15,5 milliards) aux prix courants. En 2021 elle atteignait à nouveau 15,2 milliards, ou 2,0% du PIB. Dans la plupart des groupes de domaines culturels, la valeur ajoutée, parfois volatile, avait baissé entre 2019 et 2020 avec la pandémie.

Entreprises culturelles: valeur ajoutée brute du secteur culturel et de l'économie totale

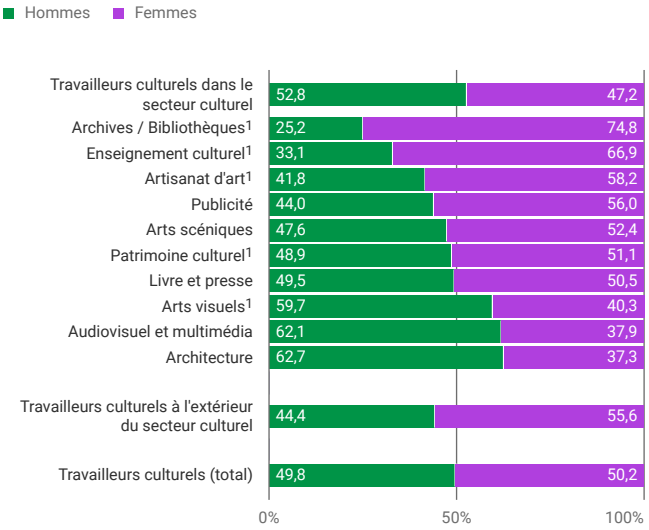
PIB, aux prix de l'année précédente, indice (2011 = 100)



Secteur culturel: nombre d'entreprises et d'emplois



Travailleurs culturels: parts selon le sexe, total et par domaines culturels, 2022



[1] Extrapolation basée sur < 160 observations; résultats à interpréter avec beaucoup de précaution.

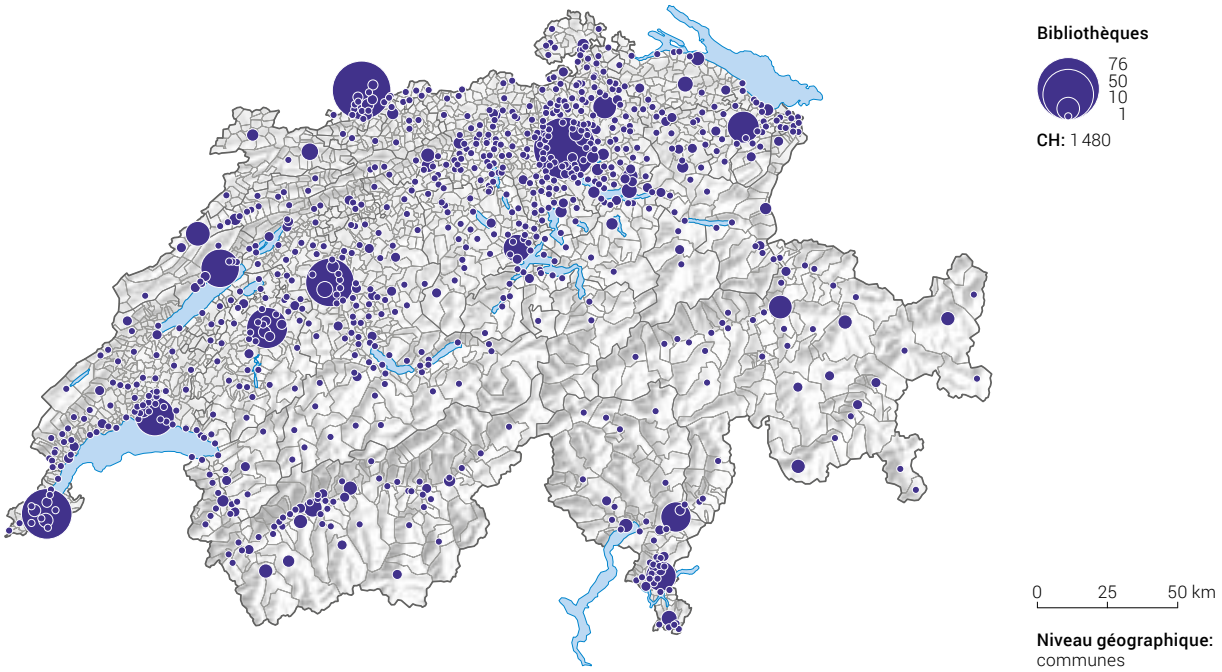
16

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte p. 314 et diagramme en haut p. 317	OFS – Statistique de l'économie culturelle, STATENT	mai 2023
Diagramme au centre p. 317	OFS – Statistique de l'économie culturelle, ESPA	nov. 2023
Diagramme en bas à gauche p. 317	OFS – Statistique de l'économie culturelle, CN, WS	nov. 2023

Bibliothèques ouvertes au public, en 2022



MÉNAGES PRIVÉS: 14,1 MILLIARDS POUR LA CULTURE ET LES MÉDIAS

En 2021, les dépenses mensuelles moyennes d'un ménage privé pour la culture et les médias se sont montées à 294 francs, ce qui correspond à peu près à la somme dépensée l'année d'avant, elle aussi déjà touchée par la pandémie de COVID-19. Les dépenses pour la culture et les médias correspondaient ainsi à 6% des dépenses mensuelles de consommation d'un ménage privé suisse moyen. Extrapolé à tous les ménages, 14,1 milliards de francs ont été dépensés en 2021 pour la culture et les médias.

POUVOIRS PUBLICS: PRÈS DE 3 MRDS POUR LA CULTURE

En 2021, 2,99 milliards de francs ont été dépensés dans le cadre du financement public de la culture. De cette somme, ce sont environ 1,5 milliard de francs qui ont été dépensés par les communes, 1,2 milliard par les cantons et 340 millions par la Confédération. Les dépenses extraordinaires – comme par exemple pour lutter contre les effets de la pandémie de COVID-19 – ne sont pas contenues dans ces chiffres.

Les dépenses pour des mesures d'aide dans le secteur culturel dans le contexte de COVID-19 se sont montées à 884 millions de francs en 2021. 325 millions font partie des mesures d'aide spécifiques mises en place uniquement pour le secteur culturel; le reste est imputable aux mesures qui étaient à la disposition de l'économie dans son ensemble. En font partie les dépenses pour les indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (281 millions), les allocations pour perte de gain liée à la pandémie de COVID-19 (167 millions) et les sommes ayant servi à couvrir les dépenses effectuées dans le cadre des ordonnances COVID-19 cas de rigueur (111 millions). À ces dépenses s'ajoutent les pertes dans le cadre des crédits transitoires COVID-19.

Dépenses culturelles moyennes d'un ménage privé
Dépenses mensuelles moyennes
en francs, à prix courants

	2020		2021		
Dépenses de consommation totales	**4 564**	**b**	**4 648**	**b**	
Dépenses culturelles (y compris médias)	**298**	**b**	**294**	**b**	
Contenus et services	249	b	246	b	
Contenus et services audiovisuels	38	b	36	b	S
Imprimés	35	c	36	c	
Internet (y c. abonnements combinés)	152	b	151	b	
Musées, expositions, bibliothèques, jardins zoologiques, etc.	3	d	4	d	S
Théâtre et concerts	5	e	5	e	
Cours de musique et de danse	11	d	11	d	
Contributions à des associations culturelles	2	e	2	d	
Autres services dans le domaine de la culture et des divertissements	3	e	2	e	S
Matériel et biens	49	d	48	c	
Appareils de lecture et de réception	31	d	32	d	
Biens destinés à une activité créative	16	e	14	d	

S La différence entre les deux années est statistiquement significative.
Qualité des estimateurs:
a Très bon: coefficient de variation < 1%.
b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
e Mauvais: coefficient de variation ≥ 10%.
Réparations, œuvres d'art: nombre d'observations insuffisant pour publier des résultats.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Tableau p. 318 OFS – Statistique du financement de la culture, Enquête sur le budget des ménages (EBM)

Données les plus récentes

nov. 2023

BIBLIOTHÈQUES: 40 MILLIONS DE PRÊTS PHYSIQUES

En 2022, l'OFS recensait 1480 bibliothèques ouvertes au public en Suisse, dont environ un tiers étaient des bibliothèques scientifiques et deux tiers des bibliothèques publiques. Leur répartition par région linguistique est proche de celle de la population.

Tant pour les bibliothèques scientifiques que pour les bibliothèques publiques, la majorité des dépenses est liée aux frais en personnel (58% respectivement 64%). La part du budget d'acquisition de médias dédié aux médias électroniques est élevée dans les bibliothèques scientifiques. En 2022, les bibliothèques suisses disposaient de près de 65,5 millions de médias imprimés. La majorité des bibliothèques propose des e-books (59%), des médias électroniques audiovisuels (58%) ou des journaux ou périodiques électroniques (55%). La part du budget d'acquisition de médias dédié aux médias électroniques est en forte augmentation dans les bibliothèques scientifiques.

En 2022, les bibliothèques suisses ont totalisé plus de 37,9 millions d'entrées physiques (contre 29,5 millions en 2021). On dénombrait plus de 1,6 million d'utilisateurs actifs, la majorité (1,1 million) dans des bibliothèques publiques. Au total, on a comptabilisé 40,0 millions de prêts de médias physiques, la grande majorité dans des bibliothèques publiques (34,0 millions). En 2022, près de 1,3 million de personnes (2021: 800 000) ont participé aux divers événements proposés par les bibliothèques.

64% DES MUSÉES OCCUPENT DES BÉNÉVOLES

En 2021, on dénombrait en Suisse 1081 musées ouverts au public. Avec 23,4 musées pour 100 000 habitants, la Suisse italienne possède la plus forte densité muséale du pays. Si la majorité des musées (71,3%) est en main de structures relevant du droit privé, plus de la moitié (51,9%) indique un acteur public comme financeur principal.

Le personnel des musées se monte à 11 400 collaborateurs salariés (6200 équivalents plein temps) et à 7500 bénévoles – près des deux tiers des musées en occupent (64,0%). Le personnel salarié des musées est davantage composé de femmes (61,8%), mais les trois quarts (75,1%) d'entre elles ont une fonction sans conduite de personnel, contre deux tiers des hommes (65,6%).

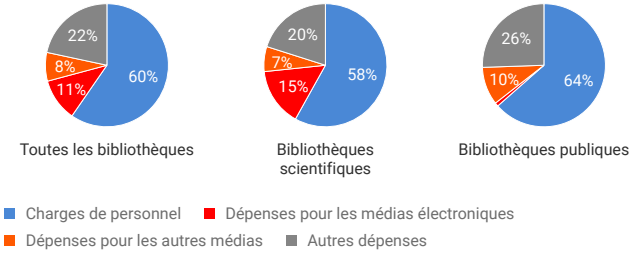
En 2021, un peu plus de 77 millions d'objets étaient conservés dans les musées en Suisse, la majorité (44 millions) dans des musées de sciences naturelles. Les musées suisses ont totalisé 10,3 millions d'entrées en 2021, en hausse par rapport à 2020, mais toujours moins que les 14,2 millions de 2019. Les 46 musées à haute fréquentation (50 000 entrées et plus) concentrent plus de la moitié des entrées. Plus de 24 500 événements ont eu lieu dans les musées en 2021, soit une hausse de 76,5% par rapport à l'année précédente.

CINÉMAS: PLUS DE 10 MILLIONS D'ENTRÉES EN 2023

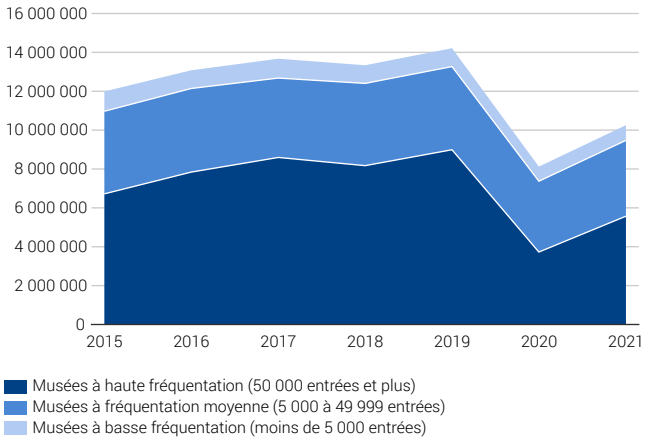
On dénombrait 260 cinémas et 616 salles actives en 2023 en Suisse. La tendance aux multiplexes s'observe toujours: contrairement au nombre de cinémas, le nombre de salles est en constante augmentation. 3405 films étaient à l'affiche, dont 440 films en première vision – par rapport à l'année précédente ce sont 100 films de plus mais 9 nouvelles sorties en moins.

Proportion des dépenses, en 2022

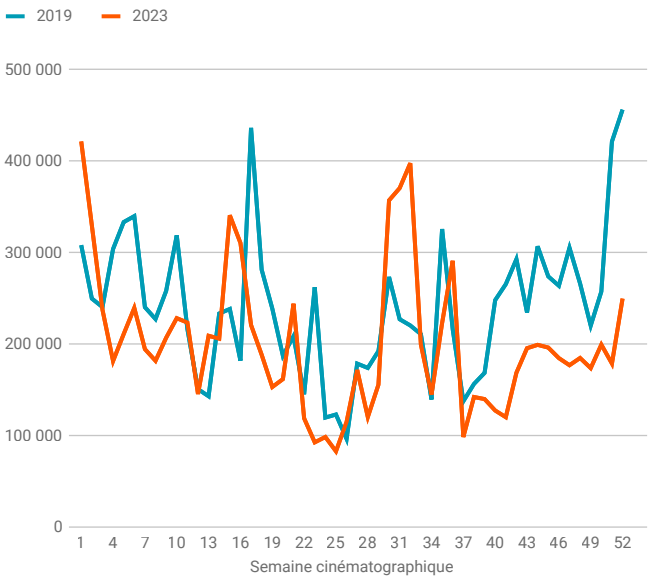
Au total et selon le type de bibliothèque



Nombre total d'entrées selon la classe de fréquentation des musées



Nombre d'entrées de cinéma en Suisse



Les cinémas ont enregistré en 2023 plus de 10,5 millions d'entrées, 21% de plus qu'en 2022 (8,7 millions), mais toujours 16% de moins qu'en 2019 (12,5 millions). Bien que minoritaires, les films américains sont projetés plus souvent et atteignent

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte p. 318 et diagramme en haut p. 319	OFS – Statistique suisse des bibliothèques	déc. 2023
Diagramme au centre p. 319	OFS – Statistique suisse des musées	nov. 2022
Diagramme en bas p. 319	OFS – Statistique du film et du cinéma	janv. 2024

un public plus nombreux: en 2023, ils représentaient 24% des films, 59% des projections et 68% des entrées. À eux seuls, les quatre films *Barbie*, *Avatar: The way of water*, *The Super Mario Bros. Movie* et *Oppenheimer* ont généré près du quart du total des entrées (23%). On observe le contraire pour les films suisses et européens: un très grand nombre de films sort en salle, mais ils sont projetés moins souvent et aussi vus plus rarement.

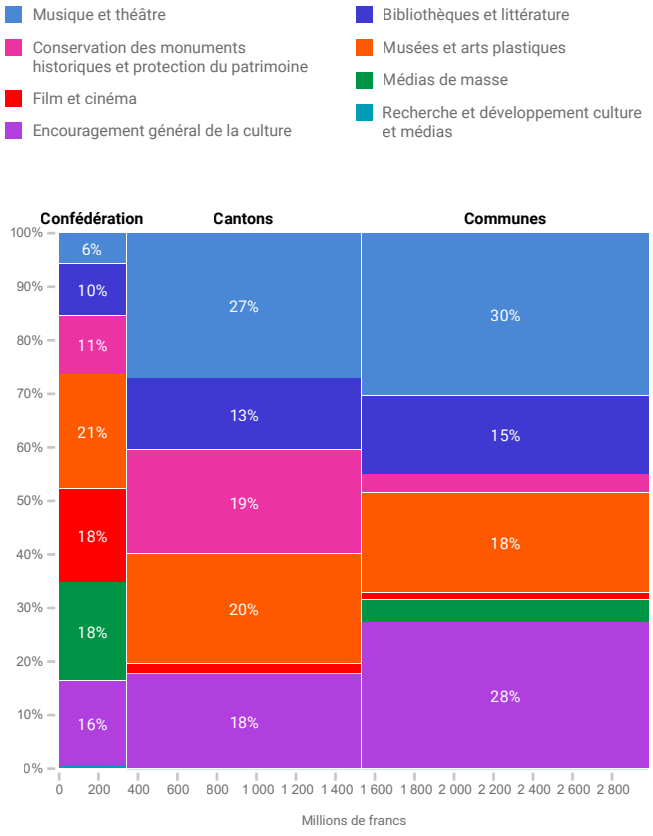
La part de marché des films suisses a de nouveau augmenté à 6,3% en 2023 et se rapproche davantage de la valeur enregistrée avant la pandémie en 2019 (6,7%). En Suisse italienne, elle a même dépassé cette marque: dans cette région, les productions nationales ont attiré environ 2,5 fois plus de spectateurs en 2023 qu'en 2019. Ce chiffre élevé de la région italophone est principalement dû au succès du film *Ciao-Ciao Bourbine* de Peter Luisi (titre original : *Bon Schuur Ticino*).

Le prix moyen du billet de cinéma en Suisse (montants nominaux, non corrigés de l'inflation) a augmenté de 2,6% en 2023, atteignant une moyenne nationale de 16 fr. 30. En Suisse alémanique, il se montait à 16 fr. 90. Le prix moyen du billet diffère cependant selon le type de cinémas: les mono-salles affichaient en 2023 un prix moyen de 14 fr. 10, les complexes multisalles de 15 fr. 60 et les multiplexes (8 salles et plus) de 17 fr. 70. Les multiplexes ont nettement plus de séances 3D qu'un cinéma mono-salle, et le billet de ces séances est plus cher: 21 fr. 90 en moyenne en 2023. Toutefois, même en excluant les séances 3D, le prix moyen du billet de cinéma en 2023 reste d'environ 2 fr. 90 plus élevé dans les multiplexes que dans les cinémas mono-salles.

VOD: UNE CROISSANCE MOINS MARQUÉE EN 2022

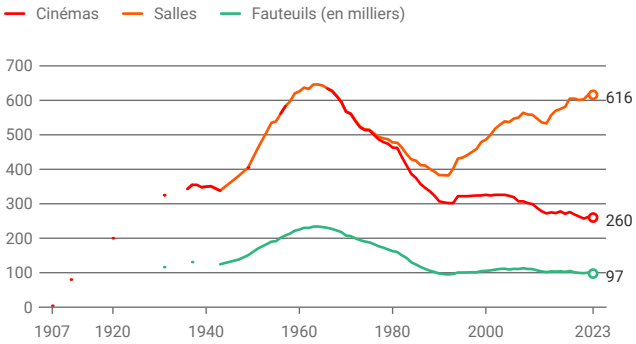
En 2022, on dénombrait 22 fournisseurs de vidéo à la demande payante (VoD) en Suisse. Le nombre de films proposés par ces plateformes est énorme, atteignant plus de 35000. En 2022, plus de 26000 films étaient proposés à l'achat, 28000 à la location et 19000 via des services d'abonnement et de streaming (SVoD). Le volume de visionnements de films (sans les séries) via la SVoD en 2022, était relativement comparable à celui enregistré en 2021. Après avoir affiché des augmentations annuelles importantes entre 2018 et 2021 (+80% en 2018, +51% en 2019, +57% en 2020, +19% en 2021), l'augmentation n'a été que de 2% en 2022. Comme au cinéma, les films américains prédominaient largement dans l'utilisation des différentes offres VoD (entre 69% et 78%).

Dépenses culturelles selon les niveaux institutionnels et les domaines culturels, en 2021



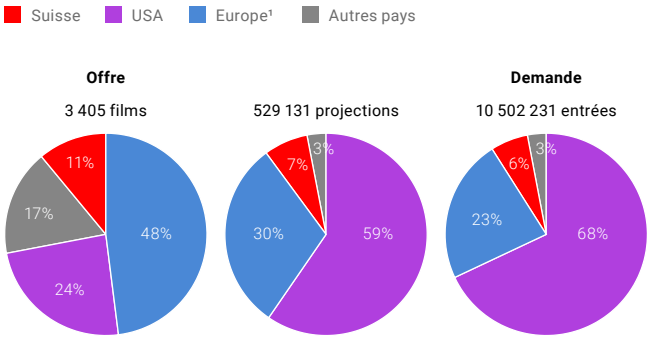
Perspective du financement – corrigé pour les transferts

Infrastructure cinématographique en Suisse



Année cinématographique 2023: diversité de l'offre et demande

Selon région d'origine des films



¹ Europe: États membres du Conseil de l'Europe (sauf la Suisse)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 320	OFS – Statistique du financement de la culture	mars 2024
Diagrammes à droite p. 320	OFS – Statistique du film et du cinéma	mars 2024

Médias

Les médias électroniques supplantent de plus en plus les médias classiques. Cela se manifeste notamment par le recul des heures d'utilisation de nombreuses chaînes de télévision et de radio.

L'expansion de l'offre de médias électroniques a entraîné un allongement du temps consacré à ces derniers. Par le passé, c'est surtout la durée d'utilisation de la télévision qui a longtemps progressé: de 1985 à 2012, le temps consacré chaque jour à cette dernière est passé de 123 à 136 minutes en Suisse alémanique, de 129 à 151 minutes en Suisse romande et de 149 à 166 minutes en Suisse italienne. Depuis 2013, il est également tenu compte de l'utilisation de la télévision en différé et à l'ordinateur. La méthode de relevé et de mesure étant différente, les chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux des années précédentes. En 2023, la durée moyenne d'utilisation de la télévision était de 104 minutes par jour en Suisse alémanique (en 2018 il s'agissait encore de 124), contre 121 minutes (132) en Suisse romande et 145 minutes (170) en Suisse italienne. Le temps passé à écouter la radio a diminué depuis 2018. En 2023, il s'est élevé en moyenne quotidienne à 86 minutes (2018: 102) en Suisse alémanique, à 66 minutes (79) en Suisse romande et à 86 minutes (97) en Suisse italienne. En 2023, les personnes de 60 ans et plus écoutaient la radio 3,9 fois plus longtemps que les 15 à 29 ans en Suisse italienne, en Suisse alémanique 4,5 fois plus et en Suisse romande même 6,5 fois plus.

TOUJOURS MOINS DE JOURNAUX IMPRIMÉS

L'offre de journaux payants n'a cessé de se réduire depuis le milieu des années 1980, en raison de fusions et de rachats, ou par simple disparition de titres. Ce mouvement a été contrebalancé par la multiplication des éditions dominicales à partir des années 1990 et par la prolifération des journaux gratuits depuis 1999. Internet est devenu dans l'intervalle un concurrent de la presse écrite imprimée en tant que source d'informations.

PLUS DE LIVRES EN ANGLAIS QU'EN ALLEMAND

L'édition de livres en Suisse a légèrement augmenté, avec au total 14948 titres en 2023 (contre 12828 en 2022). Avec 4600 titres en 2023, les livres en langue allemande représentent 31% des livres parus en Suisse. Les livres en langue française atteignent une part de quelque 15% et ceux en langue italienne 3%. Les livres publiés dans d'autres langues représentent 52% des ouvrages édités, dont 94% sont en langue anglaise. Les ouvrages édités en Suisse en langue anglaise dépassent actuellement le nombre d'ouvrages édités en langue allemande (7210 contre 4600), suite à l'intégration en 2019 de la production (majoritairement

Nombre de lecteurs

Pour certains quotidiens et journaux dominicaux

	2014	2023	
Suisse alémanique			
20 Minuten (gratuit)	1507000	866000	−43%
Blick	647000	303000	−53%
Tages-Anzeiger	466000	309000	−34%
Die Nordwestschweiz	375000	320000	−15%
Berner Zeitung & Der Bund	348000	271000	−22%
Neue Zürcher Zeitung	263000	243000	−8%
Die Südostschweiz	157000	134000	−15%
Luzerner Zeitung	305000	245000	−20%
St. Galler Tagblatt	286000	248000	−13%
Basler Zeitung	130000	80000	−38%
SonntagsBlick	714000	347000	−51%
SonntagsZeitung	635000	468000	−26%
NZZ am Sonntag	421000	343000	−19%
Suisse romande			
20 Minutes (gratuit)	535000	355000	−34%
24 Heures	183000	159000	−13%
Tribune de Genève	119000	79000	−34%
Le Temps	89000	90000	+1%
Le Nouvelliste	123000	102000	−17%
La Liberté	96000	95000	−1%
Arcinfo (Express / Impartial)	70000[1]	63000	−10%
Le Matin Dimanche	474000	287000	−39%
Suisse italienne			
Corriere del Ticino	129000	94000	−27%
20 Minuti (gratuit)	100000	66000	−34%
La Regione Ticino	93000	83000	−11%
Il Mattino della Domenica (gratuit)	67000	46000	−31%
La Domenica (gratuit)	39000[2]	62000	+59%

1 Données de 2018, année de fusion de L'Express avec L'Impartial
2 Données de 2022, année de la première parution du journal

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 321 REMP SA (Bulletin des tirages 2023 / MACH Basic 2022-2)	juill. 2024

en anglais) du groupe Springer Nature dans le catalogue de la Bibliothèque nationale. Il faut également relever que la catégorie «Autres» a fortement augmenté depuis 2014 suite à un changement méthodologique impliquant une nouvelle catégorisation des ouvrages multilingues.

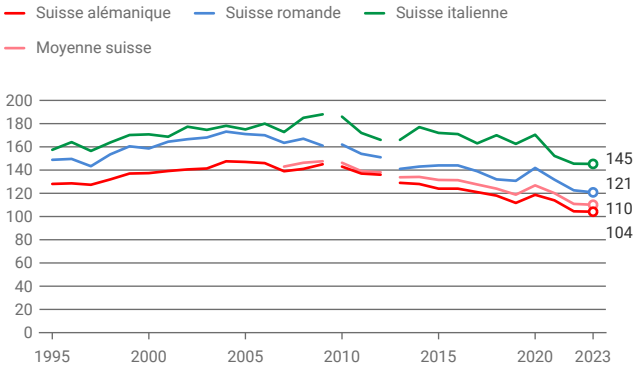
JOURNALISME: UNE PARITÉ HOMMES-FEMMES

Du point de vue de l'activité professionnelle dans le domaine des médias, le nombre de personnes actives dans le métier de journaliste a diminué, passant de 12 224 en 2010 à 9876 en 2022. Notons que le nombre de femmes journalistes s'est dans le même temps maintenu ou n'a que légèrement diminué, ce qui fait que l'on observe actuellement quasiment le même nombre d'hommes que de femmes dans la profession. Ceci n'est pas le cas dans tous les types de professions des médias qui, au total, comptent en moyenne 29% de femmes. Ceci est dû, entre autres, aux professions des technologies de l'information et de la communication où l'on ne comptait que 15% de femmes en 2022. La répartition des femmes est inégale, elles ont plus souvent un statut d'indépendant, de salariée sans fonction dirigeante, mais beaucoup plus rarement une position de directrice ou de salariée avec une fonction de cheffe. Parmi les personnes exerçant une fonction dirigeante, seules 23% sont des femmes.

En 2021, les dépenses des ménages privés pour les médias en Suisse s'élevaient à 259 francs en moyenne par mois, ce qui correspond à environ 6% de toutes les dépenses de consommation. La majeure partie des dépenses consacrées aux médias, soit 223 francs en 2021, concernent les Contenus et services (dont plus de 67% pour la catégorie Internet), alors que 36 francs par mois sont dépensés pour le groupe Matériel et biens, dont 32 francs pour des appareils de lecture et de réception tels que des télévisions ou des ordinateurs.

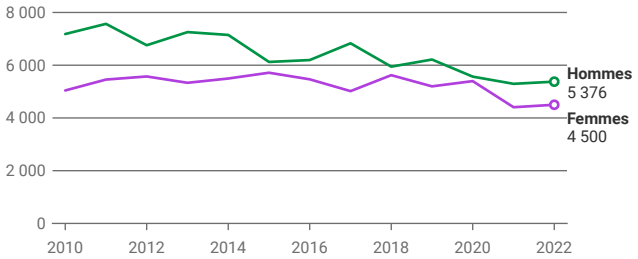
Télévision – Utilisation selon la région linguistique

En minutes par jour



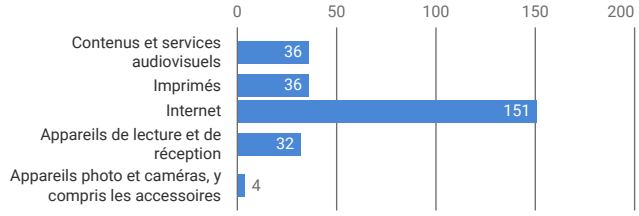
Une comparaison des données à long terme à partir de 2010 avec les années précédentes n'est pas possible (passage de la méthode de remplacement à la méthode de pondération journalière).
Une comparaison des données de 2013 avec les données des années précédentes n'est pas possible en raison de l'introduction en 2013 d'un nouveau système pour mesurer l'utilisation télévisuelle. Outre la mesure de la consommation en direct, sont également mesurées l'utilisation différée et la consommation télévisuelle à l'ordinateur.

Personnes actives occupées dans le métier de journaliste selon le sexe

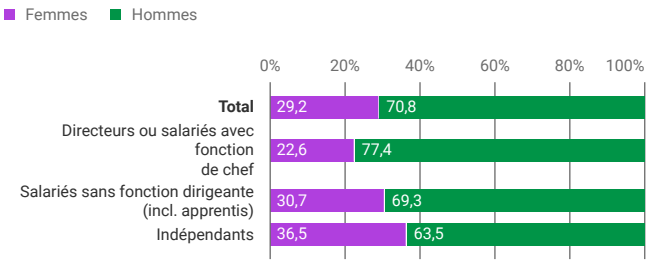


Dépenses des ménages pour les médias, en 2021

En francs par mois et par ménage (moyenne)



Personnes actives dans le domaine des médias selon la position professionnelle et le sexe, 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à droite en haut p. 322	Mediapulse SA et SRG SSR	juill. 2024
Diagrammes à droite au centre et en bas p. 322	OFS – Relève structurel (RS)	juill. 2024
Diagramme à gauche p. 322	OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)	juill. 2024

Société de l'information

92% de la population suisse utilise Internet pratiquement tous les jours et un accès à Internet est disponible – de différentes manières – dans 98% des ménages. L'utilisation d'Internet par les 75 ans et plus a fortement augmenté ces dernières années.

La transformation numérique de la société et de l'économie impacte l'ensemble des activités de la vie quotidienne. La crise pandémique de 2020–2021 a clairement accéléré la diffusion de certains usages, par exemple le recours aux services en ligne des administrations publiques, tandis que d'autres activités en ligne sont en progression continue depuis le début du XXIe siècle. Le télétravail à domicile est devenu une réalité pour une grande part de la population active.

Les infrastructures de télécommunication fixes et mobiles sont bien développées en Suisse. L'accès à haut débit est disponible partout: 98% des ménages sont connectés. Presque toute la population utilise Internet (97% au cours des trois derniers mois – 92% chaque jour ou presque), dans des proportions variables selon les activités. Il subsiste cependant des différences significatives dans les usages d'Internet selon l'âge et le niveau de formation. En termes de compétences numériques, la population suisse apparait globalement parmi les pays les plus avancés dans la numérisation.

DES RÉSEAUX FIXES BIEN DÉVELOPPÉS

Le nombre d'abonnés pour 100 habitants à des raccordements Internet fixe à haut débit (nombre de contrats permettant cet accès) est élevé en Suisse. Il se situe nettement en-dessus de la moyenne des pays membres de l'OCDE.

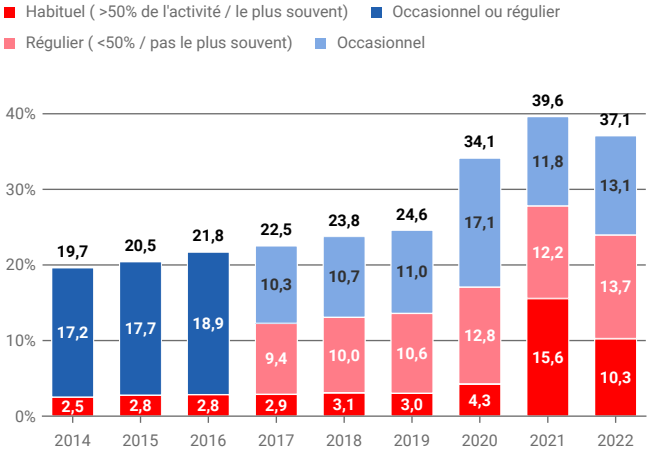
Cependant, la Suisse montre un certain retard dans le développement des réseaux de fibre optique, technologie la plus rapide. Cette situation peut notamment s'expliquer par la part importante de raccordements à large bande déjà existants, assurés par d'autres technologies (réseau Câble TV et DSL), et par le développement du réseau mobile, notamment la 5G qui promet également des vitesses très élevées.

UNE UTILISATION MOBILE GÉNÉRALISÉE

L'utilisation mobile d'Internet représente un des principaux aspects de l'évolution des usages depuis le début du XXIe siècle. En 2023, 96% de la population utilise Internet sur son smartphone. L'ordinateur portable est utilisé par 68% de la population, la tablette par 43% et un peu plus d'un tiers de la population utilise Internet sur d'autres types d'appareils (console de jeu, smartWatch, liseuse, etc.).

Télétravail à domicile

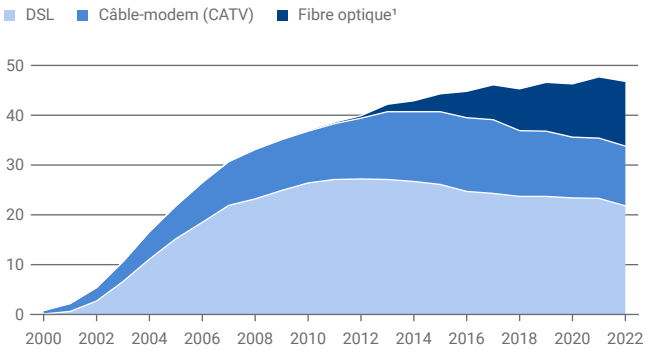
En pour-cent des personnes actives occupées (sans les apprentis)



Dès 2021, la question du lieu de travail a été reformulée et une période de référence (4 dernières semaines) introduite, entraînant une rupture de série. Pour cette raison, la comparaison directe avec les années précédentes n'est pas possible.

Abonnés à des raccordements Internet fixes à haut débit

Nombre d'abonnés (contrats) pour 100 habitants



¹ Dès 2007

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 323	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juin 2024
Diagramme en bas p. 323	OFCOM	juin 2024

TOUTES ET TOUS INTERNAUTES

La diffusion de l'utilisation d'Internet est pratiquement achevée pour la population en âge de travailler. Il n'existe plus de différence selon le sexe ou l'âge pour les personnes de moins de 65 ans et elle diminue rapidement ces dernières années pour les personnes plus âgées.

Le niveau de formation – en-dessous de 60 ans – ne joue plus aucun rôle dans le fait d'être internaute ou pas, mais différencie encore beaucoup quels services ou applications sont utilisés et à quelle intensité.

E-COMMERCE EN PROGRESSION

Les achats en ligne des particuliers sont une des manifestations les plus marquantes de la transformation numérique. En dix ans, la proportion de e-consommateurs (achat en ligne au cours des trois derniers mois) passe de 56% à 67% de la population (4,8 millions de personnes). Les différences selon le sexe, l'âge et surtout le niveau de formation s'amenuisent mais subsistent. Elles illustrent le fossé numérique existant dans les usages d'Internet. En comparaison internationale, 71% des Suisses âgés de 16 à 74 ans ont effectué des achats en ligne au cours des trois derniers mois, plus que la moyenne européenne de 58%. La vente en ligne est moins pratiquée, par 29% de la population en Suisse.

L'importance du e-commerce et son impact sur les circuits économiques dépend de la fréquence des achats et de la diversité des produits commandés. En 2023, 35% des e-consommateurs n'ont effectué qu'un ou deux achats. Un tiers en a réalisé trois à cinq et le tiers restant, soit 1,5 million de personnes, a effectué six achats ou plus au cours des trois derniers mois.

DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE POUR LA MAJORITÉ DE LA POPULATION

À l'heure de la transformation numérique, la question des compétences de la population devient cruciale. L'enjeu est celui d'une mise à niveau pour suivre le rythme de l'évolution et éviter qu'une partie de la population ne se trouve en difficulté, tant sur le marché du travail que dans la vie quotidienne.

En comparaison internationale la Suisse est très bien positionnée avec une grande majorité de la population (77% des 16 à 74 ans) disposant au minimum de compétences basiques et 42% de compétences numériques plus que basiques.

DES RISQUES PRÉOCCUPANTS: DÉSINFORMATION ET MESSAGES DE HAINE

Internet jouant désormais un rôle central pour l'information et la formation de l'opinion publique, la désinformation en ligne représente un risque sérieux pour la vie démocratique. En 2023, plus de la moitié de la population déclare avoir vu, sur des sites d'information ou sur les réseaux sociaux, des informations ou des contenus qui lui ont semblé faux ou douteux (51% en 2023 contre 45% en 2021). Parmi ces internautes, plus d'un demi-million reconnaît manquer de compétences pour vérifier la véracité de tels contenus.

En 2023, plus d'un tiers de la population (37%) déclare avoir vu en ligne des messages qu'ils considèrent comme hostiles ou dégradants envers des groupes de personnes ou des individus, par exemple dans des vidéos, sur des sites d'information ou sur les réseaux sociaux. Cette proportion masque de grandes différences selon les usages d'Internet et surtout selon l'âge. La proportion atteint 60% pour les 15–29 ans.

Activités en ligne

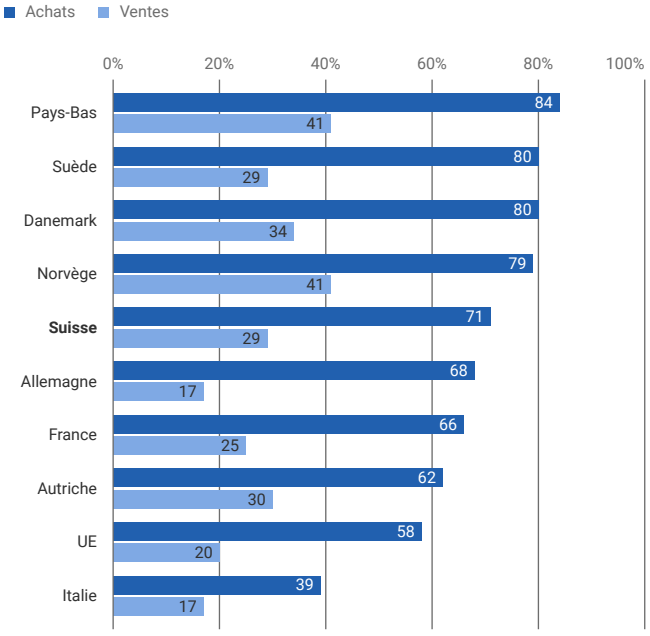
Part de la population entre 15 et 88 ans

	2021	2023
Envoyer ou recevoir des mails	88% ±1,2	90% ±1,0
Utiliser une messagerie instantanée, p. ex. WhatsApp	85% ±1,1	88% ±1,1
Chercher des informations administratives*	72% ±1,5	72% ±1,6
Téléphoner ou faire des vidéoconférences	72% ±1,6	71% ±1,5
Remplir des formulaires administratifs pour une transaction*	68% ±1,6	68% ±1,6
Rechercher des informations en relation avec la santé	70% ±1,6	67% ±1,7
Consulter un site comme Wikipedia, pour apprendre quelque chose	69% ±1,6	67% ±1,6
Télécharger des formulaires administratifs*	65% ±1,6	66% ±1,7
Participer à un réseau social	62% ±1,5	64% ±1,5
Utiliser des services en relation avec des voyages ou hébergements	45% ±1,8	63% ±1,7
Écouter la radio ou regarder la télévision	58% ±1,7	57% ±1,8
Utiliser de l'espace en ligne pour stocker ou sauvegarder des documents	50% ±1,7	55% ±1,7
Utiliser des applications en ligne pour créer ou modifier des documents	32% ±1,6	40% ±1,7
Prendre rendez-vous avec un médecin via le site de l'hôpital ou du cabinet	29% ±1,6	28% ±1,6
Utiliser du matériel d'apprentissage autre qu'un cours en ligne complet	22% ±1,4	27% ±1,5
Utilisation d'équipement domestique connecté (IoT)	15% ±1,3	24% ±1,5
Activités de formation: suivre un cours en ligne	27% ±1,5	21% ±1,5
Communiquer avec des enseignants / étudiants sur des portails scolaires	22% ±1,4	21% ±1,4

Les activités indiquées ci-dessus ont été exercées à des fins privées au cours des trois derniers mois. Les lignes marquées d'un * se rapportent à des activités exercées au cours des douze derniers mois.
± intervalle de confiance à 95%

Achat et vente en ligne[1], comparaison internationale, en 2023

En pour-cent de la population âgée de 16 à 74 ans



[1] Au cours des trois derniers mois

EXPLOSION DU TÉLÉTRAVAIL À DOMICILE

En 2019, un quart de la population active occupée avait effectué du télétravail à domicile, au moins occasionnellement. Avec la crise du COVID-19, la proportion bondit à 40% en 2021. Cette proportion est une moyenne annuelle qui ne rend pas compte des périodes de télétravail généralisé suite aux mesures de protection de la population. La proportion de personnes en télétravail redescend à 37% en 2022. Malgré cette baisse modeste, le changement d'époque est bien marqué.

La part des actifs occupés faisant du télétravail à domicile varie fortement selon la branche d'activité économique. Dans la branche «Information et communication», plus des quatre cinquièmes des actifs occupés ont effectué du télétravail au moins occasionnellement en 2022.

SECTEUR TIC ET MÉDIA: 237 000 EMPLOIS

Les 27 143 entreprises du secteur TIC et média comptent 237 394 emplois en 2021. Dès 2011, les emplois dans les services TIC (logiciels et bases de données et télécommunications) augmentent, tandis qu'ils stagnent ou diminuent légèrement dans les autres composantes du secteur TIC, la fabrication TIC et le commerce de gros. Dans l'ensemble, la proportion d'emplois du secteur TIC et média dans l'économie marchande varie peu, entre 4,8% et 5%.

Au niveau des entreprises (REE/STATENT), la répartition selon le type d'activités TIC confirme la tendance d'un renforcement dans les services informatiques et d'un affaiblissement des activités productrices.

UNE PROGRESSION MESURÉE DE LA PROPORTION DE SPÉCIALISTES TIC

La part de spécialistes TIC dans la population active occupée et sa progression au cours de la dernière décennie est une illustration de la transformation numérique. Le manque de spécialistes TIC est souvent évoqué comme obstacle à la numérisation au sein des entreprises. Étant donné l'écrasante majorité d'hommes dans ces professions de spécialistes TIC, un potentiel existe en encourageant les carrières féminines.

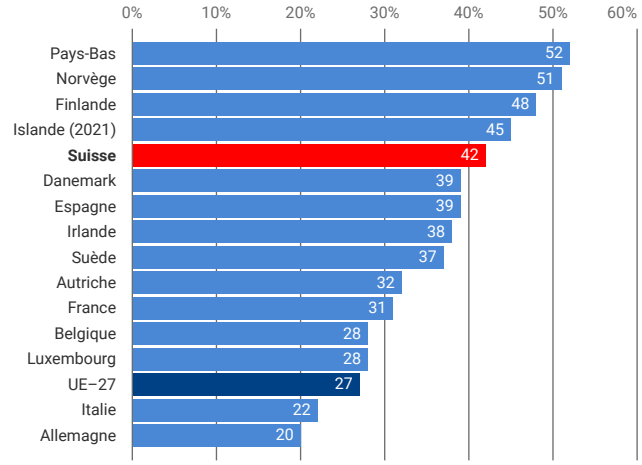
DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX QUI AUGMENTENT

L'empreinte environnementale du numérique augmente rapidement avec l'accroissement du nombre d'appareils par personne et l'explosion du volume de données traitées.

Dans la mesure où le 80% de l'empreinte environnementale des TIC trouve son origine dans les appareils, et essentiellement lors de leur fabrication, les comportements des utilisateurs vis-à-vis de leurs équipements sont décisifs. En 2023, la prise de conscience reste minoritaire: près de la moitié des personnes conservent à domicile leur ancien smartphone inutilisé et seul un quart des internautes accorde de l'importance à des critères de durabilité lors de l'achat d'un nouvel appareil.

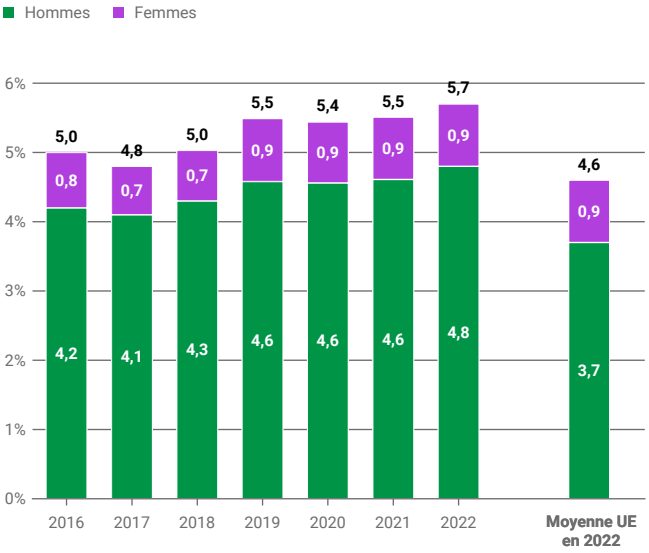
Compétences numériques avancées de la population, en comparaison internationale, en 2023

En pour-cent de la population âgée de 16 à 74 ans



Part des spécialistes TIC en Suisse, selon le sexe, évolution et comparaison internationale

En pour-cent des personnes actives occupées de 15 à 74 ans



INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Thème transversal **Société de l'information** → p. 117

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Tableau et diagramme p. 324	OFS – Omnibus TIC	juin 2024
Diagramme en haut p. 325	OFS – Omnibus TIC; Eurostat	juin 2024
Diagramme en bas p. 325	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA); Eurostat	juin 2024



Domaine statistique 17
Politique

La statistique politique sert de base à l'observation continue du paysage politique en Suisse. Les analyses portent sur la situation actuelle, les différences régionales et l'évolution qui se manifeste dans les élections et les votations populaires. En plus de la participation aux élections et aux votations, cette statistique couvre les élections aux niveaux national, cantonal et communal, fournissant des chiffres clés sur l'orientation politique (décisions électorales pour les partis, personnes élues), la mesure des forces politiques (forces des partis, mandats) et la représentation (part des femmes). La statistique des votations renseigne sur les préférences thématiques politiques de la population suisse. Des données statistiques sur les votations populaires fédérales sont disponibles depuis 1866, sur les élections nationales depuis 1919. Les résultats des élections parlementaires cantonales sont saisis depuis 1971. Quant aux données sur les élections gouvernementales cantonales ainsi que sur les élections communales (villes, législatif et exécutif), elles sont disponibles depuis 1983.

SOURCES DE DONNÉES

Les données de la statistique des élections et des votations fédérales proviennent des résultats fournis par les cantons au niveau communal. Ceux-ci sont complétés par d'autres informations (p. ex. les recommandations des partis) ou sur la base de classifications (p. ex. les partis ou les objets de vote). Les données des élections cantonales sont également fournies par les cantons au niveau des circonscriptions électorales et des communes. Les données des élections communales dans les villes sont fournies par les communes.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Société** → p. 57

L’essentiel en bref

Après les élections fédérales de 2023, le parti le plus fort au Conseil national reste l’UDC qui est remonté à 27,9% de part de suffrages, soit presque son niveau record de 2015 (29,4%). Suivent, loin derrière, le PS (18,3%), le PLR (14,3%; y compris LDP-BS), Le Centre (14,1%), Les VERT-E-S (9,8%) et le PVL (7,6%). Le parti Les VERT-E-S a enregistré la plus forte chute en termes de voix avec une baisse de plus de 3 points, passant ainsi de 13,2% de suffrages en 2019 à 9,8% en 2023. Au Conseil des États, Le Centre obtient le plus grand nombre de mandats (15). Viennent ensuite le PLR (11), le PS (9), l’UDC (6), Les VERT-E-S (3) puis finalement le PVL et le MCG avec un mandat chacun.

Au niveau cantonal, sur les 154 sièges disponibles dans les exécutifs des cantons en 2023, 39 mandats ont été attribués au Centre, 36 au PLR, 30 au PS, 26 à l’UDC, 7 aux VERT-E-S, 2 au PVL et 2 à la Lega. Dans les législatifs cantonaux qui comptent 2594 sièges au total en Suisse, c’est l’UDC qui a obtenu le plus de mandats (554), suivie de près par le PLR (507) puis le PS (438), Le Centre (424), Les VERT-E-S (258) et le PVL (157).

En 2023, la proportion de femmes élues au Conseil national a significativement baissé pour la première fois depuis 1971 et se situe à 38,5% alors qu’elle avait atteint 42,0% en 2019. Au Conseil des États par contre leur nombre a augmenté significativement, passant de 26,1% en 2019 à 34,8% en 2023.

De 1848 à 2023, le peuple suisse s’est prononcé sur 664 objets de votation au niveau fédéral, dont trois en 2023. Les trois projets ont été clairement acceptés, avec un clivage ville-campagne perceptible pour la loi sur le climat et la loi COVID-19.

VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES, DE 1848 À 2023	Total	Accepté	Rejeté
Référendums obligatoires, y compris 16 contre-projets à des initiatives populaires	**242**	176	66
Référendums facultatifs	**209**	122	87
Initiatives populaires	**229**	25	204
Total votations (les initiatives avec contre-projet sont comptées comme une seule votation)	**664**		
Participation (moyenne 2023)			
Électeurs inscrits			**5 567 120**
Participation			**42,5%**

ÉLECTIONS	National			Cantonal		Communal	
	Conseil fédéral	Conseil national	Conseil des États	Exécutifs cantonaux	Législatifs cantonaux	Exécutifs des villes	Villes dotées d'un parlement communal
Mandats par partis	**7**	**200**	**46**	**154**	**2 594**	**1 057**	**5 115**
UDC	2	62	6	26	554	111	661
PS	2	41	9	30	438	220	1 064
PLR (incl. LDP-BS au niveau national)	2	28	11	36	507	265	1 098
Le Centre (PDC, PBD)	1	29	15	39	424	169	450
VERT-E-S	0	23	3	7	258	89	755
PVL	0	10	1	2	157	49	316
Autres	0	7	1	14	256	154	771
Mandats par sexe	**7**	**200**	**46**	**154**	**2 594**	**1 057**	**5 115**
Femmes	3	77	16	48	867	347	2 009
Hommes	4	123	30	106	1 727	710	3 106
Part des Femmes	42,9%	38,5%	34,8%	31,2%	33,4%	32,8%	39,3%

Mandats: état au jour du scrutin, élections prises en considération jusqu'au 31.12.2023

Initiatives et référendums acceptés et rejetés



Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Politique contient les rubriques et les contenus suivants:

RUBRIQUE 17A
Élections

Élections fédérales: Élections au Conseil national • Élections au Conseil des États
Force des partis au niveau national • Parti le plus fort par canton et par commune → p. 331

Élections cantonales: Parlements cantonaux • Gouvernements cantonaux → p. 333

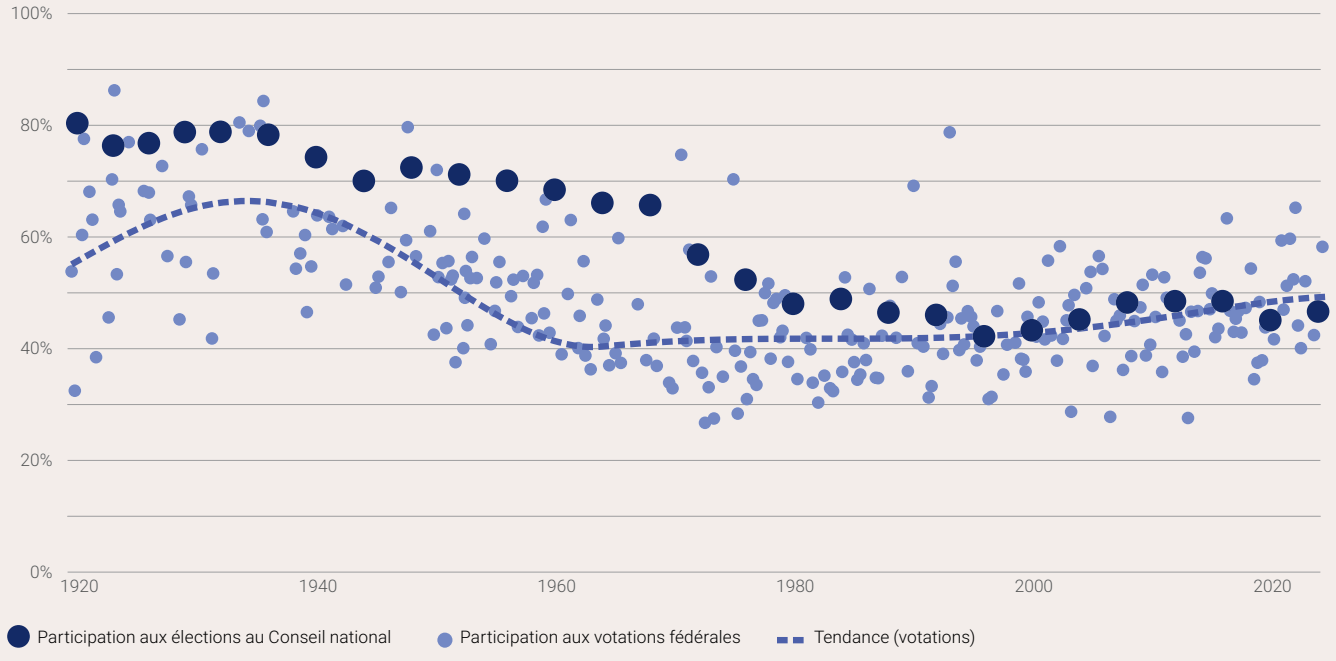
Élections dans les villes: Parlements des villes • Gouvernements des villes → p. 334

Femmes élues: Parts de femmes dans les législatifs et exécutifs → p. 334

RUBRIQUE 17B
Votations

Résultats des votations fédérales 2023
Résultats des votations sur la protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique et sur des sujets comparables dans le passé
Résultats des votations sur la loi COVID-19 en 2021 et en 2023 → p. 335

Évolution de la participation aux votations et aux élections



Élections

La Suisse a trois niveaux décisionnels: fédéral, cantonal et communal. Le niveau fédéral a un pouvoir législatif constitué du Conseil national (200 membres) et du Conseil des États (46 membres) et un exécutif, le Conseil fédéral (sept membres – depuis 2016: 2 PLR, 2 PS, 2 UDC, 1 Le Centre). En général, au niveau cantonal et communal, les membres du pouvoir exécutif sont élus selon un système majoritaire et, pour le législatif, proportionnel. Mais toutes les communes, particulièrement les plus petites, ne disposent pas d'un parlement. Dans la majorité des cas, les élections ont lieu tous les quatre ans, exceptions faites des cantons de Vaud, Genève, Jura et Fribourg, qui élisent leurs autorités politiques tous les cinq ans, et du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures qui élit son exécutif une fois par année.

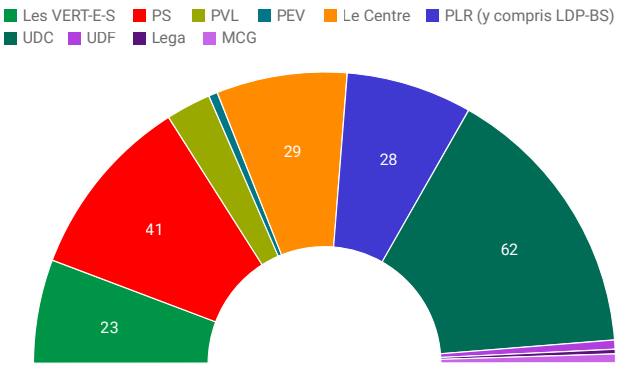
Élections fédérales

Conseil national de 2023: l'UDC remonte presque à son niveau de 2015, les partis écologistes reculent.

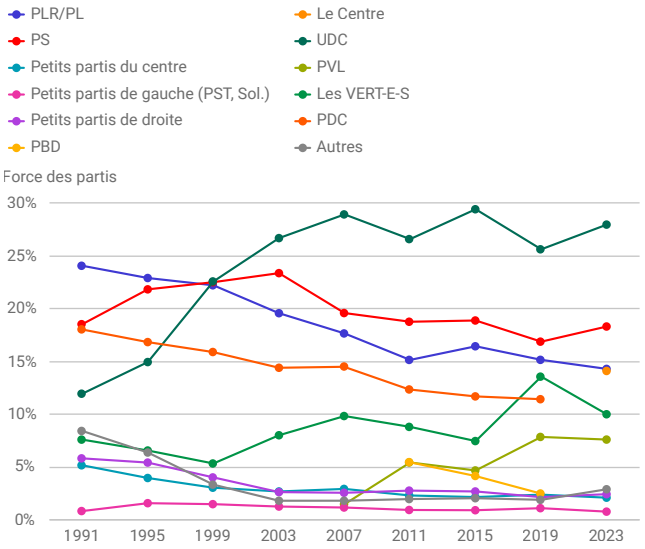
Lors des dernières élections de 2023, l'UDC a signé la plus forte progression en termes de suffrages au Conseil national, passant de 25,6% en 2019 à 27,9%, soit une augmentation de 2,3 points de pourcentage et 9 sièges supplémentaires. Le PS a également progressé de 1,43 point, passant de 16,8% des suffrages en 2019 à 18,3% en 2023 (+2 sièges). Le Centre (PDC/PBD) augmente son pourcentage de suffrages de 0,24 point, soit 13,8% en 2019 contre 14,1% en 2023 (+1 siège). Les grands perdants des élections du Conseil national de 2023 ont été Les VERT-E-S avec un recul de 3,4 points, ce qui représente cinq mandats de moins par rapport à la précédente législature (28 mandats en 2019 et 23 en 2023). Le PLR et le PVL ont également subi des pertes. Le PLR obtient 0,9 point de pourcentage en moins (–1 siège). Et avec une baisse de 0,2 point, le PVL perd six sièges, passant de 16 à 10 mandats en 2023.

En Suisse alémanique, c'est l'UDC qui est le parti le plus fort avec 30,9% des suffrages, alors qu'en Suisse romande il en obtient 19,7% et en Suisse italienne 15,6%. Dans les régions francophones, c'est le PS qui a obtenu le plus de suffrages (22,2%), il est deuxième en Suisse alémanique avec 17,5% et loin derrière dans la région italophone avec 12,7%. Par contre dans cette même région, le PLR domine avec 20,9% contre 18,4% dans la région francophone et 12,7% dans la partie alémanique. Le Centre quant à lui obtient 18,1% des suffrages en Suisse italienne, 14,5% en Suisse alémanique et 11,4% en Suisse romande.

Conseil national 2023: répartition des mandats



Élections au Conseil national: force des partis

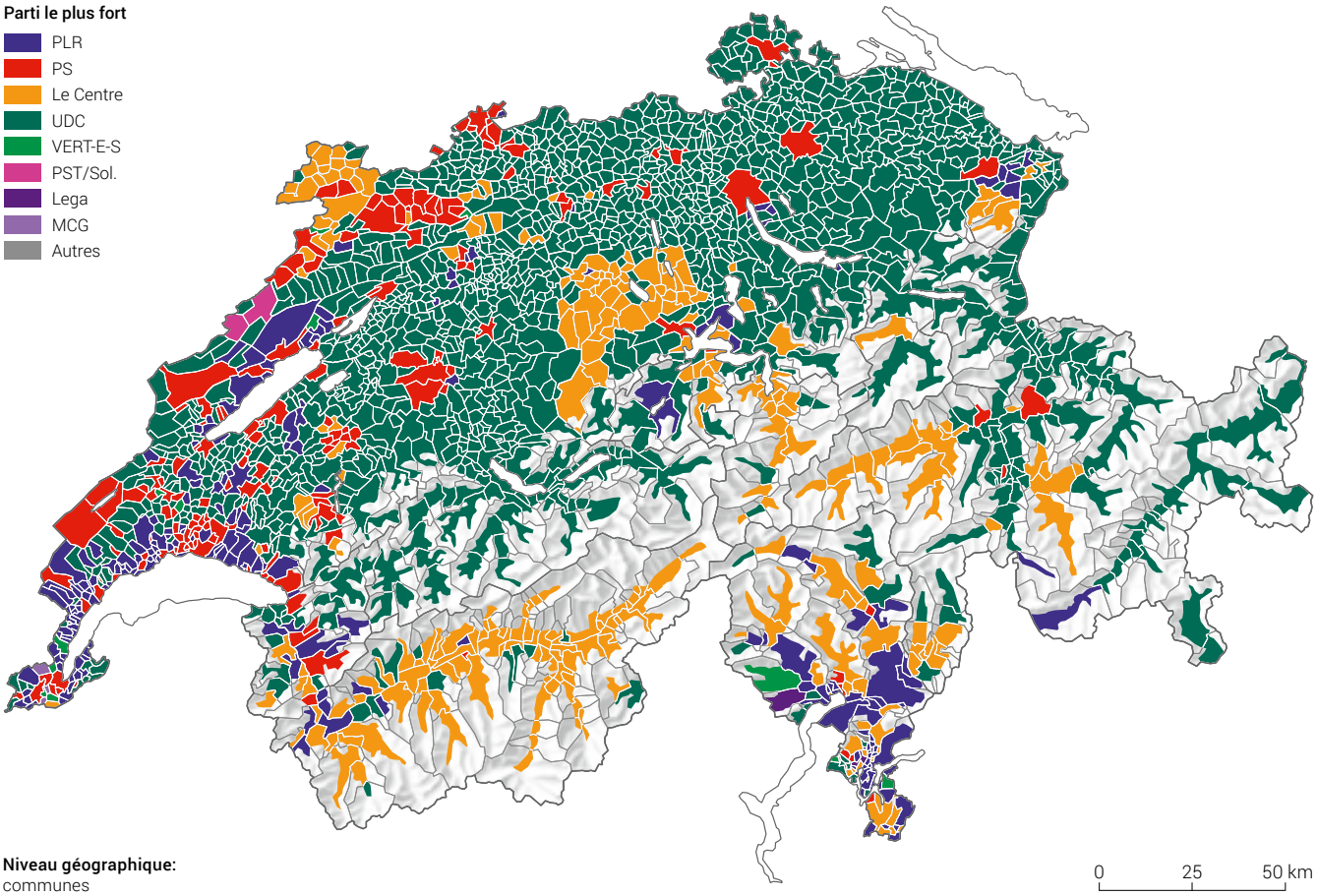


INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 331 OFS – Statistique des élections	oct. 2023

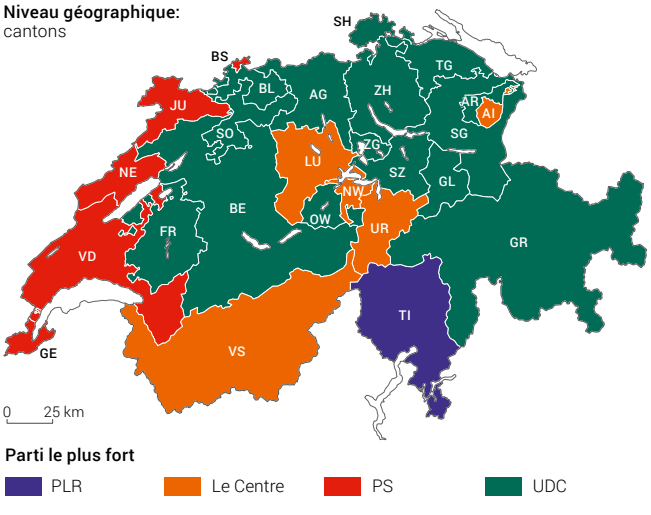
Élections au Conseil national 2023



Niveau géographique:
communes

Parti le plus fort, élections au Conseil national 2023

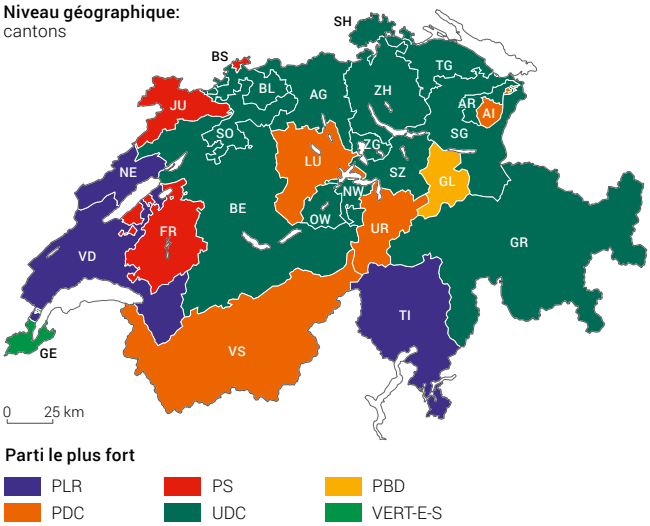
Niveau géographique:
cantons



Parti le plus fort
PLR · Le Centre · PS · UDC

Parti le plus fort, élections au Conseil national 2019

Niveau géographique:
cantons



Parti le plus fort
PLR · PS · PBD · PDC · UDC · VERT-E-S

17

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Cartes p. 332 OFS – Statistique des élections	oct. 2023

LE CENTRE EN TÊTE AU CONSEIL DES ÉTATS

Le Conseil des États est constitué de 46 membres issus des cantons. À la suite des élections de 2023, on comptabilisait 30 hommes et 16 femmes. C'est Le Centre qui a obtenu le plus de sièges (15), suivi par le PLR (11), le PS (9), l'UDC (6), Les VERT-E-S (3) puis le MCG et le PVL qui ont chacun obtenu un siège.

Élections cantonales

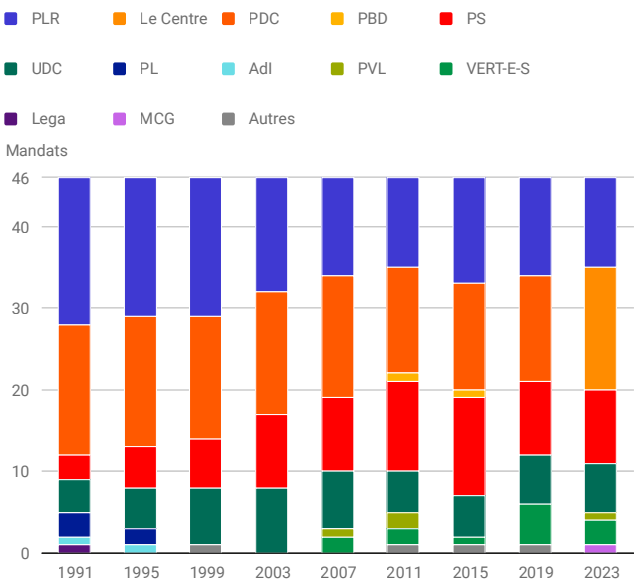
Les quatre partis gouvernementaux prédominent dans les cantons.

L'UDC, le PLR, le PS et Le Centre obtiennent le plus de mandats dans les parlements cantonaux. Au cours des vingt dernières années, leur répartition a toutefois évolué. Le Centre (PDC/PBD) a perdu des sièges et est passé de 624 mandats en 2003 à 424 en 2023. Le PS en a également perdu, est au coude à coude avec Le Centre et détient un total de 438 sièges sur 2594 répartis dans tous les parlements de Suisse. L'UDC et le PLR sont quant à eux en tête avec respectivement 554 et 507 sièges.

Depuis 2003, les partis écologistes ont gagné des sièges à l'échelon cantonal, à commencer par le PVL qui, encore inexistant il y a vingt ans, occupe actuellement 157 sièges dans les parlements cantonaux. Le parti Les VERT-E-S a presque doublé son nombre de représentants dans les parlements avec 258 personnes élues en 2023 contre 131 en 2003.

Dans les exécutifs, ce sont également les quatre partis gouvernementaux qui prédominent, mais pas dans le même ordre que dans les parlements cantonaux. Ils se partagent à eux seuls 131 sièges sur 154, ce qui équivaut à 85,1%. C'est Le Centre qui détient le plus de sièges avec ses 39 mandats, soit un quart des sièges des exécutifs de Suisse. Le PLR n'est pas loin avec 36 sièges (23,4%), puis le PS (30; 19,5%) et l'UDC (26; 16,9%). Quant aux autres partis, ils totalisent 23 sièges (14,9%) dont 7 sièges (4,5%) pour Les VERT-E-S.

Conseil des États: mandats par parti



Mandats dans les parlements cantonaux

Parti	2019	2020	2021	2022	2023
PLR	554	537	525	518	507
Le Centre (PDC, PBD)	467	456	448	424	424
PS	477	465	446	438	438
UDC	544	530	528	541	554
LDP-BS	14	14	14	14	14
PCS	16	14	14	14	14
PVL	98	119	128	149	157
Les VERT-E-S	216	239	256	267	258
Lega	18	18	18	18	14
Autres	155	167	167	161	164
Total	**2609**	**2609**	**2594**	**2594**	**2594**

En 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre».
Les 50 membres du Grand Conseil d'Appenzell Rhodes-Intérieures ne peuvent être attribués à aucun parti. Pour cette raison, il y a une différence entre la somme des membres élus par parti et la somme totale de tous les élus.

Mandats dans les gouvernements cantonaux

Parti	2021	2022	2023
PLR	37	35	36
Le Centre (PDC, PBD)	36	38	39
PS	30	29	30
UDC	27	27	26
LDP-BS	2	2	2
PCS	1	1	1
PVL	1	2	2
Les VERT-E-S	8	8	7
Lega	2	2	2
Autres	10	10	9
Total	**154**	**154**	**154**

En 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 333–334 et tableaux p. 333

Sources: OFS – Statistique des élections

Données les plus récentes: déc. 2023

Élections dans les villes

Le camp rose-vert-rouge est majoritaire dans les six plus grandes villes de Suisse.

Sur l'ensemble des 162 exécutifs des villes suisses, plus de la moitié des sièges sont détenus par le PLR, l'UDC, Le Centre et les petits partis de droite. Les partis les plus représentés sont le PLR (25%), le PS (21%) et Le Centre (15,8%). L'UDC y est moins présente avec 9,8%, quasiment à égalité avec les verts qui ont 9,5%. La présence des partis bourgeois traditionnels et de droite est inversement proportionnelle à la taille des villes. Ainsi, dans les six villes de plus de 100 000 habitants, le camp rose-vert-rouge détient 68,8% des sièges au gouvernement (PS, Verts et petits partis de gauche). Alors que Le Centre et le PLR réunis n'obtiennent que 24,6% et l'UDC et les petits partis de droite sont inexistants dans cette classe de taille alors même qu'ils sont 11,2% dans les villes de moins de 20 000 habitants.

Un schéma similaire se dessine dans les parlements des villes. Le PLR et le PS sont les plus présents avec respectivement 21,1% et 20,2%, puis l'UDC et les Verts avec 14,5% et 14,2%. Avec 10,1%, la représentation du Centre est relativement faible. Au sein des villes dont la population est inférieure à 20 000 personnes, le PLR, Le Centre et l'UDC représentent ensemble 50% des personnes élues alors que les partis rose-vert-rouge – PS, Verts, petits partis de gauche – ont leurs fiefs dans les villes dont la population est supérieure à 100 000 habitants où ils représentent 53,2% des mandats.

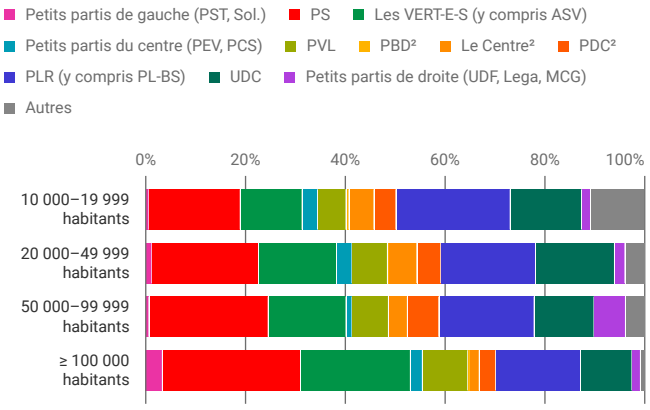
Femmes élues

La part des femmes a baissé au Conseil national, mais augmenté au Conseil des États.

C'est en 1984 que la première femme est élue au Conseil fédéral. Ce dernier a ensuite toujours compté au moins une femme, sauf entre 1989 et 1993. Depuis 2019, elles sont trois à faire partie du Conseil fédéral. Lors des élections de 2019, le nombre de femmes au Conseil national avait atteint le chiffre record de 42%. En 2023, la proportion de femmes diminue de 3,5 points de pourcentage (38,5%). C'est la première baisse significative du taux de femmes observée depuis l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1971. Cependant, au Conseil des États, les femmes ont nettement accru leur représentation durant ces deux dernières législatures. Elles sont passées de 15,2% en 2015 à 26,1% en 2019 et 34,8% en 2023. Ainsi, la part des femmes au Conseil des États n'avait encore jamais été aussi élevée. L'écart entre la proportion de femmes au Conseil des États et au Conseil national est désormais inférieur à 4 points.

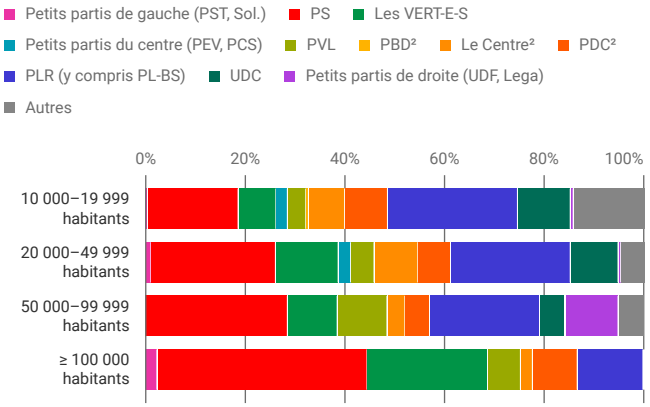
Les disparités entre les différents niveaux institutionnels concernant la proportion de femmes ont diminué en 2023. Que ce soit au niveau fédéral, cantonal ou dans les villes, la moyenne des femmes se situe dans la trentaine de pour-cents. C'est au niveau des législatifs des villes et du Conseil national que le pourcentage de femmes reste le plus élevé (respectivement 39,3% et 38,5%). Depuis 2023, la moyenne des femmes atteint pour la première fois 30% à tous les niveaux (national, cantonal et dans les villes). Les derniers à avoir passé la barre des 30% sont les exécutifs cantonaux et le Conseil des États avec respectivement 31,2% et 34,8% depuis 2023.

Législatifs des villes: répartition des mandats par parti, selon la taille des communes, en 2023[1]



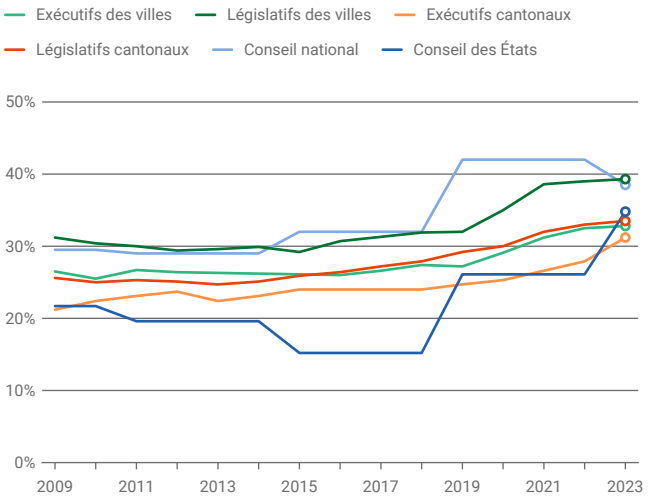
[1] état au jour du scrutin
[2] en 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre»

Exécutifs des villes: répartition des mandats par parti, selon la taille des communes, en 2023[1]



[1] état au jour du scrutin
[2] en 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre»

Évolution de la part des femmes dans les institutions politiques



Votations

Traditionnellement, les années électorales sont relativement calmes en matière de votations. Ainsi, en 2023, les citoyens n'ont été appelés aux urnes qu'une seule fois pour se prononcer sur trois objets.

De 1848 à 2023, un total de 664 objets ont été soumis au peuple suisse. Le nombre d'objets tend à augmenter: la moitié d'entre eux ont été soumis à votation au cours des 38 dernières années, dont trois en 2023.

Tous les objets ne rencontrent pas le même succès. Alors que la grande majorité des référendums (75% des référendums obligatoires et 58% des référendums facultatifs) sont acceptés, les électeurs n'acceptent qu'une initiative populaire sur dix (11%). Toutefois, depuis le début du millénaire, le taux de réussite des initiatives populaires a légèrement augmenté: 12 initiatives populaires sur 91 ont été approuvées au cours de la période 2001 à 2023, alors qu'un tiers des initiatives populaires ont été acceptées durant les années 2021 à 2023.

POUVOIR DE MOBILISATION DU COVID-19 EN BAISSE

En 2021, année marquée par la pandémie, les citoyens ont été appelés aux urnes à deux reprises pour se prononcer sur la loi COVID-19. Les deux objets ont enregistré l'un des taux de participation les plus élevés depuis l'introduction du droit de vote des femmes en 1971. Deux ans plus tard, force est de constater que les mesures prises pour maîtriser la pandémie ne déplacent plus la foule. Le 18 juin 2023, le taux de participation s'élevait à 42,5% – contre 59,7% en juin 2021 et 65,7% en novembre 2021 – nettement en dessous de la moyenne de la dernière décennie (2011 à 2020: 46%).

LOI SUR LE CLIMAT ET LOI COVID-19: CLIVAGE ENTRE VILLES ET CAMPAGNES

Les trois objets soumis au vote en 2023 ont été largement acceptés. Les comportements de vote présentent toutefois des divergences entre les régions. Alors que l'imposition minimale des grandes entreprises mise en œuvre par l'OCDE et le G20 a été adoptée dans toutes les communes politiques, on constate un clivage entre les régions urbaines et les régions rurales en ce qui concerne la loi COVID-19 et celle sur le climat et l'innovation. Plus la commune est rurale, moins l'approbation de ces deux objets a été forte. Ce clivage a été le plus marqué en Suisse alémanique (proportion de oui à la loi sur le climat: 72,9% dans les villes-centres, mais 43,9% dans les régions rurales; proportion de oui à la loi COVID-19: 72,6% dans les villes-centres, mais 49,1% dans les régions rurales).

Votations, année 2023

Objet	Oui	Participation	Cantons Oui	Cantons Non
Votation du 18 juin 2023				
Imposition minimale OCDE/G20	78,5%	42,4%	20 6/2	0
Loi sur le climat et l'innovation	59,1%	42,5%	19	7
Modification de la loi COVID-19	61,9%	42,5%	23	3

Lors des référendums facultatifs, la majorité du peuple suffit; lors des référendums obligatoires et des initiatives populaires, la majorité du peuple et celle des cantons (23 cantons au total) sont nécessaires.

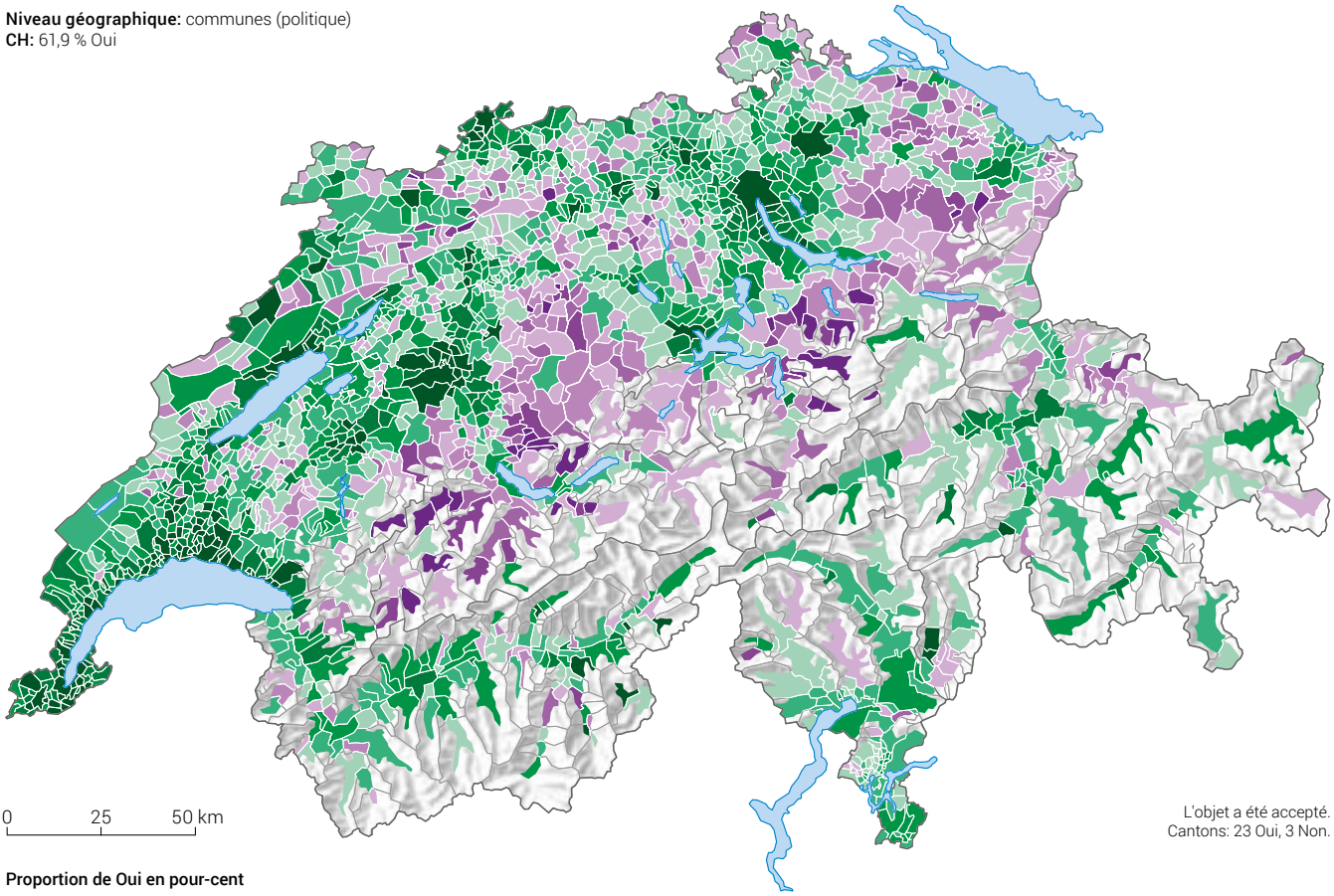
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 330	OFS – Statistique des votations et des élections	oct. 2023
Diagramme p. 329 et tableau p. 335	OFS – Statistique des votations	juin 2023

Modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19), votation du 18.06.2023

Niveau géographique: communes (politique)
CH: 61,9 % Oui



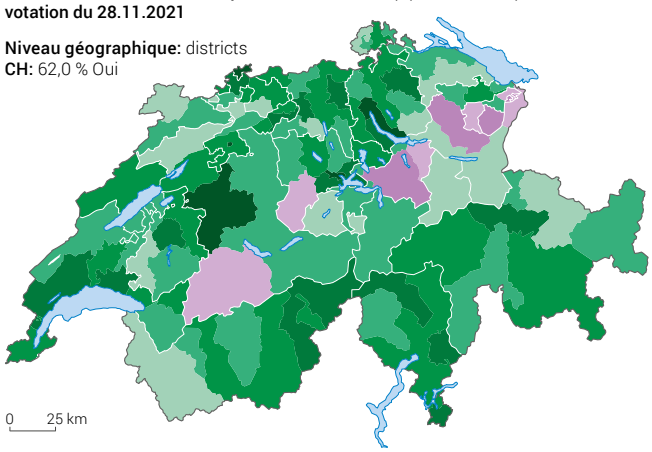
Proportion de Oui en pour-cent

< 30,0 | 30,0 – 34,9 | 35,0 – 39,9 | 40,0 – 44,9 | 45,0 – 49,9 | 50,0 – 54,9 | 55,0 – 59,9 | 60,0 – 64,9 | 65,0 – 69,9 | ≥ 70,0

RÉSULTATS DE VOTATIONS PRÉCÉDENTES SUR DES SUJETS COMPARABLES

Modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19), votation du 28.11.2021

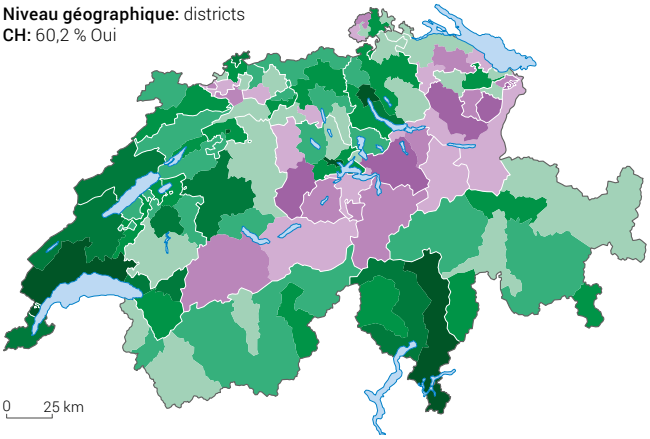
Niveau géographique: districts
CH: 62,0 % Oui



L'objet a été accepté. Cantons: 24 Oui, 2 Non.

Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19), votation du 13.06.2021

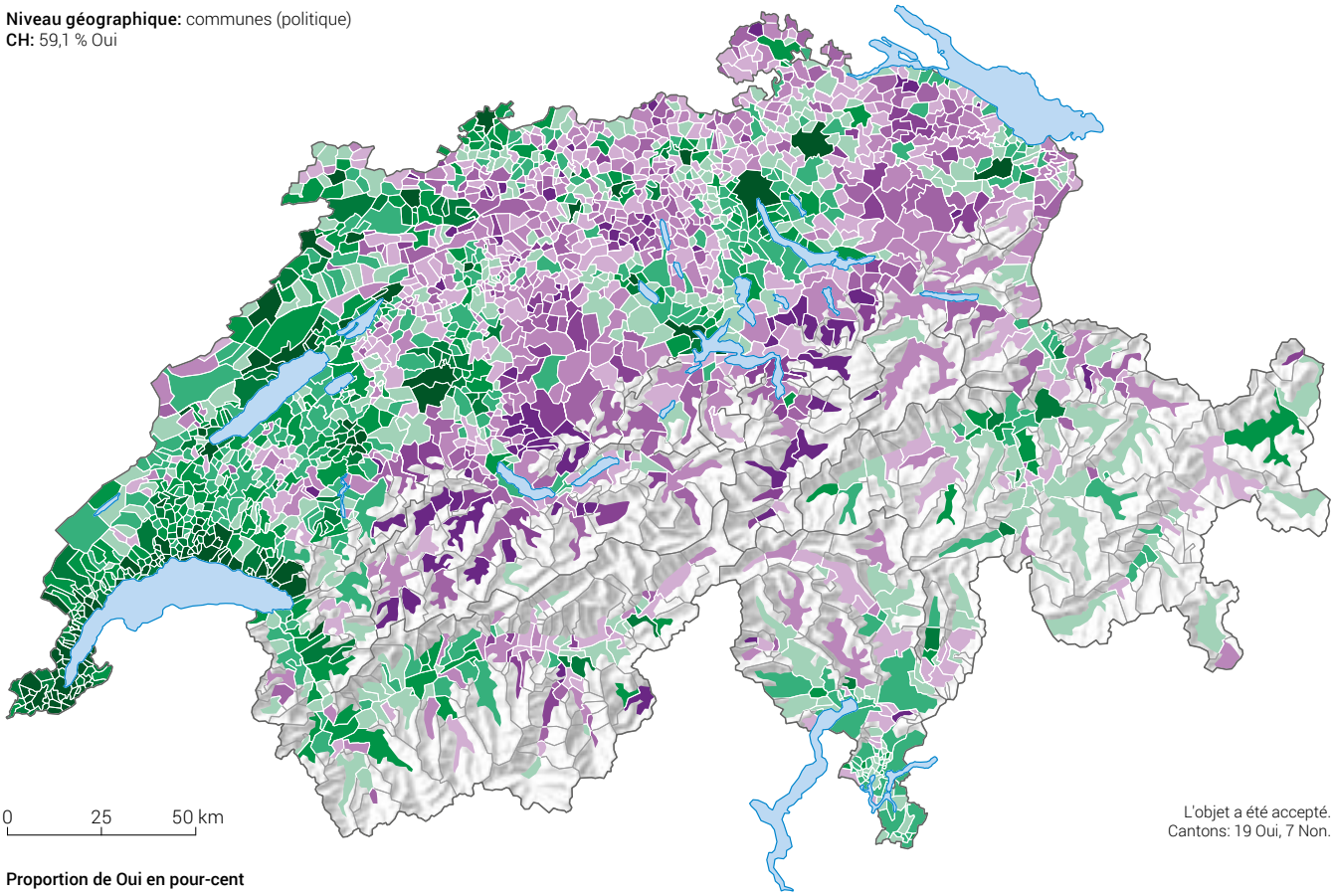
Niveau géographique: districts
CH: 60,2 % Oui



L'objet a été accepté. Cantons: 18 Oui, 8 Non.

Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI), votation du 18.06.2023

Niveau géographique: communes (politique)
CH: 59,1 % Oui



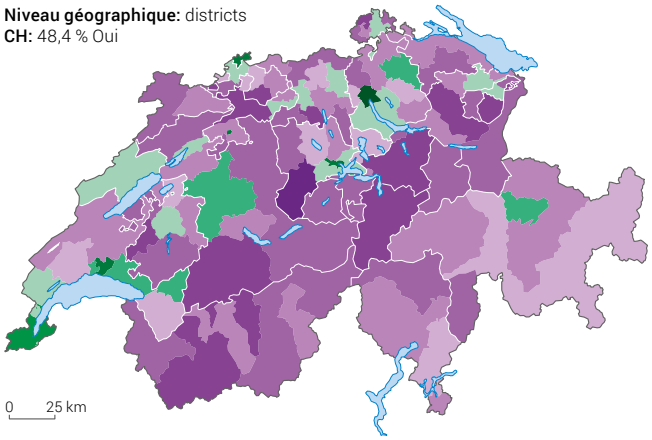
Proportion de Oui en pour-cent

< 30,0 | 30,0 – 34,9 | 35,0 – 39,9 | 40,0 – 44,9 | 45,0 – 49,9 | 50,0 – 54,9 | 55,0 – 59,9 | 60,0 – 64,9 | 65,0 – 69,9 | ≥ 70,0

RÉSULTATS DE VOTATIONS PRÉCÉDENTES SUR DES SUJETS COMPARABLES

Loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO_2), votation du 13.06.2021

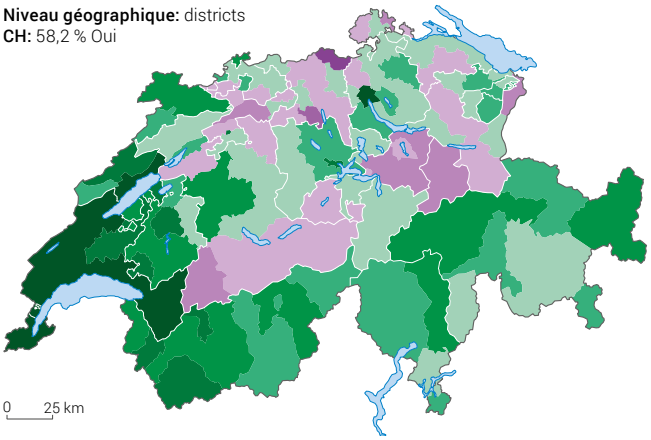
Niveau géographique: districts
CH: 48,4 % Oui



L'objet a été rejeté. Cantons: 5 Oui, 21 Non.

Loi sur l'énergie (LEne), votation du 21.05.2017

Niveau géographique: districts
CH: 58,2 % Oui



L'objet a été accepté. Cantons: 22 Oui, 4 Non.

17

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources		Données les plus récentes
Cartes p. 336–337	OFS – Statistique des votations	juin 2023


WEIZERISCHE

Domaine statistique 18
Finances publiques

Les informations statistiques sur les finances publiques de la Suisse sont élaborées par la section Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF). La statistique financière (SF) donne une vue d'ensemble de la situation financière de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales publiques conformément aux normes de présentation des comptes (modèle SF), au Government Finance Statistics Manual 2014 (GFSM 2014) du Fonds monétaire international et au Système européen des comptes (SEC 2010) de l'Union européenne. La statistique financière fournit les données sur lesquelles se fondent de nombreuses analyses de politique financière et sert de base de décisions aux milieux scientifiques, économiques et politiques.

SOURCES DE DONNÉES

La statistique financière se fonde sur les comptabilités financières des collectivités publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques) et des institutions qu'elles contrôlent (p. ex. collectivités, concordats, syndicats de communes, établissements, comptes spéciaux, fonds, etc.). Celles-ci utilisent parfois des modèles comptables différents pour leur rapport financier. Une tâche importante de la statistique financière est de réduire ces différences afin de produire une statistique harmonisée.

Le modèle SFP de la statistique financière recourt aux données du modèle SF, mais aussi aux séries de données de producteurs externes. En font partie les séries chronologiques de l'OFS, de la BNS et du SECO.

Les données de l'années 2022 ne sont pas encore définitives.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

L’essentiel en bref

Les finances publiques suisses selon les directives nationales (SF)

La pandémie de COVID-19 a déclenché en 2020 une grave crise économique qui a fortement mis à mal les finances publiques. Les dépenses publiques ont considérablement augmenté de manière à soutenir les revenus, préserver l’emploi et financer les mesures de santé.

Entre 2012 et 2022, les dépenses totales ont augmenté de 21,1%, principalement en raison de la hausse des moyens engagés dans la protection sociale et la formation. Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise du COVID-19 qui a entraîné une forte augmentation des dépenses dans les domaines de la protection sociale, de la santé et de l’économie. Courant 2022, avec la fin de la pandémie, la situation des finances publiques s’est sensiblement améliorée en Suisse. Les moyens non entièrement utilisés pour atténuer les effets de la pandémie, la forte croissance des recettes fiscales des cantons et la hausse des recettes des assurances sociales ont contribué à l’évolution favorable des finances publiques. Le modèle SF prévoit un excédent de 6,8 milliards de francs, principalement sur la base des soldes de financement positifs des cantons et des assurances sociales.

Selon les données de la statistique financière (SF), la dette publique a augmenté depuis 2020 en raison des dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire.

Les finances publiques suisses: comparaison internationale (SFP)

Depuis 2022, le solde de la Suisse est à nouveau positif, contrairement à celui des pays de l’OCDE et à la zone euro. Reste que les États-Unis, l’OCDE et les pays de la zone euro ont eux aussi vu leur solde s’améliorer nettement par rapport à 2020.

Les dépenses de protection sociale et de formation sont relativement élevées en Suisse par rapport à celles des pays de l’OCDE et de la zone euro. Les dépenses de santé sont par contre comparativement plus faibles, du fait de la part importante du financement privé du système de santé suisse.

En résumé, la pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur les finances publiques en Suisse pendant les années 2020 et 2021: les dépenses de soutien à l’économie et au système de santé ont augmenté, ce qui a entraîné une hausse de l’endettement. En 2022, le taux d’endettement net était inférieur à celui de 2021 pour la plupart des pays, essentiellement en raison de la baisse des mesures de stabilisation visant à juguler la pandémie et en raison de la reprise économique.

	2000	2010	2019	2020	2021	2022
Modèle FS, en mios de francs						
Recettes des administrations publiques	**165 541**	**195 428**	**232 441**	**233 058**	**242 919**	**251 803**[e]
Confédération	53 116	64 742	76 960	74 132	78 076	79 253
Cantons	63 160	77 478	94 006	95 945	104 777	106 731
Communes	42 062	42 708	49 574	49 679	51 609	53 655[e]
Assurances sociales	44 949	54 449	64 708	79 394	74 434	72 588
Dépenses des administrations publiques	**153 722**	**192 853**	**224 920**	**252 039**	**249 645**	**245 008**[e]
Confédération	49 324	61 604	72 159	89 257	89 322	82 163
Cantons	60 315	76 261	91 354	100 822	101 740	102 357
Communes	40 594	43 116	50 183	50 956	51 807	53 342[e]
Assurances sociales	41 568	55 821	64 031	77 097	72 755	67 570
Solde de financement des administrations publiques	**11 819**	**2 575**	**7 521**	**−18 981**	**−6 726**	**6 795**[e]
Confédération	3 792	3 138	4 801	−15 125	−11 246	−2 910
Cantons	2 844	1 217	2 653	−4 877[1]	3 038	4 373
Communes	1 468	−408	−609	−1 276	−198	314[e]
Assurances sociales	3 382	−1 372	677	2 298	1 679	5 018
Secteur des administrations publiques: modèle SFP, en pour-cent du produit intérieur brut						
Quote-part du déficit ou de l'excédent	0,3%	0,4%	1,3%	−3,1%	−0,3%	1,2%[e]
Quote-part fiscale	27,1%	25,9%	27,7%	28,0%	28,1%	27,0%[e]
Quote-part des recettes	32,5%	31,8%	33,3%	34,0%	34,2%	33,1%[e]
Quote-part de l'État	32,2%	31,4%	32,0%	37,0%	34,5%	31,9%[e]
Taux d'endettement (Maastricht)	43,7%	29,2%	25,6%	28,2%	27,1%	26,2%[e]
Taux d'endettement net (FMI)	32,2%	22,0%	17,3%	20,5%	19,1%	16,2%[e]

[e] estimations
1 Ce déficit n'est pas principalement dû aux dépenses liées au COVID-19, mais plutôt à la recapitalisation de la caisse de pension du canton de Genève en 2020.

Répertoire statistique

Dans ce domaine, les statistiques proviennent de l'Administration fédérale des finances (AFF). Les pages suivantes présentent une sélection de données statistiques et de visualisations. Vous trouverez des informations plus détaillées, actualisées en permanence, sur les portails en ligne de l'AFF **www.efv.admin.ch** et de l'OFS **www.statistique.ch**.
Le domaine statistique Administration et finances publiques contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 18A

Les finances publiques suisses selon les directives nationales (SF)

Résultat financier • Compte de financement des administrations publiques
Recettes et dépenses par nature • Dépenses par fonction
Dépenses pour les mesures en lien avec la pandémie de COVID-19
et la guerre en Ukraine • Bilan de l'État • Dettes → p. 343

RUBRIQUE 18B

Les finances publiques suisses: comparaison internationale (SFP)

Dépenses publiques totales par rapport au produit intérieur brut (quote-part de l'État)
Quote-part des recettes • Dépenses publiques par fonction
Quote-part des capitaux de tiers • Taux d'endettement net → p. 346

Reposant sur le modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et s'inspirant des normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards), le **modèle SF** assure la **comparabilité nationale**.

En respectant le standard de statistique financière du Fonds monétaire international, le **modèle SFP** assure la **comparabilité internationale** des données de la statistique financière suisse.

Les finances publiques suisses selon les directives nationales (SF)

Solde de financement

Entre 2014 et 2019, tant le solde de financement ordinaire de l'État que le solde comprenant les recettes et les dépenses extraordinaires ont eu tendance à s'améliorer. La pandémie de COVID-19 a causé le plus fort repli économique depuis des décennies et laissé en 2020 des traces profondes dans les finances publiques.

La nette hausse des dépenses supportées par les sous-secteurs Confédération, assurances sociales et cantons, et les importantes pertes fiscales enregistrées par la Confédération (notamment au niveau de l'impôt anticipé) ont porté le déficit dans le solde de financement de l'ensemble du secteur des administrations publiques à 19 milliards de francs. Une grande partie des dépenses supplémentaires a servi à soutenir les revenus et à préserver les emplois (allocation pour perte de gain et indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, p. ex.), et à financer des mesures de santé (achat de matériel sanitaire et de tests COVID, p. ex.). Malgré une augmentation des recettes fiscales dans les quatre sous-secteurs, il résulte des diverses mesures un déficit de 6,7 milliards de francs pour les administrations publiques en 2021.

L'ANNÉE 2022 SOUS LE SIGNE DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

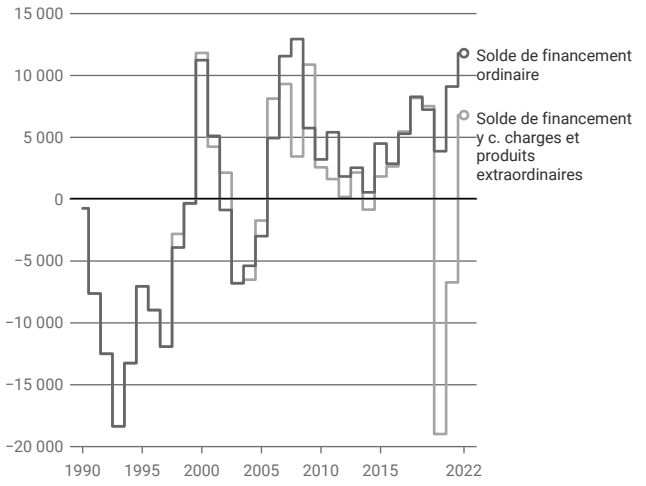
La situation de l'économie suisse s'est nettement améliorée en 2022 avec la fin de la pandémie de COVID-19. Les moyens non entièrement utilisés pour atténuer les effets de la pandémie, la forte croissance des recettes fiscales des cantons (leur solde de financement positif s'est élevé à 4,4 milliards de francs) ainsi que la baisse des dépenses et la hausse des recettes des assurances sociales (solde positif de 5,0 milliards de francs) ont largement contribué à l'évolution favorable du résultat du secteur des administrations publiques. En revanche, le sous-secteur de la Confédération a clôturé sur un solde de financement négatif de 2,9 milliards de francs. Le résultat financier des communes est estimé à 0,3 milliard de francs. Pour l'ensemble des administrations publiques, le modèle FS prévoit donc un excédent de 6,8 milliards de francs.

Recettes et dépenses

RECETTES PAR NATURE

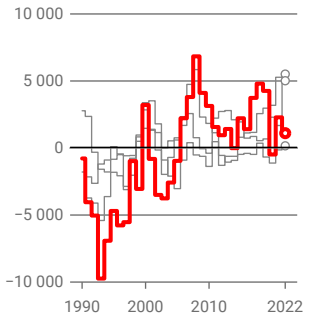
De 2011 à 2021, les recettes de l'État ont augmenté de 40,6 milliards de francs à 250 milliards, soit une hausse de 20,1%. Les impôts, qui constituent la principale source de financement de l'État, ont représenté en 2021 84,3% du total des recettes de

Solde de financement
Secteur des administrations publiques (total), en mios de francs

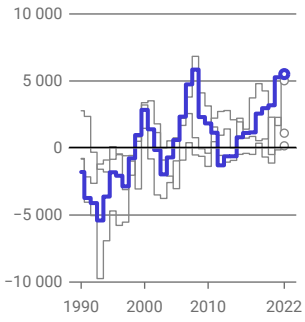


Solde de financement ordinaire
En mios de francs

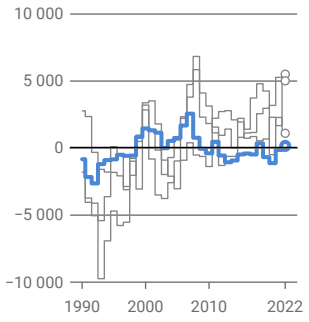
Confédération



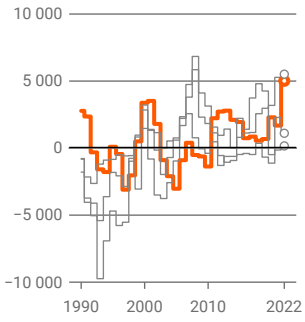
Cantons



Communes



Assurances sociales



243 milliards de francs. Les impôts directs sur les personnes physiques ont fourni la plus grosse partie (30%) du total des recettes. Les cotisations des assurés et des employeurs aux assurances sociales figurent en deuxième position: elles ont généré 50,7 milliards de francs, soit 20,9% du total des recettes. Ces deux catégories représentent depuis 2011 pratiquement la moitié des recettes du secteur des administrations publiques.

DÉPENSES PAR NATURE

La plupart des ressources du secteur des administrations publiques ont été redistribuées aux autres secteurs de l'économie (entreprises, ménages) via les dépenses de transfert. Cela concerne aussi les mesures prises en lien avec la pandémie de COVID-19, dont la plupart ont bénéficié en 2021 aux entreprises, aux travailleurs salariés et aux indépendants touchés par la crise, sous la forme de paiements de transfert extraordinaires. De 2011 à 2021, les dépenses de transfert ordinaires ont augmenté de 24,8 milliards de francs et représentent 49,6% des dépenses totales en 2021. Elles représentent le poste de dépenses le plus important.

Le deuxième poste le plus important est celui des dépenses de personnel, qui représentent 22,4% des dépenses en 2021. En l'espace de dix ans, les dépenses de personnel ont augmenté de 9,5 milliards de francs, soit de 20,5%.

DÉPENSES PAR FONCTION

Les dépenses totales se montaient à 250 milliards de francs en 2021, soit une augmentation d'environ 49 milliards (+24,4%) depuis 2011. Les domaines «Protection sociale» et «Formation» ont concentré en 2021 respectivement 40,6 et 16,6% des dépenses des administrations publiques.

Dans le domaine de la protection sociale, les dépenses ordinaires ont augmenté de 19,1 milliards de 2011 à 2021, pour atteindre 101,5 milliards de francs. Cette hausse de 25,1% est essentiellement due à celle des dépenses liées à l'assurance vieillesse et survivants, qui ont augmenté de 9,5 milliards de francs pendant cette période, pour s'élever à 51,4 milliards. Les dépenses extraordinaires, lesquelles ont essentiellement consisté en indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail due à la pandémie de COVID-19, se montaient en 2021 à 6,3 milliards de francs.

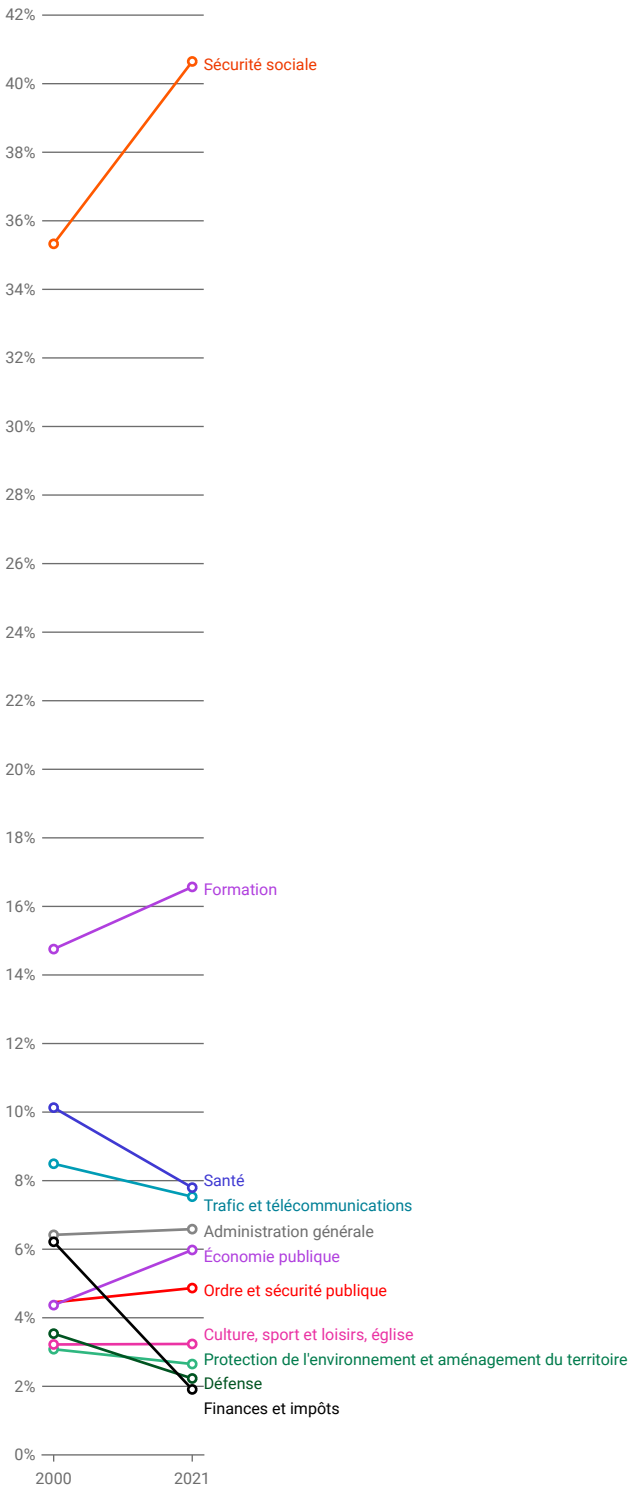
La formation représente le deuxième poste de dépenses selon la classification fonctionnelle. En 2021, les dépenses ordinaires des administrations publiques au titre de la formation ont atteint quelque 41,4 milliards de francs. Depuis 2011, elles ont crû de 7,6 milliards, soit une augmentation de 22,5%. Les plus fortes hausses sont signalées dans les domaines de la scolarité obligatoire (+4,0 milliards), des hautes écoles (+1,7 milliard) et de la recherche (+0,8 milliard).

PANDÉMIE ET GUERRE EN UKRAINE

Les dépenses liées au COVID-19 de la Confédération ont représenté en 2021 15,4% et en 2022 4,3% des dépenses totales. Celles des cantons ont représenté en 2021 6,8% et en 2022 2,0% des dépenses totales. Additionnées, les dépenses liées au COVID-19

Dépenses par fonction

Secteur des administrations publiques, part des dépenses totales



18

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et carte p. 343–345

Sources: AFF – Statistique financière de la Suisse

Données les plus récentes: mars 2024

de la Confédération et des cantons ont représenté en 2021 6,7% et en 2022 2,2% des dépenses des administrations publiques.

Alors qu'en 2020, la Confédération privilégiait la protection sociale (13 milliards) et les cantons la santé (1,5 milliard), en 2021, ces derniers ont consacré par ailleurs une part importante de leurs dépenses aux mesures en faveur des entreprises pour les cas de rigueur dans le domaine de l'économie (4,8 milliards). Au niveau fédéral, les dépenses liées à la guerre en Ukraine se sont élevées à environ 0,7 milliard de francs en 2022.

Bilan et endettement

À la fin de 2021, la somme de l'actif du bilan des administrations publiques se montait à 492 milliards de francs, en hausse de 19,6 milliards (+4,1%) par rapport à la fin de l'exercice 2020. En dix ans, le total du bilan a connu une augmentation de 191,5 milliards. Cette forte hausse tient en bonne partie aux réévaluations d'actifs par les cantons et les communes lors du passage au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2).

Selon les chiffres définitifs de la statistique financière, le total des capitaux de tiers du secteur des administrations publiques se montait à 333,9 milliards de francs à la fin de l'exercice 2021, ce qui représente une hausse de 16,3 milliards par rapport à l'exercice précédent et de 68,6 milliards (+25,9%) sur dix ans. L'évolution sur dix ans tient en premier lieu à l'augmentation des provisions à long terme, qui ont crû d'environ 25 milliards de francs depuis la fin 2011 (+111,2%).

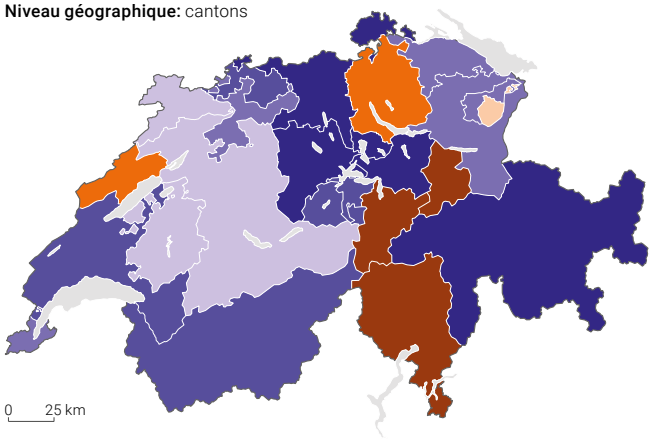
La forte hausse du capital propre des administrations publiques (+122,8 milliards par rapport à 2011) s'explique par les bons résultats et par les modifications entraînées par le passage à MCH2.

ENDETTEMENT

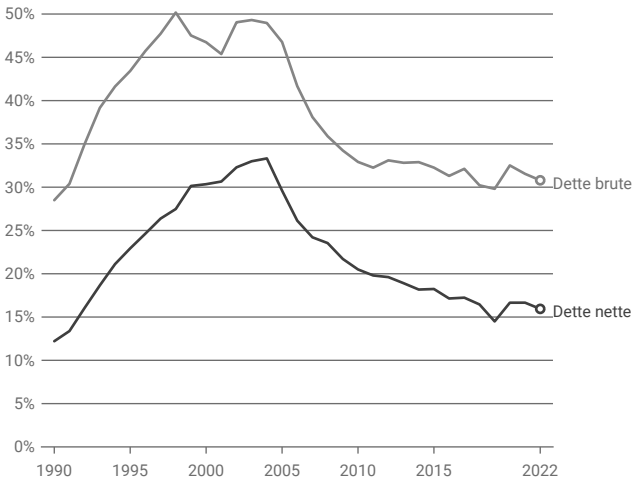
La dette brute nominale s'est accrue à un rythme soutenu au début des années 1990 et a atteint un pic en 2004, à 245,9 milliards de francs. À partir de 2004, la dette brute nominale et en pourcentage du PIB a commencé à diminuer notamment grâce à une conjoncture économique favorable ainsi qu'à l'introduction du frein à l'endettement au niveau de la Confédération et des «règles budgétaires» dans une partie des cantons et des communes. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2011, puis s'est nettement ralentie. Entre 2012 et 2019, la dette brute nominale s'est stabilisée aux alentours de 215 milliards.

À partir de 2020, les administrations publiques ont par la suite nettement augmenté la dette brute et nette pour financer les dépenses supplémentaires liées à la pandémie. Ces dépenses supplémentaires de la Confédération et des cantons ont été financées au moyen d'éléments du patrimoine financier et d'engagements financiers (créances comptables à court terme et emprunts). Avec la fin de la pandémie de COVID-19, l'endettement net en 2022 s'est maintenu à peu près au niveau de celui en 2021.

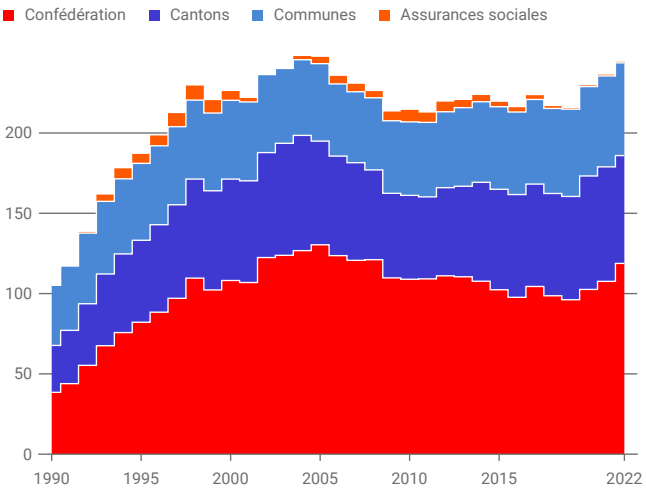
Solde de financement par habitant, en 2021
Cantons, communes incluses
Niveau géographique: cantons



Évolution de l'endettement
Secteur des administrations publiques
Par rapport au produit intérieur brut nominal



Évolution de l'endettement
En mrds de francs, dette brute



Les finances publiques suisses: comparaison internationale (SFP)

Afin d'assurer leur comparabilité au niveau international, les finances des administrations publiques sont aussi publiées selon les lignes directrices du FMI.

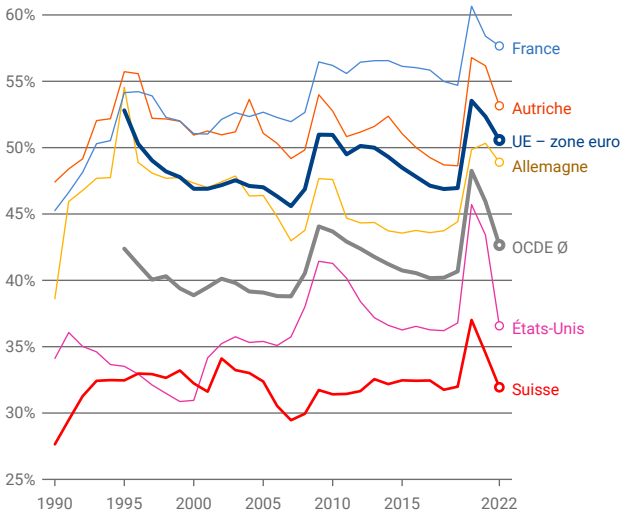
La pandémie de COVID-19 a creusé en 2020 des déficits records dans les finances publiques. Le déficit de la Suisse s'est cependant moins aggravé que ceux des pays de l'OCDE ou de la zone euro. Depuis 2022, le solde de la Suisse est à nouveau positif, sachant que les États-Unis, l'OCDE et les pays de la zone euro ont eux aussi vu leur solde s'améliorer considérablement par rapport à 2020.

En 2021, la quote-part des recettes des pays de la zone euro (+0,6 point de pourcentage) et de l'OCDE (+0,6 point de pourcentage) a même légèrement augmenté. Une croissance pour l'essentiel due à la reprise économique à la suite de l'assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie. De leur côté, les recettes ont même davantage augmenté que la croissance économique. Aux États-Unis, la quote-part des recettes est passée de 30,8 à 31,8% du PIB. Elle a aussi augmenté en Allemagne (+1,2 point de pourcentage) et en Autriche (+1,6 point de pourcentage). En Suisse, elle a progressé de 0,3 point de pourcentage.

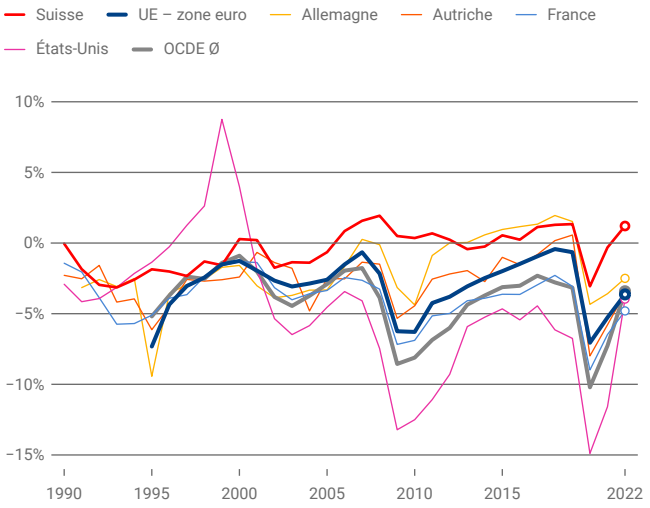
La quote-part des recettes a connu des évolutions variées en 2022. Elle a baissé de 0,1 point de pourcentage en moyenne dans les pays de la zone euro alors qu'elle augmenté de 0,6 point de pourcentage en moyenne dans ceux de l'OCDE. Pour l'Allemagne et l'Autriche, la quote-part a diminué respectivement de 0,3 et de 0,8 point de pourcentage. Elle a aussi baissé en Suisse, à savoir de 1,1 point de pourcentage à 33,1%. La principale raison en est l'augmentation relativement importante du PIB de 5,1% par rapport aux recettes au cours de cette période. L'Allemagne et l'Autriche ont montré une évolution similaire avec une hausse du PIB de respectivement 7,2% et 10,4%.

En 2020 et en 2021, les dépenses des 17 États de la zone euro atteignaient 53,5 et 52,3% du PIB, en hausse de respectivement 6,6 et 5,4 points de pourcentage par rapport à 2019. Une augmentation due aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Pour 2020 et 2021, la quote-part de l'État suisse a augmenté de respectivement 5,0 et 2,5 points de pourcentage par rapport à 2019. Après avoir culminé à 37,0%, elle s'élevait encore à 34,5% du PIB à fin 2021 avant de baisser à 31,9% en 2022 en raison de la reprise économique, revenant ainsi à son niveau d'avant la pandémie.

Évolution des quotes-parts des États
Par rapport au produit intérieur brut nominal



Solde de financement
Par rapport au produit intérieur brut nominal



DÉPENSES PAR FONCTION (COFOG)

Au niveau international comme en Suisse, le premier poste de dépense des États est la protection sociale. En Suisse, la protection sociale a concentré en 2021 39,7% des dépenses, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de la zone euro. En 2021, les deux postes «Protection sociale» et «Santé» représentaient près de la moitié (47,7%) des dépenses totales.

Il existe une différence frappante entre la Suisse et les autres pays considérés sur le plan de la santé, qui est le deuxième poste de dépenses publiques de la zone euro en 2021, et le cinquième en Suisse. Cela tient au fait que dans bon nombre de pays européens, le système de santé est financé par les pouvoirs publics et non par les ménages, comme c'est le cas en Suisse. Dans la zone euro, la part des dépenses consacrée à la santé était en moyenne de 15,8% en 2021 (contre 11,3% en 1995). En 2021, elle était de 17,1% en Allemagne et de 8,0% en Suisse. Les États-Unis sont de loin le pays dont les dépenses de santé (10,1% du PIB) sont les plus élevées par rapport à sa performance économique au sein de l'OCDE (7,4% du PIB en moyenne).

En 2021, l'État suisse a dépensé 14,6% de ses dépenses totales pour le poste «Enseignement», une proportion nettement supérieure à la moyenne des États de l'OCDE (11,1%) et de la zone euro (9,0%).

ENDETTEMENT

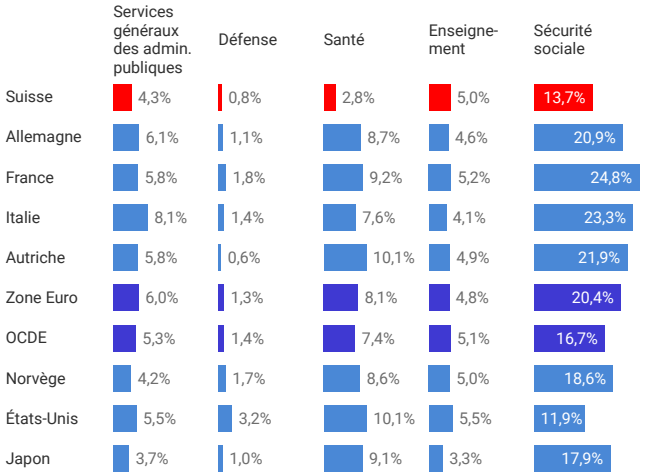
En 2021, la quote-part de nombreux pays a baissé, après avoir fortement augmenté en 2020 sous l'effet des mesures de stabilisation prises pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19: elle a baissé de 6,4 points de pourcentage dans les pays de la zone euro, de 5,9 points dans l'OCDE, de 6,9 points aux États-Unis et de 2,2 points en Suisse.

Le taux d'endettement net de la Suisse a chuté de son plus haut de 39,4% du PIB fin 2004 à 17,3% du PIB fin 2019. Il a continué de baisser les années qui ont suivi la crise financière, alors que dans les autres pays considérés et les moyennes internationales, il a fortement augmenté, avant de se stabiliser. Il n'y a qu'en Allemagne que ce taux a reculé de 2013 jusqu'à la crise du COVID-19.

Les importants besoins de financement liés aux mesures de stabilisation visant à juguler la crise du COVID-19 ont fortement accru l'endettement net de la plupart des pays en 2020. Ce dernier a quelque peu baissé en 2021, pour afficher une tendance à la baisse depuis. En 2022, le taux d'endettement net était inférieur à celui de 2021 pour la plupart des pays, essentiellement en raison de la baisse des mesures de stabilisation visant à juguler la pandémie et en raison de la reprise économique. En 2022, le taux d'endettement net pour la Suisse s'élevait à 16,2%, contre 75,3% dans la zone euro et 48,2% en moyenne dans l'OCDE.

Dépenses de l'État par fonction, en 2021

Proportion du produit intérieur brut



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 346	AFF – Statistique financière de la Suisse; base de données GFS du FMI, actualisée et complétée par l'Economic Outlook 114 de l'OCDE	mars 2024 OCDE: nov. 2023
Diagramme p. 347	AFF – Statistique financière de la Suisse; FMI-GFS; Tableau Eurostat 10a UE, zone euro, état des données; OCDE: moyenne de tous les États membres actuels (calcul propre)	mars 2024 UE: févr. 2024


H132
POLICE

Domaine statistique 19
Criminalité et droit pénal

Les statistiques de la section Criminalité et droit pénal fournissent, outre des informations sur l'activité des autorités de poursuite pénale, la possibilité de décomposer le phénomène «criminalité» et d'en décrire l'évolution. Les statistiques disponibles couvrent une grande partie du processus de poursuite pénale, de l'annonce de l'infraction à la police jusqu'à la libération de son auteur suite à l'exécution de sa peine.

Il faut prendre en considération que dans ce domaine, les chiffres ne reflètent que partiellement la criminalité réelle. Il y a plusieurs raisons à cela: d'une part, cela dépend de la propension de la population à dénoncer des actes délictueux et, d'autre part, cela dépend des ressources en personnel, des priorités et de l'efficacité de la police et de la justice. L'influence de ces différents facteurs est cependant difficile à quantifier.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La statistique policière de la criminalité (SPC) met à disposition, depuis 2009, des informations détaillées sur la criminalité tirées des registres de la police. La statistique des condamnations pénales (SUS), qui renseigne sur les condamnations d'adultes, permet également d'analyser la récidive et les parcours criminels. Il existe une statistique séparée sur les jugements pénaux des mineurs et l'exécution de leurs sanctions (JUSAS). La statistique de l'exécution des sanctions (SVS) fournit des informations détaillées sur les personnes qui purgent leur peine dans un établissement pénitentiaire. À cela s'ajoutent de nombreuses autres statistiques et sources de données.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Société** → p. 57

L’essentiel en bref

Police
En 2023, un total de 522 558 infractions au code pénal (CP) ont été enregistrées, ainsi que 54 458 infractions à la loi sur les stupéfiants (LStup) et 43 180 infractions à la loi sur les étrangers et l’intégration (LEI). Entre 2022 et 2023, le nombre d’infractions enregistrées par la police a augmenté pour deux de ces lois, à savoir de 14,0% pour le CP et de 21,5% pour la LEI. En ce qui concerne la LStup, en revanche, une diminution de 1,5% a été observée.

Justice
En 2023, avec 102 800 condamnations, le nombre d’inscriptions au casier judiciaire a légèrement diminué par rapport à l’année précédente (–1,4%). En 2023, il y a eu 23 080 jugements de mineurs (+10,7% par rapport à l’année précédente).

Privation de liberté et sanctions
En 2022, 11 927 peines et mesures ont été exécutées chez les adultes. 71,6% des personnes ont été incarcérées dans un établissement d’exécution de peines ou de mesures, 24,7% ont fourni un travail d’intérêt général et 3,7% ont exécuté leur peine sous surveillance électronique.

Aide aux victimes
En 2023, les autorités d’indemnisation ont versé 6,1 millions de francs à des victimes d’infractions et les services de consultation ont réalisé 49 055 consultations.

INFRACTIONS ENREGISTRÉES PAR LA POLICE

	2022	2023
Code pénal (CP)	**458 549**	**522 558**
Vie et intégrité corporelle	27 228	27 777
Patrimoine	301 888	354 967
Honneur, domaine secret ou privé	18 616	19 687
Liberté	59 541	68 691
Intégrité sexuelle	9 196	8 523
Danger collectif	2 398	2 218
Autorité publique	11 773	13 410
Administration de la justice	5 187	6 062
Loi sur les stupéfiants (LStup)	**55 304**	**54 458**
Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)	**35 551**	**43 180**
Entrée / séjour / sortie illégaux (y c. par négligence)	25 043	31 144
Incitation entrée / séjour / sortie illégaux	1 163	1 075
Activité lucrative ou occupation illégaux	3 465	3 364

CONDAMNATIONS DES ADULTES

	2022	2023
Total	**104 267**	**102 822**
Code pénal (CP)	**37 193**	**38 108**
Homicides	122	75
Lésion corporelle grave	232	191
Vol simple	7 546	9 346
Brigandage	375	298
Loi sur la circulation routière (LCR)	**54 818**	**52 835**
Violation grave des règles de la circulation routière	19 995	19 495
Violation grave qualifiée des règles de la circulation routière	480	493
Conduite malgré une incapacité	14 989	13 681
Loi sur les stupéfiants (LStup) trafic	**4 529**	**3 885**
Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)	**15 474**	**16 244**

Chez les adultes, on ne considère que les délits et les crimes, car les contraventions ne sont qu'exceptionnellement inscrites au casier judiciaire.

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch.** De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Criminalité et droit pénal contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 19A
Police

Infractions • Fréquences • Taux d'élucidation • Infractions selon le Code pénal (CP), la loi sur les stupéfiants (LStup), la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)
Personnes prévenues selon le sexe • Personnes prévenues selon l'âge • Criminalité numérique → p. 353

RUBRIQUE 19B
Justice pénale

Adultes condamnés • Condamnations selon la loi • Types de sanction
Mesures institutionnelles et ambulatoires • Récidivistes et taux de récidive
Mineurs condamnés • Condamnations selon la loi • Placements extrafamiliaux → p. 355

RUBRIQUE 19C
Exécution pénale

Personnes détenues • Forme d'exécution • Privation de liberté
Établissements pénitentiaires • Places de détention • Taux d'occupation → p. 357

RUBRIQUE 19D
Violence domestique

Violence domestique selon infraction pénale • Personnes lésées
Homicides • Type de relation dans les cas de violence domestique → p. 358

RUBRIQUE 19E
Aide aux victimes

Consultations de victimes ou de proches • Consultations de victimes selon l'infraction
Indemnisation et réparation morale → p. 359

Police

La statistique policière de la criminalité (SPC) modernisée met à disposition des informations sur la criminalité enregistrée par la police au niveau national à partir de 2009. Elle met également à disposition des données diversifiées en matière de violence, de violence domestique et de criminalité numérique par exemple.

Totalisant 522 558, le nombre des infractions relevant du Code pénal (CP) enregistrées par la police en 2023 a augmenté de 14,0% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est notamment due aux infractions contre le patrimoine (+17,6%), qui ont augmenté pour la deuxième année consécutive.

FORTE HAUSSE DES VOLS ET DES ESCROQUERIES

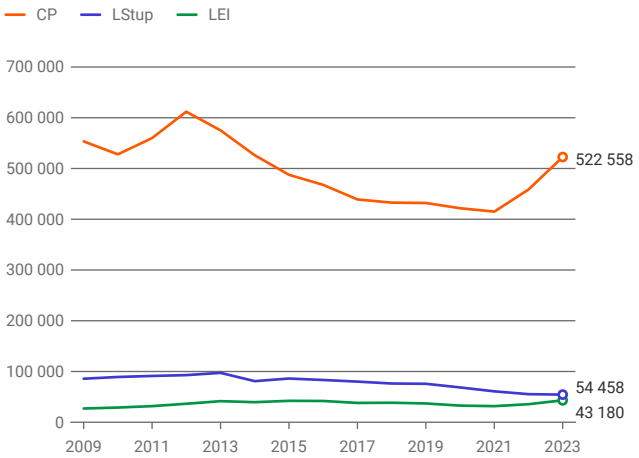
Par rapport à l'année précédente, la SPC 2023 enregistre une hausse de 17,5% (à 54 517) des vols de véhicules, ainsi qu'une augmentation de 71,4% (à 18 192) des vols sur ou dans un véhicule. Il s'agit là des valeurs les plus élevées depuis l'introduction de la statistique en 2009.

Comme en 2022, les vols par effraction et par introduction clandestine (41 429) ont également augmenté en 2023 (+15,9%). Alors que la police avait enregistré en moyenne 98 de ce type de vols par jour en 2022, 114 ont été comptabilisés en 2023. La police a par ailleurs enregistré 29 314 infractions d'escroquerie, soit leur nombre le plus élevé depuis 15 ans (+21,2%).

NOUVELLE AUGMENTATION DES INFRACTIONS DE VIOLENCE GRAVE

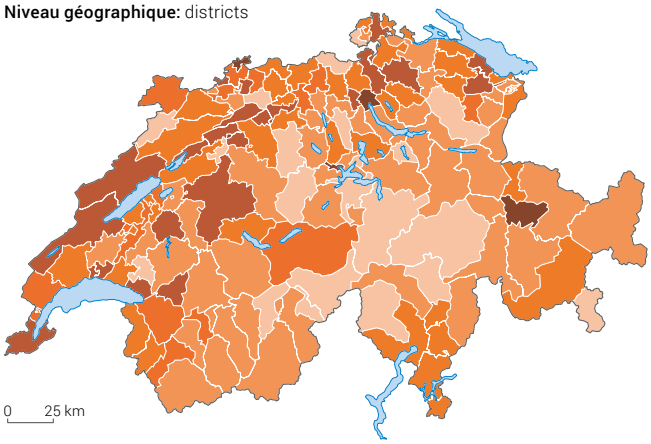
Le nombre total des infractions de violence (47 381) a également augmenté en 2023 (+1,5%). Exprimée en nombre d'infractions pour 1000 habitants, la fréquence des infractions de violence demeure toutefois à un niveau similaire à celui des cinq dernières années (5,4).

Évolution des infractions selon la loi



Code pénal (CP): fréquence d'infractions, en 2023

Niveau géographique: districts

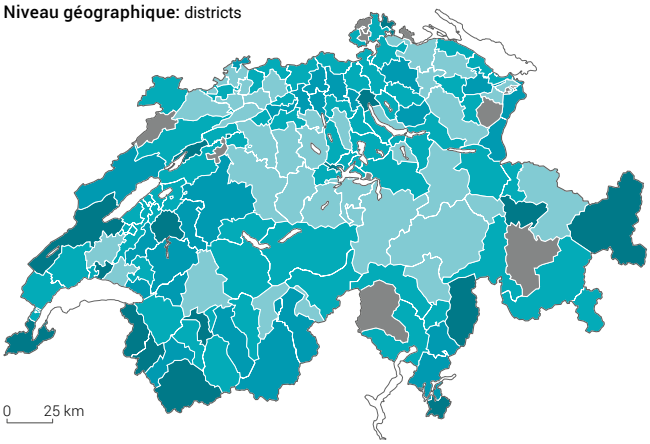


Nombre d'infractions par 1 000 habitants

< 30,0 | 30,0–39,9 | 40,0–49,9 | 50,0–59,9 | 60,0–99,9 | ≥ 100,0 | **CH:** 59,3

Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence d'infractions, en 2023

Niveau géographique: districts



Nombre d'infractions par 1 000 habitants

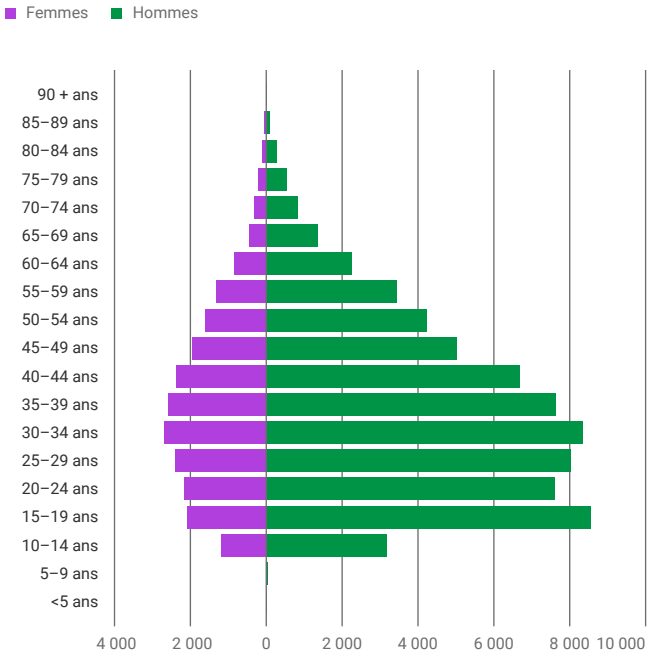
< 2,5 | 2,5–4,9 | 5,0–9,9 | 10,0–24,9 | ≥ 25,0 | **CH:** 6,2

Les fréquences qui se basent sur un nombre d'infractions entre 1 et 9 ne sont pas affichées.

Les 2057 infractions de violence grave (+5,9%) correspondent à leur nombre le plus élevé enregistré depuis l'introduction de la statistique en 2009.

En 2023, la police a enregistré 53 homicides consommés (2022: 42), ce qui est supérieur à la moyenne établie depuis 2009. Sur tous les homicides consommés, 25 (47,2%) ont été perpétrés dans la sphère domestique (2022: 25). Parmi les personnes tuées dans le cadre d'une relation de couple (actuelle ou ancienne), on a dénombré 14 femmes et 2 hommes. Par ailleurs, 4 jeunes filles ainsi que 5 adultes (2 femmes et 3 hommes) ont été tués au sein de leur famille ou dans le cadre d'autres relations de parenté.

Code pénal (CP): personnes prévenues, en 2023
Selon l'âge et le sexe



Sans notion d'âge: 6 femmes et 24 hommes

Infractions selon la loi

	Infractions			Taux d'élucidation	
	2022	2023	Différence	2022	2023
Code pénal (CP)	458 549	522 558	+14%	40,8%	38,5%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	55 304	54 458	−2%	95,9%	95,7%
Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)	35 551	43 180	+21%	99,9%	99,9%

En raison d'un changement de système dans les cantons d'Argovie et de Genève, la statistique 2022 comporte une petite part supplémentaire d'infractions de l'année 2021. Dans le canton du Tessin il y a un retard dans le traitement des cas. Ceux qui n'ont pas été clôturés en 2022 ont été pris en compte dans la statistique 2023. Des détails peuvent être consultés dans les rapports cantonaux concernés.

LA CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE CONTINUE D'AUGMENTER

La criminalité numérique (communément nommée cybercriminalité) représente l'ensemble des infractions dites «numériques» ce qui correspond essentiellement aux infractions pénales commises sur les réseaux de télécommunication, en particulier Internet. L'identification d'une infraction propre à la criminalité numérique se fait via le modus operandi dans la statistique policière de la criminalité (SPC). Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle forme de criminalité qui n'aurait pas été préalablement enregistrée par la police au sein de la SPC, mais bien d'une identification des infractions ayant une composante numérique.

En 2023, la police a enregistré 43 839 infractions présentant une composante numérique. Par rapport à l'année précédente, ce nombre correspond à une hausse de 31,5%. La majeure partie de ces infractions relevaient aussi en 2023 du domaine de la cybercriminalité économique avec 40 496 infractions – l'augmentation dans ce domaine a été de 36,5%. Cet accroissement est en particulier dû à l'augmentation du nombre de cas de phishing (+69,8%), d'usurpation des systèmes (cartes) de paiement personnels ou d'identité pour commettre des fraudes (+66,1%) et de fraudes aux petites annonces, soit les situations où un objet payé n'est pas livré (+23,1%).

2023	Infractions	Taux d'élucidation
Total criminalité numérique	**43 839**	**23,3%**
Cybercriminalité économique	40 496	18,3%
dont cyberescroquerie	30 331	18,7%
Cyberdélits sexuels	2 611	91,5%
Cyberatteinte à la réputation et pratiques déloyales	725	59,3%
Darknet	4	50,0%
Autres (Data Leaking)	3	66,7%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagrammes, cartes et tableaux p. 353–354

OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2023

Données les plus récentes

févr. 2024

19

Justice pénale

La statistique des condamnations pénales (SUS) offre des données concernant les condamnations d'adultes inscrites au casier judiciaire et couvre une période de plus de trente ans. Outre des informations sur les personnes, elles fournissent des indications sur les infractions commises et les sanctions prononcées. Plus de 100 000 condamnations d'adultes ont été recensées en 2023.

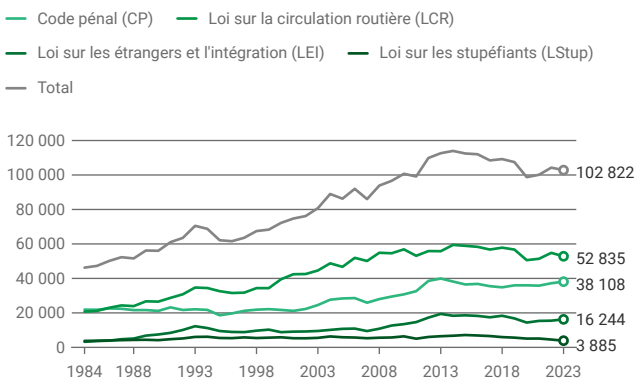
Si l'on comptait un peu plus de 45 000 condamnations d'adultes au milieu des années 1980, leur nombre a plus que doublé jusqu'à aujourd'hui pour atteindre environ 103 000 en 2023. L'évolution diffère selon la loi enfreinte.

Le nombre de condamnations prononcées en vertu du Code pénal est resté pratiquement constant jusqu'en 2002 avec une moyenne d'environ 22 000 condamnations par année. Depuis 2002, les chiffres décrivent une hausse et atteignent un pic en 2013 (40 000 condamnations). Ce pic – également visible dans le domaine de la loi sur les étrangers et l'intégration – est imputable à une augmentation du nombre de délinquants qui n'ont pas de statut de séjour durable en Suisse.

DIMINUTION DES INFRACTIONS ROUTIÈRES PENDANT LA PÉRIODE DU COVID-19

Dans le cas de la loi sur la circulation (LCR), le nombre de condamnations avait été multiplié par plus de deux et demi entre 1984 et 2014, pour atteindre un peu plus de 59 000. Après quelques années de stabilité, on constate une forte baisse des condamnations dans ce domaine en raison des mesures destinées à lutter contre le coronavirus (environ 50 000 condamnations par année depuis 2020). Les condamnations pour trafic de stupéfiants sont stables.

Adultes: condamnations selon les lois principales



Sanctions pour adultes

	2022	2023
Total des jugements selon la sanction principale	**104 267**	**102 822**
Peine privative de liberté	**14 876**	**14 631**
sans sursis	7 416	7 630
avec sursis partiel	715	679
avec sursis	6 745	6 322
Peine pécuniaire	**89 108**	**87 948**
sans sursis	16 905	16 304
avec sursis	72 203	71 644
Amende seule	**128**	**95**
Mesure seule	**74**	**60**
Jugements avec imputation du temps passé en détention provisoire	**19 782**	**19 305**
jusqu'à 2 jours	15 180	15 073
Total des jugements avec une mesure	**510**	**412**
internement	2	0
mesure stationnaire	197	178
mesure ambulatoire	192	225
Total des expulsions	**2 063**	**1 974**

Chez les adultes, on ne considère que les délits et les crimes, car les contraventions ne sont qu'exceptionnellement inscrites au casier judiciaire.
Une seule sanction principale est retenue pour chaque jugement; c'est elle qui figure dans le tableau. La sanction principale est déterminée d'après des règles de hiérarchisation; elle correspond toujours à la sanction la plus sévère. Chez les adultes, la peine privative de liberté est la sanction la plus sévère; elle est suivie de la peine pécuniaire, du travail d'intérêt général, de l'amende et de la mesure.

Personnes condamnées, en 2023

	Total	CP	LCR	LStup	LEI
Total adultes	**92 638**	**33 428**	**50 435**	**3 734**	**14 234**
Sexe					
masculin	**75 702**	26 901	41 525	3 378	12 328
féminin	**16 936**	6 527	8 910	356	1 906
Âge					
18–24 ans	**17 043**	6 105	8 611	942	3 679
25–34 ans	**27 119**	9 518	14 051	1 251	5 590
35–44 ans	**20 740**	7 920	11 129	847	2 981
45–59 ans	**19 414**	6 976	11 375	588	1 681
60 ans et plus	**8 322**	2 909	5 269	106	303
Nationalité					
Suisses	**37 314**	13 655	23 559	1 610	441
étrangers résidents en Suisse (sans asile)	**23 729**	8 706	14 982	761	910
autres étrangers	**31 595**	11 067	11 894	1 363	12 883

Chez les adultes, on ne considère que les délits et les crimes, car les contraventions ne sont qu'exceptionnellement inscrites au casier judiciaire.
CP: Code pénal
LCR: Loi sur la circulation routière
LStup: Loi sur les stupéfiants
LEI: Loi sur les étrangers et l'intégration

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableaux et diagramme p. 355

Sources: OFS – Statistique des condamnations pénales

Données les plus récentes: mai 2024

JUGEMENTS DES MINEURS

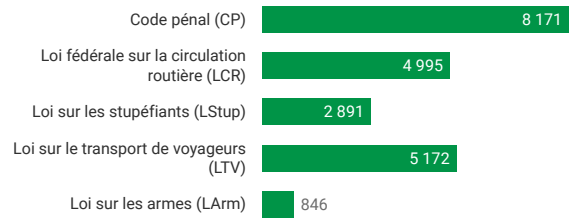
En 2020, la statistique des jugements pénaux des mineurs et de l'exécution des sanctions (JUSAS) a remplacé la statistique des jugements des mineurs (JUSUS). Elle enregistre tous les jugements pour mineurs prononcés en raison d'une infraction à une loi fédérale contenant des dispositions pénales. Les séjours dans une institution ou dans une prison de mineurs sont également enregistrés dans la statistique s'ils ont été ordonnés en application du droit pénal des mineurs.

Cette information était déjà comptabilisée une fois par année sous la forme d'une enquête au jour de référence depuis 2010, ce qui nous permet de constater que le nombre de placements hors famille est en baisse.

La plupart des mineurs sont condamnés en raison d'une infraction au Code pénal – très souvent pour une infraction contre le patrimoine – ou en raison d'une consommation de stupéfiants.

Les sanctions les plus courantes sont la prestation personnelle (cours ou travaux d'intérêt général) et la réprimande (rappel à l'ordre formel).

Mineurs: jugements pour une contravention, un délit ou un crime en raison d'un choix de lois fédérales, en 2022

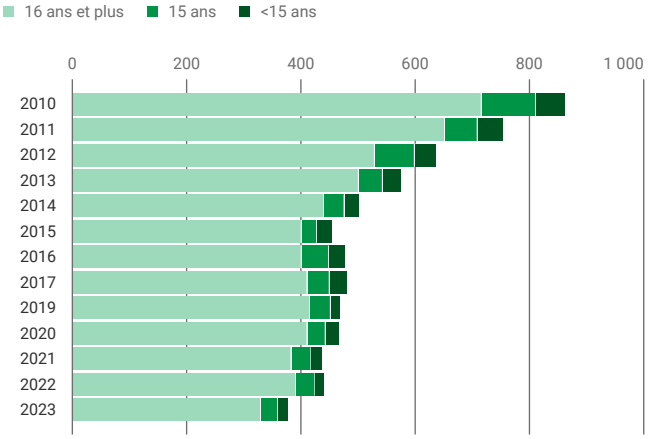


Droit pénal des mineurs: sanction principale, mesures et détention provisoire

	2022	2023
Total des jugements selon la sanction principale	20848	23080
Privation de liberté	**882**	**1072**
sans sursis	305	348
avec sursis partiel	54	99
avec sursis	523	625
Prestation personnelle	**6343**	**6562**
sans sursis	4567	4903
avec sursis partiel	780	753
avec sursis	996	906
Amende seule	**5757**	**5907**
sans sursis	5171	5408
avec sursis partiel	164	169
avec sursis	422	330
Réprimande	**7405**	**8901**
Mesure seule	**13**	**14**
Exemption de peine	**409**	**596**
Total des jugements avec une mesure	**401**	**348**
mesure stationnaire	57	40
mesure ambulatoire	383	335

Une seule sanction principale est retenue pour chaque jugement; c'est elle qui figure dans le tableau. La sanction principale est déterminée d'après des règles de hiérarchisation; elle correspond toujours à la sanction la plus sévère. Chez les mineurs, la sanction la plus sévère est la privation de liberté, puis viennent, dans l'ordre, la prestation personnelle, l'amende, la réprimande, la mesure et l'exemption de peine.

Mineurs placés pour des raisons pénales au jour de référence



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche et tableau p. 356	OFS – Statistique des condamnations pénales et exécution des sanctions des mineurs (JUSAS)	mai 2024
Diagramme à droite p. 356	OFS – Relevé au jour de référence des sanctions des mineurs (SJS)	mai 2024

Exécution pénale

Le relevé des données en matière de privation de liberté (FHE) s'effectue au 31 janvier. Celui de 2024 montre que le nombre d'adultes détenus dans les établissements pénitentiaires a augmenté.

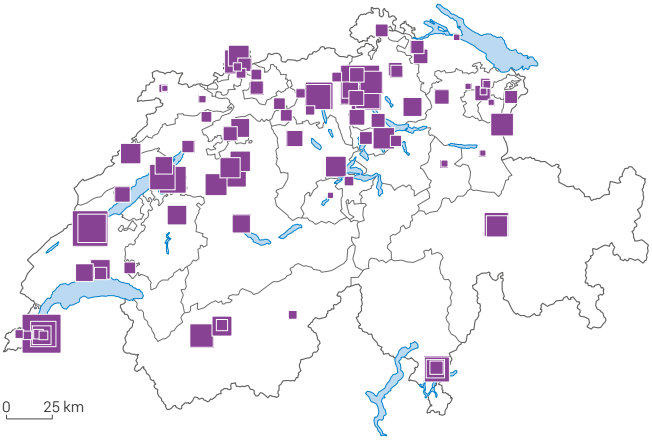
Au 31 janvier 2024, les 88 établissements de privation de liberté de Suisse comptaient 7251 places, dont 94,9% étaient occupées. Parmi les 6881 adultes détenus (+7% par rapport à la date de référence de l'année précédente), 64% exécutaient une peine ou une mesure (y compris en exécution anticipée), 30% se trouvaient en détention provisoire ou pour des motifs de sûreté, et 6% étaient incarcérés pour d'autres raisons.

La statistique de l'exécution des sanctions (SVS) est une statistique longitudinale présentant les mouvements des personnes détenues, y compris en exécution anticipée. Elle renseigne sur les entrées et les sorties des établissements pénitentiaires, la durée du séjour des adultes condamnés et les sanctions prononcées. Elle comporte également des informations sur le travail d'intérêt général, la surveillance électronique et la probation.

En 2022, les personnes exécutant une peine ou une mesure étaient avant tout des hommes (94%) et en majorité de nationalité étrangère (65%). En moyenne, ces personnes étaient âgées de 37 ans.

La même année, 2946 personnes ont commencé un travail d'intérêt général et 441 une exécution de peine sous surveillance électronique. Elles représentaient respectivement 25% et 4% des exécutions commencées en 2022 parmi les adultes, le reste correspondant à des incarcérations dans un établissement d'exécution des peines.

Établissements de privation de liberté, en 2024



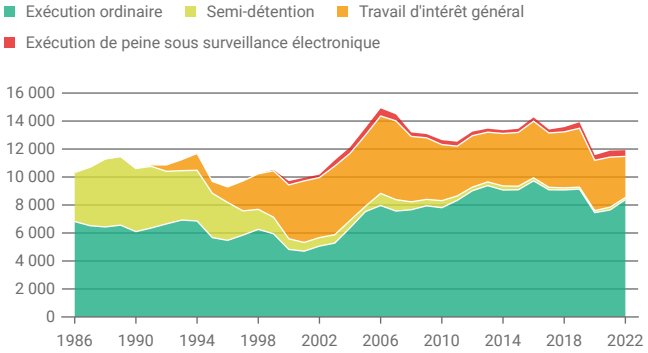
Places

399 200 75 ≤10 **CH:** 7 251

Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 10 a été augmentée.

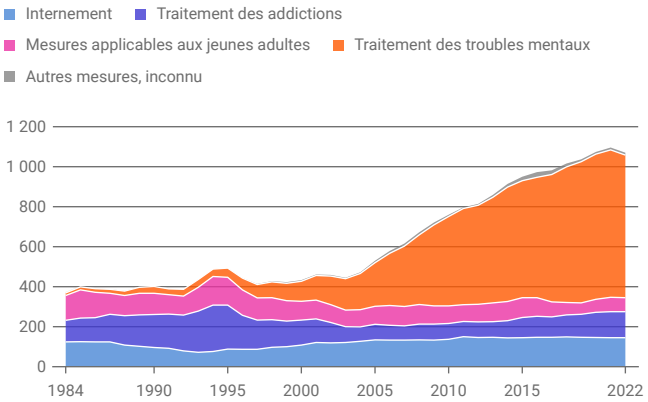
Exécution des sanctions selon la forme de l'exécution

Incarcérations



Exécution des mesures

Effectif moyen selon le type de mesure



Privation de liberté

	2023	2024
Nombre de détenus au 31 janvier	6 445	6 881
Nombre d'établissements de privation de liberté	89	88
Nombre de places de détention	7 196	7 251
Taux d'occupation	89,6%	94,9%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes et tableau p. 357	OFS – Statistiques de l'exécution des peines (SVS, STIG, SESE)	nov. 2023
Carte p. 357	OFS – Statistique de la privation de liberté (FHE)	avr. 2024

Violence domestique

En 2023, la police a enregistré 19 918 infractions dans le domaine de la violence domestique (2022: 19 978). Leur nombre est resté au même niveau que ces quatre dernières années (0,3% de moins qu'en 2022).

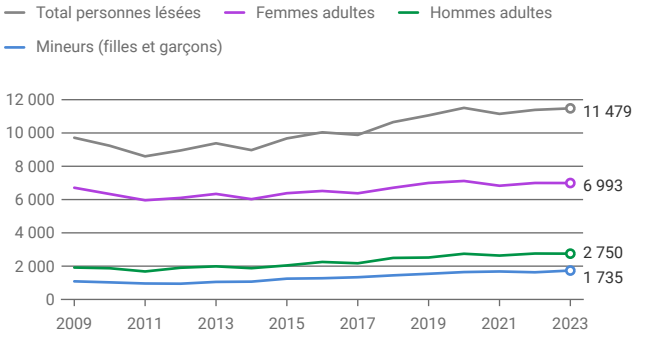
Les voies de fait (32%), les menaces (21%), les injures (19%) et les lésions corporelles simples (10%) représentent 82% de toutes les infractions de violence domestique enregistrées par la police.

En 2023, la police a enregistré 11 479 personnes lésées. Parmi elles, 61% étaient des femmes, 24% des hommes et 15% des mineurs. Près de la moitié des personnes lésées enregistrées par la police ont subi des violences domestiques dans le contexte d'une relation de couple.

En 2023, la police a enregistré un total de 53 homicides consommés, dont 25 ont eu lieu dans le cadre domestique (47%). De ces 25 personnes décédées, 20 étaient de sexe féminin. Les 25 homicides consommés ont été commis par 23 personnes prévenues, dont 20 étaient de sexe masculin. Plus de la moitié de ces homicides ont eu lieu dans le contexte d'une relation de couple.

Dans la statistique policière de la criminalité (SPC), la violence domestique est ainsi définie par la relation entre la personne prévenue et la personne lésée au moment des faits. Les relations intrafamiliales suivantes sont prises en compte dans la sphère domestique: relation de couple actuelle ou passée, relation entre parent et enfant, autres relations familiales. Les infractions du code pénal (CP) prises en compte au titre de la violence domestique impliquent une atteinte intentionnelle à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de la personne lésée. L'utilisation ou la menace de violence physique n'est pas une condition sine qua non à cet égard.

Violence domestique
Personnes lésées selon le sexe et l'âge



Violence domestique

	2022	2023	Différence
Total infractions de violence domestique	**19 978**	**19 918**	**0%**
Homicides consommés (art. 111–113/116)	25	25	0%
Homicides tentés (art. 111–113/116)	61	63	+3%
Lésions corporelles graves (art. 122)	123	147	+20%
Lésions corporelles simples (art. 123)	2 167	2 045	−6%
Voies de fait (art. 126)	6 497	6 378	−2%
Mise en danger vie (art. 129)	128	108	−16%
Injure (art. 177)	3 766	3 807	+1%
Utilisation abusive d'une installation de télécommunication (art. 179septies)	484	445	−8%
Menaces (art. 180)	4 091	4 090	0%
Contrainte (art. 181)	893	978	+10%
Séquestration et enlèvement (art. 183/184)	119	104	−13%
Actes d'ordre sexuel avec des enfants (art. 187)	384	407	+6%
Actes d'ordre sexuel avec personnes dépendantes (art. 188)	3	5	+67%
Contrainte sexuelle (art. 189)	240	227	−5%
Viol (art. 190)	307	368	+20%
Actes d'ordre sexuel sur personne incapable de discernement (art. 191)	54	70	+30%
Autres articles du CP[1]	636	651	+2%

1 autres articles du CP: incitation et assistance au suicide (art. 115 CP), interruption punissable de grossesse sans consentement de la femme (art. 118.2 CP), mutilation d'organes génitaux féminins (art. 124 CP), exposition (art. 127 CP), remettre à des enfants des substances nocives (art. 136 CP), diffamation (art. 173 CP), calomnie (art. 174 CP), mariage/partenariat forcé (art. 181a CP), prise d'otage (art. 185 CP), abus de la détresse (art. 193 CP), désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel (art. 198 CP), actes préparatoires pour meurtre, assassinat, lésions corporelles graves, mutilation d'organes génitaux féminins, séquestration et enlèvement, prise d'otage (art. 260bis CP)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagramme et tableau p. 358 OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC)	mars 2024

Aide aux victimes

Sont recensées dans la statistique de l'aide aux victimes (OHS), les personnes ayant contacté un centre d'aide aux victimes et bénéficiant du statut d'ayant droit conformément à la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) et, depuis 2017, à la loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA). Près de 50 000 personnes ont consulté en 2023.

Toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, psychique ou sexuelle, peut bénéficier d'une aide gratuite.

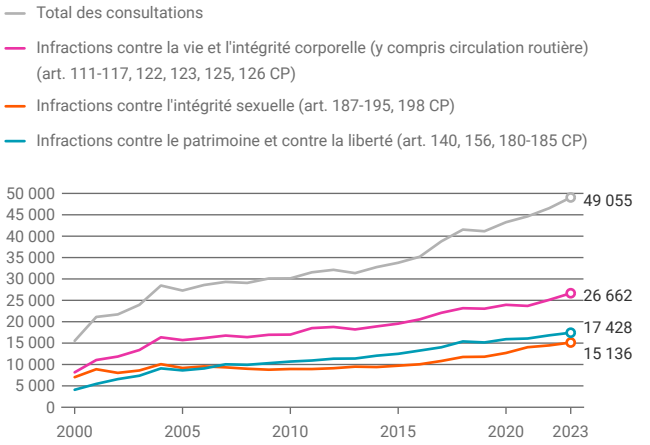
Les centres de consultation et d'aide aux victimes fournissent une assistance médicale, psychologique, sociale, matérielle et juridique à la victime d'une infraction ou à ses proches. Si la gravité de l'atteinte le justifie, les cantons peuvent également octroyer une indemnisation ou une réparation morale.

AIDE À PLUS DE 49 000 PERSONNES

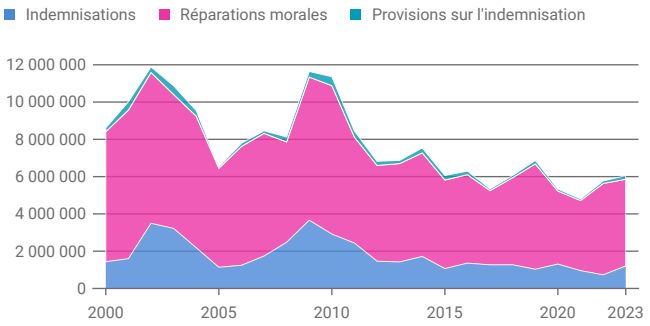
Sur l'ensemble de l'année 2023, les centres d'aide aux victimes ont recensé 49 055 consultations, ce qui correspond à une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Dans près de trois quarts des cas, la victime ou le proche est de sexe féminin et plus d'une victime sur six est mineure. 46% des consultations concernent des victimes de lésions corporelles ou de voies de fait et une consultation sur dix a été sollicitée pour une personne victime de contrainte sexuelle ou de viol. Une aide juridique a été fournie par les services de consultation ou par des tiers dans plus de deux cas sur trois et une aide psychologique a été accordée dans 55% des cas.

En 2023, les instances cantonales d'indemnisation ont pour leur part évalué 1132 demandes d'indemnisations et de réparations morales, et 6,1 millions de francs ont été alloués sur cette base, soit une augmentation de ces montants de 5% par rapport à 2022.

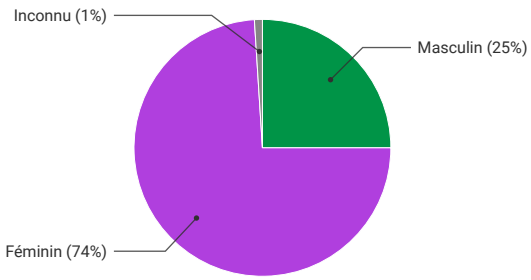
Consultations de victimes ou de proches selon l'infraction



Évolution des montants d'indemnisations et de réparations morales



Consultations de victimes ou de proches selon le sexe, en 2023



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 359 OFS – Statistique de l'aide aux victimes	mai 2024



Domaine statistique 20
Situation économique et sociale de la population

La situation économique et sociale de la population est décrite dans ce chapitre sous l'angle des revenus et de la consommation, du bien-être subjectif de la population et celui de l'égalité. À travers l'enquête sur le budget des ménages (EBM), on dispose d'informations détaillées sur les types de revenus des ménages, leur dépenses obligatoires, leur consommation et leur épargne. L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) livre des informations sur de nombreux aspects tels que les revenus, la satisfaction générale par rapport à la vie actuelle, la participation politique ou l'endettement. Les indicateurs de l'égalité entre femmes et hommes montrent l'état et l'évolution dans des domaines tels que le travail, les salaires, la formation, le partage des tâches au sein des couples, la participation politique. Le chapitre est complété par des indicateurs sur l'égalité pour les personnes handicapées sous l'angle de la formation, de l'activité professionnelle, du bien-être et de la participation à la société.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

L'enquête sur le budget des ménages (EBM) est réalisée chaque année auprès de presque 3500 ménages privés qui livrent chacun durant un mois le détail précis des revenus du ménage et des dépenses effectuées durant ce même mois. Les données de l'EBM servent également de base pour la définition du contenu du panier-type pour le calcul de l'indice des prix à la consommation.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) est une enquête téléphonique réalisée chaque année auprès de 8000 ménages. SILC est réalisée dans plus de 30 pays européens et permet donc de faire des comparaisons internationales.

D'autres sources de données sont utilisées pour calculer les indicateurs de l'égalité: l'enquête suisse sur la population active (ESPA), l'enquête sur les familles et les générations (EFG), l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), l'enquête suisse sur la santé (ESS), entre autres.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Social** → p. 95

L’essentiel en bref

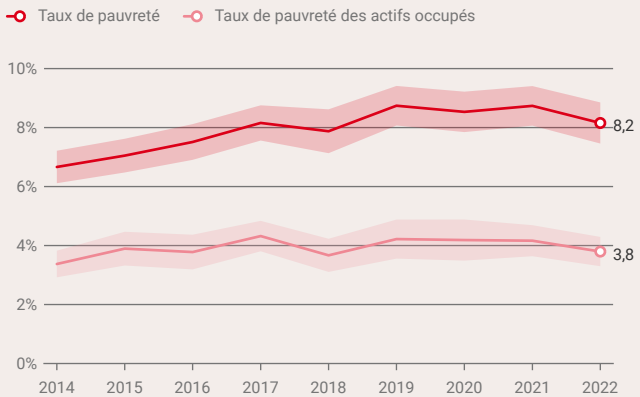
Le revenu moyen disponible (revenu brut moins dépenses obligatoires) des ménages s’est élevé à 6706 francs par mois en 2021. La partie principale du revenu, 72,1%, provient du revenu du travail et la deuxième source en importance correspond aux rentes et aux transferts sociaux. 31,5% des dépenses du ménage sont dédiées aux dépenses obligatoires, mais la majeure partie du budget est utilisée pour des dépenses de consommation.

Le niveau de vie et la satisfaction dans la vie actuelle sont plus élevés en Suisse que dans la plupart des autres pays européens. Néanmoins, 8,2% de la population, soit 702 000 personnes, étaient touchées par la pauvreté en 2022. 18,5% de la population n’arrivaient pas à faire face à une dépense imprévue de 2500 francs dans un délai d’un mois et 9,0% n’étaient pas en mesure de partir en vacances au moins une semaine par an.

Les femmes ont rattrapé leur retard en matière de formation et sont plus présentes sur le marché du travail et en politique que par le passé. Le taux d’activité professionnelle des femmes de 15 à 64 ans est ainsi passé de 68,2% en 1991 à 80,4% en 2023. Malgré cela, des inégalités subsistent, notamment en ce qui concerne les salaires et les postes de cadre.

En 2021, parmi les personnes handicapées de 16 à 64 ans vivant à domicile, 73,1% sont actives professionnellement, contre 87,8% dans le reste de la population.

Évolution du taux de pauvreté
Population totale et actifs occupés



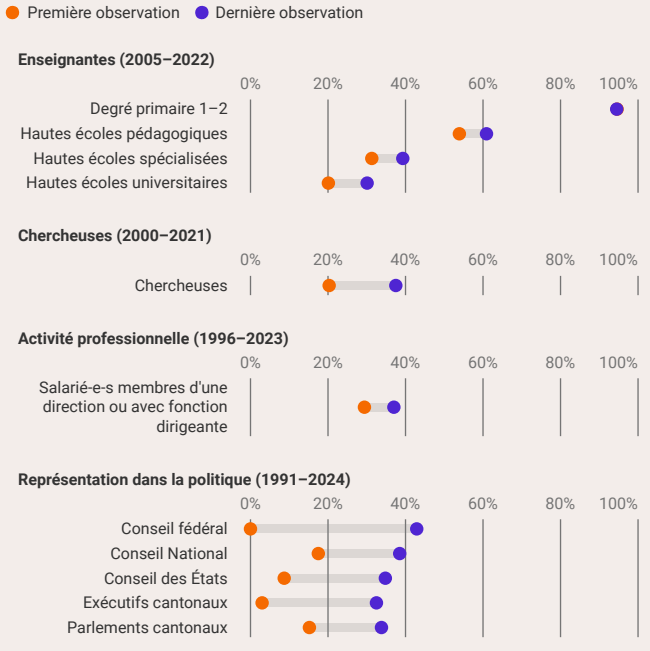
L’intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

La période de référence des revenus SILC 2022 concerne l'année 2021.

Les personnes actives occupées correspondent aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, l'année précédant l'enquête, ont eu une activité dépendante ou indépendante durant plus de la moitié des mois (statut d’activité le plus fréquent).

Sans prise en compte du loyer fictif

Chiffres clés de l’égalité entre femmes et hommes: changements au fil du temps
Part des femmes en pour-cent



		État
Revenu moyen disponible des ménages privés	6706 francs par mois par ménage	2021
Part provenant du revenu du travail	72,1% du revenu brut	2021
Épargne moyenne	1710 francs par mois par ménage	2021
Budget de consommation moyen	4648 francs par mois par ménage	2021
Part des dépenses obligatoires	31,5% du revenu brut	2021
Part de la population avec au moins un arriéré de paiement	11,6%	2022
Taux de pauvreté	8,2%	2022
Taux de risque de pauvreté	15,6%	2022
Taux de privation matérielle et sociale	4,9%	2022
Moyenne du niveau de satisfaction par rapport à sa vie actuelle	8 sur une échelle de 0 à 10	2022
Part des femmes parmi les personnes salariées membres de la direction ou exerçant une fonction de chef	37,0%	2023
Proportion de couples, dans lesquelles les tâches domestiques sont accomplies par les deux partenaires âgés de 25 à 54 ans		
Couples sans enfants dans le ménage	49,5%	2018
Couples avec enfant le plus jeune de moins de 13 ans	27,3%	2018
Différence salariale entre femmes et hommes dans l'ensemble de l'économie (par rapport au salaire médian)	9,5%	2022
Écart de rente entre femmes et hommes (gender pension gap)	32,8%	2021
Part des femmes élues au Conseil national	38,5%	2023
Nombre de personnes handicapées vivant en ménage privé	1 572 000	2021
Formation de niveau secondaire II ou plus des personnes handicapées	88,0%	2021
Personnes handicapées avec risque de pauvreté	16,1%	2021
Moyenne du niveau de satisfaction par rapport à leur vie actuelle des personnes handicapées	7,2 sur une échelle de 0 à 10	2020

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Situation économique et sociale de la population contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 20A
Budget des ménages

Revenu brut • Revenu disponible • Dépenses des ménages • Dépenses de consommation
Épargne selon le type de ménage et la classe de revenus → p. 365

RUBRIQUE 20B
Répartition des revenus

Comparaison internationale: Inégalités de répartition des revenus
Comparaison des groupes de population aux revenus les plus élevés et les plus faibles → p. 367

Classe moyenne en Suisse: Part de la population appartenant à la classe moyenne • Évolution temporelle → p. 367

RUBRIQUE 20C
Pauvreté et privations

Pauvreté en termes de revenu: Taux de pauvreté • Personnes pauvres: évolution temporelle → p. 368

Privations matérielles et sociales: Privations au niveau du ménage • Privations au niveau individuel
Renonciation à des biens, services et activités sociales d'importance, en Suisse et en Europe → p. 369

RUBRIQUE 20D
Santé autoévaluée et privations

Nouveau dans cette édition

Évaluation subjective de sa propre santé • Privation de soins nécessaires chez un médecin ou un dentiste
Facteurs d'influence → p. 370

RUBRIQUE 20E
Bien-être subjectif et conditions de vie

Satisfaction de la population dans divers domaines de la vie
Bien-être subjectif en Suisse et en Europe → p. 371

RUBRIQUE 20F
Égalité

Égalité entre femmes et hommes: Niveau de formation • Activité professionnelle • Revenus
Conciliation emploi et famille • Positions de cadre • Enseignement et recherche • Politique → p. 372

Égalité pour les personnes handicapées: Nombre de personnes handicapées
Activité professionnelle • Bien-être subjectif • Risque de pauvreté → p. 373

Budget des ménages

En 2021, le revenu disponible des ménages privés en Suisse s'élevait en moyenne à 6706 francs par mois.

Les revenus du travail constituent la principale composante du revenu brut (72,1%). Une deuxième composante du revenu est constituée par les revenus de transferts (21,5%) qui comprennent par exemple les prestations d'assurances sociales ou d'aide sociale. Les revenus de la fortune et de la location constituent la troisième composante, à hauteur de 5,2%.

Les dépenses des ménages comprennent les dépenses de consommation et de transferts, mais excluent par exemple les dépenses commerciales, les dépôts d'épargne et les investissements. Les dépenses de transferts incluent les dépenses obligatoires telles que les cotisations aux assurances sociales, les impôts et l'assurance-maladie de base, mais aussi les transferts monétaires à d'autres ménages.

CONSOMMATION: LE LOGEMENT EST LE POSTE LE PLUS COÛTEUX

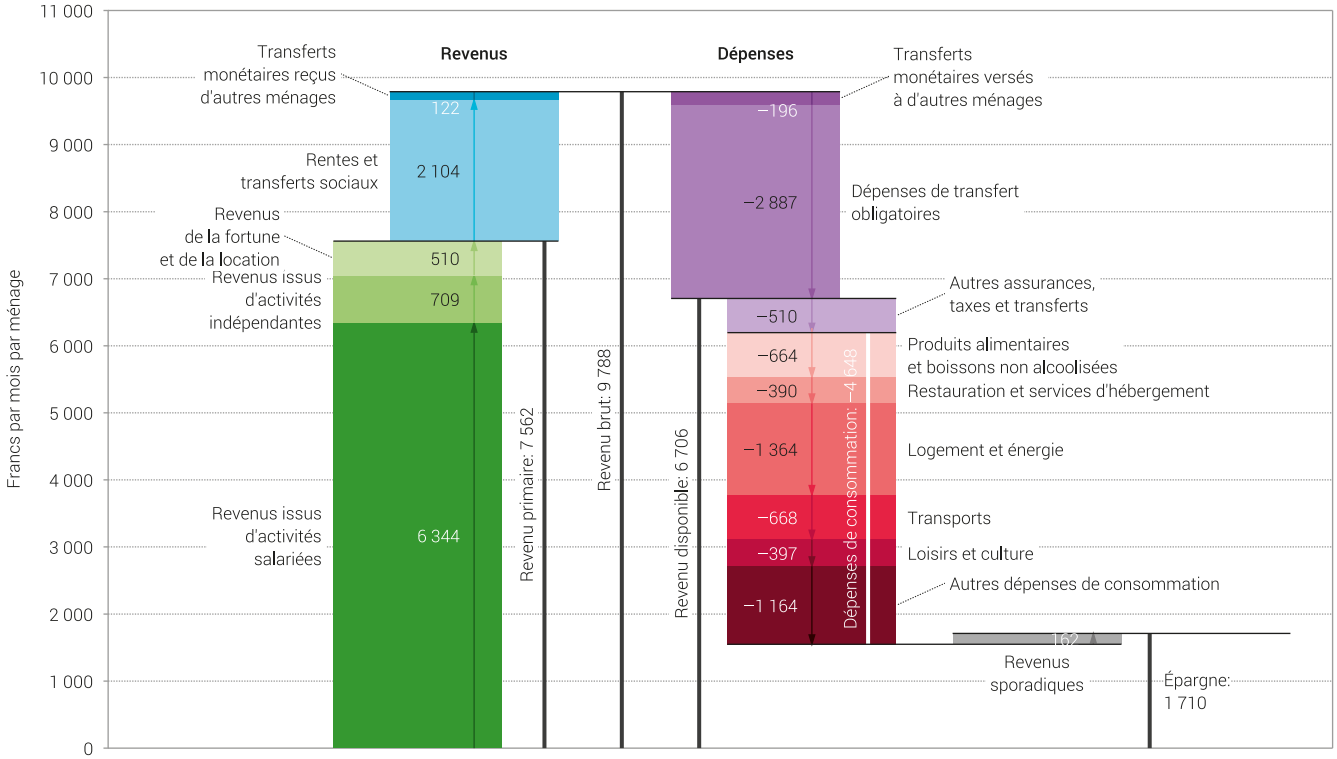
Les dépenses obligatoires représentent au total 31,5% du revenu brut, soit 3083 francs par mois. Les ménages consacrent 4648 francs par mois ou 47,5% du revenu brut aux dépenses de consommation, sensiblement moins que les années précédant la pandémie de COVID-19. Les dépenses de logement et d'énergie constituent le poste le plus important avec 1364 francs par mois (13,9% du revenu brut). Les ménages dépensent presque autant pour l'alimentation (664 francs) que pour les transports (668 francs). Les autres postes importants sont les dépenses pour les loisirs et la culture, avec 397 francs, et les dépenses pour la restauration et les services d'hébergement, avec 390 francs.

PRÈS D'UN FRANC SUR SIX EST ÉPARGNÉ

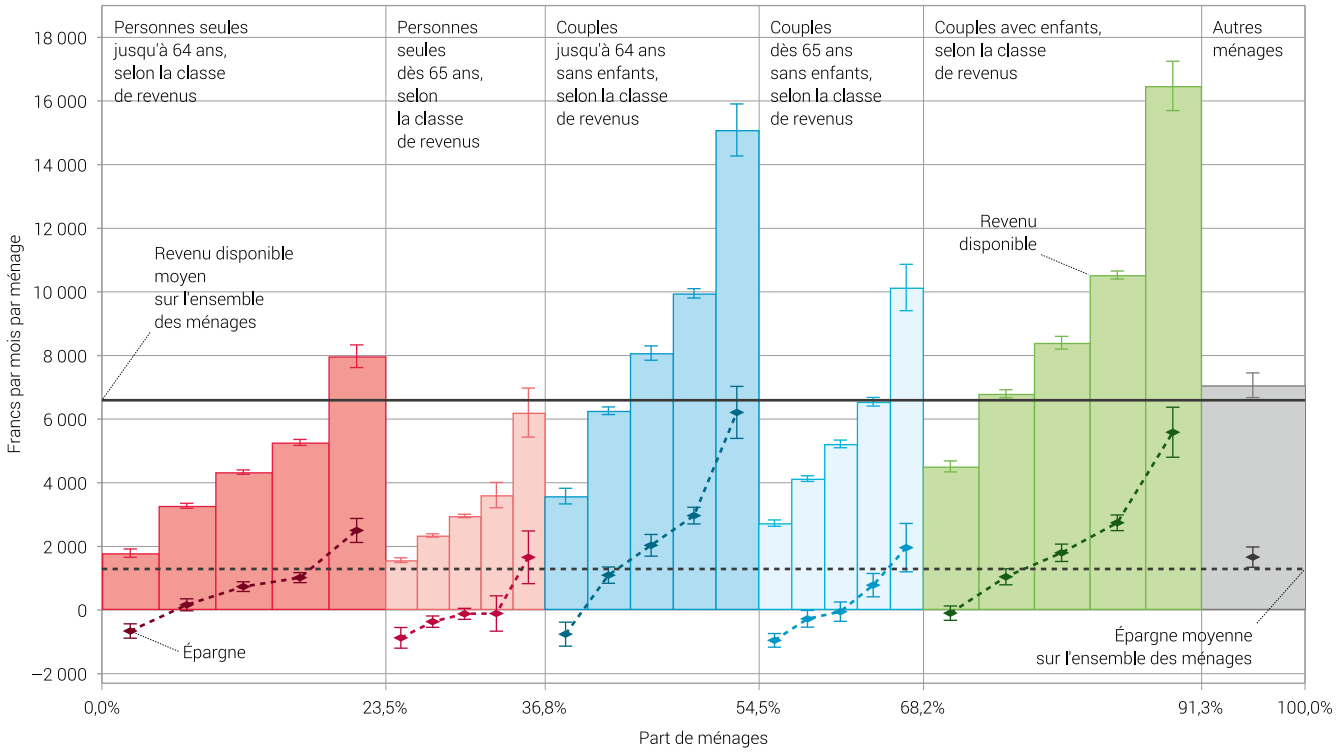
Après avoir effectué toutes les dépenses, il reste en moyenne 1710 francs à épargner, soit 17,5% du revenu brut.

Le revenu brut du ménage comprend tous les revenus d'un ménage privé et de ses membres. Si l'on en déduit les dépenses obligatoires que le ménage consacre par exemple aux assurances sociales, aux impôts ou aux primes d'assurance maladie de l'assurance de base, on obtient le revenu disponible du ménage.

Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, en 2021



Revenu disponible et épargne, de 2015 à 2017



Sur l'axe horizontal, sont représentés de gauche à droite: les ménages d'une personne (rouge), les couples sans enfant (bleu), les couples avec enfants (vert) et enfin les autres types de ménage (gris). En outre, pour chaque type de ménage, les ménages sont ordonnés par classe de revenus.

La largeur des barres est proportionnelle à la part de chaque classe de revenus. La hauteur des barres indique le revenu disponible moyen par classe de revenus avec un intervalle de confiance à 95%. La ligne horizontale noire indique le revenu disponible moyen pour l'ensemble des ménages.

Le montant moyen de l'épargne par type de ménage et par classe de revenus est également représenté. Pour les catégories de revenus les plus faibles, l'épargne est parfois négative, surtout pour les ménages de 65 ans et plus (rouge clair et bleu clair). Les ménages de retraités financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

Différences selon le type de ménage et la classe de revenus

Entre 2015 et 2017, le cinquième de la population aux revenus les plus élevés a dépensé en moyenne environ trois fois plus en biens et services que le cinquième de la population aux revenus les plus bas.

Les valeurs moyennes présentées ci-dessus pour l'ensemble des ménages privés en Suisse donnent un aperçu global du budget moyen des ménages. Cependant, les différences selon le type de ménage et la classe de revenus sont parfois importantes et ne peuvent pas être reflétées de manière exhaustive par une seule moyenne. La présentation du revenu disponible et de l'épargne selon le type de ménage et la classe de revenus fait clairement apparaître ces différences.

Le montant restant à disposition pour couvrir les besoins quotidiens et les besoins à court terme dépend essentiellement de la part représentée par les coûts du logement dans le revenu brut du ménage. Les coûts du logement représentent environ 15% du revenu brut des ménages en moyenne. Cette même part se monte à 33,7% pour le cinquième le moins favorisé, et à 10% pour le cinquième ayant les revenus les plus élevés. Cette différence est beaucoup plus marquée pour les locataires que pour les propriétaires. Compte tenu de ces résultats, on ne s'étonne pas de constater que 27,7% des personnes faisant partie du cinquième de la population ayant les revenus les plus faibles affirment avoir des difficultés à joindre les deux bouts (cinquième de la population ayant les revenus les plus élevés: 1,2%).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 365–366 OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)	nov. 2022

Répartition des revenus

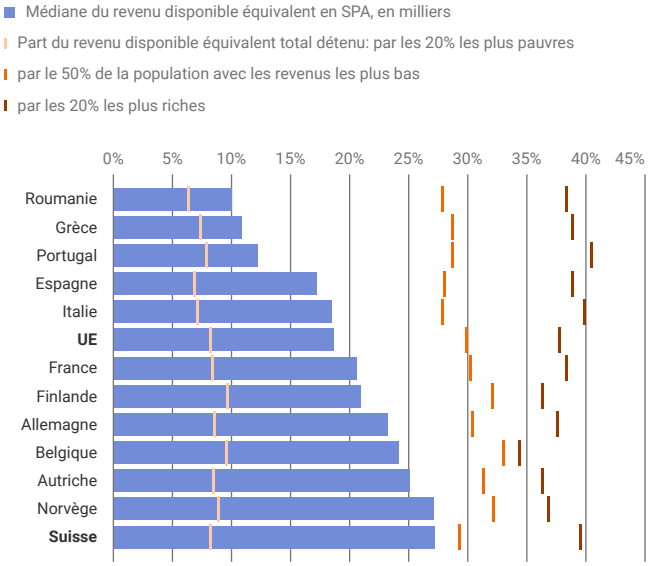
Comparaison internationale

En 2022, les 20% les plus riches disposaient d'un revenu disponible équivalent 4,8 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres.

Après déduction des dépenses obligatoires et correction des différences de niveau des prix entre les pays, le niveau de vie est plus confortable en Suisse que dans les pays voisins et la plupart des autres pays européens. Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres de chaque pays sont très semblables en Europe. Les 20% les plus pauvres disposent généralement d'une part inférieure à 10% des revenus, contre plus de 35% pour les 20% les plus riches. Ainsi même si les montants varient fortement d'un pays à l'autre en Europe, l'inégalité de répartition reste assez semblable.

En Suisse, la somme des revenus des 20% les plus riches est 4,8 fois supérieure aux revenus cumulés des 20% les plus pauvres. En Europe (moyenne européenne: 4,8), cet indicateur varie entre 3,1 (Slovaquie) et 6,4 (Lituanie). Parmi nos voisins, il s'élève à 4,3 en Autriche, 4,6 en France, 4,4 en Allemagne et 5,6 en Italie.

Niveau de vie et inégalité de répartition des revenus pour un choix de pays européens, en 2022



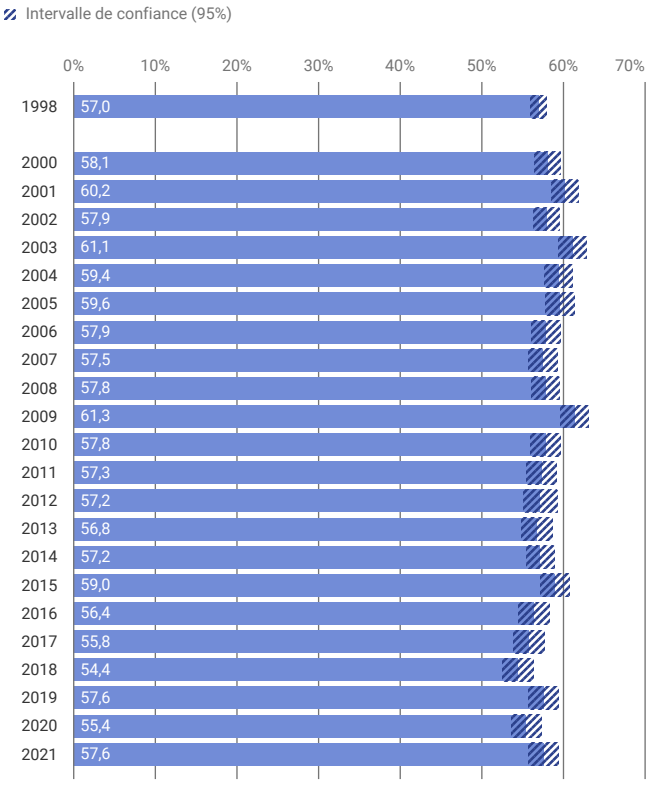
La période de référence des revenus SILC 2022 concerne l'année 2021.

Classe moyenne en Suisse

Selon la définition de l'OFS, la classe moyenne – ou groupe à revenus moyens – comprend les personnes appartenant à des ménages dont le revenu brut équivalent se situe entre 70% et 150% de la médiane de l'année d'observation considérée. En 2021, ce groupe englobait par exemple les personnes seules dont le revenu brut était compris entre 3970 et 8508 francs par mois.

Même si sa proportion tend à diminuer légèrement depuis 2015, on ne peut pas conclure à une évolution significative de la classe moyenne sur l'ensemble de la période considérée: la part de la population dans le groupe à revenus moyens est restée globalement stable entre 1998 et 2021, oscillant entre 61,3% (en 2009) et 54,4% (en 2018).

Part de la population appartenant à la classe moyenne



Plus d'informations sur la situation financière des ménages: Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique **4E** → p. 181

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 367	Eurostat – EU-SILC, sans prise en compte du loyer fictif	déc. 2023
Diagramme à droite p. 367	OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)	déc. 2023

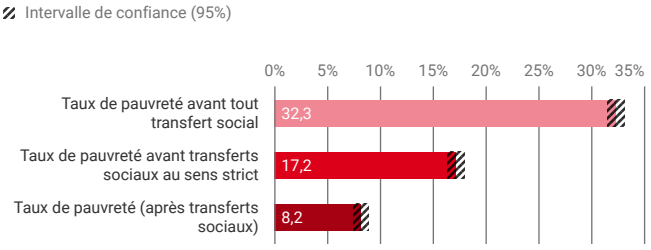
Pauvreté et privations

Pauvreté en termes de revenu

En 2022, 8,2% de la population suisse, soit environ 702 000 personnes, étaient confrontées à la pauvreté en termes de revenu. Le seuil de pauvreté, qui est défini sur la base des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), s'élevait en moyenne à 2284 francs par mois pour une personne seule et à 4010 francs pour deux adultes avec deux enfants.

Les personnes de nationalité étrangère, les personnes vivant seules, celles vivant dans un ménage monoparental, celles sans formation postobligatoire et celles vivant dans un ménage sans personne active occupée sont particulièrement exposées à la pauvreté. En revanche, les personnes vivant dans un ménage à forte participation au marché du travail présentent généralement les taux de pauvreté les plus faibles. Le taux de pauvreté est fortement réduit par les transferts sociaux. En outre, dans la plupart des cas, la pauvreté est de courte durée en Suisse.

Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux, en 2022
Population totale

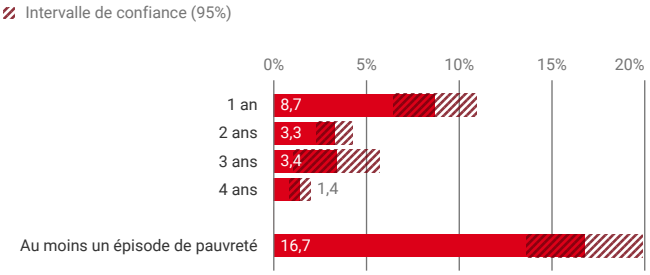


La période de référence des revenus SILC 2022 concerne l'année 2021.

Les transferts sociaux au sens strict comprennent tous les transferts sociaux à l'exception des prestations de vieillesse et pour survivants (p.ex. les allocations familiales, les rentes d'invalidité, les réductions de la prime d'assurance-maladie, l'aide sociale ou les indemnités journalières de l'assurance-chômage). Dans le taux de pauvreté avant tout transfert social, on inclut aussi les prestations de vieillesse et pour survivants dans les transferts sociaux.

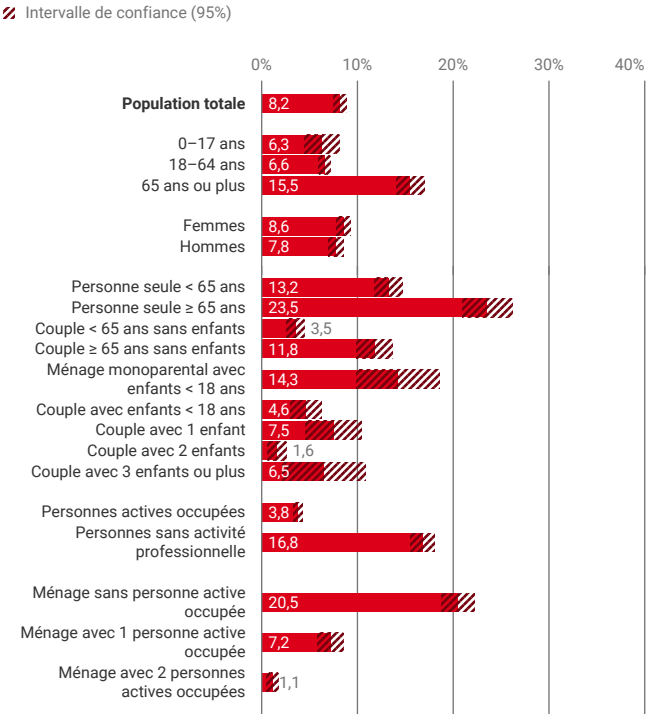
Sans prise en compte du loyer fictif

Personnes touchées par la pauvreté pendant une période de quatre ans. Selon le nombre d'années, en pour-cent de la population, en 2019–2022



Sans prise en compte du loyer fictif

Taux de pauvreté, en 2022
Selon différentes caractéristiques



La période de référence des revenus SILC 2022 concerne l'année 2021.

Le taux de pauvreté est calculé sur la base du revenu, indépendamment de la fortune éventuelle. Les variables portant sur la formation et le marché du travail ne sont relevées que pour les personnes de 18 ans ou plus. Sont considérées comme des enfants les personnes âgées de moins de 25 ans qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

Sans prise en compte du loyer fictif

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 362 et diagrammes p. 368	OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	déc. 2023

Privations matérielles et sociales

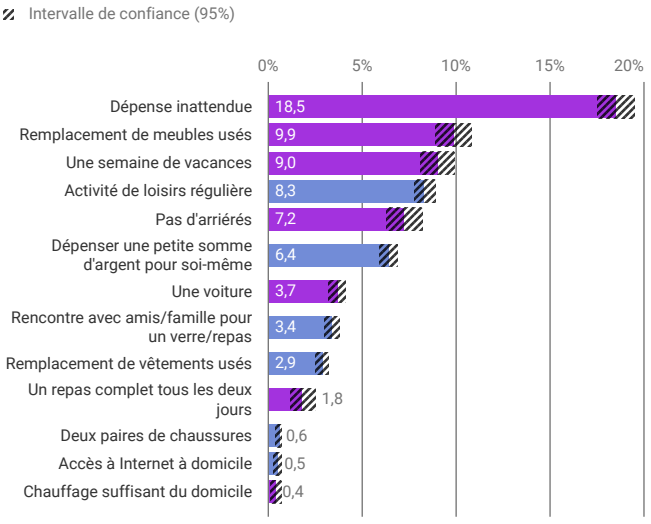
Le taux de privation matérielle et sociale décrit la part des personnes qui doivent renoncer à des biens, des services et des activités sociales d'importance pour des raisons financières. Selon la définition européenne, une personne est considérée en situation de privation matérielle et sociale si elle subit une privation imputable à des raisons financières dans au moins cinq des treize domaines de la vie. En Suisse, ce taux était de 4,9% en 2022.

La forme la plus courante de privation est de loin l'incapacité à faire face à une dépense inattendue de 2500 francs dans un délai d'un mois. En 2022, près d'un cinquième de la population vivaient dans un ménage qui n'était pas en mesure de le faire.

Les deux formes de privation qui viennent ensuite concernaient elles aussi le ménage dans son ensemble. Ainsi, 9,9% de la population ont indiqué ne pas disposer de suffisamment de ressources financières pour remplacer des meubles usés, et 9,0% n'étaient pas en mesure de partir en vacances au moins une semaine par an.

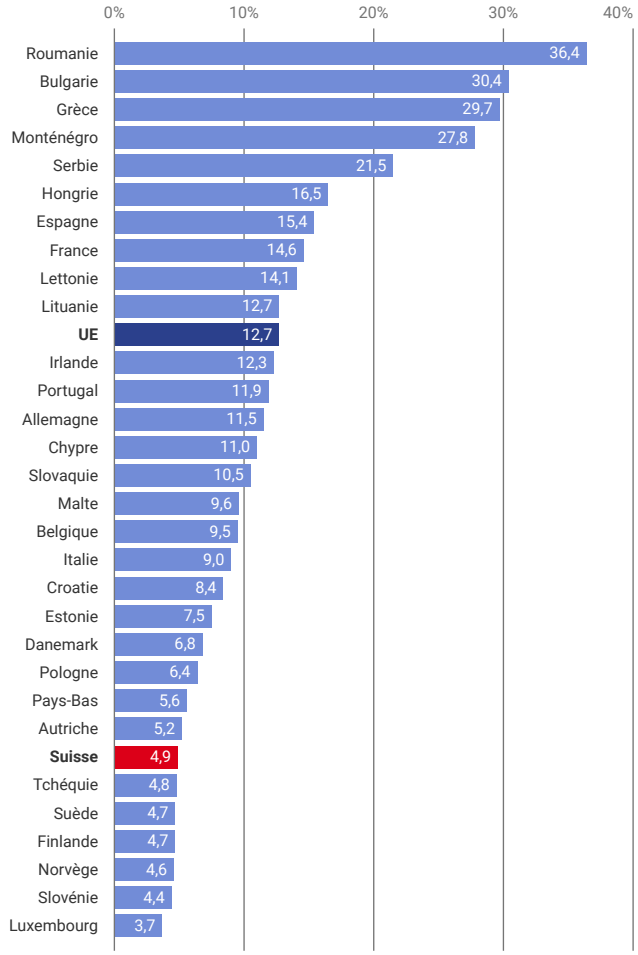
Le taux de privation matérielle et sociale était de 4,9% en 2022 en Suisse, valeur bien plus faible que la moyenne européenne qui s'élevait à 12,7%. Parmi nos pays voisins, seule l'Autriche présentait un taux similaire à celui de la Suisse. En revanche, il était bien plus élevé en Allemagne, en France et en Italie. La proportion de population touchée par les privations matérielles et sociales était la plus élevée en Roumanie (36,4%), et la plus faible au Luxembourg (3,7%).

Privations matérielles et sociales, selon les domaines, en 2022



Les domaines représentés en violet sont relevés au niveau du ménage et ceux représentés en bleu au niveau individuel (uniquement personnes de 16 ans ou plus).

Taux de privation matérielle et sociale en Europe, en 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 369	OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	déc. 2023
Diagramme à droite p. 369	Eurostat – EU-SILC	déc. 2023

Nouveau dans cette édition

Santé autoévaluée et privations

L'INFLUENCE DU NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE SUR L'ÉTAT DE SANTÉ AUTOÉVALUÉ

Le revenu et le niveau de formation influencent l'état de santé autoévalué. Cette évaluation subjective de sa propre santé donne en général une image fidèle de l'état de santé effectif de la population.

L'état de santé autoévalué varie en fonction du revenu: en Suisse, 7,5% des personnes avec les revenus les plus bas (20% inférieurs) ont estimé en 2022 que leur santé était mauvaise, voire très mauvaise. Ce pourcentage ne s'élevait qu'à 1,3% pour les personnes dans la classe de revenu la plus élevée (20% supérieurs). Dans les pays voisins, la tendance est encore plus marquée: en Allemagne et en France, par exemple, respectivement 19,4% et 16,1% de la population dans la classe de revenu la plus basse ont estimé que leur santé était mauvaise, alors que dans la classe de revenu la plus élevée, seuls 5,1% et 3,8% ont fait la même évaluation.

En Suisse, l'état de santé autoévalué varie également en fonction du niveau de formation. De même, les personnes de plus de 50 ans de nationalité étrangère (11,1%) étaient nettement plus nombreuses à estimer que leur santé était mauvaise ou très mauvaise que celles de nationalité suisse (4,7%).

PRIVATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ

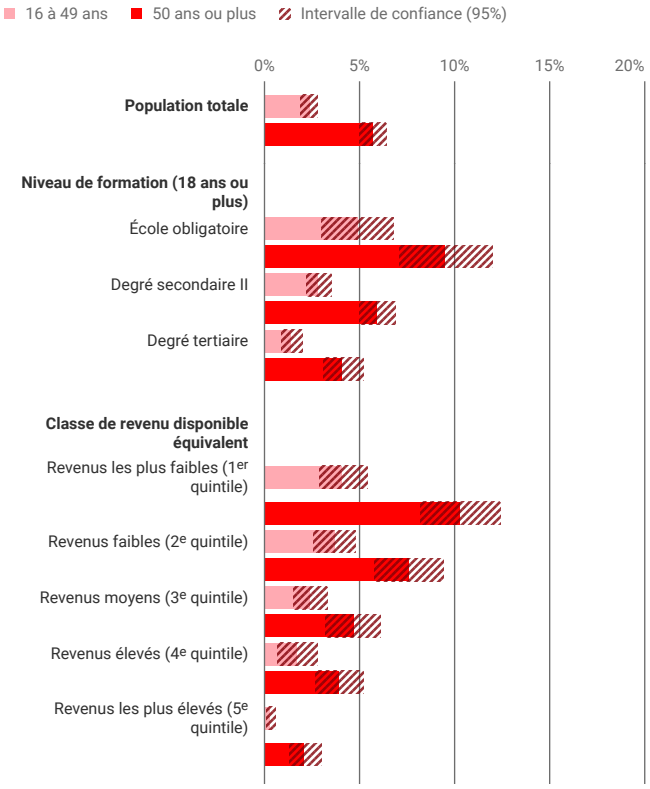
La proportion de personnes qui ne peuvent pas s'offrir des prestations de soins diminue lorsque le revenu augmente, en particulier pour ce qui est des soins dentaires.

Les personnes le plus souvent touchées par des privations de soins sont les personnes privées matériellement et socialement (voir à ce sujet rubrique 20C), les chômeurs, les personnes vivant en Suisse romande et celles ayant un faible niveau de formation.

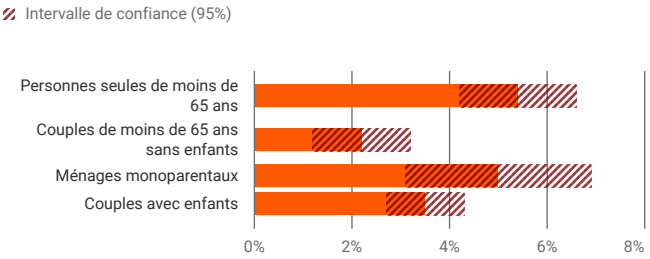
La quote-part et le montant de la franchise des assurés (part des frais médicaux restant à la charge du patient), lorsqu'ils sont élevés, peut avoir un effet dissuasif et pousser le patient à se priver de certaines prestations médicales. Les soins dentaires occupent une place particulière, étant donné qu'ils ne sont normalement pas remboursés par l'assurance obligatoire des soins, contrairement aux soins médicaux de base.

En 2022, les personnes de 16 ans et plus sont presque quatre fois plus nombreuses à renoncer, pour des raisons financières, à des soins dentaires nécessaires, plutôt qu'à des soins médicaux nécessaires (respectivement 2,7% et 0,8%).

Mauvais ou très mauvais état de santé autoévalué, en 2022
En pour-cent de la population



Part de la population ayant été privée, pour des raisons financières, de soins nécessaires chez un médecin ou un dentiste, en 2022
Personnes de 16 ans ou plus



Note: Est considérée comme «enfant» toute personne âgée de moins de 25 ans habitant avec au moins un de ses deux parents.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagrammes p. 370	OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	déc. 2023

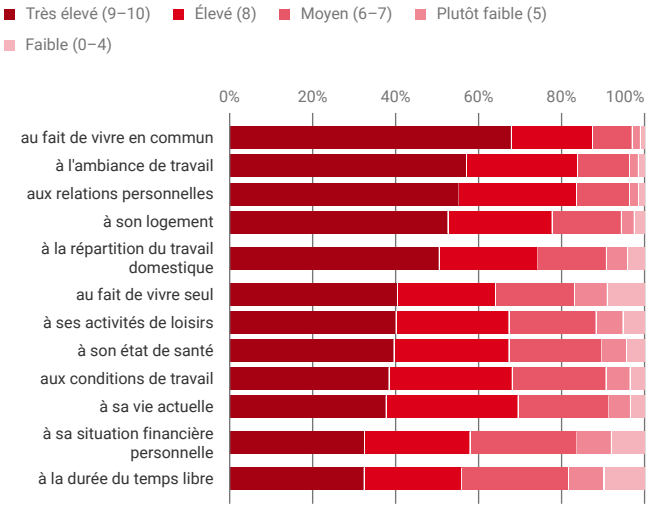
Bien-être subjectif et conditions de vie

Parmi les personnes vivant en Suisse, nombreuses sont celles qui se disent satisfaites de leur vie actuelle. Si plusieurs facteurs ont une influence sur cette satisfaction, aucune différence significative n'est observée selon le sexe.

Le degré de satisfaction dans la vie au sein de la population de 16 ans ou plus vivant en Suisse est élevé. En 2022, près de deux personnes sur cinq se disent très satisfaites de leur vie actuelle (9 ou 10 sur une échelle allant de 0, pas du tout satisfait, à 10, tout à fait satisfait). La satisfaction augmente avec l'âge, le niveau de formation et le revenu. En revanche, aucune différence significative n'est observée selon le sexe.

Le pourcentage de personnes se déclarant très satisfaites est plus élevé dans les domaines relationnels comme la vie en commun, l'ambiance de travail ou les relations personnelles (plus de 55% de la population de 16 ans ou plus). À l'opposé, c'est pour la durée du temps libre, la situation financière personnelle ou sa vie actuelle que le niveau de satisfaction est le plus faible.

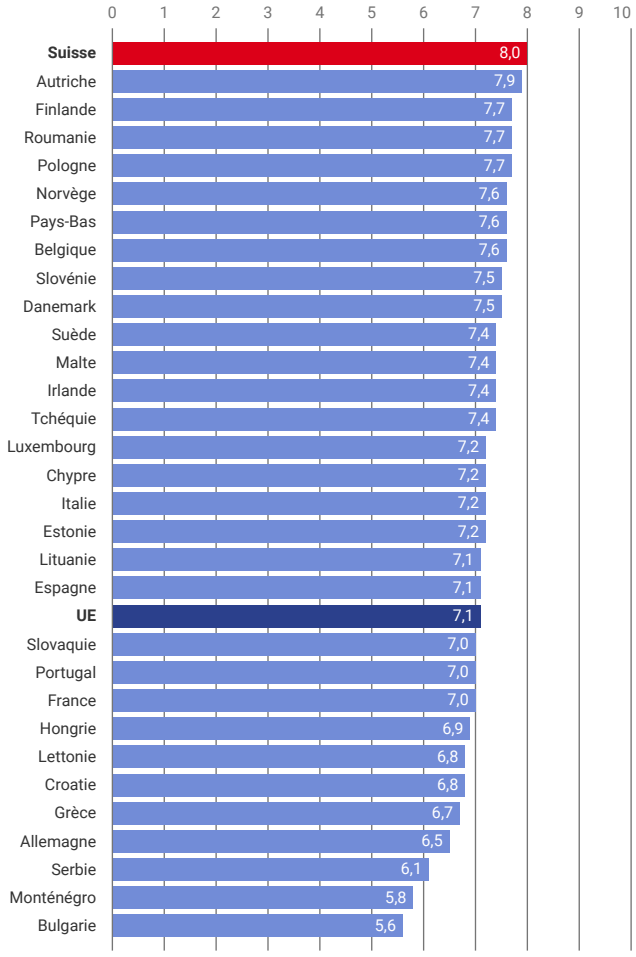
Satisfaction dans différents domaines de la vie, en 2022
Pourcentage de la population de 16 ans ou plus, selon le degré de satisfaction par rapport:



LES PERSONNES EN SUISSE SONT LES PLUS SATISFAITES

En comparaison européenne, la satisfaction dans la vie actuelle en Suisse est la plus élevée d'Europe. Parmi les pays voisins, elle est plus élevée en France et en Italie qu'en Allemagne. Les pays présentant les degrés de satisfaction les plus faibles sont la Bulgarie, le Monténégro et la Serbie.

Degré moyen de satisfaction par rapport à sa vie actuelle en Europe, en 2022
Satisfaction sur une échelle de 0 «pas du tout satisfait» à 10 «très satisfait»



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à gauche p. 371	OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	déc. 2023
Diagramme à droite p. 371	Eurostat – EU-SILC	déc. 2023

Égalité

Égalité entre femmes et hommes

L'égalité des droits entre les sexes est garantie par la Constitution fédérale depuis 1981. La loi sur l'égalité est entrée en vigueur en 1996. Même si, en Suisse, l'égalité juridique est réalisée, des différences entre les sexes subsistent dans de nombreux domaines, bien qu'elles aient diminué au fil du temps.

Si les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir suivi de formation postobligatoire et moins nombreuses à détenir un diplôme du degré tertiaire, ce n'est plus le cas en 2023: 54,0% des femmes et 49,8% des hommes de 25 à 34 ans avaient un diplôme du degré tertiaire. Toutefois de nettes différences demeurent quant au choix de la branche d'études et à la représentation des femmes dans le corps enseignant du degré tertiaire.

Le taux d'activité professionnelle des femmes de 15 à 64 ans est plus bas que celui des hommes (2023: 80,4% contre 87,8%). Elles travaillent plus souvent à temps partiel, les hommes plus à plein temps. Seul un bon tiers des postes de cadre (2023: 37,0%) est occupé par des femmes. En 2022, dans l'ensemble de l'économie, les femmes gagnaient 9,5% de moins que les hommes (2006: 16,3%; différence basée sur le salaire médian). 16,0% des femmes et 8,7% des hommes ont touché un bas salaire, soit une rémunération inférieure à 4525 francs bruts par mois.

Les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestiques et familiales que les hommes et sont plus nombreuses à réduire leur taux d'occupation pour s'occuper des enfants.

Malgré les progrès, la représentation féminine dans les instances politiques est très variable et la parité n'est pas encore atteinte.

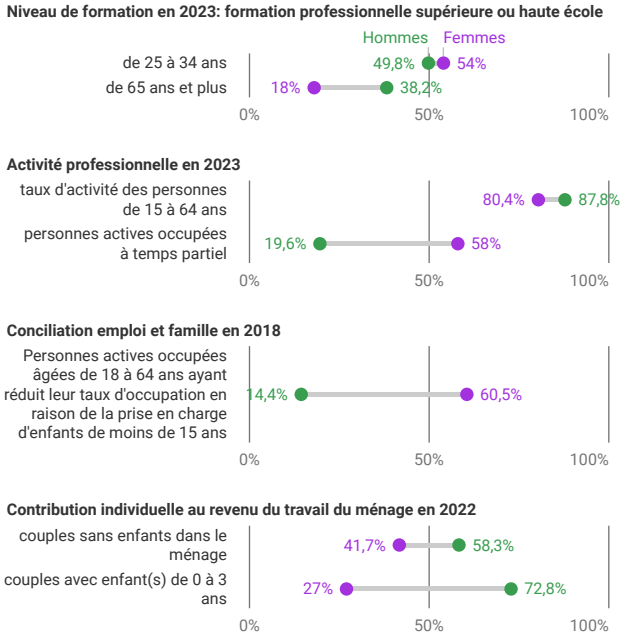
Plus d'informations sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3C** → p. 166

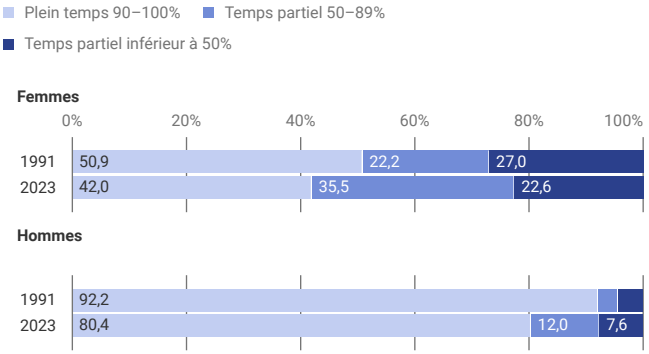
Plus d'informations sur le travail non rémunéré:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3D** → p. 168

Chiffres clés comparatifs de l'égalité entre femmes et hommes



Taux d'occupation



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme à droite p. 362	OFS – Statistique du personnel des écoles et des hautes écoles (SSP, SHIS-PERS), Recherche et développement (R-D) synthèse suisse (RD suisse), Enquête suisse sur la population active (ESPA), Statistique des éléctions	mai 2024
Diagramme en haut p. 372	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	mai 2024
Diagramme en bas p. 372	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juill. 2024

Égalité pour les personnes handicapées

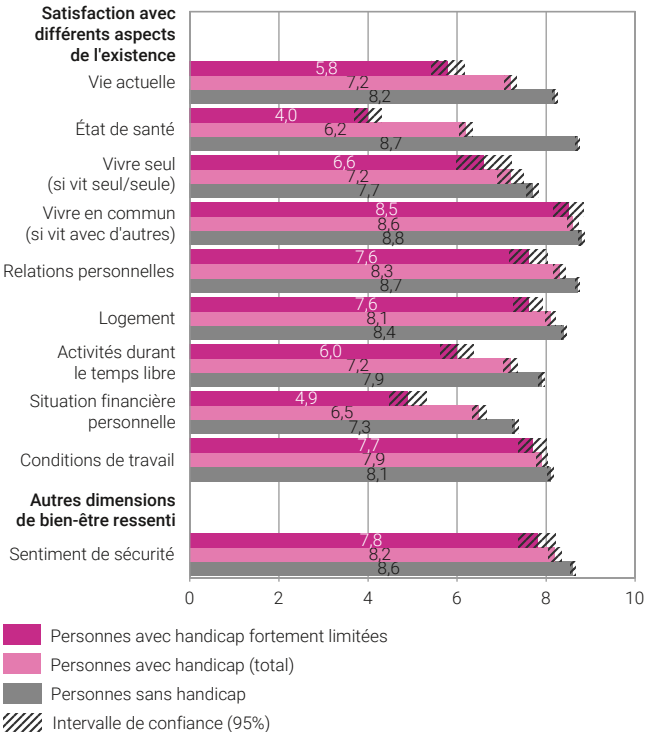
Selon l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2021, 1,6 million de personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage privé en Suisse déclarent avoir un problème de santé durable et être limitées (fortement ou pas fortement) dans les activités de la vie quotidienne. Elles sont ainsi considérées comme ayant un handicap au sens de la loi sur l'égalité. 340 000 d'entre elles font état de limitations sévères.

Environ un tiers des personnes handicapées ont 65 ans ou plus. Parmi les personnes handicapées de 16 à 64 ans vivant à domicile, 73,1% sont actives professionnellement (contre 87,8% du reste de la population). Elles travaillent plus souvent à temps partiel que la population sans handicap (49,5% contre 36,7%) et sont davantage exposées au risque de pauvreté (16,1% contre 10,5%). Les écarts s'accentuent chez les personnes sévèrement limitées.

La statistique de l'égalité pour les personnes handicapées compare la qualité de vie des personnes avec et sans handicap. Elle rend compte du chemin parcouru et encore à faire pour réaliser pleinement l'égalité inscrite dans la Constitution fédérale. Ainsi, la statistique de l'égalité pour les personnes handicapées, dont sont issus les résultats sur cette page met l'accent (sauf si explicitement mentionné différemment) sur les individus avec handicap de 16 à 64 ans vivant en ménage privé (environ 1 million d'individus). Ceci en raison des données disponibles et de l'âge auquel la question de l'égalité est la plus pertinente (en lien avec le marché du travail ou pour limiter l'effet de handicap dû à l'âge).

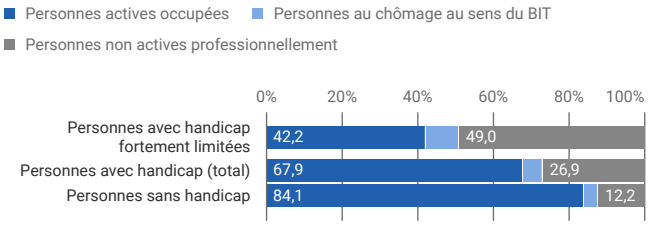
Bien-être subjectif, en 2020

Population de 16 à 64 ans vivant en ménage privé
Score moyen sur une échelle de 0 (–) à 10 (+)



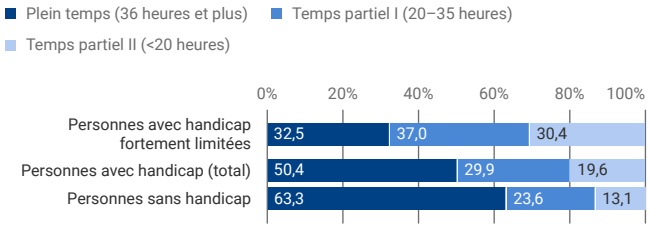
Statut sur le marché du travail des personnes avec et sans handicap, en 2021

Population de 16 à 64 ans vivant en ménage privé



Taux d'occupation des personnes avec et sans handicap, en 2021

Population de 16 à 64 ans vivant en ménage privé



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haute p. 373	OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	août 2022
Diagrammes en bas p. 373	OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	mars 2023



Domaine statistique 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Ce chapitre présente des synthèses multithématiques pour la mesure des phénomènes transversaux que sont le développement durable, les disparités régionales et les conditions de vie dans les villes.

MONET 2030 est un système d'indicateurs destiné au monitoring du développement durable et de la mise en œuvre, en Suisse, de l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies. Son but est d'informer la population et les décideurs de la situation et des tendances de ce processus quant à ses trois dimensions environnementale, économique et sociale. Le développement durable ne s'arrête pas aux frontières. Dans un monde globalisé, nos modes de production et de consommation et les décisions prises en Suisse ont des impacts sur les autres pays. Un set d'indicateurs porte une attention particulière à ces impacts, aussi communément appelés «spill-over effects» ou effets transfrontaliers.

Au niveau des villes et des cantons, le développement durable est mesuré par le système d'indicateurs du Cercle Indicateurs qui permet d'effectuer un suivi dans le temps et des comparaisons entre cantons et entre villes.

La Suisse est diverse et riche en disparités régionales. Elle présente des contrastes frappants entre les centres urbains et les régions de montagne, mais connaît aussi des différences importantes à l'intérieur des zones d'agglomération. Un set d'une trentaine d'indicateurs donne une vue d'ensemble des principales disparités régionales de la Suisse et permet une meilleure compréhension de la dynamique spatiale du pays.

City Statistics a pour but de fournir, à l'échelle des villes européennes et de leurs zones urbaines fonctionnelles, des informations sous la forme d'indicateurs, couvrant la plupart des aspects liés aux conditions de vie tels que démographie, logement, santé, marché du travail et éducation.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES:
Les données proviennent principalement de l'OFS et d'autres acteurs de la statistique publique. Certaines données régionales sont collectées auprès des villes partenaires, de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), de l'Office fédéral du logement (OFL) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

L’essentiel en bref

Le développement durable, les disparités régionales et la qualité de vie dans les villes sont des sujets complexes et multithématiques qui nécessitent une approche holistique. Ces phénomènes sont suivis avec des systèmes ou des sets d’indicateurs et il n’est pas possible de les résumer au moyen de quelques indicateurs isolés. Le tableau ci-dessous présente ainsi les principaux chiffres des trois activités:

Développement durable	
17	objectifs de développement durable (ODD)
104	indicateurs MONET 2030
24	indicateurs-clés
14	indicateurs mesurant les impacts à l’étranger et responsabilités de la Suisse
12	indicateurs mesurant la cohésion sociale
7	indicateurs mesurant l’égalité des sexes
Plus de 40	indicateurs pour le suivi des 39 objectifs de la stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable 2030
Disparités régionales	
17	thèmes regroupés en …
9	domaines
35	indicateurs pour mesurer les principales disparités régionales en Suisse
11	niveaux géographiques officiels de l’OFS choisis en fonction des indicateurs
City Statistics	
10	villes suisses partenaires, les dix plus grandes du pays
Plus de 900	villes européennes prenant part à City Statistics
Environ 200	variables dont les définitions communes permettent des comparaisons internationales
Une dizaine	de domaines thématiques illustrant les conditions de vie dans les villes
2	niveaux géographiques internationaux communs et définis par Eurostat: les villes et les zones urbaines fonctionnelles

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: **www.statistique.ch**. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations.
Le domaine statistique Développement durable, disparités régionales et internationales contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 21A
Développement durable

Taux de pauvreté • Années potentielles de vie perdues
Consommation de fruits et légumes • Disparités salariales selon le sexe
Violence domestique • Infractions de violence • Productivité du travail
Répartition des revenus • Coût du logement • Énergies renouvelables
Empreinte de gaz à effet de serre • Azote dans l'agriculture • Nitrates dans les eaux souterraines
Déchets urbains • Imperméabilisation des sols • Populations d'oiseaux nicheurs
Aide publique au développement → p. 378

RUBRIQUE 21B
Disparités régionales

Pôles économiques par région • Distance par rapport aux services
Niveau de formation • Participation des femmes au marché du travail • Utilisation des sols → p. 383

RUBRIQUE 21C
City Statistics

Qualité de vie dans les villes
Nationalités • Taux de chômage • Victimes d'accidents de la route → p. 386

Développement durable

Le système d'indicateurs MONET 2030 présente une vue d'ensemble du développement durable en Suisse, illustrant les progrès réalisés en direction des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies ainsi qu'en regard de certaines thématiques propres à la Suisse. Composé de plus de 100 indicateurs qui touchent aux trois dimensions environnementale, sociale et économique, MONET 2030 est structuré selon les 17 objectifs de développement durable (ODD).

Les 24 indicateurs-clés présentés ici ont été sélectionnés selon un processus systématique pour permettre un bref aperçu des évolutions observées en Suisse dans la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030.

EXPLICATION DES SYMBOLES DE QUALIFICATION

- positive si l'évolution observée correspond à l'évolution visée
- indifférente s'il n'y pas de modification notable
- négative si l'évolution observée est contraire à l'évolution visée
- pas de qualification si la série temporelle comprend moins de trois relevés ou lorsqu'il n'est pas possible de définir une évolution visée

Évolutions visées: ↗ augmentation ↘ diminution → stabilisation

Évolutions observées: ↗ augmentation ↘ diminution → pas de modification notable

Indicateurs-clés

Objectif	Indicateur	État	Qualification
	**Taux de pauvreté**	Le taux de pauvreté présente la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Ce seuil est défini d'après un minimum vital social devant permettre aux individus d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. En 2021, 8,7% de la population vivait sous le seuil de pauvreté.	↘ ↗
	**Bilan d'azote de l'agriculture**	Le bilan d'azote de l'agriculture montre la différence entre la quantité d'azote qui entre dans le sol, sous forme d'engrais principalement, et la quantité d'azote qui quitte le sol sous forme de produits agricoles. Un excédent d'azote est une source de pollution de l'air et des eaux. En 2021 l'excédent annuel d'azote de l'agriculture atteignait 98900 tonnes.	↘ ↘
	Consommation de fruits et légumes	Les fruits et légumes sont une composante essentielle d'une alimentation saine. Les habitudes alimentaires sont guidées par des choix personnels et peuvent découler d'inégalités sociales. En 2022, 15,6% de la population consommait au minimum cinq portions de fruits et légumes par jour.	↗ ↘
	**Années potentielles de vie perdues**	Les années potentielles de vie perdues à la suite de décès prématurés témoignent de l'état de santé de la population. En 2021, le nombre d'années potentielles de vie perdues avant 70 ans pour 100000 habitants se montait à 1380 pour les femmes et à 2461 pour les hommes.	↘ ↘

Objectif	Indicateur	État	Qualification
	**Taux de première certification du degré secondaire II**	Les jeunes ayant suivi une formation postobligatoire (générale ou professionnelle) sont moins exposés au risque de chômage et de pauvreté. En 2021, parmi les jeunes jusqu'à 25 ans, 93,1% des Suisses nés en Suisse ont obtenu un diplôme de degré secondaire II contre 82,8% des étrangers nés à l'étranger.	↘ ↘
	**Disparités salariales selon le sexe**	En 2020, dans le secteur privé, la différence salariale entre les sexes était de 13,8% par rapport au salaire mensuel brut des hommes. 45,3% des différences salariales entre les femmes et les hommes ne découlaient pas de facteurs objectifs tels que le profil de la personne, les caractéristiques du poste et le domaine d'activité.	↘ ↘
	Violence domestique	La violence domestique et sa manifestation la plus courante, la violence dans les relations de couple, causent de grandes souffrances humaines car elles affectent des personnes unies par des liens familiaux ou sentimentaux. En 2022, 62,7% des victimes de violence domestique grave étaient des femmes.	↘
	**Nitrates dans les eaux souterraines**	En Suisse, environ 80% de l'eau potable provient des eaux souterraines. Les nitrates sont, du point de vue quantitatif, les principaux polluants des eaux souterraines; ils constituent en outre des substances-témoins pouvant indiquer la présence d'autres polluants tels que les produits phytosanitaires. En 2021, 18,2% des stations de mesures des eaux souterraines présentaient des dépassements des exigences légales fixées à 25 mg/l.	↘ ↘
	**Énergies renouvelables**	Les énergies renouvelables comprennent d'une part des sources d'énergie traditionnelles (hydraulique et bois), d'autre part des sources d'énergies nouvelles (vent, soleil, biocarburants, biogaz, chaleur de l'environnement). En 2022, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait à 25,7%.	↗ ↗
	**Productivité du travail**	La productivité du travail exprime le rapport entre la valeur ajoutée brute et les heures effectives de travail. Elle mesure l'efficacité avec laquelle les forces de travail sont utilisées dans le processus de production. La productivité du travail a progressé en moyenne de 1% par année pendant la période 2000 à 2022.	↗ ↗
	Jeunes ni en emploi ni en formation	L'exercice d'une activité professionnelle est nécessaire pour pouvoir mener une vie indépendante et participer à la vie de la société. Une formation solide facilite l'intégration dans la vie professionnelle. La part des jeunes de 15 à 24 ans sans emploi ne suivant pas d'études ou de formation se situait à 6,4% en 2020.	↘ ↘
	**Dépenses affectées à la recherche et au développement**	Les dépenses de R&D peuvent contribuer à une économie plus efficiente en matière d'utilisation des ressources. En 2021, la Suisse y a consacré environ 24,6 milliards de francs, ce qui représente environ 3,3% de son produit intérieur brut (PIB).	↗ ↗
	Intensité matérielle	Plus on produit de biens et utilise de matières, plus la pression sur les ressources naturelles est importante. L'intensité matérielle correspond au rapport entre la consommation intérieure de matières premières (Raw Material Consumption, RMC) et le produit intérieur brut (PIB). Elle montre donc la quantité de matières premières consommée, en Suisse et à l'étranger, par franc produit par l'économie nationale. En 2021, l'intensité matérielle était de presque 200 g par franc généré.	↘ ↘
	**Distribution du revenu disponible équivalent (S80/S20)**	La distribution du revenu disponible illustre l'inégalité des revenus qui demeure après les impôts et les transferts sociaux. En 2020, la part du revenu disponible du quintile supérieur (20% les plus riches) de la population était 4,6 fois plus élevée que celle du revenu disponible du quintile inférieur (20% les plus pauvres) de la population.	↘ ↗ [1]
	Importations en franchise des pays en développement	L'ouverture du marché intérieur suisse aux pays en développement peut contribuer à réduire les inégalités entre pays. En 2022, 84% des marchandises importées depuis les pays les moins avancés (PMA) ont bénéficié de la franchise douanière.	↗ ↗
	**Coûts du logement**	Les coûts du logement impactent trois fois plus le budget des ménages des 20% les plus pauvres que celui des 20% les plus riches. Pour la période 2015 à 2017, ils représentaient 33,7% du revenu brut des ménages les plus pauvres et 10% de celui des plus riches.	↘ →

1 L'évolution observée se situant dans l'intervalle de confiance, cette évolution est statistiquement non significative et la qualification est donc indifférente.

Objectif	Indicateur	État	Qualification
	**Empreinte de gaz à effet de serre**	L'empreinte gaz à effet de serre montre les émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation de biens et de services en Suisse. En 2021, elle atteignait 112 millions de tonnes d'équivalents CO_2, dont 67% ont été émis à l'étranger.	↘ ↘
	Production totale de déchets urbains	Éviter ou diminuer la production de déchets permet de limiter la consommation de ressources et de minimiser les charges sur l'environnement au moment de leur traitement. En 2021, quelque 6,1 millions de tonnes de déchets urbains, y compris les déchets collectés séparément, ont été produits en Suisse, ce qui équivaut à 701 kg de déchets par personne.	↘ ↗
	**Émissions de gaz à effet de serre**	L'effet de serre est un phénomène naturel en soi, mais dont l'équilibre est dérangé par des gaz à effet de serre produits par l'homme, notamment par le biais de la combustion de carburants et de combustibles fossiles, de processus industriels et de l'agriculture. Les émissions de gaz à effet de serre, mesurées en équivalents CO_2, sont passées de 55,3 millions de tonnes en 1990 à 45,2 millions de tonnes en 2021, ce qui correspond à une diminution de 18%. En ratifiant l'Accord de Paris, la Suisse s'est engagée auprès de la communauté internationale à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, d'au moins 50% d'ici à 2030.	↘ ↘ [2]
	**Charge d'azote exportée**	La charge d'azote exportée renseigne sur les nutriments rejetés dans les cours d'eau par les activités humaines et agricoles, qui contribuent à la pollution des mers et des océans. En 2018, la charge annuelle d'azote dans le Rhin à Bâle s'élevait à près de 42 750 tonnes.	↘ ↘
	**Imperméabilisation du sol**	Lorsqu'il est imperméabilisé, le sol perd sa fonction naturelle d'espace vital, de réservoir et de filtre ainsi que sa capacité à transformer et à éliminer des substances. En 2018, les surfaces imperméabilisées couvraient 2081 km², c'est-à-dire 5% du territoire national.	↘ ↗
	Populations d'oiseaux nicheurs	Les populations d'oiseaux nicheurs sont un indicateur de la biodiversité. Les populations d'oiseaux nicheurs rares ou menacés, inscrits sur la liste rouge, suivent après une période en baisse, une tendance à la hausse depuis une dizaine d'années, et atteignaient en 2022 le niveau du début des mesures systématiques en 1990.	↗ →
	**Infractions de violence**	La sécurité physique est déterminée, entre autres, par les risques d'être victime d'acte de violence. En 2022, 903 femmes et 358 hommes ont été victimes d'infractions de violence grave consommées (homicide, lésion corporelle grave, mutilation d'organes génitaux féminins, brigandage grave, prise d'otages, viol).	↘ ↗
	**Aide publique au développement**	À travers l'aide au développement et la coopération, la Suisse soutient les pays en développement ou en transition économique et contribue à y lutter contre la pauvreté. En 2022, les dépenses pour l'aide publique au développement représentaient 0,56% du RNB (revenu national brut).	↗ ↗

2 Les émissions ont diminué, mais pas suffisamment pour atteindre l'objectif fixé d'ici 2030.

Impacts à l'étranger et responsabilités de la Suisse

L'Agenda 2030 propose un cadre de référence en matière de développement durable mais aussi une vision pour un monde meilleur. La réalisation des 17 ODD nécessite la prise en compte des besoins des générations présentes et futures, tout comme de ne laisser personne de côté – leave no one behind – tant «ici» que «ailleurs».

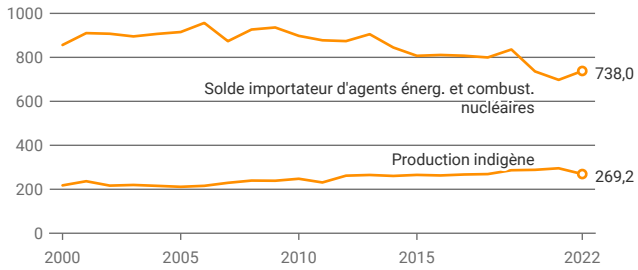
Au niveau mondial, l'accès aux ressources naturelles, économiques et sociales est réparti de manière inégale. Nos modes de production et de consommation et les décisions prises en Suisse ont des impacts aussi bien négatifs que positifs sur les autres pays. La manière dont la Suisse assume ses responsabilités pour remédier à une répartition inéquitable des ressources environnementales, sociales et économiques à l'échelle mondiale exerce également une influence sur les autres pays.

Ces effets de débordement et cette responsabilité envers les autres pays sont considérés par plusieurs objectifs de l'Agenda 2030. C'est pourquoi les indicateurs du système MONET 2030 relatifs à ces deux aspects sont regroupés dans une approche transversale dans le but d'en présenter une vue d'ensemble.

Actuellement, 14 indicateurs rendent compte des «spill-overs». Une sélection de ces indicateurs est présentée ici à titre d'illustration.

Dépendance énergétique

En milliers de térajoules

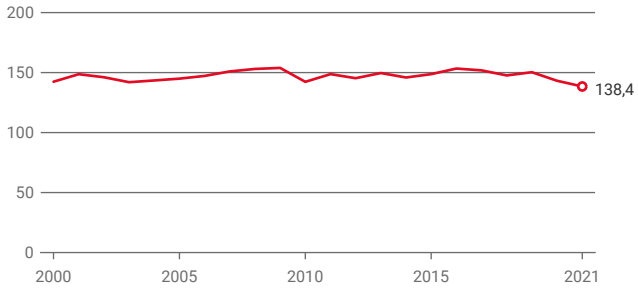


DÉPENDANCE VIS-À-VIS DE L'ÉTRANGER

La Suisse possède peu de ressources énergétiques en dehors des énergies renouvelables et dépend en grande partie des importations pour couvrir ses besoins. Cette dépendance rend l'économie indigène vulnérable. D'autre part, les ressources énergétiques non renouvelables étant limitées, leur accès est un facteur essentiel des stratégies géopolitiques et représente une source de conflits potentiels. En 2022, la Suisse dépendait à 73,3% de l'étranger pour son approvisionnement en énergie.

Empreinte matérielle

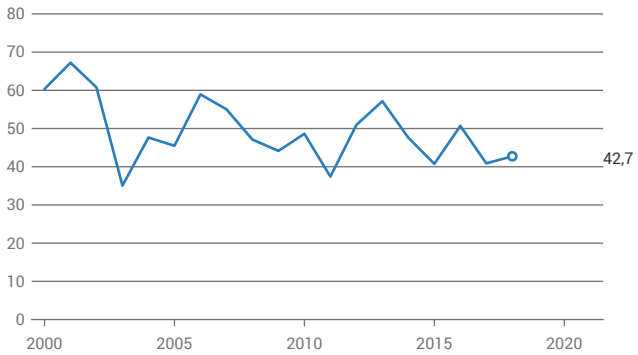
Consommation intérieure de matières premières (RMC)
En mios de tonnes



L'empreinte matérielle considère, en plus des matières premières extraites en Suisse, la masse de l'ensemble des matières premières utilisées à l'étranger durant les processus de production et de transports des biens et services consommés en Suisse. En 2021, 15,8 tonnes de matière première étaient consommées par personne.

Charge d'azote exportée

Charge totale d'azote dans le Rhin à Bâle
En milliers de tonnes

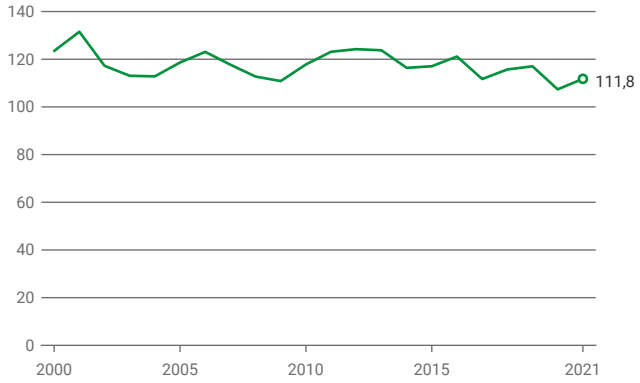


IMPACTS DE NOS MODES DE VIES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Les nutriments, tel l'azote, rejetés dans les cours d'eau par les activités humaines et agricoles, contribuent à l'eutrophisation des eaux. Les effets de ces apports ne se limitent pas à l'échelle locale: l'azote transporté par les fleuves contribue également à la pollution des mers et des océans. Malgré des variations annuelles dues aux conditions atmosphériques et notamment du régime des précipitations, on observe une diminution de la valeur de l'indicateur.

Empreinte gaz à effet de serre

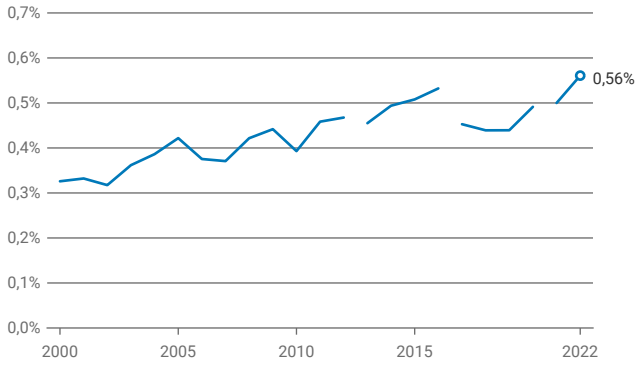
En mios de tonnes équivalents de CO_2



Dans une économie globalisée, il est nécessaire de tenir compte des gaz à effet de serre émis sur le territoire suisse et de ceux émis à l'étranger pour produire des biens et des services destinés à la Suisse. En 2021, 13 tonnes d'équivalents CO_2 par personne étaient induites par la consommation de biens et de services en Suisse. Les régions les plus pauvres du monde sont celles qui émettent le moins de CO_2 (principal gaz à effet de serre). Pourtant, elles sont souvent les plus vulnérables aux changements climatiques pour des raisons géographiques, mais également car elles ne disposent pas des moyens nécessaires pour y faire face.

Aide publique au développement

Par rapport au revenu national brut (RNB)



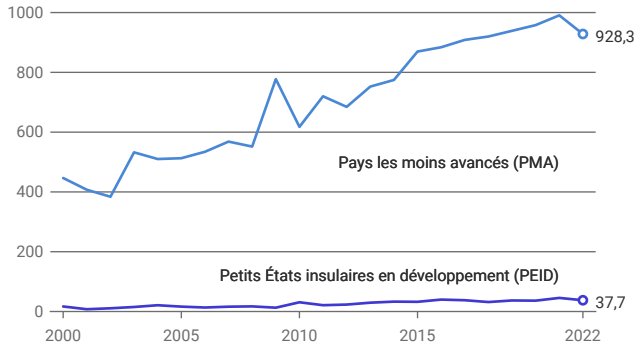
ENGAGEMENT INTERNATIONAL

Sur le plan international, l'aide publique au développement (APD) est définie comme l'aide extérieure sous forme de dons ou de prêts à des conditions préférentielles consentie par des donneurs du secteur public aux pays et territoires en développement et aux institutions multilatérales actives dans le domaine du développement. En 2022, la Suisse a consacré 4239 millions de francs à l'APD, soit 0,56% de son revenu national brut (RNB). Ce pourcentage n'atteint pas l'objectif de 0,7% établi par les Nations Unies. Seul le Luxembourg, la Suède, la Norvège, l'Allemagne et le Danemark ont atteint cet objectif.

Aide publique au développement en faveur des pays pauvres

Aide publique au développement nette en faveur des pays les moins avancés (PMA) et des petits états insulaires en développement (PEID)

En mios de francs



Les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) sont les pays les moins développés socio-économiquement, avec un revenu par habitant faible et une économie peu diversifiée et qui peinent à sortir de la pauvreté. La communauté internationale a reconnu la nécessité de leur apporter un appui particulier. En 2022, la Suisse a versé 928 millions de francs en faveur des PMA et 38 millions de francs en faveur des PEID.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES
Thème transversal **Développement durable** → p. 121

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut p. 381	OFEN – Statistique globale de l'énergie	juill. 2023
Diagramme au centre p. 381	OFS – Comptabilité environnementale	juill. 2023
Diagramme en bas p. 381	Office fédéral de l'environnement OFEV	oct. 2020
Diagramme en haut p. 382	OFS – Comptabilité environnementale	nov. 2023
Diagramme au centre p. 382	DDC; SECO; OFS – CN	déc. 2023
Diagramme en bas p. 382	Direction du développement et de la coopération	déc. 2023

Disparités régionales

Quelles sont les disparités régionales les plus intéressantes pour comprendre les liens fonctionnels entre les espaces? L'OFS a développé un set d'indicateurs qui permet d'analyser les disparités régionales dans différents domaines, avec un accent mis sur les développements socio-économiques. Ces indicateurs mettent en lumière des évolutions divergentes ou convergentes à des niveaux géographiques différents. L'évolution des disparités régionales n'obéit pas à une tendance uniforme. Nous vous présentons ci-après à titre d'exemple un choix parmi les indicateurs de disparités régionales de l'OFS.

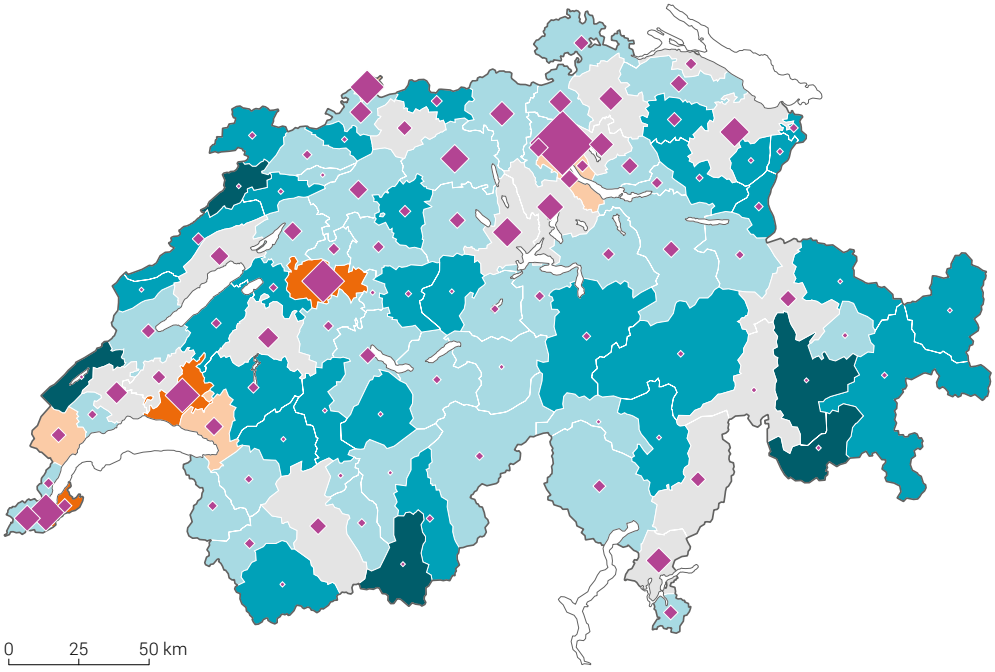
DIFFÉRENTS PÔLES ÉCONOMIQUES

La plupart des activités économiques ne sont pas réparties uniformément sur le territoire. Leur distribution géographique est déterminée par de nombreux facteurs de localisation. De ce fait, chaque région possède sa propre structure économique. Les services à haut niveau de connaissances se concentrent avant tout dans les centres urbains, en particulier Zurich, Berne, Lausanne, Genève et d'autres centres de l'Arc lémanique, ainsi que Bâle. Les plus fortes concentrations d'emplois de haute technologie (branches «High-tech») se rencontrent plutôt hors des zones-noyaux des grandes agglomérations: au sein de l'Arc jurassien (industrie horlogère), ainsi que dans la région de Rheinfelden (énergie et mécanique de précision), dans la vallée du Rhin ainsi qu'à Viège. Le nombre d'emplois et le quotient de localisation permettent de mesurer l'importance régionale des branches économiques.

TRAVAIL: PARTICIPATION DES FEMMES PLUS ÉLEVÉE DANS LES VILLES

Un marché du travail fonctionnel est une condition préalable importante à la compétitivité et au développement économique ainsi qu'au bien-être de la société. L'intégration dans le monde du travail réduit les risques d'appauvrissement et d'exclusion sociale. En Suisse, la part des emplois (équivalents plein temps) occupés par des femmes est en moyenne de près de 40%, variant entre environ 30% et 50% selon les bassins d'emploi. Cette part est notamment élevée dans les bassins à caractère urbain, tels que ceux de l'Arc lémanique, de Zurich, Berne, Lucerne et Bâle, ainsi que dans certains bassins situés dans l'Arc jurassien.

Emplois (en équivalents plein temps) dans les services à haut niveau de connaissances[1], en 2021



Nombre d'emplois, en équivalents plein temps[2]

267 773
70 000
15 000
≤ 1 500

CH: 1 783 179

Quotient de localisation

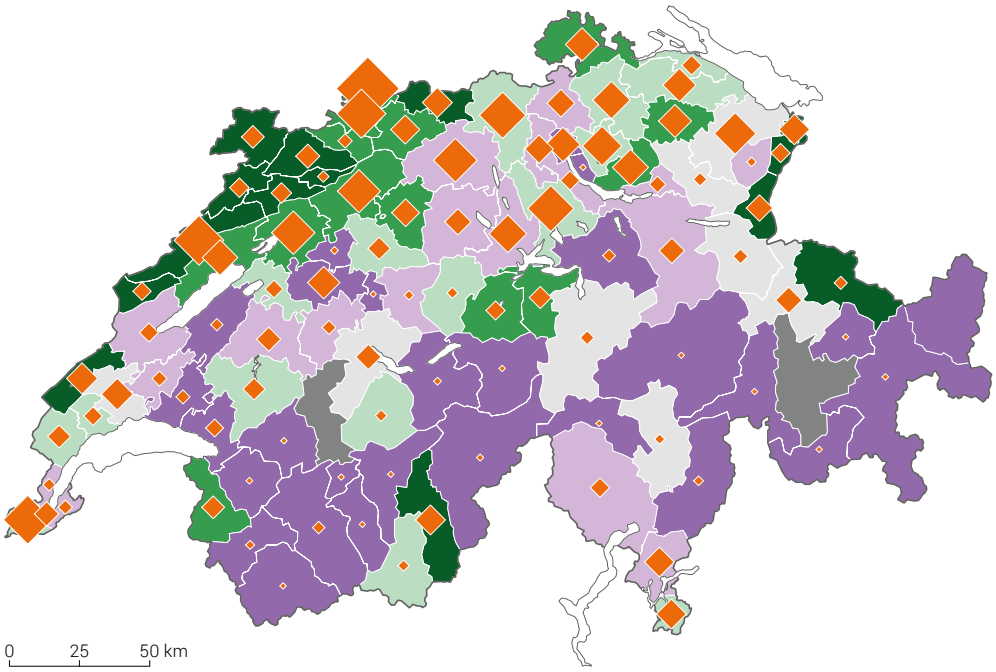
≥ 1,50
1,30 – 1,49
1,10 – 1,29
0,90 – 1,09
0,70 – 0,89
0,50 – 0,69
< 0,50

CH: 1,00

[1] selon la NOGA 2008, sections 58-66, 69-75, 84-93
[2] Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 1 500 a été augmentée.

Niveau géographique:
Bassins d'emploi

Emplois (en équivalents plein temps) dans les branches des hautes technologies[1], 2021



Nombre d'emplois, en équivalents plein temps[2]

19 817
10 000
2 500
≤ 200

CH: 307 351

Quotient de localisation

≥ 2,00
1,50 – 1,99
1,10 – 1,49
0,90 – 1,09
0,50 – 0,89
0,01 – 0,49
non indiqué pour des raisons liées à la protection des données

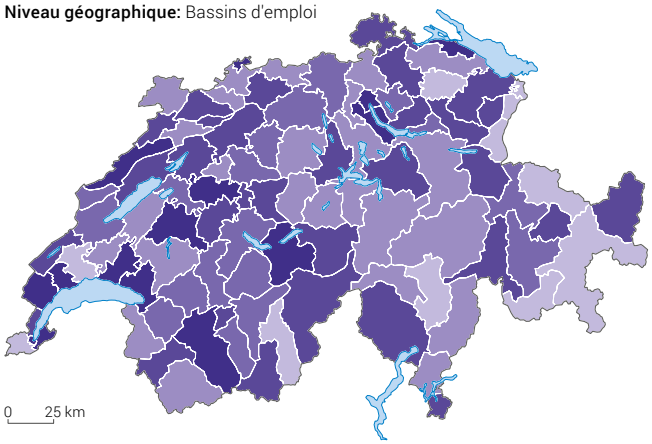
CH: 1,00

[1] selon la NOGA 2008, sections 20, 21, 26-30 et groupes 254, 325
[2] Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 200 a été augmentée.

Niveau géographique: Bassins d'emploi

Part des emplois occupés par des femmes, en 2020

Niveau géographique: Bassins d'emploi



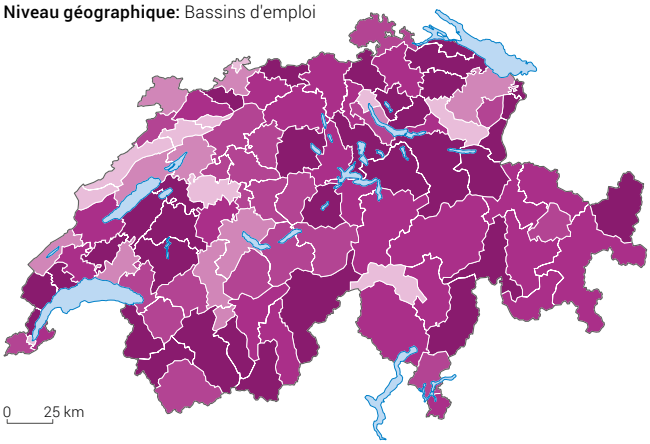
Part des emplois occupés par des femmes dans le total des emplois[1], en %

< 35,0 | 35,0 – 36,9 | 37,0 – 38,9 | 39,0 – 40,9 | ≥ 41,0 | **CH:** 39,2

[1] en équivalents plein-temps secteurs 1, 2 et 3

Évolution du parc de logements, de 1990 à 2021

Niveau géographique: Bassins d'emploi



Variation du nombre de logements, en %

< 30,0 | 30,0 – 39,9 | 40,0 – 49,9 | 50,0 – 59,9 | ≥ 60,0 | **CH:** 48,4

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Carte p. 383	OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	août 2023
Carte en haut p. 384	OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	août 2023
Carte en bas à gauche p. 384	OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	juin 2023
Carte en bas à droite p. 384	BFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)	juin 2023
Diagramme en haut p. 385	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juin 2023
Diagramme en bas p. 385	OFS – Services à la population	mai 2024

NIVEAU DE FORMATION PLUS ÉLEVÉ DANS LES ZONES URBAINES

Le savoir est un des facteurs déterminants de la compétitivité et de la capacité d'innovation des régions. La formation et la recherche forment la base de ce savoir. La part de la population active suisse (25 à 64 ans) ayant un diplôme tertiaire ne cesse de progresser depuis des années. Cette part reste la plus élevée dans l'espace urbain.

LA DISTANCE PAR RAPPORT AUX SERVICES VARIE FORTEMENT

La dotation d'une région en infrastructures et en services aux entreprises et à la population est un des éléments essentiels à la qualité économique et résidentielle d'une région. En Suisse, un habitant vit en moyenne à 600 mètres d'un coiffeur ou à 1800 mètres d'une boulangerie. Les distances d'accès sont supérieures à la moyenne dans l'espace rural pour la presque totalité des services analysés. Même pour les établissements souvent fréquentés, les distances d'accès sont environ deux fois plus courtes dans l'espace urbain que dans l'espace rural.

UTILISATION INÉGALE DES SOLS

Le développement de fonctions fondamentales, comme l'habitat, le travail, la mobilité et les loisirs, ont pour effet de transformer l'utilisation du sol. Le parc de logements a augmenté de plus de 45% entre 1990 et 2021; durant la même période la population a crû de près de 30%.

La construction de logements s'est accrue principalement aux confins des agglomérations, dans des bassins d'emploi situés autour de Zurich et de Bâle notamment, le long du bassin lémanique ainsi qu'entre Lausanne et Berne (en particulier Bulle, Payerne-Estavayer et Morat) ou encore dans la vallée du Rhône.

DÉFINITIONS:

Quotient de localisation: *le quotient de localisation exprime la concentration d'une activité dans une région. Il mesure le rapport entre la part des emplois d'une branche sur le total des emplois d'une région et la part de tous les emplois de la branche au niveau suisse sur le total des emplois du pays.*

Bassin d'emploi: *les bassins d'emplois sont des territoires dans lesquels la majorité des personnes actives habite et travaille. La méthode statistique de délimitation utilise les flux pendulaires entre toutes les communes de Suisse. Au total, il y a 101 bassins d'emploi.*

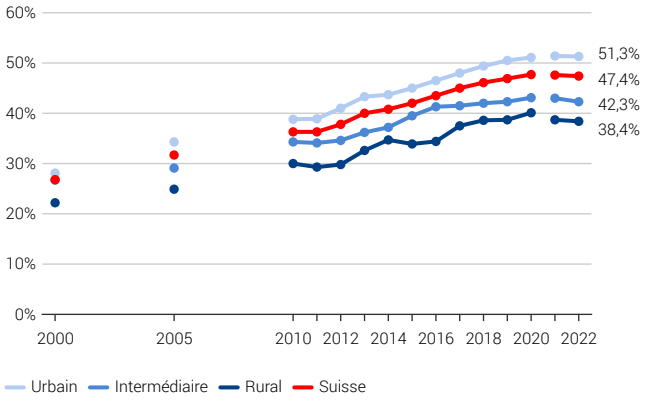
INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Thème transversal

Espace et analyses spatiales → p. 118

Personnes actives diplômées du degré tertiaire

Selon le type d'espace[1],
part dans la population active de 25 à 64 ans

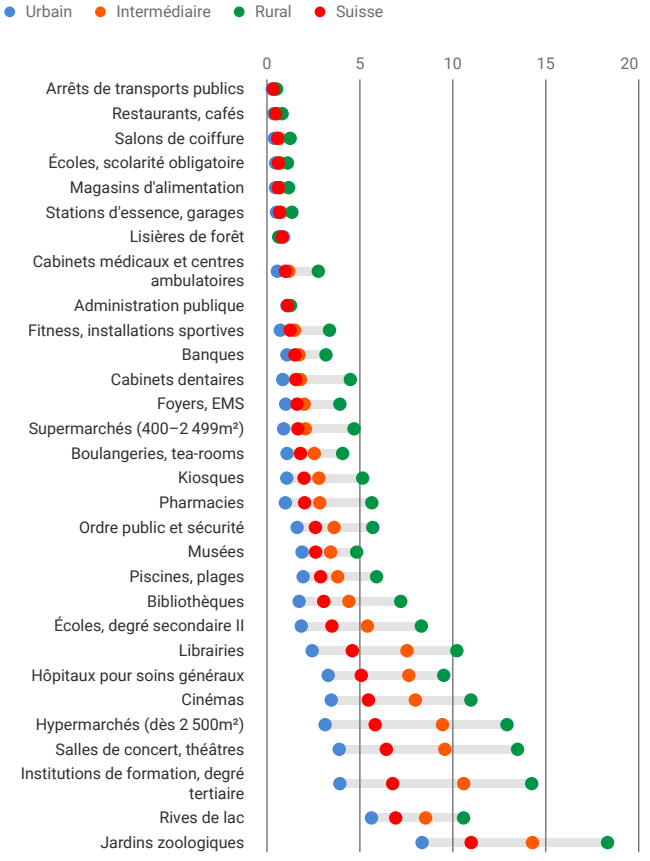


[1] typologie urbain-rural 2012 de l'OFS

Remarque: rupture de série en 2010 et en 2021

Distance moyenne jusqu'au service le plus proche selon le type d'espace, en 2021

Distance calculée selon le réseau des routes, en km



City Statistics

City Statistics est un projet international géré par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. Il a pour but de fournir, à l'échelle des villes européennes et de leurs zones urbaines fonctionnelles, des informations sous la forme de 200 indicateurs environ, couvrant la plupart des aspects liés aux conditions de vie tels que la démographie, le logement, la santé, le marché du travail et l'éducation.

En Suisse, Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Saint-Gall, Winterthour et Zurich participent à cette activité menée par l'OFS, en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE), l'Office fédéral du logement (OFL) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

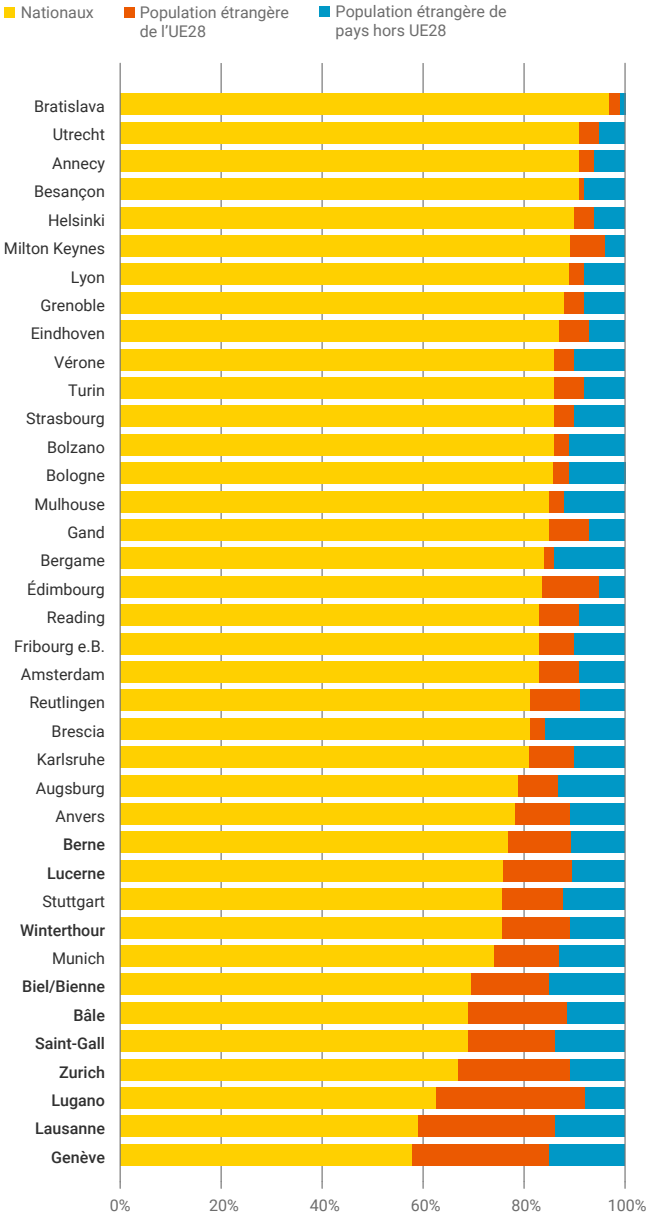
Les exemples présentés illustrent les comparaisons possibles pour quelques variables et une sélection de villes européennes.

Dans les villes suisses, la proportion d'habitants de nationalité étrangère est plus élevée que dans les villes européennes sélectionnées. Cette proportion est fonction de la politique de naturalisation appliquée par chaque État, un point qu'il faut avoir à l'esprit lorsque l'on interprète les chiffres.

Dans une large majorité des villes sélectionnées, le taux de chômage est plus élevé dans les villes que dans leurs zones urbaines fonctionnelles (graphique p. 387, à gauche). C'est également le cas pour les villes suisses.

Le nombre de personnes tuées pour 10 000 habitants est plus élevé dans les zones urbaines fonctionnelles sélectionnées que dans leurs villes (graphique p. 387, à droite). Les villes suisses et leurs zones urbaines fonctionnelles se trouvent dans la moitié inférieure de la sélection.

Part des nationaux et des étrangers, en 2018 ou 2019
Population résidante permanente dans les villes[1], selon les nationalités



[1] selon la définition d'Eurostat, Bâle et Genève: périmètres nationaux

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Thème transversal

Qualité de vie dans les villes → p. 120

DÉFINITIONS DES PÉRIMÈTRES SELON EUROSTAT

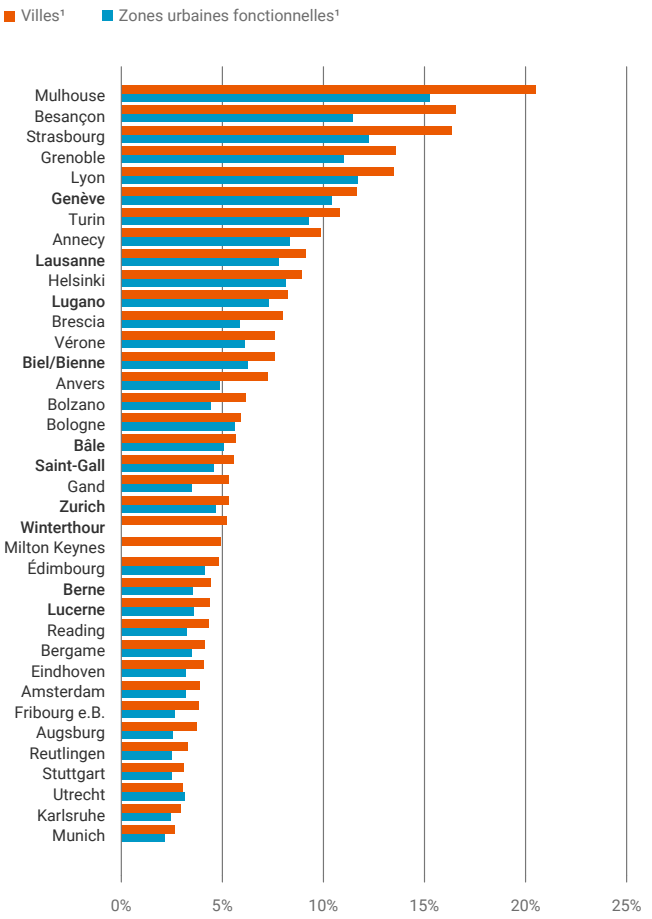
Afin d'assurer la comparabilité des données et de proposer des bases d'analyse communes sur le plan international, les définitions des 200 variables ont été harmonisées autant que possible. Eurostat a également développé des typologies territoriales. Au niveau européen, ce sont les définitions statistiques de la ville et des zones urbaines fonctionnelles qui sont utilisées. Bien que conceptuellement proches de la définition statistique des villes et des agglomérations suisses utilisées dans le cadre de City Statistics au niveau national, les définitions d'Eurostat sont basées sur d'autres seuils impliquant ainsi des périmètres différents:

Ville: *zone urbaine déterminée sur la base d'une grille kilométrique de la population densément peuplée comprenant au moins 50 000 habitants et d'une densité de population de plus de 1500 habitants au km².*

Zones urbaines fonctionnelles: *abrégées FUA pour functional urban areas en anglais, elles se composent d'une ville densément peuplée et d'une couronne moins densément peuplée dont le marché du travail est fortement intégré à la ville (pendularité).*

Taux de chômage, en 2018 ou 2019

Part des chômeurs selon le BIT dans la population active

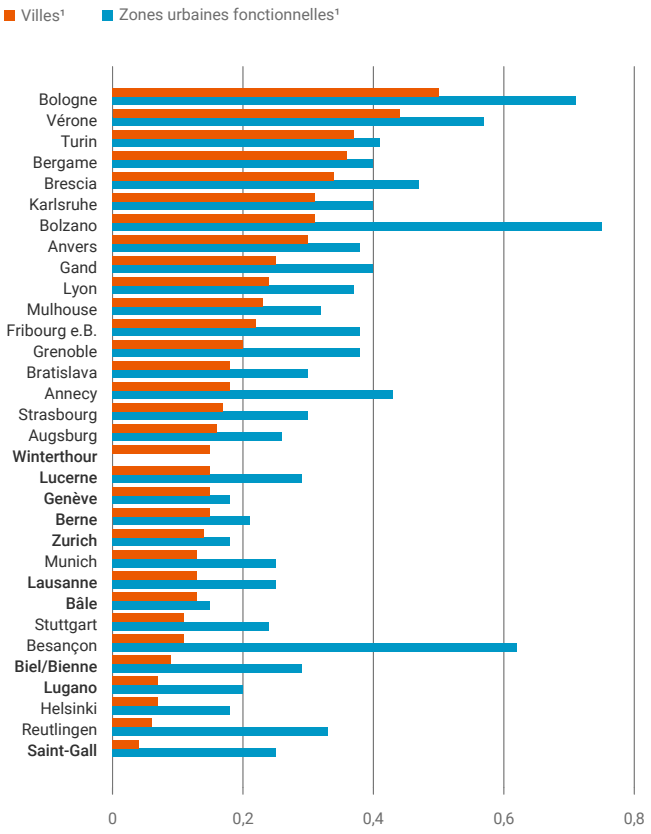


¹ selon la définition d'Eurostat, Bâle et Genève: périmètres nationaux

Villes suisses: données cumulées 2017–2021. Estimations issues d'un échantillonnage, à interpréter avec précaution.

Victimes d'accidents de la route, moyenne de 2017 à 2019

Nombre de personnes tuées pour 10 000 habitants



¹ selon la définition d'Eurostat, Bâle et Genève: périmètres nationaux

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

	Sources	Données les plus récentes
Diagramme p. 386	OFS – STATPOP; Eurostat City Statistics	déc. 2023
Diagramme à gauche p. 387	OFS – RS; Eurostat City Statistics	déc. 2023
Diagramme à droite p. 387	OFROU – SVU; Eurostat City Statistics	déc. 2023

Glossaire et liste des abréviations

AA, voir Assurance-accidents

AC, voir Assurance-chômage

Accident – La notion d'accident change en fonction du mode de transport:
- Circulation routière: Sont considérés tous les accidents sur routes et places publiques avec dommages aux personnes. Sont comptées parmi les blessés toutes les personnes présentant des blessures, quelle qu'en soit la gravité (voir «blessés, circulation routière»).
- Trafic ferroviaire: Sont considérés les accidents dans lesquels une personne au moins a été blessée ou tuée, les accidents ayant fortement perturbé le trafic et les accidents ayant provoqué pour au moins 100 000 francs de dégâts. Sont considérées comme «blessées» les personnes qui ont été hospitalisées pour plus de 24 heures. Sont considérées comme «tuées» les personnes mortes de leurs blessures dans les 30 jours qui ont suivi l'accident. Les suicides ne sont pas pris en considération.
- Accident de la navigation aérienne: Sont comptés tous les accidents déclarés au Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation qui impliquent des avions civils immatriculés en Suisse, ainsi que les accidents survenus en Suisse et impliquant des avions de nationalité étrangère. Seules les personnes grièvement blessées sont recensées.

AdI, voir Partis

AF, voir Allocations familiales

Agglomération – Une agglomération est un groupe de communes totalisant plus de 20 000 habitants (y c. nuitées dans l'hôtellerie converties). Elle se compose d'un centre dense et en règle générale d'une couronne. La délimitation de la couronne se base sur l'intensité des flux de pendulaires.

Agrégat – Grandeur synthétique qui mesure le résultat de l'activité d'un ensemble (économie nationale, secteur, etc.).

Agrégats monétaires – M0. Billets en circulation et avoirs en comptes de virement détenus à la BNS par les banques commerciales résidentes. La monnaie centrale est également appelée agrégat monétaire M0 ou base monétaire. **M1.** Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme du numéraire détenu par le public, des dépôts à vue auprès des banques et des comptes de transactions auprès des banques (comptes destinés avant tout à des fins de paiement). Seules les positions en francs détenues par des résidents sont prises en considération. **M2.** Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme de M1 et des dépôts d'épargne auprès des banques. Les fonds de la prévoyance liée dans le cadre du 2e pilier (prévoyance professionnelle) et du 3e pilier (prévoyance constituée librement) ne sont pas compris dans les dépôts d'épargne. **M3.** Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme de M2 et des dépôts à terme auprès des banques (engagements résultant des dépôts de la clientèle à terme et papiers monétaires).

Agriculture biologique – Il s'agit d'une forme de production respectant au mieux la nature et l'environnement. L'utilisation d'engrais chimiques ou de synthèse et de produits phytosanitaires est interdite, ce qui n'est pas le cas dans la production intégrée. En ce qui concerne l'élevage, l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés et le transfert d'embryons ne sont pas autorisés. La production et la préparation de produits biologiques sont régies par les principes suivants: a. les cycles et processus naturels sont pris en considération; b. l'utilisation de matières auxiliaires et d'ingrédients chimiques de synthèse est évitée; c. les organismes génétiquement modifiés et les produits qui en sont issus ne sont pas utilisés. Font exception les produits vétérinaires; d. les produits ne sont pas soumis à des rayonnements ionisants, et les produits irradiés ne sont pas utilisés; e. le nombre des animaux de rente doit être adapté à la surface agricole utile, détenue en propriété ou en affermage, se prêtant à l'utilisation des engrais de ferme; f. les animaux de rente sont gardés dans des exploitations biologiques conformes aux exigences fixées dans la présente ordonnance durant leur vie entière et nourris avec des aliments pour animaux obtenus selon les règles arrêtées dans la présente ordonnance.

AI, voir Assurance-invalidité

Aide au développement – Selon la définition de l'OCDE, l'Aide publique au développement (APD) est l'ensemble des flux financiers qui: 1. proviennent du secteur public (Confédération, cantons et communes); 2. ont pour but essentiel de faciliter le développement économique et social des pays destinataires; 3. sont accordés à des conditions de faveur (dons et prêts à taux bonifié); 4. et sont destinés à des pays ou territoires en développement ainsi qu'à des organismes multilatéraux définis par l'OCDE. L'aide bilatérale est l'aide fournie par un partenaire à un autre, qu'il s'agisse d'un État ou d'un groupe d'œuvres d'aide coordonnées sur le plan national ou international. L'aide multilatérale désigne les efforts communs d'organisations internationales, telles que la Banque mondiale ou l'ONU, en faveur d'un ou plusieurs États. L'aide privée au développement de la Suisse est constituée par les dons des œuvres d'entraide des organisations non gouvernementales et des fondations suisses à but non lucratif pour des projets et programmes réalisés dans les pays en développement.

Aide aux victimes – Toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité physique, psychique ou sexuelle a droit au soutien gratuit prévu par la loi sur l'aide aux victimes. La victime et ses proches ont droit à une indemnité pour le dommage qu'ils ont subi du fait de l'atteinte ou de la mort de la victime. Ils ont droit à une réparation morale lorsque la gravité de l'atteinte le justifie.

Aide sociale économique (aide sociale au sens strict) – Dans le système de protection sociale, l'aide sociale économique constitue une prestation de dernier recours. Elle est accordée en fonction des besoins avérés de la personne qui en fait la demande et comprend les prestations financières destinées à assurer son minimum existentiel. L'aide sociale s'étend en outre aux mesures, en particulier préventives, destinées à combattre la pauvreté, y compris les mesures d'encouragement de l'autonomie économique et personnelle comme les mesures de réinsertion sociale des personnes soutenues. L'aide sociale relève de la compétence des cantons. Seules l'aide sociale dans le domaine de l'asile et l'aide aux Suisses de l'étranger relèvent de la Confédération. Chaque canton a sa propre législation en matière d'aide sociale qui régit l'ensemble de l'aide sociale cantonale et communale.

Aire de bâtiments – Selon la statistique de la superficie: surface au sol des bâtiments et terrains attenants.

Allocations familiales (AF) – Les allocations familiales servent à compenser partiellement les charges familiales. Les employeurs qui occupent du personnel sur le territoire d'un canton ont en principe l'obligation de s'affilier à une caisse cantonale d'allocations familiales ou à une caisse privée reconnue. Les AF cantonales destinées aux salariés comprennent des allocations pour enfants, parfois aussi des allocations de formation, des allocations de naissance, des allocations d'éducation et des contributions aux frais de crèche. Le montant des prestations varie d'un canton à l'autre. Dix cantons ont édicté une réglementation pour les indépendants et cinq pour les personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle. Seules les personnes travaillant dans l'agriculture ou dans l'administration fédérale touchent des allocations réglementées au niveau fédéral. Dans l'agriculture, les AF sont supportées pour l'essentiel par la Confédération. Les AF cantonales destinées aux salariés sont financées presque entièrement par les contributions des employeurs. Les caisses cantonales d'allocations familiales, qui versent environ le tiers des AF cantonales, ont des taux de cotisation compris entre 1,5 et 3,0%; pour les caisses d'allocations familiales privées, la fourchette est de 0,1 à 5,5%.

Allocation de maternité – En septembre 2004, le peuple a accepté la proposition d'une allocation de maternité fédérale, qui est entrée en vigueur en juillet 2005. Les femmes, salariées et indépendantes, reçoivent après la naissance d'un enfant pendant 14 semaines 80% de leur précédent revenu. Le financement de l'allocation de maternité se répartit paritairement entre les employeurs et les employés dans le cadre des APG.

Allocations pour perte de gain (APG) – Compense une partie de la perte de gain subie par les personnes qui accomplissent leur service militaire ou civil ou servent dans la protection civile. L'APG compense en outre partiellement les pertes de gain liées à la maternité (allocation de maternité, 14 semaines, depuis le 1er juillet 2005), à un congé de l'autre parent (deux semaines, depuis 2021), à la garde d'enfants gravement atteints dans leur santé (allocation de prise en charge, 14 semaines, depuis le 1er juillet 2021) et à l'adoption (allocation d'adoption, deux semaines, depuis 2023).

AM, voir Assurance-maladie

Années potentielles de vie perdues – Ce chiffre se réfère à tous les décès qui ont eu lieu une certaine année avant la septantième année révolue. Il correspond à la somme des différences entre l'âge du décès et la septantième année. Ce nombre – il peut aussi être exprimé sous forme de taux – est un indicateur pertinent de la mortalité précoce, qui pourrait être partiellement évitée dans la mesure où une grande partie de ces décès sont occasionnés par des accidents ou des maladies influencées par le mode de vie (avant tout les maladies cardio-vasculaires et les affections cancéreuses).

APD, voir Aide publique au développement

APG, voir Allocations pour perte de gain

Appartenance religieuse – Église ou communauté religieuse déclarée par les personnes interrogées dans le cadre du Relevé structurel. Il ne s'agit donc pas uniquement de celles reconnues de droit public par les cantons, mais de toutes les religions ou communautés religieuses.

Arrivées – Nombre d'hôtes (enfants compris) qui passent une ou plusieurs nuits dans un hôtel ou un établissement de cure, ou dans un établissement de la parahôtellerie.

Assurance-accidents (AA) – L'assurance contre les accidents professionnels (AP), obligatoire depuis 1984, a pour but de protéger les salariés contre les conséquences économiques d'un accident ou d'une maladie professionnelle. Une assurance contre les accidents non professionnels (ANP) ne peut être conclue que par les personnes qui exercent une activité de plus de 12 heures par semaine. Depuis 1996, les personnes sans emploi sont tenues de contracter une assurance contre les accidents (AAC). Les indépendants ont la possibilité de s'assurer à titre facultatif (AFI). La Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents (SUVA), fondée en 1919, est de loin la plus importante des assurances accidents. Les institutions d'assurances privées, les caisses publiques d'assurances accidents et quelques caisses-maladies proposent également des polices d'assurance accidents. Les prestations de l'AA comprennent le traitement médical, les indemnités journalières pour la durée de l'incapacité de travail ainsi que des rentes d'invalidité et de survivants. L'AA est financée par des primes versées par les employeurs et par les assurés. Les primes de l'AP sont payées par les employeurs, celles de l'ANP le sont en général par les assurés.

Assurance-chômage (AC) – L'AC obligatoire, introduite en 1976, a pour but de couvrir le risque de chômage. Elle sert également à combattre le chômage par différentes mesures (cours, emplois temporaires, stages, allocations de formation, mise à niveau en vue d'un nouvel emploi, encouragement de l'activité indépendante, contributions aux frais de déplacements quotidiens et aux frais de séjours hebdomadaires). L'assurance verse des indemnités aux travailleurs n'ayant pas reçu de salaire suite à l'insolvabilité de l'employeur. La révision partielle de 1996/1997 a instauré un nouveau système de prestations et de cotisations et a institué les offices régionaux de placement (ORP). Certaines

prestations ont été réduites dans le cadre du programme de stabilisation de 1998. L'AC est financée presque exclusivement par les cotisations versées à parts égales par les employeurs et les salariés. Les subventions de la Confédération ne peuvent dépasser 5% des dépenses totales de l'assurance. Les cotisations des employeurs et des assurés, qui ont été relevées de 0,4% à 2,0% du salaire en 1993, puis à 3,0% en 1995, ont été à nouveau réduites à 2,0% en 2003.

Assurance-invalidité (AI) – L'AI obligatoire a été introduite pour l'ensemble de la population en 1960. Elle assure des prestations aux handicapés de naissance et aux personnes devenues handicapées par suite d'une maladie ou d'un accident. Son principal objectif est d'intégrer ou de réintégrer ces personnes dans la vie professionnelle ou dans un autre domaine d'activité équivalent (famille, formation, etc.). Cette (ré)intégration est favorisée par des mesures de réadaptation médicales ou professionnelles, par des formations spéciales et par des moyens auxiliaires. L'AI assure également la subsistance des handicapés qui sont partiellement ou totalement incapables d'exercer une activité. L'assurance couvre les risques d'invalidité physique, mentale et psychologique. L'AI est financée d'une part par les cotisations des assurés et des employeurs, d'autre part par des contributions publiques. Le taux de cotisation s'élève depuis 1995 à 1,4% (1988–1994: 1,2%). Les cotisations sont payées à parts égales par les travailleurs et les employeurs. Les dépenses annuelles sont financées pour moitié par les pouvoirs publics, la Confédération supportant l'essentiel de cette charge.

Assurance-maladie (AM) – Jusqu'en 1995, l'AM était régie par la loi de 1911 sur l'assurance-maladie et accidents (LAMA). Une nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAMal) est entrée en vigueur le 1er janvier 1996. Cette loi a introduit une assurance obligatoire des soins (AOS). L'AM comprend d'une part cette assurance de base, qui couvre les frais de traitement en cas de maladie, en cas de maternité et partiellement en cas d'accident. Elle comprend d'autre part une assurance d'indemnités journalières qui couvre la perte de gain, mais qui n'est pas obligatoire. Les assureurs peuvent en outre proposer des assurances complémentaires, pour lesquelles ils fixent des primes individuelles en fonction des risques. Ces assurances complémentaires comprennent, entre autres, le libre choix de l'hôpital dans toute la Suisse, le séjour en division privée ou semi-privée ainsi que des indemnités journalières. L'introduction de la LAMal a amené une assurance de base obligatoire pour toute la population, le libre choix de la caisse, un catalogue de prestations unique pour tous les assurés (ce catalogue s'est enrichi en 1999 de plusieurs prestations de la médecine alternative), l'obligation de prendre en charge les traitements hospitaliers quelle que soit leur durée, une prime par tête unique pour les adultes d'une même caisse et d'une même région (un canton peut être divisé en trois régions au maximum), des réductions de primes pour les personnes à faible revenu et la compensation des risques entre les assureurs. La LAMal a introduit définitivement trois nouvelles formes d'assurance que le Conseil fédéral avait créées à titre d'essai en 1990: l'assurance avec franchises à option, l'assurance avec bonus et l'assurance à choix limité, laquelle est représentée principalement par les HMO (Health Maintenance Organizations). L'AOS est financée presque entièrement par des primes par tête, ce qui la distingue – aussi sur le plan international – des autres assurances sociales.

Assurances sociales – Secteur spécifique à la Suisse regroupant les unités actives dans l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI), les allocations pour pertes de gains (APG), l'assurance-chômage (AC), l'assurance-accidents (LAA), l'assurance-maladie (LAMal) et la prévoyance professionnelle (LPP).

Assurance-vieillesse et survivants (AVS) – L'AVS, assurance obligatoire de prévoyance vieillesse, a été introduite en 1948 et a été plusieurs fois révisée depuis. En plus des rentes pour personnes âgées, l'AVS assure des prestations aux veuves, aux veufs et aux orphelins. Le but de cette assurance est de pourvoir aux besoins élémentaires des personnes âgées et de celles qui n'ont plus de soutien suite au décès du conjoint ou des parents. L'AVS verse également des allocations pour impotents. La rente AVS ordinaire se calcule d'après le revenu sur lequel les cotisations ont été versées et d'après le nombre d'années de cotisations. Depuis la 10e révision de l'AVS, les rentes des conjoints sont calculées séparément selon le principe du splitting. Les taux de cotisations s'élèvent depuis le 1er janvier 2021 à 8,7% du salaire brut (indépendants: 8,1% du salaire brut). Les pouvoirs publics financent 20,2% des dépenses de l'assurance. Les fluctuations du bilan comptable sont équilibrées au moyen d'un fonds de compensation. Les ressortissants suisses vivant à l'étranger peuvent adhérer à l'AVS à titre facultatif.

AVF, voir Partis

AVS, voir Assurance-vieillesse et survivants

Balance des paiements – La balance des paiements recense les échanges transfrontières de marchandises et de services, les flux transfrontières de revenus de facteurs (revenus du travail et de capitaux) et les mouvements de capitaux avec l'étranger pendant une période donnée. L'évolution et la structure de la balance des paiements renseignent sur les relations économiques d'un pays avec le reste du monde. Dans son Manuel de la balance des paiements, le Fonds monétaire international a établi les fondements méthodologiques de cette statistique. La balance suisse des paiements est constituée de quatre balances partielles, à savoir la balance des transactions courantes, les transferts en capital, la balance des mouvements de capitaux et la position extérieure nette de la Banque nationale. Dans la balance des paiements, la différence statistique entre le total des inscriptions du côté des recettes (recettes de la balance des transactions courantes et importations de capitaux) et le total des inscriptions du côté des dépenses (dépenses de la balance des transactions courantes et exportations de capitaux) est appelée «Erreurs et omissions nettes». En principe, les deux totaux devraient être égaux, puisque toutes les transactions économiques avec l'étranger sont prises en compte selon un système d'enregistrement en partie double. Dans la pratique toutefois, l'équilibre n'est pas réalisé étant donné la multiplicité des transactions et des sources statistiques.

Banque centrale – La banque centrale (institut d'émission) est l'autorité monétaire d'un État. La Banque nationale suisse (BNS) a pour tâches principales de conduire la politique monétaire et de faciliter le trafic des paiements (SIC). La banque centrale est investie du droit exclusif d'émettre des billets de banque (monopole d'émission des billets de banque).

Bâtiment (non génie civil) – Ouvrage en élévation, dont la plus grande partie se situe au-dessus du niveau du sol (p. ex. Maisons d'habitation, immeubles commerciaux, bâtiments industriels). Sont également considérés comme des bâtiments certains ouvrages souterrains accessibles aux humains et destinés à abriter des personnes, des animaux ou des biens (p. ex. les abris de la protection civile).

Bâtiment – Les bâtiments sont des constructions durables, bien ancrées dans le sol et utilisées pour l'habitat, le travail, la formation, la culture ou le sport. Dans le cas de maisons jumelées, en groupe ou en rangée, chaque construction ayant son propre accès depuis l'extérieur et séparée des autres par un mur mitoyen porteur vertical allant du rez-de-chaussée au toit est considérée comme un bâtiment indépendant.

Bâtiment d'habitation – Bâtiments d'habitation réunissent les bâtiments exclusivement à usage d'habitation et les bâtiments d'habitation avec usage annexe.

Bilan – Le bilan présente l'état des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan. Le solde du bilan correspond au patrimoine net.

Billets en circulation – Il s'agit de la somme de tous les billets de banque émis par la Banque nationale. Les billets en circulation forment environ 90% de la monnaie centrale. Ils constituent des engagements de la banque centrale envers le public et figurent par conséquent au passif du bilan de la banque centrale.

Biodiversité – La biodiversité, ou diversité biologique, englobe la diversité des espèces (animaux, plantes, champignons et bactéries), la diversité génétique des individus au sein d'une espèce et la diversité des écosystèmes dans lesquels vivent les espèces.

Capital propre – Dans le modèle SF, le capital propre correspond à la partie passive du bilan après déduction des capitaux de tiers.

Capital de tiers – Obligations découlant d'événements passés qui entraîneront des sorties de ressources probables à l'avenir.

Casier judiciaire – Sont inscrites au casier judiciaire informatique VOSTRA (art. 18 de la loi sur le casier judiciaire, LCJ):
- les condamnations pour crime ou délit;
- les condamnations pour contravention si elle est punie d'une amende de plus de 5000 francs; si la loi habilite ou contraint expressément l'autorité qui a rendu le jugement à aggraver la peine en cas de nouvelle infraction; si une interdiction d'exercer une activité, une interdiction de contact ou une interdiction géographique a été ordonnée contre l'auteur.

Catégorie de consommateurs (énergie) – Pour la consommation finale d'énergie, on distingue entre quatre catégories de consommateurs: (1) les ménages; (2) l'industrie (y compris les arts et métiers); (3) les services; (4) les transports. À cela s'ajoute une poste «différence statistique», qui comprend notamment l'agriculture. Cette répartition n'a cours que depuis 1999. Auparavant, la catégorie industrie ne comprenait pas les arts et métiers, et les services étaient réunis en une seule catégorie avec les arts et métiers et l'agriculture. La définition des ménages et des transports n'a pas changé.

Cause de décès – On considère comme cause de décès la maladie principalement responsable de la mort d'une personne; on l'indique conformément à la Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (10e révision, valable depuis 1995; pour certaines causes de décès, les comparaisons avec les années antérieures à 1995 ne sont possibles que sous certaines réserves).

Cessation d'entreprise – Les cessations d'entreprises correspondent aux entreprises qui cessent définitivement l'exercice d'une activité économique marchande. Une cessation d'entreprise consiste dans la dissolution d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise déjà existante n'est impliquée dans cet événement. Les entreprises disparues doivent avoir cessé définitivement dans l'année considérée une activité marchande, qu'elles soient ou non inscrites au Registre du commerce.

Charge – Une charge est une évaluation monétaire des biens ou des prestations de service utilisés ou consommés au cours d'une période comptable. En plus des dépenses ayant une incidence sur le financement, le modèle SF inclut tous les amortissements et les corrections de valeur, ainsi que d'autres opérations sans incidence sur le financement, alors que le modèle SFP n'inclut que les amortissements planifiés au niveau de l'économie nationale.

Chemin de fer – Installations ferroviaires dédiées au transport public de personnes ou au transport de marchandises. Font exception les installations pour trains à crémaillère, les trams et les transports par câbles.

Chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires de l'unité enquêtée comprend les ventes de biens et les services fournis à des tiers pendant la période de référence. Le terme «tiers» englobe l'ensemble des entreprises qui ne correspondent pas à l'unité enquêtée, y compris d'autres entreprises du même groupe.

Chiffre d'affaires du commerce de détail – Le chiffre d'affaires de l'unité d'enquête englobe la vente de biens et services, ainsi que les services de réparation fournis aux ménages privés. Sont exclus les revenus de la loterie, les taxes (par ex. vignettes autoroutières), ou autres.

Chômage – La statistique publique suisse fait une distinction entre les deux notions «chômeurs inscrits» et «chômeurs au sens du BIT» (Bureau international du travail). Le terme de «chômeurs inscrits» est utilisé en relation avec la statistique du chômage du SECO (Secrétariat d'État à l'économie), tandis que l'on parle de «chômeurs au sens du BIT» dans la statistique de l'OFS.

Les chômeurs inscrits sont des personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, indifféremment du fait qu'elles touchent ou non une indemnité de chômage. Les chômeurs en fin de droits continuent de figurer dans la statistique s'ils restent inscrits auprès de l'office du travail. Ne font pas partie des chômeurs inscrits les personnes en gain intermédiaire et celles qui suivent un programme d'occupation ou de perfectionnement.

Les chômeurs au sens du BIT sont les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence,
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes,
- et qui étaient disponibles pour travailler.

Selon cette définition, qui correspond aux normes internationales, le nombre des chômeurs au sens du BIT comprend également les chômeurs en fin de droit qui ne sont plus inscrits dans un office régional de placement mais qui cherchent activement du travail, de même que les femmes au foyer qui souhaitent reprendre une activité professionnelle ou les étudiants qui cherchent un emploi pour les vacances.

Finalement, la notion apparentée de demandeurs d'emploi inscrits regroupe toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement. Les demandeurs d'emploi inscrits sont constitués de deux groupes: les chômeurs et les demandeurs d'emploi non chômeurs. Ces derniers sont inscrits auprès des offices régionaux de placement, mais, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi. Il s'agit principalement de personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement ou en gain intermédiaire.

Cinéma – Établissement spécialement équipé dans lequel ont lieu des projections, privées ou publiques, de films. Un cinéma peut regrouper une ou plusieurs salles. Chaque cinéma doit obligatoirement être enregistré auprès de l'Office fédéral de la culture. Selon les cantons, un cinéma doit obtenir une autorisation administrative pour projeter des films.

CITE (ISCED en anglais) – Classification Internationale Type de l'Éducation. Schéma de classification du système d'enseignement, défini par l'UNESCO et utilisé sur le plan international.

Classe moyenne (groupe à revenus moyens) – La classe moyenne – ou groupe à revenus moyens – comprend toutes les personnes vivant dans un ménage qui dispose d'un revenu brut équivalent (voir Revenu équivalent) compris entre 70% et 150% du revenu brut équivalent médian de l'année d'observation en question.

Collectivité – Catégorie de payeurs des transports. Ensemble de personnes non impliquées dans le mode de transport concerné (route, rail, air, eau) qui subissent des conséquences négatives liées à ce mode de transport.

Commerce extérieur – Le commerce extérieur recense les importations et les exportations de marchandises. Celles-ci sont ventilées selon différents groupes et selon les pays de production (importation) ou de destination (exportation). Les résultats du commerce extérieur sont calculés d'après le Total 1 (sans les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités) ou d'après le Total 2 (y compris les marchandises précitées). Deux nomenclatures importantes sont à disposition. La classification des marchandises selon l'emploi, qui contient six groupes principaux, et la classification des marchandises selon la nature, qui en dénombre quatorze. L'attribution des marchandises dans ces deux nomenclatures s'effectue sur la base du numéro de tarif des douanes. Il s'agit d'un code à huit chiffres utilisé pour la déclaration des marchandises lors de leur passage à travers la ligne des douanes. Les six premiers chiffres correspondent au numéro du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (cf. RS 0.632.11). Par pays de production, on entend le pays d'origine de la marchandise. Si la marchandise a été nationalisée par acquittement des droits ou par admission en franchise dans un pays tiers avant son entrée en Suisse, c'est ce pays qui est réputé pays de production. Pour les marchandises en libre circulation dans une union douanière, c'est le pays d'expédition qui est considéré comme pays de production. Le pays de destination est le pays dans lequel la marchandise est censée être utilisée, transformée, perfectionnée ou autrement travaillée. La valeur des importations et des exportations correspond à la valeur statistique. Il s'agit de la valeur franco frontière des marchandises en francs suisses. Les frais de transport, d'assurance et autres jusqu'à la frontière suisse sont inclus dans cette valeur, tandis que les rabais et escomptes en sont déduits (cif à l'importation et fob à l'exportation). Les montants libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours vente des devises du jour précédant le dédouanement. Si la facture fait défaut ou est douteuse, la valeur à retenir équivaut au prix qui serait normalement facturé à un tiers indépendant. Le solde de la balance commerciale représente la différence de valeur entre les importations et les exportations. Lorsque la valeur des importations dépasse celle des exportations, on dit que la balance commerciale est déficitaire ou passive. Dans le cas contraire, la balance est excédentaire ou active. Les transactions qui ne sont pas reprises dans la statistique du commerce extérieur (= marchandises exclues du commerce spécial) sont réunies à la rubrique «Autre trafic de marchandises». Cette dernière catégorie n'apparaît pas dans la balance commerciale, mais dans la balance des revenus (voir balance des paiements).

Compensation – Revenus de prestations et de livraisons fournies à des tiers par une unité d'administration publique; elles comprennent en outre les taxes d'exemption de l'obligation de servir, les revenus provenant d'amendes et des remboursements de la part du secteur privé.

Compte de financement – Le compte financier enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes, c'est-à-dire toutes les opérations de paiement d'un exercice qui résultent directement de l'accomplissement des tâches.

Condamnation – Ce terme recouvre tous les jugements prononcés par les tribunaux en vertu du code pénal, d'une autre loi pénale fédérale ou du code pénal militaire, et entraînant des sanctions (les acquittements ne sont pas pris en considération). Les statistiques ne tiennent compte que des jugements inscrits dans le casier judiciaire; les décisions postérieures au jugement telles que l'annulation d'un sursis pour une peine privative de liberté sont également prises en considération, mais ne sont pas comptées comme de nouvelles condamnations.

Conseil des États, voir Parlement

Conseil national, voir Parlement

Consommation brute d'énergie – Les statistiques nationales de l'énergie visent en premier lieu à mesurer la consommation totale d'énergie, pertes de transformation comprises, à l'intérieur des frontières nationales. Cette grandeur, appelée consommation brute, se compose de l'énergie primaire tirée du pays, des soldes du commerce extérieur des divers agents énergétiques et des variations de stocks. N'est pas prise en compte l'énergie «grise» échangée avec l'étranger, c'est-à-dire l'énergie ayant servi à fabriquer des biens d'importation ou d'exportation et qui est en quelque sorte «contenue» dans ces biens.

Consommation intérieure de matières premières – RMC = Raw Material Consumption. La consommation intérieure de matières premières, ou empreinte matérielle, correspond à l'ensemble des matières premières extraites en Suisse ou à l'étranger pour satisfaire la demande finale en biens et services de la Suisse. La demande intérieure finale correspond à la somme des dépenses de consommation finale des ménages et des administrations publiques, de la formation brute de capital fixe et des variations de stock.

Consommation intermédiaire – Représente la valeur de tous les biens et services qui sont consommés au cours de la période pour produire d'autres biens et services. La consommation intermédiaire enregistre ainsi les inputs nécessaires au processus de production (électricité, loyers, etc.).

Contravention, voir Infraction

Coût du travail – Le coût du travail correspond à l'ensemble des frais que l'employeur doit payer pour pouvoir engager de la main d'œuvre salariée. Il est composé des salaires et traitements, des cotisations sociales à la charge des employeurs et d'autres frais (formation professionnelle, recrutement, etc.).

Coût de la construction – Le coût de la construction comprend l'ensemble des dépenses liées à la réalisation d'un ouvrage, soit les travaux préparatoires, la construction proprement dite, les installations fixes destinées à un usage spécifique de l'ouvrage, les aménagements extérieurs, les travaux de raccordement dans les limites de la parcelle, les frais de construction annexes. N'entrent pas dans cette définition les coûts d'acquisition du terrain, les travaux de raccordement en dehors de la parcelle et les coûts pour l'équipement en objets mobiles.

Coût d'environnement et de santé (des transports) – Coût causé par le trafic dû à ses effets sur l'environnement et sur la santé de l'être humain (p. ex. pollution de l'air, nuisances sonores, changements climatiques, contamination des sols, fragmentation des écosystèmes ou des paysages).

Coût total – Également appelé coût économique. Il se compose des coûts des infrastructures de transport et des moyens de transport ainsi que des coûts d'accidents, d'environnement et de santé causés par les transports. Le coût total peut être supporté par les usagers des transports eux-mêmes, par les pouvoirs publics ou par la collectivité.

Création d'entreprise, voir Nouvelle entreprise

Crime, voir Infraction

Déchets urbains – Ordures ménagères et autres déchets de composition analogue issus de l'industrie ou de l'artisanat.

Degré secondaire II – Le degré secondaire II offre une formation après l'enseignement obligatoire de base. Il commence, d'après le concordat HarmoS, onze ans après le début du degré primaire (lorsque les élèves sont dans leur 16e année) et comprend des filières de formation générale, d'une part, et des filières professionnelles, d'autre part. Les formations durent en général de deux à quatre ans et s'achèvent par l'obtention d'un certificat de maturité, d'un certificat de culture générale, d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Les titres du degré secondaire II autorisent leurs titulaires à poursuivre une formation au degré tertiaire. Voir: École de culture générale, Formation professionnelle, Maturité gymnasiale, Maturité professionnelle, Maturité spécialisée.

Degré tertiaire – On distingue deux filières au degré tertiaire: la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles. La formation professionnelle supérieure comporte une grande variété de formations (env. 460 diplômes). Les diplômes décernés par les écoles supérieures et les écoles techniques, ainsi que les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs sont reconnus par la Confédération et les cantons. Ils impliquent une formation achevée du degré secondaire II et, dans le second cas, quelques années d'expérience professionnelle. Les hautes écoles comprennent les hautes écoles universitaires (c.-à-d. les universités cantonales et les écoles polytechniques fédérales), hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques, ainsi que d'autres institutions du domaine des hautes écoles

partiellement ou totalement financées par des fonds publics (comme p. ex. l'institut fédéral des hautes études dans la formation professionnelle ou l'institut universitaire Kurt Bösch). Ces formations sont couronnées par un diplôme, un bachelor, un master ou un doctorat (uniquement dans les hautes écoles universitaires).

Délit – voir Infraction

Dénonciation – Ce terme englobe l'ensemble des infractions enregistrées auprès de la Police selon une atteinte au Code pénal ou selon une disposition spécifique à d'autres lois accessoires importantes. Les informations enregistrées portent sur la nature des infractions et sur le lieu et le moment de leur commission. Sont également saisis des caractères démographiques et juridiques concernant les lésés et les prévenus, ainsi que, pour les délits de violence domestique, des informations sur la nature des rapports entre l'auteur et sa victime.

Dépense – Une dépense est définie comme une utilisation du patrimoine financier (modèle SF) ou des valeurs du patrimoine financier (modèle SFP) dans le but de réaliser des tâches publiques. Elle nécessite une base légale et un crédit.

Dépenses culturelles des ménages privés – Dépenses des ménages privés en Suisse pour des contenus, services, biens et appareils dans le domaine de la culture. La source pour les dépenses culturelles des ménages privés est l'Enquête sur le budget des ménages (EBM). Les postes de l'EBM relevant de la culture ont été définis selon les recommandations d'Eurostat. Ils comprennent aussi les dépenses dans le domaine des médias.

Dépenses dans la construction – Ce sont les investissements dans la construction plus les dépenses totales consacrées aux travaux d'entretien publics.

Dépenses des consommateurs finaux d'énergie – Sont incluses les dépenses pour l'énergie, le transport et tous les impôts et taxes (p. ex. taxe sur le CO_2, impôt sur les huiles minérales, TVA). Les carburants d'aviation, les déchets industriels, le mazout moyen et lourd, le coke de pétrole et les autres produits pétroliers ne sont pas évalués faute de données sur les prix.

Dépenses de transfert – Les dépenses de transfert comprennent les cotisations à l'AVS/AI et aux caisses de pension, les impôts, les primes d'assurance-maladie et d'autres assurances, les transferts à d'autres ménages, les dons et les autres transferts.

Dépenses du secteur des administrations publiques – Dans le modèle SFP, les dépenses du secteur des administrations publiques résultent de la somme des charges et des acquisitions nettes d'actifs non financiers.

Dépenses intra-muros de R-D – Les dépenses intra-muros de R-D (recherche et développement) couvrent l'ensemble des dépenses afférentes à la R-D exécutée dans une unité statistique ou dans un secteur de l'économie, quelle que soit l'origine des fonds. Elles comprennent les dépenses de personnel R-D (salaires, traitements annuels, frais connexes de personnel et avantages divers tels que les primes, indemnités de congés payés, cotisations aux caisses de retraite, autres versements de sécurité sociale), les autres dépenses courantes de R-D (qui recouvrent, à l'exclusion des amortissements, l'ensemble des frais encourus pour l'achat de matériaux, fournitures, équipements divers qui ne font pas partie des dépenses en capital, comme l'eau, les livres, les animaux de laboratoire, etc., ainsi que les frais administratifs et les loyers) et les dépenses d'investissements de R-D (terrains, constructions, instruments et équipements).

Dépenses nationales de protection de l'environnement – Les dépenses nationales de protection de l'environnement mesurent l'effort financier des ménages, des entreprises et des administrations publiques (y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM) pour la prévention, la réduction ou la suppression de la pollution ou de toute autre dégradation de l'environnement. Elles se composent d'une dépense courante et d'une dépense en capital. Les dépenses ayant un impact favorable sur l'environnement mais servant en premier lieu d'autres buts que sa protection sont exclues.

Dém., voir Partis

Dette – La dette comprend les instruments financiers suivants du passif du compte de patrimoine dans le modèle SFP: liquidités et dépôts, titres de créance ainsi que crédits. Ces derniers sont toutefois évalués à leur valeur nominale et non à leur valeur de marché, conformément à la définition de Maastricht.

Diffusion (journaux) – Nombre d'exemplaires d'un journal vendus ou distribués par édition. Les associations de la branche ont défini la méthode de relevé dans un accord.

Disparité – La disparité est définie comme une inégalité entre plusieurs éléments. Par disparités spatiales ou régionales on entend les différences entre des régions qui se traduisent par des conditions de vie ou des évolutions différentes.

Distance journalière par personne – Distance moyenne parcourue par personne et par jour à l'intérieur du pays. Sauf indication contraire, les résultats se réfèrent à la population résidante permanente de la Suisse âgée de 6 ans et plus. Pour des raisons liées à la collecte des données, une partie des distances parcourues lors de voyages avec nuitées n'est pas prise en compte.

Droit pénal – Les principales dispositions pénales sont contenues dans le Code pénal suisse (CP). Une grande partie de la criminalité et surtout de la criminalité grave y est définie. À côté du CP, des dispositions pénales sont prévues dans différentes lois fédérales annexes. Celles-ci répriment des infractions spécifiques. La loi fédérale sur la circulation routière (LCR), la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) et la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) sont les plus importantes (en termes de fréquence). À noter qu'il existe également le Code pénal militaire (CPM) auquel les personnes astreintes au service sont soumises.

Droit pénal des mineurs – Les dispositions concernant les enfants et les jeunes intégrées au code pénal en 1942 ont été regroupées pour former un droit pénal propre aux mineurs le 1er janvier 2007. En même temps, l'âge de la majorité pénale a passé de 7 à 10 ans.

DS, voir Partis

Durée de séjour – Nombre de nuitées divisé par le nombre d'arrivées dans un hôtel ou un établissement de cure ou dans un établissement de la parahôtellerie.

Eau, navigation – Mode de transport qui, sauf indication contraire, englobe les transports publics de personnes sur les lacs et cours d'eau et les transports privés de marchandises sur le Rhin.

École obligatoire – Selon le concordat HarmoS, l'école obligatoire dure onze ans. Elle recouvre les degrés primaire et secondaire I. Le degré primaire se déroule sur huit ans, école enfantine ou cycle élémentaire compris, et le degré secondaire I sur trois ans: – degré primaire 1–2 (école enfantine, cycle élémentaire années 1–2) – degré primaire 3–8 (3e à 8e année) – degré secondaire I (9e à 11e année).

E-commerce – Par commerce électronique ou e-commerce, on entend les transactions effectuées sur Internet ou sur d'autres réseaux informatiques (EDI, p. ex.). Les biens ou services sont commandés via de tels réseaux; les paiements et la livraison peuvent s'effectuer en ligne ou selon la voie traditionnelle. (nota bene: les commandes passées en envoyant un simple e-mail n'entrent pas dans la catégorie du e-commerce).

Économie culturelle – La définition de l'économie culturelle utilisée ici s'appuie sur les recommandations d'Eurostat, telles qu'elles ont été fixées en 2012. Elle part d'une acception traditionnelle de la culture, mais élargie à des secteurs d'activité dans lesquels la créativité joue un rôle majeur, comme l'architecture, l'industrie des jeux vidéo, l'artisanat d'art ou la publicité. Par opposition à la perspective plus large de l'économie créative, qui inclut également l'informatique et les logiciels en général, ainsi que le marketing, l'attention se porte ici sur la culture au sens plus strict du terme.

Dans la perspective des entreprises, le secteur culturel comprend 36 codes NACE (Nomenclature statistique des activités économiques) à quatre chiffres, compatibles à ce niveau avec la NOGA suisse (Nomenclature générale des activités économiques).

Dans la perspective des personnes, 35 codes à quatre chiffres de l'ISCO (International Standard Classification of Occupations) correspondant à des occupations (ou professions) culturelles ont été définis. Les «travailleurs culturels» au sens plus large englobent trois combinaisons:

- personnes exerçant une profession culturelle dans le secteur culturel (p. ex. musicien d'orchestre),
- personnes exerçant une profession culturelle, mais en dehors du secteur culturel (p. ex. photographe dans une entreprise chimique),
- personnes exerçant une profession non culturelle dans le secteur culturel (p. ex. comptable dans un théâtre).

Lors du calcul de la valeur ajoutée du secteur culturel, seul le secteur marchand (business sector) est considéré, à savoir les acteurs économiques dont la finalité est le profit et qui mettent en œuvre des stratégies pour augmenter leur rentabilité. Contrairement au produit intérieur brut (PIB), le secteur marchand exclut la valeur ajoutée de l'administration publique et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Économie nationale – Regroupe toutes les unités résidentes sur le territoire économique.

Émission – Rejet dans l'environnement de polluants, de rayonnements et de bruit d'origine naturelle ou anthropique.

Emploi (place occupée) – Les emplois désignent des places de travail occupées. Tout en recouvrant en grande partie la même notion, les «emplois» et les «personnes actives occupées» ne coïncident pas, dans la mesure où une personne peut occuper plusieurs emplois. On parle dans ce cas d'activité principale et d'activité secondaire.

La statistique de l'emploi (BESTA) et la statistique structurelle des entreprises (STATENT) renseignent sur les emplois soumis à une cotisation AVS obligatoire (salariés et indépendants dont le revenu annuel minimum se monte à 2300 francs par an). La durée de travail minimale qui est déterminante est donc différente de celle qui est retenue dans la statistique de la population active occupée (SPAO; une heure par semaine). Contrairement à cette dernière, la BESTA et la STATENT ne prennent en outre pas en considération certaines catégories d'emplois atypiques, telles que les personnes qui ne travaillent pas dans des entreprises (employés de ménages privés, travailleurs à domicile, collaborateurs familiaux, etc.).

Énergie finale – L'énergie finale est l'énergie que le consommateur achète, ou qu'il produit lui-même, pour un usage déterminé (p. ex. l'électricité destinée à l'éclairage, l'essence destinée à l'automobile). Elle se situe au bout de la chaîne commerciale. Sont déduits de l'énergie finale, mais non de l'énergie brute, les pertes de transport et de distribution, la consommation propre du secteur énergétique, les produits pétroliers non énergétiques élaborés dans les raffineries suisses (bitumes, lubrifiants, etc.) et les produits servant à générer de l'électricité et de la chaleur à distance.

Énergie primaire – Source d'énergie non encore transformée en énergie secondaire, p. ex. la force hydraulique, le charbon, le pétrole brut, le gaz naturel, le bois, mais aussi les ordures ménagères et les déchets industriels. La chaleur produite dans les réacteurs nucléaires est également considérée comme une énergie primaire.

Énergie secondaire – Énergie obtenue par transformation de l'énergie primaire (raffinage, production thermique d'électricité, turbinage, etc.). Exemples: l'électricité, le chauffage à distance, le mazout, l'essence. La transformation de l'énergie primaire en énergie secondaire engendre toujours des pertes.

Énergie (unités de mesure) – La consommation d'énergie est généralement donnée en térajoules (TJ) (1 TJ = 0,2778 GWh = 0,2778 × 106 kWh). On utilise pour les différents agents énergétiques la clé de conversion suivante:

Produits pétroliers:	
Pétrole brut	0,0432 TJ/t
Huile extra-légère	0,0429 TJ/t
Huile lourde	0,0412 TJ/t
Coke de pétrole	0,0318 TJ/t
Gaz liquides, autres	0,0460 TJ/t
Essence	0,0426 TJ/t
Carburant diesel	0,0430 TJ/t
Carburant d'aviation	0,0432 TJ/t
Biocarburants (pouvoir énergétique inférieur):	
Biodiesel	9,07 kWh/l
Bioéthanol	5,85 kWh/l
Huile végétale (huile de colza pure)	9,61 kWh/l
Biocarburants d'aviation	9,60 kWh/l
Gaz naturel:	
Pouvoir calorifique supérieur	0,0403 TJ/1000 m³
Pouvoir énergétique inférieur	0,0363 TJ/1000 m³
Charbon:	
Houille	0,0255 TJ/t
Lignite	0,0236 TJ/t
Bois:	
Bûches, séchées à l'air	0,0150 TJ/t
Bois déchiqueté	0,0116 TJ/t
Charbon de bois	0,0283 TJ/t
Pellets	0,0180 TJ/t
Déchets:	
Usines d'incinération des ordures	0,0119 TJ/t

Énergies renouvelables – Énergies produites de manière continue ou cyclique par la nature, pouvant être soit transformées en énergie utilisable, soit utilisées directement comme énergie finale. Les énergies renouvelables comprennent d'une part des sources d'énergie traditionnelles (hydraulique et bois), d'autre part des sources d'énergies nouvelles (vent, soleil, biocarburants, biogaz, chaleur de l'environnement).

Entreprise (unité institutionnelle) – Plus petite unité juridiquement indépendante. Une unité institutionnelle peut être constituée d'un ou plusieurs établissements. La principale forme d'unité institutionnelle est l'entreprise marchande. Parmi les unités institutionnelles, on trouve encore les institutions sans but lucratif au service des ménages et (pour l'administration publique) les unités d'administration. Dans la statistique structurelle des entreprises (STATENT), une unité est saisie, d'un point de vue statistique, à partir du moment où elle paie des cotisations AVS à titre propre ou pour les emplois qui lui sont associés. Par conséquent, la STATENT considère comme unité productive («entreprise») tout acteur économique (personnes physique ou morale) qui verse des salaires supérieurs au seuil de revenu soumis à l'AVS de 2300 francs par an.

Entreprise à forte croissance – Les entreprises à forte croissance se définissent comme des unités ayant au moins dix emplois au début de la période d'observation et dont la croissance moyenne annualisée du nombre d'emplois dépasse 10% par an pendant une période de trois ans.

Épargne – L'épargne est obtenue indirectement en additionnant tous les revenus (revenus brut et sporadique) d'un ménage auxquels toutes les dépenses (dépenses de consommation et de transfert) sont soustraites. Les dépôts sur un compte épargne, les paiements pour le 3e pilier, les achats d'actions et d'obligations, les investissements, les amortissements, etc. ne sont pas comptés dans les dépenses, ces éléments font donc partie de l'épargne des ménages.

Épargne (comptabilité nationale) – Solde du compte d'utilisation du revenu; mesure la partie du revenu disponible qui n'est pas affectée à des opérations de consommation finale.

EPT, voir Équivalent plein temps

Équivalent CO_2 – Les émissions de gaz à effet de serre autres que le CO_2 (CH_4, N_2O, HFC, PFC et SF_6) sont convertis en équivalents CO_2 en fonction de leur potentiel de réchauffement global (PRG) pour assurer une meilleure comparabilité. Un kilogramme de CH_4 correspond à 25 kg de CO_2 et 1 kg de N_2O équivaut à 298 kg de CO_2.

Équivalent plein temps (EPT) – Un équivalent plein temps correspond à un poste de travail occupé à 100% (ex. un poste à 50% correspond à 0,5 équivalent plein temps).

Espérance de vie à un âge donné – Nombre moyen d'années restant à vivre à une personne qui vient d'atteindre un âge donné et qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année.

Espérance de vie à la naissance – Durée moyenne de vie d'un nouveau-né qui serait soumis à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée.

Établissement – L'établissement selon la statistique structurelle des entreprises (STATENT) correspond à une entreprise, ou à une partie d'entreprise (atelier, usine, etc.), qui est située dans un endroit précis. Cet endroit peut être identifié d'un point de vue topographique. Dans ce lieu sont exercées des activités pour lesquelles une ou plusieurs personnes travaillent pour le compte d'une même entreprise.

Établissement de cure – Maisons de cure médicalisées, cliniques thérapeutiques, cliniques d'altitude, cliniques pour rhumatisants, établissements thermaux.

Établissement de privation de liberté – Par établissements de privation de liberté, on entend toutes les institutions destinées à l'exécution de peines et de mesures ainsi qu'à des formes de détention telles que la garde à vue, la détention de sûreté, la détention préventive, et la détention à des fins d'expulsion ou d'extradition. En Suisse, ces établissements relèvent de la compétence des cantons. On distingue les catégories suivantes d'établissements: établissements pénitentiaires, établissements pour condamnés primaires, établissements à régime plus libre, établissements d'exécution des mesures et institutions privées. La subdivision, prévue par la loi, des peines privatives de liberté en réclusion, en emprisonnement et en arrêts n'a plus aucune signification à l'heure actuelle. La réclusion, l'emprisonnement et les arrêts ne désignent plus que des peines dont les durées minimales et maximales légales de privation de liberté diffèrent.

Excédent d'exploitation – Solde du compte d'exploitation. Il indique les revenus de la propriété et de l'entreprise engendrés par le processus de production et qui sont à la disposition de l'unité productrice.

Exploitation agricole – Par exploitation on entend une entreprise agricole qui se consacre à la production végétale ou à l'élevage d'animaux ou aux deux activités à la fois pendant toute l'année et qui satisfait au moins à l'un des critères suivants:
- 1 hectare de surface agricole utile,
- 30 ares de cultures spéciales (p. ex. vigne, cultures fruitières, petits fruits, légumes),
- 10 ares de cultures protégées (serres, tunnels),
- 8 (places pour) truies,
- 80 (places pour) porcs à l'engrais,
- 300 unités de volaille.

Famille – Dans la statistique des ménages, la famille se restreint au noyau familial co-résident. Lorsque les sources le permettent, on fait également appel à des définitions plus larges de la notion de famille. Cette définition large ne se restreigne pas aux relations au premier degré à l'intérieur d'un ménage, mais recouvre par exemple aussi les relations entre des adultes et leurs parents âgés qui ne vivent pas sous le même toit.

Film – Un film dans le sens de la statistique du film et du cinéma est une œuvre audiovisuelle produite pour la projection en salle de cinéma ou sortie en salle de cinéma indépendamment de savoir si la sortie en salle a été prévue ou pas, et/ou proposée contre paiement en Video-on-Demand (VoD). Ces films peuvent aussi être montrés à la télévision linéaire, être vendus sur des supports physiques (DVD, Blu-ray, etc.) ou être offerts gratuitement (financé légalement par la publicité, ou illégalement) sur internet, mais actuellement l'OFS ne relève pas de données sur ces canaux d'exploitation. Un film peut être défini par un certain nombre d'attributs comme p. ex. le titre, le réalisateur ou la réalisatrice, l'entreprise de production, les acteurs, etc. Le contenu alternatif dans les cinémas, comme la diffusion d'opéras ou d'évènements sportifs, n'est pas pris en compte.

Financement public de la culture – Total des dépenses consolidées des communes, des cantons et de la Confédération pour les domaines culturels suivants (après déduction des transferts en provenance d'un autre niveau administratif): bibliothèques, musées et arts plastiques, théâtres / concerts, autre domaine culturel, conservation des monuments historiques, protection du paysage, mass media et recherche et développement en matière culturelle et médiatique.

Force des partis – La force d'un parti représente la part de l'électorat qu'un parti a obtenue par rapport au total des électeurs.

Formation brute de capital – Agrégat regroupant la formation brute de capital fixe et la variation des stocks.

Génie civil – Ouvrages situés au niveau ou au-dessous du niveau du sol (routes, tunnels, canalisations, etc.). Le génie civil comprend des ouvrages en élévation non destinés à abriter des personnes, des animaux ou des biens (p. ex. les ponts).

Groupe d'entreprises – On parle de groupe d'entreprises lorsqu'une entreprise en contrôle une ou plusieurs autres (filiales). L'unité de contrôle ultime (tête du groupe) est celle qui n'est pas elle-même contrôlée par une autre unité. Elle décide des orientations stratégiques et économiques du groupe et détient – directement ou indirectement – la majorité des droits de vote dans les entreprises du groupe.

Groupe d'entreprises multinational étranger – On considère qu'il existe un groupe d'entreprises multinational étranger (ou une multinationale étrangère) lorsqu'une ou plusieurs entreprises situées en Suisse sont contrôlées par une unité résidant à l'étranger. Dans ce cas, ces entreprises sont dénommées filiales étrangères.

Hébergement collectif – Sont considérés comme hébergements collectifs: d'une part des établissements louant des lits dans des chambres collectives, qui se caractérisent par la possibilité de louer une place individuelle dans une chambre et non pas la totalité d'une chambre (cabanes de montagne, refuges, auberges avec dortoirs, etc.); d'autre part, ce type d'hébergement inclut également les locaux loués comme un tout, destinés à accueillir des groupes (maisons de groupes ou de colonies de vacances, etc.).

Hôtel – Hôtels, motels, pensions, auberges avec possibilité d'hébergement.

Immission – Les pollutions atmosphériques, le bruit, les vibrations et le rayonnement constituent des immissions là où ils déploient leurs effets.

Indices des commandes – Les indices des entrées de commandes et des commandes en portefeuille sont des indicateurs annonciateurs de l'évolution conjoncturelle. Ils sont définis comme des commandes faisant naître une production. C'est la raison pour laquelle la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau ne sont pas prises en compte dans le calcul de ces indices.

Indice des salaires – L'indice suisse des salaires (ISS) est un indicateur annuel de l'évolution nominale et réelle des salaires en Suisse. Il est établi sur la base des salaires bruts mensuels, y compris les allocations de renchérissement et le 13e salaire.

L'ISS (indice de type Laspeyres) mesure l'évolution du salaire qui reflète uniquement le prix du travail. Pour ce faire, le calcul de l'ISS va, en partie, éliminer l'impact des évolutions de salaires induites par l'évolution de la structure des personnes salariées. L'indice des salaires réels est obtenu en déflatant l'indice des salaires nominaux avec l'indice des prix à la consommation en moyenne annuelle qui mesure l'inflation.

Indice des prix et indice du coût de la vie – L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) n'est pas un indice du coût de la vie, même si dans le langage courant cette expression lui est souvent apparentée. Comme dans la plupart des pays, l'IPC est davantage un indice «pur» des prix, reposant sur une sélection fixe de biens et services représentatifs de la consommation d'un ménage moyen (indice de Laspeyres). Un «véritable» indice du coût de la vie devrait plutôt mesurer l'évolution de la dépense minimale nécessaire au maintien de son niveau d'utilité (niveau de satisfaction), sans que le panier de biens consommés reste nécessairement fixe. Un «véritable» indice du coût de la vie ne devrait en outre pas se limiter aux seuls biens de consommation, mais considérer un éventail plus large de positions budgétaires, comprenant par exemple les impôts directs et les cotisations d'assurances.

Inflation – L'inflation désigne une augmentation générale et continue des prix ou, de manière équivalente, une diminution persistante de la valeur de la monnaie. Il existe plusieurs façons de mesurer l'inflation. Généralement, elle est mesurée par l'augmentation, exprimée en pour-cent, de la valeur moyenne de l'indice des prix à la consommation au cours d'une année.

Infraction – Les infractions sont des actes punissables. Le droit pénal distingue trois catégories d'infractions en fonction de la gravité de l'acte (et par conséquent de la peine): les crimes, les délits et les contraventions (dans l'ordre de gravité décroissant).

Initiative, voir Votation populaire

Internet haut débit (connexion large bande) – Il n'existe pas de définition uniforme; généralement on considère comme large bande un débit de transmission supérieur à 256 Kbit/s. Les technologies «large bande» les plus répandues sont l'ADSL et le Câble-modem. Les autres techniques de connexion à haut débit comprennent les connexions Internet par satellite, par fibre optique, par le réseau électrique (PLC: Powerline Communications), les LAN (Local Area Network) Ethernet et les services hertziens (WiMAX, UMTS).

Investissement de l'année sous revue – Part des coûts de construction correspondant aux travaux réalisés durant l'année. Ne sont considérés que les projets dont le chantier est en cours ou est mené à terme durant l'année.

Journal– Journal payant contenant des informations d'intérêt général, destiné au grand public et paraissant au moins une fois par semaine. Les journaux gratuits et les journaux spécialisés ne sont pas pris en considération.

Jugement pénal des mineurs – Jugements prononcés par les procureurs ou les tribunaux pour mineurs conformément à la loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs (Droit pénal des mineurs, DPMin), sur la base du CP et des dispositions pénales contenues dans les lois fédérales annexes.

Langue principale – Langue indiquée comme étant celle dans laquelle les personnes interrogées pensent et celle qu'elles savent le mieux. Depuis la mise en place du Relevé structurel en 2010, les personnes interrogées peuvent mentionner plusieurs langues principales, un maximum de trois étant pris en compte.

Le Centre, voir Partis

Lega, voir Partis

Liste rouge – Liste d'espèces animales ou végétales menacées. Les espèces sont réparties en plusieurs catégories en fonction de la menace plus ou moins grande qui pèse sur elles.

Lit – Lits recensés: nombre de lits dans les établissements recensés, en moyenne de la période considérée. Lits disponibles: nombre de lits dans les établissements ouverts, en moyenne de la période considérée.

Logement – Par logement on entend l'ensemble des pièces qui constituent une unité de construction et qui ont un accès autonome depuis l'extérieur ou depuis un espace commun à l'intérieur du bâtiment (cage d'escaliers). Au sens de la statistique, un logement dispose d'un équipement de cuisine (cuisine ou cuisinette). Une maison individuelle comporte un seul logement; les maisons individuelles avec un ou plusieurs petits logements supplémentaires sont saisies comme maisons à plusieurs logements. Sont dénombrés tous les logements, qu'ils soient destinés à des ménages privés ou des ménages collectifs.

Logement vacant – À la différence du relevé des bâtiments et des logements, le dénombrement des logements vacants ne porte que sur les logements destinés à la location permanente ou à la vente, c'est-à-dire ceux qui sont effectivement mis sur le marché. Les logements sont recensés qu'ils soient meublés ou non, pourvu qu'ils soient habitables. Les logements de vacances et les résidences secondaires sont recensés s'ils sont habitables toute l'année. On entend par taux de logements vacants le pourcentage de logements vacants (au 1er juin) par rapport au nombre total de logements de l'année précédente, tiré de la statistique des bâtiments et des logements StatBL) basée sur les registres.

Maison et appartement de vacances – Sont considérés comme logements de vacances exploités commercialement, les logements qui sont proposés pour un usage touristique (hébergement de courte durée) par l'entremise d'une organisation de promotion ou location (p. ex. office du tourisme, plateforme de réservations) et contre rémunération. Exemples: hébergements dans des maisons ou appartements de vacances, chalets, etc.

Marché des capitaux – Le marché des capitaux sert au recueil et au placement de fonds à moyen et long terme. En règle générale, les fonds à moyen terme ont une durée d'un à quatre ans, et les fonds à long terme, de cinq ans ou davantage. On distingue le marché des obligations ou des emprunts, sur lequel des obligations sont émises et négociées, et le marché des actions, soit des titres donnant droit à un dividende.

Marché monétaire – Le marché monétaire est un marché servant au recueil et au placement de fonds à court terme, soit de fonds dont la durée n'excède en principe pas un an. Sur ce marché, la banque centrale et les banques commerciales s'échangent de la monnaie centrale, mais d'autres acteurs des secteurs privé et public y sont également présents.

Ménage – Groupe de personnes vivant généralement ensemble, c'est-à-dire partageant le même logement. On fait la distinction entre les ménages privés (qui peuvent aussi ne comprendre qu'une seule personne) et les ménages collectifs.

Ménage privé – Personne vivant seule ou plusieurs personnes vivant dans le même logement. On distingue les ménages familiaux, qu'on subdivise en ménages mono- ou plurifamiliaux et les ménages non familiaux.

MCR, voir Partis

Mesure – L'une des deux formes de sanction. Des mesures de traitement ambulatoire ou d'hospitalisation peuvent être ordonnées si le délinquant souffre de certains troubles de la personnalité (p. ex. en cas d'alcoolisme).

Métaux lourds – Nom générique des métaux d'une densité supérieure à 4,5 g/cm^3 (fer, zinc, cuivre, manganèse, chrome, cadmium, plomb, mercure, p. ex.). Tous ces éléments se trouvent naturellement dans le sol, le plus souvent en très faibles concentrations. Ils parviennent en outre dans l'environnement par l'intermédiaire des déchets, des gaz d'échappement et des eaux usées. Comme ils ne se décomposent pas, ils s'accumulent, peuvent parvenir dans la chaîne alimentaire et intoxiquer les êtres humains, les animaux et les plantes.

Migration – Mouvement d'une personne ayant pour effet de transférer son domicile civil d'un lieu d'origine (départ) à un lieu de destination (arrivée). Seuls les changements de résidence impliquant le passage d'une frontière communale, cantonale ou internationale sont pris en compte dans la statistique des migrations. On distingue deux types de migration: (1) migration interne; (2) migration internationale.

Mobilité douce – Déplacement à pied ou à vélo. Les vélos électriques lents (ne nécessitant pas de plaque d'immatriculation jaune) font aussi partie de la mobilité douce, tandis que les vélos électriques rapides (avec plaque d'immatriculation) en font uniquement partie dans les domaines «comportement en matière de transports» et «pendularité».

Modèle SF – Le modèle SF de la statistique financière sert à la comparabilité nationale des finances des administrations publiques. Il se base sur la recommandation des directeurs cantonaux des finances pour un «modèle comptable harmonisé des cantons et des communes» (MCH 2) de 2008, et est complété par des éléments du modèle comptable de la Confédération (NRM).

Mode de transport – Infrastructure sur laquelle ou milieu grâce auquel les moyens de transport se déplacent. On fait la distinction entre route, rail, câble, air, eau et oléoducs. Les modes de transport sont souvent utilisés pour le groupement des moyens de transport.

Monument historique – Sont définis comme monuments historiques les bâtiments et les ouvrages fixes (à l'exclusion des objets mobiles comme les meubles et les artéfacts p. ex.). Les installations et complexes composés de plusieurs éléments ne sont pas considérés comme un tout, mais sont subdivisés en autant d'objets individuels. Bon nombre de constructions entrent en ligne de compte comme objets individuels, tels que les bâtiments d'habitation, les édifices sacrés, les ouvrages industriels, les bâtiments agricoles, les ponts, les statues, etc. Les objets qui ne sont pas recensés en tant qu'ouvrages individuels, mais qui sont protégés seulement au sens de la protection des sites construits, n'entrent pas dans la catégorie des monuments historiques.

Objet recensé et protégé – Sont considérés comme recensés les monuments historiques (objets individuels) répertoriés (listes, inventaires, etc.) par les autorités leur reconnaissant ainsi une valeur particulière. Sont considérés comme protégés les objets qui bénéficient d'une protection liant les propriétaires (c'est-à-dire qui engage ces derniers juridiquement) sur la base d'un règlement général (loi, plan d'affectation, etc.), d'une décision, d'une inscription au registre foncier ou d'un contrat.

Monument historique d'importance nationale – Les monuments d'importance nationale sont des objets individuels protégés au niveau cantonal et inscrits comme objets A dans l'inventaire PBC. N'entrent pas dans cette catégorie les objets réputés d'importance nationale par suite d'un subventionnement, d'une expertise ou d'une classification effectuée par d'autres services fédéraux. Certains cantons connaissent des classifications propres; des objets individuels qui sont classés d'importance nationale seulement dans un système cantonal ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Mortalité infantile – Nombre de décès pendant la première année de vie par rapport au nombre de naissances vivantes.

Mortinaissance – Un enfant est désigné en tant que mort-né s'il ne manifeste aucun signe de vie à la naissance et si son poids est d'au moins 500 grammes ou si la gestation a duré au moins 22 semaines entières (24 semaines jusqu'au 31.12.2004).

Mouvements / effectifs des détenus – Par mouvements des détenus, on entend l'ensemble des incarcérations et des élargissements. Les effectifs sont déterminés sous forme de moyenne annuelle ou à un moment précis de l'année (jour de référence).

Musée – Selon le Conseil international des musées (ICOM), un musée est «une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation» (Statuts de l'ICOM, art. 3, section 1). Différentes institutions possédant un caractère muséal ne sont pas inclues dans l'enquête, comme les lieux d'exposition qui n'ont pas de collection, les collections sans espace d'exposition, les zoos et les jardins botaniques, ainsi que les archives et bibliothèques exposant une partie de leur fonds dans leur foyer par exemple.

Naissance vivante – Naissance d'enfant vivant, c'est-à-dire d'enfant qui, après expulsion complète (tête, tronc, membres) du corps de la mère, respire ou chez lequel on observe au moins des battements du cœur.

NOGA – La Nomenclature générale des activités économiques est un système de classification des activités économiques. Elle est dérivée de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE).

Nomenclatures de l'IPC – Depuis la révision de 1993 et jusqu'au nouvel indice de mai 2000, l'indice des prix à la consommation reprenait la nomenclature SNA (System of national accounts) qui partageait la consommation privée en huit groupes principaux. La nomenclature COICOP (Classification of individual consumption by purpose), introduite depuis lors, partage désormais la consommation en douze groupes principaux. L'indice des prix à la production et à l'importation utilise comme classification de base la NOGA ou Nomenclature générale des activités économiques, introduite par l'Office fédéral de la statistique en 2008. Cependant, la NOGA n'est pas utilisée comme classification des branches économiques, mais comme celle des produits. Elle est identique dans les quatre premiers niveaux à la classification correspondante de l'UE (NACE, Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne).

Plusieurs classifications des agrégats du produit intérieur brut (approche par la dépense) sont utilisées dans les parités de pouvoir d'achat: la COICOP, la COPNI (Classification of purposes of non-profit institutions serving households), la COFOG 98 (Classification of the functions of government) et la CPA 96 (Classification of products by activity).

Nouvelle entreprise – Les nouvelles entreprises correspondent aux entreprises véritablement nouvelles – créées «ex nihilo» – et exerçant une activité économique. Une naissance d'entreprise consiste dans la création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cet événement. Les nouvelles entreprises doivent avoir commencé dans l'année considérée une activité marchande, qu'elles soient ou non inscrites au Registre du commerce, et verser des salaires supérieurs au seuil de revenu soumis à l'AVS de 2300 francs par an.

Noyau familial – Un noyau familial est constitué, au minimum, a) d'un couple (marié ou en partenariat fédéral ou non, hétérosexuel ou homosexuel), avec ou sans enfant(s), ou b) d'un parent seul avec au moins un enfant.

Nuitée – Nombre de nuits passées par les hôtes (enfants compris) dans un hôtel ou un établissement de cure ou dans un établissement de la parahôtellerie.

Nuitée-chambre – Nombre de chambres occupées, recensées mensuellement dans les établissements.

NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques) – La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS) a été élaborée en 1981 par Eurostat. Elle a pour but d'uniformiser le découpage des unités régionales utilisées pour les statistiques régionales de l'Union européenne, afin d'améliorer la comparabilité de celles-ci.

Les niveaux NUTS sont définis comme suit dans le règlement y relatif de l'UE:

- NUTS 1: grandes régions socioéconomiques;
- NUTS 2: régions de base pour l'application des politiques régionales;
- NUTS 3: petites régions pour des diagnostics particuliers

Les grandes régions et les cantons de Suisse sont compatibles avec cette structure géographique; ils correspondent respectivement aux niveaux NUTS 2 et NUTS 3 définis par l'Union européenne. L'échelon national de la Suisse correspond au niveau NUTS 0 et NUTS 1.

Paiements directs – Contributions versées par l'État aux exploitations agricoles à titre d'indemnité pour leurs prestations écologiques et d'intérêt général.

Panier-type et pondérations – Le panier-type et les pondérations constituant les différents indices de prix sont établis à partir de diverses sources. Pour l'indice des prix à la consommation, la principale source est l'enquête sur le budget des ménages. Les pondérations de l'indice des prix à la production sont établies à partir de la valeur de la production brute des différents biens, ou à partir du chiffre d'affaires (généralement plus facilement disponible) si on néglige les changements de stocks et les biens d'équipements fabriqués pour les besoins de l'entreprise. Pour l'indice des prix à l'importation, c'est la statistique du commerce extérieur qui permet de calculer les pondérations. Les dépenses par groupe de produits du produit intérieur brut de chaque pays forment la base de pondération des parités de pouvoir d'achat.

Parahôtellerie, voir Hébergement collectif, maison et appartement de vacances, terrain de camping

Parité de pouvoir d'achat (PPA) – Les parités de pouvoir d'achat montrent combien d'unités monétaires d'un pays sont nécessaires pour obtenir une quantité donnée de biens et de services. Leur calcul repose sur les prix relevés dans les différents pays pour un panier de biens et de services représentatifs. Les PPA en disent plus sur la parité de pouvoir d'achat (prix et volumes) des différents pays que le taux de change.

Parlement – Dans le système bicaméral suisse, le Conseil national représente le peuple et le Conseil des États les cantons. Les deux Chambres ont les mêmes compétences; elles siègent simultanément mais séparément. L'Assemblée fédérale (réunion des deux Chambres) ne siège que pour procéder à des élections et pour traiter de questions extraordinaires.
Le Conseil national se compose de 200 députés, élus tous les quatre ans. Chaque canton forme une circonscription électorale (art. 149 de la Constitution fédérale). Les sièges sont répartis entre les circonscriptions proportionnellement à leur population, mais chacune dispose d'un siège au moins. L'élection se fait au scrutin majoritaire dans les cantons qui disposent d'un seul siège (UR, OW, NW, GL, AI et, depuis 2003, AR) et au scrutin proportionnel dans les 20 cantons qui disposent de deux sièges ou plus.

Le Conseil des États se compose de 46 députés. Chaque canton y est représenté par deux députés, les cantons qui comptent une demi-voix (OW, NW, BS, BL, AI et AR) ont un député (art. 150 de la Constitution fédérale). L'élection des conseillers aux États est réglée par le droit cantonal. À l'exception du canton du Jura et, à partir de 2011, de celui de Neuchâtel qui utilisent le scrutin proportionnel, tous les cantons élisent leurs députés au scrutin majoritaire. Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures reste une exception. Ses représentants à la chambre des cantons sont élus lors d'une Landsgemeinde qui a lieu le dernier dimanche d'avril, six mois avant les élections au Conseil national. Dans tous les cantons, les élections au Conseil des États coïncident maintenant avec les élections au Conseil national.

Partis: liste des abréviations

PLR: PLR. Les Libéraux-Radicaux. En 2009, fusion du parti radical-démocratique suisse (PRD) avec le parti libéral suisse (PLS) au plan national sous la dénomination de «PLR. Les Libéraux-Radicaux». Le PRD et le PL n'ont pas fusionné dans le canton de Bâle-Ville. Comme le LDP-BS (anciennement section cantonale du PLS de Bâle-Ville) est membre du «PLR.Les Libéraux-Radicaux Suisse», il est attribué au PLR au niveau national.
Le Centre: Depuis 2021, fusion du PDC (Parti démocrate-chrétien suisse) et du PBD (Parti Bourgeois-Démocratique).
PS: Parti socialiste suisse.
UDC: Union démocratique du centre. Jusqu'en 1971: parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB).
PEV: Parti évangélique populaire suisse.
PCS: Parti chrétien-social. Depuis 2014: Centre Gauche PCS Suisse.
PSD: Parti social-démocrate.
PVL: Parti vert-libéral. 2004: scission du PE zurichois; en 2007 établi comme parti national.
PST: Parti suisse du travail / Parti ouvrier et populaire (POP).
PSA-SJ: Parti socialiste autonome du Sud du Jura.
Les VERT-E-S suisses: Anciennement PES Parti écologiste suisse jusqu'en mars 2021.
Sol.: SolidaritéS.
PSO: Parti socialiste ouvrier (Ligue marxiste révolutionnaire).
PCC: Parti chrétien-conservateur.
UDF: Union démocratique fédérale.
PA: Parti suisse des automobilistes.
Lega: Lega dei ticinesi.
MCG (MCR): Mouvement Citoyens Genevois (Mouvement Citoyens Romands).
PDC: Parti démocrate-chrétien suisse (2008–2021).
PSD: Parti social-démocrate (surtout présent dans les cantons de Bâle-Ville, des Grisons et de Fribourg entre 1987 et 2012).
PLS: Parti libéral suisse (1913–2009). 2009: fusion avec le PRD au plan national.
LDP: Liberal-Demokratische Partei Basel-Stadt
AdI: Alliance des indépendants (1936–1999).
PBD: Parti Bourgeois-Démocratique. 2008: scission de l'UDC. 2021: fusion avec le avec le PDC sous la dénomination «Le Centre».
PSA: Partito socialista autonomo (TI) (1970–1988). Après la fusion avec une partie du PS tessinois: partito socialista unitario (PSU) (1988–1992); depuis 1992: membre du PS suisse.
POCH: Organisations progressistes suisses (1973–1993).
AVF: Alternative socialiste verte et groupements féministes (étiquette commune, 1975–2010), Gauche alternative.
DS: Démocrates suisses (1961–1990: Action nationale).
Rép.: Républicains (1971–1989). Les mandats et les voix de Vigilance à Genève (1965–1990) sont placés sous Rép.
PSL: Parti suisse de la liberté (1985–1994 et depuis 2009: Parti suisse des automobilistes, PA).
LS: Parti d'économie franche (mandats au Conseil national entre 1939 et 1947).
Grüt: Grutléens (1838–1925).
JB: Jeunes paysans (parti présent surtout entre 1928 et 1947).
Front: Front national (1933–1940).
Dém.: Démocrates (1905–1971). En 1971, les démocrates zurichois ont renoué avec le PRD, alors que les démocrates de Glaris et des Grisons fusionnaient avec le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) sous le nom d'UDC.
Sép.: Séparatistes (partis / listes séparatistes du canton de Berne, surtout présents entre 1975 et 2003).

Groupements de partis utilisés par l'OFS pour les représentations graphiques des élections depuis 1991:

Groupes de partis
- Petits partis de gauche: PST, Sol.
- Verts: VERT-E-S, AVF, POCH
- PS
- PVL
- Petits partis du centre: AdI, PEV, PCS
- PBD (pour les élus avant 2021)
- PDC (pour les élus avant 2021)
- Le Centre (PDC, PBD)
- PLR/PL: PLR.Les Libéraux y c. PLS
- UDC
- Petits partis de droite: DS, UDF, PSL, Lega, MCG (MCR), Rép.
- Autres: groupes épars

Camps politiques
- Partis de gauche et verts: PS, VERT-E-S, PST, Sol., POCH, AV
- Petits partis du centre et autres: AdI, PEV, PCS, PVL, PBD, PSA, PSD, Sép., Autres et groupes épars
- Partis bourgeois traditionnels et de droite: PLR, Le Centre, PDC, UDC, PLS, DS, UDF, PSL, Lega, MCG (MCR), Rép.

Passager en transfert (aviation) – Les passagers en transfert d'un aéroport sont des voyageurs en correspondance, autrement dit qui poursuivent leur voyage avec un autre avion (autre numéro de vol) que celui avec lequel ils sont arrivés. Ils sont comptés deux fois, une fois à l'atterrissage et une fois au décollage.

Passager local (aviation) – Les passagers locaux commencent ou finissent leur voyage dans cet aéroport.

Patrimoine net – Dans le modèle SFP, le patrimoine net correspond à la partie passive du bilan, déduction faite des capitaux de tiers.

Pauvreté – D'une manière générale, la pauvreté peut être définie comme une insuffisance de ressources (matérielles, culturelles et sociales) telle que les personnes sont exclues du niveau de vie minimal reconnu comme acceptable dans le pays où elles vivent. On définit généralement la pauvreté en termes monétaires. Dans ce cadre, deux types d'approches sont usuelles: l'approche absolue et l'approche relative. Le taux de pauvreté se réfère à un seuil «absolu»: sont considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Le seuil de pauvreté utilisé a été calculé d'après les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), couramment utilisées pour mesurer le droit à l'aide sociale en Suisse. Un taux de pauvreté ainsi défini est un ordre de grandeur approprié pour la politique sociale, car le soutien financier octroyé aux personnes ou aux ménages se traduit directement par une réduction mesurable de la pauvreté. Le taux de risque de pauvreté se réfère à un seuil «relatif»: sont considérées comme à risque de pauvreté les personnes vivant dans un ménage dont le revenu est sensiblement inférieur au niveau habituel des revenus dans le pays considéré. La pauvreté est donc envisagée comme une forme d'inégalité. En effet, le fait qu'une personne soit considérée comme à risque de pauvreté ne dépend pas uniquement de sa situation économique propre (respectivement de celle du ménage), mais également de celle des autres personnes vivant dans le pays concerné. Comme cet indicateur peut être calculé partout de la même manière, indépendamment de facteurs propres à un pays, telle que la législation sociale, il est approprié pour les comparaisons internationales. Les deux concepts tiennent compte des différentes sources de revenu des ménages, mais pas de leur fortune éventuelle (pauvreté en termes de revenu).

Pays de provenance des hôtes – Pays où les hôtes ont leur domicile permanent. L'expression hôtes du pays désigne les touristes domiciliés en Suisse (tourisme interne), et l'expression hôtes de l'étranger les touristes domiciliés à l'étranger (tourisme récepteur).

PCS, voir Partis

PDC, voir Partis

Peine – Ces sanctions comprennent les peines privatives de liberté, les peines pécuniaires et les amendes. Les peines prononcées à l'encontre des adultes remplissent plusieurs fonctions, dont la principale est la dissuasion. Les peines prononcées à l'encontre des mineurs ont quant à elles surtout une fonction éducative. Celles-ci comprennent, outre les amendes, les réprimandes, les privations de liberté, les prestations personnelles.

Pendulaire – Personne active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu de travail fixe situé hors de son bâtiment d'habitation. N'en font donc pas partie les personnes travaillant à leur domicile et les actifs occupés qui n'ont pas de lieu de travail fixe (par ex. les représentants commerciaux).

Pendulaire entrant – Sont considérés comme des pendulaires entrants d'un territoire donné (par ex. commune, district, canton) les personnes actives occupées qui travaillent dans ce territoire mais habitent dans un autre territoire.

Pendulaire sortant – Sont considérés comme des pendulaires sortants d'un territoire donné (par ex. commune, district, canton) les personnes actives occupées qui habitent ce territoire et se rendent dans un autre territoire pour travailler.

Personne de référence – La personne de référence du ménage est définie comme étant celle qui contribue le plus aux revenus du ménage et qui, de ce fait, détermine le plus fortement le mode de vie du ménage.

Personne-kilomètre – Unité de mesure des prestations du transport de personnes. Une personne-kilomètre (abrégée en pkm) correspond à un kilomètre parcouru par une personne.

Personne active – Sont considérées comme actives, les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

Personne active occupée – Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou d'autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

PES, voir Partis

PIB, voir Produit intérieur brut

Pièce – Sont considérées comme des pièces les locaux tels que les salles de séjour, les chambres à coucher, les chambres d'enfants, etc. formant le logement. Ne sont pas comptées comme des pièces d'habitation: les cuisines, les salles de bains, les toilettes, les réduits, les corridors, les demi-pièces, les vérandas, ainsi que toute pièce d'habitation supplémentaire située en dehors du logement.

PLR, PLS, voir Partis

POCH, voir Partis

Population – La statistique démographique suisse considère différents types de population dont:

La population résidante permanente comprend, jusqu'à la fin de l'année 2009, toutes les personnes dont le domicile civil est en Suisse. Pour les Suisses, le domicile civil est en général la commune où est déposé l'acte d'origine et où sont versés les impôts. Pour les étrangers, c'est celle où la personne s'est vu remettre une autorisation de séjour ou d'établissement. Selon le Code civil suisse (art. 23 à 26), il s'agit du lieu où la personne réside «avec l'intention de s'y établir».

Avec l'introduction de la statistique de la population et des ménages (STATPOP), ce concept de population a été redéfini. En effet, à partir de la fin de l'année 2010, la population résidante permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse ayant un domicile principal en Suisse; les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois (livrets B ou C, ainsi que les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille); les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois (livret L); les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse (livrets F ou N).

L'effectif de la population résidante permanente est généralement calculé à la fin de l'année. L'attribution d'une personne à une commune s'effectue en fonction de son domicile principal au sens de l'art. 2, let. a, de l'ordonnance sur le recensement. Chaque personne ne peut avoir qu'un seul domicile principal en Suisse.

La population résidante permanente moyenne correspond à la moyenne arithmétique de la population résidante permanente au 1er janvier et au 31 décembre de la même année.

Appliqué aux recensements fédéraux de la population jusqu'en 2000, le concept de population résidante portait sur des groupes de personnes qui n'étaient pas pris en compte dans la population résidante permanente. Le domicile économique était déterminant.

Pratique culturelle – Le terme «culture» peut renvoyer à des phénomènes plus ou moins larges jusqu'à englober les modes de vie et croyances. La culture est définie ici de manière restreinte, comme une série de lieux, d'institutions et d'événements fréquentés à l'extérieur de chez soi (aller au concert, au théâtre, au cinéma, à des festivals, visiter le patrimoine, etc.) et d'activités propres pratiquées en amateur (jouer d'un instrument, peindre, etc.).

Prestation de transport – Somme des trajets parcourus par des personnes pendant une période donnée (le plus souvent par année), mesurée en personnes-kilomètres. La prestation de transport dépend du taux d'occupation des véhicules: une prestation de transport donnée peut être fournie par un nombre variable de véhicules. La mesure des prestations de transport sert à quantifier la demande de mobilité et les prestations de service effectivement fournies par un système de transport.

Prestation kilométrique – Somme des trajets parcourus par des véhicules pendant une période donnée (le plus souvent par année), indiquée en véhicules-kilomètres, en trains-kilomètres, en courses-kilomètres ou en bateaux-kilomètres. La prestation kilométrique se prête notamment pour quantifier la mise à contribution des infrastructures et les effets des transports sur l'environnement.

Prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse et survivants et à l'assurance-invalidité (PC à l'AVS et à l'AI) – Les PC ont été introduites en 1966 par la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS/AI. Elles garantissent le minimum vital aux rentiers AVS/AI les plus démunis. Les PC ne sont allouées qu'en Suisse. Pour en bénéficier, il faut être domicilié en Suisse et avoir droit aux rentes AVS/AI; les étrangers peuvent en bénéficier s'ils vivent en Suisse sans interruption depuis au moins dix ans (réfugiés: cinq ans). Le revenu annuel (après déduction du loyer jusqu'à concurrence d'un montant maximum et des primes d'assurance maladie) ne doit pas dépasser une limite fixée par la loi (en 2003: 17 300 francs pour une personne vivant seule et 25 950 francs pour un couple). Les PC se composent, d'une part, d'une prestation versée mensuellement et, d'autre part, du remboursement des frais de maladie et d'invalidité. Les prestations complémentaires sont financées entièrement par les pouvoirs publics. Les cantons et les communes assument l'essentiel de la charge, la Confédération participant à raison de 10% à 35%, selon la capacité financière du canton.

Prestations sociales – On appelle prestations sociales toutes les prestations qui sont allouées dans le cadre de la protection sociale. Ce sont soit des prestations en espèces destinées à assurer un revenu à des personnes ou à des ménages, soit des prestations en nature (services et subventions). Les prestations sociales sont en principe régies par la législation sociale. Les prestations des assurances sociales sont allouées indépendamment de la situation et des besoins personnels des bénéficiaires. Elles sont financées pour l'essentiel par des cotisations payées par les employeurs et par les assurés (prestations sociales liées au revenu). Les prestations sociales sous condition de ressources sont des prestations accordées en fonction des besoins individuels aux personnes qui n'arrivent pas à assurer leur propre subsistance. Elles sont généralement octroyées dans le cadre de l'aide sociale publique, sur la base d'une évaluation individuelle des besoins. Pour évaluer les besoins, les services sociaux se réfèrent généralement aux directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Parmi les prestations sociales liées au besoin, les PC à l'AVS et à l'AI constituent un cas à part, puisque leur versement est garanti par la loi. L'octroi de ces PC est cependant lié à certaines limites de revenu, pour lesquelles on tient compte des dépenses de loyer et des primes d'assurance-maladie. Au sens large du terme, les prestations

sociales englobent également les subventions publiques (notamment celles accordées aux hôpitaux), le paiement du salaire par l'employeur en cas de maladie ou de maternité et les mesures d'aide émanant de l'État ou de privés.

Prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (PP) – Le but de la prévoyance professionnelle est, avec l'AVS, d'assurer aux personnes âgées, aux invalides ou aux personnes dont le conjoint est décédé le maintien de leur niveau de vie antérieur. La prévoyance professionnelle, qui est le résultat d'une longue évolution historique, est réglementée depuis 1985 par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP). Cette loi-cadre garantit une protection minimale contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité («régime obligatoire»). Sur décision de l'employeur ou des partenaires sociaux, les institutions de prévoyance peuvent assurer des prestations plus étendues («régime surobligatoire»). La prévoyance professionnelle est obligatoire à partir de l'âge de 17 ans pour les travailleurs dont le salaire annuel dépasse 25320 francs. Le montant des prestations est déterminé soit d'après le capital d'épargne accumulé (primauté des cotisations), soit d'après un taux fixe du salaire assuré (primauté des prestations). La loi fédérale sur le libre passage, entrée en vigueur en 1995, dispose que, en cas de changement d'employeur, l'avoir de l'assuré doit être soit transféré dans sa nouvelle institution de prévoyance, soit déposé dans une banque ou une assurance. En vertu de l'ordonnance sur l'encouragement de la propriété du logement, les fonds de la prévoyance professionnelle peuvent être utilisés pour acquérir un logement. Une première révision de la LPP est actuellement en cours. La PP est financée par les cotisations des employeurs et des salariés selon le système de la capitalisation. Selon ce système, les prestations sont couvertes par le capital épargné durant la vie active et par les intérêts de ce capital. Les cotisations sont généralement prélevées sur le salaire assuré (salaire «coordonné»). La partie du salaire qui est déjà assurée par l'AVS est déduite du salaire effectif pour qu'il n'y ait pas double assurance. En tant que loi-cadre, la LPP ne prescrit pas les taux de cotisation. La somme des contributions de l'employeur doit être au moins égale à la somme des cotisations des salariés de l'entreprise.

Privation matérielle – La privation matérielle est définie par la non-possession de biens de consommation durables ou l'absence de conditions d'existence minimales imputables à un manque de ressources financières. La privation matérielle se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins trois éléments parmi neuf. Coordonnés au niveau européen, les neuf items considérés touchent les domaines suivants:
Difficultés économiques:
- incapacité à faire face à une dépense imprévue d'un montant correspondant au douzième du seuil de risque de pauvreté (à 60%) pour une personne seule (2500 francs, dans un délai d'un mois pour la Suisse),
- incapacité à s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile,
- arriérés de paiements,
- incapacité à s'offrir un repas composé de viande, de poulet ou de poisson (ou équivalent végétarien) tous les deux jours au moins,
- incapacité à chauffer convenablement son domicile.

Privation de biens de consommation durables:
- pas d'accès à un lave-linge,
- non-possession d'un téléviseur couleur,
- non-possession d'un téléphone,
- non-possession d'une voiture.

Ces questions sont posées à un seul membre du ménage et les réponses sont attribuées à l'ensemble des membres du ménage. La privation matérielle sévère se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins quatre éléments parmi neuf.

Production – Activité économique socialement organisée ayant pour objet la création de biens et de services. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain (ex.: accroissement du cheptel sauvage) ne font pas partie de la production.

Productivité – Le rapport entre une mesure de l'activité de production et un facteur de production (travail, capital) est appelé productivité du facteur considéré. Au moyen de ce ratio, il est possible de mesurer l'efficience avec laquelle chaque intrant est utilisé dans le processus de production.

Les mesures les plus connues sont la productivité du travail et la productivité du capital. Elles ont pour caractéristique d'être des mesures partielles de la productivité. En effet, chaque facteur de production est pris isolément alors qu'il n'est pas le seul à avoir généré de la valeur ajoutée. Les perspectives analytiques de ces deux mesures sont différentes.

La productivité du travail convient particulièrement bien pour évaluer le niveau de vie d'un pays. En effet, elle s'apparente à la notion de revenu. On tend ainsi à considérer qu'une progression importante de la productivité du travail dans le temps permet, via des opérations de redistribution, un accroissement des revenus et du niveau de vie d'une nation.

La productivité du capital permet de déterminer l'efficience des investissements, à savoir leur aptitude à générer de la valeur ajoutée. Il faut veiller à ne pas confondre productivité du capital et taux de rendement (ou rentabilité) du capital. En effet, ce dernier élément reflète la capacité du capital à générer un revenu (ou un profit) alors que la productivité du capital mesure l'efficience de l'utilisation du capital dans le processus de production.

La productivité multifactorielle est une approche plus large que les deux mesures précédentes. Elle prend en compte tous les intrants incorporés dans le processus de production et mesure leur efficience lors de leur utilisation dans l'activité de production.

Produit intérieur brut (PIB) – Le produit intérieur brut (PIB) est l'agrégat de référence mesurant l'activité économique. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par les différents agents économiques résidents, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits. Le PIB est calculé à prix courants et aux prix de l'année précédente. Son évolution aux prix de l'année précédente correspond à la croissance économique.

Protection sociale – La notion de protection sociale (aussi dénommée «sécurité sociale») couvre les interventions d'organismes publics ou privés destinées à soulager les ménages et les particuliers de la charge d'un ensemble défini de risques ou de besoins. Pour être considérées comme des prestations sociales, ces interventions doivent remplir les trois conditions suivantes. Tout d'abord, elles doivent servir à au moins une des huit fonctions de protection sociale: la maladie / soins de santé, l'invalidité, la vieillesse, la survie, la famille / enfants, le chômage, le logement et l'exclusion sociale. Ensuite, leur octroi ou leur financement doit revêtir un certain degré de solidarité sociale ou un caractère obligatoire, en vertu d'une loi ou d'une convention collective. Troisièmement, elles doivent exclure toute contrepartie de valeur équivalente supportée par les bénéficiaires (p. ex. des prêts bancaires, la franchise des soins de santé ou des prestations des employeurs assimilables à des composantes salariales).

PS, voir Partis

PSA, PSA-SJ, voir Partis

PSD, voir Partis

PSL, voir Partis

PVL, voir Partis

Quote-part de l'État – Dépenses des collectivités publiques et des assurances sociales obligatoires en pour-cent du PIB.

Quote-part des capitaux étrangers – La quote-part fiscale mesure le total des recettes fiscales du secteur des administrations publiques (impôts et cotisations sociales) par rapport au PIB nominal.

Quote-part fiscale – Recettes fiscales en pour-cent du PIB. La quote-part fiscale comprend les impôts et les cotisations sociales conformément aux définitions des standards de la statistique financière du Fonds monétaire international (FMI). L'OCDE se réfère à une nomenclature similaire, qui comprend toutefois une classification des catégories d'impôts légèrement différente.

R-D, voir Recherche et développement

Rail, trafic ferroviaire – Mode de transport. Sauf indication contraire, ce terme ne désigne que les chemins de fer.

Ratio de solvabilité SST (assurances) – Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, à partir de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire).

Recette – Les recettes sont des paiements de tiers issus de l'activité opérationnelle ou de l'activité d'investissement, qui augmentent la fortune ou les actifs financiers.

Recherche et développement (R-D) – La R-D englobe les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications. (OCDE, Manuel de Frascati, 2002)

Référendum, voir Votation populaire

Régions touristiques
- Grisons: canton des Grisons.
- Suisse orientale: cantons de Glaris, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Thurgovie, de Schaffhouse (sans une partie du district de Schaffhouse); canton de Saint-Gall (sans une partie de l'arrondissement électoral de See-Gaster).
- Région zurichoise: cantons de Zurich, de Zoug; canton d'Argovie: commune de Baden; canton de Schwyz: district de Höfe et partie du district de March; canton de Saint-Gall: parties de l'arrondissement électoral de See-Gaster; canton de Schaffhouse: partie du district de Schaffhouse.
- Lucerne / Lac des Quatre-Cantons: cantons de Lucerne, d'Uri, d'Obwald, de Nidwald; canton de Schwyz (sans les districts de Höfe et sans une partie de March).
- Région bâloise: cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne.
- Région Berne: canton de Berne: arrondissement administratif de l'Emmental, de l'Oberaargau, de Bern-Mittelland, de Frutigen-Niedersimmental, d'Interlaken-Oberhasli, d'Obersimmental-Saanen et de Thoune.
- Jura & Trois-Lacs: cantons de Neuchâtel, du Jura; canton de Berne: arrondissements administratifs du Jura bernois, de Biel / Bienne et du Seeland.
- Vaud: canton de Vaud.
- Genève: canton de Genève.
- Valais: canton du Valais.
- Tessin: canton du Tessin.
- Région Fribourg: canton de Fribourg.
- Région Argovie et Soleure: canton d'Argovie sans la commune de Baden. Canton de Soleure.

Rép., voir Partis

Revenu brut du ménage – Le revenu brut des ménages comprend les revenus de l'ensemble des membres du ménage, soit: les salaires bruts (avant déductions sociales), les revenus issus de l'activité indépendante, les rentes, les revenus de la fortune et de la location, les transferts reçus d'autres ménages, les prestations en nature de l'entreprise propre ou de l'employeur, les produits du jardin, etc.

Revenu des facteurs – Dans l'agriculture, le revenu des facteurs représente l'ensemble de la valeur générée par le secteur agricole, et mesure la rémunération de tous les facteurs de production (terre, capital et travail).

Il est aussi appelé «valeur ajoutée nette au coût des facteurs», et se définit comme la valeur ajoutée nette aux prix de base (production aux prix de base moins la consommation intermédiaire moins les amortissements), de laquelle on déduit les autres impôts sur la production, et à laquelle on ajoute les autres subventions sur la production. Étant donné que la production est évaluée aux prix de base et la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition, la valeur ajoutée nette aux prix de base inclut déjà les subventions sur produits et exclut déjà les impôts sur produits.

Revenu disponible – Le revenu disponible est obtenu à partir du revenu brut auquel on soustrait les dépenses obligatoires, à savoir: les cotisations aux assurances sociales (cotisations à l'AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts, les primes pour l'assurance-maladie de base et les transferts réguliers à d'autres ménages (p. ex. les pensions alimentaires).

Revenu (primaire, brut ou disponible) équivalent – Le revenu (primaire, brut ou disponible) équivalent est calculé à partir du revenu (primaire, brut ou disponible) du ménage, en tenant compte du nombre de personnes qui le composent par le biais de l'échelle d'équivalence du ménage. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), un poids de 1,0 est assigné à la personne la plus âgée du ménage, un poids de 0,5 à toute autre personne de 14 ans ou plus et un poids de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans; la taille équivalente du ménage correspond à la somme des poids attribués aux personnes.

Revenu national – Le revenu national se compose du revenu primaire des ménages, du revenu des sociétés (excédent net d'exploitation et revenu de la propriété) ainsi que du revenu des administrations publiques (revenu de la propriété).

Revenu fiscal – Les revenus fiscaux se composent des différents impôts ainsi que d'autres taxes (notamment cotisations aux assurances sociales) prélevés par les unités d'administration publique.

Revenu issu de transferts – Sont nommés revenus de transferts les rentes de l'AVS/AI et des caisses de pension, les indemnités de l'assurance-chômage et de l'assurance-accidents, les rentes supplémentaires privées en tout genre, les pensions alimentaires et les autres transferts réguliers en provenance d'autres ménages.

Revenu sporadique – Les revenus sporadiques comprennent les cadeaux reçus en nature, les ventes et les remboursements d'un ménage. De par leur nature, ces revenus ne sont pas compris dans le revenu brut des ménages, mais sont pris en compte dans le calcul de l'épargne.

RMC, voir Consommation intérieure de matières premières

Salaire – Le salaire correspond à la rémunération du travail (en espèce ou en nature) effectué par une personne pour le compte d'une autre personne en vertu d'un contrat écrit ou oral. Cette autre personne peut être une personne physique ou une personne morale (entreprise, institution à but non lucratif ou administration publique). La notion de salaire ne couvre ainsi pas les revenus de l'activité indépendante qui est réalisée pour son propre compte. Il est d'usage de faire la distinction entre salaire brut (avant déduction des cotisations sociales à charge du salarié) et salaire net (après déduction).

Salaire médian – La valeur centrale ou médiane est la valeur qui divise l'ensemble considéré, ventilé dans l'ordre croissant des salaires, en deux groupes de taille égale: pour une moitié des postes de travail (50%), le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale, alors que pour l'autre moitié, le salaire s'inscrit au-dessous.

Sanction – La conséquence judiciaire des délits. On fait la distinction entre les peines et les mesures.

SARON – Le SARON (Swiss Average Rate Overnight), qui constitue l'un des Swiss Reference Rates, est un taux gagé de l'argent au jour le jour. Il se base sur le segment le plus liquide du marché monétaire en francs. Le SARON est calculé sur la base des opérations conclues et des cotations pouvant aboutir à une transaction (quotes) sur le marché interbancaire des pensions de titres contre francs. Le SARON est administré par SIX Index SA. Ces dernières années, il a gagné en importance comme taux d'intérêt de référence. Le SARON est aujourd'hui le plus représentatif des taux d'intérêt à court terme du marché gagé. Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en Suisse, le Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence (GTN) a recommandé de choisir le SARON pour remplacer le Libor. Depuis le 13 juin 2019, la BNS concentre son attention sur le SARON lorsqu'elle vise à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire gagé en francs à un niveau proche de celui de son taux directeur.

Secteur des administrations publiques – Le secteur économique des administrations publiques se compose des sous-secteurs consolidés de la Confédération, des cantons, des communes ainsi que des assurances sociales publiques.

Sol., voir Partis

Standardisation selon l'âge – L'âge a une influence sur la santé. Le nombre de maladies dans la population varie ainsi selon la structure par âge de celle-ci. La comparaison de populations différentes peut ainsi s'avérer difficile. La standardisation selon l'âge permet d'observer l'évolution d'une population ou de procéder à des comparaisons géographiques, indépendamment des effets démographiques. De manière générale, il s'agit de calculer des moyennes pondérées de taux spécifiques par âge. Il existe différentes méthodes de standardisation selon l'âge: la méthode directe est généralement utilisée lorsque le nombre de cas observés est suffisamment important. Elle consiste à déterminer le taux qui pourrait être observé si la structure par âge était la même pour la population considérée et pour la population standard choisie.

Statistique financière – La statistique financière est une statistique de synthèse qui présente sur une base comparable l'état des revenus, des finances et du patrimoine des unités d'administration publique (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques) ainsi que la structure de leurs dépenses, classées par groupe de tâches. C'est sur cette base que sont établis les indicateurs macro-économiques tels que la quote-part de l'État ou du déficit, la quote-part fiscale et le taux d'endettement du secteur étatique.

Statut d'activité le plus fréquent – Dans la statistique de la pauvreté, sont considérées comme personnes actives occupées les personnes de 18 ans ou plus qui ont exercé une activité salariée ou indépendante pendant la plus grande partie de l'année civile précédant l'interview, c.-à-d. durant plus de la moitié des mois. Sont considérées comme chômeurs les personnes qui étaient au chômage durant la plupart de l'année civile précédant l'enquête. Sont considérées comme non actives les personnes à la retraite, les personnes en formation, les personnes inaptes au travail et les autres personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle. Le statut d'activité est déclaré par la personne elle-même.

Subvention culturelle – Le terme de subvention s'emploie dans des contextes très divers et il en existe plusieurs définitions. Une subvention est essentiellement une aide financière publique non remboursable versée à une entité publique ou privée aux fins d'encourager une activité déterminée.

Concrètement, le terme de subvention recouvre, dans la statistique du financement public de la culture, les aides et indemnités aux prestations culturelles, la péréquation culturelle intercantonale (là où elle existe) et les contributions aux investissements dans le domaine de la culture. Elle comprend également deux formes particulières de prêts: les prêts conditionnellement remboursables avec interdiction de changement d'affectation et les prêts conditionnellement remboursables de type «à fonds perdus».

Surface agricole utile – Surface utilisée pour la production végétale, à l'exception des surfaces d'estivage et des forêts.

Surface boisée – Surfaces peuplées d'arbres ou d'espèces buissonnantes. Selon la statistique de la superficie, les surfaces boisées comprennent la forêt et les autres surfaces boisées.

Surface d'habitat et d'infrastructure – Selon la statistique de la superficie, ces surfaces comprennent toutes les aires et les installations servant à l'habitat, aux transports, à la production (sans l'agriculture ni la sylviculture), au commerce et aux services, à l'approvisionnement et à l'élimination, ainsi qu'à la détente.

La catégorie «surface d'infrastructure spéciale» regroupe les installations d'approvisionnement et d'élimination (énergie, eaux usées, ordures ménagères, etc.), les sites d'extraction de matériaux, les décharges, les chantiers et les ruines, ainsi que les bâtiments situés sur de telles surfaces.

Système électoral – Les élections au Conseil national et au Conseil des États ainsi que les élections aux exécutifs et aux parlements cantonaux se font en général au scrutin majoritaire ou au scrutin proportionnel. Dans le système majoritaire, les candidats se présentent à titre individuel, mais ils sont le plus souvent nommés et soutenus par les partis. Sont élus les candidats qui obtiennent le plus de voix. On distingue entre «majorité absolue» et «majorité relative»: pour avoir la majorité absolue, il faut obtenir la moitié des voix (ou bulletins) valables plus une; pour atteindre la majorité relative, il suffit de recueillir le plus grand nombre de voix. Dans ce système, les petits partis n'ont que peu de chances d'obtenir des sièges, tous ces derniers étant généralement attribués aux grands partis. La plupart des élections aux gouvernements cantonaux et au Conseil des États se déroulent selon le scrutin majoritaire. Dans le système proportionnel, les sièges sont répartis entre les différentes listes proportionnellement au nombre de voix obtenues. Dans une circonscription électorale donnée, la proportionnalité sera d'autant plus précise que le nombre de sièges à pourvoir est élevé. Dans ce système, on commence par répartir les sièges entre les différentes listes (d'après le nombre de voix obtenues par chacune d'elles), puis on attribue ces sièges aux candidats arrivés en tête de chaque liste. La plupart des élections parlementaires obéissent au système proportionnel. Pour la répartition des sièges au Conseil national ainsi que dans la plupart des parlements cantonaux, on a recours à la méthode Hagenbach-Bischoff. Trois cantons jusqu'ici (AG, SH et ZH) utilisent depuis peu la méthode dite du «diviseur doublement proportionnel»: les sièges du Parlement cantonal sont attribués aux partis en fonction de leur part de suffrages dans l'ensemble du canton et les effets de la différence de taille des divers arrondissements électoraux sont éliminés. Cette méthode est également appelée «double Pukelsheim», du nom de son inventeur, le mathématicien Friedrich Pukelsheim.

Taux brut de naturalisation – Rapport du nombre d'acquisitions de la nationalité suisse enregistrées durant une année civile à l'effectif des titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement au début de l'année. Le résultat s'exprime généralement en pour-mille.

Taux d'actifs occupés – Le taux d'actifs occupés exprime la proportion de personnes actives occupées dans la population de référence.

Taux d'activité – Le taux d'activité exprime la proportion de personnes actives dans la population de référence.

Taux d'aide sociale – Le taux d'aide sociale économique exprime la proportion de personnes ayant perçu une prestation financière d'aide sociale durant l'année d'enquête par rapport à l'ensemble de la population résidante permanente, selon les données STATPOP de l'année précédente. Le taux d'aide sociale au sens large exprime la proportion de personnes ayant perçu une prestation financière d'aide sociale économique ou d'autres prestations sociales sous conditions de ressources octroyées par les cantons durant l'année d'enquête, par rapport à l'ensemble de la population résidente permanente, selon les données STATPOP de l'année précédente. Le taux d'aide sociale dans le domaine des réfugiés exprime la proportion des personnes réfugiées ayant perçu une prestation financière d'aide sociale durant l'année

d'enquête par rapport au nombre total de ces personnes dans la population suisse à la même période. Le taux d'aide sociale dans le domaine de l'asile exprime la proportion de requérants d'asile et de personnes admises provisoirement depuis moins de 7 ans en Suisse (F 7-), ayant perçu une prestation financière d'aide sociale durant l'année d'enquête, par rapport au nombre total de ces personnes dans la population du domaine de l'asile à la même période.

Taux de chômage – Le taux de chômage du SECO est égal au nombre des chômeurs inscrits (selon le SECO) par rapport à l'effectif de la population active selon le relevé structurel. Le taux de chômeurs au sens du BIT de l'OFS donne la proportion de chômeurs au sens du BIT (définition internationale) au sein de la population active.

Taux brut de divortialité – Rapport du nombre de divorces enregistrés durant une année civile à l'effectif de la population résidante permanente moyenne de l'année. Le résultat s'exprime généralement en pour mille.

Taux d'endettement (finances publiques) – Le taux d'endettement calculé selon les critères de Maastricht exprime le rapport entre la dette brute mesurée sur la base de ces critères et le PIB nominal. Le taux d'endettement utilisé pour cet indicateur englobe plusieurs instruments financiers figurant au passif du compte de patrimoine dans le modèle SFP: le numéraire, les dépôts, les titres de créance et les crédits. Selon la définition de Maastricht, ceux-ci sont évalués non pas à leur valeur de marché, mais à leur valeur nominale.

Taux de fécondité – Nombre de naissances vivantes par rapport à la population résidante permanente moyenne d'une année civile donnée. L'indicateur conjoncturel de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants (nés vivants) par femme, c'est-à-dire le nombre d'enfants qu'une femme mettrait au monde au cours de sa période de procréation compte tenu de la fécondité des femmes des différents âges lors de l'année considérée.

Taux de mortalité – Rapport du nombre de décès enregistrés durant une année civile chez les hommes ou les femmes d'un âge donné à l'effectif des hommes ou des femmes de cet âge au milieu de l'année.

Taux de nuptialité – Rapport du nombre de mariages enregistrés durant une année civile chez les hommes ou les femmes d'un âge donné à l'effectif moyen des hommes ou des femmes de cet âge.

Taux d'occupation (tourisme)
- Taux brut d'occupation des chambres: nombre de nuitées-chambres divisé par la capacité totale brute des chambres de la période considérée exprimée en pour-cent (la capacité brute des chambres est le nombre de chambres d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours de ce mois).
- Taux brut d'occupation des lits: nombre de nuitées divisé par la capacité totale brute des lits de la période considérée exprimée en pour-cent (la capacité brute des lits est le nombre de lits d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours de ce mois).
- Taux net d'occupation des chambres: nombre de nuitées-chambres divisé par la capacité totale nette de chambres de la période considérée, exprimé en pour-cent (la capacité nette de chambres est le nombre de chambres d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours d'ouverture de cet établissement pendant ce mois).
- Taux net d'occupation des lits: nombre de nuitées divisé par la capacité totale nette de lits de la période considérée, exprimé en pour-cent (la capacité nette de lits est le nombre de lits d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours d'ouverture de cet établissement pendant ce mois).

Taux de participation (élection) – Le taux de participation est obtenu en divisant le nombre de votants (soit les bulletins électoraux déposés) par le nombre d'électeurs. Sont considérés comme votants tous les électeurs qui ont glissé un bulletin dans l'urne, ce bulletin fût-il blanc ou nul. Avec le grand essor du vote par correspondance à partir des années 1990, le nombre de votes nuls (par ex. signature manquante sur la carte de légitimation, timbre de contrôle manquant) a également augmenté. L'invalidité du vote n'est pas réglée de manière identique dans tous les cantons, car leurs dispositions de procédure en la matière peuvent différer. Le taux de participation n'est donc pas établi partout sur la même base.

Terrain de camping – Hébergements sur des terrains délimités, sur lesquels chacun peut installer une caravane, un mobile home ou une tente pour un séjour limité.

Territoire économique – Comprend: a) le territoire géographique à l'intérieur duquel les biens circulent en libre pratique; b) les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier; c) l'espace aérien national et les eaux territoriales sur lesquelles un pays dispose de droits exclusifs; d) les enclaves territoriales situées dans le reste du monde et utilisées en vertu de traités internationaux ou d'accords entre États par les administrations publiques du pays (ambassades, consulats, bases scientifiques, etc.).

TIC – Technologies de l'information et de la communication

Tirage – Nombre d'exemplaires d'un journal vendu et/ou distribué par édition. Les associations de la branche ont défini la méthode de relevé dans un accord.

tkm, voir Tonne-kilomètre

Tonne-kilomètre (tkm) – Unité de mesure des prestations du transport de marchandises. Une tonne-kilomètre (abrégée en tkm) correspond au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre. Elle inclut le poids des emballages des marchandises, mais pas celui des véhicules et du matériel de transport (palettes, conteneurs, etc.).

Trafic charter (aviation) – Liaisons aériennes occasionnelles pour lesquelles des organisateurs de voyage, en général, achètent certains vols à des compagnies aériennes. Les places sont alors vendues, par exemple, dans le cadre d'un voyage forfaitaire comprenant l'hébergement.

Trafic de ligne (aviation) – Le trafic de ligne désigne les vols dévolus au transport commercial de personnes ou de marchandises qui sont effectués régulièrement ou fréquemment pendant un certain temps, représentant ainsi une suite systématique de vols, et pour lesquels des places individuelles sont mises en vente auprès du public pour le transport de personnes.

Trafic de transit – Trafic provenant de l'étranger et à destination de l'étranger, mais qui traverse la Suisse.

Traitement ambulatoire – Examen ou traitement d'une durée inférieure à 24 heures sans séjour dans un lit d'un établissement de soins hospitaliers ou semi-hospitaliers. Les dialyses et les traitements par rayons sont considérés comme des traitements ambulatoires.

Traitement hospitalier – Traitement, examen ou soins pendant au moins 24 heures avec séjour dans un lit d'un hôpital. Les urgences aboutissant à une hospitalisation, les transferts dans un autre hôpital et les décès survenus au cours des 24 heures suivant l'admission sont aussi considérés comme des traitements hospitaliers.

Transfert – Les transferts entre les administrations publiques du secteur étatique représentent, dans le modèle SF, des paiements sous forme de contributions et de dédommagements.

Transport public – Services de transport de personnes soumis au régime de la concession ou de l'autorisation, accessibles à tous et circulant selon un horaire défini. Font partie des transports publics les transports par rail, les transports par câble, les transports publics routiers ainsi que la navigation publique. Les transports par avions de ligne sont traités séparément.

Travail domestique et familial – Tâches non rémunérées effectuées à l'intérieur du ménage (repas, lessive, nettoyage, courses, travaux manuels, soins aux animaux domestiques et aux plantes, travaux administratifs, garde d'enfants, soins aux malades, etc.).

Travail non rémunéré – Prestations non rétribuées qui, en théorie, pourraient être fournies contre rémunération par des tiers (critère «de la tierce personne»), contrairement à des activités comme la formation continue, les loisirs, ou la satisfaction de besoins élémentaires (manger, dormir, etc.). Terme générique regroupant le travail bénévole informel et organisé, ainsi que le travail domestique et familial.

Travail d'entretien – Travaux destinés à maintenir ou à remettre en bon état un ouvrage construit.

UDF, voir Partis

Unité d'administration publique – Les comptes consolidés d'une unité d'administration publique, corrigés au niveau des imputations internes, sont composés de ses propres comptes (administration générale) ainsi que des comptes spéciaux consolidés de toutes les unités institutionnelles contrôlées par le pouvoir exécutif et législatif de cette unité d'administration publique.

Unité institutionnelle – voir Entreprise

Usager des transports – À savoir, dans le transport de personnes, les utilisateurs fournissant eux-mêmes les prestations de transport (par ex. automobilistes, cyclistes et piétons) ou étant transportés par des entreprises de transport (passagers). Dans le transport de marchandises, les usagers correspondent aux mandants de transports de marchandises.

Utilisation du sol – On entend par là l'utilisation socio-économique de la surface terrestre. La statistique suisse de la superficie distingue selon la nomenclature standard 72 catégories d'utilisation. À la différence de l'utilisation du sol, la couverture du sol se réfère à la couverture physique de la surface terrestre. Exemple: dans le cas d'un parc de stationnement asphalté, l'utilisation du sol est «parc de stationnement» et la couverture du sol «surface asphaltée».

Valeur ajoutée – Représente l'augmentation de la valeur des produits qui résulte du processus de production. Dans la comptabilité nationale, la valeur ajoutée s'obtient par solde (valeur de production moins consommation intermédiaire).

Valeur de production totale de l'agriculture – La valeur de production totale de l'agriculture est formée des valeurs des produits (biens et services) issus des activités agricoles ainsi que des activités secondaires non agricoles non séparables (transformation de biens agricoles et autres activités secondaires):

- ventes de produits (entre les exploitations agricoles et en dehors de l'agriculture),
- biens transformés par le producteur (la valeur du bien agricole brut est enregistrée, pour autant que la transformation soit une activité séparable) et autoconsommation par le ménage,
- intraconsommation: végétaux produits et consommés au sein de l'exploitation pour l'affouragement et la litière,
- variations des stocks,
- production de capital fixe pour compte propre (en particulier les actifs cultivés: animaux de rente comme les vaches laitières et plantations comme les vignes ou les cultures arboricoles).

Vélo électrique – Vélo avec assistance électrique. On fait la distinction entre les vélos électriques «rapides» et «lents». Les premiers doivent être munis d'une plaque d'immatriculation jaune en raison d'une puissance de moteur relativement élevée et d'une assistance au pédalage même au-delà d'une vitesse de 25 km/h.

Votation populaire (fédérale) – Lors des votations populaires, les citoyens peuvent être appelés à se prononcer soit sur des objets qui leur sont soumis en vertu du référendum obligatoire ou facultatif, soit sur une initiative populaire (éventuellement accompagnée d'un contre-projet de l'Assemblée fédérale).

Depuis 1848, toute modification de la Constitution doit être approuvée en votation populaire (référendum constitutionnel obligatoire). Une modification de la Constitution n'entre en vigueur que si elle reçoit la majorité du peuple et des cantons. Doivent également être acceptés par le peuple et les cantons les projets d'adhésion à des organisations de sécurité collective ou à des communautés supranationales, ainsi que les lois fédérales déclarées urgentes qui sont dépourvues de bases constitutionnelles et dont la durée de validité dépasse une année (art. 140 de la Constitution fédérale).

Depuis 1874, les lois fédérales et les lois fédérales déclarées urgentes dont la durée de validité dépasse un an doivent être soumises au vote du peuple si 50 000 citoyens (30 000 avant 1977) ou huit cantons le demandent dans les cent jours (référendum facultatif). L'art. 141 de la Constitution fédérale dispose en outre que les traités internationaux qui sont d'une durée indéterminée et ne sont pas dénonçables, qui prévoient l'adhésion à une organisation internationale ou qui entraînent une unification multilatérale du droit, sont soumis au référendum facultatif. Contrairement au référendum obligatoire, qui concerne les révisions constitutionnelles et qui requiert la majorité du peuple et des cantons, le référendum facultatif ne requiert que la majorité du peuple.

Depuis 1848, le peuple peut demander une révision totale de la Constitution. En 1891, cette disposition a été étendue aux révisions partielles de la Constitution par voie d'initiative populaire. À la différence du référendum, qui ne donne aux citoyens la possibilité de se prononcer que sur des décisions déjà arrêtées par le Parlement ou le gouvernement, l'initiative constitutionnelle tendant à la révision partielle leur donne le droit de formuler eux-mêmes – en des termes généraux ou sous la forme d'un projet rédigé – une demande de révision de la Constitution, laquelle doit ensuite être soumise au vote du souverain. Pour lancer une initiative constitutionnelle, il faut réunir les signatures de 100 000 citoyens (50 000 avant 1977) dans un délai de 18 mois. Comme l'initiative populaire vise à modifier la constitution, elle n'entre en vigueur que si elle est approuvée par le peuple et les cantons (art. 139 de la Constitution fédérale).

L'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des États) peut adresser aux citoyens une recommandation d'acceptation ou de rejet de l'initiative populaire (art. 139 de la Constitution fédérale). Elle peut opposer un contre-projet aux initiatives dont elle recommande le rejet. Quand l'initiative et le contre-projet sont mis au vote, les citoyens peuvent les accepter tous les deux (jusqu'en 1987, ils ne pouvaient accepter que l'un des deux ou les rejeter tous les deux). Lorsqu'une initiative populaire est accompagnée d'un contre-projet, une question subsidiaire est ajoutée pour déterminer laquelle des deux modifications constitutionnelles proposées doit entrer en vigueur, en cas d'acceptation de l'initiative et du contre-projet.

Zone – La surface agricole de la Suisse a été divisée en plusieurs zones. Cette subdivision doit permettre de mieux prendre en compte les différentes conditions de production dans l'agriculture en relation avec les mesures d'encouragement de la Confédération. Les principaux critères de délimitation sont le climat, les conditions de transport, la configuration topographique, l'altitude et l'exposition.

Selon le cadastre de la production agricole, on distingue six zones, qui peuvent être rassemblées en trois groupes (la zone de montagne 4 étant celle qui se trouve à l'altitude la plus élevée):
- région de plaine (zone de plaine; zone des collines);
- région de montagne (zone de montagne 1, zone de montagne 2, zone de montagne 3, zone de montagne 4);
- région d'estivage.

Un autre regroupement régional est également en usage. Les trois régions agricoles sont définies comme suit:
- région de plaine (zone de plaine);
- région des collines (zone des collines, zone de montagne 1;
- région de montagne (zones de montagne 2 à 4).

À partir de 2008, la zone de plaine a remplacé les trois zones précédemment en usage suivantes: la zone de grandes cultures, la zone intermédiaire élargie et la zone intermédiaire.

Index

A

abonnements aux transports publics 83
accès à Internet 323
accessibilité 118
accidents 70, 81, 259, 285
accidents de la route 81, 387
accidents des transports 81, 243, 244, 253, 255
accidents du travail 73
accouchements 72, 293
accroissement de la population 132
accroissement naturel 129, 134
accueil extrafamilial des enfants 35, 95, 140
accueil parascolaire 140
achats en ligne 314, 315, 324
actes d'ordre sexuel avec des enfants 358
actifs occupés 158
action sociale 295
activité physique 63, 70, 287
activité professionnelle 36, 157, 361
activités bénévoles 37
activités financières et d'assurance 167, 178
activités immobilières 178
administration 302
administrations publiques 171, 178, 344
adolescents placés 60
adoptions 34
aérodromes 80, 84
aéroports 247, 251
âge des bâtiments 37, 227
Agenda 2030 375, 378
agents énergétiques 52, 53, 54, 149, 215, 219
agrégats monétaires 261
agriculture 91, 109, 113, 153, 178, 195, 205–213, 286, 302, 378
aide à domicile 280, 289
aide au développement 380, 382
aide aux victimes 63, 98, 350, 359
aide et soins à domicile 71
aides à la formation 98
aides au logement 98
aide sociale 98, 99, 102, 267, 268, 269, 273, 276, 365
air 145
alcool 70, 280, 281
alimentation 70, 113, 185, 199, 212, 213, 287, 365, 378
allocations de maternité 98
allocations familiales 98, 99, 269, 271
allocations pour perte de gain 99, 269, 343
alpages 147
alpes 210
ambiance de travail 371
aménagement du territoire 344
aménagement paysager 166
amidonnier 213
analyses spatiales 29, 116, 118
animaux de rente 205, 206, 208, 209
appareils de réception 318
appareils mobiles 117
appariement de données 23, 25
appartenance religieuse 36, 139
applications du numérique 117
apprentissages 45
approvisionnement alimentaire 113
approvisionnement en énergie 54, 200, 218
aquaculture 206, 211
arboriculture 211
architecture 314, 317
armes 356
arrêts (chemin de fer) 247
arriérés de paiement 103, 363
artisanat 162, 178
assistance de probation 60
associations culturelles 318
assurance-accidents 98, 265, 269, 271
assurance-chômage 98, 99, 102, 267, 269, 271, 276
assurance complémentaire 185
assurance de base 185
assurance-invalidité 98, 99, 102, 267, 273, 276
assurance-maladie 99, 185, 269, 271, 365
assurance maladie obligatoire 291, 292
assurance pour les véhicules automobiles 265
assurances 112, 257–265
assurances complémentaires 292
assurances contre les dommages 265
assurances sociales 97, 98, 99, 267, 271, 272, 292, 339, 340, 341, 343, 365
assurances-vie 265
assurés 112
assureurs-vie 259
atterrissages 84
augmentation de la population 284
autoroutes 247
auxiliaires de soins 290
avances sur pensions alimentaires 273
aviation civile 84
avoine 213
AVS 98, 269, 271, 273, 275, 277
azote 378, 380, 381

B

baby-boom 132
bachelor 45, 304, 311
baies 209
balance commerciale 172, 192, 193
balance des paiements 110
balance touristique 233, 240
Banque nationale suisse (BNS) 108, 112, 200, 257, 258, 261
banques 112, 165, 257–265
bases légales 13
bas salaire 158, 166
bassin d'emploi 118
bateaux 80, 248
bâtiments 37, 111, 150, 223, 224, 227, 230
bénévoles 319
betteraves 208, 209
beurre 212
bibliothèques 61, 64, 313, 314, 315, 317, 318, 319
bien-être 101, 361, 371, 373
biens alimentaires 178
bière 213
bilan d'azote 378
bilan des administrations publiques 345
billets de banque 262
biocarburants 221, 379
biodiversité 145, 380
biogaz 218, 221, 379
biographie sociale 102, 276
biomasse 55
blé 213
bois 90, 151, 205, 206, 210, 211, 221, 225, 231, 379
boissons alcoolisées 178, 185
boissons non alcoolisées 185
bonus 158
bourses et prêts d'études 46, 49
bovins 206, 208, 211
branche chimique et pharmaceutique 195
branche de la construction 111
brevets 47, 297
brigandage 351, 380

bruit 82, 152, 286
budget des ménages 100, 361, 363, 365
Bureau de prévention des accidents (BPA) 18
burnout 295
bus 84

C

cabinets médicaux 279, 280, 290, 291
caisses de pensions 112, 267, 272, 277
camions 252
cancer 74, 134, 281, 283, 284, 285, 294
candidatures 61
carburant diesel 254
carburants 53, 216, 218, 219, 220, 248
carburants d'aviation 254
carrières criminelles 62, 65
cartes de crédit 103
casier judiciaire 60, 62
catégories de bâtiment 37
catholiques 36, 139
causes de décès 70, 283, 285, 294
causes des accidents 81
centenaires 39, 141
centrales hydroélectriques 216, 218
centrales nucléaires 216, 218
centrales thermiques 218
Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) 18
centres d'exécution de mesures 62
Cercle Indicateurs 121, 375
céréales 208, 209, 212, 213
certificats fédéraux de capacité (CFC) 303
césariennes 293
cessations d'entreprises 106, 191, 197, 198
chaîne alimentaire 113, 150
chaleur à distance 149, 219, 225, 231
chaleur ambiante 55
chaleur issue de la combustion 149
chaleur renouvelable 55
champs d'aviation 247
champs thématiques 27–29
changement climatique 92, 120, 145, 152, 155
changements de domicile 35
changements de sexe 133
changements environnementaux 91
charbon 216, 219
charge fiscale 109
charges de travail 73
chauffage 53, 219, 220, 224, 225, 231
chemin de fer 247, 253
chercheuses/chercheurs 309, 362
chiffres d'affaires 106, 109, 199
choc du franc 200
cholestérol 284
chômage 36, 143, 157, 158, 159, 163, 268, 275, 311, 387
chômeurs de longue durée 159, 163
cinémas 61, 64, 313, 314, 315, 319, 320
circulation routière 351
City Statistics 120, 375, 386
classe moyenne 103, 367
classes de revenus 366
climat 87, 92, 155
climat de consommation 105
cliniques 288
CNAI 22
CO_2 82, 146, 149, 151, 155, 244, 254, 380, 382
code pénal 62, 350, 351, 353, 354, 355, 356, 358
coefficient de Gini 100
coexistence 38
cohabitation 38
cohésion sociale 38, 376
combustibles 53, 216, 218, 219
commerce 157, 162, 195, 197, 295, 302
commerce de détail 165, 192, 193, 200
commerce de gros 113, 165
commerce en ligne 117
commerce extérieur 180, 192, 202
commerce international 180
Commission statistique de l'ONU 20
communautés islamiques 139
communautés juives 139
communautés musulmanes 139
communication 185, 198
compatibilité 15
compétences numériques 117, 315, 324, 325
compétition internationale 180
compétitivité 385
comportement en matière de transports 155
comportement en matière de voyages 111, 233, 241
comportements en matière de mobilité 83
comportements environnementaux 87, 91
comportement sportif 63
composition de la population 35
comptabilité environnementale 87, 90, 145, 151
comptes financiers 109
comptes nationaux 106, 109, 171
concerts 315, 318
conciliation emploi et famille 95, 101, 372
condamnations 60, 62, 350, 351, 355
conditions de logement 37, 140
conditions de travail 280, 286, 295, 373
conditions d'études 45
conditions de vie 101, 279, 280, 361, 371, 375, 386
conditions d'habitation 111
confessions 36
confiance dans le système politique 101
conflits de travail 106
conjoncture économique 105, 275
Conseil des États 61, 328, 329, 333, 334, 362
Conseil fédéral 329, 334, 336, 362, 376
Conseil national 61, 328, 329, 331, 332, 334, 362, 363
consommation 100, 106, 171, 173, 178, 181, 361, 362, 365, 375
consommation de denrées alimentaires 113
consommation de fruits et légumes 378
consommation de matières premières 379
consommation d'énergie 52, 53, 155, 216, 219, 221, 243, 244, 254, 379
consommation de stupéfiants 356
consommation finale d'énergie 149
construction 111, 167, 178, 188, 191, 195, 199, 200, 223–231, 224, 230, 302
conteneurs 81
contraception 72
contraintes psychiques 73
contraintes sexuelles 358, 359
contributions à la formation 302
conventions collectives de travail (CCT) 106, 107
cotisations aux assurances sociales 344, 365
couples 35, 363
courant électrique 149
cours d'eau 91, 147, 149
cours J+S 63
coûts de la main-d'œuvre 158, 167
coûts de la santé 291
coûts de l'énergie 55, 220
coûts des transports 82
coûts du logement 366, 379
coûts du travail 109, 167
COVID-19 20, 75, 134, 172, 175, 177, 178, 197, 200, 201, 234, 237, 239, 240, 241, 244, 251, 255, 268, 285, 317, 318, 325, 328, 335, 336, 340, 343, 344, 345, 346, 347, 355, 365
créations d'entreprises 106, 191, 197, 198
crèches 140
criminalité 57, 58, 60, 62, 349–359
criminalité numérique 354
crise économique 340
crise financière 175
croissance de la population 35, 132, 133
croissance économique 105, 172
croyances religieuses et spirituelles 36
culture 57, 58, 61, 185, 313–325, 344, 365
cybercriminalité 60, 354

D

danse 318
darknet 354
débarcadères 247
décentralisation 15
décès 34, 35, 70, 127, 129, 132, 134, 135, 285
décès prématurés 378
déchets 87, 90, 92, 145, 146, 147, 149, 219, 380
décollages 84
découverts bancaires 103
défense 344
déficit des administrations publiques 173
degré d'urbanisation 118
demandeurs d'emploi 36, 163
déménagement 229
démence 281, 285
démographie 31, 120, 375, 386
démographie des entreprises 191, 198
dénonciations à la police 60
denrées alimentaires 202, 205, 212
dentistes 289
dépendance énergétique 54, 218, 381
dépenses 361, 363
dépenses dans la construction 230
dépenses de consommation 110, 172, 318, 362, 365
dépenses d'éducation 298, 307
dépenses de logement 365
dépenses d'énergie 365
dépenses de santé 71, 292
dépenses pour la culture 315, 318, 320
dépenses pour les médias 315, 318, 322
dépenses publiques 340, 347
dépenses sociales 268, 275
déplacements pour le travail 249
dépôts d'épargne 261
désinformation 324
désir d'enfants 35
détention provisoire 355
détenus 62, 357
déterminants de la santé 286
détresse psychologique 283, 286
dette publique 340
dettes 103, 109
développement durable 29, 116, 121, 375–387
diabète 284
diagnostics 71, 280
diffusion 22
dioxyde de carbone 82
diplômes 45
diplômés 297, 311
diplômes tertiaires 385
discrimination 38, 295
disparités régionales et internationales 118, 375–387
disparités salariales 379
distribution du revenu 379
diversité 38
divorces 35, 129, 137
doctorats 45, 304, 310
domaines d'activité de l'OFS 22
dommages à la santé 255
données 14, 16
données personnelles 32, 33
double nationalité 142
drogues 70
droit pénal 349–359

E

eau 145
eau potable 146, 147, 149, 379
eaux souterraines 149, 379
e-banking 117, 314, 315
e-books 319
écarts de rente 363
écarts entre les sexes 161, 372
écarts salariaux 166, 363, 372
éclairage 286
écoles 46, 298, 306, 307, 344
écoles polytechniques fédérales 307
économie 29, 105–113, 175, 180, 309, 340, 343, 379
économie circulaire 92
économie culturelle 61, 317
économie mondiale 180
économie nationale 171–181
économie publique 344
écosystèmes 89, 90, 93
éducation 41–49, 120, 297–311, 375, 386
effectif de la population 34, 132
effet de serre naturel 149
effets de débordement 121
effets transfrontaliers 375
égalité 64, 95, 101, 361, 362, 372, 373, 376
égalité des chances 38, 95
église 344
électeurs inscrits 328
élections 61, 64, 329, 331–334
électricité 53, 188, 216, 219, 220, 225, 231, 254
élèves 45, 301
émigrations 132, 142
émissions 88, 90, 92, 145, 149, 155, 254, 380
emplois 105, 106, 109, 112, 191, 193, 195, 201, 206, 208, 212, 213, 216, 230, 239, 257, 258, 263, 289, 290, 314, 315, 322, 325, 340, 343, 383, 384
employés de type administratif 162
empreinte environnementale 93
empreinte gaz à effet de serre 88, 380, 382
empreinte matérielle 88, 149, 381
endettement 103, 340, 345, 347, 361
énergie 51–55, 178, 185, 215–221, 365, 383
énergie éolienne 55, 379
énergie hydraulique 221, 379
énergie nucléaire 220
énergie solaire 55, 221, 379
énergies renouvelables 55, 215, 216, 219, 220, 221, 379
énergie thermique 53
enfants 274
engrais 378
enquêtes 14
enseignantes et enseignants 298, 305, 362, 372
enseignement 178, 185, 347
entreprises 106, 109, 112, 191, 195, 315, 344
entreprises à forte croissance 191, 198
entreprises culturelles 314, 315, 317
entreprises multinationales 203
entretien 111
environnement 29, 82, 87–93, 145–155
éoliennes 218, 221
épargne 110, 181, 366
épargne des ménages 173, 361, 363, 365
épargne forcée 181
épargne nationale 173
épargne volontaire 181
épeautre 213
épuisement 73
escroqueries 353
espace 116, 118, 145–155
espace à caractère urbain 118
espèces 112
espèces animales 147, 150
espèces disparues 150
espèces éteintes 150
espèces fongiques 147, 150
espèces menacées 147, 150
espèces végétales 147, 150
espérance de vie 34, 70, 129, 133, 134, 135, 280, 283, 286
essence 254
établissements de restauration 113
établissements médico-sociaux (EMS) 71, 279, 280, 281, 289, 290, 291
établissements pénitentiaires 60, 62, 357
étalement urbain 120
état civil 34
état de santé 70, 169, 280, 281, 283, 370, 373
étrangers 129, 142, 143, 274, 386
étudiants 45, 49, 297, 301, 302
évangélique réformé (protestant) 139
évolution de la carrière 48
évolution de la population 34, 132
évolution de l'emploi 191
évolution démographique 128

évolution des prix 183
évolution future 34
exécution des sanctions 62
exécution pénale 62, 357
exéxution judiciaire 60
exploitations biologiques 206
exportations 81, 106, 175, 180, 192, 193, 202
expositions 314, 318
expulsions 355

F

fabrication de machines 199, 200
familles 35, 140
familles recomposées 136
farine 213
fécondation in vitro 293
fécondité 34, 133, 134, 141
femmes au foyer 161
femmes élues 334, 363
fibre optique 323
films 61, 64, 313, 319, 320
financement de la culture 61, 313, 315
financement des études 49
finances publiques 29, 105–113, 339–347
FINMA 265
flux commerciaux 180
flux de matières 151
flux d'énergie 151
flux migratoires 35
flux pendulaires 175
fonds fiduciaires 258, 264
Fonds national suisse (FNS) 310
force des partis 61
forêts 91, 146, 153, 205, 206, 210
formation 41, 159, 297, 340, 361, 362, 363, 372, 379, 385
formation continue 47, 297, 304, 308
formation de l'opinion 12
formation professionnelle 45, 297, 303, 311
formation professionnelle supérieure 45
formes de vie 35, 136
fromage 212
frontaliers 36, 158, 162, 166
fruits 209, 211, 212, 287, 378
fumeurs 280, 281

G

garde et soins 37
garderies 140
gaz 216, 219, 220, 224, 225, 231, 254
gaz à effet de serre 88, 90, 146, 147, 149, 151, 155, 243, 254, 382
gaz d'échappement 286
gazelles (entreprises) 191
gender pension gap 363
génie civil 188
géothermie 55
gériatrie 288
gestion des données 19, 22
glaciers 155
globalisation 203
gouvernements cantonaux 333, 362
gouvernements des villes 334
grandeurs de référence 12
grippe espagnole 134
groupes d'âge 129
guerre en Ukraine 268, 344
gynécologie 290

H

habitations 91
habitudes alimentaires 378
handicaps 70, 95, 101
harmonisation 23
hautes écoles 46, 49, 297, 301, 302, 304, 306, 307, 309, 310, 311, 344, 362
hautes écoles pédagogiques 362
hautes écoles spécialisées 362
healthy worker effect 169
hébergement 165, 166, 167, 169, 195, 198, 365
hébergements collectifs 233, 238
high-tech 383, 384
homicides 351, 354, 358, 380
hommes au foyer 161
hôpitaux 71, 73, 178, 279, 281, 288, 290, 291
horaires de travail 73
horlogerie 196, 199, 200, 202, 383
hospitalisations 71, 284, 288
hôtellerie 111, 178, 185, 233, 234, 237, 238, 239
hypertension 284
hypothèques 263, 264

I

I14Y 23, 25
immatriculations 248
immigrations 132, 142
imperméabilisation des surfaces 150, 380
importations 81, 106, 175, 180, 193, 202, 213, 216, 218, 379
importations d'énergie 54
impôts 90, 106, 344, 365
impôts liés à l'environnement 90, 146, 147
indemnisations 63, 359
indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail 318, 343
indépendants 159, 317
indice des prix à la consommation (IPC) 185, 187
indice des prix à la production et à l'importation 188
indice des prix de la construction 188
indice des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI) 189
indice des prix de l'offre totale (IPOT) 188
indice national des prix à la consommation (IPC) 105
industrialisation 199
industrie 109, 157, 161, 162, 178, 191–203, 219
industrie alimentaire 113, 166, 195
industrie de l'habillement 166
industrie des produits en bois, du papier et de l'imprimerie 192, 199
industrie du cuir et de la chaussure 166
industrie du textile et de l'habillement 192, 199, 200
industrie pharmaceutique 165, 175, 192, 195, 199, 200
industries manufacturières 178
inégalités 100, 362, 367, 378
inflation 166
infractions 60, 62, 349, 350, 351, 353, 354, 355, 358
infractions contre le patrimoine 353
infractions routières 355
infrastructures de transport 80, 82, 247
ingénierie 302
initiatives populaires 328, 329, 335
injures 358
institutions de formation 46
intégration 38, 143
intensité des études 45
intensité matérielle 379
interaction économique 110
internet 117, 313, 314, 318, 323, 324, 354
interopérabilité 22, 23, 25
interruptions de grossesse 72, 293
intervalle de confiance 20
introduction clandestine 353
investissements 178, 365
investissements directs 110
islam 139

J

jardins zoologiques 318
jeux vidéo 314
journalisme 302, 322
journaux 314, 319, 321
jours tropicaux 155
jugements des mineurs 62, 350, 356
jumeaux 293
justice 60, 62, 349, 350

L

lacs 91, 147, 149
lait 211, 212
langues 36, 127, 138
langues nationales 138
langues non nationales 138
langues principales 138

légumes 209, 211, 212, 287, 378
lésions corporelles 351, 358, 380
lettres et arts 302
lieu de naissance 32
listes rouges 147, 150, 380
livres 313, 321
locataires 229, 366
logement 223–231, 365, 366, 373, 375, 386
logements 37, 111, 120, 178, 185, 187, 223, 224, 225, 228, 229, 230, 384
logements de vacances 233, 238
logements vacants 37
loisirs 344, 365
loi sur la circulation routière 351, 355, 356
loi sur la statistique fédérale 13
loi sur le climat 328, 335, 337
loi sur les étrangers et l'intégration 62, 350, 351, 353, 354, 355
loi sur les stupéfiants 62, 350, 351, 353, 354, 355, 356
Loi sur le transport de voyageurs 356
loyers 110, 183, 187, 225, 229

M

mails 324
main-d'œuvre étrangère 74
maïs 213
maisons individuelles 224, 227, 230
maladies 70, 259, 279, 284
maladies cardiovasculaires 134, 281, 283, 284, 285, 286
maladies infectieuses 134
mandats 328, 329, 331, 333
manque de ressources 100
manque de spécialistes 325
manque de travail 164
marchandises 81, 85
marché du travail 120, 157, 159, 311, 362, 375, 383, 386
mariages 35, 129, 137
master 45, 304, 311
matières 145
matières premières 147, 379, 381
maturité gymnasiale 303
maturité professionnelle 301
maturités 45
mazout 224, 225, 231
mécanique de précision 383
médecins 74, 280, 281, 290
médias 57, 58, 61, 313–325
médias imprimés 61, 319
médias sociaux 117
médicaments 187
menaces 358
ménages 34, 35, 110, 136, 362, 363, 365
ménages de couples 140, 168
ménages d'une personne 136
ménages familiaux 136
ménages monoparentaux 136, 140, 168
mesures de santé 340, 343
métadonnées 23
métaux 188
métaux lourds 150
métaux précieux 202
météo 87
migration 35, 38, 120, 142, 143
millet 213
mineurs délinquants 65
ministère public des mineurs 60
mobilité 77–85, 243–255
mobilité électrique 53, 244, 248
modèle de référence 16
modèles de vie 35
modes de consommation 375
modes de production 375
modes de vie 70, 381
mondialisation 113
MONET 2030 121, 375, 376, 378
monnaie 112, 257–265
montagnes 146
monuments 65, 313, 314
monuments historiques protégés 314, 315
mortalité 34, 70, 141, 281, 284, 285
mortalité infantile 134, 281
mortalité périnatale 281
mortinaissances 285
morts violentes 285
motifs de déplacement 83, 249
motocycles 248, 253
mouvement naturel de la population 34
moyens de transport 80, 249, 253, 255
muesli 213
musées 61, 65, 313, 314, 318, 319
musique 318
mutilation d'organes génitaux féminins 380

N

naissances 34, 35, 72, 127, 129, 132, 134, 135, 293
naissances multiples 293
nationalités 34, 35, 127, 142, 386
nationalités multiples 39
naturalisations 142
nature 89
navigation 247
nitrates 149, 379
niveau de formation 49, 286, 324, 370, 371
niveau d'enseignement 46
niveau des prix 183
niveau de vie 362, 367
niveau socio-économique 370
niveaux géographiques 118
niveaux institutionnels 118
noms de famille 39
nuisances sonores 254
nuitées 111, 233, 234, 237, 238
numérisation 116, 325
nuptialité 35, 129, 137

O

obésité 280, 281, 287
objectifs de développement durable (ODD) 376, 378–380
objets de votation 328
observation de l'environnement 149
Observatoire Sport et activité physique Suisse 63
obstétrique 290
œufs 209, 211
offre culturelle 61
oiseaux 380
ordinateurs 117, 315
orge 213
oxyde d'azote 254

P

pain 213
pandémies 69, 75
parahôtellerie 111, 233, 234, 237, 238
parcours criminels types 65
parcours de formation 48
parents 35, 168
parlement 13
parlements cantonaux 333, 362
parlements des villes 334
partage des tâches 361
partenariats enregistrés 35, 137
participation à la société 361
participation aux élections et aux votations 327, 330
participation politique 361
participation sociale et culturelle 101
partis 327, 331, 332, 333, 334
passagers aériens 80
passages de frontières 80
pâtes 213
pâtisseries 213
pauvreté 95, 99, 100, 362, 363, 368, 380
pays en développement 379, 380
pays en transition économique 380
pêche 178, 205, 206, 211, 212
peines pour mineurs 62
pendulaires 80, 83, 250
pensions alimentaires 96, 183
pénurie de logements 37
pénurie de personnel 74
performance économique 105
permis de conduire 83
personnel de santé 68, 74, 290
personnel infirmier 74, 290
personnel qualifié 201
personnel soignant 290
personnes actives 159, 161, 162, 317, 322
personnes âgées 95, 141, 280

personnes à la retraite 268
personnes blessées 81
personnes élues 327
personnes handicapées 362, 363, 373
personnes hautement qualifiées 162
personnes lésées 62, 358
personnes non actives 159, 161
personnes prévenues 62, 354, 358
personnes tuées 81
personnes vivant seules 136
petites et moyennes entreprises (PME) 112, 192, 196
pétrole 216, 218
phishing 354
phosphore 149
photovoltaïque 218
physiothérapie 289
PIB cantonal 176
pilier 3a 277
pisciculture 212
placements hors famille 356, 359
places de détention 357
places vacantes 191, 192, 193, 201
plantes 150
police 60, 62, 349, 350, 353, 354
politique 57, 58, 61, 327–337, 362
politique de la santé 68
politique des transports 81
politique financière 200
pollution de l'air 82, 149, 150, 151, 152, 254, 378
pollution des eaux 378, 379
pommes de terre 208, 209, 212
pompes à chaleur 224, 225, 231
population 31–39, 127–143, 361–373
population étrangère 35, 386
population issue de la migration 143
population résidante permanente 34, 128, 129, 132, 133
porcs 206, 209, 211
postdoctorants 310
postes de cadre 362, 372
poursuites 103, 106
poursuites pénales 60
poussières fines 254
pouvoir d'achat 166
pratiques culturelles 61, 313
prénoms 39
presse écrite 313
prestations complémentaires 98, 269, 273
prestations d'assurance 257, 259
prestations d'assurances sociales 365
prestations de soins 370
prestations en capital 272, 277
prestations sociales 99, 268, 269, 272, 273, 275
prestations transitoires 269, 271
prévention 68
prévenus 60
prévisions économiques 108
prévoyance professionnelle 98, 112, 265, 267, 275, 277
prévoyance vieillesse 95, 99, 102, 112, 277
primes 292
primes d'assurance 257, 259
primes d'assurance-maladie 185
principes éthiques 13
prise de crédit 103
prise d'otages 380
prisons 62
privation de liberté 60, 62, 350, 356, 357
privations 100, 286, 363, 368, 369, 370
prix 105, 110, 183–189
prix à la consommation 184, 187
prix à la production 188
prix à l'importation 188
prix de la construction 184, 188
prix de l'électricité 53
prix de l'immobilier 184, 189
probation 62
problèmes de santé 283, 373
problèmes psychiques 281
procréation médicalement assistée 72
producteurs 180
production 106, 171, 178, 199, 375
production d'énergie 54
production statistique 19, 22
productivité 109
productivité du travail 177, 379
produit intérieur brut (PIB) 105, 109, 171, 172, 173, 175, 176, 202, 220, 314, 315, 317, 345, 346, 347, 379
produits énergétiques 202
produits métalliques 199
produits pétroliers 184, 187
produits phytosanitaires 379
professions 36
professions élémentaires 162
promotion économique 106
protection de l'environnement 88, 90, 147, 151, 344
protection des données 15, 20
protection des eaux 149
protection sociale 302, 340, 347
protestants 36
psychiatrie 288, 290
psychologues 289
publicité 314

Q

qualité de l'air 87, 90, 145, 149
qualité de l'eau 87, 90
qualité de l'environnement 87, 90, 91, 152
qualité des eaux 145
qualité de vie 29, 116, 120
qualité du sol 87, 90, 145
quinoa 213
quote-part de l'État 341, 346
quote-part des recettes 341, 346
quote-part du déficit 341
quote-part fiscale 341

R

racisme 38
radio 61, 313, 314, 315, 321
rapport social 102
rayonnement 286
réadaptation 288
réassureurs 258, 265
récession 132
recettes de l'État 343
recettes fiscales 340
recherche 12, 23, 47, 307, 385
recherche énergétique 55
recherche et développement (R-D) 297, 309, 310, 379
récidives 62, 65
récolte de bois 210
recommandations des partis 61
recondamnation 65
reconnaissances de paternité 34
recrutement 167
réduction de primes 98
référendums 328, 329, 335
régions alpines 153
régions d'analyse 118
registre du cancer de l'enfant 74
registres 14
registres cantonaux des tumeurs 74
registres de personnes 127
relations avec l'étranger 110
relations extérieures 180
relations personnelles 371, 373
relevés 14
religions 36, 127, 139
rémunération 109, 157–169
renchérissement 110, 184, 185, 187, 188, 189, 200
rentes 102, 267, 268, 269, 271, 275, 277, 362
réparations morales 63, 359
répartition des revenus 100, 367
repli économique 343
représentation des femmes 64
réprimandes 356
reprise économique 340, 347
réseau ferroviaire 80, 84, 247
réseau mobile 323
réseaux sociaux 35, 117, 324
ressources 90, 121, 145, 149, 151, 379
ressources naturelles 88
restauration 113, 165, 166, 167, 169, 178, 185, 195, 198, 212, 239, 295, 365
revenu disponible 173, 181, 365, 366
revenu national brut (RNB) 172
revenus 110, 171, 340, 343, 361, 362, 363, 366, 367, 371, 373

risque de chômage 379
risque de pauvreté 363, 373, 379
risques d'accident 73
risques de pauvreté 95, 100
risques psychosociaux 295
rivières 149
riz 213
routes 80, 150, 247
routes cantonales 247
routes nationales 247

S

salaire médian 158
salaires 106, 109, 157, 158, 165, 183, 361, 362
salaires moyens 166
salaires nominaux 158, 166
salaires réels 158, 166
salariés 161, 166
sanctions 60, 62, 350, 355, 357
santé 67–75, 120, 178, 185, 197, 268, 279–295, 302, 340, 344, 347, 370, 375, 386
santé reproductive 293
sarrasin 213
satisfaction 140, 361, 362, 363, 371
scénarios de l'évolution démographique 34
science 41–49, 297–311
science des données 19, 22, 23
sciences humaines 310
sciences naturelles 302, 310
sciences sociales 302, 310
secteur agricole 201
secteur de la construction 223, 230
secteur de l'énergie 55
secteur des services 157, 158, 161, 162, 167
secteur environnemental 90, 146, 147, 151
secteur financier 112
secteur primaire 162, 178, 205
secteur privé 109
secteur secondaire 161, 162, 167, 178, 191–203
secteur tertiaire 161, 162, 167, 191–203
secteur TIC 314, 315, 325
sécurité du patient 73
sécurité publique 344
sécurité sociale 267–277
seigle 213
sentiment de sécurité 373
séparation des tâches 18
séquestrations 358
services 109, 185, 191–203, 219, 302, 366
services bâtiments 166
services de consultation 359
services de santé 68, 71, 98, 279, 281, 288
services financiers 196
services personnels 165, 166
sexe 32
sites archéologiques 65, 313
sites construits protégés 65
situation économique 105, 181, 361–373
situation financière 106, 339, 371, 373
situation sociale 361–373
smartphones 315, 323
social 29, 95–103
société 57–65
société de l'information 29, 116, 117, 313–325
soins à domicile 279, 289, 291
soins aigus 288
soins aux enfants 140
soins de longue durée 291
soins dentaires 370
soins de santé 68, 69, 275
soins intensifs 75
sol 91, 145, 150, 153
solaire thermique 231
solde commercial 180
solde de financement 340, 343, 345, 346
solde migratoire 129, 132
sources 14
sources d'énergie 111, 210, 216, 231, 379
sous-emploi 36, 164
spill-over effects 121, 375, 381
spiritualité 139
sport 57, 58, 63, 313, 344
standardisation 23
statistique de la superficie 153
statistique publique (institutions) 10, 18
statistiques expérimentales 20
statut d'activité 158
statut migratoire 286
Stratégie Suisse numérique 117
streaming 315, 320
stress 73, 295
structure de la population 32
structure des entreprises 195
structure des salaires 157
structure par âge 133, 141
subventions 90, 185
sucre 212
suffrages 328
suicide assisté 285
suicides 281, 285
Suisses de l'étranger 39, 133
suivi des patients 73
surface forestière 210
surface habitable 228
surfaces agricoles 146, 147, 149, 153, 210
surfaces bâties 146, 153
surfaces boisées 147
surfaces d'habitat et d'infrastructure 146, 147, 149, 153
surfaces imperméabilisées 147
surfaces improductives 153
surmortalité 75
surpoids 70, 287
surveillance électronique 62, 350
sylviculture 178, 205–213, 302
système de formation 44, 49
système d'enseignement 44
système de santé 67, 71, 280, 281, 292, 340
système des trois piliers 112
système de transport 78
systèmes cyberphysiques 14
systèmes de chauffage 111
système social 97, 98

T

tabac 70, 185, 199, 287
tâches domestiques et familiales 35, 37, 140, 168, 363, 372
taille de l'entreprise 167
taille des bâtiments 37
taille des entreprises 192
taille des logements 37
taux d'activité 36, 158, 159, 161
taux d'activité professionnelle des femmes 362
taux d'aide sociale 269, 274
taux d'auto-approvisionnement 113, 212
taux de cessation d'entreprises 197
taux de chômage 36, 143, 159, 163, 164, 387
taux de chômage des jeunes 159
taux de circularité matérielle 92
taux de création d'entreprises 197
taux de déménagement 229
taux de logements vacants 223, 228
taux de maturités 48
taux de mortalité 294
taux d'encadrement 46
taux d'endettement 109, 341, 347
taux d'épargne 173
taux de participation 61
taux de pauvreté 362, 363, 368, 378
taux de privation matérielle et sociale 363, 369
taux de propriété 229
taux de risque de pauvreté 363
taux de survie 73
taux d'hospitalisation 281
taux d'intérêt 261
taux directeur 257, 258, 261, 262
taux d'occupation 140, 372, 373
technologie 309
télécommunications 344
télétravail 117, 178, 315, 323, 325
télévision 61, 313, 314, 315, 321, 322
température de l'air 150, 155
temps de travail 36, 140
temps libre 371, 373

temps partiel 140, 158, 159, 161, 372, 373
terrains de camping 233, 238
territoire 29
théâtres 318
thèmes transversaux 29
titres 258, 263, 264
tourisme 111, 233–241
trafic aérien 84, 244, 247, 251, 255
trafic de loisirs 250
trafic de transit 250
trafic ferroviaire 244, 251
trafic pendulaire 250
trains 80, 84
traitements 71
trajet domicile-travail 80
transformation d'énergie 52
transformation numérique 117
transit 81
transnationalisme 35
transport de marchandises 81, 85, 244, 252, 255
transport de personnes 80, 249, 255
transports 77–85, 178, 185, 219, 243–255, 295, 365
transports publics 80, 84
transports terrestres 165
transport transalpin de marchandises 81, 85
travail 157–169, 295, 361, 363
travail à temps partiel 36
travail de nuit 169
travail d'intérêt général 62, 350
travail en rotation par équipes 157, 169
travailleurs culturels 314, 315, 317
travail non rémunéré 37, 101, 157, 168
travaux d'intérêt général 356
troubles physiques 70
types de ménages 136, 366
typologie des communes 118
typologies territoriales 118
typologie urbain-rural 118

U

universités 301, 304, 307, 310, 362
utilisation des ressources 379
utilisation du sol 91, 145, 153, 385
utilisation multiple des données 22
utilisation secondaire 25

V

vacances 362
vaches 208
vague migratoire 132
valeur ajoutée 105, 106, 165, 167, 178, 205, 211, 216, 220, 239, 317, 379
végétation 91
véhicules 80, 243, 244, 247, 248, 353
véhicules lourds 85, 252
véhicules routiers 80
vélos 80, 253
vélos électriques 248, 253
vente 162
vétérinaires 302
viande 155
victimes 63, 359, 380
vidéo à la demande 64
vie active 158
vieillesse 34, 268, 275
vieillissement démographique 39, 120, 133, 141, 161, 284
vie professionnelle 379
villes 116, 120, 375, 376, 386, 387
vin 212
viol 358, 359, 380
violence 101, 295, 353, 354, 380
violence domestique 65, 358, 379
viticulture 211
voies de fait 358
voitures 80, 248
voitures de livraison 254
vol 351, 353
volailles 206, 208, 211
volume d'activité 36
volume des glaciers 155
votations 61, 335–337
voyages à l'étranger 241
voyages en avion 155

Z

zones urbaines 118, 385, 386, 387

Crédit photographique

Champ thématique Population
tapui – Adobe Stock, Priscilla Du Preez – Unsplash, alexandre zveiger – Adobe Stock, Kara – Adobe Stock, Fedpol, watman – Adobe Stock, Johnny McClung – Unsplash, Papaioannou Kostas – Unsplash, Pavlina Baudysova – Unsplash, No-Te – Adobe Stock

Champ thématique Éducation et science
Ryunosuke Kikuno – Unsplash, Chris Klein – Unsplash, m. – Unsplash, Pawel Czerwinski – Unsplash, Henlisatho – Adobe Stock, Lucas Alexander – Unsplash, Taylor Flowe – Unsplash, Maxence Pira – Unsplash, Reinhart Julian – Unsplash

Champ thématique Énergie
Rick Neves – Adobe Stock, tauav – Adobe Stock, Hans und Christa Ede – Adobe Stock, Ilse Driessen – Unsplash, Jules_Kitano – iStock by Getty Images, Michael Szönyi – Alamy Stock Photo, Sky-A380 – Adobe Stock, Mike Dot – Adobe Stock

Champ thématique Société
Christian Schwier – Adobe Stock, Max Fleischmann – Unsplash, Alexey Kuzma – Stocksy, Danny Howe – Unsplash, Karin Burkhalter – Parlamentsdienste 3003 Bern, Manuel Nageli – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, F8 \ Suport Ukraine – Adobe Stock, Joel & Jasmin Førestbird – Unsplash

Champ thématique Santé
Getty Images, CDC – Unsplash, National Cancer Institute – Unsplash, Javier Pardina – Adobe Stock, Julia Zolotova – Unsplash, Roberto Sorin – Unsplash, Michael Amadeus – Unsplash, javiindy – Adobe Stock, Matthieu – Adobe Stock

Champ thématique Mobilité et transports
Anthony Gomez – Unsplash, Patrick Federi – Unsplash, Aachal – Unsplash, Семен Саливанчук – Adobe Stock, Kyaw Zay Ya – Unsplash, Frischschoggi – Adobe Stock, Claudio Schwarz – Unsplash

Champ thématique Territoire, environnement, développement durable
Adonyi Gábor – Unsplash, Tim Meyer – Unsplash, Roman Khripkov – Unsplash, Tengyart – Unsplash, kittyfly – Adobe Stock, Dave Robinson – Unsplash, Valentin Bolder – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, Aaron Burden – Unsplash

Champ thématique Social
Sheggeor laker – Unsplash, Imagenatural – Adobe Stock, Simon Kadula – Unsplash, Jan Baborak – Unsplash, taikrixel – iStock by Getty Images, Nana_studio – Adobe Stock, Myles Tan – Unsplash, Kelli Mcclintock – Unsplash

Champ thématique Économie et finances publiques
Markus Spiske – Unsplash, No one cares – Unsplash, Christin Hume – Unsplash, MaciejBledowski – Adobe Stock, Eugene Zhyvchik – Unsplash, Josh Beech – Unsplash, Waldemar – Unsplash, Artem Labunsky – Unsplash, rusm – iStock by Getty Images

Thèmes transversaux
bios48 – Adobe Stock, jim – Adobe Stock, ryszard filipowicz – Adobe Stock, Mykola Mazuryk – Adobe Stock, Jonas Leupe – Unsplash, Laura Ockel – Unsplash, Ivan Bandura – Unsplash, Swisstopo, Marcel Bisig – Adobe Stock, Ipsimus – Adobe Stock, Mats Silvan – Adobe Stock, Ilia Bronskiy – Unsplash

Domaine statistique 1: Population
camilo jimenez – Unsplash, Priscilla Du Preez – Unsplash, No-Te – Adobe Stock, Fedpol, moxi ltd., Pavlina Baudysova – Unsplash, Alexey Kuzma – Adobe Stock

Domaine statistique 2: Espace et environnement
Flurin Künzler – Unsplash, Valentin Bolder – Unsplash, fotofund – Adobe Stock, Roman Khripkov – Unsplash, ryszard filipowicz – Adobe Stock, Tim Meyer – Unsplash, Silvan Schuppisser – Unsplash

Domaine statistique 3: Travail et rémunération
Jose Losada – Unsplash, izikmd – Adobe Stock, YOUproduction – Adobe Stock, Kara – Adobe Stock, Sven Mieke – Unsplash, Christin Hume – Unsplash

Domaine statistique 4: Économie nationale
Gabriella Clare Marino – Unsplash, nikko osaka – Unsplash, Bill Gallery – Adobe Stock, Hernandez & Sorokina – Adobe Stock, m. – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash

Domaine statistique 5: Prix
moxi ltd., Nathan Dumlao – Unsplash, dusanpetkovic1 – Adobe Stock, Waldemar – Unsplash, Gabrielle Ribeiro – Unsplash, Sergey Ryzhov – Adobe Stock, Bildwerk – Adobe Stock

Domaine statistique 6: Industrie et services
Monica Murphy – Adobe Stock, Kateryna Hliznitsova – Unsplash, MaciejBledowski – Adobe Stock, Art_Photo – Adobe Stock, haveseen – Adobe Stock, Victor – Unsplash

Domaine statistique 7: Agriculture et sylviculture
fewerton – Adobe Stock, no one cares – Unsplash, Marek Studzinski – Unsplash, Markus Spiske – Unsplash, Zoe Schaeffer – Unsplash, madeleine ragsdale – Unsplash, Varun Gaba – Unsplash, szaboerwin – Adobe Stock

Domaine statistique 8: Énergie
Ilse Driessen – Unsplash, Sky-A380 – Adobe Stock, Christian Bieri – Adobe Stock, Jules_Kitano – iStock by Getty Images, David Moum – Unsplash, Michael Szönyi – Alamy Stock Photo, tauav – Adobe Stock

Domaine statistique 9: Construction et logement
U. J. Alexander – Adobe Stock, Leopold – Unsplash, Elvir K – Unsplash, Teo Zac – Unsplash, Mads Eneqvist – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, Hansjörg Keller – Unsplash

Domaine statistique 10: Tourisme
Christian Regg – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, Mario – Adobe Stock, Toa Heftiba – Unsplash, rachid amrous – Adobe Stock, efired – Adobe Stock

Domaine statistique 11: Mobilité et transports
Kyaw Zay Ya – Unsplash, Xavier von Erlach – Unsplash, Patrick Federi – Unsplash, Anthony Gomez – Unsplash, Chris Milla – Adobe Stock, John Salvino – Unsplash

Domaine statistique 12: Monnaie, banques, assurances
izafoto – Adobe Stock, jxfzsy – iStock by Getty Images, rusm – iStock by Getty Images, Андрей Сизов – Unsplash, swisshippo – iStock by Getty Images, Getty Images

Domaine statistique 13: Sécurité sociale
Kelli McClintock – Unsplash, micheile henderson – Unsplash, taikrixel – iStock by Getty Images, mrmohock – Adobe Stock, Photographee.eu – Adobe Stock, Aaron Doucett – Unsplash

Domaine statistique 14: Santé
sebastien jouve – Adobe Stock, Walter – Adobe Stock, Damon Lam – Unsplash, Javier Pardina – Adobe Stock, Roberto Sorin – Unsplash, Getty Images, Nicholas Felix – Adobe Stock

Domaine statistique 15: Éducation et science
Guzel Maksutova – Unsplash, luchschenF – Adobe Stock, Henlisatho – Adobe Stock, Getty Images, Victoria Nazaruk – Unsplash, Ryunosuke Kikuno – Unsplash, Chris Klein – Unsplash

Domaine statistique 16: Culture, médias, société de l'information, sport
Danny Howe – Unsplash, Jonas Leupe – Unsplash, Sašo Tušar – Unsplash, Cara Dolan – Stocksy, Manuel Nägeli – Unsplash, Robert Peak – Adobe Stock

Domaine statistique 17: Politique
WH_Pics – Adobe Stock, Karin Burkhalter – Parlamentsdienste 3003 Bern, Gian Ehrenzeller – Keystone SDA, Claudio Schwarz – Unsplash, UrbanExplorer – Adobe Stock

Domaine statistique 18: Finances publiques
rachid amrous – Adobe Stock, Gorodenkoff – Adobe Stock, meailleluc.com – Adobe Stock, Ocskay Mark – Adobe Stock, Deacon docs – Adobe Stock, bill_17 – Adobe Stock, Glenn Carstens-Peters – Unsplash

Domaine statistique 19: Criminalité et droit pénal
Cyril Zingaro – Keystone SDA, Michael Buholzer – Keystone SDA, Max Fleischmann – Unsplash, Eyasu Etsub – Unsplash, Joel & Jasmin Førestbird – Unsplash, Michael Derrer Fuchs – Adobe Stock

Domaine statistique 20: Situation économique et sociale de la population
Alain Gehri – Unsplash, Jan Baborák – Unsplash, Imagenatural – Adobe Stock, Humphrey Muleba – Unsplash, ThamKC – Unsplash, Alto Images – Stocksy, Anfisa&friends – Adobe Stock

Domaine statistique 21: Développement durable, disparités régionales et internationales
Corrie – Adobe Stock, bios48 – Adobe Stock, jim – Adobe Stock, Mats Silvan – Adobe Stock, Ipsimus – Adobe Stock, ngaga35 – Adobe Stock, Jakub – Adobe Stock